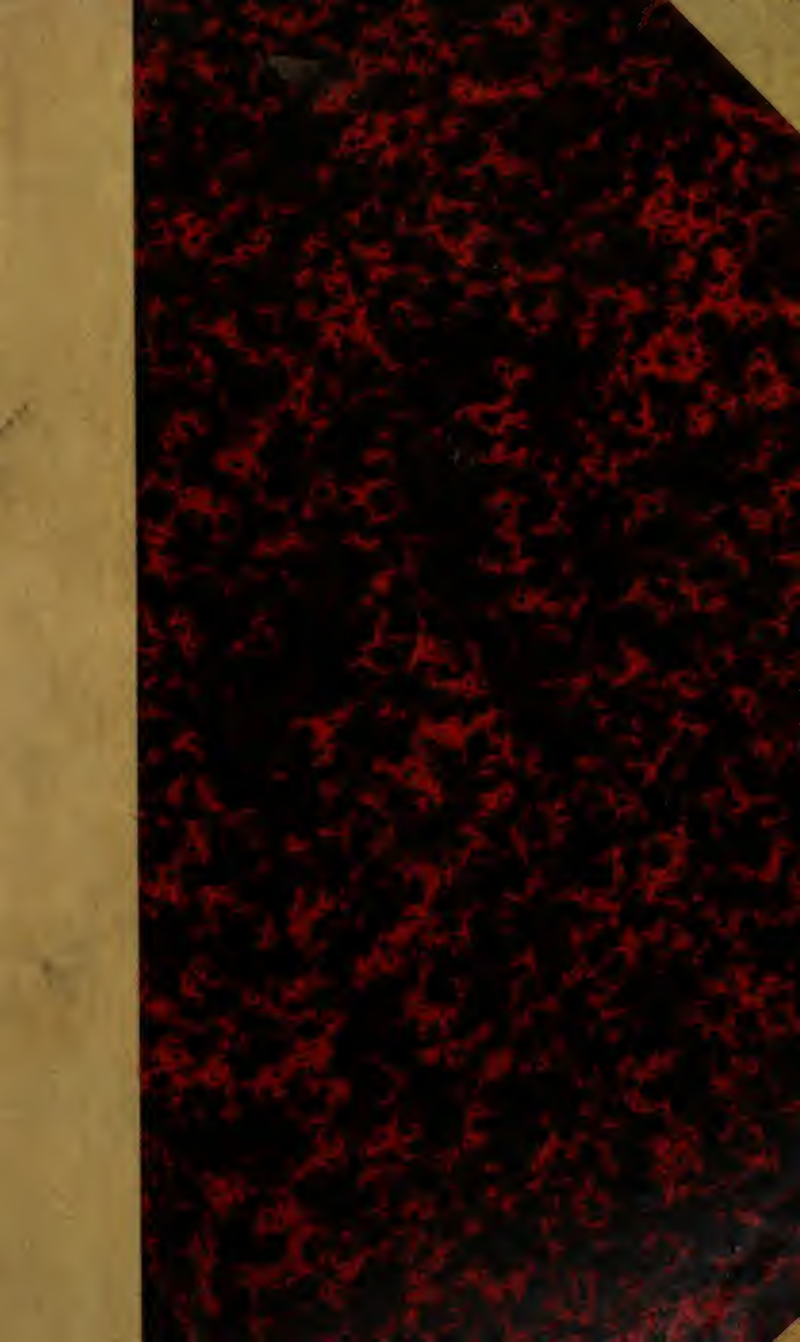



201
30 D
25



TABLEAU

DES

TROIS ÉPOQUES

19

a

TABLEAU

DES

TROIS ÉPOQUES

OU

PRÉCIS HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA DOCTRINE

DES PHILOSOPHES

AVANT, PENDANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION

AVEC

UNE ANALYSE

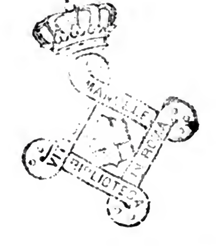
DE L'ADMIRABLE COMMENTAIRE D'HOLZHAUSER

SUR L'APOCALYPSE DE SAINT JEAN

QUI CONDUIT JUSQU'A LA FIN DU MONDE

Par un ancien Membre de l'Université

A fructibus eorum cognoscetis eos.
MATTH. 7-6.







TOURS

IMPRIMERIE DE J. BOUSEREZ

1857



PRÉFACE



Nos pères qui croyaient aux vérités de la foi, et en faisaient la règle de leur conduite, vivaient heureux. Pleins de respect pour l'autorité de l'Église, ils voyaient dans son chef suprême un successeur de Pierre, un représentant de Jésus-Christ, dont les décisions étaient pour eux des oracles du Ciel.

Instruits de la doctrine apostolique, ils regardaient, dans l'ordre temporel, l'autorité des rois comme établie de Dieu, et lui rendaient l'obéissance qui lui est due. Ils accomplissaient ainsi fidèlement le précepte du Sauveur qui veut qu'*on rende à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.* (Matth. 22-21.) L'observation de ce divin précepte, renfermant tous les devoirs de la vie religieuse et civile, entretenait la paix dans la famille et dans l'État, faisait le bonheur des peuples et des rois.

On voyait encore cette harmonie vraiment céleste dans les premières années du seizième siècle, quand elle fut brisée par l'anarchie protestante, qui se déchaîna sur l'Europe et fut bientôt secondée par le philosophisme. Nous avons étudié, pendant plus de cinquante ans, le génie malfaisant de ces deux sectes, surtout de la dernière. Nous avons examiné les doctrines perverses, les plans destructeurs dont les prétendus philosophes avaient d'abord rempli leurs livres; nous les

avons vus en action, de 1789 à 1799; nous avons traversé toutes les phases de ces dix années, de néfaste mémoire, nous ne les oublierons jamais.

Dans un ouvrage[1] publié en 1829, nous avons donné un précis historique des maux qui désolèrent la France à cette époque, des causes qui les avaient produits, et qui menacent toujours d'en produire de nouveaux; car les châtiments effrayants que la divine Justice avait infligés aux plus grands coupables de ces ennemis de Dieu et des hommes, n'ont point arrêté leurs successeurs dans la carrière du mal. Sous les gouvernements divers qui se sont succédé depuis les jours de la Terreur, ils se sont tellement multipliés qu'ils se vantent d'arriver, en 1857, à la dernière conséquence de leur monstrueuse doctrine, un bouleversement universel, dont ils se flattent de profiter pour détruire toute institution, religieuse, civile et politique, démolissant toujours jusqu'à ce que biens, famille, société, tout enfin ait fait naufrage dans des flots de sang! Un nouveau pronostic de ces horreurs ne vient-il pas d'être donné à la capitale de l'Angleterre? Nous lisons dans le *Constitutionnel* un article, signé A. Granier de Cassagnac, qui nous apprend que « les réfugiés politiques, réunis à Londres,

[1] Feu Monseigneur de Beauregard, évêque d'Orléans, ayant eu cet ouvrage, nous écrivait: « Depuis longtemps je désirais voir paraître un ouvrage qui fît succinctement connaître les menées des philosophes impies pour bouleverser la France, et renverser le trône et l'autel. Votre ouvrage remplit mon désir. Vous y peignez les crimes de la révolution comme il fallait les peindre pour en inspirer l'horreur qu'ils méritent. Vos preuves que les écrits de ces prétendus philosophes ont enfanté ces crimes, sont sans réplique, et, sans nuire à la clarté, vous avez renfermé dans un assez petit volume ce qu'on trouverait à peine dans un in-folio... »

Cette ancienne édition, à laquelle nous avons fait quelques corrections, ajouté quelques preuves, et dont nous conservons le titre, est contenue dans les deux cent quatre-vingt-douze premières pages de cette nouvelle édition, qui en renferme près de huit cents. Elle fut imprimée en 1852 et 1853; la publication en a été retardée par diverses considérations, dont une des principales a été que, un peu plus tard, les esprits, éclairés par les événements, accueilleraient avec plus de confiance l'annonce des événements qui doivent suivre, et en avoueraient plus franchement les causes.

viennent de faire connaître encore une fois à l'Europe civilisée, par un acte solennel, leurs principes et leurs desseins.

« Ledru-Rollin, accompagné de Mazzini, entouré de l'assassin du duc de Parme (Clerici), et d'autres assassins, ayant en tête son drapeau rouge (le drapeau du sang), présidait aux funérailles du scélérat Worcell, Polonais, et prononçait sur sa tombe un discours qui ne respirait que le sang. *Le monde n'avait jamais vu un tel spectacle*, un deuil et des funérailles conduits par des assassins... Le drapeau du meurtre déployé dans une grande cité, les honneurs d'une cérémonie funèbre faits à des assassins! » (Voir les récompenses nationales, p. 546.)

Il n'est donc guère possible de s'aveugler sur l'avenir, et un avenir prochain, que prépare au monde entier le socialisme. Que dire des écrits et do l'enseignement qui l'ont enfanté? Sur quel ton parler des journaux, des romans et de tous les livres qui sont remplis d'obscénités, et ne prêchent que l'indépendance de toute autorité, divine et humaine? Avec leurs auteurs, faut-il montrer de la politesse, user de ménagements? Une autorité compétente va résoudre ces questions.

Quand le Sauveur du monde prêchait son Évangile dans la Judée, on courait en foule à ses divines instructions; on admirait sa doctrine, ses vertus, surtout sa puissance et sa bonté à guérir les malades; on le comblait de bénédictions, on s'écriait: Un grand prophète a paru parmi nous, n'est-il pas le Christ?

Les Pharisiens et les Docteurs de la loi, témoins de ce concert de louanges, en prirent ombrage, croyant y voir une atteinte à leur autorité tyrannique, accoutumés qu'ils étaient à imposer leur volonté au peuple, à s'entendre appeler *maîtres*, à occuper partout les premières places. Pour comble, trouvant dans la sainteté de Jésus-Christ la condamnation de leurs vices, que couvrait leur hypocrisie, ils se déclarèrent ses

ennemis mortels. Ils se mêlaient dans la foule pour épier ses paroles, ses actions; ils lui adressaient d'insidieuses questions afin de trouver dans ses réponses matière à le décrier devant les peuples, auxquels ils s'efforçaient de communiquer leur haine pour sa personne, et de les empêcher ainsi de le reconnaître pour l'envoyé de Dieu, pour le Messie promis et attendu dès le commencement du monde. Aveuglés par l'orgueil, ils ne comprenaient pas que rien ne peut contre une toute-puissante Sagesse, et ils étaient toujours pris dans leurs piéges.

Jésus-Christ, la douceur même, recevait avec tendresse les plus grands pécheurs sincèrement repentants; touché de l'ignorance des Sadducéens sur la résurrection des morts, il leur en exposait les preuves avec bonté, et se contentait de leur dire : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu. Mais pour les Docteurs et Pharisiens orgueilleux et impies, il ne leur adressait que des reproches accablants. En présence d'une nombreuse assemblée, il arrache le masque de leur hypocrisie, découvre à tous les yeux leurs crimes, et charge leurs auteurs de ses plus terribles anathèmes. On peut les lire dans le chapitre vingt-trois de saint Matthieu, nous n'en citons qu'une partie.

« Malheur à vous, Scribes (Docteurs) et Pharisiens hypocrites, qui dévorez les maisons des veuves pour satisfaire votre avarice!

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et quand il l'est devenu, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous, *par vos scandaleux exemples et par vos pernicieuses doctrines!*

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui au dedans

sont pleins d'ossements de morts, et de toute sorte de pourriture ! »

Après les avoir appelés enfants de ceux qui avaient tué les Prophètes, il ajoute : « Tâchez donc aussi de combler la mesure des *crimes* de vos pères ! » C'est-à-dire, faites-moi aussi mourir, comme vous l'avez déjà résolu dans vos cœurs ! « Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer ? » Voilà comment Jésus-Christ traitait les blasphémateurs de sa personne et de son Évangile. Mais voici une circonstance où il nous montre par son exemple que les intérêts divins sont au-dessus de tout autre intérêt, au-dessus de toute considération humaine.

Pendant qu'il instruisait de nouveau les peuples, qui l'écoutaient toujours avec admiration, « un Pharisien, *qui l'écoutait lui-même*, le pria de dîner chez lui ; Jésus y entra et se mit à table, *à laquelle se trouvaient réunis plusieurs autres Pharisiens et Docteurs de la loi. Celui qui l'avait invité* commença à dire en lui-même : Pourquoi ne s'est-il point lavé avant le dîner ? Mais le Seigneur lui dit : Vous autres Pharisiens, vous avez *grand* soin de nettoyer le dehors de la coupe *où vous buvez*, et du plat *où vous mangez ;* mais le dedans de vos cœurs est plein de rapine et d'iniquité. Alors un des Docteurs de la loi prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant ainsi, vous nous déshonorez aussi nous-mêmes. Jésus lui dit : Malheur aussi à vous autres, Docteurs de la loi, qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et qui ne les touchez pas même du bout du doigt ! Malheur à vous, Docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science des Écritures *qui m'ont annoncé*, et qui, n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui y voulaient entrer, *en les empêchant de me reconnaître comme le vrai Sauveur !* »

On comprendrait difficilement à quel point ces Docteurs et

ces Pharisiens étaient irrités en entendant les paroles foudroyantes que Jésus-Christ leur adressait, étant avec eux à table, et sans plus de ménagement pour son hôte que pour les autres convives. C'est qu'ils étaient tous également ennemis de la vérité, qui est Jésus-Christ même, *ego sum via, et veritas, et vita.* (Joan. 14-6.)

Combien de saints ont imité le zèle du divin Maître contre ses ennemis! (Act. c. 13.) Le grand Apôtre ne traitait-il pas *d'enfant du diable* le juif Elymas, qui voulait empêcher le proconsul Sergius d'entendre les paroles du salut?

Le disciple bien-aimé, saint Jean, nommé à si juste titre l'apôtre de la charité, s'efforçait sans cesse, par ses discours et par ses actions, d'inspirer à ses disciples l'extrême aversion qu'il avait pour les impudiques et pour les hérétiques, comme on peut s'en assurer en lisant ses épîtres. Étant allé un jour au bain, contre son usage, car il ne se baignait jamais, et apprenant que l'hérétique Cerinthe était dans le bain, il se retira promptement; *de peur, disait-il, que le bâtiment ne tombât sur lui à cause de cet ennemi de Dieu et de la vérité.*

Saint Polycarpe, que saint Jean même avait sacré évêque de Smyrne, l'an 95, étant allé à Rome, y rencontra l'hérésiarque Marcion, qui le salua en lui demandant s'il le reconnaissait bien : *Oui*, répondit le saint évêque, *je vous reconnais pour le fils aîné de Satan.*

Saint Hilaire, évêque de Poitiers, un des plus illustres docteurs de l'Église de France, et des plus grands défenseurs de la foi, adressa deux écrits à l'empereur Constance, pour l'éclairer sur les fourberies des Ariens qu'il favorisait, et sur la grandeur des maux qu'ils faisaient à l'Église de Jésus-Christ. Mais toujours circonvenu par ces hérétiques, l'empereur ne cessait pas de les protéger par tous les moyens en son pouvoir, et de les soutenir contre les catholiques, qui étaient violemment persécutés. Le mal allait croissant, étendant de

plus en plus ses ravages. Sachant que *Dieu ne fait acception de personne*, (Rom. 2-11) qu'il n'a égard ni à la condition, ni à la fortune, ni à l'esprit, ni à la science des hommes, mais uniquement à la qualité de leurs œuvres, si elles sont conformes ou contraires à sa volonté suprême, saint Hilaire adressa au puissant fauteur de l'impiété d'Arius, un troisième écrit où il le reprend avec le zèle que Jésus-Christ avait montré contre les Pharisiens. Il dit tout d'abord : « Le temps de parler est venu, parce que le temps de garder le silence est passé... que les pasteurs crient, parce que les mercenaires ont pris la fuite. Sacrifions notre vie pour nos ouailles... parce que le lion *persécuteur* cherche sa proie... l'ange de Satan s'est transformé en ange de lumière... » Il compare ensuite Constance à Néron, à Dèce, etc., lui disant que ce qu'il a de commun avec eux est de combattre Dieu, de sévir contre l'Église, de persécuter les saints, de haïr les prédicateurs du Christ, d'anéantir la religion... mais ce qui lui est propre, est d'être un faux chrétien, un nouvel ennemi du Christ, un précurseur de l'Antechrist... Il faut voir dans l'écrit même les preuves évidentes de chaque reproche que le saint docteur faisait à cet empereur, avec une vigueur tout apostolique.

Nous passons sous silence une foule d'autres exemples de cette fermeté chrétienne à combattre, dans tous les temps, les ennemis de Jésus-Christ, à l'exemple de Jésus-Christ même. Nous terminons par son digne représentant sur la terre, Pie IX. Qui n'a pas admiré, dans presque toutes les Encycliques de cet immortel pontife suprême, son *zèle de la maison de Dieu*, à s'élever contre *les ouvriers d'iniquité*, qui ravagent, qui dévorent la vigne du Seigneur, sa sainte Église? Nous ne donnons qu'un court extrait de son Encyclique du 1er août 1854... « De quel profond chagrin nous sommes pénétrés, lorsque nous voyons la société chrétienne et civile troublée de tous côtés d'une manière lamentable, tourmentée

et comme opprimée par les calamités les plus tristes. Vous ne l'ignorez pas, les nations chrétiennes sont en ce moment affligées et bouleversées par des guerres très-cruelles, par des dissensions intestines, par des maladies pestilentielles, par d'effroyables tremblements et d'autres malheurs accablants. Ce qui est le plus à déplorer, c'est que, parmi tant de maux et de catastrophes trop dignes de larmes, les enfants des ténèbres, qui, dans leur génération, sont plus prudents que les enfants de la lumière, s'efforcent de plus en plus, par toute espèce d'artifices diaboliques, de machinations et de complots, de poursuivre une guerre acharnée contre l'Église catholique et sa doctrine salutaire, de renverser et de ruiner l'autorité de toute puissance légitime, de pervertir et de corrompre partout les esprits et les cœurs, de propager en tous lieux le poison mortel de *l'indifférentisme* et de *l'incrédulité*, de confondre tous les droits divins et humains, de susciter et d'alimenter les querelles, les discordes, les révoltes et les soulèvements impies, ne répugnant à aucun crime, à aucun forfait, et ne reculant devant aucune tentative pour anéantir, s'il était possible, notre sainte religion, et même pour détruire de fond en comble toute société humaine. »

Voilà, d'après nature, le portrait des socialistes, il est de main de maître, Pie IX les connaissait bien. Il les avait vus de près. Ils avaient fait couler le sang sous ses yeux, dans son appartement, et il n'échappa que par miracle à leurs mains homicides toujours prêtes, du reste, à ressaisir leur victime et à commettre un crime au-dessus duquel il ne peut y avoir que le crime commis sur le Calvaire; l'épouvantable assassinat de l'archevêque de Paris est à la fois la preuve et l'annonce de ces incompréhensibles dispositions.

D'où vient donc cette génération indéfinissable, que le monde ne connaissait pas encore? Cette génération qui *ne répugne à aucun crime, à aucun forfait, qui ne recule devant*

aucune tentative pour anéantir, s'il était possible, notre sainte religion, et même pour détruire de fond en comble toute société humaine? Elle vient du philosophisme[1]; c'est lui qui, comme auxiliaire[2] du protestantisme, l'a formée par son enseignement *impie* et *impur*, ce qui nous a déterminé, à l'exemple des saints Apôtres et des saints Docteurs dont nous venons de parler, à l'exemple de Jésus-Christ même, à traiter comme le méritent leurs œuvres, ces prétendus philosophes, les plus grands ennemis de tout bien qui eussent encore paru sur la terre.

Nous commençons par Voltaire. Nous signalons ses vices et les moyens qu'il emploie pour les satisfaire. Nous citons ses écrits, surtout sa correspondance avec une multitude de sophistes dont il était le chef, et dans lesquels il s'efforçait sans relâche de faire passer sa fureur contre toute autorité, spirituelle et temporelle, ne respirant que bouleversement et destruction pour arriver à une indépendance absolue; qui ne veut de maître ni au ciel ni sur la terre; indépendance qu'il résumait en ce peu de mots. « Je n'ai dans ma retraite ni roi, ni parlement, ni prêtre; j'en souhaite autant à tout l'univers. Les hommes ne seront heureux que quand ils vivront sans maître. » Voilà l'orgueil de Satan, voilà le socialisme. Ces doctrines infiltrées dans les esprits préparèrent la révolution. Les causes étant posées, les effets devaient suivre; elle éclata comme la foudre. Nous avons donné une esquisse du tableau qui représente ce grand œuvre des philosophistes.

Fortement comprimés sous l'Empire, ces artisans d'anarchie s'aperçoivent, la rage dans le cœur, que leur puissance est

[1] *Philosophisme*, secte de philosophistes, ou prétendus philosophes qui, sous prétexte de s'affranchir des préjugés, bravent toutes les opinions et tous les principes reçus. (*Dictionnaire général...* par Napoléon-Landais, 4e *édition*, 1840.)

[2] On verra, dans l'Appendice, p. 20, le commencement de cette union du philosophisme avec le protestantisme.

passée tout entière dans les mains de Napoléon, et, ne pouvant plus continuer ostensiblement leur monstrueux système de destruction, ils se concertent du moins et s'entendent pour faire de leur doctrine corruptrice la base de l'enseignement public, alors *confié exclusivement à la nouvelle Université impériale.* Nous avons montré leurs efforts couronnés du plus grand et du plus déplorable succès sous la Restauration surtout, et plus encore sous le règne de Louis-Philippe.

Sous la Restauration, nous avons prouvé que leur liberté d'agir fut grande; à l'aide de ministres révolutionnaires, ils lancèrent dans le public dix-sept ou dix-huit nouvelles éditions des œuvres[1] de Voltaire, et, y ajoutant tous les autres moyens de perversion, ils firent pénétrer la corruption dans l'esprit et dans le cœur de la jeunesse française. Mais ce fut sous Louis-Philippe qu'ils eurent pleine liberté de combler la mesure du mal.

Louis-Philippe est le prince que nous avons le plus attentivement étudié. Dès sa jeunesse il se montre, à l'exemple de son père *Égalité*, ennemi de la branche aînée, se ligue contre elle avec les Jacobins, applaudit aux outrages dont elle est abreuvée, assiste à la sentence de mort prononcée par la Convention contre Louis XVI; prend, comme son père, le surnom d'*Égalité* qui le rend odieux; passe à l'étranger où il est méprisé et où néanmoins il travaille, avec Dumouriez son protecteur, pour monter sur un trône n'importe où il pourra le trouver; il épouse la fille du roi des Deux-Siciles, qu'il essaye ensuite de détrôner; rentré en France, il va féliciter la branche aînée remontée sur le trône, et en la félicitant il conspire pour la renverser et prendre sa place[2]. Ayant enfin réussi, il

[1] Il n'en parut pas une seule édition sous l'Empire.

[2] Il fut ainsi en état de conspiration permanente depuis 1816 jusqu'à 1830. Aux preuves que nous en avons données, nous ajoutons le témoignage non suspect de M. F. Gros, avocat à la cour royale de Paris, qui fut acteur et témoin dans la conspiration de Didier, et qui

occupe le trône de Charles X, et c'est alors que professeurs et écrivains de l'Université purent, sans aucun obstacle, répandre leurs doctrines empoisonnées. On en trouvera les preuves dans le chapitre VII, p. 428, et dans les deux chapitres suivants. On y verra que Louis-Philippe venant d'outrager le vénérable archevêque de Paris, Monseigneur Affre, il comblait de ses caresses les plus huppés universitaires, qui parlaient, qui écrivaient tous les jours contre Dieu et contre ses saints du ciel et de la terre. M. Cousin est peut-être celui qui a le plus travaillé à saper tous les fondements de la foi et de la morale par son panthéisme impie qui détruit Dieu et justifie le suicide. Nous trouvant à Paris en 1828, puis en 1829, pendant trois mois nous fûmes à même de suivre ses leçons (nous les avons d'ailleurs imprimées), dès la première il annonce que, délivré d'une odieuse censure qui l'avait réduit au silence pendant huit années, il peut en toute liberté développer ses idées philosophiques... qui sont celles de l'athée Spinosa, nous l'avons démontré. Enseignant pendant longues années cette philosophie païenne, M. Cousin a perdu la jeunesse française. On nous a dit que depuis 1842 il revenait à des idées plus saines, nous le désirons ardemment, mais alors il doit rétracter solennellement ses erreurs qui ont égaré tant d'âmes. Des milliers d'autres écrivains universitaires les ont adoptées, enseignées, et maintenant elles fermentent dans presque toutes les têtes, au point que ne rêvant plus qu'indépendance, fortune, luxe, jouissance, elles menacent d'une explosion plus terrible qu'on en ait jamais vue. Ce pressentiment sinistre est répandu partout. Le général Cavaignac, que sûrement on ne prendra pas pour un *jésuite*, disait à la tribune, sous la petite défunte république : *La société est si malade qu'aucune*

en a *aussi demandé pardon à Dieu et aux hommes*. Voir sa lettre du 15 septembre 1841, dans l'*Histoire de la Restauration*, par M. Lubis, t. 5, p. 437.

puissance ne saurait la guérir. Il oubliait sans doute la puissance divine, car celle-là pourrait la guérir, et, nous l'espérons, elle la guérira, mais ce sera en lui faisant sentir la verge pour tous les crimes dont elle est coupable, ou, selon les expressions d'un profond penseur : *Dieu va encore donner à la terre la puissance de le venger.* Dans ce cas nos universitaires ou prétendus philosophes, reconnaîtront-ils les lamentables effets de leurs doctrines perverses !

Quoi qu'il en soit, nous déclarons à tous ceux que nous avons nommément combattus, que nous n'avons jamais eu en vue leurs personnes, pour le salut desquelles nous donnerions jusqu'à la dernière goutte de notre sang, mais uniquement les âmes droites que nous voudrions préserver du danger que leur offrent tous les écrits contre la foi et contre les mœurs. Quand nous ne détournerions de ces sources pestilentielles qu'une seule âme, en l'affermissant solidement dans la croyance aux saintes vérités de la foi, ce serait déjà une bien douce récompense de notre travail, que nous n'avons entrepris que pour la gloire de Dieu et le salut des âmes rachetées au prix de son sang !

Nota. — En faisant cet ouvrage, nous avons plus d'une fois senti que les auteurs du second livre des *Machabées* avaient grande raison de dire (2-27) qu'en se chargeant d'abréger le récit des faits, ils avaient entrepris un travail difficile et pénible.

TABLEAU

DES

TROIS ÉPOQUES.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LES PHILOSOPHES AVANT LA RÉVOLUTION.



CHAPITRE Ier.

Guerre à mort déclarée au Christianisme par les philosophes impies.

Laissant de côté les ennemis sans nombre qui ont persécuté la religion de Jésus-Christ dans tous les lieux et dans tous les siècles depuis près de deux mille ans, je ne parle que des impies qui avaient formé l'horrible vœu d'anéantir, d'abord en France, puis dans tout l'univers, cette divine religion, et avec elle toute autorité légitime, pour régner seuls en maîtres absolus.

Ces auteurs de l'impiété n'étant connus de bien des personnes, et surtout des nouvelles générations, que par les portraits flatteurs que leur en font leurs adeptes, il faut, en démontrant leur infernale conspiration, soulever au moins le voile qui couvre leur bassesse et leur honte, leurs vices et leurs turpitudes, pour tirer d'une erreur

aussi grossière et aussi avilissante que celle qui inspire à la jeunesse qu'on égare, et peut-être à beaucoup d'autres, une espèce de vénération pour ces apôtres du mensonge, ces artisans de malheur qui, malgré leur sot orgueil à se donner le mérite de l'invention, ne sont tous, n'en déplaise à leurs adeptes présents et à venir, que de vils et méprisables plagiaires, comme le démontre l'histoire. Ils ont fouillé dans les immondices des sectes pourries de tous les siècles, ou plutôt dans le Protestantisme qui, à lui seul, contient toutes ces immondices. Ils en ont extrait les poisons qu'ils ont élaborés et répandus sous toutes les formes dans les veines du corps social, où leur fermentation, au moment marqué par la justice divine, a produit l'explosion la plus désastreuse, non-seulement pour la France, mais pour le monde entier. Le lecteur attentif et de bonne foi y reconnaîtra la cause des maux affreux qui ont désolé l'Église et tous les gouvernements.

Le premier, celui qui a déclaré plus ouvertement, en France, la guerre à la religion de Jésus-Christ, et ensuite aux rois, qui l'a soutenue avec plus d'acharnement et de plus longs efforts, qui a su inspirer à tant d'autres son implacable haine contre toute autorité divine et humaine, c'est Voltaire. Dès sa plus tendre jeunesse, il annonça tous les penchants qui font les impies et les scélérats. Encore au collége de Louis-le-Grand, une répartie indigne qu'il fit à son professeur de rhétorique lui attira cette apostrophe : *Malheureux, tu seras un jour le porte-étendard de l'impiété!* Jamais prédiction ne fut plus littéralement accomplie. A peine sorti du collége, il ne fréquenta que les hommes les plus corrompus, qui

tenaient leurs séances de débauche et d'impiété à l'hôtel de Vendôme.

A cette école de tous les vices, il fortifia ses funestes penchants à l'incrédulité, à la mauvaise foi, au libertinage le plus effréné. Son père, François Arouet, notaire à Paris, ne pouvant plus supporter la scandaleuse conduite de son fils, qui le déshonorait, prend le parti de le chasser de sa maison : le jeune débauché part pour la Hollande en qualité de secrétaire du marquis de Châteauneuf; là, une intrigue honteuse qu'il noue avec mademoiselle Dunoyer le fait renvoyer à Paris [1]. Rentré chez son père, il en est chassé de nouveau pour son indigne conduite, et, après avoir erré çà et là pendant deux ans, il revient à Paris, où il est mis à la Bastille pour avoir composé une satire révoltante contre Louis XIV, qui venait de mourir. Ce n'étaient là que les premières exhalaisons de sa haine contre les rois.

Sorti de cette prison, il se montre encore plus orgueilleux et plus insolent. Plein de mépris pour sa famille, il change son nom d'*Arouet* en celui de *Voltaire*, qu'il trouve plus sonore et plus propre à satisfaire sa vanité: ayant d'ailleurs la petitesse de croire que, s'il avait été malheureux avec le premier, il pourrait être heureux avec le second : comme si le bonheur ou le malheur de la vie dépendait du nom qu'on porte plutôt que de la conduite qu'on tient ! Ne respectant rien, il attaque indifféremment, dans ses écrits et dans ses conversations, les grands comme les petits, le sacré comme le profane; il se fait partout des ennemis, il suscite des querelles, il

[1] Vie de Voltaire, par M. Lepan.

se fait rouer de coups de bâton, en pleine rue, par les gens du chevalier de Rohan-Chabot qu'il avait insulté; poussant au dernier terme ses insolences, il est de nouveau emprisonné, et, ne pouvant obtenir son élargissement qu'à la condition de sortir de France, il passe en Angleterre.

Pendant cet exil d'environ trois ans, il n'a de commerce qu'avec les hommes les plus irréligieux et les plus corrompus; il dévore leurs plus dégoûtantes productions, où sont également outragés la religion, les mœurs et les gouvernements; et, après avoir puisé à ces sources empoisonnées, il revient en France pour y répandre, comme un dangereux reptile, le venin dont il est rempli.

De retour à Paris, où pendant plusieurs mois il n'osa se montrer publiquement, il n'a pas plutôt appris qu'on avait refusé la sépulture à une comédienne célèbre, Adrienne Lecouvreur, qui était morte comme elle avait vécu, qu'il lance dans le public un libelle où, pour la venger, il en fait une espèce de divinité, et décharge tout le poids de sa haine sur les prêtres, sur les magistrats et sur tout le peuple français. L'autorité en est instruite, et Voltaire, pour éviter un troisième emprisonnement, se retire précipitamment à Rouen, où il demeure sept mois caché dans la maison de Jore, imprimeur. Ainsi, à trente-quatre ans [1], Voltaire avait été chassé deux fois de la maison paternelle, renvoyé de la Hollande, mis en prison, exilé de Paris, maltraité par des valets pour avoir insulté leur maître, remis en prison, exilé de France, et de nouveau forcé de quitter

[1] Vie de Voltaire, par M. Lepan.

Paris. Le reste de sa vie est en butte à mille persécutions qu'il s'attire partout, parce que partout on le regardait comme un ennemi de la société, comme *une brebis infectée, capable de communiquer la contagion à tout ce qui l'approchait*[1]. C'est le pénible aveu que la vérité lui arracha lorsque, écrivant à Cideville le 3 septembre 1733, il dit : *J'ai passé toute ma vie à faire des folies*[2]*; quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritais.* Digne récompense pour un homme imbu dès le berceau de principes irréligieux, élevé dans la licence, ne connaissant aucun frein, esclave de toutes les passions qui avilissent, qui dégradent l'humanité !

Quelle fut la dépravation de ses mœurs ! aucun libertin ne la porta plus loin. Après avoir déshonoré grand nombre de jeunes personnes, il se retire chez madame de Fontaine-Martel, qu'il voit périr misérablement au bout de dix-huit mois, et ose donner lui-même sur leurs infâmes débauches des détails qu'on ne peut lire sans horreur ; une plume honnête se refuse à les retracer. Cet objet de sa brutale passion enlevé, le feu impur qui le dévore lui fait bientôt employer tous les moyens de séduction près de madame la marquise du Châtelet, et cette femme, jeune encore et mère de famille, distinguée par son rang et sa fortune, méprise un époux légitime, et abandonne la cour pour suivre son corrupteur dans les courses vagabondes que lui fait continuellement faire la crainte des châtiments dont il est sans cesse menacé pour

[1] Collini, dans *Mon Séjour auprès de Voltaire.*

[2] N'est-ce pas le comble de la folie de faire, comme on a fait et comme on fait encore, son idole d'un misérable qui, de son aveu, passe sa vie à faire des folies !

ses crimes, et lui offre une retraite assurée dans son château de Cirey, sur les frontières de la Lorraine[1]. Pendant de longues années il continue son commerce scandaleux, ses adultères avec cette femme, qui mourut enfin des suites de leur affreux libertinage. Il s'était formé ce monstrueux système qu'il a prêché toute sa vie par ses discours, ses écrits et sa conduite : *le plaisir est le but universel; qui l'attrape a fait son salut*[2]. Jusqu'en l'âge avancé, où le feu de cette honteuse passion s'amortit, il cherchait d'autres moyens de la satisfaire, et ne rougissait pas de demander à madame de Fontaine de *belles nudités pour ragaillardir sa vieillesse*. Mais il voulait tout ce qu'on pourrait *trouver de plus beau et de plus immodeste au Palais-Royal*[3].

La seule pensée d'un mérite supérieur au sien le révolte; toute préférence donnée à un auteur, quel que soit son mérite, excite son indignation. Un de ses premiers essais poétiques est pour concourir à un prix de l'Académie ; et ce prix décerné à un autre par tous les membres de cette savante assemblée, échauffe sa bile, et lui fait composer une satire dans laquelle il ne ménage ni son vainqueur ni ses juges.

Pour éclipser la gloire d'un auteur dont une pièce venait d'obtenir au théâtre tous les suffrages, il composa sa tragédie d'*Artémise*. Les comédiens l'acceptent ; mais elle n'est accueillie que par les sifflets du public : Voltaire, ne se possédant plus de rage, s'élance de sa loge sur le théâtre, a l'impudence de haranguer les spectateurs, et

[1] Alors la Lorraine était un État souverain.

[2] Lettre à Berger, 10 octobre 1736.

[3] Juin 1757.

obtient enfin comme une grâce qu'on écoute sa pièce jusqu'au bout, puis il la retire du théâtre.

On est indigné de voir, dans ses Commentaires sur les pièces de Corneille, avec quelle injustice il s'acharne à décrier les deux grands hommes de ce nom, Racine même et tant d'autres dont les écrits sont immortels.

Reçu à l'Académie, pendant qu'on discute en sa présence un point de littérature, un des membres, Danchet, soutient un avis contraire au sien ; il l'accable d'injures, qui lui méritèrent cette réponse de M. de Fontenelle : *Vous justifiez bien, Monsieur de Voltaire, la répugnance que nous avons toujours eue à vous admettre parmi nous.* Ce juste, mais trop amer reproche pour un orgueilleux qui n'en pouvait supporter, le détermine sur-le-champ, malgré les longs et pénibles efforts qu'il avait faits pour être admis à l'Académie, à ne plus reparaître dans cette compagnie célèbre, où il s'aperçoit qu'il n'aura jamais le sceptre qu'il prétend tenir partout.

Ayant enfin surmonté, à force de protections et de souplesse, les obstacles qui le tenaient éloigné de la cour, sa jalousie, là comme ailleurs, y fait son supplice ; il voit avec dépit que Crébillon y est admis, qu'on lui donne des préférences, qu'on y fait jouer ses pièces, qu'on le couvre d'applaudissements ; il sait qu'on imprime au Louvre le théâtre de cet auteur, pendant qu'on lui a refusé cet honneur pour un de ses ouvrages ; à ses yeux ce sont autant d'outrages sanglants, il ne peut les supporter, il se retire. Jamais il ne fut possible de louer en sa présence les talents d'autrui sans lui déplaire.

CHAPITRE II.

Avarice de Voltaire; — Ses moyens pour la satisfaire. — Son hypocrisie.

Voltaire assure lui-même[1] n'avoir jamais eu de sa famille plus de quatre mille francs de rente, et cependant ses revenus montèrent jusqu'à cent quarante mille francs : par quels moyens est-il parvenu à cette énorme fortune, dont l'histoire ne nous offre pas d'exemple parmi les hommes de lettres? Par le soin qu'il prit constamment de vivre aux dépens d'autrui; il passa les trois quarts de sa longue carrière chez les autres, où il se faisait très-bien traiter; il n'en sortait que le plus tard qu'il pouvait, et ordinairement lorsqu'il y était forcé; ainsi, après la mort de madame Fontaine-Martel, il osa demeurer plusieurs mois dans sa maison, *où il se trouvait fort bien.*

Par ses spéculations sur les blés. Ce commerce n'aurait pas paru digne d'un philosophe; mais son ingénieuse et avide philosophie lui fournit le secret de le faire sous un nom emprunté; celui de *Dumoulin* lui sert de manteau pour couvrir ses opérations lucratives, si chères à son cœur, toujours brûlant du désir d'amasser.

Par ses usures. Il tenait toujours de fortes sommes disponibles pour les prêter à *gros intérêt*, qui, selon sa tactique raffinée, satisfaisait en même temps son avarice et son ambition; car ce n'était pas aux premiers venus, lors même qu'il y aurait eu de la sûreté, qu'il prêtait,

[1] Lettre à Thiriot, 4 mars 1766.

mais à des hommes distingués par leur rang et par leur crédit, pour s'en faire au besoin de puissants protecteurs, dont il savait bien se servir[1] : aussi voit-on que ses débiteurs étaient les Villars, les Richelieu, les Guise, les d'Estaing, les Guébriant, et beaucoup d'autres auxquels il ne prêtait ses fonds qu'avec l'assurance d'être bien payé. « M. de Brézé est-il solide ? » demandait-il à Moussinot au mois d'octobre 1739. « Cet article mûrement examiné, prenez vingt mille livres chez Michel, et donnez-les à M. de Brézé en rente viagère au denier dix. » Et cette rente lui fut payée pendant quarante et un ans. Il poursuivait avec rigueur la rentrée des intérêts[2]. « M. d'Estaing me doit, et cherche des chicanes pour ne point payer et pour différer le paiement; il faut vite constituer procureur, et plaider. Ne laissons rien languir, s'il est possible, entre les mains des débiteurs. Je vous recommande toujours les Lejean, les Dauneuil, les Villars, d'Estaing, Arouet. » Ce dernier était son frère, auquel il ne faisait pas plus grâce qu'à un autre. La soif de l'or n'a point de parents.

Par ses insignes friponneries avec les libraires. Quelquefois il faisait imprimer ses ouvrages à ses frais, et quand un certain nombre d'exemplaires en était écoulé il vendait le surplus de l'édition à un libraire; puis, à la faveur de quelques légers changements, il en publiait une autre.

Ses infâmes *Lettres philosophiques* lui donnèrent de l'inquiétude. Remplies de principes destructeurs de toute morale, de toute religion, de toute autorité, il craignait, s'il les lançait dans le public, les poursuites de la justice.

[1] Vie de Voltaire, par M. Lepan.

[2] Lettres à Moussinot, juin 1738 et 39.

Ayant tenté, mais en vain, d'obtenir l'autorisation pour les faire imprimer, il vend cet ouvrage à Jore, imprimeur à Rouen, l'assurant qu'il avait obtenu verbalement la permission de le publier: sur cette assurance, Jore imprime les *Lettres philosophiques*, mais qu'il a le soin de mettre à l'écart jusqu'à ce que la permission annoncée lui soit donnée par écrit. Pendant ce temps-là l'auteur en fait faire secrètement une édition à Paris[1]. Les premiers exemplaires qui paraissent éveillent l'attention du gouvernement, qui, après un examen de l'ouvrage impie, le fait brûler par la main du bourreau, et décerne une lettre de cachet contre l'auteur. Peu de jours après, l'édition de Rouen est saisie. Jore, destitué de sa maîtrise, est déclaré incapable d'être jamais imprimeur ni libraire[2]. Ce père de famille, totalement ruiné pour s'être fié à la parole de Voltaire, fit paraître un Mémoire dans lequel il ne craignit pas d'avancer qu'il n'avait été découvert et saisi que sur la dénonciation de Voltaire même. Comment qualifier cette conduite du philosophe [3] ?

Voulant donner une édition complète de ses œuvres, il traite d'abord avec Ledet et Desbordes, imprimeurs-libraires à Amsterdam, puis il traite avec un autre à Rouen, et, après avoir reçu les sommes stipulées dans les deux traités, il sollicite lui-même un ordre de la police qui interdise pour la France l'édition d'Amsterdam[4].

[1] En vain Condorcet ose avancer que Voltaire ignorait cette édition; sa lettre à M. de Formont, 25 mars 1734, donne à Condorcet un démenti formel.

[2] Arrêt du conseil, du mois de septembre 1734.

[3] Ce fut cet imprimeur qui donna, pendant sept mois, l'hospitalité à Voltaire lorsqu'il était poursuivi par la justice. Monstrueuse ingratitude!

[4] Lettre à Cideville, 2 novembre 1731.

Par son adresse à se faire créer des pensions. Quinze cents francs sur la cassette de la reine de France, vingt mille ducats qu'il obtint de l'impératrice de Russie à force de lettres pleines de mensonges et d'adulations, vingt mille francs du roi de Prusse. Pendant son séjour chez ce monarque philosophe, Voltaire s'était fait assurer tant de livres de sucre, de café et de chocolat; mais, par suite de la défaveur où il était tombé, ne recevant plus ces petites fournitures, il faisait vendre les douze livres de bougie qu'on lui donnait par mois, et pour s'éclairer, chez lui, il avait soin, sous différents prétextes, de passer souvent le soir par les salles de l'appartement du roi, et d'emporter chaque fois une des bougies qu'il y trouvait allumées[1].

Obligé de porter le deuil pendant quelques jours, et ne voulant pas faire la dépense d'un habit noir, il emprunta celui de Fromery, négociant; l'habit se trouvant trop large, Voltaire le fit rétrécir, et après s'en être servi le renvoya au négociant, qui ne s'aperçut de la manœuvre que quand il voulut, au bout de quelque temps, remettre son habit. Honteuse lésinerie, qui paraîtrait incroyable dans un homme riche comme Voltaire, si madame Denis, sa nièce, qui intriguait à Paris pour obtenir son retour, ne lui avait pas écrit, en 1754, en réponse aux reproches qu'il lui faisait d'avoir pris de l'argent chez son trésorier : « L'avarice vous poignarde... je n'ai pris de l'argent chez Delaleu que parce que j'ai imaginé à tout moment que vous reveniez... L'amour de l'argent vous tourmente; ne me forcez pas de vous haïr; vous êtes le dernier des

[1] Thiébault, 5e volume, sur le sejour de Voltaire à la cour de Berlin.

hommes par le cœur. » Quelle preuve plus convainquante du sordide intérêt de Voltaire, que ce témoignage d'une nièce constamment occupée à lui rendre tous les services qui étaient en son pouvoir !

Jamais personne n'a porté plus loin que Voltaire l'art toujours avilissant de la flatterie, et cependant toujours employé avec succès. Plein de mépris pour toute autorité, mais désirant gagner la bienveillance de Louis XV, il envoie une pièce de vers au maréchal duc de Richelieu, et, en lui faisant remarquer les endroits qui lui paraissent les plus capables de produire l'impression la plus avantageuse qu'il en attendait, il lui dit [1] : « Vous devriez, Monseigneur, mettre le doigt là-dessus à notre *adorable monarque* [2] : de héros à héros il n'y a que la main. »

Dans toute sa correspondance, même dans ses lettres aux personnes qu'il estimait le moins, ou qu'il haïssait le plus, mais dont il avait besoin, on ne voit que louanges, que protestations de dévouement et d'amitié.

Désire-t-il obtenir quelque chose, il descend jusqu'à la bassesse : témoin, entre mille autres, une comédienne, nommée Clairon : pour l'engager à bien jouer son rôle dans la première représentation d'*Oreste*, qu'il s'agissait de faire réussir, il lui écrivait en janvier 1750 : « Mademoiselle Clairon est suppliée de vouloir bien se trouver demain au foyer ; elle sera le soutien d'*Oreste* si *Oreste* peut se soutenir. Madame Denis lui fait les plus tendres compliments, *et Voltaire est à ses pieds.* » Il lui demande pardon à genoux des insolences dont il a chargé son rôle.

[1] Lettre du 20 juin 1745.

[2] Appeler adorable un roi qu'il déteste, et héros un ministre qu'il méprise souverainement : vil adulateur !

Il est si docile qu'il se flatte que des talents *supérieurs aux siens* ne dédaigneront pas, à leur tour, les observations que son admiration pour mademoiselle Clairon lui ont arrachées. Il est moins attaché à sa propre gloire qu'à celle de mademoiselle Clairon. Quelle bassesse!

Je parlerai plus tard de sa haine contre Dieu; je ne parle en ce moment que de sa haine pour les hommes. Tous les siècles n'avaient pas encore produit d'homme aussi haineux, aussi vindicatif que Voltaire, et l'enfer ne s'est pas montré plus implacable que lui dans ses haines et dans ses vengeances. Il fallait ou l'approuver jusque dans ses plus grands écarts, dans ses plus criantes injustices, dans ses turpitudes, ou l'avoir pour irréconciliable ennemi. Le duc de Sully refuse de se joindre à lui pour venger un outrage qu'il venait de s'attirer par une horrible insolence, ce refus est juste et selon toutes les convenances; n'importe, Voltaire en conçoit le plus vif ressentiment, et pour en tirer toute la vengeance qui était en son pouvoir il efface de *la Henriade* le nom de Sully, et lui substitue celui de Mornay, que nous y voyons aujourd'hui.

Dans sa jeunesse il avait reçu de Jean-Baptiste Rousseau des preuves d'intérêt, d'amitié même, et des avis salutaires dont il ne profita pas. Lui lisant un jour son infâme *Épître à Uranie*, Rousseau la trouva tellement remplie d'horreurs contre tout ce que nous avons de plus saint et de plus sacré, qu'il interrompit Voltaire en lui témoignant son indignation de ce qu'il avait osé s'adresser à lui pour une confidence si détestable, et qu'il le menaça de se séparer de lui à l'instant s'il ne changeait de propos[1].

[1] Lettre de J.-B. Rousseau, 22 mai 1739.

C'en était trop pour mériter la haine de Voltaire, qui, apprenant, peu de temps après, que Jean-Baptiste avait critiqué sa tragédie de *Zaïre*, ne vit plus en lui qu'un ennemi déclaré, qu'il poursuivit à toute outrance pendant toute sa vie[1] et jusque dans le tombeau.

Lorsqu'il fut reçu à l'Académie malgré la répugnance[2] de ses membres, furieux de voir deux satires composées contre lui, il va sur-le-champ solliciter et obtient du lieutenant de police un ordre pour incarcérer l'auteur de ces écrits : mais il ne le connaissait pas; qu'importe, il faut une victime à sa vengeance, et Travenol fils, musicien, lui en servira. Sur un *on dit* qu'il fait circuler les satires, on va pour le saisir dans sa maison : on ne l'y trouve pas; on arrête son père, vieillard de quatre-vingts ans, et on le conduit en prison, d'où il sortit au bout de cinq jours, pendant lesquels l'horrible injustice de Voltaire fut évidemment reconnue.

Travailler comme lui à démolir l'autel et le trône, son œuvre favorite, n'était pas un titre qui mît à l'abri de sa haine si on venait à lui déplaire. Jean-Jacques Rousseau avait osé lui reprocher de corrompre les mœurs par les spectacles qu'il donnait chez lui. « Quoi ! s'écrie Voltaire, un Jean-Jacques, un valet de Diogène... un polisson a l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie !... S'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes[3]. » — « Jean-Jacques me paraît

[1] Épître sur la Calomnie; Discours sur l'Envie.
[2] Expressions du secrétaire perpétuel.
[3] Lettre à Damilaville, 28 juillet 1765.

un charlatan fort au-dessous de ceux qui jouent sur les boulevards; c'est une âme pétrie de boue et de fiel, il mériterait la haine s'il n'était accablé de mépris [1]. » C'est surtout dans son poëme de la *Guerre de Genève* qu'il exhale sa fureur contre Jean-Jacques, et qu'il a la lâcheté d'insulter à son malheur.

Il serait trop long de rapporter tous les effets de sa haine contre d'Arnaud, auquel il fit perdre sa place de secrétaire de Frédéric II; Labaumelle, professeur de belles-lettres, qu'il réussit à faire mettre à la Bastille; Maupertuis, président de l'académie de Berlin, qu'il déchira dans plusieurs pamphlets, mais surtout dans un libelle si infâme que le roi le fit brûler par la main du bourreau... Et c'est ce Voltaire qui ne rougissait pas de dire au comte d'Argental : « J'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres [2]. »

La vengeance, fille de la haine, a pour sœur la cruauté. Celle de Voltaire fut sans bornes; ses ouvrages, et surtout sa correspondance, sont pleins des vœux homicides qu'il ne cessait de former; un volume suffirait à peine pour les rappeler : la suite nous en fournira des exemples frappants; je me borne en ce moment à le représenter aux prises avec Grasset de Genève. Le jeune homme lui communiquant des vers qu'on avait ajoutés au scandaleux poëme de *la Pucelle*, Voltaire s'imagine qu'il en a un exemplaire dans sa poche, et sur-le-champ le prend à la gorge en criant : « Rends, malheureux, rends cette

[1] Lettre à M. de Rochefort, 26 octobre 1766.
[2] Lettre au comte d'Argental, 11 janvier 1768.

infâme *Pucelle*, ou je t'étrangle ! » Le plus féroce barbare n'en ferait pas davantage[1]. Grasset, étant parvenu à se débarrasser de ses mains, s'enfuit en toute hâte. Furieux d'avoir manqué son coup, Voltaire court à Genève, et, ne pouvant rien de plus, il dénonce Grasset, et le fait emprisonner. Quelle philosophie !

La déclaration de guerre faite à la Prusse par la France et trois autres puissances coalisées, en 1757, réveilla toute sa haine contre un officier du roi de Prusse, nommé Freytag, et lui fit écrire, en 1756, au comte d'Argental : « Je ne me soucie pas que la scène soit bien ensanglantée, pourvu que le bon M. Freytag soit pendu, » et en 1758 à Collini : « Si les Français, les Autrichiens, les Russes, les Suédois, ne piquent pas mieux leurs chiens, Freytag aura raison. » Expressions qui seules feraient connaître combien la vie des hommes était peu de chose à ses yeux, si le trait suivant ne décelait pas toute la cruauté de son âme. La lenteur de la guerre ne satisfaisant point son ardent désir de voir le sang couler à grands flots, il invente une machine avec laquelle il répond que six cents hommes de cavalerie détruiront facilement une armée de dix mille hommes[2]. « Essayez, écrivait-il au duc de Richelieu, essayez seulement deux de ces machines contre un bataillon ou un escadron; j'engage ma vie qu'ils ne tiendront pas. » Heureusement le ministre refusa de mettre en usage une machine si meurtrière, dont l'inventeur est cependant le coryphée de la philosophie actuelle, l'éternel prêcheur

[1] Vie de Voltaire, par Duvernet.
[2] 18 juin 1757.

de l'humanité, et dont Condorcet a l'impudence de dire : « On peut le compter parmi le très-petit nombre d'hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion[1]. » Il fallait ces philosophes régénérateurs du monde pour nous apprendre qu'aimer avec passion l'humanité c'est prendre les moyens les plus expéditifs pour la détruire.

Tout le monde connaissant la détestable hypocrisie de Voltaire, je n'en rapporterai ici qu'un trait, parce qu'il est peut-être le plus ignoré, quoiqu'il soit le plus révoltant. C'était toujours à quelque confident choisi qu'il faisait connaître clairement son extrême aversion pour tout ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint. A moins d'être possédé de l'esprit infernal, il est impossible de lire sans frémir[2] cette lettre qu'il écrivait au marquis d'Argens, parfait incrédule, impie achevé : « Très-révérend père en diable et très-cher frère !... souvenez-vous de la parole sacrée que nous nous sommes donnée *dans le caveau de Lucifer*, de ne jamais croire un mot des tracasseries que pourraient nous faire *les esprits immondes déguisés en anges de lumière*, c'est-à-dire les prêtres. » Et c'est peu de jours après cette énergique profession d'impiété, ce serment prêté *dans le caveau de Lucifer* de ne rien croire des célestes vérités qu'enseignent les ministres de Jésus-Christ, que Voltaire, en exil à Colmar, ose, avec son secrétaire qu'il avait engagé à faire le même sacrilége, se présenter à la table sacrée et communier publiquement !!! Y eut-il jamais hypocrisie plus digne de toutes les foudres du ciel et de tous les anathèmes de la terre ?

[1] Vie de Voltaire, par Condorcet.
[2] Mars 1754.

Dans Voltaire l'orgueil fut à la fois la base et le couronnement des horribles passions qui firent de son âme une des plus atroces et des plus scélérates qui fussent au monde. Dans tout le cours de sa vie, il montre un caractère altier, un désir brûlant de paraître et de s'élever au-dessus des autres à quelque prix que ce soit; il traite avec un mépris révoltant les auteurs les plus célèbres et le plus universellement estimés. La Fontaine, qui est le génie le plus original qui ait paru, le poëte de la nature, appelé à juste titre *inimitable*, n'a, selon Voltaire, fait qu'environ trente bonnes fables. Boileau, dont la versification aussi nombreuse que correcte offre un naturel, une fécondité d'imagination, une variété de pensées, une élégance de style, une finesse d'expression et toutes les autres qualités, toutes les grâces qui plaisent, qui attachent et qui lui ont mérité le glorieux nom de *poëte français*, manquait, selon Voltaire, des qualités les plus essentielles à un poëte, *et ne savait parler ni à l'imagination ni au cœur.*

Bossuet, la lumière, l'appui et l'ornement de l'Église de France; Bossuet, ce génie vaste, profond, sublime; Bossuet, l'admiration de tant de furieux sectaires qu'il combattit si victorieusement; Bossuet, dont les écrits immortels n'ont point eu d'imitateurs, a fait, selon Voltaire, des *déclamations capables d'amuser les enfants.* D'après cet outrage grossier, fait à un des plus grands hommes de l'univers, on conçoit que l'indigne philosophe ait fait pleuvoir sur tous ceux qui se sont distingués en quelque genre le mépris, les injures, les sarcasmes, les grossièretés les plus dégoûtantes; on le voit se roulant dans le cercle perpétuel de ces basses et odieuses

expressions de *cuistre*, de *fripon*, de *gredin*, d'*énergumène*, de *polisson*, d'*escroc*, de *chiasse du monde*, de *pédéraste*, de *voleur;* voilà les armes avec lesquelles l'orgueilleux Voltaire prétend dépouiller tous les hommes de la gloire qui leur appartient, et imposer au monde entier l'obligation de reconnaître la souveraine justice des éloges, des louanges qu'il se prodigue sans cesse à lui-même, de faire l'apothéose de toutes ses productions, et de le regarder lui seul comme le littérateur universel, comme le dépositaire du génie de toutes les sciences et de tous les arts [1].

Ainsi élevé, à ses yeux fascinés par le plus étrange orgueil, au-dessus de tout mérite humain qui n'est pas le sien, il a voulu monter plus haut, et dans le plus inconcevable délire s'égaler à Dieu même. Enivré des louanges dont l'accablaient ses admirateurs dans un banquet philosophique : « Ne pensez-vous pas, s'écria-t-il, que j'ai autant d'esprit que Jésus-Christ ? » Dans le ciel, le chef des démons voulut s'égaler à Dieu; sur la terre, le chef des philosophes a la même prétention, et, comme le prince de l'enfer, il se déclare irrévocablement contre Dieu, contre son Christ, contre sa religion, et c'est avec toutes les infamies de l'impudicité, tout le dépit de la jalousie, toutes les lésineries de l'avarice, toutes les ruses de la fourberie, toutes les bassesses de l'adulation, tout le fiel de la haine, tous les artifices de l'imposture,

[1] Et ce fanfaron était l'homme le plus superficiel; il n'avait rien, absolument rien approfondi. Voulant parler de *tout* et sur *tout*, il faisait les plus lourdes bévues, au point de prendre pour un homme le titre d'un livre! Qu'on lise les *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais, à M. de Voltaire;* 3 vol. in-12; on rira tout en s'instruisant.

toutes les fureurs de la vengeance, toute la rage de la cruauté, toutes les noirceurs de l'hypocrisie et tous les attentats de l'orgueil, que Voltaire entreprend cette guerre infernale qu'il a soutenue avec acharnement jusqu'à son dernier soupir.

Un célèbre auteur a fait de Voltaire le portrait le plus vrai et le plus frappant, quand il a dit : « L'anathème « divin fut écrit sur son visage. Allez contempler sa « figure au palais de l'Ermitage.... Voyez ce front « abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cra- « tères éteints où semblent bouillonner encore la luxure « et la haine; cette bouche.... épouvantable courant « d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la « cruelle malice comme un ressort prêt à se détendre « pour lancer le blasphème ou le sarcasme... Semblable « à cet insecte, le fléau des jardins, qui n'adresse ses « morsures qu'à la racine des plantes les plus précieu- « ses, Voltaire, avec son *aiguillon*, ne cesse de piquer « les deux racines de la société, les femmes et les jeunes « gens; il les imbibe de ses poisons, qu'il transmet « ainsi d'une génération à l'autre.... Le grand crime de « Voltaire est l'abus du talent et la prostitution réfléchie « d'un génie créé pour célébrer Dieu et la vertu... Sa « corruption est d'un genre qui n'appartient qu'à lui; « elle s'enracine dans les dernières fibres de son cœur, « et se fortifie de toutes les forces de son entendement; « toujours alliée au sacrilége, elle brave Dieu en per- « dant les hommes. Avec une fureur qui n'a pas d'exem- « ple, cet insolent blasphémateur en vient à se déclarer « l'ennemi personnel du Sauveur des hommes; il ose, « du fond de son néant, lui donner un nom ridicule, et



« cette loi adorable que l'Homme-Dieu apporta sur la « terre, il l'appelle l'*infâme*. Abandonné de Dieu, qui « punit en se retirant, il ne connaît plus de frein. D'au- « tres cyniques étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le « vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en « abreuve; il livre son imagination à l'enthousiasme de « l'enfer, qui lui prête toutes ses forces pour le traîner « jusqu'aux limites du mal... Paris le couronna, Sodome « l'eût banni... Je voudrais lui faire élever une statue... « par la main du bourreau. » *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. 1er, p. 274.

« Ce fut pendant son exil en Angleterre qu'il jura, dit Condorcet, de consacrer sa vie à renverser la religion de Jésus-Christ, et il a tenu parole. »

Quinze cents ans avant lui, un prétendu philosophe, Celse, dont Voltaire a copié les mensonges et les injures contre le judaïsme et le christianisme, avait juré, lui aussi, de détruire la religion de Jésus-Christ, et, malgré le serment de l'impie Celse, cette divine religion n'en a pas moins existé pendant les quinze cents ans qui se sont écoulés jusqu'à Voltaire; et, malgré le serment de l'impie Voltaire, elle n'en existe pas moins en 1852, et n'en existera pas moins jusqu'à la fin des siècles. Pauvres philosophes! ne reconnaîtrez-vous jamais votre impuissance contre le divin fondateur et conservateur du christianisme? Ah! pour troubler cette source de toutes les vertus, il n'y a qu'une âme infectée de tous les vices, comme celle de Voltaire. Ne se croyant cependant pas de force à exécuter seul ce grand œuvre d'iniquité, il s'associa tous ceux qui lui parurent dignes de marcher à sa suite sous l'étendard de l'impiété.



CHAPITRE III.

—

Voltaire fait appel à tous les prétendus philosophes. — Le cynique Rousseau....

Le cynique Rousseau, Jean-Jacques, fils d'un horloger de Genève, combattait alors sous cet étendard horrible; mais naturellement bizarre et farouche, il faisait bande à part. Ce misanthrope, d'abord protestant, embrassa la religion catholique, puis l'abandonna pour revenir à la prétendue Réforme, et fut aussi infidèle dans l'une que dans l'autre. Toutes ses productions sont marquées au coin de la bizarrerie de son esprit; partout il soutient le pour et le contre : il prouve l'existence de Dieu, et il l'attaque; il donne à la religion de Jésus-Christ les plus sublimes éloges, et il l'outrage; il condamne le vice, et il l'approuve; il exalte l'humanité, et il la dégrade; il prêche les devoirs des citoyens, et établit des maximes éversives des gouvernements. Au milieu de ces éternelles contradictions on trouve quelques vérités et une foule d'erreurs, un peu de bien et beaucoup de mal. Sa *Nouvelle Héloïse*, son *Émile*, son *Contrat social*.... sont des sources de corruption, d'impiété, de rébellion, d'anarchie, et ces sources empoisonnées furent pour les révolutionnaires un arsenal qui leur fournit en grande partie des armes pour renverser le trône et l'autel.

Un sophiste de cette force méritait un des premiers rangs dans l'armée impie de Voltaire; mais ce chef

d'athées conjurés ne voulait que des hommes obséquieux, et Jean-Jacques ne l'était pas; que des hommes qui fussent constamment les souples ministres de ses passions, et surtout de sa haine et de sa fureur contre le christianisme. Les principaux furent d'Alembert, bâtard de Destouches, commissaire d'artillerie, et de Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, religieuse défroquée. Elle avait fait profession dans le monastère de Montfleury, près de Grenoble; mais une conduite régulière ne s'accordant pas avec ses honteux penchants, elle abandonna le cloître pour venir à Paris vivre dans la plus affreuse licence. Sa maison était le rendez-vous de tous les hommes corrompus comme elle; il n'y eut pas jusqu'au meurtre qui ne fit partie de leurs orgies philosophiques : Lafresnaye, conseiller au grand conseil, y fut assassiné. De ces horribles débauches vint cet enfant, appelé d'abord Jean-le-Rond, du nom de l'église sur les marches de laquelle il fut exposé, puis surnommé d'Alembert.

Diderot, fils d'un coutelier de Langres, ennemi de toute subordination, critique mordant et plein d'ardeur à répandre toutes les erreurs les plus grossières et les plus funestes; singulier misanthrope, franc original qui, pour faire parler de lui, se promenait dans toutes les villes marquantes, de Saint-Pétersbourg jusqu'à Paris, en robe de chambre et en bonnet de nuit.

Helvétius, fils d'un médecin, avait les plus estimables qualités. Sincèrement attaché au christianisme, il en pratiquait les devoirs avec beaucoup de piété; mais la connaissance qu'il fit de Voltaire fut le naufrage de sa vertu : celui-ci, *brebis infectée, capable de communiquer*

la contagion à tout ce qui l'approche [1], le corrompit au point d'en faire un incrédule, un athée consommé.

Damilaville, qui de militaire devenu commis de bureau fortifia ses médiocres talents par un excès d'impiété, en se déchaînant contre toute espèce de religion.

D'Argens, chambellan du roi de Prusse, dont les ouvrages ne sont pleins que de scandales et de mensonges, d'absurdités et de contradictions.

Condorcet, fougueux républicain même avant la république, porta à son comble la haine contre la religion, contre les prêtres et contre tout ce qui tient au christianisme.

Marmontel, fils d'un tailleur du Limousin, qui, livré fort jeune à la secte philosophique, la servit de tout son pouvoir.

D'Argental, qui, ne pouvant se distinguer par ses talents, mérita du moins le titre d'*âme damnée de Voltaire* par un zèle ardent à colporter ses ouvrages, à servir ses haines et à propager ses principes destructeurs.

Enfin Duvernet, Boulanger, Thiriot et quelques autres composèrent la phalange infernale à la tête de laquelle Voltaire se flatta de remporter la victoire sur le christianisme et de l'anéantir. Il se tenait si assuré du succès que M. Hérault, lieutenant de police, lui disant, plein d'horreur pour ses productions impies: « Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez, vous ne parviendrez pas à détruire la religion chrétienne, » Voltaire eut l'audace de lui répondre : « C'est ce que nous verrons [2]. »

[1] Collini, secrétaire de Voltaire.
[2] Vie de Voltaire, par Condorcet.

Consulté par ses petits philosophes sur la difficulté de répondre à la preuve victorieuse que l'établissement de la religion fournit de sa divinité, il fait cette réponse, qui met au grand jour le but qu'il se proposait : « Je suis las de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. » C'était pour satisfaire cette envie qu'il *avait juré de consacrer tous les jours de son existence à combattre Jésus-Christ et sa religion*, et c'était dans le *caveau de Lucifer* que lui avait été inspirée l'horrible expression qui lui servait de mot du guet pour ses adeptes, et qu'il employait si fréquemment pour leur inspirer sa haine contre le christianisme : *Écrasez l'infâme*, s'écriait-il sans cesse dans sa fureur, *écrasez l'infâme ;* c'est-à-dire écrasez Jésus-Christ, écrasez la religion de Jésus-Christ, écrasez tous ceux qui s'obstinent à adorer Jésus-Christ !!! Monstre d'impiété ! qualifier d'*infâme* Jésus-Christ, le divin bienfaiteur et sauveur du genre humain ! Jésus-Christ, qui est venu arracher le monde aux *ténèbres* de la profonde nuit où il était enseveli, et que n'avaient pu dissiper tous les savants, tous les sages, tous les législateurs de l'antiquité; à l'*idolâtrie* qui dégradait l'homme jusqu'à lui faire adorer le bois, la pierre, les plantes et les plus vils animaux, jusqu'à lui faire attendre des récompenses ou craindre des châtiments de ces vaines idoles qu'il avait lui-même fabriquées; à la *barbarie* qui faisait immoler aux dieux des victimes humaines, et chez le peuple qui se vantait d'être le plus policé de l'univers, le peuple romain, faisait égorger des milliers d'hommes dans ces combats de gladiateurs dont Dieu et la nature étaient à la fois outragés !

Jésus-Christ, qui, par les nouvelles et sublimes vérités qu'il apporte du ciel, redonne au monde, que l'erreur et la corruption menaçaient de faire rentrer dans le chaos, le mouvement et la vie !

Jésus-Christ, dont tous les pas sont marqués par des bienfaits, dont toutes les actions sont des exemples de sainteté, et dont la vie, consacrée tout entière au bonheur de l'homme, finit par un excès de bonté qui force ses plus grands ennemis à lui rendre hommage, et leur fait avouer que *si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu*[1] *!*

Qualifier d'infâme la religion de Jésus-Christ, cette religion auguste qui a fait connaître le seul Dieu véritable, dont l'ignorance enfantait toutes les erreurs, tous les désordres, tous les crimes; qui a montré à l'homme sa céleste origine, la noblesse de son être, la grandeur de ses espérances, et, pour prix de ses travaux, la divine immortalité : cette religion auguste qui règle tous les devoirs, proscrit tous les vices, commande toutes les vertus, et dont la salutaire influence assure aux époux la fidélité, aux pères le respect et l'amour de leurs enfants, aux princes la soumission et le dévouement de leurs sujets, portant ainsi dans la famille et dans l'État l'ordre, la justice, la sécurité, et partout la paix et le bonheur; cette religion auguste « contre la-« quelle les incrédules ne s'élèvent, dit encore Jean-« Jacques[2], qu'en renversant, détruisant, foulant aux « pieds tout ce que les hommes respectent, et par là ils

[1] Rousseau, *Émile*, t. III, p. 165.
[2] *Émile*, t. III, p. 198.

« ôtent aux affligés la dernière consolation de leur mi-
« sère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs
« passions ; ils arrachent du fond des cœurs le remords
« du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore
« d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, di-
« sent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le
« crois comme eux, et c'est à mon avis une grande
« preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. »

Cette religion auguste, dont le code divin, l'Évangile, « a, selon le même Rousseau, des caractères de vérité « si grands, si frappants, si parfaitement inimitables « que l'inventeur en serait plus grand que le héros ; » et qui, de l'aveu de Montesquieu, est le plus beau présent que le ciel pût faire à la terre !

Qualifier d'infâmes les serviteurs de Jésus-Christ, qui par leurs vertus et leur héroïsme ont tant de fois frappé d'étonnement leurs persécuteurs, et fait la gloire de leur patrie, qui s'honore de la vénération, des hommages et du culte qu'elle rend à leurs mérites, à leur sainteté.

Non, ce n'est point sur Jésus-Christ, dont le nom rappelle tous les bienfaits imaginables, et fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers ; non, ce n'est point sur sa religion sacrée, objet de la vénération de dix-huit siècles et source du bonheur des peuples qui l'ont pratiquée ; non, ce n'est point sur ses fidèles serviteurs, exemples vivants des vertus les plus nobles et les plus pures, c'est sur Voltaire blasphémateur que tombe toute l'infamie ; c'est Voltaire blasphémateur que l'univers chrétien a voué à l'exécration, et que le ciel a chargé de ses anathèmes.

Dans la bouche de cet impie forcené et de tous ses

adeptes, *infâme, fanatisme, superstition, erreur, préjugés* sont synonymes, et désignent également Jésus-Christ ou sa religion ; c'est par ces expressions sacriléges qu'ils s'animent réciproquement contre le christianisme. Une fois qu'il se fut livré sans réserve à sa fureur, il était rarement satisfait des efforts que faisaient les autres conjurés pour anéantir la religion ; il leur reprochait avec amertume leur tiédeur à extirper les *préjugés*. « Ah ! frère, écrivait-il au marquis d'Argens, si vous vouliez écraser l'erreur ! frère, vous êtes bien tiède. » « Faites un corps, ameutez-vous, et vous serez les maîtres [1]. »

Le gouvernement venant de prendre des mesures pour arrêter ce torrent d'impiété, qui menaçait de tout entraîner dans son cours fangeux, d'Alembert s'empressa d'en instruire Voltaire et de le rassurer. « On vient de publier une déclaration qui inflige la peine de mort à tous ceux qui auront publié des écrits tendants à attaquer la religion ; mais avec quelques adoucissements tout ira bien, personne ne sera pendu, et la vérité sera dite [2]. » Enhardi par ses premiers succès, comme Satan il se croyait déjà maître du ciel, et semblait entrevoir la chute du trône de l'Éternel. « Dans vingt ans, s'écriait-il, Dieu aura beau jeu [3]. » On frémit en répétant ces horribles blasphèmes.

Pressant vivement d'Alembert de redoubler ses efforts contre le christianisme et contre un de ses plus fermes appuis, les jésuites, celui-ci répondit : « Je ne sais ce que deviendra la religion de Jésus ; mais sa compagnie

[1] A d'Alembert, 17 février 1757.
[2] Avril 1757.
[3] 25 février 1758.

est dans de mauvais draps[1]. » Turgot, que nous verrons plus tard jouer un grand rôle, avait mis au jour quelques écrits où la religion était indignement outragée : Voltaire, en ayant eu connaissance, écrivait ainsi à ses amis : « Si vous avez plusieurs sages de cette espèce dans votre secte je tremble pour l'*infâme;* elle est perdue dans la bonne compagnie[2]. » Et l'année suivante, voulant de plus en plus ranimer le zèle de ses adeptes, il en vient, contre son naturel, jusqu'à leur témoigner de la tendresse : « On embrasse les philosophes, et on les prie d'inspirer pour l'*infâme* toute l'horreur qu'elle mérite : que tous les frères soient unis[3]. » « Courez tous sur l'*infâme* habilement... Ce qui m'intéresse, c'est le progrès de la philosophie et l'avilissement de l'*infâme*[4]. » Comme autrefois le fier Caton, irréconciliable ennemi de Carthage, terminait toutes ses harangues par ces paroles, *delenda Carthago*, il faut détruire Carthage, Voltaire appliquait au christianisme cette expression de la vengeance du cynique Romain, et se plaisait à terminer ainsi ses lettres : « Il faut que les frères (les incrédules) réunis écrasent les *coquins* (c'est-à-dire les chrétiens) ; j'en viens toujours là : *delenda Carthago*[5]. »

Les années, qui amortissent le feu des plus vives passions, ne firent qu'augmenter la haine qu'il portait à la religion et sa véhémence à exciter contre elle tous les impies : « J'ai toujours peur que vous ne soyez pas

[1] 30 mars 1760.
[2] 17 septembre 1760.
[3] Lettre à Damilaville, 8 mai 1761.
[4] Au même, 24 mai 1761.
[5] A Damilaville, 4 février 1762.

assez zélés ; vous enfouissez vos talents, vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous en coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main ? Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi quelque jour ce plaisir ; consolez ma vieillesse[1]. » Étrange consolation ! la seule, si c'en pouvait être une, que puissent éprouver les démons. Il avait en horreur les saints Pères et tous les auteurs qui avaient démontré la divinité de Jésus-Christ et de la religion ; il conjurait tous ses suppôts de travailler à les faire tomber dans le plus souverain mépris.

Nous verrons plus tard avec quelle infernale persistance les nombreux suppôts de Voltaire ont travaillé et travaillent encore, dans l'Université, à déprécier le mérite de tous les écrivains qui ont si victorieusement démontré les sublimes vérités du christianisme, à ridiculiser ces hommes de génie qui, dans le cours de dix-huit siècles, l'ont honoré par leurs travaux, leur courage et leurs vertus.

« La victoire se déclare pour nous de tous côtés, écrivait encore Voltaire à Damilaville en 1765, je vous assure que dans peu il n'y aura plus que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers, défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés (élevés comme lui, qui passait sa vie à faire des folies ; débauchés comme lui, qui ne respirait que l'impu-

[1] 28 septembre 1763.

dicité : voilà qui forme, vraiment, un *corps de braves*, et surtout de *nobles chevaliers*) ; allons, brave Diderot, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damilaville ; courez sus aux fanatiques et aux fripons. Plaignez Blaise Pascal, méprisez Houteville et Abadie (trois célèbres défenseurs du christianisme), autant que s'ils étaient Pères de l'Église. » Dans une lettre précédente, il disait au même : « Engagez tous mes frères à poursuivre l'*infâme* de vive voix ou par écrit, sans lui donner un moment de relâche, et nous verrons s'il est vrai qu'on ne puisse pas détruire la religion chrétienne [1]. » C'est avec cette fureur qu'il accomplissait le serment qu'il avait fait d'écraser, selon Condorcet, le christianisme, selon le conventionnel Mercier, Jésus-Christ, et qu'il aurait voulu, comme il disait à d'Alembert en 1761, mourir sur un tas de bigots [2] immolés à ses pieds, pourvu que le christianisme fût anéanti.

Que les partisans de Voltaire se plaisent encore, par ignorance ou par hypocrisie, à donner un sens moins odieux à l'*infâme*, au *monstre*, au *fanatisme ;* il n'en est pas moins démontré et universellement reconnu que par ces expressions il désignait Jésus-Christ, qu'il se proposait d'avilir, et sa religion, qu'il voulait détruire.

[1] Lettre à d'Alembert, faisant allusion à la réponse qu'il avait faite à M. Hérault, et que nous avons citée.

[2] Tout le monde sait que *bigot*, *dévot*, *chrétien* sont synonymes dans le langage de Voltaire, comme on le voit par toute sa correspondance ; ainsi, dans sa lettre à Thiriot du 4 mars 1769, en lui annonçant un manuscrit contre la religion, il lui dit que, s'il éprouvait des difficultés pour le faire imprimer, il serait aisé de substituer les mots de *probité* à *piété* et de *dévot* à *bigot*, et qu'il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

CHAPITRE IV.

Indignes moyens qu'emploie Voltaire.

Ses moyens d'exécution sont si honteux et si révoltants, qu'il serait incroyable qu'un homme eût pu les employer, si on ne savait de quels travers est capable un esprit qui abandonne la vérité, et à quels excès peut se porter un cœur corrompu. Le premier est le mensonge et la calomnie.

Personne n'a professé plus que Voltaire le respect pour la vérité, et personne n'a outragé aussi constamment que Voltaire la vérité; à l'entendre, c'est toujours la vérité qui lui met la plume en main, et toujours il laisse tomber sa plume entre les mains du mensonge. Dans ses ouvrages, ce ne sont que citations fausses, calomnieuses; il est impossible d'abuser plus étrangement de la crédulité de ses lecteurs : les ignorants en sont dupes, ceux qui sont instruits en sont indignés. Nous avons vu des hommes que le feu des passions avait égarés, mais qui, ramenés à des idées plus saines par la maturité de l'âge et par la réflexion, avaient trouvé dans les mensonges de Voltaire un pressant motif de revenir à la vertu; ils n'avaient pu refuser plus longtemps leurs hommages à une religion qu'ils ne voyaient jamais attaquée qu'aux dépens de la vérité. Nous trouvant un jour avec cinq ou six voyageurs, l'un d'eux nous avoua qu'après avoir été longtemps éloigné de la vérité, il y avait été ramené par la lecture des ouvrages de Voltaire,

parce qu'il n'y découvrait que contradiction et mensonge ; d'où il avait conclu qu'il ne pouvait se fier à un homme qui soufflait sans cesse le chaud et le froid.

Dans ses *Mélanges historiques*, Voltaire s'étend longuement sur les mensonges imprimés ; il en suppose à tous les auteurs, même les plus véridiques, et dans ces seuls Mélanges, il entasse mensonges sur mensonges, mais si odieux et si horribles qu'ils font dresser les cheveux à la tête. Il termine ce tissu de faussetés, d'anecdotes forgées dans son cerveau, d'impostures et de calomnies atroces, par un exposé des conspirations contre les peuples, et c'est là qu'il y a plus de mensonges que de lignes, c'est là qu'il charge le peuple juif, parce que c'était le peuple de Dieu, de toutes les cruautés dont n'aurait pas été capable la nation la plus barbare qu'on puisse supposer ; qu'il accuse Dieu même de les avoir commandées, d'avoir fait exécuter des meurtres sans nombre, et pourquoi? pour une faute légère, même pour un mot mal prononcé.

C'est là qu'il métamorphose en scélérats et en tyrans, les plus vénérables et les plus saints personnages, qu'il leur prête les actions les plus indignes, les plus criminelles; qu'il fait paraître sur la scène des hommes qui n'existèrent jamais; qu'il en fait revenir d'autres cent ans après leur mort, qu'il les charge des plus sanglantes et des plus monstrueuses exécutions; c'est là que des croisés il fait des armées de bourreaux qui, conduits contre les Turcs, comme tout le monde sait, allaient, selon lui, pour égorger les Juifs, et qui, comme il l'affirme dans son *Histoire générale*, s'étant emparés de Constantinople, portèrent partout le ravage, pillèrent le temple de Sainte-Sophie, et dansèrent ensuite dans le sanctuaire de ce

même temple avec des prostituées ! Cette horrible imputation ayant porté un historiographe de France (l'abbé Velly) à demander à Voltaire où il avait déterré cette monstrueuse anecdote : « Qu'importe, répondit l'impudent menteur, que cette anecdote soit vraie ou fausse ; quand on écrit pour amuser le public, faut-il être scrupuleux à ne dire que la vérité ? J'abandonne aux bénédictins la critique et les recherches dont le monde savant fait une loi à l'historien ; pour moi, il me suffit d'intéresser et de charmer mes lecteurs ; d'ailleurs, de l'avis de mon médecin, il faut une transpiration à mon esprit comme à mon corps, et aussitôt que je l'ai provoquée par le café, je m'empresse d'en faire part à mes amis les Français, auxquels il faut plus d'historiettes que d'histoires pour les servir dans leur genre[1]. » Sa tête échauffée par le café est donc la source d'où coulent les historiettes mensongères qui doivent bien suffire pour contenter des Français ; et des Français, sans compter les niais des autres contrées de l'Europe, sont, disons le mot, assez bêtes pour se laisser prendre aux grossiers mensonges de ce vil imposteur !

Ses *Lettres philosophiques* et ses autres productions impures fourmillent également de mensonges grossiers, de noires calomnies, qu'il fait toujours retomber sur Jésus-Christ, sur sa religion sainte, sur ses mystères ; et quand il les a avancés avec une effronterie sans exemple, il s'écrie d'un air de triomphe : *Cela n'a pas besoin de preuves, rien n'est plus certain, c'est une chose démontrée.* Le plus grand nombre des lecteurs, qui

[1] Lettre à une dame de ses amies, en 1766.

n'ont fait aucune étude solide, qui ne connaissent point ou que très-superficiellement l'histoire, prennent ces mensonges insignes pour autant de vérités, s'enivrent de mépris et de haine pour ce qui mérite toute leur estime et leur respect le plus profond, et deviennent incrédules, impies, sans s'en apercevoir.

Ce n'était point assez pour Voltaire d'employer constamment cet art de mentir, qui a toujours été regardé comme le plus affreux, comme la peste de la société, et comme le plus déshonorant, puisqu'il est une preuve certaine de l'avilissement et de la faiblesse de celui qui se rend coupable de ce vice; mais il commande à tous ses adeptes de marcher sur ses traces, de mentir comme lui, c'est-à-dire « non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours... Mentez, mes amis, mentez; je vous le rendrai dans l'occasion[1]. »

A cet ordre, tous les petits prétendus philosophes se rangent avec empressement sous les étendards de leur chef, comme les anges rebelles sous ceux de Satan, se disputent le triomphe dans la guerre contre la vérité, et, par leurs efforts constants à la combattre, se rendent les *dignes enfants du diable, qui est le père du mensonge*[2].

Les revers auxquels l'exposait l'impression de ses abominables ouvrages le faisaient sans cesse recourir à la duplicité et au mensonge. « Dès qu'il y aura le moindre danger, écrivait-il à d'Alembert, je vous prie en grâce de m'avertir, afin que je désavoue l'ouvrage dans tous les papiers publics *avec ma candeur et mon innocence ordinaires*. » (Lettre du 16 septembre 1764.)

[1] Lettre à Thiriot, 21 octobre 1736.

[2] Évangile selon S. Jean, chapitre VIII, verset 44.

On comprendra, par le seul trait suivant, jusqu'à quel point il portait l'audace dans ces circonstances : ayant composé sa tragédie de *Saül et David*, pièce qui est une horreur beaucoup plus impie et plus abominable que *la Pucelle*, il commence par l'attribuer à un autre, puis il écrivit au comte d'Argental : « On prétend que notre ami Fréron, très-attaché à l'*Ancien Testament*, a fait imprimer la facétie de *Saül et David*, qui est dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas faite pour le théâtre de Paris. J'envoie au frère Damilaville un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes : Ayant appris que l'on débite à Paris sous mon nom et sous le titre de Genève je ne sais quelle farce intitulée, dit-on, *Saül et David*, je suis obligé de déclarer que l'éditeur calomnieux de cette farce abuse de mon nom ; qu'on ne connaît point à Genève cette rapsodie, qu'un tel abus n'y serait pas toléré, et qu'il n'y est pas permis de tromper ainsi le public [1]. » Telles étaient ses manœuvres ; et on peut être dupe au point de lire sans défiance un semblable imposteur !...

Pour propager et faire fructifier ses impostures, il fallait en remplir des milliers de volumes, et les répandre dans toutes les classes de la société ; c'est le second moyen des ennemis de la religion. Encouragés, soutenus par Voltaire, tous font des efforts incroyables pour composer des ouvrages où se le disputent le mensonge, la calomnie, le dénigrement, la diffamation. Chaque jour voit éclore de nouvelles productions qui enchérissent sur les précédentes pour l'impiété. Voltaire seul en enfante un nombre

[1] Lettre du 14 août 1763.

prodigieux, en vers, en prose, sur l'histoire, sur la physique, sur la littérature, sur la politique..... Point de matières qu'il n'ait traitées, mais en faisant partout des bévues impardonnables, et partout se montrant constamment acharné contre le christianisme; sa fureur pour le détruire ne faisait que s'accroître : dès qu'il avait un moment de relâche, il songeait à porter le dernier coup à l'*infâme*[1].

Le temps n'étant pas encore arrivé où les mauvais livres pouvaient impunément paraître, il avait été forcé par autorité supérieure de quitter la capitale. Retiré à Ferney, château qu'il avait bâti avec ses usures et ses rapines, il en fit un atelier d'impiété. Il apprend aux adeptes qui l'entourent, tantôt à cacher adroitement le venin de leur pernicieuse doctrine, tantôt à le laisser paraître, mais toujours de manière à pouvoir infecter les lecteurs, et à produire les fruits de corruption qu'ils en attendaient. Infatigable comme le lion rugissant dont parle le prince des apôtres, Voltaire entretenait en même temps une correspondance très-active et très-suivie avec d'Alembert, qui, résidant à Paris, secondait parfaitement ses efforts contre la religion; avec le roi de Prusse, qui écrivait lui-même et faisait écrire par les prétendus philosophes qu'il avait à sa cour les horreurs les plus révoltantes; avec tous les hommes gangrenés répandus dans la France et dans les différentes parties de l'Europe, les pressant, les conjurant d'avilir l'*infâme*.

Le baron d'Holbach, Allemand de naissance, homme sans foi, sans loi, sans mœurs, et qui s'était établi à

[1] Lettre à Damilaville, 1764.

Paris, fut un de ceux qui répondirent le mieux à l'appel de Voltaire: mortel ennemi de l'autel et du trône, athée fanatique au suprême degré, il réunissait chez lui tous ceux qui partageaient ses horribles dispositions, et sa maison devint un antre où se cachaient tous les monstres qui voulaient détruire la vigne du Seigneur. Ce fut là que, pendant vingt-trois ans, et sans que le gouvernement en eût connaissance avouée (car les perfides ministres du roi le savaient et favorisaient les clubistes), ils composèrent une foule d'ouvrages qui surpassèrent en impiété tout ce qui avait paru jusque alors de plus impie.

M. Leroy, académicien et lieutenant des chasses de Louis XVI, était secrétaire de ce comité infernal. Épouvanté des suites effroyables qu'il commençait à entrevoir, rongé de remords d'avoir contribué aux malheurs qui lui paraissaient inévitables, le renversement de toute autorité, il fit cette révélation importante :

« Cette société était une espèce de club que nous « avions formé entre nous philosophes, et dans lequel « nous n'admettions que ceux dont nous étions bien « sûrs. Nos assemblées se tenaient régulièrement à « l'hôtel du baron d'Holbach. De peur qu'on en soup- « çonnât le but, nous nous donnâmes le nom *d'éco- « nomistes ;* nous créâmes Voltaire, quoique absent, pré- « sident honoraire et perpétuel de la société : nos « principaux membres étaient d'Alembert, Turgot, « Condorcet, Diderot, La Harpe et ce Lamoignon, « garde des sceaux, qui, lors de sa disgrâce, s'est tué « dans son parc. Voici quelles étaient nos occupations : « la plupart de ces livres que vous avez vus paraître « depuis longtemps contre la religion, les mœurs et le

« gouvernement, étaient notre ouvrage ou celui de quel-
« ques auteurs affidés ; tous étaient composés par les
« membres ou par les ordres de la société. Avant d'être
« livrés à l'impression, tous étaient renvoyés à notre
« bureau : là nous les révisions, nous ajoutions, nous
« retranchions, nous corrigions, suivant que les cir-
« constances l'exigeaient. Quand notre philosophie se
« montrait trop à découvert pour le moment ou pour
« l'objet du livre, nous y mettions un voile ; quand
« nous croyions pouvoir aller plus loin que l'auteur, nous
« parlions aussi plus clairement ; enfin, nous faisions
« dire à ces écrivains tout ce que nous voulions : l'ou-
« vrage paraissait ensuite sous un titre et un nom que
« nous choisissions pour cacher la main d'où il partait.
« Ceux que vous avez crus des œuvres posthumes, tels
« que *le Christianisme dévoilé* et divers autres attribués
« à Fréret, à Boulanger après leur mort, n'étaient pas
« sortis d'ailleurs que de notre société.

« Quand nous avions approuvé tous ces livres, nous
« en faisions tirer d'abord sur papier fin ou ordinaire un
« nombre suffisant pour rembourser les frais d'impres-
« sion, et ensuite une quantité immense d'exemplaires
« sur le papier le moins cher. Nous envoyions ceux-ci
« à des libraires ou à des colporteurs, qui, les recevant
« pour rien, ou presque rien, étaient chargés de les
« répandre ou de les vendre au peuple au plus bas prix.
« Voilà ce qui a changé ce peuple et l'a conduit au point
« où vous le voyez aujourd'hui (alors la révolution était
« commencée) ; je ne le verrai pas longtemps, j'en
« mourrai de douleur et de remords [1]. »

[1] Baruel, sur le Jacobinisme, t. 1er, p. 262.

C'est ainsi qu'on préparait à l'ombre le poison mortel qu'on voulait répandre parmi les peuples. Mais ces écrits particuliers, quelque nombreux et quelque abominables qu'ils fussent, ne remplissaient point entièrement les vues sacriléges des philosophes ; ils auraient voulu un ouvrage qui seul eût renfermé toutes les erreurs et tout le venin de l'impiété. D'Alembert en conçut le plan, et l'annonça sous le titre pompeux d'*Encyclopédie*. Dans cet ouvrage devaient se trouver toutes les connaissances possibles ; dangereuse amorce, mais qui, adroitement présentée, devait séduire un si grand nombre de lecteurs. Tous les impies s'empressent de mettre la main à l'œuvre, et, pour couvrir leurs desseins pervers, ils s'associent quelques auteurs respectables, qui fournissent pour l'immense entreprise des articles favorables à la religion, mais dont la vérité se trouve combattue et outragée dans d'autres articles auxquels les incrédules ont soin de renvoyer. Voltaire, ayant trouvé l'article *Enfer* traité à peu près comme il devait l'être selon la vérité, en fut indigné ; mais d'Alembert l'apaisa en lui disant : « Il y a d'autres articles moins au jour où tout est réparé [1]. » Même réponse à une même plainte sur l'article *Bayle*. En parlant de cet auteur impie, il est dit : « Heureux s'il avait plus respecté la religion et les mœurs ! » — « J'ai lu avec horreur ces mots, s'écria Voltaire ; eh ! que vous m'avez constristé ! il faut que le démon de Jurieu vous ait possédé dans ce moment-là. Vous devez faire pénitence toute votre vie de ces deux lignes ; qu'elles soient mouillées de vos larmes [2]. » Peut-on concevoir un plus

[1] Lettre du 21 juillet 1757.
[2] Lettre du 2 octobre 1764.

haut degré de fureur contre la religion ! « Vous me faites, répond d'Alembert, une querelle de Suisse au sujet du Dictionnaire de Bayle... Qui ne sait que dans le maudit pays où nous sommes[1], ces sortes de phrases sont style de notaire, et ne servent que de passe-port aux vérités (c'est-à-dire aux impiétés) qu'on veut établir ailleurs? » Puis, par ces soins et ces ruses, cette vaste compilation est devenue l'arsenal où se trouvent ramassées toutes les armes des anciens et des modernes ennemis de la religion, le dépôt de toutes les erreurs, de tous les sarcasmes, de toutes les sottises, de tous les blasphèmes. Aussi, pour faire réussir le projet d'anéantir le christianisme, Voltaire mettait-il ses espérances dans l'*Encyclopédie*[2].

D'Alembert, qui en était un des ardents collaborateurs, avait la même confiance, et, au comble de sa joie sacrilége, il la témoignait ainsi à Voltaire : « Écrasez l'*infâme*, me marquez-vous sans cesse; eh! mon Dieu, laissez-la se précipiter d'elle-même; elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc, médecin de Louis XV? Ce ne sont pas les jansénistes qui tuent les jésuites; c'est l'*Encyclopédie*, mordieu, c'est l'*Encyclopédie*[3]. Il pourrait bien en être quelque chose, et le maroufle d'Astruc est comme Pasquin, il parle quelquefois d'assez bon sens : pour moi, qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant de leur belle mort l'année prochaine après avoir fait périr cette année les jésuites de

[1] Paris, où l'on s'opposait encore aux écrits contre la religion.

[2] Lettre à Damilaville, 13 mai 1764.

[3] Alors comme à présent, sous le nom de jésuites, on entendait tout le clergé.

mort violente, la tolérance s'établir (c'est-à-dire la proscription), les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et l'*infâme* écrasée sans qu'on s'en aperçoive[1]. » Tels étaient donc les effets qu'ils attendaient de l'*Encyclopédie* et de tous les autres ouvrages antichrétiens.

Ils mettaient encore plus d'ardeur à multiplier et à répandre ces productions empoisonnées qu'à les composer. Voltaire en prenait tous les moyens possibles; il frappait à toutes les portes; il écrivait au roi de Prusse : « Ne pourriez-vous pas, sire, sans vous compromettre, « faire encourager quelques libraires de Berlin à les « imprimer et à les faire débiter en Europe à un bas « prix qui en rende la vente facile[2]? Ce roi incrédule lui répondit le 5 du mois suivant : « Vous pouvez vous « servir de nos imprimeurs selon vos désirs; ils jouissent « d'une liberté entière, et comme ils sont liés avec ceux « de Hollande, de France et d'Allemagne, je ne doute « pas qu'ils n'aient des voies pour faire passer des livres « où ils jugent à propos. »

Voltaire usa largement de cette autorisation du roi prussien; il fit imprimer une prodigieuse quantité de ces ouvrages impies; il en distribua lui-même dans toutes les campagnes qui l'environnaient et partout où il lui fut possible d'en faire parvenir : ses adeptes imitèrent son exemple, et comme lui, ne se bornant pas à les répandre eux-mêmes, ils en envoyaient des ballots à des marchands forains, à des colporteurs qui en remplissaient toutes

[1] Lettre à Voltaire, 4 mai 1762.
[2] Lettre du 15 avril 1767.

les provinces au plus bas prix, le plus souvent à dix sous le volume, et quelquefois pour rien, comme nous l'avait précédemment appris Voltaire écrivant ainsi à Helvétius : « On oppose au *Pédagogue chrétien* et au « *Pensez-y bien*, livres qui faisaient autrefois tant de « conversions, de petits livres philosophiques qu'on « a le soin de répandre partout adroitement : ces petits « livres se succèdent rapidement les uns aux autres ; « on ne les vend point, on les donne à des personnes « affidées qui les distribuent à des jeunes gens et à des « femmes [1]. »

Ce fut ainsi que l'Europe se trouva en peu de temps inondée de livres infâmes qui faisaient perdre aux peuples la foi, les mœurs et le respect pour toute autorité.

Ils ne bornèrent pas leur zèle fanatique à répandre ces livres impies; ils s'employèrent de tout leur pouvoir à procurer des maîtres corrompus pour les enseigner à la jeunesse et lui inculquer les pernicieuses maximes dont ils étaient remplis. Voltaire chargea d'Alembert de cette partie, qui lui paraissait si importante pour accélérer la ruine de l'*infâme*. Comme chef, il lui donna sa mission lorsqu'il lui écrivit le 2 septembre 1762 : « Tâchez de « votre côté d'éclairer la jeunesse autant que vous le « pourrez. » D'Alembert remplit sa mission avec une ardeur égale à sa haine contre le christianisme; il plaça dans les campagnes un très-grand nombre de maîtres qui, au lieu du catéchisme, apprenaient aux enfants à blasphémer Jésus-Christ, à mépriser sa religion, à se moquer de leurs curés et à les tourner en ridicule. Nous

[1] 28 août 1763.



verrons, dans la suite, comment les agents de l'Université continuent avec une ardeur toujours croissante à inculquer à la jeunesse le même mépris pour tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré.

D'Alembert ambitionnait surtout de corrompre les enfants des riches, des seigneurs et des princes, pour assurer à la tourbe philosophique de puissants protecteurs; et ce fut ce moyen qui, plus que tous les autres, accrédita leur monstrueux système, et lui fit faire des progrès effrayants. Aussi avons-nous vu, quand la révolution de 1789 éclata, que toute la haute classe était gangrenée d'impiété.

Un simple professeur d'histoire ou plutôt de mensonges et de calomnies, envoyé par le comité directeur de Paris jusqu'en Allemagne, s'appliqua tellement à couvrir de mépris l'Église et ses ministres, que ses plus vénérables pontifes n'étaient plus appelés que d'*obscurs fanatiques*, des *phraseurs crossés ou sans mitres, avec un capuchon ou sans capuchon*; et ces ignobles et avilissantes expressions paraissent si admirables à d'Alembert, qu'il s'en félicitait en écrivant à Voltaire : « Voilà, mon cher philosophe, ce qui a été prononcé à Cassel le 8 avril, en présence de Mgr le landgrave de Hesse-Cassel, de six princes de l'Empire et de la plus nombreuse assemblée, par un professeur d'histoire que j'ai donné à Mgr le landgrave. » Voltaire lui répondait que, « malgré les obstacles que l'autorité mettait dans certains endroits aux progrès de leur philosophie, elle commençait à monter sur les trônes, et serait bientôt toute-puissante; déjà nous avons pour nous l'impératrice Catherine, le roi de Prusse, le roi de Danemark, le reine de Suède

et son fils, beaucoup de princes de l'Empire et toute l'Angleterre (y compris même l'empereur Joseph II[1].) »

CHAPITRE V.

Ils travaillent à gagner de puissants protecteurs. — Leur rage contre les Jésuites.

La France manquait à leur triomphe, et cette conquête était l'objet de leurs vœux les plus ardents[2]. Ils y travaillaient avec un concert d'efforts, d'astuce et de bassesse qui ne pouvait manquer de franchir quelques-unes des barrières qui jusque-là les avaient arrêtés. Ne pouvant faire asseoir leur impiété sur le trône, ils réussirent du moins à la faire rapprocher des premiers degrés : quelle joie pour ces corrupteurs lorsqu'ils trouveront enfin de la protection dans un ministre du roi ! M. Amelot, qui à l'extérieur gardait encore les convenances que le temps rendait nécessaires, les favorisait sous main ; il avait des rapports assez intimes avec Voltaire, qui, de la cour de Berlin, où il était alors retiré,

[1] Lettre du 23 novembre 1770.

[2] Ils devaient laisser quelque chose à faire à leurs successeurs les révolutionnaires, qui se chargeraient d'accomplir plus tard le grand œuvre d'iniquité; le temps n'en était pas éloigné.

Il est maintenant arrivé. Le débordement des crimes enfantés par l'impiété ne connaît plus de bornes : la mesure est comblée, et le Dieu tout-puissant va bientôt faire éclater sa vengeance. Malheur aux auteurs de l'impiété ! malheur aux peuples qui leur ont prêté l'oreille, et se sont laissé séduire par leurs doctrines perverses !

lui écrivait confidentiellement tout ce qu'il pouvait découvrir des intentions de Frédéric II, roi de Prusse; il crut si bien pouvoir confier à ce ministre ses funestes projets, qui étaient aussi contre l'Église, qu'il lui écrivait en 1743 : « Dans le dernier entretien que j'eus avec sa « majesté prussienne, je lui parlai d'un imprimé qui « courut il y a six semaines en Hollande, dans lequel « on propose des moyens de pacifier l'Empire en sécu- « larisant des principautés ecclésiastiques en faveur de « l'empereur et de la reine de Hongrie. Je lui dis que « je voudrais de tout mon cœur le succès d'un pareil « projet; que c'était rendre à César ce qui appartient « à César; que l'Église ne devait que prier Dieu et les « princes; que les bénédictins n'avaient pas été institués « pour être souverains, et que cette opinion dans laquelle « j'avais toujours été, m'avait fait beaucoup d'ennemis « dans le clergé : il m'avoua que c'était lui qui avait fait « imprimer le projet; il me fit entendre qu'il ne serait « pas fâché d'être compris dans ces restitutions que les « prêtres doivent, dit-il, en conscience aux rois, et « qu'il embellirait volontiers Berlin du bien de l'Église. « Il est certain qu'il veut parvenir à ce but, et ne pro- « curer la paix que quand il verra de tels avantages. « C'est à votre prudence à profiter de ce dessein secret, « qu'il n'a confié qu'à moi. »

Voltaire reconnaissait donc dans M. Amelot assez de prudence, c'est-à-dire assez d'irréligion pour profiter du dessein secret de dépouiller l'Église; mais ce ministre, s'étant retiré des affaires, eut pour successeur dans son ministère un homme beaucoup plus dévoué aux sophistes. Lié avec Voltaire depuis l'enfance, et partageant sa

haine pour la religion, le marquis d'Argenson, arrivé au pouvoir, protégea autant qu'il lui fut possible son condisciple d'impiété; il entra dans toutes ses vues hostiles contre le christianisme; il adopta, rédigea même ses plans destructeurs, dont l'exécution pour être retardée n'en devait être que plus terrible; il favorisa la circulation de ses pernicieux ouvrages, qui, préconisés par ses nombreux affidés, se répandaient plus que jamais en France. Ces productions licencieuses et désorganisatrices excitant l'amour de la nouveauté et flattant les passions, ces deux mobiles si puissants sur le cœur humain, trouvèrent dans toutes les classes et surtout parmi les grands et les magistrats des hommes qui les accueillirent avec enthousiasme, en sucèrent le poison sans prévoir, du moins pour le grand nombre, les cruels effets qu'elles devaient produire, admirèrent leur auteur et en firent leur idole. De là ses nombreux partisans à la cour comme en province : une favorite toute-puissante, après avoir été longtemps son ennemie, devint une de ses plus ardentes protectrices; madame de Pompadour trouvait comme tant d'autres dans l'*Épître à Uranie*, et dans plusieurs pièces aussi dégoûtantes, le scandaleux déréglement de ses mœurs, trop hautement autorisé et encouragé pour ne pas aimer celui qui enseignait ces maximes commodes, ces maximes qui aident si puissamment à secouer le joug de toute morale et de toute religion; cette femme corrompue lui procura par son crédit sans bornes, et en faisant beaucoup valoir une pièce que l'auteur même ne jugeait pas digne de l'impression, une charge de gentilhomme de la chambre du roi, le titre d'historiographe de France, quoiqu'il en fût

plutôt le calomniateur que l'historien, et enfin, ce qu'il ambitionnait le plus, la protection de la cour, protection qui devint beaucoup plus puissante et plus sûre par l'entrée du duc de Choiseul au ministère. Audacieux, remuant, séditieux, et par-dessus tout impie consommé, Choiseul ne méditait que révolutions dans les esprits des peuples comme dans les États des rois. Sa haine pour la religion était si profonde et son insolence si grande, qu'il ne rougit pas d'écrire au vertueux dauphin, et précisément parce qu'il était vertueux : « Je pourrai avoir le malheur d'être votre sujet, mais je n'aurai jamais celui d'être votre serviteur [1]. » C'était là l'homme de Voltaire, qui, avec la protection de cet indigne ministre et de la voluptueuse marquise de Pompadour, se crut capable de tout exécuter, et, dans la joie de son âme, il s'écriait : « Vive le ministère de France ! vive surtout M. de Choiseul [2] ! »

Le temps de porter les derniers coups à la religion lui parut arrivé ; il ne s'agissait plus que de renverser ses appuis ; mais, ne pouvant les saper tous à la fois, il fallait démolir pièce à pièce l'édifice sacré, et le faire ainsi crouler. La première colonne qu'on entreprit d'abattre fut la société des jésuites ; ces religieux étaient l'objet de la haine de tous les prétendus philosophes, parce qu'ils s'opposaient à leurs desseins pervers, et de la toute-puissante marquise de Pompadour, parce qu'un d'entre eux avait voulu l'obliger, avant de l'admettre aux sacrements, à renoncer à tout commerce criminel. Outrée

[1] Langage horrible, alors nouveau, mais devenu la devise de tous les révolutionnaires passés et présents.

[2] Lettre à Marmontel, 2 décembre 1767.

de dépit, elle avait juré leur perte, et, comme une autre Hérodias, elle aurait voulu se faire apporter la tête du dernier des jésuites. Assurée d'être soutenue, la meute philosophique se lance sur eux, et les déchire en mille manières : Voltaire, par ses pamphlets, les traîne dans la boue, et répète avec complaisance qu'il voudrait jeter dans la mer le dernier jésuite ayant au cou le dernier des jansénistes ; d'Alembert compose leur prétendue histoire ; La Chalotais[1] présente ses *Comptes rendus ;* Pasquier crie d'une voix de tonnerre qu'ils doivent être exterminés ; Chauvelin allume le feu par les plus violentes déclamations ; tous les sophistes subalternes, comme de vils échos, répètent le cri de fureur des chefs. Les membres du parlement de Paris s'assemblent, se concertent ; mille bouches les accusent, les chargent de crimes, et, exemple unique dans les annales du monde, dans toutes ces accusations pas un mot de vérité, dans toutes les charges pas une allégation qui ne fût inventée, et bientôt démontrée fausse et calomnieuse : il n'est pas jusqu'à Voltaire lui-même qui, malgré sa fureur contre les jésuites, ne les disculpe de l'horrible attentat de Damiens sur la personne de Louis XV, qu'on s'efforçait de leur imputer comme un moyen infaillible de les perdre. « Mes frères, écrivait-il à Damilaville, vous devez vous « apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites ; mais « je soulèverais la postérité en leur faveur si je les « accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les

[1] Il paraît que la ville de Rennes fut autrefois, comme maintenant, fertile en avocats ennemis des jésuites, c'est-à-dire de tous les prêtres ; car aux yeux de ces messieurs c'était, comme c'est encore, la même chose.

« ont justifiés : je ne serais qu'un vil écho des jansé-
« nistes [1] si je parlais autrement [2]. »

Il n'avait pu également se défendre d'un sentiment d'indignation en apprenant le supplice du P. Malagrida, vieillard de soixante-quinze ans, universellement vénéré pour ses éminentes vertus, et que l'infâme Pombal avait fait brûler vif à Lisbonne sous prétexte d'une conspiration que ce scélérat avait lui-même fabriquée. « *Dans cette affaire*, dit Voltaire, *l'excès du ridicule et de l'absurdité est joint à l'excès de l'horreur.* »

Des magistrats, des auteurs distingués vengèrent la vérité en démontrant l'innocence des jésuites, et, pour toute réponse aux faits nombreux, aux témoignages convaincants, aux raisonnements irrésistibles, le parlement de Paris fit poursuivre ces auteurs, brûler leurs ouvrages, condamna les jésuites sans les entendre et sans suivre les formes des procédures. C'est ainsi que la haine immola cette société aussi célèbre par ses vertus que par ses talents et les services immenses qu'elle rendait à l'Église, à l'État, à tous les peuples; cette société que Henri IV, qui possédait au suprême degré le discernement des hommes, avait rétablie malgré les passions déchaînées contre elle; cette société que Louis XIII et Louis XIV, entourés de tant de lumières, si jaloux de procurer le bien de la religion et de maintenir les droits de leur couronne, avaient protégée, que ces trois grands rois avaient constamment honorée de leur estime, de

[1] Voltaire, calomniateur des jésuites, moins acharné que les jansénistes! que doit donc penser l'univers de ces furieux sectaires, de ces fougueux ennemis de l'Église?

[2] Lettre du 2 mars 1763.

leur affection et de leur confiance; cette société que dix-neuf souverains Pontifes avaient autorisée et comblée de bienfaits; cette société que le concile de Trente, qui, composé de près de trois cents évêques, des ambassadeurs et des docteurs de toutes les nations, réunissait l'élite de tout ce qu'il y avait de plus éclairé et de plus vénérable au monde, avait louée et encouragée; cette société que les trois grands corps de la monarchie, le tiers-état, la noblesse et tout le clergé, avaient tant de fois et si solennellement défendue; cette société enfin qui réunissait les suffrages de toutes les familles catholiques de France, des plus illustres magistrats et des plus grands saints, tels qu'un Charles Borromée, un François de Sales, un Vincent de Paul; les suffrages mêmes de ceux qui, loin d'être leurs amis, n'ont pu s'empêcher, vaincus par la vérité, de leur rendre une éclatante justice, que devraient bien apprécier les innombrables dupes de leurs vils calomniateurs. Ainsi le célèbre Bacon, protestant, a dit : « L'éducation de la jeunesse, cette noble partie de la discipline antique, a été ranimée de nos jours et comme rappelée de l'exil par les jésuites.... Pour arriver à un bon système d'éducation, le chemin serait court; il suffirait de dire : Consultez les écoles des jésuites, jamais on n'a inventé rien de mieux. » (Baco, *de Augm.*, lib. I.)

Un autre protestant, le fameux Grotius, dit que les jésuites exerçaient une grande influence sur l'opinion, à cause de la sainteté de leur vie et du parfait désintéressement avec lequel ils instruisaient la jeunesse dans les sciences et dans la religion. (Grot., *Ann. Belg.*, page 194.)

Mais voici un bien autre apologiste des jésuites ; un athée déclaré, Lalande lui-même reprochait vivement à leurs ennemis « d'avoir détruit une société qui pré- « sentait la plus étonnante réunion qu'on ait jamais vue « des sciences et de la vertu [1]. » Et encore : « Carvalho « (Pombal) et Choiseul ont détruit le plus bel ouvrage « des hommes, dont aucun établissement sublunaire « n'approchera jamais, l'objet éternel de mon admi- « ration, de ma reconnaissance et de mes regrets. » Vils détracteurs des jésuites, vos efforts haineux n'infirmeront jamais de pareils témoignages, ni tant d'autres que nous passons sous silence.

Aux yeux de tout homme que les passions n'ont pas aveuglé, des témoignages si nombreux, si désintéressés, si honorables et si dignes de foi vengent hautement les jésuites des calomnies de leurs ennemis.

Mais les philosophes impies veulent avilir Jésus-Christ, rendre son nom odieux ; et les jésuites le font honorer, vont arborer son étendard dans les contrées lointaines, chez les peuples barbares, auxquels ils portent avec le don de la foi [2] le bienfait de la civilisation.... il faut les détruire.

Les philosophes impies veulent *bafouer*, *décrier* les papes, les vouer au mépris et à la haine ; et les jésuites sont leurs panégyristes, leurs serviteurs fidèles, leurs intrépides défenseurs.... il faut les détruire.

[1] Lettre de Lalande, 15 pluviose, an VIII.

[2] C'est le glorieux témoignage que rendent aux jésuites missionnaires M. de Buffon dans son *Histoire naturelle*, discours sur la variété de l'espèce humaine ; M. de Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois*, chap. 6 ; et le célèbre médecin Haller, dans son *Traité sur divers sujets intéressants de Politique et de Morale*, § 3. De quel poids n'est pas le témoignage de ces hommes illustres !

Les philosophes impies veulent ruiner l'Église entière, dont ils abhorrent l'autorité sacrée; et les jésuites la soutiennent, combattent sans cesse pour l'étendre et l'affermir.... il faut les détruire.

Les philosophes impies veulent être les seuls maîtres, les seuls précepteurs du genre humain, prétendant le réformer en établissant sur les débris de toutes les anciennes croyances leur système d'athéisme, de révolte et de corruption; et les jésuites ont entre les mains l'élite brillante de la jeunesse qu'ils forment avec soin à toutes les vertus religieuses et sociales, en lui apprenant que l'amour, le respect et l'obéissance dus aux auteurs de leurs jours et à l'autorité qui les gouverne sont inséparables de l'amour, du respect et de l'obéissance qu'ils doivent à Dieu; que la science humaine ne peut être utile si elle n'est unie à la science du salut; qu'à côté des monuments érigés aux arts il faut toujours élever des autels aux vertus évangéliques; que la vie présente n'est qu'un passage, et qu'elle ne doit être qu'une préparation à la vie future.... il faut les détruire.

Les philosophes impies veulent faire librement circuler leurs monstrueuses productions qui renferment tout le poison de leur impiété; et les jésuites ne les laissent jamais passer sans les réfuter, sans en démontrer les erreurs ou les dangers.... il faut les détruire.

Ils pressaient ainsi l'exécution du vœu de Calvin, qui avait dit: « Ce sont les jésuites qui s'opposent le plus à nos desseins; il faut les tuer, ou si cela ne se peut faire aisément, il faut les chasser, ou du moins les accabler à force de mensonges et de calomnies. » *Jesuitæ qui se maxime nobis opponunt, aut necandi, aut si hoc*

commode fieri non potest, ejiciendi, aut certe mendaciis et calumniis opprimendi. (*De modo propagandi calvinismum*, aphoris. xv.) C'est ce qu'on a fait et ce qu'on fait encore contre ces hommes tout dévoués à la religion[1].

Ce zèle à faire connaître et adorer Jésus-Christ, ce respect, cet attachement pour ses vicaires en terre, ce courage à soutenir son Église, ce noble dévouement à la jeunesse, cette vigilance à démasquer les hypocrites et les corrupteurs, voilà les seuls motifs qui arment contre eux les ennemis de la religion de Jésus-Christ, les seuls motifs qui font pleuvoir sur eux les traits de la satire et de la calomnie, les seuls motifs qui leur attirent les arrêts de proscription et de mort.

En portant ces arrêts aussi injustes que cruels, les magistrats ne faisaient que suivre l'impulsion de la secte impie, qu'exécuter ses ordres, comme d'Alembert s'en félicitait avec Voltaire lorsqu'il lui écrivait : « Par ma « foi ! ceci est très-sérieux, et les classes du parlement « n'y vont pas de main morte (en proscrivant les jé- « suites). Ils croient servir la religion ; mais ils servent « la *raison* sans s'en douter. Ce sont des exécuteurs de

[1] Nous avons été témoin de l'anecdote suivante :
Trois jours après un terrible coup de vent qui avait jeté sur le côte, dans la rade de Pimbœuf (Loire-Inférieure), un beau navire trois-mâts réparé à neuf, chargé, prêt à partir, et y avait occasionné pour vingt-cinq mille francs de nouvelles réparations, quatre négociants qui venaient de visiter ce navire, et se rendaient à Nantes par le bateau à vapeur, commencèrent une conversation où les jésuites furent accusés de tout le mal qui se faisait dans le monde. La conversation finie, un prêtre, qui avait tout entendu sans dire mot, demanda aux négociants s'ils savaient le malheur arrivé au navire trois-mâts. — « Oui, monsieur l'abbé, et c'est d'autant plus fâcheux que l'acheteur, très-honnête homme, est en ce moment assez gêné dans ses affaires pécuniaires. — Eh bien ! Messieurs, soyez sûrs que ce sont les coquins de jésuites qui ont envoyé ce coup de vent. »
Les négociants ne répondirent rien ; mais, pendant le reste du voyage, ils comblèrent M. l'abbé de politesses.

« la haute justice pour la philosophie, dont ils prennent « les ordres sans le savoir. » Ces philosophes impies étaient donc les auteurs de cette persécution.

Voltaire, enivré de son triomphe, manifestait au roi de Prusse l'espérance de la ruine prochaine du christianisme, dont la destruction des jésuites était pour lui comme un gage assuré. « Nous venons, disait-il, d'a- « battre les *grenadiers du pape ;* nous aurons bon marché « du reste. » La même année 1761 le prince sophiste lui répondit sur le ton du sarcasme et du souverain mépris qu'il affectait pour la religion : « Quel malheureux siècle « pour la cour de Rome ! on l'attaque ouvertement en « Pologne, on chasse ses *gardes du corps* [1] de France « et de Portugal [2], et il paraît qu'on en fera autant en « Espagne. Les philosophes sapent ouvertement les

[1] C'est ainsi qu'il appelait les jésuites.

[2] La doctrine impie des sophistes, qui se répandait dans toute l'Europe, avait déjà fait de grands progrès dans la haute société en Portugal. Elle avait surtout corrompu un ministre célèbre par ses forfaits, le marquis de Pombal, et Saldagna, patriarche de Lisbonne. Le premier, qui voulait immoler à sa haine ou à son ambition les plus grands personnages du royaume, et avant tout les deux illustres familles d'Aveyro et de Tavora, cherchait les moyens d'exécuter ses desseins pervers; mais voyant un obstacle insurmontable dans les jésuites, qui n'auraient pas manqué de signaler les horribles injustices qu'il voulait commettre et les funestes innovations qu'il se proposait d'introduire, il jura leur perte.

Il commença par gagner toute la confiance du roi Joseph Ier, qu'il lui fut facile ensuite d'abuser par ses manœuvres perfides et ténébreuses. Voyant son crédit bien établi, et s'étant associé pour le grand œuvre d'iniquité qu'il méditait le patriarche Saldagna, il crut pouvoir tout entreprendre. Il supposa une conspiration contre la vie du roi, impliqua dans ce prétendu complot, qu'il avait arrangé avec la plus profonde malice, plusieurs familles distinguées qui lui faisaient ombrage, et tous les jésuites, qu'il représentait sans cesse comme les plus grands ennemis du trône. Enfin, après des accusations sans nombre, après une suite d'impostures et de crimes atroces, après avoir dépensé, de son propre aveu, huit cent mille ducats pour perdre ces religieux, il obtint du faible monarque, le 3 septembre 1756, le fatal édit qui les chassait de toutes les terres de la domination portugaise.

Telle fut la première victoire de la philosophie du dix-huitième siècle

« fondements du trône apostolique ; on persifle le grimoire du magicien, on éclabousse l'auteur de la secte, on prêche la *tolérance :* tout est perdu ; il faut un miracle pour sauver l'Église [1]. C'est elle qui est frappée d'un coup d'apoplexie terrible ; et vous, Voltaire, vous aurez la consolation de l'enterrer et de faire son épitaphe, comme vous fîtes autrefois pour la Sorbonne. »

Que les dupes des impostures de tous les impies ouvrent donc les yeux, et qu'en reconnaissant qu'eux seuls sont les instigateurs de ces violences barbares, ils aient en horreur leur exécrable perversité, et rendent à leurs victimes une estime qu'elles n'ont jamais cessé de mériter.

En faisant chasser les jésuites, les philosophes se vantaient d'avoir porté un grand coup à la religion ; mais ils n'étaient pas satisfaits. Il y avait d'autres corps religieux capables de l'enseigner et de la défendre ; il fallait

sur les jésuites; par les indignes moyens qu'employa Pombal pour la remporter il apprit aux philosophes-ministres des différentes cours de l'Europe, comment ils devaient s'y prendre pour exterminer cette société, et ses leçons ne furent point perdues.

Ainsi délivré de ceux qu'il redoutait le plus, l'infâme Pombal exerça sans obstacle ses violences et ses fureurs sur tout ce qu'il y avait dans l'État de plus distingué par le rang et la vertu. Des milliers de personnes périrent sur l'échafaud, ou languirent dans les fers; ce ne fut qu'au bout de vingt ans que finit sa puissance tyrannique, et que l'innocence de ses nombreuses victimes fut évidemment reconnue.

[1] Ce miracle fut fait, pour la première fois, il y a près de deux mille ans : lorsque le cruel Hérode tenait dans les fers le premier chef suprême de l'Église naissante, Pierre, un envoyé du ciel vint l'arracher des griffes du tyran, au moment même où il se préparait à immoler sa victime. (ACT. des Apôt., 12-7.) Ce miracle est permanent : il a, depuis dix-huit siècles, calmé toutes les tempêtes suscitées par l'enfer, dont les innombrables suppôts, tous les impies, se sont brisés et se briseront toujours en tombant sur la pierre fondamentale posée par Celui qui a dit : « Nulle puissance ne prévaudra jamais contre elle. »

les exterminer : le projet en était conçu, l'exécution arrêtée, et les moyens combinés ; mais il tardait à Voltaire et à tous ses affidés de les voir mis en œuvre. Leur correspondance sur ce point, qu'ils avaient si fort à cœur, devint plus active et plus pressante que jamais. Voltaire, écrivant au roi de Prusse pour engager ce puissant auxiliaire de l'impiété à déployer toute sa puissance contre le christianisme, lui disait : « Hercule allait com« battre les brigands, et Bellérophon les chimères ; je ne « serais pas fâché de voir des Hercules et des Belléro« phons délivrer la terre des brigands et des chimères « catholiques [1]. » Le prince sophiste lui répondit [2] : « Il « n'est pas réservé aux armes de *détruire l'infâme* [3] ; « elle périra par les bras de la vérité [4] et par la séduc« tion de l'intérêt [5]. Si vous voulez que je vous développe « cette idée, voici ce que j'entends : j'ai remarqué, et « d'autres comme moi, que les endroits où il y a des « couvents de moines sont ceux où le peuple est le plus « aveuglément attaché à la superstition [6] ; il n'est pas « douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles du « fanatisme (de la religion), le peuple ne devienne un « peu indifférent et tiède sur ces objets, qui sont actuel« lement ceux de sa vénération : il s'agirait de *détruire*

[1] Lettre du 3 mars 1767.

[2] Lettre du 24 mars 1767.

[3] La religion de Jésus-Christ.

[4] C'est-à-dire la philosophie ou l'impiété.

[5] Les biens du clergé, qui seraient un appât pour les gouvernements qui s'en empareraient.

[6] A la religion : par conséquent les moines contribuaient beaucoup à faire aimer et pratiquer cette divine religion ; voilà pourquoi ils voulaient les détruire.

« *les cloîtres*, au moins de commencer à diminuer leur « nombre. Ce moment est venu, parce que le gouver-« nement français et celui de l'Autriche sont endettés [1] : « l'appât des riches abbayes et des couvents bien rentés « est tentant. En leur représentant le mal que les céno-« bites font à la population de leurs États [2], ainsi que le « grand nombre des *cucullati*, qui remplissent les provin-« ces, en même temps la facilité de payer une partie de « leurs dettes en y appliquant les trésors de ces commu-« nautés, qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on « les déterminerait à commencer cette réforme, et il « est à présumer qu'après avoir joui de la sécularisation « de quelques bénéfices, leur avidité engloutirait le reste. « Tout gouvernement qui se déterminera à cette opéra-« tion, sera ami des philosophes et partisan de tous les « livres qui attaqueront les superstitions populaires et « le faux zèle qui voudrait s'y opposer [3]. Voilà un petit « projet que je soumets au patriarche de Ferney ; c'est « à lui, comme au père des fidèles, de le rectifier et de « l'exécuter.

« Le patriarche m'objectera peut-être ce qu'on fera « des évêques ; je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y « toucher, qu'il faut commencer par détruire ceux qui « soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du « peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques

[1] L'infâme duc de Choiseul dilapidait les deniers publics pour forcer le gouvernement à s'emparer des biens des religieux.

[2] Évidente fausseté que les ennemis des autels n'ont cependant jamais cessé de mettre en avant.

[3] Deux conditions indispensables pour être ami des prétendus philosophes : persécuter, dépouiller les ministres de la religion, et composer ou du moins favoriser la circulation des livres obscènes et antichrétiens.

« deviendront de petits garçons dont les souverains dis-
« poseront par la suite des temps comme ils voudront. »

C'était là le plan que Voltaire avait conçu depuis plusieurs années; ravi jusqu'au transport de trouver dans Frédéric II des vues si conformes aux siennes, il lui écrivit le 5 du mois suivant : « Votre idée d'attaquer par les « moines la superstition *christicole*[1] est d'un grand capi- « taine. Les moines une fois abolis, l'erreur est exposée « au mépris universel. On écrit beaucoup en France sur « cette matière; tout le monde en parle; mais on n'a « pas cru cette affaire assez mûre. On n'est pas assez « hardi en France; les *dévots* ont encore du crédit. »

C'était pour ôter à ces dévots le crédit qu'ils conservaient encore, et pour les perdre sans ressource, que les philosophes conjurés écrivaient beaucoup en France, et s'agitaient comme des énergumènes pour faire tomber dans le mépris les corps religieux, et forcer le gouvernement de les anéantir. Voltaire en avait un désir si brûlant qu'il ne pouvait le contenir; il aurait voulu le faire passer dans l'âme de tous ceux à qui il écrivait. Le marquis de Vieillevigne étant un de ses adeptes les plus faciles à enflammer, il lui disait : « Je me réjouis « avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites... « Puisse-t-on exterminer de la terre tous les moines, « qui ne valent pas mieux que les faquins de Loyola[2]. »

Sa fureur à poursuivre les moines était au point d'exprimer le désir de les trouver coupables des plus grands crimes, afin de les voir préparer eux-mêmes leur perte.

[1] Est-ce là désigner clairement la religion de Jésus-Christ?
[2] Lettre du 27 avril 1767.

Sur le bruit calomnieux qu'un supérieur de communauté avait été assassiné par ses religieux, il écrivit promptement à Damilaville : « Est-il vrai que les capucins aient « assassiné leur gardien?... Puisque l'ordre séraphique « se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre[1]. »

Damilaville lui ayant répondu que cette nouvelle était fausse, Voltaire lui récrivit le 3 juin suivant : « Vous « m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien « des capucins est un Othon et un Caton : je me flattais « que les moines lui auraient coupé la gorge, et que « cette aventure serait très-utile aux pauvres laïques, « c'est-à-dire aux philosophes. » Des désirs et des regrets semblables n'annoncent-ils pas le *dernier des hommes par le cœur*[2] ? et que sa haine pour tous les ministres de la religion était la même que pour les jésuites, qu'il traitait de faquins de Loyola?

Ces *faquins* existaient encore en Espagne, et les philosophes de France travaillaient sourdement à les en faire chasser pour attaquer ensuite les autres religieux. D'Alembert y poussait si fortement le marquis de Campoalègre, ministre d'État, le comte d'Aranda et quelques autres qui composaient le conseil secret, qu'en peu de temps ce grand acte d'injustice et de cruauté, médité et caché sous les voiles impénétrables du mystère, fut exécuté avec la dernière rigueur; les jésuites, sans en avoir eu le moindre avertissement, furent dans toute l'étendue de l'Espagne arrêtés à la même heure et envoyés en exil en Italie.

Le roi de Prusse, toujours bien instruit des progrès

[1] Lettre du 26 mai 1766.

[2] Expressions de sa nièce.

que faisait la secte philosophique, en écrivit ainsi à Voltaire : « Voilà pourtant un nouvel avantage que nous « venons de remporter en Espagne ; les jésuites sont « chassés du royaume ; de plus, les cours de Versailles, « de Vienne, de Madrid ont demandé au pape la suppression d'un grand nombre de couvents : on dit « que le saint Père sera obligé d'y consentir, quoique « en enrageant. Cruelle révolution ! à quoi ne doit pas « s'attendre le siècle qui suivra le nôtre ! La cognée « est mise à la racine de l'arbre ; d'une part les philosophes s'élèvent contre les abus d'une superstition « révérée ; d'une autre les abus de la dissipation forcent « les princes à s'emparer des biens de ces reclus, les « suppôts et les trompettes du fanatisme [1]. Cet édifice « sapé par ses fondements va s'écrouler, et les nations « transcriront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution, qui se fit au dix-huitième « siècle dans l'esprit humain [2]. »

A moins d'être frappé du plus étrange aveuglement, il est donc impossible de ne pas reconnaître que la proscription des religieux avait pour but la destruction du christianisme, et que cette destruction était le vœu constant de Voltaire et de ses suppôts, la fin qu'ils se proposaient dans toutes leurs intrigues et leurs impostures. Les ministres, d'accord avec les impies, ne cessaient de prendre contre les communautés religieuses des mesures plus funestes les unes que les autres : ils reculèrent le

[1] Expressions indignes qui blessent toutes les convenances, mais qui sont surtout étranges dans la bouche d'un roi.

[2] Lettre du 5 mai 1767.

terme où l'on pouvait contracter un engagement irrévocable, y mirent des conditions pour le rendre plus difficile, puis, sous différents prétextes, ils détruisirent plusieurs communautés; et à peine vingt ans s'étaient écoulés, qu'il y avait plus de quinze cents couvents supprimés en France. Pour ceux qui restaient, les semences de destruction étaient jetées; elles devaient produire leurs fruits.

Les jésuites et tous les ordres religieux exterminés, le christianisme restait encore debout. Les premiers pasteurs, spécialement chargés de veiller à la garde du troupeau, et les ministres du second ordre suffisaient pour le défendre de la fureur de ses ennemis : il fallait donc pousser l'attaque plus loin, et venir jusqu'au pape, aux évêques et à tout le clergé. Voltaire l'entreprend, et appelle de nouveau à son secours tous ses suppôts, qui le secondent de toute la haine qu'ils portent aux ministres de Jésus-Christ. Depuis longtemps il prodiguait à la cour de Rome, dans ses discours comme dans ses écrits, les plus grossières injures, et il regardait ce rôle odieux et impie comme sa tâche principale et naturelle. En 1761 il écrivait au comte d'Argental : « Ma destinée est de bafouer « Rome, et de la faire servir à mes petites volontés [1]. » Il se croyait si assuré du succès de ses honteuses manœuvres, qu'il ne craignait pas de dire : « Le temps viendra « où nous mettrons les papes sur le théâtre, comme les « Grecs y mettaient les *Atrée* et les *Thyeste*, qu'ils vou- « laient rendre odieux [2]. » Il allait déterrer les horreurs

[1] Lettre du 21 juin.
[2] Lettre à Saurin, 28 février 1764.

qu'avaient vomies contre les successeurs de saint Pierre, Luther, Calvin et tous les plus fougueux sectaires. Ces horreurs ne seront pas retracées ici ; ces pages en seraient souillées.

Les désirs de Voltaire ne se bornaient pas aux outrages, ils allaient plus loin; recourant toujours à son puissant adepte (le roi de Prusse), il voulait lui faire adopter son plan de spoliation, et le faire concourir à l'exécuter. « Plût à Dieu, lui écrivait-il, que Ganganelli « (le pape alors existant) eût quelque bon domaine dans « votre voisinage, et que vous ne fussiez pas si loin de « Lorette! il est beau de savoir railler ces arlequins « faiseurs de bulles; j'aime à les rendre ridicules, j'ai« merais mieux les *dépouiller* [1]. » Et comme il l'avait dit précédemment : « Si j'avais cent mille hommes, je « sais bien ce que je ferais [2]. » Comparer un vicaire de Jésus-Christ à un bateleur, à l'homme le plus vil et le plus méprisable, c'est le comble de l'outrage ; mais pour le dépouiller, vouloir employer les armes et faire couler du sang, c'est tout à la fois injustice, violence et cruauté. Et c'était ce philosophe si avide de biens que, pour ajouter quelques pouces d'étendue à ses vastes domaines, il faisait abattre une église, troublait la cendre des morts en empiétant sur un cimetière [3]; ce philosophe spoliateur qui, jouissant d'une très-grande et brillante fortune qu'il avait fait exempter de tout impôt, s'écriait [4] :

[1] Tout le monde sait que les révolutionnaires trouvent les richesses bonnes pour eux, pendant qu'ils travaillent à en dépouiller les autres.

[2] Lettre du 8 juin 1770.

[3] Lettre au comte d'Argental, 21 juin 1761.

[4] Lettre à madame de Fontaine, 27 fevrier 1761.

« Vivent les terres, et surtout les terres libres, où l'on « est chez soi maître absolu ! »

D'Alembert, plus astucieux et cachant toujours sa marche pour la rendre plus sûre, trouvait que Voltaire allait trop vite. Avant d'employer ostensiblement la violence, il voulait user de moyens plus doux en apparence, dont le succès lui paraissait assuré. Il avait conçu le plan d'un ouvrage pour couvrir tout le clergé de ridicule, pour le rendre la fable des peuples et lui attirer la persécution des gouvernements. Voltaire étant capable de le rendre plus piquant, il lui en confia, en 1772, l'exécution en lui recommandant de ne pas oublier, si cela pouvait se faire *délicatement*, de joindre à la première partie un petit appendice ou postscriptum intéressant sur le danger qu'il y a pour les États et les rois de souffrir que les prêtres fassent dans la nation un corps distingué et qui ait le privilége de s'assembler régulièrement [1]. Tous les affidés, à l'exemple et à l'instigation de leur chef, travaillaient avec une incroyable ardeur à composer et à répandre des écrits dont les effets devaient être de ne *pas voir passer un prêtre dans la rue sans rire* [2]. Ils se tenaient assurés de faire tomber par ce dénigrement universel et le clergé et la religion.

Voltaire, dont le naturel fougueux ne s'accommodait pas de ces lenteurs, en revenait toujours aux moyens violents. Il aurait voulu, comme il s'en expliquait avec le

[1] De là les défenses aux évêques de se réunir en concile, jusqu'à Louis-Napoléon, qui, président de la république de 1848, et dans les circonstances où l'on pouvait le moins s'y attendre, leva ces défenses impies et laissa aux évêques de France pleine liberté de tenir des conciles.

[2] Expressions de Voltaire.

roi de Prusse, que sans plus tarder on eût commencé contre les évêques et les prêtres une guerre d'extermination. Frédéric persistait à croire qu'il ne fallait pas encore *toucher aux évêques*[1], mais continuer à miner sourdement et sans bruit l'édifice de la déraison (la religion) pour l'obliger à s'écrouler de lui-même. Il reconnaissait cependant que cette grande révolution, que Bayle par ses ouvrages impies avait commencée, et que Voltaire par ses productions plus impies encore avait si fort avancée, ne serait enfin consommée par leurs successeurs qu'à main armée. Il lui exposait ainsi ses pronostics philosophiques : « C'est à Bayle, votre prédécesseur, et à vous « sans doute que la gloire est due de cette révolution qui « se fait dans les esprits. Mais, disons la vérité, elle n'est « pas complète; les dévots ont leur parti, et jamais on « ne l'achèvera que par une force majeure; c'est du « gouvernement que doit partir la sentence qui écrasera « l'*infâme* (la religion); des ministres éclairés pourront « y contribuer beaucoup, mais il faut que la volonté du « souverain s'y joigne. Sans doute cela se fera avec le « temps; mais ni vous ni moi ne serons spectateurs de « ce moment désiré[2]. »

Affreux désespoir que celui de n'être pas témoin d'une cruelle persécution contre tous les ministres des autels, de ne pas les voir arrachés à leurs fonctions sacrées, rassasiés d'opprobres, jetés dans les fers, conduits sur les échafauds! Les principaux chefs de l'impiété, Voltaire, d'Alembert, Diderot et Frédéric, n'eurent

[1] Lettre à Voltaire, 13 août 1775.
[2] Lettre de 1775.

pas la féroce consolation de voir la ruine entière du clergé; mais ils creusèrent l'abîme où il devait être englouti.

CHAPITRE VI.

Leurs fureurs contre les rois et contre tout gouvernement.

Ils voulaient encore précipiter les rois dans cet abîme. Trouvant dans leur autorité des obstacles à leurs projets sacriléges, une image du Dieu suprême qu'ils combattaient, un joug insupportable à leur orgueil, ils les enveloppaient dans leur horrible conjuration. Le bouleversement devait être universel, l'anarchie complète; les philosophes seuls avec leur impiété et leur barbarie devaient régner; leur empire infernal devait s'étendre par toute la terre. « Je n'ai dans ma retraite, disait Voltaire, ni « parlement, ni prêtres; j'en souhaite autant à tout l'u- « nivers[1]. »

Liberté de tout dire, de tout faire, égalité qui ne reconnaît de supérieur ni au ciel ni sur la terre, c'était sa devise et celle de tous les sophistes. Il ne put supporter sans une espèce d'indignation le reproche qu'un de ses adeptes, Thiriot, lui fit de n'avoir pas assez exalté dans deux de ses épîtres cette liberté et cette égalité; il lui ré-

[1] Lettre à la comtesse Lutzebourg, 12 septembre 1757.

pondit tout en courroux : « Où diable prend-on que ces « épîtres ne vont pas au fait? il n'y a pas un vers dans « la première qui ne montre l'égalité des conditions, pas « un dans la seconde qui ne prouve la liberté[1]. » Il prêchait à tous les hommes qu'ils ne pouvaient être heureux qu'autant qu'ils *vivraient* sans maîtres[2]; que l'art des rois est d'opprimer la terre; que ce sont des barbares sédentaires, des animaux pour lesquels ceux qui défendent la patrie ont la folie de se faire égorger : expressions indignes qui font connaître toute l'étendue de sa haine contre les souverains; et, en tenant cet horrible langage, il voulait cependant tenir secrets les monstrueux sentiments qu'il exprimait, ne trouvant pas encore le temps propre à les divulguer. « Gardez-moi ce secret surtout « avec les rois et avec les prêtres, » écrivait-il à d'Alembert[3]. Celui-ci, dans une lettre du 14 juillet 1767, l'encourageait dans la guerre contre l'autel et contre le trône, en applaudissant à ses succès et lui témoignant ses regrets d'ignorer quelquefois les coups violents qu'il portait à l'un et à l'autre : « Je suis presque fâché quand « j'apprends par le public que vous avez donné, sans « m'en rien dire, quelque nouveau camouflet au fana- « tisme et à la tyrannie[4], sans préjudice des gourmades « à poing fermé que vous leur appliquez si bien ailleurs; « il n'appartient qu'à vous de rendre ces deux fléaux du « genre humain odieux et ridicules. » Dans les attaques

[1] Lettre du 24 octobre 1738.

[2] Pièce sous le titre *De la Modération en tout.*

[3] Lettre du 12 septembre 1757.

[4] C'est-à-dire la religion et la royauté.

contre la royauté comme dans celles contre le christianisme, Voltaire était donc à la tête des combattants ; dès qu'il s'agissait de faire le mal, c'était toujours ce monstre qui commandait.

Sans parler de Montesquieu, qui, dans ses *Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains* et dans son *Esprit des Lois,* avait jeté des semences fécondes de républicanisme, qui avaient facilement germé dans beaucoup d'esprits et surtout dans les jeunes têtes ; de Jean-Jacques Rousseau, qui, dans son ouvrage faussement intitulé *Contrat Social* puisqu'il est évidemment subversif de toute société, détruit de fond en comble l'autorité de tous les rois en faisant le peuple souverain, en le constituant maître absolu d'agir, d'ordonner, de faire tout ce qu'il lui plaira, c'est-à-dire bouleverser tout dans un empire : jetons en frémissant d'indignation un coup d'œil sur l'épouvantable doctrine que l'infâme Raynal professe dans son *Histoire philosophique et politique*. Aucun écrit sorti des mains de l'impiété n'avait plus audacieusement déclaré la guerre à la religion et aux rois. « Qu'est-ce « donc qu'un homme ? s'écrie-t-il dans sa fureur déma- « gogique... est-il donc né pour l'indépendance ou « pour l'esclavage ? qu'est-ce donc que cet imbécile trou- « peau qu'on appelle nation ? Peuples lâches, imbécile « troupeau, vous vous contentez de gémir quand vous « devriez rugir ! Peuples lâches, stupides ! puisque la « continuité d'oppression ne vous donne aucune énergie... « puisque vous êtes par millions, et que vous souffrez « qu'une douzaine d'enfants *qu'on appelle rois*, armés de « petits bâtons *appelés sceptres*, vous mènent à leur gré, « obéissez ; mais marchez sans nous importuner de vos

« plaintes, et sachez du moins être malheureux si vous « ne savez pas être libres. »

Aux cris de ce forcené on croit le voir présentant d'une main aux peuples la hache pour abattre la tête de leurs rois, et de l'autre la torche ardente pour allumer un incendie universel.

Ne se croyant pas assez fort pour opérer seul cette anarchie, ce bouleversement général, il appelle à son secours tous les impies, tous les factieux de l'univers : « *Sages de la terre, philosophes* de toutes les nations, « faites rougir ces milliers d'esclaves soudoyés qui sont « prêts à exterminer leurs concitoyens aux ordres de « leurs maîtres; soulevez dans leurs âmes la nature et « l'humanité contre le renversement des lois sociales; « *apprenez que la liberté vient de Dieu, l'autorité des* « *hommes;* révélez les mystères qui tiennent l'univers à « la chaîne et dans les ténèbres, et que, s'apercevant « combien on se joue de leur crédulité, les peuples « éclairés vengent la gloire de l'espèce humaine. » C'est-à-dire apprenez aux soldats qu'ils ne doivent pas soutenir l'autorité légitime, l'autorité que Dieu même a donnée aux rois[1]; qu'ils doivent, malgré les ordres du ciel, tourner contre elle ces armes qu'elle leur a mises en main pour remplir leurs devoirs de citoyens et de chrétiens, et verser eux-mêmes le sang de ces rois qu'ils doivent défendre au péril de leur vie. Est-il homme raisonnable au monde qui ne frémisse en entendant de pareilles horreurs !

Diderot avait aidé Raynal à composer son infâme *His-*

[1] *Per me reges regnant.*

toire philosophique et politique; Raynal aida Diderot à fabriquer son monstrueux *Système de la Nature*, où la croyance en Dieu et la soumission aux rois sont entièrement anéanties, où les lois civiles, le culte divin et toute la religion ne sont que des inventions humaines. « Parce « que, dit ce fameux impie, ceux qui gouvernent les « peuples se servent de la crainte des puissances invisi- « bles pour les contenir, les rendre dociles, et les forcer « de vivre en paix, c'est ainsi que la morale et la poli- « tique se trouvent liées aux systèmes religieux. Les « chefs des nations, souvent superstitieux eux-mêmes, « peu éclairés sur leurs propres intérêts, peu versés dans « la saine morale, peu instruits des vrais mobiles, croient « avoir tout fait pour leur propre autorité, ainsi que pour « le bien-être et le repos de la société, en rendant leurs « sujets superstitieux, en les menaçant de leurs fan- « tômes invisibles[1], en les traitant comme des enfants, « que l'on apaise par des fables et des chimères. A l'aide « de ces merveilleuses inventions, dont les chefs et les « guides des citoyens sont souvent eux-mêmes les dupes, « et qui se transmettent d'une race à l'autre, les souve- « rains sont dispensés de s'instruire. Ils négligent les « lois, ils s'énervent dans la mollesse, ils ne suivent que « leurs caprices. Ils se reposent sur les dieux du soin de « retenir leurs sujets; ils confient l'instruction des peu- « ples à des prêtres chargés de les rendre bien soumis « et dévots, et de leur apprendre de bonne heure à « trembler sous le joug des dieux visibles et invisibles... « C'est ainsi que les nations sont tenues par leurs tuteurs

[1] De Dieu.

« dans une enfance perpétuelle, et ne sont contenues que « par de vaines chimères.... Nul bon gouvernement ne « peut se fonder sur un Dieu despotique ; il fera toujours « des tyrans de ses représentants. »

Quels blasphèmes! il n'y a point de Dieu, ce sont les rois qui l'inventent pour imprimer la crainte à leurs sujets, et les rendre ainsi obéissants; il n'y a point d'autorité dans les rois, qui, dans la bouche des factieux, sont toujours des tyrans; c'est ce Dieu inventé, ce sont ces prêtres payés qui le disent pour soutenir leur puissance! Que de crimes accumulés dans ces assertions étranges! crimes de lèse-majesté divine, crimes de lèse-majesté humaine, crimes d'imposture et de séduction, crimes en même temps capables d'en rendre les auteurs la fable du monde entier, qui, à la plus faible lueur de la raison, trouvera moins ridicule et moins absurde de dire que l'enfant fait sa mère après que sa mère l'a fait, que de supposer que les souverains font Dieu, puis, que ce Dieu fait les souverains.

O philosophes dignes de l'exécration universelle! dignes de porter seuls tout le poids de la vengeance de l'autorité suprême que le Dieu du ciel a donnée à ses représentants sur la terre, en attendant le jour où le Dieu vengeur vous écrasera du poids infini de sa colère!

Qui pourra, sans être saisi d'épouvante, entendre les expressions d'une autre pièce sortie du club d'Holbach ;[1] elle est directement adressée aux monarques mêmes; en voici un extrait : « Aux prétendus maîtres de la terre. « Fléaux du genre humain, illustres tyrans de vos sem-

[1] Système social, système raisonné.

« blables, rois, princes, monarques, chefs, souverains,
« vous tous enfin qui, vous élevant sur le trône et au-
« dessus de vos semblables, avez perdu les idées d'éga-
« lité, d'équité, de sociabilité, de vérité; en qui la socia-
« bilité, la bonté, le germe des vertus les plus ordinaires
« ne sont pas même développés, je vous assigne au tri-
« bunal de la raison [1]. Si ce globe malheureux... entraîne
« avec lui des millions d'infortunés attachés à sa surface,
« et enchaînés au décret de l'opinion; si ce globe a été
« votre proie, et si vous en dévorez encore aujourd'hui
« le triste héritage... ce n'est point à la sagesse de vos
« prédécesseurs, ni aux vertus des premiers humains
« que vous en êtes redevables, c'est à la stupidité, à la
« crainte, à la barbarie, à la perfidie, à la superstition;
« voilà vos titres.... Descendez de votre trône, et, dé-
« posant sceptre et couronne, allez interroger le dernier
« de vos sujets, demandez-lui ce qu'il aime véritable-
« ment, et ce qu'il hait le plus; il vous répondra à coup
« sûr qu'il n'aime véritablement que ses égaux, et qu'il
« hait ses maîtres. »

A ce langage on croit entendre toutes les furies de l'enfer; du moins elles l'ont dicté. Avec ces doctrines séditieuses, plus de respect pour les rois, plus de soumission à leurs ordres, mais le mépris, la haine et la révolte. C'est ainsi qu'après avoir travaillé à faire perdre la foi aux peuples, à en faire des impies, ils travaillent à les soulever contre leurs souverains, à en faire des rebelles, par conséquent à établir avec le règne de l'im-

[1] Au tribunal de la philosophie, c'est-à-dire de l'impiété et de la sédition.

piété celui du désordre, de l'injustice, de la violence, de la terreur et de la plus épouvantable anarchie.

Ces effrayantes vérités furent vivement senties par un de ces philosophes qui, jusque alors, les avait puissamment protégés tant qu'ils n'avaient paru ennemis que des autels; le roi de Prusse pensait comme eux, parlait comme eux, et agissait de concert avec eux; comme tant d'autres il ignorait ou il feignait d'ignorer que de Dieu seul émane toute autorité [1], avec l'obligation de la reconnaître et de s'y soumettre, qu'ainsi on ne peut abandonner ce principe divin de tous les pouvoirs et de tous les devoirs sans rompre les liens sacrés qui unissent les princes à leurs sujets et les sujets à leurs princes, les pères à leurs enfants et les enfants à leurs pères, les maîtres à leurs serviteurs et les serviteurs à leurs maîtres, et qu'alors toute société tombe en dissolution. Mais, ouvrant enfin les yeux sur les conséquences de leur système destructeur, Frédéric entreprend de le combattre, et, dans la réfutation qu'il en fait lui-même [2], il reconnaît que ces prétendus philosophes, qu'il appelle des cyniques, des impudents, des hypocrites, des présomptueux, veulent bouleverser tous les gouvernements en commençant par la France, où ils prétendent établir une république [3]; qu'ils sont si déterminés à faire le malheur des peuples, que s'il avait dans ses États une *province qui méritât d'être châtiée, il la leur donnerait à gouverner.*

Voltaire ne vit pas sans peine ce changement dans un de

[1] *Omnis potestas a Deo.*
[2] *Dialogues des Morts*, ou *Réfutation du Système de la Nature.*
[3] Premier Dialogue.

ses plus puissants protecteurs ; mais il s'en consolait par les motifs qu'il en donnait au comte d'Argental dans une lettre du 11 octobre 1770 : « Un grand courtisan.... dit que *la « nouvelle philosophie* amènera une révolution horrible si « on ne la prévient pas ; tous ces cris s'évanouiront, et la « philosophie restera, » c'est-à-dire nos principes triompheront, et la révolution se fera. Il s'en tenait si assuré et en croyait l'époque si peu éloignée, que, six ans auparavant, il disait à M. de Chauvelin : « Tout ce que je « vois jette les semences d'une révolution qui arrivera « immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir « d'être témoin.... on éclatera à la première occasion, « et alors *ce sera un beau tapage*[1]. » Expressions qui nous montrent ce patriarche de l'impiété et de la rébellion se faisant un jeu du bouleversement d'un empire et des flots de sang qu'il fait couler. Afin de hâter cette cruelle révolution, il redoublait ses instances pour que ses adeptes fussent étroitement unis comme les francs-maçons, qui, dans le secret de leurs loges, conspirent également contre les trônes et les autels. La secte philosophique et

[1] Lettre du 2 mars 1764.

Le portrait suivant ne peut être suspect même à un impie, puisque c'est un fameux scélérat qui peint au naturel un scélérat plus fameux encore. Lorsque l'Assemblée constituante eut porté, en 1791, le décret qui consacrait l'église de Sainte-Geneviève à recevoir les cendres des *grands hommes*, Marat, à l'occasion de ce décret, intitula *Insigne pantalonnade des Pères conscrits* un petit écrit dont voici un extrait : « ... Voilà donc les Pères conscrits se constituant sans pudeur arbitres de la renommée et distributeurs de brevets d'immortalité.... Ils ont accordé les honneurs de l'apothéose... à un *Voltaire*, adroit plagiaire, qui eut l'art d'avoir l'esprit de tous ses devanciers, et qui ne montra d'originalité que dans la finesse de ses flagorneries ; écrivain scandaleux qui pervertit la jeunesse par les leçons d'une fausse philosophie, et dont le cœur fut le trône de l'envie, de l'avarice, de la malignité, de la vengeance, de la perfidie et de TOUTES LES PASSIONS QUI DÉGRADENT LA NATURE HUMAINE ! »

Eh bien ! voilà l'homme, la honte de l'humanité, dont tous les prétendus philosophes ont fait et font encore leur idole ! !

la secte maçonnique, ces deux filles de l'enfer, sont si ressemblantes sous tous les rapports, qu'elles se confondent dans une seule : en tout mêmes vues, mêmes principes, mêmes opérations; ceux qui sont membres de l'une sont ordinairement membres de l'autre, et tel qui aura, comme vénérable, prononcé au fond de son antre une harangue impie et séditieuse, viendra, comme philosophe, en faire circuler le poison dans les sociétés. Ceux qui n'ont pas le cœur assez gâté, l'âme assez noire pour être capables de tous les crimes, ne sont point initiés aux grands mystères, et c'est derrière ces dupes que se mettent à couvert les chevaliers de rose-croix et autres, qui se gardent bien de leur faire connaître que dans leurs grades supérieurs ils professent la plus implacable haine de Jésus-Christ et des rois. Leurs progrès, comme s'en vantaient Voltaire [1], d'Alembert, Diderot et tous les chefs conjurés, allaient toujours croissant dans toutes les parties de l'Europe [2].

CHAPITRE VII.

Prévision des maux que devaient produire leurs doctrines.

Les esprits justes, les cœurs droits, les hommes sincèrement attachés à la religion et à la monarchie, trem-

[1] Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 2 février 1765, et à M. Le Riche, du 1er mars 1768.

[2] D'après le tableau alphabétique des loges de francs-maçons, im-

blaient en voyant de loin se former la tempête qui menaçait l'une et l'autre. Dès 1770, M. Séguier, avocat général au parlement de Paris, et qui remplissait si dignement les hautes fonctions dont il était chargé, présenta de la manière la plus lumineuse, dans son réquisitoire du 8 août, les causes et le tableau anticipé de la révolution que les prétendus philosophes préparaient[1] : « Depuis l'extirpation des hérésies qui ont troublé la paix « de l'Église, disait cet illustre magistrat, on a vu sortir « des ténèbres un système plus dangereux par ses con- « séquences que ces anciennes erreurs, toujours dissi- « pées à mesure qu'elles se sont reproduites. Il s'est « élevé au milieu de nous une secte impie et audacieuse ; « elle a décoré sa fausse sagesse du nom de philosophie ; « sous ce titre imposant, elle a prétendu posséder toutes « les connaissances : ses partisans se sont élevés en « précepteurs du genre humain. Liberté de penser, voilà « leur cri ; et ce cri s'est fait entendre d'une extrémité « du monde à l'autre. D'une main ils ont tenté d'ébranler « le trône, et de l'autre ils ont voulu renverser les autels : « leur objet était d'éteindre la croyance, de faire prendre « un nouveau cours aux esprits sur les institutions reli- « gieuses et civiles ; et la révolution s'est pour ainsi dire

primé à Paris en 1787, et que nous avons sous les yeux, il y avait à cette époque, en France seulement, 495 loges, dont le grand-maître était le *sérénissime, très-respectable* et très-cher frère Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, premier prince du sang. (Le monde entier sait maintenant si le titre de *respectable* convenait à ce monstre !) Le nombre prodigieux des membres qui composaient ces loges enlaçait la France comme dans un réseau dont il ne lui était guère possible de sortir. Tout gouvernement qui les souffrira dans son sein périra tôt ou tard. Les bons citoyens agissent au grand jour ; les conspirateurs, dans les ténèbres.

[1] *Journal historique et littéraire*, 15 février 1761, p. 264.

« opérée, les prosélytes se sont multipliés, leurs maxi-
« mes se sont répandues; les royaumes ont senti chan-
« celer leurs antiques fondements; et les nations, étonnées
« de trouver leurs principes anéantis, se sont demandé
« par quelle fatalité elles étaient devenues si différentes
« d'elles-mêmes.

« Ceux qui étaient plus faits pour éclairer leurs con-
« temporains se sont mis à la tête des incrédules; ils ont
« déployé l'étendard de la révolte, et, par cet esprit d'in-
« dépendance, ils ont cru ajouter à leur célébrité. Une
« *foule* d'écrivains obscurs, ne pouvant s'illustrer par
« l'éclat des mêmes talents, a fait paraître la même
« audace.... Enfin la religion compte aujourd'hui pres-
« que autant d'ennemis déclarés que la littérature se
« glorifie d'avoir produit de prétendus philosophes [1]; et
« le gouvernement doit trembler de tolérer dans son sein
« une secte ardente d'incrédules, qui semblent ne cher-
« cher qu'à soulever les peuples sous prétexte de les
« éclairer [2]....

« En réunissant toutes leurs productions, on en peut
« former un corps de doctrines corrompues, dont l'as-
« semblage prouve invinciblement que l'objet qu'on s'est
« proposé n'est pas seulement de détruire la religion
« chrétienne; l'impiété ne borne pas ses projets d'inno-
« vations à dominer sur les esprits : son génie inquiet,
« entreprenant et ennemi de toute dépendance, aspire

[1] On voit ce qu'on doit attendre de tous ces littérateurs tant vantés : ils commencèrent sous Louis XIV même à semer leurs poisons. Ce prince y contribua beaucoup par l'accueil trop favorable qu'il leur faisait et par les faveurs qu'il leur accordait.

[2] Vérité frappante, dont le mépris fait et fera toujours le malheur des gouvernants.

« à bouleverser toutes les constitutions politiques, et ses « vœux ne seront remplis que lorsqu'elle aura mis la « puissance législative et exécutive entre les mains de « la multitude ; lorsqu'elle aura détruit cette inégalité « nécessaire des rangs et des conditions ; lorsqu'elle aura « avili la majesté des rois, rendu leur autorité précaire « et subordonnée aux caprices d'une foule aveugle, et « lorsque enfin, à la faveur de ces étranges changements, « elle aura précipité le monde entier dans l'anarchie et « dans tous les maux qui en sont inséparables. »

Une dénonciation si forte et si pleine de vérité ne pouvait plaire aux membres des parlements, corps autrefois les plus respectables de l'État, mais corrompus depuis que le venin de la nouvelle philosophie avait pénétré jusque dans le sanctuaire de la justice. Celui de Paris, étant à la source du mal, était le plus gangrené, ce qui faisait dire au président d'Ormesson : « Grâce « à la fureur des jeunes têtes qu'ils appellent à leurs « secours [1], le parlement est devenu une assemblée dé« mocratique. » Tous ces philosophes imposteurs, en présentant cette démocratie comme devant faire le bonheur public, en feignant de vouloir rendre les peuples heureux, avaient pour tous les peuples le plus profond mépris, et peu leur importaient les maux dont ils seraient accablés dans les bouleversements qu'ils préparaient. N'aspirant à rien moins qu'à la domination universelle, ils établiraient volontiers sur les ruines de toutes les sociétés du monde l'empire de leur orgueil. Voltaire se peint lui-

[1] Nous verrons dans la suite que cet appel aux jeunes gens est une tactique constamment employée par les ennemis de l'autel et du trône.

même [1] comme le plus grand ennemi du genre humain ; dans ses abominables écrits [2], il vomit mille horreurs contre toutes les nations de l'univers. Il ne voit partout que des perfides, des lâches, des empoisonneurs, des fanatiques, des assassins.... Aussi voulait-il traiter tous les peuples comme des esclaves. « Il ne s'agit pas, disait-« il au comte d'Argental, de céder à l'impétuosité d'une « nation, mais de la *subjuguer* [3]. »

L'époque où la tyrannie philosophique devait commencer son règne n'était pas éloignée. Turgot en fut regardé comme le précurseur. Ce philosophe était façonné depuis longtemps par d'Alembert et autres conspirateurs du club d'Holbach à l'exécution de leurs détestables complots. A son entrée au ministère, en 1774, un cri de victoire retentit dans le camp philosophique, et Voltaire, agissant toujours en chef, se hâta de l'annoncer *comme le commencement de la grande révolution.* Il comptait, et devait compter sur toutes les scélératesses qu'il connaissait dans ce nouveau ministre, qui, pour faire triompher plus sûrement les principes favoris de *liberté* et d'*égalité*, cachait avec soin ses desseins funestes sous l'apparence du zèle pour le bien public. Louis XVI, qui venait de monter sur le trône, n'avait encore que vingt ans, et, à cet âge, l'expérience ne lui avait point appris à discerner les hommes, ni à les contenir par la fermeté

[1] Et ce portrait est celui de tous les prétendus philosophes qui vivaient de son temps, et de leurs successeurs jusqu'à nos jours; dans tous, c'est le même esprit d'impiété et de sédition.

[2] Surtout dans son roman de *Scarmentado*.

[3] Puisse cette cruelle tyrannie des philosophes inspirer toute l'horreur qu'elle mérite, et affranchir ainsi tous les peuples de leur joug intolérable !

lorsqu'ils s'écartent de leurs devoirs [1]. Entouré de factieux profondément hypocrites, il put facilement être trompé. Turgot commença par faire connaître au peuple toutes les décisions, tous les actes du gouvernement, pour lui procurer la liberté de les critiquer, de les censurer selon son caprice, s'appliquant en même temps à poser les bases de l'égalité républicaine de concert avec Malesherbes, qui, ayant gagné la confiance du jeune roi, en abusait étrangement : il faisait circuler les livres les plus dangereux sous prétexte que ce n'était qu'une spéculation de commerce. Necker, qui, de commis de banquier, devint premier commis des finances, puis enfin ministre, apporta dans les affaires, comme protestant, la haine de la religion catholique, et, comme sophiste, la haine de la monarchie. Flattant le peuple et ruinant le trésor par les emprunts, il appelait en même temps tous les Français à juger de l'état des finances pour les porter au mécontentement et les exciter à la révolte.

A la faveur de ces désordres la révolution s'avançait à grands pas. Alors, au petit nombre de magistrats intègres qui la signalaient d'avance, se joignirent tous les évêques du royaume, qui, s'apercevant que les sophistes conjurés avaient conduit la mine jusque sous l'autel et le trône, et n'attendaient plus que le moment favorable pour y mettre le feu, firent entendre au roi, en 1780, cette effrayante vérité : « Encore quelques années de silence, « et l'ébranlement, devenu général, ne laissera plus

[1] La connaissance des hommes, la fermeté et le secret des affaires sont dans un prince, pour soutenir son empire, ce que sont dans un édifice les principales colonnes qui le supportent. Si elles sont renversées, l'édifice croule.

« apercevoir que des ruines; » et, en 1757, dans un Mémoire lu au conseil du roi, M. de Noailles lui avait dit : « N'entendez-vous pas, sire, le craquement de « toutes les parties de la monarchie qui s'écroule? »

Dix-neuf ans plus tard le célèbre P. Beauregard, ex-jésuite, avait dit dans l'église cathédrale de Paris : « C'est « aux rois et à la religion que les philosophes en veu-« lent; la hache et le marteau sont dans leurs mains; ils « n'attendent que l'instant favorable pour renverser le « trône et l'autel. Oui, vos temples, Seigneur, seront « dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blas-« phémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je! grand « Dieu, que vois-je! aux saints cantiques qui faisaient « retentir les voûtes sacrées en votre honneur succèdent « des chants lubriques et profanes. Et toi, divinité infâme « du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même « prendre audacieusement la place du Dieu vivant, « t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir « l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs [1]. » Prêchant devant le roi à Versailles, le dimanche de la Passion, en 1789, il s'écria au milieu de son discours : « France! France! France! ton heure approche; tu « seras bouleversée, confondue. » Apostrophe qui fit une impression profonde sur le nombreux auditoire.

Pendant cette horrible révolution, que tant d'hommes éclairés avaient prévue et annoncée, nous avions entendu parler d'une fameuse conversation qu'on regardait comme

[1] Le P. Beauregard fit entendre ces étonnantes paroles en 1776; elles furent littéralement accomplies dix-sept ans après, lorsque, le 10 novembre 1793, les plus forcenés républicains rendirent, dans la même église de Notre-Dame, leur culte sacrilége à la *déesse Raison*, qui était une femme prostituée.

prophétique, et qu'on disait avoir été rapportée par M. La Harpe, alors devenu sincèrement chrétien. Nous l'avons en effet trouvée dans le premier volume de ses Œuvres choisies et posthumes; la voici : « Il me semble « que c'était hier, dit La Harpe, et c'était cependant « au commencement de 1788. Nous étions à table chez « un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et « homme d'esprit. La compagnie était nombreuse et de « tout état, gens de cour, gens de robe, gens de lettres, « académiciens, etc.; on avait fait grande chère comme « de coutume; au dessert, les vins de Malvoisie et de « Constance ajoutaient à la gaieté de bonne compagnie « cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le « ton : on en était venu alors dans le monde au point « où tout est permis pour faire rire. Chamfort nous avait « lu de ses contes impies et libertins, et les grandes « dames avaient écouté sans avoir même recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion; « l'un citait une tirade de *la Pucelle*, l'autre rappelait « ces vers *philosophiques* de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrez le cou du dernier roi.

« Et d'applaudir. Un troisième se lève, et tenant son « verre plein : « Oui, Messieurs, s'écria-t-il, je suis « aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu que je suis sûr qu'Homère est un sot. » Et, en effet, il était sûr de l'un « comme de l'autre.

« La conversation devient plus sérieuse, on se ré- « pand en admiration sur la révolution qu'avait faite

« Voltaire, et l'on convient que c'est là le premier titre « de sa gloire; il a donné le ton à son siècle, et s'est « fait lire dans l'antichambre comme dans le salon. Un « des convives nous raconte en pouffant de rire que son « coiffeur lui avait dit, tout en le poudrant : « *Voyez-* « *vous, Monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable cara-* « *bin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre.* » On conclut « que la révolution ne tardera pas à se consommer, parce « qu'il faut absolument que la superstition et le fana- « tisme fassent place à la philosophie, et l'on en est à « calculer la probabilité de l'époque et quels seront ceux « de la société qui verront le règne de la Raison. Les « plus vieux se plaignent de ne pouvoir s'en flatter; les « jeunes se réjouissent d'en avoir l'espérance très- « vraisemblable, et l'on félicitait surtout l'Académie « d'avoir préparé le grand œuvre, et d'avoir été le « chef-lieu, le centre, le mobile de la liberté de penser.

« Un seul des convives n'avait point pris de part à la « joie de cette conversation, et avait même laissé « tomber tout doucement quelques plaisanteries sur « notre bel enthousiasme : c'était Cazotte, homme ai- « mable et original. Il prend la parole, et, du ton le « plus sérieux : « Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, « vous verrez tous cette grande et sublime révolution « que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu « prophète; je vous le répète, vous la verrez. » On « lui répond par le refrain connu : *Faut pas être* « *grand sorcier pour ça.* — « Soit, mais peut-être faut- « il l'être un peu plus pour ce qui me reste à vous dire. « Savez-vous ce qui arrivera de cette révolution, ce « qui en arrivera pour vous tous tant que vous êtes

« ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet
« bien prouvé, la conséquence bien reconnue ? — Ah !
« voyons, dit Condorcet avec son air sournois et niais;
« un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un
« prophète. — Vous, monsieur de Condorcet, vous
« expirerez sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du
« poison que vous aurez pris pour vous dérober au
« bourreau, du poison que le bonheur de ce temps-là
« vous forcera de porter toujours sur vous. »

« Grand étonnement d'abord; mais on se rappelle que
« le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit
« de plus belle. — « Monsieur Cazotte, le conte que vous
« nous faites ici n'est pas si plaisant que votre *Diable*
« *amoureux*; mais quel diable vous a mis dans la tête
« ce *cachot*, ce *poison* et ces *bourreaux ?* qu'est-ce que
« tout cela peut avoir de commun avec la philosophie et
« le règne de la raison ? — C'est précisément ce que je
« vous dis; c'est au nom de la philosophie, de l'huma-
« nité, de la liberté, c'est sous le règne de la raison
« qu'il vous arrivera de finir ainsi, et ce sera bien le
« règne de la raison, car alors elle aura des temples, et
« même il n'y aura plus dans toute la France, en ce
« temps-là, que des temples de la raison.

« — Par ma foi, dit Chamfort avec le rire du sarcasme,
« vous ne seriez pas un des prêtres de ce temps-là.
« — Je l'espère; mais vous, monsieur de Chamfort,
« qui en serez un, et très-digne de l'être, vous vous
« couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et
« pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. »
« On se regarde, et on rit encore. « Vous, monsieur
« Vic-d'Azir, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-

« même; mais, après vous les avoir fait ouvrir six fois « dans un jour, après un accès de goutte, pour être « plus sûr de votre fait, vous mourrez la nuit. Vous, « monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud; « vous, monsieur Bailly, sur l'échafaud. — Ah! Dieu soit « béni! dit Roucher, il paraît que monsieur n'en veut « qu'aux académiciens; il vient d'en faire une terrible « exécution; et moi, grâce au ciel? — Vous, mon- « sieur Roucher, vous mourrez aussi sur l'échafaud. « — Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes « parts; il a juré de tout exterminer. — Non, ce n'est « pas moi qui l'ai juré. — Mais nous serons donc « subjugués par les Turcs et les Tartares? Encore.... « — Point du tout, je vous l'ai dit, vous serez alors « gouvernés par la seule raison. Ceux qui vous traiteront « ainsi seront tous des *philosophes*, auront à tout mo- « ment dans la bouche toutes les mêmes phrases que « vous débitez depuis une heure, répèteront toutes vos « maximes, citeront tout comme vous les vers de Di- « derot et de *la Pucelle*.... » On se disait à l'oreille : — « Vous voyez bien qu'il est fou (car il gardait le plus « grand sérieux); est-ce que vous ne voyez pas qu'il « plaisante? et vous savez qu'il entre toujours du mer- « veilleux dans ses plaisanteries. — Oui, reprit Chamfort, « mais son merveilleux n'est pas gai; il est trop patibu- « laire. Et quand tout cela arrivera-t-il? — Six ans ne « se passeront pas que tout ce que je vous prédis ne « soit accompli.

« — Voilà bien des miracles! et, cette fois, c'était « moi-même qui parlais, et vous ne m'y mettez pour « rien? — Vous y serez pour un miracle tout au moins

« aussi extraordinaire ; vous serez alors chrétien. » Gran-
« des exclamations. — « Ah ! reprit Chamfort, je suis ras-
« suré, si nous ne devons périr que quand La Harpe sera
« chrétien, nous sommes immortels. — Pour ça, dit
« alors madame la duchesse de Grammont, nous sommes
« bienheureuses, nous autres femmes, de n'être pour
« rien dans les révolutions ; quand je dis pour rien, ce
« n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un
« peu ; mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous,
« et notre sexe.... — *Votre sexe, Madame, ne vous*
« *défendra pas cette fois*, et vous aurez beau ne vous
« mêler de rien, vous serez traitées tout comme les
« hommes, sans aucune différence quelconque. —
« Mais qu'est-ce que vous nous dites donc, monsieur
« Cazotte? c'est la fin du monde que vous nous prêchez.
« — Je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que
« vous, madame la duchesse, vous serez conduite à
« l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec
« vous dans la charrette du bourreau et les mains liées
« derrière le dos. — Ah ! j'espère que, dans ce cas-là,
« j'aurai du moins un carrosse drapé de noir. — Non,
« Madame ; de plus grandes dames que vous iront comme
« vous en charrette et les mains liées comme vous. —
« De plus grandes dames ! quoi ! *les princesses du sang?*
« — De plus grandes dames encore.... » Ici un mouve-
« ment très-sensible dans toute la compagnie, et la
« figure du maître se rembrunit : on commençait à
« trouver que la plaisanterie était forte. Madame de
« Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista pas sur
« cette dernière réponse, et se contenta de dire du ton
« le plus léger : — « Vous verrez qu'il ne me laissera pas

« seulement un confesseur. — Non, Madame, vous n'en « aurez pas, ni personne : le dernier supplicié qui en « aura un par grâce sera... » Il s'arrête un moment. — « Eh bien! quel est donc cet heureux mortel qui aura « cette prérogative? — C'est la seule qui lui restera; « *ce sera le roi de France.* »

« Le maître de la maison se leva brusquement, et tout « le monde avec lui; il alla vers M. Cazotte, et lui dit « avec un ton pénétré : — « Mon cher monsieur Cazotte, « c'est assez faire durer cette facétie lugubre; vous la « poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société « où vous êtes et vous-même. » Cazotte ne répondit « rien, et se disposait à se retirer quand madame de « Grammont, qui voulait toujours éviter le sérieux et « ramener la gaieté, s'avança vers lui : — « Monsieur le « prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, « vous ne nous dites rien de la vôtre. » Il fut quelque « temps en silence et les yeux baissés : — « Madame, « avez-vous lu le siége de Jérusalem dans Josèphe? — « Oh! sans doute; qu'est-ce qui n'a pas lu ça? mais « faites comme si je ne l'avais pas lu. — Eh bien! ma- « dame, pendant ce siége un homme fit sept jours de « suite le tour des remparts à la vue des assiégeants et « des assiégés, criant incessamment d'une voix sinistre « et tonnante : *Malheur à Jérusalem! malheur à moi-* « *même!* et, dans le moment, une pierre énorme lancée « par les machines ennemies l'atteignit, et le mit en « pièces. » Et, après sa réponse, M. Cazotte fit la ré- « vérence et sortit [1]. »

[1] Tous ceux qui venaient d'entendre ce qu'ils appelaient leur *bonne*

Nous devons répondre ici à quelques objections faites contre la conversation prophétique de M. Cazotte ; on a dit : 1° que M. La Harpe ne l'avait écrite qu'après la révolution ; 2° que M. Cazotte étant philosophe, Dieu ne se serait pas servi de lui pour annoncer ses desseins ; 3° qu'on peut encore douter que M. La Harpe fût sincèrement chrétien.

Nous répondons : 1° que pendant la révolution même nous avions entendu parler, et que nous pourrions citer un grand nombre de graves personnages existants qui avaient entendu parler comme nous des principaux faits de cette conversation.

2° Que Dieu aurait aussi bien pu se servir de Cazotte *philosophe* que de *Balaam* pour annoncer ses desseins ; mais que jamais M. Cazotte ne partagea les détestables sentiments des prétendus philosophes. Ayant fait ses études à Dijon, sa ville natale, dans le collége des jésuites, pour lesquels il conserva, même dans une circonstance fâcheuse, la plus profonde vénération, il fut toujours sincèrement attaché à la religion, et suivit exactement les avis de son frère, vicaire général de Mgr de Choiseul, évêque de Châlons-sur-Marne. Entré dans l'administration de la marine, il servit son roi en sujet dévoué, et lorsque pour cause de santé il demanda son congé, Louis XVI lui accorda une retraite honorable, lui

aventure périrent en effet dans le cours de la révolution, et de la manière que Cazotte leur avait annoncée. La Harpe, philosophe et révolutionnaire coiffé du bonnet rouge, fut cependant arrêté et conduit dans les prisons du Luxembourg, où il se convertit. Sorti de prison, il répara, autant qu'il lui fut possible, le scandale qu'il avait donné ; il professa hautement la religion, qu'il n'avait que trop outragée, et consacra le reste de ses jours à la défendre contre les philosophes, dont il connaissait parfaitement les funestes maximes. Il mourut en 1803 dans les plus vifs sentiments de piété.

donnant, en reconnaissance de ses bons services, le titre de commissaire général de la marine. Il avait soixante-neuf ans quand la révolution commença; accablé de douleur de la marche des affaires, il écrivit fréquemment à M. Ponteau, son ami, et secrétaire de la liste civile, pour lui indiquer les moyens d'arrêter dans leur source les maux qu'il prévoyait. Les auteurs de la fatale journée du 10 août, ayant saisi dans les bureaux de M. Laporte la correspondance de Cazotte, le dénoncèrent à la Convention le 15 du même mois, et le firent conduire de suite à l'Abbaye, où l'on n'enfermait que les victimes destinées à la mort. Les 2 et 3 septembre, jours d'horrible mémoire, M. Cazotte allait tomber sous le fer des assassins lorsque sa fille Elisabeth le sauva en se précipitant sur lui et criant : *Vous n'arriverez au cœur de mon père qu'après avoir percé le mien.* Cet héroïsme désarma les bourreaux, qui remirent M. Cazotte en liberté ; mais peu de jours après il fut arrêté de nouveau et condamné à mort. « Pourquoi faut-il, lui dit l'accusateur public, que « j'aie à te trouver coupable après soixante-douze an- « nées de vertus ? Il ne suffit pas d'avoir été bon fils, bon « époux, bon père, il faut encore être bon citoyen (c'est- « à-dire bon révolutionnaire) ; mais la mort ne doit pas « effrayer un homme tel que toi. » Alors M. Cazotte s'entretint pendant une heure avec un ecclésiastique, puis il écrivit ces mots : « Ma femme, mes enfants, ne me pleurez « pas, ne m'oubliez pas ; mais souvenez-vous surtout de ne « jamais offenser Dieu. » Monté sur l'échafaud, il dit d'une voix forte à tout le peuple : « Je meurs comme j'ai vécu, « fidèle à Dieu et à mon roi. » Il mourut ainsi en héros chrétien le 25 septembre 1792. Ce n'est point là le lan-

gage et la conduite d'un philosophe. Voilà ce qui résulte du *Journal de Paris*, du *Moniteur*, des interrogatoires et jugements de cette époque que nous avons consultés. C'est sans doute en partie avec ces pièces que le célèbre M. Bergasse a fait et inséré dans la *Biographie Universelle* un article si honorable pour M. Cazotte.

3° Quant à M. La Harpe, qu'on lise son *Cours de Littérature*, surtout les derniers volumes, son *Fanatisme de la Langue révolutionnaire* et ses *Sujets d'oraison*; et l'on jugera s'il est possible de douter de la sincérité de sa conversion.

Les sages représentations des plus célèbres magistrats et de tout l'épiscopat français, les paroles évidemment prophétiques du P. Beauregard, et tant d'autres avertissements qui auraient dû dessiller les yeux à ceux qu'ils intéressaient le plus vivement, demeuraient sans effet par les efforts, les manœuvres, les intrigues des philosophes. Leurs mensonges impudents, répétés à satiété; leurs noires calomnies, qui flétrissaient tout ce qu'il y avait de plus vénérable et de plus saint; leurs ouvrages impies et séditieux, multipliés à l'infini et répandus partout avec profusion; l'enseignement dont ils s'étaient emparés autant qu'il leur avait été possible, et à l'aide duquel ils faisaient sucer à la jeunesse le poison de leur doctrine; les protecteurs sans nombre qu'ils avaient dans toutes les places, et jusque dans les cours; l'avilissement où leurs sarcasmes faisaient tomber toute autorité spirituelle et temporelle avaient perverti toutes les classes de la société au point d'amener les uns à entendre sans horreur, et les autres à goûter cette monstrueuse maxime que le féroce Diderot osait avancer au nom de tous les

adeptes conjurés : *Avec les boyaux du dernier prêtre, il faut étrangler le dernier des rois.* Ceux que n'avait pas atteints la gangrène philosophique, et qui conservaient encore l'amour de la religion et de la patrie, se refusaient à croire possible l'exécution de la moindre partie du plus horrible vœu qui eût été formé dans le monde. Mais les causes étaient posées; les effets devaient suivre.

FIN DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

TABLEAU

DES

TROIS ÉPOQUES.

SECONDE ÉPOQUE.

LES PHILOSOPHES PENDANT LA RÉVOLUTION [1].

CHAPITRE Ier.

Convocation des États généraux. — Le tiers état prend pour lui seul le titre d'*Assemblée nationale*. — La révolution préparée et prêchée par les philosophes a pour but d'établir un gouvernement sans culte et sans roi. — Louis XVI prisonnier. — Les biens du clergé sont confisqués, et les vœux de religion abolis.

L'orage qui se formait depuis longtemps sur la France avait dans l'assemblée des notables de 1788 laissé échapper ses premiers éclairs, qui firent dire au prince de Conti « que la monarchie était attaquée, son anéan- « tissement préparé, et le moment des plus grands « malheurs arrivé. » Mais les ministres perfides et tous les hommes pervers qui obsédaient Louis XVI firent mépriser ces salutaires avertissements, et forcèrent le

[1] Les faits que présente ce tableau sont appuyés sur les histoires de la révolution par MM. Bertrand de Molleville, Papon; sur la *Vie de Charette*, par M. Le Bouvier Desmortiers; sur le Journal de Cléry, et sur ce que nous avons vu et entendu.

monarque à convoquer les États généraux, qui furent les avants-coureurs de la foudre qui éclata bientôt sur le trône, sur l'autel et sur la France tout entière. Le comité du Palais-Royal, appelé le *club des enragés*, ayant, par son active correspondance et ses écrits incendiaires répandus dans tout le royaume, préparé les esprits à la révolution, et Lafayette étant allé dans le midi recruter les protestants les plus ennemis de l'Église et de la monarchie, Versailles vit arriver dans son sein les philosophes, les francs-maçons et tous les factieux des différentes parties de la France. Une telle réunion ne pouvait manquer d'accomplir l'horrible vœu d'*établir un gouvernement sans culte et sans roi*[1]. Pour y parvenir plus promptement, ces nombreux ennemis de Dieu et du roi exaltèrent le peuple, à Paris et à Versailles, en ne cessant de crier contre les faiblesses vraies ou fausses des princes, contre les vices des courtisans, contre les richesses du clergé, contre les privilèges des nobles, contre les abus qu'ils prétendaient trouver partout; ils suscitèrent des troupes de brigands qui se répandirent dans tous les environs de Paris et un grand nombre de provinces, où ils portèrent l'effroi par leurs ravages, et ne manquèrent pas de les attribuer à ceux qui demeuraient fidèles à la religion et à la monarchie, et que dès lors ils appelaient *aristocrates*. Pour exécuter les ordres de Voltaire, leur patriarche, il fallait *mentir hardiment, mentir constamment*.

[1] Dans la vie du prétendu comte de Cagliostro, ce célèbre aventurier qui était initié à tous les grands mystères de la franc-maçonnerie et de la philosophie, il est dit nettement qu'on voulait profiter du caractère faible de Louis XVI et de celui des Français pour essayer le plan de gouvernement *sans culte et sans roi*.

Par ces manœuvres et tant d'autres aussi indignes, les factieux parvinrent bientôt à rendre odieuse l'autorité du gouvernement. Dominant par leur nombre et leur audace le tiers état, dont ils faisaient partie, ils n'eurent que le plus profond mépris pour les deux autres ordres; ils prirent pour eux seuls le titre d'Assemblée nationale, et, retirés au Jeu-de-Paume, ils se lièrent par le fameux serment *de ne pas se séparer sans avoir donné une constitution à la France*. En vain M. de Brézé vient réitérer l'ordre que le roi avait donné aux états de se former en trois chambres ; Mirabeau lui répond avec insolence : « Vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de « parler; vous qui n'êtes pas fait pour nous rappeler le « discours du roi, allez dire à votre maître que nous « sommes ici par la puissance du peuple[1] et qu'on ne « nous en arrachera que par celle des baïonnettes. » Entretenant des meneurs secrets qui travaillaient sans cesse le peuple et le disposaient à se livrer aux plus grandes violences, l'agitation devint extrême : les premiers coups de fureur furent dirigés contre le clergé. M. de Juigné, archevêque de Paris, qui avait tant de droits à la reconnaissance du peuple par ses éminentes vertus et ses abondantes aumônes, fut assailli d'une grêle de pierres lancées par la populace ameutée, et ce ne fut qu'avec grande peine qu'il put se soustraire à la rage des assassins. Furieux d'avoir manqué leur proie, ils parcourent les rues en poussant d'horribles vociférations.

[1] C'est ainsi que, pour tromper le peuple en le flattant, ils mettaient en avant sa puissance pendant qu'ils se préparaient à l'écraser.
N'est-il pas étonnant que le peuple se laisse toujours duper par les scélérats qui ne bouleversent et n'oppriment le monde que pour piller et s'enrichir !

La troupe forcenée, grossie d'une partie des gardes françaises, qui, à force de sollicitations, avaient abandonné leurs drapeaux, et de tous les séditieux, s'avance au nombre de plus de cinquante mille vers la Bastille, où elle ne trouve pas de présistance. Le marquis de L'Aunay, gouverneur, qui n'avait pas voulu verser le sang par la plus juste défense, M. de Flesselles, prévôt des marchands, et plusieurs autres furent inhumainement égorgés. Un garçon boulanger montrait son bonnet taché du crâne d'une de ses victimes, en disant : « Voilà de la cervelle d'aristocrate. »

Ce sont ces horreurs que le monstre de Saint-Fargeau cita dans la suite comme l'*exemple d'une sainte insurrection contre le despotisme*.

Après cette cruelle victoire sur la Bastille, le peuple, toujours poussé au crime par l'Assemblée nationale, ne connaissait plus de frein à ses fureurs. Ayant trempé ses mains dans le sang, chaque jour il s'en montrait plus altéré. C'est alors qu'il fit entendre ce cri fatal : *A la lanterne!* M. de Foulon, vieillard presque octogénaire et distingué par ses talents et les services qu'il avait rendus à l'État, fut le premier à subir ce supplice : conduit par une multitude sanguinaire sur la place de Grève, il fut pendu au réverbère; mais, la corde ayant cassé deux fois, le malheureux vieillard, froissé par une double chute et à demi mort, fut accablé d'outrages pendant qu'on était allé chercher une corde neuve avec laquelle on le pendit une troisième fois. A peine eut-il expiré que ses bourreaux se disputèrent son cadavre, comme des bêtes féroces se disputent leur proie; pendant qu'ils portaient sa tête en triomphe, des femmes dansaient de joie,

et demandaient de l'argent aux passants en reconnaissance de ce que leurs maris faisaient pour la liberté. Voilà la liberté enseignée par les philosophes!

Pendant cette épouvantable scène, M. Berthier, intendant de Paris et gendre de l'infortuné de Foulon, qu'on venait d'immoler, est arrêté; la troupe d'assassins l'entoure sur-le-champ, lui présente la tête encore fumante de son beau-père, et ne pousse contre lui que des cris de mort. En héros chrétien, M. Berthier fit alors entendre ces paroles sublimes : « Je croirais l'avanie « dont je suis l'objet sans exemple, si Jésus-Christ n'en « avait éprouvé de plus sanglantes; il était Dieu, je ne « suis qu'un homme. » L'expression de ces nobles sentiments redouble la rage de ses bourreaux, qui, au lieu de le conduire en prison comme ils en avaient reçu l'ordre, le massacrèrent en exerçant sur lui les plus horribles cruautés. Un d'eux lui ayant arraché le cœur, et comme un anthropophage l'ayant mordu, alla, suivi d'autres cannibales, le présenter à l'Assemblée nationale aux cris de *vive la nation!* « C'était ainsi, disait le scé« lérat Fauchet, que la philosophie ressuscitait la nature, « qu'elle recréait l'esprit humain, et donnait un cœur à « la société. » Langage féroce, qui met au grand jour les monstrueux sentiments des philosophes conjurés.

Des émissaires avec leurs satellites, pleins de la cruauté des bourreaux de MM. de Foulon et Berthier, parcoururent toute la France, et excitèrent partout des insurrections; les uns s'associaient tout ce qu'ils pouvaient trouver de bandits, d'échappés de galères, d'hommes grevés de dettes, pour piller, ravager, insulter les prêtres et les religieux; les autres couraient à cheval et

faisaient sonner le tocsin, annonçant que des troupes étrangères ou des hordes de brigands soudoyés par le roi et par les nobles, s'avançaient le fer et la flamme à la main ; qu'il fallait prendre les armes pour sauver la patrie et se venger des auteurs de ces maux. Excité par ces terreurs paniques semées à l'aide de la calomnie, le peuple dans toutes les provinces se jette sur les nobles, en massacre un grand nombre et met le feu à leurs châteaux, en débitant que c'étaient les nobles mêmes qui les brûlaient pour faire une révolution.

Aux yeux de l'Assemblée nationale ces assassinats, ces meurtres n'étaient que des contrariétés particulières, des précautions de prudence. Les ravages des châteaux étaient une vengeance publique, à laquelle se mêlaient des vengeances particulières, au milieu desquelles l'Assemblée nationale luttait contre les priviléges et la tyrannie réunis ; aussi sanctionna-t-elle tous ces brigandages en supprimant, dans la fameuse nuit du 4 août, toute espèce de droits seigneuriaux.

Pour opposer une digue à ce torrent dévastateur, le garde des sceaux se rendit à l'Assemblée, et dit : « Vous « ne l'ignorez pas, Messieurs[1], les propriétés sont « violées dans les provinces ; des mains incendiaires ont « ravagé les habitations des citoyens ; les formes de la « justice sont méconnues et remplacées par des voies « de fait et des proscriptions. On a vu en quelques lieux « menacer les moissons et poursuivre les peuples jusque « dans leurs espérances ; on envoie la terreur et les

[1] Sans doute ils n'ignoraient pas ces maux affreux, puisqu'ils les faisaient commettre.

« alarmes partout où l'on ne peut envoyer des dépré-
« dateurs; la licence est sans frein, les lois sans force,
« et les tribunaux sans activité; la désolation couvre
« une partie de la France, et l'effroi l'a saisie tout en-
« tière; le commerce et l'industrie sont suspendus, et
« les asiles de la piété même ne sont pas à l'abri de
« ces emportements meurtriers. » Pour répondre à ces effrayantes vérités, l'Assemblée se hâta de porter les premiers coups au clergé en abolissant toutes les dîmes.

Au milieu de cette fermentation et de ces désordres, Louis XVI, orné de toutes les vertus, excepté de la fermeté, qui seule dans une crise si décisive et si dangereuse pouvait le sauver avec la France, demeurait incertain, irrésolu; il changeait de ministres, reprenait ceux qu'il avait renvoyés, et roulant toujours dans le cercle de l'indécision, il ne prenait aucun parti, pendant que les factieux allaient toujours en avant. L'infâme duc d'Orléans les soutenait de tout son pouvoir, se flattant qu'ils travaillaient pour le mettre sur le trône. Il fit accaparer les grains pour porter le peuple, par une disette factice, à s'en prendre au roi; des boulangers étaient payés pour ne pas faire de pain. Cette manœuvre souleva de nouveau les Parisiens, et le 5 octobre des milliers d'hommes, de femmes, de filles perdues, armés de fusils, de piques, de haches, de pioches et de poignards, marchent sur Versailles en poussant des cris épouvantables contre le roi et la reine. Ils ne se bornent pas à demander du pain, ils veulent du sang; les hommes se chargent d'assassiner le roi, et les femmes d'égorger la reine.

Par suite de cette bonté que Louis XVI portait à

l'excès les gardes avaient défense de faire feu. Enhardis par l'impunité, ces brigands massacrent quelques-uns de ces gardes, forcent les portes du château, pénètrent jusque dans l'appartement de la reine, qui venait de se réfugier dans celui du roi, et percent son lit à coups de couteaux, tout dégouttants du sang des gardes qu'ils venaient de massacrer. Ces atrocités inouïes se passaient sous les yeux des membres de l'Assemblée, que Mirabeau empêcha d'aller au secours de la famille royale, parce que selon lui il n'était pas de la dignité de l'Assemblée de se transporter chez le roi. Enfin le 6 au matin le calme parut un peu rétabli par Lafayette, qui était venu lentement à la tête de la garde nationale de Paris ; mais dans ce même jour le roi et la reine furent forcés de se rendre dans cette capitale au milieu de leurs gardes *désarmés*, de ces troupes d'assassins, venues la veille, qui portaient sur des piques, assez près de la voiture de Leurs Majestés, deux têtes des gardes massacrés, autour desquelles des poissardes, des prostituées dansaient en poussant de nouveaux cris de mort. Des chariots de blé et de farine suivaient pour faire accroire au peuple que pour le faire mourir de faim on cachait les grains à la cour (ô comble d'impudence et d'inhumanité !), faisant ainsi tomber sur le roi et la reine les infernales manœuvres de la faction d'Orléans. L'affreux cortége était arrivé à l'Hôtel-de-Ville; le maire, Bailly, plus féroce qu'un tigre, ne rougit pas de dire au roi *que ce jour-là était un beau jour*. De l'Hôtel-de-Ville l'infortuné monarque, abreuvé d'humiliations, fut conduit aux Tuileries, où il ne fut considéré que comme un prisonnier.

L'Assemblée nationale suivit le roi à Paris ; elle tint

d'abord ses séances à l'archevêché, et ensuite dans une salle construite au manége des Tuileries. Les agitateurs ne cessant d'exaspérer le peuple, les désordres recommencèrent, et le sang coula de nouveau : la loi martiale fut proclamée; mais cette mesure n'arrêta point les fureurs populaires. De son côté le roi ne pouvait plus rien sur les événements ; il était le jouet de toutes les factions qui conspiraient sa mort et la ruine de la France.

Les débats s'étant élevés sur les biens du clergé, M. de Talleyrand, évêque d'Autun et dès lors apostat, proposa de les mettre à la disposition de la nation ; cette proposition fut fortement appuyée par les brigands qui, le 30 octobre, remplirent de bonne heure les cours, les tribunes et le grand escalier de l'archevêché, menaçant de la *lanterne* tous les prêtres qu'ils voyaient passer. Le lendemain l'affluence et la fureur furent plus grandes ; enfin les hordes du Palais-Royal étant venues le 2 novembre annoncer que si les biens ecclésiastiques n'étaient pas déclarés nationaux, ils extermineraient tout ce qu'il y avait de prêtres dans Paris, la majorité de l'Assemblée rendit le décret qui mettait tous les biens du clergé *à la disposition de la nation*. Qu'on remarque ici, comme on aura souvent occasion de le faire dans la suite, que cette Assemblée spoliatrice ne fait que suivre le plan tracé par Voltaire et ses adeptes impies, qui voulaient commencer par dépouiller les prêtres en attendant qu'on les fît monter sur l'échafaud.

Ce fut alors que de la réunion de plusieurs députés de la Bretagne et de quelques autres ardents révolutionnaires se forma le fameux club des *Jacobins*, ainsi appelé parce qu'il s'établit au couvent des religieux de ce nom, dans

la rue Saint-Honoré, et qui acquit dans la suite un pouvoir si formidable au trône, à l'Assemblée nationale, à la Convention même et à toute la France, et dont le duc de Chartres, depuis Louis-Philippe, usurpateur, se hâta de faire partie.

Vers la fin du seizième siècle, les protestants avaient plusieurs fois proposé dans leurs synodes de substituer à la division du royaume en provinces celle par départements, comme beaucoup plus favorable pour établir un gouvernement républicain.

Un de ces fougueux sectaires, Rabaut de Saint-Étienne, proposa à l'Assemblée nationale d'admettre cette nouvelle division du territoire français, parce que, selon lui, tous les établissements existants en France couronnaient le malheur du peuple ; que pour le rendre heureux il fallait le renouveler, changer ses idées, ses lois, ses mœurs... changer les hommes, les choses, les mots, tout détruire, puisque tout était à recréer.

Malgré l'extravagance de ces idées, le plan proposé fut adopté le 21 janvier 1790, et l'Assemblée divisa la France en quatre-vingt-trois départements, cinq cent quarante-cinq districts et près de quarante-quatre mille municipalités, pour faire des moindres subdivisions autant de petites républiques dont chacune aurait le pouvoir d'exercer sa tyrannie et ses brigandages.

Le système de la calomnie étant à l'ordre du jour pour renverser tous les appuis du trône, on inventa une nouvelle conspiration à la tête de laquelle on plaçait Monsieur, qui n'eut besoin que de se présenter à l'Hôtel-de-Ville pour dissiper les injustes soupçons; mais la fureur des brigands se tourna contre son capitaine des

gardes, le marquis de Favras, qui fut pendu sur la place de Grève le soir à la lueur des torches.

Sur la demande qui fut faite, le 15 février, de déclarer la religion catholique *religion nationale, religion de l'Etat*, il se fit, au côté gauche de l'Assemblée, un tumulte qu'il est impossible de peindre : les cris confus, les gestes menaçants, les figures décomposées annonçaient des énergumènes, et le fruit de ce vacarme fut le décret qui ouvrit les cloîtres aux religieux, et abrogea les vœux solennels des deux sexes [1]. Le 7 du mois suivant, parut un autre décret qui supprimait les parlements ; ces corps antiques et dépositaires de l'autorité royale abolis, et le roi lui-même réduit à la condition d'un simple particulier, l'Assemblée nationale se trouvait investie d'une puissance sans bornes, et pouvait ainsi exécuter tous ses plans destructeurs.

Le lendemain elle déclara qu'elle n'entendait point comprendre les colonies dans la constitution qu'elle préparait à la France, mais qu'elles formeraient des assemblées où elles auraient l'initiative pour les lois qui devraient régler ces contrées. Ce décret, qui affranchissait les nègres, les disposa en même temps à l'insurrection, à laquelle ils ne tardèrent pas à se livrer ; et en détruisant ainsi la culture dans les colonies, un commerce de plus de deux cents millions, la subsistance de plusieurs millions d'individus, l'Assemblée fit à la France et à l'humanité une des plus grandes plaies qu'elles aient jamais reçues.

Le 21 fut un jour mémorable par l'organisation de

[1] C'est ce décret impie qui a maintenant encore force de loi.

cette monstrueuse commune de Paris qui immola tant de victimes. Le 22, l'Assemblée déclara que le droit de guerre et de paix n'appartenait plus au roi, mais à la nation. Alors Mirabeau, pour la première fois, défendit la cause de l'infortuné Louis XVI, et aussitôt il fut regardé comme un faux frère, et perdit beaucoup de l'influence qu'il avait eue jusque-là sur l'Assemblée; ce qui lui fit dire « qu'il connaissait toute l'inconstance de « l'opinion publique, et qu'il savait depuis longtemps « combien la roche Tarpéienne était voisine du Capi- « tole. » De ce moment il parut prendre par ambition le parti du roi, mais non celui de la religion, qu'il détestait; non celui de la vertu; il n'en avait aucune, et il était dominé par tous les vices.

La cupidité n'avait pas été satisfaite par la remise spéculative des biens du clergé à la disposition de la nation; il fallait en venir aux effets, et les mettre en vente. Ce grand acte d'injustice présentait encore, malgré la perversité à laquelle on était parvenu, quelque chose de si révoltant qu'on osait à peine l'entreprendre. Pour y disposer les esprits, on redoubla d'efforts pour décrier le clergé. Tous les moyens d'avilissement qu'avait indiqués l'infâme Voltaire furent employés par ses vils partisans : ils firent répandre partout les anciens écrits satiriques et calomnieux; ils en composèrent de nouveaux plus satiriques encore et plus calomnieux; ils lancèrent dans le public les chansons les plus grossières et les plus indécentes; pour parler aux yeux et frapper ainsi plus vivement l'imagination, ils ajoutèrent les gravures qui représentaient des figures et des costumes ridicules auxquels de mauvaises rimes donnaient une expression plus

basse et plus ignoble; ils firent tapisser les coins des rues de tout ce que des esprits pervers pouvaient inventer de plus propre à rendre les prêtres odieux et méprisables; il n'y eut pas jusqu'à la lanterne magique qui, en représentant sous les plus brillantes couleurs les *grands travaux* de l'Assemblée nationale, n'immolât les ecclésiastiques à la risée du public; enfin des bateleurs à gages portaient ces nouvelles inventions dans toutes les provinces pour attirer sur le clergé un mépris universel. Quand les esprits furent ainsi pervertis, l'Assemblée ne vit plus d'obstacles, et porta le décret de vente. Elle décréta en même temps les assignats, qui furent d'abord portés à la somme de quatre cents millions. La justice et toutes les vertus furent reléguées parmi les préjugés, et l'arbitraire fut érigé en principe.

CHAPITRE II.

Constitution civile du clergé. — Arrestation de Louis XVI à Varennes. — Premiers fruits des doctrines philosophiques.

L'esprit de vertige se communiquait rapidement aux provinces; plusieurs furent le théâtre de scènes horribles. A Nimes les catholiques, de concert avec ceux d'Uzès, avaient pris une délibération pour demander le rétablissement de l'autorité royale et le maintien de la religion catholique, qu'ils voyaient près de succomber sous les

efforts d'une philosophie absurde, impie et persécutrice. Cette délibération excita la fureur des jacobins et surtout des protestants, qui, après l'avoir dénoncée à l'Assemblée nationale, et assurés de sa protection, entrèrent dans le couvent des capucins, dévastèrent l'église, mutilèrent un crucifix, tirèrent sur une statue de la sainte Vierge, et massacrèrent plusieurs religieux. Un d'eux ayant demandé cinq minutes pour prier Dieu, le scélérat qui devait lui servir de bourreau, lui accorde froidement ces cinq minutes, au bout desquelles il lui plonge sa baïonnette dans le corps. Il y eut plus de cinq cents catholiques massacrés, parmi lesquels fut compris M. Le Gaz, auquel on commença par couper les bras et les jambes; puis un de ses bourreaux, nommé Carsenac, trempa ses mains dans son sang, et s'écria : « Allons, mes amis, « lavons-nous les mains dans le sang d'un aristocrate. »

A Montauban, un comité et un club de jacobins et de protestants se portèrent aux plus grandes violences envers ceux qu'ils appelaient *aristocrates*. Mêmes atrocités à Nancy et en beaucoup d'autres lieux; cet esprit d'émeute avait gagné les troupes de terre et de mer; ce n'était partout qu'une licence effrénée, que désordre et carnage.

Mais aucun endroit ne présenta des scènes plus horribles qu'Avignon et tout le Comtat, parce que c'était une propriété du pape. L'Assemblée y avait précédemment envoyé des émissaires qui avaient gagné à force d'argent les hommes les plus ardents et les plus séditieux, et inondé le pays d'écrits incendiaires, surtout contre le Pontife romain. Leur parti étant devenu assez formidable pour en imposer, ils avaient arraché les armes du pape

aux cris de *vive la nation!* Le tocsin avait répandu l'alarme, et dans l'insurrection qui avait suivi, grand nombre de personnes de toutes conditions étaient tombées sous les coups des assassins, mais avec des raffinements de barbarie dont il n'y avait pas encore eu d'exemple, et qui se renouvelèrent si fréquemment dans la suite. Ces horreurs étaient surtout dirigées par Jourdan, surnommé *Coupe-tête*, et qui a surpassé en cruautés les plus fameux scélérats. Ces peuples comprimés par la terreur et hors d'état de rien entreprendre pour leur défense, l'Assemblée, sur le rapport du farouche Péthion, appuyé par le cruel Robespierre, déclara le Comtat propriété nationale. Ce décret fut la source de nouvelles cruautés, qui furent encore exercées plus tard dans ces malheureuses contrées avec des circonstances plus révoltantes : les maisons et les fermes y furent brûlées, les blés, les arbres et les vignes coupés, des enfants égorgés entre les bras de leurs mères, des femmes horriblement mutilées après avoir été déshonorées, des prêtres immolés au milieu de leurs plus saintes fonctions, des vieillards infirmes percés de mille coups sur leurs lits de douleur, et laissés nageant dans leur sang ; tels sont les crimes qui cimentèrent la spoliation de ce domaine du pape.

A Paris, on se livrait aux mêmes excès ; on voyait le soir des groupes de brigands au Palais-Royal et aux Tuileries, qui criaient : « Il faut du sang ! il faut des « milliers de victimes ! malheur, malheur si le désordre et « la vengeance arrivent jusqu'au château ; aussi bien « ces gens-là nous gênent. » C'est-à-dire le roi et sa famille, dont la perte était jurée. Ce fut du sein de

cette anarchie que sortirent de nouveaux clubs, qui se multiplièrent d'une manière effrayante dans la capitale et dans les provinces; il y eut même des femmes dont la démagogie et la fureur surpassaient celles des hommes les plus exaltés. Des royalistes entreprirent aussi de former des clubs, c'est-à-dire des points de réunion où ils pussent, en se concertant, prendre des mesures pour arrêter les progrès des révolutionnaires; mais ils le tentèrent vainement : ne voulant pas s'écarter des principes de la vertu, qui est toujours prudente et souvent timide, ils ne purent lutter contre des hommes tels que les jacobins, auxquels la scélératesse donnait une andace et une activité qui déjouaient tous les projets de leurs adversaires.

Sur la fin de l'année 1790 parut la fameuse constitution civile du clergé, que les révolutionnaires forcèrent le roi de signer; l'avocat Camus, fougueux janséniste et mortel ennemi des papes et des rois, en était le principal auteur. Cette constitution, qui sapait toutes les bases du christianisme sous prétexte de le réformer, supprimait sans le concours de la puissance ecclésiastique les chapitres, les abbayes et tous les titres et bénéfices, excepté les évêchés et les cures, reconnus nécessaires pour le moment : elle supprimait cinquante-trois diocèses, désignait les chefs-lieux des nouveaux, traçait leurs limites et celles des cures; fixait les bornes de la juridiction spirituelle; donnait aux assemblées électorales, où étaient admis les calvinistes, les luthériens et les juifs, le droit de nommer les évêques, auxquels il était défendu de recourir au pape pour faire confirmer leur élection.... Ainsi cette constitution anéantissait

l'ordre que Jésus-Christ avait établi dans son Église, et ne faisait plus de la religion qu'une institution purement humaine[1]. Tous les évêques de France, fidèles à la religion et à leur conscience, condamnèrent cette œuvre de ténèbres; quatre seulement eurent le malheur de l'approuver : MM. de Brienne, archevêque de Sens, Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, Savine, évêque de Viviers, et Jarente, évêque d'Orléans. La conduite postérieure de ces quatre évêques ne montra que trop qu'ils étaient indignes du caractère sacré dont ils étaient révêtus.

Parmi le clergé du second ordre il y eut un plus grand nombre d'apostats. L'abbé Grégoire, que l'Assemblée nationale nomma ensuite évêque de Blois, en récompense de son apostasie, s'empressa de donner un grand exemple de soumission patriotique en se mettant à la tête de cinquante-un prêtres qui prêtèrent le serment criminel qu'exigeait la constitution civile du clergé; mais le refus de la grande majorité des autres ecclésiastiques à prêter ce serment excita toute la rage des factieux de l'Assemblée : ils les traitent de réfractaires, de rebelles, de perturbateurs du repos public; ils les menacent, ils les environnent de terreur; tous les journaux révolutionnaires vomissent contre eux les injures les plus atroces : partout où ils se présentent ils sont insultés, menacés de mort. De ceux qui cédant à la violence avaient prêté le serment, plusieurs, touchés de repentir,

[1] Si cette vérité avait été bien comprise par les Français catholiques, un si grand nombre n'aurait pas suivi, dans les campagnes comme dans les villes, les malheureux prêtres qui avaient juré cette constitution impie.

s'empressèrent de réparer leur faute, et osèrent apporter eux-mêmes leur rétractation à l'Assemblée. Ce courage et celui du plus grand nombre, que ne purent intimider ni les menaces ni la terreur, fit porter contre eux le décret de déchéance de leurs places, et l'exécution en fut fixée au 26 janvier. Ce terme fatal approchant, Marat, Fréron, Carra et d'autres monstres semblables se chargèrent d'aigrir les esprits contre les prêtres opposants ; ils remplirent toute la capitale de bruits de prétendues conspirations que tramaient les aristocrates pour égorger les patriotes. Ces horribles calomnies et tant d'autres aussi absurdes se répandirent dans tous les départements, où les clubs révolutionnaires les accréditèrent avec une incroyable ardeur pour consommer promptement la révolution ecclésiastique.

Les prêtres constitutionnels qui devaient remplacer les pasteurs fidèles à Jésus-Christ et à son Église étaient choisis par les jacobins, qui, sachant que tout le peuple ne reconnaîtrait pas ces intrus, pensaient qu'il perdrait insensiblement l'habitude de l'office divin, et qu'alors il leur serait facile de supprimer un culte qu'ils ne faisaient exercer par des hommes qui leur étaient dévoués que pour accoutumer la multitude à s'en passer ; ils ignoraient qu'un vrai chrétien peut sans culte extérieur, et malgré les fureurs des ennemis de Dieu, conserver une foi vive et pure qui après l'orage de la persécution n'en brille que d'un plus vif éclat.

Les changements qu'amena la constitution civile du clergé firent profaner les églises ; on les dépouilla d'un grand nombre d'ornements et de vases sacrés, sous prétexte qu'ils n'étaient pas tous nécessaires pour l'exercice

du culte. Les commissaires nommés pour exécuter cette spoliation sacrilége enlevaient sans aucun respect les ostensoirs, les calices, les ciboires, et dans plusieurs églises ils ne permirent pas même que l'on consumât les saintes hosties. Ceux qui conservaient toujours un attachement sincère pour la religion voyaient avec indignation que les ornements d'église étaient vendus à l'encan ou exposés sur les quais comme des trophées remportés par la philosophie sur la religion. L'Assemblée nationale, qui avait compté que ces spoliations seraient une grande ressource pour soutenir les énormes dépenses qu'elle faisait secrètement pour le maintien de la révolution, fut trompée dans ses calculs; les commissaires avides qu'elle employait, visant à leur fortune, en détournaient tout ce qu'il leur était possible à leur profit.

Le 2 avril mourut Mirabeau, après avoir fait beaucoup de bruit et beaucoup de mal. La faction d'Orléans fut surtout accusée de l'avoir empoisonné, parce que dans l'espérance d'être ministre il avait promis d'employer ses talents pour sauver la monarchie. Les royalistes ne s'y fiaient pas, parce qu'il avait trop fait pour la détruire. On assure qu'il dit peu d'instants avant sa mort : « J'em« porte avec moi le deuil de la monarchie; les factieux « s'en partageront les lambeaux. »

Ils marchaient à grands pas vers ce but; Louis XVI dut en être convaincu lorsque, voulant se rendre à Saint-Cloud, il entendit battre la générale, et vit les groupes de brigands qui se formaient, et qui, tout à coup entourant sa voiture au moment du départ, l'accablèrent d'injures et le forcèrent de rentrer dans son palais au milieu des huées d'une populace immense. Ces vio-

lences furent jugées dignes d'éloges par les factieux, et leurs journaux incendiaires allumaient de plus en plus le feu de la rébellion, en s'adressant tantôt aux Parisiens pour leur représenter qu'un pas de plus leur assurerait la victoire, tantôt au roi, qu'ils traitaient de tigre altéré du sang des Français.... Ainsi préparait-on le peuple au plus grand des attentats, en lui peignant sans cesse comme un monstre, le plus doux, le plus aimant et le plus vertueux des rois.

Les décrets persécuteurs, qui n'avaient d'abord frappé que les prêtres insermentés qui occupaient des places, s'étendirent bientôt à ceux qui n'en occupaient pas; on ferma les églises et les chapelles particulières où ils disaient encore la messe, et où le peuple se portait en foule; on alla ensuite jusqu'à violenter les consciences contre les lois qu'ils venaient eux-mêmes de porter, en forçant d'aller à la messe des prêtres jureurs, criant partout que, pour y contraindre, il fallait fouetter les femmes et assommer les prêtres réfractaires, ce qui fut exécuté en plusieurs endroits. Tout le mal que se proposaient les jacobins n'était pas fait; il restait encore une apparence de religion et un simulacre de royauté; mais la révolution, sans être consommée, était à cette époque ce qu'est un modèle qui, en petit, représente tout ce que sera une statue en grand : frappés de cette idée et enthousiasmés des succès de cette révolution, les jacobins et tous les autres agitateurs crurent devoir en faire hommage à leur principal auteur; en conséquence ils résolurent de rendre à Voltaire tous les honneurs imaginables; un décret arrêta que ses cendres seraient transportées au Panthéon, et cet acte de reconnaissance

philosophique fut fait avec tant de pompe et en même temps avec tant de ridicule, qu'il prouvait jusqu'à l'évidence la folie des inventeurs de cette cérémonie païenne. Il n'était que trop juste de lui imputer tous les maux qui pesaient sur la France, et qui devaient achever de la couvrir de ruines. Condorcet lui-même, le plus fidèle adepte de ce grand maître d'impiété, n'avait pas craint de dire : « Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a « fait tout ce que nous voyons; les observateurs éclairés « prouveront à ceux qui savent réfléchir que le premier « auteur de cette grande révolution c'est sans contredit « Voltaire [1]. »

L'infortuné Louis XVI, ne pouvant plus se dissimuler que les factieux, qui avaient anéanti toute son autorité, ne seraient satisfaits que quand ils lui auraient arraché la vie, résolut de se soustraire à leur fureur et de partir pour Montmédi. Entouré d'ennemis qui l'observaient sans cesse, les préparatifs du voyage ne purent se faire sans donner des soupçons; mais, malgré les précautions prises par les révolutionnaires, le roi et la reine s'échappèrent de leur captivité dans la nuit du 20 au 21 juin. Le bruit de cette évasion s'étant répandu jeta la consternation parmi les révolutionnaires; mais Lafayette, qui l'avait favorisée afin d'animer le peuple contre la famille royale, les rassura en leur disant : « Le roi sera arrêté; mes « mesures sont prises. » Et il fut en effet arrêté à Varennes et ramené à Paris, où il entra au milieu d'une forêt de baïonnettes et d'une foule immense de spectateurs qui tous, le chapeau sur la tête, jetaient sur le roi et la

[1] Vie de Voltaire, par Condorcet.

reine des regards insultants, applaudissaient le féroce Barnave, qui était allé s'asseoir entre Leurs Majestés, pendant que d'autres scélérats étaient montés jusque sur la voiture [1].

Toutes les noirceurs de la calomnie, toutes les fureurs de la haine et de la vengeance avaient appelé sur le roi et la reine le fer des assassins; cependant les Parisiens, en très-grande partie, commençaient à être fatigués de la révolution : les indignes et cruels traitements qu'on faisait au roi, les opprobres dont on le rassasiait, touchaient les cœurs qui jusque-là avaient paru inaccessibles à la pitié, et on avait déjà entendu dire : *On lui en fait trop*. Dans cette disposition des esprits, l'Assemblée nationale ne crut pas son triomphe assuré; elle se borna donc alors à constituer le roi et la reine prisonniers sous la responsabilité de Lafayette, qui leur donna séparément une garde, les empêcha de pouvoir se parler tant soit peu haut sans être entendus, en faisant tenir constamment ouvertes les portes de leurs appartements, à l'entrée desquels il mit nuit et jour deux sentinelles; chargea des commissaires, qui couchaient au château, de surveiller tout, et fit fermer toutes les avenues du jardin des Tuileries. Depuis ce moment, Leurs Majestés eurent à souffrir toutes sortes d'insultes. Dans ces entrefaites, les nobles, qui entrevoyaient le sort qui les attendait eux-mêmes, allèrent en grand nombre chercher un asile dans une terre étrangère.

[1] Le duc de Chartres, comme le digne fils de son père, était allé des premiers, et de lui-même, se mettre sous les armes à la porte des Tuileries, où, le chapeau sur la tête, comme ses frères-jacobins, il savourait avec eux le plaisir d'insulter à la profonde humiliation de son roi et de son parent, et se préparait ainsi à monter un jour sur son trône.

Dans une délibération sur l'état présent des affaires, plusieurs députés mirent en question si on ferait le procès au roi, et si on établirait la république. Le projet n'ayant pas encore été adopté, les partisans du gouvernement républicain firent venir de tous côtés des adresses qui demandaient la perte du roi. En même temps un nouveau monstre, Thomas Payne, sorti du fond de l'Amérique et chassé de l'Angleterre, où il avait voulu exciter une révolution, afficha dans tous les lieux publics de Paris, et jusque dans les corridors de l'Assemblée, un libelle où il disait que l'absence d'un roi vaut mieux que sa présence; qu'il n'est pas seulement une *superfluité* politique, mais encore un fardeau très-lourd qui pèse sur toute la nation, qui ne se déshonorerait pas en attentant à la sûreté individuelle de *Louis Capet!*

Pour déterminer l'Assemblée à mettre promptement en action cette horrible doctrine, les jacobins, dirigés par Robespierre, qui commençait à dominer dans les clubs et dans la municipalité même, formèrent un attroupement d'environ quinze mille séditieux, qu'ils conduisirent tumultueusement au Champ-de-Mars, et là, sur un tertre auquel ils donnèrent le nom d'*Autel de la patrie*, ils signèrent, le 16 juillet, une pétition dans laquelle ils demandaient la déchéance du roi. Cet attroupement, qui pouvait aussi compromettre la sûreté publique, fut dissipé par Lafayette et Bailly, qui, eux-mêmes assaillis de coups de pierres, furent obligés de faire feu; les républicains furent tellement indignés de cet acte de justice qu'ils en firent un crime de lèse-nation, et s'en vengèrent cruellement dans la suite. Pour établir solidement leur tyrannique puissance, ils s'agitaient d'un bout de la France

à l'autre, soufflant le feu de la rébellion, inspirant à tous les patriotes l'amour d'une liberté et d'une égalité sans bornes; à Paris ils osèrent planter au milieu du Palais-Royal cet arbre dit *de la liberté*, qui a produit des fruits si amers.

Des plaintes s'élevèrent contre l'audace et la fureur des jacobins ; mais, loin d'être comprimés, Péthion, Robespierre, Rœderer et l'abbé Grégoire, leurs principaux meneurs, firent porter, malgré la plus juste et la plus vive opposition de la grande majorité de l'Assemblée, un décret qui supprima la contribution exigée par un décret précédent pour être éligible aux législatures. Ils ouvrirent ainsi la porte aux hommes sans fortune, sans aveu, sans mœurs, et attirèrent dans leur sein cette horde de barbares qui, sous le nom de *sans-culottes*, inondèrent la France de sang.

L'Assemblée étant sur le point de finir, les jacobins, qui voulaient l'anarchie complète, proposèrent de réviser la constitution, espérant en faire retrancher quelques décrets qui paraissaient laisser à la France une ombre de royauté. Cette révision occasionna les plus vifs débats et le tapage le plus scandaleux ; cependant la constitution n'éprouva, au milieu de ces orages, que de légers changements ; elle donnait encore à Louis XVI le titre de *représentant héréditaire de la nation*. Cet infortuné monarque, abreuvé d'amertumes, écrivit, le 17 juin, qu'il l'acceptait, et le lendemain, s'étant rendu à l'Assemblée, il renouvela son acceptation, qui, ayant été solennellement proclamée le 28 septembre, fit renaître quelque espérance de paix. On fit des réjouissances, et on ordonna des illuminations, pendant que Fréron mettait impuné-

ment dans sa feuille homicide, intitulée *l'Oracle du peuple*, que *le roi et la reine étaient dignes du dernier supplice!* Ce langage barbare annonçait ce qu'on devait attendre.

Ainsi finit l'Assemblée nationale, qui, après s'être elle-même constituée, après s'être arrogée sans aucun droit la puissance suprême, en traitant de tyran le roi légitime auquel elle l'arrachait, avait, dans l'espace de deux ans, brisé tous les ressorts du gouvernement, sapé toutes les bases de la société, dépouillé l'Église, persécuté ses ministres, fait de la religion un culte dérisoire, proscrit tous les défenseurs du trône, porté de mortelles atteintes à la fortune privée et à la sûreté individuelle, mis en principe les maximes de la révolte, et préparé toutes les voies à la plus épouvantable anarchie. Voilà les premiers fruits de la philosophie de Voltaire et de tous les sophistes qui marchaient à sa suite.

CHAPITRE III.

—

Assemblée législative. — La révolution grandit en audace et en violence... — Les prêtres sont partout persécutés et massacrés. — Les Tuileries sont forcées.

Ce n'était point encore assez pour les jacobins, qui ne respiraient que pour le désordre et pour la ruine entière dé tout ce qu'il y avait de bon et d'utile en France; aussi, à force de manœuvres, parvinrent-ils à faire exclure des élections les membres de la dernière As-

semblée qui, ayant fait la constitution, auraient prétendu sans doute soutenir leur ouvrage. L'exemption d'impôt pour être électeur favorisa beaucoup leurs sinistres projets; par ce moyen ils firent entrer en très-grande majorité dans la nouvelle Assemblée, qui prit le titre d'Assemblée législative, des hommes qui, dépourvus de lumières et de tout sentiment des convenances, ne voulaient que le patriotisme grossier qu'on professait dans les clubs. Un grand nombre, pour faire fortune, ayant figuré dans les brigandages de Paris et des provinces, était étroitement lié avec les autres brigands, dont il multiplia beaucoup le nombre pour arriver à ses fins dévastatrices. Ces forcenés regardaient comme une vertu leur haine profonde pour les prêtres et pour les rois.... Mais un reste de gros bon sens leur faisant sentir qu'on les méprisait parce qu'ils étaient souverainement méprisables, ils devinrent soupçonneux, sombres et cruels; de là toutes les horreurs qui couvrirent la France comme d'un voile funèbre.

L'Assemblée législative ainsi composée, à l'exception d'un petit nombre de membres bien pensants qui ne pouvaient avoir aucune influence, ouvrit ses séances dans la salle du Manége le 1er octobre. Son plan étant d'exterminer en France tous les prêtres fidèles et tous les nobles soit par la mort soit par la déportation, elle fit annoncer par ses journaux sanguinaires qu'il fallait abattre six cent mille têtes. Isnard, de Grasse en Provence, représenta le sacerdoce et la noblesse comme *deux monstres* contre lesquels il provoqua des *arrêts de mort ;* c'était ce qu'on pouvait attendre d'un jeune étourdi élevé dans la débauche et qui ne croyait pas en Dieu. « Mon dieu,

« disait-il, c'est la loi (la loi des passions); je n'en ai « pas d'autre, et je n'en veux pas d'autre. »

François de Neufchâteau, autre athée, compara la nation qui avait des prêtres « à un père de famille qui « aurait un champ où ramperaient des reptiles veni- « meux, » et conclut que « ce père de famille devait « détruire ces reptiles, et non les nourrir du sang de « ses enfants. » Ce langage révoltant, qui chez les païens aurait fait conduire son auteur au dernier supplice, fut couvert des applaudissements de l'Assemblée, qui décréta sur-le-champ que les prêtres qui avaient refusé de faire le serment exigé le prêteraient dans huit jours, et qu'en cas de refus ou de rétractation, ils seraient réputés suspects de révolte contre la loi et contre la patrie, chassés de tous les lieux où les opinions religieuses causeraient quelques troubles; de manière que, si des malveillants excitaient du désordre et le mettaient sur le compte des prêtres, comme il arrivait tous les jours, cette imputation suffisait pour les faire bannir ou jeter dans les fers; en même temps on engageait tous les bons esprits, c'est-à-dire les séditieux et les impies, à redoubler leurs efforts et à multiplier leurs instructions contre le *fanatisme* (la religion). Cet ordre fut exécuté avec ardeur; de toutes parts on vit paraître des ouvrages et des prédicants pour endoctriner le peuple et lui inspirer la haine de la religion. Ce décret et ces manœuvres attirèrent de nouvelles et cruelles persécutions au clergé catholique; son sang coula en plusieurs endroits.

Faisant toujours marcher de front sous leur verge de fer ce qu'ils appelaient *les deux monstres*, le clergé et la noblesse, ils portèrent contre les émigrés décrets sur

décrets, et tous plus violents les uns que les autres. Celui du 9 novembre mit leurs biens en séquestre, et prononça peine de mort contre tous ceux qui ne seraient pas rentrés en France le 1er janvier 1792. Dans quelle affreuse position on les mettait! s'ils demeuraient à l'étranger, ils étaient condamnés à mort; s'ils rentraient, le fer des assassins les immolait dans leurs foyers: aucune nation au monde, si barbare qu'on l'ait supposée, n'avait ainsi traité ses concitoyens.

L'Assemblée, par son comité de surveillance, faisait multiplier les dénonciations d'une manière effrayante, et, contre la liberté qu'elle avait jurée, ordonnait des emprisonnements arbitraires, pendant qu'elle faisait mettre en liberté des rebelles et des brigands condamnés aux galères, et les renvoyait en triomphe.

Les jacobins, voulant à quelque prix que ce fût perdre le roi, inventèrent une nouvelle calomnie; ils supposèrent un comité autrichien existant aux Tuileries, qui voulait bouleverser la France pour rétablir le despotisme. Cette étrange dénonciation parut pour la première fois dans la feuille de Marat; puis les membres du comité de surveillance qui l'avaient imaginée, la donnèrent à Carra, qui l'inséra dans ses *Annales politiques*, assurant qu'il n'y avait plus de doute que le projet d'une seconde évasion du roi et le complot d'une Saint-Barthélemi ne fussent concertés et sur le point d'éclore; que pour prévenir ce coup funeste, tous les citoyens devaient se tenir constamment sous les armes, allumer sur-le-champ des feux sur les hauteurs, préparer les canons et sonner le tocsin. Le roi, qui entendait hurler sous ses fenêtres ces imputations absurdes, et qui était moins affligé de

ces atrocités contre sa personne que de l'égarement d'un peuple qui lui était si cher, porta ses plaintes à l'Assemblée sur ces rumeurs mensongères, mais en vain ; elles furent répétées à satiété dans l'Assemblée, dans tous les clubs de Paris, qui les communiquèrent aux clubs des départements pour leur faire partager leur fureur contre le roi. Pour comble de malheur, les ministres perfides que les factieux lui avaient imposés se retirèrent, et firent croire qu'ils avaient été renvoyés, parce qu'ils voulaient travailler au bonheur du peuple. C'est ainsi qu'ils mettaient toujours le peuple en avant ; qu'ils le trompaient pour lui faire commettre les plus grands crimes. Ces mensonges, accrédités par les agitateurs, produisaient une effervescence terrible, et on entendait jusque dans le jardin du château les cris les plus effrayants. Péthion, qui s'était fait élire maire de Paris, dit à la barre de l'Assemblée, s'adressant aux plus factieux avec lesquels il était d'intelligence : « Montrez-vous constamment grands, « constamment inflexibles, gardez toujours l'attitude im« posante qui vous convient, déployez votre caractère, « et alors soyez tranquilles. » Le sens de ces paroles était facile à comprendre ; leur premier effet fut d'ôter au roi ses dix-huit cents hommes de garde, qu'on remplaça par la garde nationale de Paris ; c'était là qu'ils en voulaient venir pour exécuter plus facilement l'épouvantable crime qu'ils méditaient. A moins d'avoir porté la vertu jusqu'à l'héroïsme comme Louis XVI, il est impossible de supporter comme lui sans s'aigrir tous les genres d'outrages que lui prodiguaient la haine, le fanatisme, la férocité, et de dire dans toute la sincérité de l'âme : « Je m'attends a la mort. Je la leur pardonne d'avance. »

sentiments dignes de l'admiration de l'univers, paroles capables de porter l'attendrissement jusqu'au fond des cœurs les plus durs; mais on pourrait amollir un rocher, et jamais le cœur d'un révolutionnaire jacobin.

L'Assemblée marchait vers son but à grands pas; elle porta en peu de jours plusieurs décrets soit pour abolir, sans aucune indemnité, tous les droits féodaux quelconques, soit pour faire brûler tous les titres généalogiques qu'on pourrait trouver dans les chambres des comptes, dans les bibliothèques, ou ailleurs, et pour faire exporter tous les prêtres insermentés; enfin, pour contenir par une force imposante ceux qui pourraient s'opposer à l'exécution de ces décrets, elle commanda de former sous Paris un camp de vingt mille hommes, qui seraient choisis dans tous les départements parmi les patriotes les plus exaltés. Le roi ayant rejeté les décrets sur les prêtres et sur le camp de Paris, les factieux, qui ne se possédaient pas de fureur, fabriquèrent contre le roi une adresse violente qu'ils adressèrent à l'Assemblée au nom des citoyens de Marseille. Elle portait en substance : « Législateurs, la liberté française est en péril, les « hommes libres du Midi sont tous levés pour la dé- « fendre.... Le jour de la colère du peuple est arrivé... « Le lion généreux va sortir de son repos : favorisez le « mouvement belliqueux, vous qui êtes les fondateurs « du peuple, vous qui avez à vous sauver ou à périr « avec lui. » On aurait peine à croire jusqu'à quel point s'avilit l'Assemblée législative, qui, sachant que cette adresse était supposée, en ordonna la mention honorable, l'impression et l'envoi aux quatre-vingt-trois départements, comme si elle eût été authentique, afin de

leur inspirer le fanatisme sanguinaire dont elle était possédée. La circulation de cette pièce incendiaire mit toute la capitale en rumeur. Le 20 juin, des attroupements, formés surtout dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, allèrent à l'Assemblée demandant à grands cris justice du refus que le roi avait fait de sanctionner les derniers décrets. Ils avaient une espèce de drapeau noir sur lequel était écrit d'un côté : *Vivent les sans-culottes!* et de l'autre, *Avis à Louis XVI : le peuple est las de souffrir. La liberté ou la mort!* Un de ces misérables portait au bout d'une pique un cœur de veau tout dégouttant de sang avec cette inscription : *Cœur d'aristocrate.* Encouragés par le bon accueil du président de l'Assemblée, ces brigands se mirent en marche, ayant à leur tête le farouche Santerre, qui, de brasseur et de marchand de bière, parvint, par sa férocité, jusqu'au commandement en chef de la garde nationale de Paris, et qui se vendit tour à tour à la faction d'Orléans et à celle des jacobins. Ce scélérat conduisit ses bandes de vandales à travers le jardin des Tuileries, fit briser la grille avec une poutre, renverser les sentinelles, enfoncer les portes à coups de hache, et placer un canon dans la salle des gardes, menaçant de faire feu si on faisait la moindre résistance. En même temps ces furieux, armés de piques et de sabres, se précipitent dans les appartements du roi ; une vingtaine de grenadiers fidèles et intrépides l'entourent, et lui font un rempart de leurs corps ; deux fois ils détournent les armes dirigées contre lui ; mais ils ne peuvent empêcher de le couvrir d'un bonnet rouge pendant qu'on faisait retentir ces mots horribles : « Il le portera, ou nous le poignarderons ! » La reine au milieu

des factieux, dont un lui présenta une pique à la gorge, fut délivrée par quelques autres grenadiers, et conduite avec ses enfants dans un appartement séparé. Pendant six heures que dura cette scène d'horreur, le roi n'opposa aux insultes, aux menaces, à tous les outrages, qu'un calme inaltérable et une fermeté héroïque. Sorti du château, Santerre s'écria : *Le coup est manqué; mais nous y reviendrons.* Le maire Péthion, qui n'était venu qu'à la fin dans la crainte d'arrêter par sa présence le désordre, félicita les brigands qui se retiraient d'avoir conservé leur dignité, et de n'avoir souillé d'aucun excès leurs mouvements sublimes. On ne peut porter plus loin l'abus du langage et la perversité. Le danger étant passé, la reine vint se jeter dans les bras du roi, tandis que ses enfants l'arrosaient de leurs larmes. « Mes amis, dit ce prince « magnanime aux braves qui l'entouraient, embrassez-« moi; je vous dois la vie, je vous dois celle de mes « enfants et de toute ma famille. »

Les événements de cette fameuse journée montrèrent la famille royale plus grande qu'elle n'eût jamais paru, et excitèrent un mécontentement général parmi les honnêtes gens de toutes les opinions ; les plus dévoués au roi reprirent courage, et, à l'Assemblée même, ces attentats furent dénoncés avec énergie malgré les frémissements de rage des plus factieux. Dans toute la France on en témoignait de l'indignation, et plusieurs départements envoyèrent des adresses pour demander justice ; à Paris, une pétition couverte de vingt mille signatures demandait que les auteurs de ces attentats fussent sans délai punis selon toute la rigueur des lois. Profitant de cette opinion, qui paraissait prendre de la consistance en faveur de la

monarchie, un membre de l'Assemblée, Delfaut, osa dénoncer les clubs des jacobins, et dire : « Si ces clubs, « qui n'ont aucun caractère public, aucune existence « politique, formaient tout à coup un corps puissant, une « association dangereuse, législateurs, vous êtes là pour « les réprimer. En prononçant dernièrement un arrêt de « mort contre toutes les corporations échappées à la « cognée de vos prédécesseurs, vous en avez peut-être « oublié une, la plus puissante, la plus étonnante du « moins que présente l'histoire de toutes les sociétés « *politiques*; il n'est personne qui ne reconnaisse à ce « portrait la congrégation des huit cents sociétés popu- « laires dont le chef-lieu est Paris; à ces sociétés, ani- « mées du même esprit, affiliées entre elles, unies « par un pacte fédératif, présentant toutes une même « organisation et se réunissant toutes à une société- « mère, centre auquel aboutissent toutes ces sociétés « affiliées; ces sociétés, dis-je, présentent sinon un « gouvernement dans l'État, du moins une effrayante « corporation qui peut perdre l'État[1]. » M. de Lafayette, alors mécontent des jacobins, quitta brusquement l'armée qu'il commandait, vint les dénoncer à l'Assemblée, et parut prendre sincèrement le parti du roi. Il lui fit connaître le plan qu'il avait concerté avec ses principaux officiers pour le faire sortir de Paris et l'arracher ainsi aux bourreaux dont il était entouré; après lui avoir té-

[1] Huit cents sociétés secrètes en France dès l'époque de l'Assemblée législative, voilà ce qui démontre combien les menées des jacobins étaient actives, et ce qui explique la grande influence qu'ils exerçaient dans les affaires publiques. L'expérience n'a que trop prouvé que tout gouvernement qui ne les réprimera pas en sera tôt ou tard écrasé.

moigné sa reconnaissance, le roi refusa toutes ses offres, ne croyant pas qu'on pût les exécuter sans effusion de sang, ce qu'il avait irrévocablement résolu d'éviter [1].

Ce digne monarque crut trouver la récompense de son amour pour ses peuples dans un changement surprenant qui se manifesta tout à coup dans l'Assemblée législative. Aux éloquentes et énergiques représentations que firent quelques membres sur les excès qui venaient d'être commis envers la famille royale, l'Assemblée tout entière jura de maintenir la constitution et la monarchie, et, dans un moment d'enthousiasme, tous les membres des différents partis s'embrassèrent; mais les jacobins, sentant leurs adversaires entre leurs bras, sentaient aussi la cruelle envie de les étouffer. Ils en prenaient secrètement les moyens; et ils devaient compter sur le succès de leurs intrigues, puisque, au milieu même de ce triomphe apparent de la légitimité, ils avaient été assez puissants pour faire décréter que la religion ne présiderait plus ni à la naissance, ni à l'union la plus importante, ni à la mort des citoyens, mais que les actes de naissance, mariage et décès, seraient reçus par les officiers municipaux; ils avaient pu accréditer de nouveau des conspirations supposées, et tromper ainsi le peuple au point de faire déclarer la patrie en danger, et, sous ce prétexte, de mettre les hommes et les armes en réquisition dans toute la France; ils avaient pu enfin rétablir Péthion

[1] C'était là porter la bonté à l'excès, et, en ménageant une poignée de factieux, il fit le malheur de tous ses fidèles sujets, dont le sang coula par torrents; mais il ne savait pas jusqu'où pouvait aller la scélératesse des brigands formés à l'école de la philosophie de Voltaire.

et Santerre, que leur indigne conduite au 20 juin avait fait destituer.

Dans ces entrefaites, l'armée française était forcée d'évacuer le Brabant, et quoique le roi n'y fût pour rien, n'ayant plus aucun pouvoir, les jacobins lui attribuèrent les mauvais succès et tous les désastres dont eux seuls étaient les auteurs; ils rompaient toutes les mesures des défenseurs du trône; leur génie malfaisant changeait en poison tous les remèdes soit au dehors, soit au dedans; il avait paralysé tous les efforts des princes réunis à Coblentz, il mettait tout en combustion dans l'intérieur. Le sicaire Brissot osait proposer de créer une commission *secrète* et *expéditive* pour juger le roi, punir Lafayette, vendre les biens des émigrés, et, révélant tout le complot des philosophes conjurés contre les trônes en général, il dit : « Les rois sont mûrs; ils « veulent prévenir le moment de leur chute; c'est ici « une guerre à mort! » Ces déclamations et beaucoup d'autres aussi violentes firent partir de l'Assemblée deux proclamations incendiaires, l'une aux armées, l'autre aux Français, qu'elle sommait tous de marcher *au secours de la patrie*. Ces manœuvres, qui mettaient toutes les têtes en fermentation, faisaient pressentir de sinistres projets; les craintes devenaient plus vives par les bandes de brigands que les clubs dirigeaient vers la capitale, et surtout par le bataillon *des Marseillais*, fort de cinq à six cents hommes, et composé en grande partie de criminels sortis des prisons et des galères. Arrivés à Paris, ils firent retentir les cabarets, les lieux de débauche, les rues et les places publiques, de chansons infâmes contre le roi et la reine; ils étaient venus pour les assassiner. Ne l'ignorant

pas, le roi écrivit à son confesseur : « Je n'attends plus « rien des hommes; apportez-moi les consolations cé« lestes. » Il en avait besoin, le danger approchait... Péthion, qui venait de lui faire le plus sanglant affront, alla le dénoncer à la barre de l'Assemblée, qui reçut en même temps une pétition fabriquée par Chénier et Collot-d'Herbois, par laquelle ils demandaient, en des termes qu'une frénésie sans exemple avait pu inspirer, la déchéance de Louis XVI.

Toutes les hordes d'assassins, ayant à leur tête les Marseillais, avaient été mises en mouvement, et, pendant la nuit du 9 au 10 août, le tocsin annonça dans Paris la chute du trône. Le roi n'avait pour se défendre qu'environ huit cents Suisses et un égal nombre de gentilshommes, la plupart sans armes, et quelques compagnies de la garde nationale sur lesquelles il aurait pu compter si Mandat en eût conservé le commandement; mais la Commune, ayant appris que cet ancien capitaine aux gardes françaises avait fait signer à Péthion l'ordre de *repousser la force par la force*, le fit appeler sous prétexte de se concerter avec lui, et aussitôt qu'il parut il fut massacré, et son corps jeté dans la Seine. On lui donna pour successeur Santerre, qui avait trop bien mérité des factieux aux journées des 5 et 6 octobre pour n'être pas chargé d'une pareille expédition, dont ils se promettaient un succès assuré : ils lui remirent une somme de quatre millions de livres pour soutenir et propager l'insurrection. Quelques jours auparavant, la police, pour encourager les brigands, leur avait fait distribuer cinq mille cartouches.

Pour suivre constamment la tactique accoutumée, qui

était de faire parler le peuple lorsque les conjurés seuls parlaient, l'Assemblée fit venir des pétitions, des députations qui déclaraient que le peuple ne pouvait souffrir plus longtemps le joug de la tyrannie, c'est-à-dire le gouvernement du roi. Ces discours, fabriqués et répandus par les agitateurs, animent de plus en plus les brigands, déjà trop accoutumés aux meurtres : ils s'avancent avec une batterie de canon vers le château des Tuileries. Le roi, qui frémissait à la seule pensée de faire commencer une guerre civile, avait défendu au petit nombre de gardes qui lui restaient de faire feu ; voyant qu'il ne pouvait compter sur aucun secours du dehors dans le danger qui augmentait à chaque instant, il suivit le conseil de Rœderer, procureur général du département, et se rendit à l'Assemblée avec sa famille. Il dit, en entrant dans la salle : « Je suis venu pour éviter un grand crime, « et je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au « milieu de vous, Messieurs. » Vergniaud, qui avait tant de fois demandé la perte de ce malheureux prince, lui répondit d'une manière outrageante, et le relégua aussitôt avec sa famille dans une loge de journaliste.

Pendant ce temps-là les brigands avaient commencé à tirer sur les Suisses, qui, malgré leur petit nombre, mirent en déroute toute l'armée des jacobins ; mais, abandonnés de la garde nationale, et n'ayant plus de cartouches, ils succombèrent sous les efforts d'une multitude immense, qui revint à la charge, et ils furent presque tous massacrés. Les escaliers et les appartements du château furent inondés de sang et couverts de cadavres. Un nommé Arthur, marchand de papier, vrai monstre et l'horreur de l'espèce humaine, arracha le

cœur d'un de ces malheureux qui respirait encore, le fit brûler dans l'eau-de-vie et le dévora. Des femmes s'y firent remarquer par des excès inouïs d'indécence et de cruauté. Las de carnage, les brigands, qui, formés à l'école des jacobins, étaient également voleurs et assassins, commencèrent le pillage; tous les meubles furent enfoncés, et tout ce qu'ils contenaient enlevé. Le roi et la reine entendaient de leur loge les applaudissements barbares de l'Assemblée et de tous les fanatiques qui venaient insulter à leur humiliation et ajouter à leurs douleurs, qui furent portées au comble quand Vergniaud fit entendre d'une voix féroce le décret que l'Assemblée avait rendu pendant que le sang coulait au château, et qui portait la déchéance de Louis XVI et la convocation d'une Convention nationale.

Il est impossible de peindre les outrages dont on accabla le roi et sa famille pendant les trois jours qu'on les garda dans l'enceinte de l'Assemblée. « *Nous sommes* « *là*, disaient au roi des fédérés, *pour t'égorger si tes* « *amis font un mouvement en ta faveur.* » D'autres, élevant leurs torches et leurs sabres, criaient : « *Jetez-* « *nous sa tête, ou nous allons mettre le feu !* » Le 14 on enleva au roi le petit nombre de personnes fidèles qui, par leur présence, lui donnaient encore quelques consolations, et on le conduisit avec sa famille à la tour du Temple, ayant dans sa voiture ses deux plus cruels ennemis, Péthion et Manuel.

De ces trois insurrections qui attaquèrent directement le trône, les 6 octobre, 20 juin et 10 août, la première était l'ouvrage du duc d'Orléans, la seconde était due plus spécialement aux girondins, la troisième tout entière

aux jacobins et au duc d'Orléans. Ces derniers, demeurés les maîtres absolus, vont exercer leur horrible tyrannie sur toute la France, la remplir de carnage et de sang, et la couvrir de ruines.

Les membres de l'Assemblée, malgré leur audace extrême, n'étaient pas sans inquiétude sur le jugement que porterait la France de leur conduite envers le roi. Il fut donc résolu de lui donner quelque couleur favorable pour la faire approuver dans tous les départements. Condorcet rédigea une adresse où il réunit toutes les noires calomnies dont les plus furieux jacobins avaient chargé Louis XVI, l'accusant d'avoir eu des intelligences avec les prêtres *factieux*, avec les émigrés *sanguinaires*, avec les ennemis du *dehors*, avec les conspirateurs du *dedans*, pour allumer une guerre civile; et lorsqu'au vu et au su de plus de cinquante mille témoins, les sept ou huit cents Suisses ne se défendirent que quand plus de vingt mille brigands, dont les yeux n'annonçaient que la fureur et la bouche ne vomissait que des outrages, vinrent les attaquer, les écraser de leur nombre et exercer sur eux toutes les horreurs de barbares et d'anthropophages. Condorcet ne rougit pas d'accuser les Suisses d'avoir tiré par ordre du roi (le roi avait défendu de tirer) sur des citoyens armés, au moment où *ces citoyens les invitaient à la paix, et où des signes non équivoques de fraternité annonçaient qu'elle allait être acceptée*, et de conclure, de cet amas de mensonges impudents, que le corps législatif n'avait pu se dispenser de suspendre le roi et de convoquer une Convention nationale, et que dans ces actes sa conduite était irréprochable! Ce chef-d'œuvre d'imposture fut envoyé aux quatre-vingt-trois départements, aux

armées et même aux puissances étrangères, afin de pervertir partout l'opinion en la formant sur ces calomnies atroces qui, après tout, ne tombèrent pas que sur le roi, mais sur tous ceux qui passaient pour lui être attachés. On les déclara suspects; à ce titre les comités de surveillance, qui recevaient contre eux toutes les dénonciations qu'ils avaient souvent eux-mêmes fabriquées, les faisaient arrêter, jeter dans les fers ou conduire sur les échafauds. Ainsi périrent des victimes sans nombre dans toute la France.

La fureur des révolutionnaires redoubla contre les prêtres insermentés. Ils ne se contentèrent plus, pour les avilir aux yeux du peuple, de leur faire monter la garde ou de les consigner dans certains lieux où ils étaient obligés de se présenter tous les jours à l'appel; dans la capitale ils en firent arrêter cent quarante, qui, renfermés dans l'église des Carmes, rue de Vaugirard, furent gardés par des fédérés barbares qui les accablaient de toute espèce d'outrages: mais ces hommes de sang s'étaient fait un monstrueux besoin de le verser. A la nouvelle que les Prussiens avaient pénétré jusqu'en Champagne, Jean de Brie proposa de former un corps de douze cents hommes pour aller assassiner les rois; plusieurs membres s'offrirent pour faire partie de ce corps de régicides, et l'épouvantable Danton dit: « Si nous ne pouvons les vaincre, « *effrayons-les par nos crimes.* » Ils en méditaient en effet de bien horribles; les deux décrets qui portaient, l'un peine de mort contre toute personne qui entraverait les opérations de l'Assemblée, l'autre qu'il serait fait dans toute la France et pendant la nuit des visites domiciliaires, jetèrent l'effroi parmi les honnêtes citoyens.

Les visites commencèrent à Paris dans la nuit du 29; et quoique beaucoup de personnes se fussent dérobées par la fuite, plus de cinq mille furent arrêtées. Robespierre, le comédien Collot-d'Herbois, Barrère, Billaud de Varennes, Danton, Tallien, Marat, Duplain, Péthion et Manuel, furent les principaux auteurs des massacres, qui, pour l'honneur de la France, devraient être effacés des pages de l'histoire. Pour y préparer, ces monstres employèrent leurs moyens ordinaires, les noirceurs de la calomnie. Ils répandirent dans le public que les ennemis exerçaient des cruautés inouïes sur les patriotes; que les aristocrates et les prêtres réfractaires voulaient égorger tous les Français; que, parmi les gardes massacrés le 10 août, on avait trouvé des prêtres habillés en Suisses. Pendant qu'on entretenait le peuple de ces horribles mensonges, parut une proclamation de la municipalité qui commençait par ces mots : *Aux armes, citoyens, aux armes! l'ennemi est à nos portes....* Le 2 septembre, on tire le canon d'alarme, on sonne le tocsin; à ce signal convenu, des hordes d'égorgeurs se répandent comme un torrent dans les lieux désignés; ils enfoncent à plusieurs reprises leurs sabres dans le corps de quatre individus qu'ils trouvent dans la rue Dauphine; à l'Abbaye, ils égorgent tous les prisonniers, et Billaud de Varennes, revêtu de son écharpe de substitut de procureur de la commune, qui traversait la cour en marchant sur les cadavres, dit aux égorgeurs : « *Peuple, tu immoles tes ennemis; tu fais ton devoir.* » C'était la morale de Voltaire en action.

D'autres hordes d'égorgeurs immolaient à coups de fusil, de sabre, de baïonnette et de pique cent soixante-

douze prêtres dans l'église des Carmes, quatre-vingt-douze à Saint-Firmin, et environ cinquante dans d'autres prisons. On égorgeait également à la Conciergerie, au Châtelet, à l'hôtel de la Force, à Sainte-Pélagie, à la Salpétrière et à Bicêtre. Pendant les quatre jours que durèrent ces horribles exécutions, il y eut des traits de cruauté dont la seule pensée fait frémir. Billaud haranguant les égorgeurs dit : « Respectables citoyens, vous « venez d'égorger des scélérats; vous avez sauvé la « patrie : la France vous doit une reconnaissance éter- « nelle; outre le butin qui vous est acquis, vous re- « cevrez chacun vingt-quatre francs... » Une femme étant allée demander des gratifications pour son mari, parce que lui seul avait tué dix prêtres à Saint-Firmin, le conseil de la commune les lui accorda. Le second jour des massacres, Péthion donnait à la mairie un grand dîner; pendant qu'on était à table, quinze hommes couverts de sang se présentent; les convives étant saisis d'épouvante, « *Ce n'est rien*, » leur dit froidement Péthion; puis s'approchant des égorgeurs, il leur verse lui-même à boire, les félicite de leurs assassinats, les engage à faire tout ce qu'ils voudront, vient se remettre à table, et continue de manger avec le même appétit. Ce langage et cette conduite ne montrent-ils pas des anthropophages ? Le 9 du même mois, cinquante-trois prisonniers, parmi lesquels était l'évêque de Mende et le duc de Brissac, furent impitoyablement massacrés à Versailles. Ces massacres devaient s'étendre par toute la France, et on en commit d'horribles dans un grand nombre de départements. Partout, le pillage accompagnait le meurtre; l'argenterie, les diamants de la cou-

ronne, des églises, des princes, des particuliers furent enlevés; les magasins pillés, les propriétaires et fermiers forcés de livrer leurs grains; personne ne pouvait compter sur ce qu'il possédait, pas même sur son existence; la terreur était générale. Ici se montre à découvert le plan d'anarchie tracé par les philosophes impies, qui depuis un demi-siècle surtout ne cessaient de hurler : *Écrasez la religion, exterminez les rois!* Ces ordres régicides et sacriléges ne commençaient qu'à s'accomplir; l'affreuse Convention devait les exécuter dans toute leur étendue : L'Assemblée législative, que ses innombrables forfaits avaient enfin fait tomber dans le mépris, ne pouvait plus continuer ses fonctions; elle les termina en chargeant les princes coalisés pour délivrer Louis XVI de tous les crimes qu'elle avait commis et fait commettre, et en envoyant à tous les départements l'ordre de n'élire pour députés à la Convention que des hommes bien connus par leur haine pour les rois, pour les prêtres, pour les nobles, pour les aristocrates bourgeois ou financiers, en un mot, pour tous les ennemis de *la liberté et de l'égalité*, joignant à cet ordre une longue liste où figuraient sans distinction de rang ni d'état les noms des plus grands scélérats, qui furent élus, et se rendirent en toute hâte à Paris.

CHAPITRE IV.

La Convention nationale abolit la royauté et proclame la république.

Cette réunion, où l'on voyait des bouchers, des cardeurs de laine, des histrions et beaucoup d'autres tirés de la plus dégoûtante crapule, se constitua, le 21 septembre 1792, au château des Tuileries en *Convention nationale*, qui présentait dans son ensemble l'audace des conjurés, la fureur des tyrans, la rage des persécuteurs, la scélératesse des brigands, la férocité des anthropophages, et donnait ainsi les sinistres présages des nouveaux et affreux malheurs qui allaient fondre sur la France.

La première opération de cette monstrueuse Assemblée fut de rendre, sur la demande du comédien Collot et de l'abbé Grégoire, un décret qui abolissait la royauté et proclamait la république. Aussitôt on ordonna de briser le sceptre et la couronne de Louis XVI, et d'en porter les débris à l'hôtel de la Monnaie. Dès le lendemain, on décréta qu'on ne daterait plus que de l'an 1er de la république[1], qui fut déclarée *une et indivisible.*

Pour affermir cette république, on voulut lui donner partout des agents qui fussent bien pénétrés de son

[1] L'ère chrétienne ne pouvait convenir à des hommes qui avaient abjuré le christianisme, et qui, ayant Jésus-Christ en horreur, voulaient faire disparaître, avec son auguste religion, jusqu'aux moindres vestiges qui auraient pu rappeler son nom sacré.

esprit ; en conséquence, on renouvela tous les fonctionnaires publics. La faction des jacobins fit occuper les places par ses affiliés, quelles que fussent leurs professions ; des hommes qui ne savaient pas écrire, mais qui savaient piller et égorger, devenaient officiers municipaux ; des maçons laissaient la truelle pour aller comme membres de district ordonner des spoliations, et prononcer des arrêts de mort... Ces féroces patriotes étant à la tête des administrations publiques, la France se trouva partagée entre les oppresseurs et les opprimés. On fit la même épuration dans les armées ; mais le crime rendant toujours défiant et soupçonneux, les conventionnels envoyèrent dans tous les départements des espions chargés de surveiller ceux qu'ils avaient mis en place, et de leur faire exécuter avec rigueur leurs décrets sanguinaires ; les armées eurent des commissaires dont le pouvoir sans bornes faisait trembler ; ils épiaient tout ce qu'on pouvait faire ou dire dans les camps et jusque dans les corps de garde.

Ce régime de terreur établi, on crut pouvoir porter les derniers coups aux soutiens de la religion et du trône : les prêtres fidèles, qui avaient échappé au fer des assassins, furent déportés ; mais le mot de réfractaire, qu'on mettait sur leur passe-port, fut pour un grand nombre un arrêt de mort, surtout dans les lieux où les gardes nationaux plus exaltés de jacobinisme s'autorisaient de cette expression pour les massacrer. Les autres, garrottés, étaient traînés de ville en ville, insultés par la populace, jetés dans des cachots dont l'infection en fit mourir un grand nombre. Les religieuses, chassées de leurs communautés, furent également maltraitées ;

leurs biens, comme ceux du clergé, déclarés propriétés de la nation, furent vendus; toutes les églises furent dévastées, l'argenterie envoyée à la Monnaie, les cloches et le fer fondus pour en faire des canons, des piques et des fusils; jusqu'aux tombeaux furent violés, on en déterra les cercueils de plomb pour en faire des balles. Ce fut par ces proscriptions, ces meurtres, ces brigandages, ces spoliations sacriléges que la Convention signala le commencement de son règne infernal.

Audacieuse pour le crime, elle n'était point inaccessible à la crainte. Les progrès des Autrichiens et des Prussiens, qui assiégeaient Lille, qui marchaient sur Reims et sur Châlons, la remplirent d'une telle frayeur, qu'elle fut sur le point de quitter Paris pour aller dans quelque autre ville se mettre en sûreté; mais la conduite des puissances coalisées démontrait qu'elles n'avaient point l'intention de sauver la France. Au lieu d'accorder aux émigrés les armes nécessaires, et de les mettre en avant comme ils le demandaient avec la plus vive ardeur, elles leur refusèrent toute espèce d'artillerie, et les tinrent constamment sur les derrières dans une inaction aussi honteuse que mortifiante, et dans un moment où, secondés avec des forces ordinaires, ils pouvaient, en très-peu de temps, délivrer la famille royale et la France de leurs oppresseurs. Les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick[1], se retirèrent brus-

[1] En vertu d'un traité secret entre Dumouriez et le duc de Brunswick, celui-ci reçut des millions que la Convention effrayée se hâta de lui envoyer. De plus, on assure que Dumouriez, alors tout-puissant, lui faisait entrevoir la couronne de France; mais, entièrement dévoué aux d'Orléans, il la destinait à Philippe-Egalité. La mort tragique de celui-ci ne refroidit point son zèle pour cette famille *tarée* (ex-

quement, abandonnant les princes français et tous les émigrés à leur malheureux sort : politique cruelle qui devait leur coûter cher dans la suite.

Ainsi délivrée de terreur, la Convention porta la peine de mort contre les émigrés quels qu'ils fussent, femmes, enfants, vieillards, infirmes, et décréta la vente de leurs biens, meubles et immeubles. Cette vente, qui aurait dû procurer au gouvernement révolutionnaire des sommes immenses, ne produisit rien pour le trésor, tout fut livré au pillage ou donné pour quelques assignats de nulle valeur; de là les fortunes de ces patriotes brigands, de ces jacobins, de ces sans-culottes, qui, s'emparant des châteaux et de leurs ameublements, furent tout à coup métamorphosés en grands seigneurs.

Pendant que la Convention mettait le pillage à l'ordre du jour dans l'intérieur, elle envoyait des armées pour ravager les pays étrangers. Custine, qui avait pénétré dans le Palatinat, se distingua par la prise de Mayence; Montesquiou s'avançait sans peine dans la Savoie, où les jacobins s'étaient déjà formé un parti puissant. Dumouriez poursuivait les Autrichiens, qui, au nombre de vingt mille, s'étaient retranchés à Jemmapes; les ayant attaqués avec une armée quatre fois plus forte pour le nombre, mais composée en très-grande partie de nouvelles levées, le combat offrit pendant sept heures des alternatives d'avantages et de déroutes qui montrèrent

pression de l'empereur de Russie); il éleva le duc de Chartres, tout jeune encore, au grade de lieutenant-général, et employa dans la suite, comme nous le verrons, tous les moyens imaginables pour le faire arriver au trône. Il eut le chagrin de mourir sans avoir pu réussir. Ce succès ne devait être dû qu'au rare talent de son lieutenant-général à conspirer.

autant d'acharnement que de courage des deux côtés; enfin Dumouriez remporta la victoire, qui fut suivie en peu de jours de la conquête de la Belgique.

Enivrée de ces succès, la Convention crut n'avoir plus de mesures à garder avec aucune puissance de la terre. Le 19 novembre, sur le plan dressé par Laréveillère-Lepaux et approuvé par Carra et autres furieux démagogues, elle porta un décret qui provoquait tous les peuples à la révolte, en les engageant à méconnaître l'autorité de leurs souverains et en leur promettant tous les secours nécessaires pour secouer le joug, et leur offrant en récompense l'honneur de la *fraternité :* elle voulait leur inspirer pour leurs monarques la fureur qui l'animait contre Louis XVI. En le faisant accabler d'outrages par les bourreaux qui le gardaient dans sa prison, elle cherchait les moyens de lui faire son procès, et statua que désormais elle emploierait six heures par jour à cette grande opération. Robespierre, qui n'était pas encore arrivé au pouvoir de dictateur, proposa, le 30 novembre, de condamner à mort dès le lendemain Louis XVI, qu'il traitait de tyran des Français et de chef de conspirateurs. Pour préparer les esprits à l'épouvantable crime qu'elle méditait, la Convention fit revivre toutes les anciennes calomnies dont on avait chargé ce malheureux prince, et ajouta toutes les calomnies nouvelles que la scélératesse peut inventer; elle lui attribuait tous les maux dont elle-même accablait la France; et Legendre, boucher de Paris, que sa férocité avait fait nommer à la Convention, dit que le roi était la cause des insurrections et de tous les désordres. Les journaux révolutionnaires propageaient et envenimaient ces noirceurs, auxquelles

vint encore ajouter la découverte des pièces de la fameuse armoire de fer. Ces papiers, qui ne présentaient aucun indice contraire aux intentions paternelles du roi, ne laissèrent pas de faire grand bruit.

L'espèce de mystère qu'on attachait au nom d'*armoire de fer* aida les factieux à faire croire au peuple, toujours crédule, les plus grossières calomnies qu'ils répandaient contre le roi. On avait déjà écrit sur la porte et jusque dans l'intérieur de sa chambre : *La guillotine est permanente, et attend le tyran Louis XVI.* Pour accélérer sa condamnation, le club des jacobins de Paris composa une adresse qui réunissait toutes les horreurs imaginables ; elle fut envoyée à tous les clubs des départements, qui, à leur tour, fabriquèrent sur ce modèle infâme des pétitions qui arrivaient de tous côtés à la Convention nationale. Ses membres les plus sanguinaires ne manquaient pas de présenter ces pétitions, qui venaient toutes de la même source, comme le vœu du peuple, et voulaient que le roi fût exécuté sur-le-champ ; quelques-uns, moins féroces, opinaient pour l'exil perpétuel. Cette proposition, qui ne détruisait pas toute idée de royauté, mit tellement en fureur les jacobins, qu'ils excitèrent dans l'Assemblée un tumulte au milieu duquel on n'entendait plus que des vociférations et des cris de mort contre tous les rois, à commencer par Louis XVI. Ces débats d'une violence inouïe produisirent le décret qui condamnait au dernier supplice quiconque tenterait de rétablir la royauté sous quelque dénomination que ce pût être.

Pour porter l'exaspération du peuple à son comble, et le forcer à demander la mort de Louis XVI, Robespierre fit arrêter sur toutes les routes les fournisseurs de grains

et de farines, priva la capitale des approvisionnements indispensables, et fit répandre dans le public que la cause de cette disette était au Temple; qu'aussitôt Louis condamné et exécuté, le peuple aurait du pain et serait heureux; et, allant toujours en avant, il fit nommer pour préparer l'acte d'accusation du roi une commission de vingt-un membres choisis parmi les plus forcenés de la Convention, qui voulait même refuser au prince la faculté de se choisir des défenseurs, mais qu'elle lui accorda, enfin, après une discussion des plus orageuses. Louis choisit Tronchet, qui accepta; Target, fougueux républicain, qui refusa ses services au roi, ce que jamais avocat n'avait refusé aux plus vils criminels. Ce refus indigna le public et porta plusieurs orateurs distingués à demander la fonction glorieuse de défendre l'infortuné monarque; de ce nombre furent Malouet, Lamoignon de Malesherbes et Sourdat de Troyes. Une femme même, madame Olympe de Gouges, fameuse patriote, mais devenue sensible aux maux dont on accablait un roi juste, demanda aux conventionnels qu'il lui fût permis de partager la gloire de le défendre. Ce généreux dévouement la conduisit ensuite à l'échafaud. Louis accepta M. de Malesherbes, auquel on ajouta le célèbre Desèze; mais les talents de ces hommes distingués ne pouvaient arrêter la férocité de ceux qui, s'étant constitués à la fois accusateurs, témoins, juges et bourreaux, avaient d'avance voué leur innocente victime à la mort.

La demande si le jugement du roi serait soumis à la sanction du peuple fit naître de longs et violents débats. Deux cent quatre-vingt-six voix furent pour l'affirmative, et quatre cent vingt-quatre contre; en conséquence la

Convention décréta que *le jugement contre Louis Capet ne serait pas envoyé à la ratification du peuple.* C'était ainsi que ces scélérats, qui affectaient de ne parler qu'au nom du peuple, qui mettaient sans cesse en avant la souveraineté du peuple, montraient le plus grand mépris pour ce peuple abusé, sur lequel ils ne voulaient qu'exercer leur horrible tyrannie. Le 16 janvier, on posa la question de la peine à infliger. Pour atteindre plus sûrement leur but, les jacobins exigèrent, sous peine d'encourir l'indignation du peuple, que les votes fussent émis par appel nominal; et contre le code pénal, qui exigeait les deux tiers des voix pour prononcer la peine de mort, ils firent décréter qu'il suffirait de la moitié, plus une, pour condamner Louis : nouveauté barbare qui, chez aucun peuple, n'avait été invoquée dans les jugements des plus grands scélérats. Ayant remporté ces deux premières victoires, ils dressèrent leurs batteries pour ne pas manquer la troisième, qui devait mettre le sceau à la plus horrible injustice; leurs plus féroces satellites, armés de poignards qu'ils tenaient cachés sous leur carmagnole, et coiffés du terrible bonnet rouge, accourent en foule, entourent la Convention en criant à ses membres : « *Ou sa mort ou la vôtre !* » Ce fut au milieu de ces provocations, de ces cris de sang que se fit le fatal appel nominal, le 16 janvier, pendant la nuit; il dura toute la journée du 17 jusqu'à huit heures du soir. Le duc d'Orléans, principal moteur de la révolution dans l'espoir qu'elle le placerait sur le trône, qui avait eu la bassesse de demander comme une grâce d'être membre de la Convention, et de prendre l'odieux surnom d'*Égalité*, ne rougit pas d'assister à cet épouvantable jugement. Sa

présence étonna toute l'Assemblée, et au milieu du plus profond silence il dit : « *Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple, méritent la mort, je vote pour la mort !* »

Ces paroles furent comme un coup de foudre pour l'Assemblée : des cris d'horreur retentirent dans toute la salle et de toutes les tribunes; on n'entendait de toutes parts que cette exclamation : *Oh! le monstre!* on aurait dit qu'il était le seul régicide, et ses plus féroces complices le fuyaient en l'accablant d'invectives. De ce moment il dut pressentir la terrible justice qui l'attendait.

Le duc de Chartres, son digne fils, qui, à l'imitation de son père, avait pris aussi le ridicule surnom d'*Égalité*, qu'il ne manquait point d'ajouter à son titre de général, assistait à cette néfaste séance, et de la tribune publique[1], au milieu des prostituées, il écoutait avidement les votes, et ne se retira qu'après s'être bien assuré que son roi, le chef de sa famille, était condamné au dernier supplice!

Sur sept cent vingt-un votants, trois cent soixante-cinq se prononcèrent pour la peine capitale sans restriction; trente-trois pour la même peine, mais avec diverses conditions : alors Vergniaud, président, déclara que *la Convention nationale avait prononcé la peine de mort contre Louis Capet.*

[1] Le jour où la Convention devait juger Louis XVI, le régicide Lecointre (de Versailles), voyant entrer d'Orléans Égalité Ier, l'interpelta rudement, selon sa coutume, et lui dit : « Qu'est-ce que tu viens faire « ici? — Et toi? — Mon devoir. — Moi aussi. — Ah! moi, c'est diffé- « rent, je ne suis pas parent de Capet. — Vois-tu ce jeune homme, « là-haut, dans cette galerie? eh bien, si je ne votais pas la mort de « Louis, il me ferait assassiner!!! » Ce jeune homme, c'était le duc de Chartres, depuis Philippe Egalité II, roi des Français. *M. le comte A.-R. de Villemur*, pages 310 et 311.

Cette épouvantable sentence glaça d'effroi grand nombre de députés. Kersaint, ancien capitaine de vaisseau, qui avait figuré dans les troubles de septembre, remit entre les mains du président une lettre par laquelle il donnait sa démission, la motivant sur ce « qu'il ne « pouvait supporter la honte de s'asseoir avec des hom- « mes de sang, dont l'avis, précédé de la terreur, l'em- « portait sur celui des gens de bien; et que s'il avait eu « le malheur d'être collègue des panégyristes et des « promoteurs des assassinats du 2 septembre, il voulait « au moins défendre sa mémoire du reproche d'avoir été « leur complice. » Démarche d'autant plus courageuse qu'il entendait les brigands qui rôdaient autour de la salle, en hurlant des menaces horribles contre ceux qui n'avaient pas voté pour la peine de mort, et devaient lui faire craindre pour ses jours, ce qui lui fit ajouter : « Je n'ai qu'un moment pour faire cet acte de justice, « et rendre cet hommage à la vérité; demain il ne serait « peut-être plus temps. » Cet exemple fut suivi par Manuel, procureur de la commune et le plus implacable ennemi de Louis XVI, mais qui, vivement frappé des malheurs qu'il avait sous les yeux et de l'héroïque fermeté du roi et de son auguste famille, manifesta hautement son retour aux principes de l'équité. Ce changement manqua le faire tomber à l'instant même sous le poignard des assassins, et fut pour Robespierre un motif de l'envoyer à l'échafaud le 14 novembre de la même année.

Louis, sans compter sur le succès, mais pour son honneur et celui de sa famille, interjeta appel à la nation du jugement inique des conventionnels, et chargea ses trois défenseurs de le notifier à l'Assemblée. Ils le

firent ; et, malgré les dangers auxquels ils s'exposaient, ils osèrent tour à tour représenter aux juges-bourreaux qu'ils avaient outrepassé leurs pouvoirs en statuant que la moitié des voix plus une ferait la majorité ; que cette décision ne pouvait avoir force de décret, puisqu'elle était dans une opposition manifeste avec la loi, qui exigeait les deux tiers des voix pour emporter la condamnation d'un accusé ; que la justice et l'humanité leur imposaient l'obligation sacrée de demander que ce décret fût rapporté... Ces raisonnements si forts de vérité parurent faire impression sur un grand nombre des membres de l'Assemblée, et le président invita les trois généreux défenseurs aux honneurs de la séance.

Robespierre, craignant que sa proie ne lui échappât, s'efforça de combattre les justes réclamations des défenseurs du roi, et pour détruire l'impression qu'elles avaient faite, il prétendit qu'on ne pouvait pas suspendre l'exécution du décret rendu, sans offenser les grands principes de la liberté, les droits du peuple[1], la puissance de ses représentants, et sans jeter la nation dans des malheurs qu'on avait voulu lui épargner par le grand acte de justice qu'on avait fait. Ces grossiers mensonges, présentés par d'autres séditieux comme des raisons péremptoires, firent passer à l'ordre du jour, et le décret de mort fut maintenu.

M. de Malesherbes l'annonça au roi, qui, sortant d'une profonde méditation, lui dit : « Depuis deux heures je « suis occupé à chercher si dans le cours de mon règne « j'ai pu mériter de mes sujets le plus léger reproche :

[1] Qui étaient, par le décret même, foulés aux pieds.

« eh bien ! je vous assure dans toute la vérité de mon « cœur, comme un homme qui va paraître devant Dieu, « que j'ai constamment voulu le bonheur du peuple, et « que jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. » Et c'était ce bon roi, ce père tendre, qu'une populace effrénée allait immoler pour se mettre sous le joug des plus cruels tyrans ! Quelle honte, quelle dégradation pour des Français !

Toute communication avec sa famille fut interdite à Louis ; on lui ôta couteaux, rasoirs et tout autre instrument avec lesquels ses bourreaux s'imaginaient qu'il aurait pu attenter à sa vie ; un valet de chambre était chargé de lui couper son pain et sa viande en présence des commissaires, hommes de sang, qui l'abreuvaient d'amertumes et ne lui laissaient pas un moment de liberté. Ces traitements et ces précautions étranges firent dire à M. de Malesherbes qu'on ne connaissait pas le roi, que sa vertu et sa religion, en l'élevant au-dessus de cette lâcheté qui porte à se détruire, lui inspiraient l'héroïsme chrétien qui sait tout supporter, tout souffrir.

Garat, accompagné de Lebrun, Grouvelle, du maire et de deux officiers municipaux, alla au Temple le 20 janvier annoncer au roi les décrets qui le condamnaient. Grouvelle en fit la lecture, que Louis entendit avec une contenance ferme et pleine de dignité, sans qu'il lui échappât aucune plainte ; puis il présenta une lettre à Garat en lui recommandant de la remettre sur-le-champ à la Convention nationale. Garat paraissant hésiter, le roi lui dit : « Je vais vous en donner connaissance. » Et il lut d'un ton assuré ce qui suit :

« Je demande un délai de trois jours pour pouvoir

« me préparer à paraître devant Dieu ; je demande pour « cela de voir librement la personne que j'indiquerai au « commissaire de la commune, et que cette personne « soit à l'abri de toute crainte et de toute inquiétude « pour cet acte de charité, qu'elle remplira auprès de « moi.

« Je demande d'être délivré de la surveillance perpé« tuelle que le conseil général a établie depuis quelques « jours; je demande dans cet intervalle à voir ma fa« mille, et sans témoins; je désirerais bien que la Con« vention nationale s'occupât de suite de son sort, et « qu'elle lui permît de se retirer librement où elle juge« rait à propos.

« Je recommande à la bienfaisance de la nation toutes « les personnes qui m'étaient attachées; il y en avait « beaucoup qui avaient mis toute leur fortune dans leurs « charges, et qui n'ayant plus d'appointements doivent « être dans le besoin, et même de celles qui ne vivaient « que de leurs appointements ; dans les pensionnaires, « il y avait beaucoup de vieillards, de femmes et d'en« fants qui n'avaient que cela pour vivre.

« Fait à la tour du Temple, le 20 janvier 1793. »

Signé : LOUIS.

Quel père montra jamais plus de tendresse pour ses enfants que Louis XVI pour ses sujets ! Il oublie les injures dont on l'accable, et semble même oublier qu'il est à la veille de sa mort pour s'occuper du grand nombre de vieillards, de femmes, d'enfants sans ressource, voulant, s'il lui était possible, assurer leur bonheur.

Garat se chargea de la lettre avec assurance de la remettre à la Convention. Les nobles sentiments qu'elle

exprimait pénétrèrent jusqu'au cœur d'Hébert, cet homme de boue et de sang, et le forcèrent de faire servir une fois son infâme journal à rendre au roi le plus glorieux témoignage. « Je voulus être présent, dit-il « dans sa feuille du lendemain, à la lecture de l'arrêt « de mort de Louis : il l'écouta avec un sang-froid rare ; « lorsqu'elle fut achevée, il demanda sa famille, un « confesseur, enfin tout ce qui pouvait lui être de quel- « que soulagement dans son heure dernière ; il mit tant « d'onction, de noblesse, de dignité, de grandeur dans « son maintien et dans ses paroles que je ne pus y tenir ; « des pleurs de rage vinrent mouiller mes paupières ; il « avait dans ses regards et ses manières quelque chose « de visiblement surnaturel à l'homme. Je me retirai en « voulant retenir des larmes qui coulaient malgré moi, « et bien résolu de finir là mon ministère. » Quelle preuve dans ce langage de l'ascendant des vertus chrétiennes !

La Convention accorda les demandes du roi, excepté les trois jours pour se préparer à la mort, qu'elle eut la barbarie de refuser ; mais, sur-le-champ, M. Edgeworth de Firmont, que Louis avait demandé pour confesseur, parce qu'il n'avait pas fait le serment, fut mandé à la Convention, et de là envoyé au Temple. Le roi, vivement ému en l'apercevant, lui dit : « Depuis longtemps je n'ai « vu que des êtres insensibles : mes yeux y sont accou- « tumés ; mais la vue d'un homme compatissant, d'un « sujet fidèle ébranle mon âme, et me met dans l'état « où vous me voyez. » S'étant entretenu avec lui jusqu'à huit heures du soir, et brûlant du désir de recevoir la divine communion, dont il était privé depuis longtemps,

son digne confesseur osa prendre sur lui de demander aux féroces commissaires du Temple les ornements et tout ce qui lui était nécessaire pour dire la messe dans l'appartement du roi. Par une disposition marquée de la Providence, cette demande lui fut accordée, mais à condition que tout exercice de son culte serait achevé le lendemain à sept heures au plus tard, parce qu'à huit heures précises, Louis Capet devait partir pour le lieu de son exécution. Ces paroles furent prononcées avec un sang-froid qui caractérisait l'atrocité de ces âmes, qui envisageaient sans remords le plus grand des crimes.

Dans cet intervalle, le roi fit descendre sa famille dans la salle à manger, seule pièce où on lui avait permis de la voir. La reine entra la première, tenant son fils par la main, puis Madame Royale et madame Élisabeth; tous se précipitèrent dans les bras du roi; un morne silence régna pendant quelques minutes, et ne fut interrompu que par des sanglots. Cette scène de douleur dura sept quarts d'heure, pendant lesquels il fut impossible de rien entendre; on voyait seulement à travers le vitrage que, après chaque phrase du roi, les sanglots des princesses redoublaient, duraient quelques minutes, et qu'ensuite le roi recommençait à parler. Il fut aisé de juger à leurs mouvements que lui-même leur avait appris sa condamnation. A dix heures un quart, le roi se leva le premier, et tous le suivirent en poussant les gémissements les plus douloureux. « Je vous assure, leur dit le « roi, que je vous verrai demain matin à huit heures. — Pourquoi pas à sept heures ? » dit la reine. — « Eh bien! oui; à sept heures. Adieu!... » Il prononça cet adieu d'une manière si expressive que les sanglots

redoublèrent; Madame Royale tomba évanouie aux pieds du roi, qu'elle tenait embrassé. Voulant mettre fin à cette scène déchirante, le roi, après leur avoir donné les plus tendres embrassements, s'arracha de leurs bras. « Adieu!... adieu!... » dit-il; et il rentra dans son cabinet, où il passa jusqu'à minuit et demi avec son confesseur. S'étant couché, il dormit tranquillement jusqu'à cinq heures; après s'être habillé, il entendit toujours à genoux la messe, où il communia. Quel spectacle! aux pieds de Jésus-Christ, qui fait couler sur l'autel son sang pour tout le genre humain, un roi qui s'immole pour le bonheur de son peuple!

CHAPITRE V.

Assassinat de Louis XVI. — Toutes les têtes couronnées sont menacées. — Guerre civile. — La loi des suspects.

Cléry fondait en larmes : « Vous avez tort de vous « affliger tant, lui dit le roi; les gens qui veulent bien « encore m'aimer devraient au contraire se réjouir en « voyant arriver le terme de mes maux. » Puis, retiré avec son confesseur, il lui dit : « Mon Dieu, que je « suis heureux d'avoir conservé mes principes! sans « eux où en serais-je maintenant? mais avec eux que « la mort doit me paraître douce! Oui, il existe en haut « un juge incorruptible qui saura bien me rendre la

« justice que les hommes me refusent ici-bas. » Il remit ensuite à Cléry quelques objets pour la reine, et, en le chargeant de les lui donner, il ajouta : « Dites-lui que « je lui demande pardon de ne l'avoir pas fait descendre « ce matin ; j'ai voulu lui épargner la douleur d'une « séparation si cruelle. »

La Convention, qui ne trouvait pas dans son sein de membres plus barbares que les prêtres constitutionnels, voulut que deux d'entre eux conduisissent le roi à la mort. Ces deux apostats, Jacques Roux, qui mourut ensuite dans des accès de rage à Bicêtre, après s'être donné plusieurs coups de couteau, et Pierre Bernard, qui périt à son tour sur l'échafaud, s'acquittèrent de cette fonction avec l'insensibilité des bêtes féroces. Ils arrivèrent au Temple à neuf heures avec Santerre et quelques officiers municipaux ; le roi, sachant qu'ils venaient le chercher, demanda une minute, et, rentrant dans son cabinet, il se jeta aux pieds de son confesseur, et lui dit : « *Tout est consommé, Monsieur ; donnez-moi votre bénédiction, et priez Dieu qu'il me soutienne jusqu'à la fin.* »

Il revint aussitôt, et présenta un paquet, son testament, à Jacques Roux, en le priant de le remettre au conseil général de la commune : le monstre refusa de s'en charger, *parce qu'il n'était venu que pour le conduire à l'échafaud.* « C'est juste, » repartit le roi avec le plus grand calme. Il donna le paquet à un autre membre, qui s'en chargea, et, se tournant vers Santerre, il lui dit : « Partons. » Il monta en voiture avec son confesseur et deux officiers de gendarmerie, qui avaient ordre de lui brûler la cervelle s'il se faisait un mouvement en sa faveur. Marchant au milieu de cent mille gardes nationaux, dont le

plus grand nombre était consterné, le roi lisait avec le recueillement le plus profond les prières des agonisants et des psaumes relatifs à sa cruelle situation. Arrivé au lieu de l'exécution et près de monter sur l'échafaud, son confesseur lui dit d'une voix forte : « *Fils de saint Louis, montez au ciel !* » Ses traits annoncèrent l'ardeur céleste que lui inspirèrent ces paroles, et alors, se tournant vers le peuple, il dit d'une voix haute et très-ferme : « Français, je meurs innocent ; c'est du haut de « l'échafaud et prêt à paraître devant Dieu que je vous « dis cette vérité. Je pardonne à mes ennemis ; je désire « que ma mort soit utile au peuple, et que la France... » A ces paroles Santerre, pour arrêter l'impression qu'elles commençaient à faire, et pour étouffer des voix qui criaient : *Grâce! grâce!* commanda un roulement de tambours pendant lequel l'auguste victime fut immolée. Ce fut avec le courage d'un martyr que Louis reçut le coup de la mort le 21 janvier, à l'âge de trente-huit ans quatre mois et vingt-huit jours.

Telle fut la fin de Louis XVI, ce roi dont le cœur était le sanctuaire de toutes les vertus, et auquel la critique la plus sévère ne pourra jamais reprocher avec justice que l'excès de sa bonté. Son testament seul, éternel monument pour la postérité, peint mieux que toutes les expressions les plus sublimes la bonté de son cœur, la générosité de ses sentiments, la beauté de son âme. Entraîné vers l'abîme par des ministres perfides, auxquels son âme droite ne pouvait supposer la scélératesse dont la plupart étaient remplis, cent fois il aurait pu comprimer les factieux, les faire rentrer dans le devoir et rendre son trône inébranlable pour le bonheur

de la France ; mais il se serait reproché toute sa vie une goutte de sang qu'il aurait fait verser pour sa conservation, et il n'y voulut jamais consentir. Hélas ! aurait-il pu se repentir d'avoir sacrifié quelques monstres s'il eût prévu qu'en les épargnant il ferait le malheur de tout son peuple ?

Couverts du sang du roi-martyr, les conjurés ne cessaient de répéter que tous les rois étaient à l'ordre du jour, que toutes les têtes couronnées devaient tomber comme celle de Louis XVI sous la hache révolutionnaire : dans cette fureur, ils attaquèrent presque toutes les puissances de l'Europe. Pour soutenir cette guerre générale, la Convention décréta que tous les jeunes gens, depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq, prendraient les armes pour la défense de la république : cette mesure, qui jeta la consternation dans toutes les familles, fut exécutée avec la plus grande rigueur. Ainsi des enfants qui avaient vu leurs pères traînés dans les prisons, dépouillés de leurs biens ou massacrés, étaient obligés d'aller combattre pour les oppresseurs ou pour les assassins de ce qu'ils avaient de plus cher au monde !

Ce despotisme inouï, qui violentait tous les penchants de la nature, occasionna des soulèvements dans le Poitou, la Bretagne et plusieurs autres endroits ; tous les départements insurgés portèrent le nom de Vendée, parce que celui-ci avait donné le signal de l'insurrection. Ces peuples, ne pouvant accorder la liberté tant vantée avec les massacres des prêtres et de tant de milliers de citoyens, dont la vertu ou la fortune faisait tout le crime, s'armaient pour briser, pour secouer le joug de ces nouveaux maîtres, à la fois tyrans et régicides. *Vive la*

religion !... vive le roi !... furent les cris de ralliement de ces braves défenseurs de l'autel et du trône. L'immortel Cathelineau, à la tête de cent vingt hommes seulement, attaque un poste de républicains, l'emporte et se saisit d'un canon ; dès le lendemain il marche sur la ville de Chemillé, et s'en rend maître malgré la résistance de trois cents hommes de garnison et le feu de trois pièces d'artillerie, qui tombèrent au pouvoir du vainqueur. Cholet, principale ville du canton, subit le même sort : alors Cathelineau vit entrer dans ses rangs MM. de Bonchamps, d'Elbée, et beaucoup d'autres personnages distingués. Aidé de leurs conseils, soutenu de leur bravoure, et avec une armée qui s'augmentait de jour en jour, pendant quelque temps il marcha de succès en succès.

Si, à cette époque, au lieu de quelques armes et munitions, qui, tardant souvent d'être livrées, coûtèrent aux royalistes des marches et contremarches qui les exposaient à de grands dangers, les Anglais avaient débarqué sur les côtes de Bretagne l'armée de Condé, non-seulement les Vendéens, mais la plus grande partie des troupes envoyées contre eux, se seraient rangés sous le drapeau sans tache, et, conduits par un prince français, auraient bientôt exterminé ces exécrables conventionnels, encore teints du sang de leur roi, et dégouttants de celui qu'ils faisaient couler chaque jour à grands flots ; mais la politique ambitieuse de l'Angleterre voulait prolonger la guerre civile, et non la terminer. D'un autre côté le général Miranda était complétement battu par le prince de Cobourg, et Dumouriez ayant perdu la fameuse bataille de Nerwinde, les armées républicaines furent forcées d'évacuer la Belgique.

Ces insurrections et ces défaites portèrent la Convention à prendre des mesures plus arbitraires et plus violentes que jamais; elle prononça la peine de mort contre les émigrés qui reparaîtraient sur le sol français, contre leurs parents, amis et connaissances qui garderaient leurs effets, ou qui feraient passer des secours à ces malheureux proscrits; elle ordonna d'afficher aux portes des maisons, les noms, âge, qualités et professions de ceux qui les habitaient, afin que les cannibales dont la France était couverte, sussent, au premier coup d'œil, où prendre leurs victimes; elle créa l'affreux comité de salut public et l'épouvantable tribunal révolutionnaire, l'un et l'autre composés d'hommes les plus sanguinaires, qui jugeaient sans appel, et, sous le nom de suspects, envoyaient par milliers de paisibles citoyens à l'échafaud. Depuis cette époque de sang, on a eu lieu mille fois de se convaincre que les rois et les peuples n'ont point profité de ces terribles leçons de la justice de Dieu, qui les livre de plus en plus à leur sens réprouvé, parce qu'ils s'éloignent toujours davantage de la sainte religion et de ses lois sacrées.

Ce sceptre de fer, qui pesait si rudement sur la France entière, était l'objet de l'ambition féroce des deux principales factions qui composaient la Convention nationale, celle des girondins et celle des jacobins. Chacune prétendait le tenir seule, et depuis longtemps les partisans de l'une et de l'autre s'observaient, et n'attendaient que le moment où ils pourraient enfoncer le poignard dans le sein de leurs adversaires; mais la faction des jacobins, soutenue d'un bout de la France à l'autre par les nombreux satellites qui remplissaient ses clubs, était plus

puissante et l'emporta. Le méprisable Couthon désigna les députés girondins qui devaient être sacrifiés ; quelques-uns de ces fiers républicains s'échappèrent ; les autres payèrent de leur tête leur résistance à Robespierre, qui, ainsi délivré de ses plus redoutables compétiteurs à la dictature, l'exerça sans obstacle avec une cruauté dont l'univers n'avait pas vu d'exemple. La joie de son triomphe parut un moment troublée par l'assassinat d'un de ceux qui secondaient le mieux sa férocité, l'infâme Marat. Pendant qu'il s'occupait des moyens de multiplier les proscriptions, il fut assassiné dans sa baignoire par une jeune personne nommée Charlotte Corday, fille de mauvaise vie. Arrêtée et interrogée sur ses motifs, elle répondit que le désir de délivrer la France d'un monstre qui la désolait avait armé son bras, et qu'elle mourrait contente puisqu'elle avait atteint son but. Quatre jours après, elle fut exécutée avec plusieurs députés girondins qu'on immola aux mânes du hideux Marat. La Convention et tous les séditieux rendirent à ce grossier scélérat, ce patron des assassins, des honneurs funéraires qui font rougir.

Pendant qu'ils faisaient l'apothéose de la scélératesse, l'insurrection gagnait une grande partie de la France. Dans le Midi, les principales villes s'étaient révoltées ; les Lyonnais, outrés des pillages, des emprisonnements, des massacres que faisait renouveler tous les jours Châlier, leur maire et le chef du club des jacobins, avaient fait périr ce monstre sur l'échafaud, et secoué le joug du gouvernement révolutionnaire ; mais les féroces représentants Couthon, Maignet, Javogue et le général Valette conduisirent des troupes contre les révoltés, qui,

après un siége de plus de deux mois et soutenu avec un courage héroïque, après un bombardement qui avait mis le feu dans plusieurs quartiers de la ville, et menaçait de la réduire en cendres, furent enfin forcés de capituler; toutes les promesses qu'on leur avait faites furent violés, et les représentants firent de la ville un champ de carnage. Javogne, après avoir dit que la république ne pourrait s'établir *que sur le cadavre du dernier des honnêtes gens*, ajouta que *les dénonciations ne devaient connaître ni bornes ni ménagements*, *que dénoncer même son père était une vertu d'obligation pour un républicain*, *qu'il fallait vouer à la mort quiconque s'opposait à la liberté.* En conséquence on fusillait chaque jour un grand nombre d'habitants sans aucune forme de procès. *Je vois le crime sur le front des coupables*, disait le comédien Dorfeuil, et cela me suffit pour les envoyer au supplice. Collot d'Herbois, autre comédien envoyé par le comité de salut public, arriva dans cette malheureuse ville, et se vengea cruellement du mépris qu'il s'y était attiré. Trouvant les prisons encombrées et les exécutions trop lentes, à la guillotine et aux fusils il ajouta le canon chargé à mitraille, et tous ces instruments de mort jonchaient les places publiques de cadavres mutilés, et faisaient courir de toutes parts des fleuves de sang.

Tant de cruautés ne suffisaient pas à ces anthropophages; ils se firent autoriser par la Convention à détruire cette superbe cité. Couthon, ce hideux cul-de-jatte, se fit porter dans les rues, et, un petit marteau d'argent à la main, frappait du sceau de la proscription les plus magnifiques bâtiments, et aussitôt la troupe de *démolisseurs* dont il était accompagné les renversait. En assou-

vissant ainsi leurs fureurs, ces monstres osaient dire qu'ils *travaillaient pour le bonheur du peuple !*

Marseille et tout le pays environnant avaient été le théâtre de semblables exécutions. Bordeaux, pour avoir défendu la cause de ses députés, était en proie à la rage d'une commission composée de buveurs de sang. Toulon, dans l'espoir de se soustraire à la tyrannie des jacobins, qui avaient massacré ses principaux habitants et menaçaient de renouveler ces scènes d'horreur, s'était livré aux Anglais sur la promesse qu'ils avaient faite de les aider de tout leur pouvoir à rétablir en France le gouvernement monarchique. A cette nouvelle, deux féroces agents de la Convention, Fréron et Barras, parcourent la Provence, enlèvent les grains, les bestiaux, les meubles et tous les effets de ceux que la terreur avait fait fuir, jettent dans les prisons ou font fusiller leurs femmes et leurs enfants, font marcher contre Toulon tous les citoyens depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, et, maîtres de cette ville, y renouvellent toutes les horreurs dont Marseille et Lyon avaient été le théâtre. « Tous les « jours, écrivait Fréron, Barras et moi, depuis notre « entrée à Toulon, faisons tomber deux cents têtes. » Ajoutant à cette boucherie des raffinements de cruauté si étranges, que Carnot, dans ses Mémoires, dit qu'il est impossible de rien concevoir de plus épouvantable : c'était le règne de la Terreur.

Les cinq ou six tyrans qui gouvernaient, ou plutôt qui écrasaient la France, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Barras et Danton, lançaient des décrets plus violents que tous ceux que la barbarie avait jusque alors enfantés, et les faisaient impitoyablement exécuter par les innom-

brables complices qu'ils avaient dans les départements. La fureur révolutionnaire prenait partout l'activité d'un feu dévorant, dont personne n'avait l'assurance de se préserver.... La nouvelle loi sur les suspects, portée le 12 août, fit trembler tous les Français. Si on avait de la fortune, du mérite, du crédit; si on était parent de nobles, de prêtres, d'émigrés; si on ne travaillait pas le dimanche et ne fêtait pas la décade; si on montrait de la décence et de la vertu; si l'on n'approuvait pas les orgies, les brigandages, les crimes qui dégradent l'espèce humaine, on était suspect. Chacun craignant pour son existence, les parents, les amis n'osaient plus se voir ou se parler en public.

Encouragés, salariés par les comités révolutionnaires, les délateurs se multipliaient à l'infini; des enfants dénonçaient leurs pères, des pères leurs enfants, des domestiques leurs maîtres; tous les liens de la nature et de l'amitié étaient rompus, et ces vils délateurs trouvaient partout des suspects qu'ils faisaient arrêter. Les prisons ne suffisant plus, on convertit les couvents et les palais des émigrés en maisons de réclusion, où l'on entassait indistinctement les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants, auxquels des jacobins en bonnet rouge volaient l'argent ou quelque autre faible ressource qu'ils pouvaient avoir, et leur faisaient souffrir toute espèce d'outrages, avant-coureurs du dernier supplice. Des geôliers barbares aggravaient leurs douleurs en insultant à leur misère, en jetant par leurs menaces de mort de continuelles alarmes parmi ces malheureuses victimes. Au bruit de la sonnette ou d'un coup de marteau, chacun, le cœur palpitant de frayeur, croyait qu'on venait le prendre

pour le conduire à l'échafaud ; et si un autre le précédait, l'instant d'après il s'attendait à le suivre : position plus cruelle que la mort même. Ceux que le glaive de la tyrannie n'avait pas frappés, et qui vivaient encore dans leurs foyers, étaient vexés, tourmentés de cent autres manières.

La loi du *maximum*, qui fixait le prix de toutes choses, ruinait les marchands, les fermiers, les propriétaires ; et, sous prétexte qu'ils n'approvisionnaient pas assez abondamment les marchés, on les pillait, et souvent, sous le nom d'*accapareurs*, on les massacrait. Ces brigandages, loin de procurer l'abondance, rendirent les subsistances plus rares, firent naître la disette ; alors on mit les blés en réquisition ; des municipaux visitèrent les magasins, les greniers, et obligèrent, sous peine de mort, de conduire aux chefs-lieux de district ou aux maisons communales toutes les provisions portées sur l'inventaire. Ainsi il fallut se présenter à la municipalité et attendre quelquefois très-longtemps pour recevoir ou une certaine mesure de farine, ou un billet pour avoir quelques livres de pain chez les boulangers, qui n'en pouvaient vendre à personne sans cette autorisation. Si on avait inspiré quelques soupçons ou déplu à quelque sans-culotte, on n'avait pas de pain ; il fallait en mendier ; et il fut un temps où l'on n'en pouvait trouver un morceau, les rations étant à peine le quart du nécessaire pour vivre. On était ainsi réduit à mourir de faim ; et la France entière fut comme une place assiégée où la famine dévore ses habitants.

Pour comble de malheur, la Convention décréta une armée révolutionnaire, qui fut composée de tout ce que

la faction jacobine avait d'hommes les plus pervers ; cette armée de voleurs et d'assassins, ayant avec elle un tribunal de juges-bourreaux et une guillotine, fut envoyée dans les départements pour ruiner les fortunes des particuliers et exécuter tous ceux qu'ils appelaient *malveillants*, *aristocrates* et *suspects*, c'est-à-dire tous les honnêtes gens. La terreur précédait ces cannibales, qui trouvaient partout de prétendus coupables, dont ils versaient le sang et dévoraient la substance, ne laissant sur leurs traces que pillages et meurtres. Plus ils faisaient tomber de têtes, plus Robespierre était satisfait ; il portait, comme Caligula, la férocité jusqu'à désirer que le peuple français n'eût qu'une tête pour la couper d'un seul coup. Dans l'impuissance de réaliser ce vœu barbare et insensé, il avait résolu avec ses principaux complices d'en faire abattre douze millions. Se proposant depuis longtemps d'y ajouter celle de la reine, il fit comparaître cette malheureuse princesse, si éminemment vertueuse et si constamment calomniée, devant le tribunal révolutionnaire, où elle fut accablée d'outrages et condamnée à mort ; elle entendit prononcer sa sentence avec un calme inaltérable. Conduite sur la fatale charrette au lieu de l'exécution, elle monta sur l'échafaud avec ce courage qui ne l'avait jamais abandonnée dans ses malheurs. Ayant marché par mégarde sur le pied du bourreau, elle lui en demanda excuse, et se mettant à genoux, elle s'écria, les yeux levés au ciel : « *Seigneur, éclairez et touchez mes bourreaux.... Adieu pour toujours, mes enfants ; je vais rejoindre votre père.* » Elle livra ensuite avec une parfaite résignation sa tête au coup fatal, et expira le 16 octobre 1793, à l'âge de trente-huit ans. Elle en avait passé

dix-huit sur le trône; mais le souvenir de ses grandeurs ne lui fit pas regretter un seul moment la malheureuse France, où elle ne laissait que des tyrans et des esclaves.

CHAPITRE VI.

Carrier à Nantes. — Les fureurs et les impiétés révolutionnaires ne connaissent plus de bornes. — La déesse Raison. — Règne de la Terreur.

Huit jours avant la mort de la reine, le féroce Carrier, séide de Robespierre, était arrivé à Nantes. Ayant l'ordre de porter de grands coups, c'est-à-dire de dépeupler cette ville et ses environs, il s'entoura d'hommes qui s'étaient déjà signalés par leur cruauté; il organisa, sous le nom de compagnie Marat d'infâmes satellites toujours prêts à seconder ses fureurs, et, après avoir pris ces mesures sanguinaires, le monstre se renferma dans une maison près de la ville, pour s'y livrer aux plus infâmes débauches avec les femmes qu'il mettait en réquisition. C'était du fond de ce sérail qu'il lançait les arrêts de mort : il enveloppait à la fois dans ses proscriptions un si grand nombre de victimes que, pour les immoler, il employa un nouveau genre de supplice, les bateaux à soupape, qui étaient de son invention. Les prêtres fidèles qu'on tenait dans les fers en firent les premiers la fatale expérience : jetés le soir sur un de ces nouveaux bateaux, un exécuteur placé dans une chaloupe voisine tire la

coulisse, et ils sont submergés. Peu de jours après, cinquante-huit autres prêtres eurent le même sort. Bientôt on ne se donna plus la peine de préparer des bateaux à soupape; on mettait les malheureux dans des bateaux ordinaires; après les avoir pliés deux à deux, on les poussait dans l'eau à coups de sabre et de baïonnette. Ces exécutions furent si multipliées qu'on n'osait en faire connaître le nombre; mais les éléments semblaient conjurés pour les révéler : une forte marée vint mettre sous les yeux des bourreaux le plus horrible spectacle, en faisant remonter jusqu'à Nantes et vomissant sur le rivage les nombreux cadavres que la Loire avait portés à l'Océan.

En même temps la guillotine était permanente, et on fusillait par jour, dans les carrières de Gigan, jusqu'à cinq cents personnes. Ces victimes dévouées à la mort, étaient entassées dans un vaste édifice appelé l'Entrepôt, où l'on venait à tout moment les chercher pour les conduire au supplice; celles qui avaient la douleur de leur survivre étaient en proie à la faim, à la soif, et surtout à l'infection de l'air, qui en faisait mourir tous les jours un grand nombre, dont on négligeait même d'enlever les cadavres. La corruption fut si grande, qu'elle occasionna dans la ville des maladies contagieuses, qui menaçaient d'enlever tous les habitants. Les bourreaux, craignant pour eux-mêmes, promirent la vie à quelques condamnés, qui se chargèrent de nettoyer cette horrible prison; mais la férocité l'emporta sur leur promesse, et ils firent périr ceux qui survécurent.

Tant de sang répandu n'apaisait point la soif de l'anthropophage Carrier : il demandait de nouvelles victimes;

il voulait qu'on lui dénonçât tous les négociants, tous les marchands, tous les riches de la ville; il envoyait dans les campagnes investir, pendant la nuit, des communes où il faisait tout égorger, depuis l'enfant au berceau jusqu'au vieillard, que la décrépitude retenait sur son grabat. Sa fureur s'étendit jusqu'aux malheureux objets de ses passions brutales : souvent, après en avoir abusé, il les faisait périr. Ayant contracté une maladie honteuse, il s'en vengea en faisant jeter dans la Loire une centaine de filles publiques. Non content de faire couler le sang à Nantes, il fit conduire à Paris, pour les faire condamner par la Convention même, cent trente-deux prisonniers, qui eurent à souffrir de leurs barbares conducteurs des traitements plus insupportables que la mort ; enfin, en moins de deux mois, il fit périr de faim, de maladie et de contagion, à l'Entrepôt même, plus de dix mille victimes, et plus de vingt mille par les noyades, les fusillades et la guillotine. D'aussi féroces émissaires de la Convention, et tous satellites de Robespierre, tenaient en même temps les autres départements sous le glaive exterminateur : l'un d'eux, Maignet, alla jusqu'à faire creuser une fosse capable, seule, de contenir quinze mille cadavres. Mais aucun de ces monstres ne surpassa en libertinage et en cruauté Joseph Lebon : cet infâme apostat inonda de sang Arras, sa patrie, Cambray et plusieurs départements voisins ; il rassemblait les enfants, leur apprenait à écouter ce que disaient leurs pères et mères, pour venir ensuite les lui dénoncer, afin de les mettre au nombre de ses victimes ; il engageait les jeunes personnes à ne pas suivre les sages conseils de leurs parents, et, après en avoir déshonoré un grand nombre, il les li-

vrait au bourreau ; il s'entourait de tous les scélérats qu'il pouvait trouver, et, pour les animer au pillage, il leur disait : « Sans-Culottes, vous êtes pauvres ; n'y a-t-il « pas près de vous quelque noble, quelque riche, « quelque marchand ? dénoncez-les hardiment, et vous « aurez leurs maisons. » Après les sales voluptés où il se vautrait, son plus grand plaisir était d'assister aux exécutions, et un jour que la gazette donnait une nouvelle accablante pour les aristocrates, il fit retarder de quelques minutes la chute du fer meurtrier, pour faire part de cette nouvelle à un malheureux déjà étendu sur la planche fatale, et prêt à recevoir le coup mortel. De si horribles atrocités lui donnaient le droit de se vanter, comme il le faisait, *d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention.*

Ces horreurs étaient applaudies, encouragées par les principaux chefs, qui en donnaient l'épouvantable exemple dans la capitale. Robespierre, secondé par les plus forcenés de sa faction, poursuivait, avec l'acharnement d'une bête féroce, et les vingt mille qui avaient signé l'énergique pétition en faveur du roi, et tous les anciens serviteurs de ce malheureux prince, et tous ceux qui avaient donné un signe quelconque d'improbation de sa tyrannie, et ceux même dont le patriotisme n'était pas dégénéré en fureur, et il les immolait à sa haine ou à ses caprices. Chaque jour il envoyait à l'échafaud un si grand nombre de victimes, qu'on craignait l'accomplissement du vœu qu'il avait formé, d'exterminer plus des trois quarts d'une population de six cent mille habitants ; alors les Parisiens, comme les habitants de tant d'autres villes

inondées de sang, durent reconnaître pour quels tyrans ils s'étaient révoltés contre le meilleur des rois. Mais rien n'y fait pour une populace imbue des maximes du philosophisme impie.

Ces tyrans farouches se réunissaient tous les jours dans un café près de la Conciergerie ; et là, pendant un déjeuner ou un dîner somptueux, ils fixaient le nombre des victimes qu'ils voulaient égorger. Comme ils proscrivaient indistinctement, ils faisaient imprimer d'avance les actes d'accusation où il n'y avait qu'à mettre les noms des personnes qu'on laissait en blanc. Un ancien officier, détenu dans les prisons du Luxembourg, ayant gardé le silence lorsqu'il fut demandé par un huissier de la part de Fouquier-Tainville, un jeune homme qui se trouvait dans la cour, et qui avait à peu près le même nom, répondit ; l'huissier l'emmena, et ce jeune homme de dix-sept ans fut exécuté à la place d'un vieillard qui en avait soixante-dix. La veuve Maillet étant présentée au tribunal au lieu de la duchesse de Maillé, Fouquier, qui s'aperçut de l'erreur, lui dit : « Ce n'est pas toi qu'on voulait « juger ; mais c'est égal, autant vaut aujourd'hui que « demain. » Cette froide cruauté inspirait aux gens de bien une si vive horreur et un tel dégoût de la vie qu'une femme écrivit de la prison à ce Fouquier : « Brigand, « voilà plusieurs fois que je te demande la mort, et tu « es assez cruel pour me la refuser ; je te préviens que « je vais me plaindre à tes scélérats du comité de salut « public, si tu diffères encore de faire droit à ma de- « mande. Je t'annonce que je me suis coupé moi-même « les cheveux, ne voulant pas que tes infâmes bour- « reaux me touchent. Je compte paraître demain à ta

« boucherie; songe à faire ton devoir; je ferai le mien,
« je saurai mourir en te méprisant, ainsi que tous ceux
« qui te ressemblent. »

Étrange révolution! le peuple français, qui se vantait avec raison d'être le premier peuple de l'Europe, honteusement courbé sous le joug tyrannique d'une douzaine de scélérats, se laissait traiter en esclave, conduire à la boucherie comme un vil troupeau! Et le plus beau royaume de l'univers, la France, qui était couverte d'échafauds et inondée de sang, ne présentait plus que l'affreuse image *de cette terre que la mort couvre de son ombre, de cette terre où tout est sans ordre et dans une éternelle horreur!* (JOB, chap. 10.) Telle était la liberté promise et tant vantée par les prétendus philosophes, liberté qui était pour un petit nombre de tyrans la faculté d'opprimer leurs concitoyens, de les dépouiller de leurs biens pour les rendre heureux, de faire couler leur sang pour les régénérer. Si le peuple français avait compris le sens du jargon philosophique, jamais il ne s'y serait laissé prendre; s'il avait su que ces philosophes sanguinaires ne parlaient de bonheur que pour plonger dans la plus affreuse misère, de régénération que pour tout détruire, de liberté que pour charger de chaînes, de vertus que pour commettre tous les crimes, de tolérance et d'humanité que pour remplir tout de carnage et de meurtres; jamais le plus civilisé, le plus doux et le plus humain de tous les peuples n'eût écouté le langage imposteur de ces impudents sophistes; jamais il ne fût devenu la victime de ces monstres en se rendant leur complice; mais, en les accablant de tout le poids de sa haine, il les aurait fait rentrer dans l'enfer qui les avait vomis, et, en de-

meurant fidèle à son roi, il n'aurait cessé d'être heureux sous son gouvernement paternel.

L'impiété se joignait toujours à la cruauté pour allumer les fureurs révolutionnaires : les églises furent renversées ou profanées; les prêtres même constitutionnels furent interdits de toutes fonctions du culte; ces apostats se déshonorèrent au point de rendre leurs lettres de prêtrise, et beaucoup contractèrent des alliances aussi scandaleuses que criminelles. Les noms des saints furent effacés non-seulement du calendrier, mais des rues, des places publiques et de tous les lieux où ils étaient gravés; leurs statues, leurs images et les crucifix furent brisés et foulés aux pieds; les ornements sacerdotaux et les vases sacrés furent employés à des usages profanes, et les cérémonies religieuses tournées en dérision! A Paris, les plus scélérats d'entre les jacobins s'étant revêtus, les uns d'aubes, les autres de chasubles, ceux-ci de chapes, ceux-là de mitres, coururent les rues sous ce déguisement sacrilége. Une comédienne nommée Maillard, et célèbre par ses débauches, était portée en triomphe sur une espèce de brancard au milieu de cet abominable cortége, qui se rendit ainsi jusqu'à la Convention. A la vue de ces farces grotesques, de ces parades de tréteaux, les représentants de la nation française jetèrent des éclats de rire, firent retentir les airs de mille acclamations; alors Chaumette, auteur de cette scène infâme, fit introduire dans l'intérieur de l'Assemblée la vile comédienne qu'il avait nommée *déesse de la Raison*, et dit : « Citoyens législateurs, « voilà le chef-d'œuvre de la nature que nous avons « choisi pour notre divinité; plus de prêtres, plus d'autres « dieux que ceux que la nature nous offre : nous vous

« demandons que la métropole soit consacrée à la Raison « et à la Liberté. » Et cette demande blasphématoire fut, à l'étonnement des siècles, applaudie et décrétée par la Convention, qui montrait par là l'excès d'abrutissement où elle était tombée.

En vertu de ce décret, qui annonçait le comble du délire, tous les membres de l'Assemblée et tout ce qu'il y avait dans Paris d'hommes couverts de crimes se rendirent, le 10 novembre, à l'église Notre-Dame, et y célébrèrent la fête de la Raison avec une pompe extraordinaire, pour honorer, disaient-ils, le triomphe de la philosophie, que représentait dignement la prostituée à laquelle ils offraient leur encens sacrilége. Ce culte impur souilla successivement presque toutes les églises, et le culte catholique fut entièrement aboli; Couthon répondit à un paysan qui lui demandait la permission de faire dire la messe dans l'église paroissiale : « Tais-toi, ou je te « fais guillotiner. »

Tant de scélératesses, de cruautés, de forfaits, d'impiétés, de blasphèmes, auraient fait croire à l'Europe étonnée qu'il n'y avait plus de Français en France, mais une espèce de monstres jusque alors inconnue, si les Vendéens, par leurs sentiments et leurs actions héroïques, n'avaient fait briller du plus vif éclat la foi, l'honneur et la fidélité. Depuis neuf mois qu'ils avaient pris les armes pour défendre la religion et la monarchie, ils avaient fait des prodiges de valeur. L'histoire n'offre rien de plus digne d'admiration que cette armée où il n'y avait pas un fusil qui ne fût une conquête, pas un canon qui n'eût été enlevé avec des fourches, des piques ou des bâtons. Avant de commencer le combat, ils se mettaient à genoux,

recevaient la bénédiction d'un prêtre, et, les mains levées vers le ciel, ils s'écriaient, comme autrefois le peuple d'Israël : « Levez-vous, Seigneur, et que vos ennemis « soient dissipés [1]. » Forts du secours divin, ils s'emparaient des villes hérissées d'artillerie, et taillaient en pièces des armées formidables par leur nombre, par leur bravoure et par leur expérience dans la guerre; ainsi, après s'être rendus maîtres d'Argenton, de Bressuire et de plusieurs autres places moins importantes, les Vendéens se dirigèrent sur Thouars, ville qu'entourent une rivière profonde et une muraille gothique. Ces obstacles vaincus par un combat sanglant, l'assaut est donné, la place emportée, et dix mille républicains avec une nombreuse artillerie et d'abondantes munitions tombent au pouvoir des vainqueurs.

Battus près de Fontenay avec perte de leur artillerie, les Vendéens, au nombre de quinze mille, reviennent à la charge, attaquent cette ville, défendue par douze mille hommes et trente-sept pièces de canon, et dans un instant y arborent un drapeau sans tache, font quatre mille prisonniers, prennent sept mille fusils et tous les canons, au nombre desquels était *Marie-Jeanne* [2]. Encouragés par cette éclatante victoire et par le grand nombre d'hommes dévoués qui vinrent se joindre à eux, ils réunirent toutes leurs forces, qui montaient à quarante mille fantassins et douze cents cavaliers, et, avec vingt-quatre pièces d'artillerie, osèrent marcher sur Saumur,

[1] *Surge, Domine, et dissipentur inimici tui.* (NOMBRES, 10.)

[2] C'était une pièce de douze, que les Vendéens avaient ainsi nommée lorsque, au commencement de leurs exploits, ils s'en étaient emparés à Cholet.

sans être effrayés par quarante mille hommes d'infanterie, huit mille de cavalerie, et deux régiments de cuirassiers qui composaient l'armée formidable que la Convention y avait rassemblée. A la vue de l'ennemi, tous les Vendéens s'écrient : *En avant, en avant !* Les avant-postes culbutés se retirent jusqu'au pont Fouchard, qui, abandonné et repris par les cuirassiers, est enfin forcé par le corps vendéen que commandait M. de Lescure. Pendant ce combat opiniâtre, Cathelineau et Larochejacquelein, d'un autre côté, mettaient en fuite les troupes qui gardaient les faubourgs et celles qui venaient pour les soutenir. Tout cède à leur valeur, et la ville est prise ; les redoutes nouvellement élevées par les républicains sont renversées, le château capitule, et quatre-vingts pièces de canon, vingt mille fusils, cinquante milliers de poudre, des magasins de toute espèce sont au pouvoir des Vendéens.

Leur renommée se répandit dans toute l'Europe, et fit trembler les tyrans qui composaient la Convention. Si l'armée vendéenne eût marché sur Tours comme l'avait proposé Larochejacquelein, et de là sur la capitale, avec les renforts qu'elle n'aurait cessé de recevoir pendant sa marche et l'héroïque courage dont elle était enflammée, la cruelle révolution était finie, la religion triomphante et la monarchie sauvée ; mais tels n'étaient pas les desseins de l'Éternel, et Cathelineau, que MM. de Bonchamps, d'Elbée, de Lescure, de Marigny, Charles d'Autichamp et tous les gentilshommes venaient de nommer généralissime aux acclamations de l'armée, proposa d'aller attaquer Nantes, et son avis prévalut.

M. de Lescure écrivit à Charette pour lui faire connaître ce projet, et l'engager à réunir ses forces pour

l'exécution. Charette, qui commandait la basse Vendée, y déployait toutes les qualités qui font les grands capitaines ; en moins de trois mois il avait remporté, toujours inférieur en nombre à l'ennemi qu'il attaquait, quatre victoires signalées, pris vingt-deux pièces d'artillerie, plusieurs drapeaux, fait un grand nombre de prisonniers, et emporté Machecoult, place importante qui le rendait maître de tout le territoire de son commandement. Ce fut au milieu de ces succès qu'il reçut la lettre de M. de Lescure, auquel il répondit qu'il pouvait compter sur lui ; tout fut concerté entre les deux armées pour le jour et l'heure, mais Charette étant arrivé le premier commença l'attaque, et seul soutint le feu pendant dix heures : alors le canon de l'armée de Cathelineau se fait entendre; les royalistes se lancent comme des lions sur leur proie, ils forcent les retranchements, pénètrent dans les faubourgs de Saint-Clément, de Saint-Similien, et jusqu'à la place Viarm ; Nantes allait tomber en leur pouvoir, lorsque le généralissime reçut un coup mortel : à cette fatale nouvelle répandue dans les rangs, ses soldats consternés s'arrêtent, et la ville n'est pas prise.

Ayant également échoué devant Luçon, les Vendéens s'en consolèrent par les mémorables victoires qu'ils remportèrent coup sur coup à Corfou, à Montaigu, à Saint-Fulgent, et dans lesquelles ils tuèrent plus de dix mille hommes, dont trois mille de l'armée de Mayence[1], prirent cinquante et une pièces de canon, sept obusiers,

[1] On avait représenté aux Vendéens cette fameuse armée comme invincible; mais, à la vue des trois mille auxquels ils venaient de faire mordre la poussière, ils disaient : *C'est une armée de faïence qui ne tient pas au feu.*

quarante-huit caissons, trente-deux chariots, vingt-six ambulances, les unes chargées de grains, de vin et d'eau-de-vie, les autres des dépouilles des églises, des châteaux et des maisons de riches propriétaires.

Ces victoires attirèrent sur la Vendée une nouvelle masse d'ennemis, composée de quatre cent mille hommes, auxquels la Convention ordonna de détruire entièrement la Vendée, en mettant tout à feu et à sang. C'était ainsi que cette monstrueuse Assemblée, après avoir déclaré dans sa nouvelle constitution que lorsque *le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est le plus indispensable des devoirs*, traitait les Vendéens, qui n'étaient armés que pour défendre ce qu'ils avaient de plus sacré, la religion, la monarchie, leurs biens, leur vie. Mais ne formant pas quatre-vingt mille hommes effectifs, répandus dans la haute et basse Vendée, ils ne pouvaient se soutenir contre des armées si supérieures, qui, se portant à la fois sur tous les points, et, commençant à exécuter l'affreux système des incendies en brûlant les villes, les bourgs, les fermes et les moissons, leur coupaient les communications entre eux, et réduisaient à mourir de faim ceux qui ne tombaient pas sous leurs coups.

Au milieu des tourbillons de flamme qui dévoraient leurs habitations, les Vendéens, croyant se battre contre des démons qui avaient apporté le feu de l'enfer pour consumer la terre de la fidélité, les chargèrent quelquefois avec une telle force que, malgré leur petit nombre, ils moissonnèrent encore des lauriers; mais, épuisés de fatigue, et bientôt resserrés entre la Loire et six formidables armées républicaines, ils ne virent plus de salut que dans le

passage du fleuve. Il fut résolu du 17 au 18 octobre : vingt bateaux transportent sur l'autre rive l'armée réduite à trente mille combattants, qui avaient encore vingt-quatre pièces de canon. Bonchamps n'était plus ; d'Elbée, élu généralissime à la place de Cathelineau, était mourant des suites de ses blessures, et Larochejacquelein, qui lui succédait, n'avait que vingt et un ans ; sa bravoure avait inspiré aux Vendéens une confiance sans bornes ; il fut donc chargé de conduire, comme Moïse le peuple de Dieu dans le désert, la tribu de saint Louis errante et poursuivie par de nouveaux Égyptiens.

Les premiers combats furent autant de victoires ; ils s'emparèrent d'Ingrande, de Candé, de Château-Gonthier, de Laval même, malgré la résistance d'une garnison de quinze mille hommes. Deux jours après, l'armée de Mayence, étant venue les attaquer, fut forcée de se replier sur Château-Gonthier avec une perte considérable ; revenue à la charge, mais en bien plus grand nombre, elle fut exterminée par les Vendéens, qui, animés par ce triomphe, marchent sur Granville, espérant établir de là des communications faciles avec les Anglais qui, tout en faisant de belles promesses, ne voulaient pas les secourir. Arrivés devant la place, ils livrent l'assaut, qui, poussé par les assiégeants et soutenu par les assiégés avec une égale vigueur pendant trente-six heures, détermina les Vendéens, excédés des fatigues du combat et d'une longue marche, à se retirer au moment où quelques efforts de plus auraient été couronnés du succès.

Ils reprirent le chemin qu'ils avaient parcouru ; atteints à Dol par trois armées républicaines, ils se battent pendant deux jours entiers avec un acharnement inexprimable ;

enfin leur courage l'emporte sur le nombre, et douze mille républicains restent sur le champ de bataille. Cette célèbre victoire, si glorieuse pour les royalistes, fut la dernière qu'ils remportèrent : accablés par leurs propres triomphes et toujours poursuivis par de nouvelles armées, ils n'éprouvèrent plus que des revers, à Angers, au Mans, et enfin à Savenay, où, après avoir fait des prodiges de valeur, ils furent entièrement défaits.

CHAPITRE VII.

Les colonnes infernales en Vendée. — Le Directoire : ses fureurs. — Bonaparte à la tête de l'armée d'Italie. — Arrestation et exil de Pie VI. — Babœuf. — Bonaparte s'empare du pouvoir en qualité de premier consul.

Ce fut après la destruction de cette armée, dont la gloire ne périra jamais, que des colonnes, justement appelées infernales, parcoururent la Vendée, qui ne soupirait qu'après le repos, et mirent le comble aux horreurs qu'on y avait déjà exercées. En exécution des ordres de Robespierre et de ses complices, tout ce qui avait échappé aux flammes ou au fer des meurtriers devait être exterminé ; et les incendies, les massacres, qui recommencèrent avec une incroyable fureur, prouvèrent, d'après le rapport de Jard-Panviliers, que ces monstres altérés de sang ne voulaient que dépeupler la France. « A la fin de l'année « 93, disait ce député au corps législatif, après les jour-

« nées du Mans et de Savenay, lorsque la guerre de la « Vendée n'existait plus ; lorsque tous les insurgés, rentrés dans leurs foyers, ne s'occupaient qu'à réparer les « maux qu'ils avaient soufferts, des monstres avides de « sang et de pillage, revêtus de l'autorité suprême du « gouvernement, abusèrent de leurs pouvoirs pour rallumer, au physique et au moral, l'incendie qui venait « de s'éteindre. Alors arriva l'ordre de tout brûler, d'égorger et de détruire tout ce qui existait sur la rive « gauche de la Loire, depuis Saumur jusqu'à l'Océan, « sur un espace de plus de six cents lieues carrées. « Douze colonnes révolutionnaires entrèrent à cet effet « par tous les points du territoire, non pour y aller combattre les rebelles, il n'y en avait plus ; le trop fameux « Charette restait seul avec trois ou quatre cents déserteurs, qu'il eût été facile d'exterminer ; mais on ne « les chercha pas, on n'attaqua que des hommes sans « défense, ou des vieillards, des femmes, des enfants, « que de lâches cannibales portaient en triomphe au bout « de leurs baïonnettes jusqu'aux bords du fleuve, où ils « les précipitaient. » En est-ce assez pour inspirer la plus vive horreur de l'impie philosophisme qui produit des maux si affreux, des calamités si effroyables?

Ainsi étaient immolés les restes de la race des Machabées. Le sacrifice eût été imparfait si une auguste victime n'y eût été ajoutée : madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, fut aussi conduite à l'échafaud le 10 mai 1794. Près d'y monter, elle soutenait, elle encourageait vingt-deux personnes qui allaient partager son sort : « *Du* « *courage*, leur disait cet ange de vertu, *bientôt nous* « *serons dans le sein de Dieu avec notre famille*. »

Tant de sang innocent répandu crie vengeance comme celui d'Abel ; et, les assassins en chef ayant comblé la mesure de leurs crimes, le Dieu juste porte la sentence; elle s'exécute : déjà le duc d'Orléans, Philippe-*Égalité*, grand maître des conjurés-maçons, des conjurés-philosophes, tous ulcérés de haine contre Dieu et contre les rois, premier moteur de la mort de Louis XVI et des forfaits de la révolution, avait péri sur l'échafaud, et cette fois le fer tomba sur une tête qui le méritait. A la suite de ce grand coupable marchent les Hébert, les Danton, les Cloots, les Chaumette, les Hérault de Séchelles, les Lacroix, les Camille Desmoulins, les Lacombe, les Jourdan.... Enfin Robespierre et vingt-deux de ses complices vont *cuver en enfer les torrents de sang qu'ils avaient fait couler sur la terre*[1]. Un peu plus tard Joseph Lebon, Carrier et autres fameux scélérats, également liés par l'invisible chaîne de la divine justice, subirent le même sort.

Ces hommes de sang exterminés, la France, que la terreur tenait dans un silence affreux qui n'était interrompu que par les gémissements des victimes et les cris des bourreaux, crut toucher au terme de ses malheurs ; le système de modération qu'on commençait de suivre, des détenus comme *suspects* ou comme parents d'émigrés mis en liberté, des maisons de réclusion et des clubs fermés, des comités révolutionnaires supprimés, des administrations départementales réorganisées augmentèrent cet espoir, qui fut partagé avec plus d'enthousiasme dans la Vendée que nulle part ailleurs. Les brigandages

[1] Expressions d'un député à la Convention. Ce fut le 28 juillet 1794 que ces monstres périrent.

inouïs des colonnes infernales que Robespierre y avait envoyées, ayant porté un noble désespoir dans l'âme du petit nombre d'habitants qui restait dans cette malheureuse contrée, en avaient fait autant de héros qui, après avoir forcé trois camps retranchés, gagné six batailles, tué Marmet, Prat et le général Haxo, leur plus cruel ennemi, menaçaient d'exterminer dans leur patrie toutes les armées républicaines.

Effrayée de leurs succès, et se montrant moins féroce, la Convention leur fait des propositions de paix; Charette, le plus redouté des généraux vendéens, entre en négociation avec les représentants Ruelle et Lepelletier, et, le troisième jour, ils signèrent un traité qui, en faisant reconnaître la république, accordait aux Vendéens le libre exercice de la religion catholique, l'exemption de toute conscription et de toute réquisition, un corps de deux mille gardes territoriaux formé des habitants du pays et payé par la république, deux millions pour les frais de la guerre, une forte indemnité pour les maisons incendiées, la radiation des émigrés vendéens, la restitution des biens saisis et la levée des séquestres. Des articles secrets portaient, dit-on, le rétablissement de la monarchie, la remise de Louis XVII et de la jeune princesse sa sœur entre les mains des royalistes, et le rappel de tous les émigrés[1]. Après ce traité Charette entra dans Nantes comme un triomphateur, avec la cocarde blanche, au milieu des représentants du peuple, et les Vendéens couverts de gloire recueillirent les fruits de leur courage et de leur fidélité.

[1] Ce traité fut conclu à la Jaunaye, le 17 février 1795.

La Convention, qui ne s'était proposé que d'avoir ces ennemis de moins pour assurer le succès de ses guerres étrangères, ne voulait pas remplir les conditions de ce traité; elle ne tarda pas à mettre sa mauvaise foi au grand jour. Les Anglais ayant débarqué à Quiberon environ quatre mille émigrés, le général Hoche, à la tête de quinze mille républicains, les attaque aussitôt; les uns se rembarquent à la hâte, les autres se battent en désespérés; on leur crie : « Rendez-vous, il ne vous sera « fait aucun mal. » Sur cette promesse ils mettent bas les armes; la capitulation porte qu'ils seront prisonniers de guerre, et tous, au nombre de deux mille, sont fusillés à Quiberon, à Auray et à Vannes. Le représentant Tallien, qui avait présidé à ces exécutions barbares, s'en glorifiait au sein de la Convention en lui disant : « L'oracle avait annoncé que le sol natal dévorerait les « émigrés s'ils rentraient en France : l'oracle est accom« pli; ils y sont rentrés, et le sol natal les a dévorés [1]. »

Cette horrible perfidie jette l'épouvante parmi les royalistes, leur fait connaître que par le traité de paix on n'avait cherché qu'à les tromper; ils reprennent les armes. En même temps les jacobins, dispersés depuis la chute de Robespierre et poursuivis par la faction victorieuse, mettent tout en œuvre pour renverser leurs adversaires et rétablir le règne de la Terreur; un grand mouvement est préparé; Barras, chargé de l'exécution, donne le commandement de l'artillerie à Bonaparte, qui se trouvait à Paris sans emploi. Le combat s'engage, le sang coule, et Bonaparte, en faisant tirer à mitraille sur

[1] Il devait dire : *Notre férocité les a dévorés.*

les habitants de la capitale [1], assure la victoire aux jacobins. Dès le lendemain, ils font rapporter la loi qui ordonnait leur désarmement, et celle qui était favorable aux émigrés. Par leurs intrigues, ils avaient déjà fait décréter que les deux tiers des membres de la Convention seraient nommés pour composer la nouvelle Assemblée législative, et avaient pris leurs mesures pour que l'autre tiers fût choisi parmi leurs partisans. Ces actes du plus révoltant despotisme leur remirent en main l'affreux pouvoir de replonger la France dans toutes les horreurs qu'elle avait éprouvées. Mais le terme que la justice de Dieu avait fixé à cette monstrueuse Assemblée était arrivé.

Après avoir exercé la plus cruelle tyrannie pendant trois ans et un mois, la Convention cessa enfin ses fonctions, et le Corps législatif s'installa au palais du Luxembourg à la fin d'octobre 1795. Les jacobins Barras, Carnot, Laréveillère-Lepaux, Letourneur et Rewbel furent nommés pour composer le Pouvoir exécutif, connu sous le nom de *Directoire*. Ce nouveau tribunal feignit d'abord une modération qui fut bientôt démentie par ses œuvres ; le jour de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, il se rendit au Champ-de-Mars et y renouvela le serment de *haine à la royauté*. Dans ce serment, le Directoire comprenait les prêtres, les émigrés et tous les amis de l'ordre, de la religion et de la monarchie. Pour faire exécuter contre eux les lois révolutionnaires dans toute leur rigueur, il envoya dans les départements

[1] Paris avait été divisé en quarante-huit sections, dont quarante-trois, formant quarante mille hommes de gardes nationaux, lasses de la tyrannie et des abus du pouvoir de la Convention, s'étaient insurgées contre elle pour rétablir l'ordre et le droit.

des émissaires chargés de représenter les prêtres comme des *instruments de meurtre et d'anarchie*, et de les tourmenter *jusqu'à désoler leur patience* [1], d'accuser les émigrés d'être les auteurs de tous les maux de leur patrie, et de déployer contre ces *assassins* la toute-puissance nationale [2].

Tels étaient ces cinq directeurs qui gouvernaient la France ; d'après ces ordres sanguinaires, la persécution recommence, les délateurs sont de nouveau récompensés, les prisons se rouvrent, les arrestations se multiplient, de nouvelles victimes sont envoyées à l'échafaud ou dans les marais infects de la Guyane.

Pour aggraver son joug intolérable, le Directoire imposa un emprunt de six cents millions en argent sur les citoyens qui conservaient encore quelques débris de leur fortune ; on reçut cependant une certaine quotité en assignats, mais pour le centième seulement de leur valeur nominale. Ces assignats entièrement discrédités, on créa un nouveau papier-monnaie, qu'on appela *mandats territoriaux*, et dont mille francs devaient représenter trente mille francs d'assignats. On prononça peine de mort contre les dépréciateurs de ce nouveau papier, et le jour de son émission il perdit trente pour cent dans les marchés que passa le Directoire lui-même ; on s'empressa d'amortir les rentes et de payer les dettes les plus sacrées : ces mandats devinrent ainsi une nouvelle source d'injustices

[1] Expressions atroces qui ne désignent que des énergumènes.

[2] Ils appellent *assassins* ceux qu'ils égorgent ; ils parlent de la puissance nationale, et la nation n'a aucun pouvoir, la nation est opprimée !

et de haines. Cette immoralité tendait à briser jusqu'au dernier lien social.

On voulait aussi exterminer jusqu'au dernier Vendéen ; dans les instructions secrètes envoyées au représentant Guesno, on lui disait : « Il ne faut épargner ni ruses, « ni calomnies, ni fourberies.... l'opinion nous est plus « nécessaire que la force ; il faut supposer que les chefs « des insurgés ont voulu rompre le traité, qu'ils ont des « intelligences avec les Anglais, qu'ils veulent leur ouvrir « la côte, piller la ville de Nantes et s'embarquer avec « le fruit de leurs rapines. Fais intercepter des courriers « porteurs de semblables lettres, et crier à la perfidie, « afin que le peuple croie que la bonne foi et la justice « sont de notre côté.... Point de demi-mesures ; elles « gâtent tout en révolution ; il faut, s'il est nécessaire, « employer le fer et le feu, mais en rendant les Vendéens « coupables aux yeux de la nation du mal que nous leur « ferons. »

On ne peut concevoir rien de plus atroce, de plus digne du dernier supplice que de supposer des lettres pour faire couler le sang, pour faire retomber sur les victimes les crimes de leurs bourreaux ; et tels étaient ces tyrans de la France, qui voulaient constamment rendre les Français coupables des maux affreux dont ils les accablaient.

On avait conclu la paix avec l'Espagne, afin d'employer de plus grandes forces contre ces généreux défenseurs de la légitimité, qui, abandonnés à eux-mêmes et presque également affaiblis par leurs succès comme par leurs revers, ne pouvaient soutenir plus longtemps une guerre dont la durée tiendrait du prodige, si l'on ne savait de

quoi est capable le courage que soutiennent la justice et la sainteté de la cause qu'il défend. Stofflet, qui avait succédé dans le commandement à La Rochejacquelein, mais qui ne l'avait pas remplacé, fut pris, conduit à Angers et fusillé le 24 février 1796. Charette, dont le génie créait sans cesse de nouvelles ressources, luttait encore avec un petit nombre de braves contre une armée de cent quarante-quatre mille hommes; mais, dangereusement blessé à la tête et à la main gauche, il tombe au pouvoir de ses ennemis le 23 mars, et le 29 cet homme célèbre fut immolé à Nantes, où, treize mois auparavant, il avait été reçu en triomphe. Ainsi finit la guerre de la Vendée; mais tel est l'empire de la vertu que des tyrans, qui faisaient trembler tous les souverains de l'Europe, tremblaient eux-mêmes au seul nom de cette Vendée soumise, de cette Vendée qui, n'offrant plus que des ruines, était comme anéantie, et à laquelle on fit cependant toutes les concessions qu'elle désirait. Mais le Directoire se dédommageait au dedans et au dehors de sa condescendance forcée pour les Vendéens.

Au dedans, il remettait en place les Jacobins, qui se vengeaient cruellement de l'impuissance momentanée où ils avaient été de faire tout le mal qu'ils désiraient; les spoliations, les décrets revinrent à l'ordre du jour; les citoyens n'avaient ni assez de fortune, ni assez de sang dans leurs veines pour assouvir leur avarice et leur cruauté, et ces monstrueux excès demeuraient impunis.

Au dehors, la valeur française remportait des victoires, mais les principes révolutionnaires qu'elle suivait flétrissaient ses lauriers. Bonaparte ayant obtenu, par le crédit de Barras, le commandement de l'armée d'Italie, ce gé-

néral eut les plus étonnants succès. Ambitieux, entreprenant, actif, il surmonta tous les obstacles, et défit toutes les armées qu'on lui opposa, ne donnant jamais à ses adversaires le temps de respirer; chaque jour amenait quelque nouvel exploit : ici forçant un passage, enlevant un poste, prenant l'artillerie; là traversant une rivière, gagnant une bataille, s'emparant d'une place forte. Presque toujours vainqueur, sa marche était une marche triomphale; il lui fallut à peine un an pour se rendre maître du Piémont et de l'Italie, malgré les efforts de l'Autriche et des princes coalisés. L'histoire n'offre point d'exemple de tant d'obstacles vaincus, de tant de combats livrés, de tant de victoires remportées, et de tant de villes soumises en si peu de temps. Malheureusement pour la gloire des vainqueurs, ces conquêtes étaient souvent préparées par des moyens que l'honneur et la justice réprouvaient également; des avant-coureurs envoyés par le Directoire et encouragés par ses agents soufflaient l'esprit révolutionnaire, excitaient à la rébellion, et les peuples corrompus par ces manœuvres séditieuses trahissaient leurs souverains légitimes. Ainsi le roi de Sardaigne, pressé par des conseillers perfides, abandonna dans le Piémont une partie de ses États, et fut bientôt chassé de l'autre contre la foi des traités qui la lui avaient garantie. Ainsi, dans un grand nombre de villes d'Italie, et jusque dans Rome, la révolution était préparée, et n'attendait pour éclater que l'arrivée des troupes françaises, qui, imbues des idées révolutionnaires, se livraient trop souvent aux exactions, au pillage. On n'était pas même épargné lorsqu'on n'opposait aucune résistance. Le duc de Parme fut obligé de payer plus de

deux millions, et celui de Modène une somme trois fois plus forte.

Quant au pape, on lui enleva les légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne, on lui fit acheter la paix trente-six millions [1], et, peu de temps après, le Directoire le fit arrêter [2] sans égard pour son âge (il avait quatre-vingt-un ans), pour son extrême faiblesse, pour les plaies dont il était couvert. On le traîna impitoyablement de ville en ville; on lui fit passer les Alpes, et,

[1] Après la conclusion de ce traité de paix, le 19 février, Bonaparte écrivait au pape :

« Très-saint Père,

« Je dois remercier Votre Sainteté des choses obligeantes contenues « dans la lettre qu'elle s'est donné la peine de m'écrire. La paix « entre la République française et Votre Sainteté vient d'être signée ; « je me félicite d'avoir pu contribuer à son repos particulier.... la République française sera, je l'espère, une des amies les plus vraies « de Rome.

« J'envoie mon aide-de-camp, chef de brigade, pour exprimer « à Votre Sainteté l'estime et la vénération parfaites que j'ai pour « sa personne, et je la prie de croire au désir que j'ai de lui donner, « dans toutes les occasions, les preuves de respect et de vénération « avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

Peu de jours avant la lettre qu'on vient de lire, le citoyen Serbelloni avait reçu du Directoire les instructions suivantes, citées par *l'Ami de la religion et du roi*, tome 4, p. 130 : « La spoliation du clergé « offre une mine ; exploitez-la.... Les puissances craignent la destruction du pape ; elles le regardent comme un appui pour elles et « comme un garant de la fidélité des peuples. Mais la *vieille idole* « *sera anéantie;* ainsi le veulent la *liberté* et la *philosophie :* quand « et comment, voilà ce que doit régler la politique. Il faut y préparer « les peuples par le mépris pour en faire désirer la chute; les lier par « un intérêt personnel à la spoliation du clergé; livrer celui-ci au « charlatanisme par des écrits. La mort du pape serait en ce moment « un événement très-fâcheux ; il est à désirer qu'il vive encore deux « ans pour donner le temps à la philosophie *de faire son œuvre*, et de « le laisser sans successeur : l'extinction de la papauté est peut-être « impossible avant ce terme... Mais le Directoire veut que cette puissance soit anéantie en totalité quand il en sera temps, et qu'avec elle « la *religion descende au tombeau.* »

[2] Il n'y eut jamais de procédés plus indignes, plus injustes, plus cruels que ceux du Directoire envers le saint pape Pie VI; pendant que ce vénérable Pontife se reposait sur la foi du traité de paix qu'il avait payé si cher, on préparait sa perte. Des scélérats étaient venus de France à Rome pour seconder les desseins d'un envoyé du Directoire, qui, sous le manteau d'ambassadeur, cachait le rôle d'un

arrivé sur le territoire français, on le conduisit jusqu'à Valence, où, accablé de fatigues et de traitements barbares, il mourut le 29 août 1799, laissant à l'univers l'exemple de toutes les vertus. Les impies directoriens ne s'acharnaient ainsi contre ce vénérable Pontife, que parce qu'ils voulaient détruire la religion dont il était le chef, et que, dans leur aveugle fureur, ils croyaient la faire descendre avec lui dans la tombe. Des brigands, qui se tenaient tout prêts, pillèrent son palais, emportèrent ses ornements pontificaux, ses vêtements et ses meubles, en vomissant d'horribles blasphèmes.

La joie qu'avait inspirée au Directoire le succès des armées d'Italie fut troublée par les revers des armées du nord. La déroute de Jourdan fit perdre une grande partie des conquêtes de Pichegru, de Moreau, et força ce dernier à une retraite où il déploya de si grands talents, qu'elle seule aurait suffi pour établir sa réputation militaire. Il lui donna un nouveau lustre dans la campagne suivante par le mémorable passage du Rhin et par la célèbre victoire qui en fut la suite; mais les préliminaires de paix signés à Léoben arrêtèrent ses progrès.

Le Corps législatif avait eu plus d'une occasion de se convaincre qu'il n'avait pas d'ennemis que chez les puissances étrangères; une conjuration, formée dans les

conjuré; il formait des clubs, faisait répandre des écrits incendiaires qui portaient à la rébellion, excitait des émeutes, dans l'une desquelles le général Duphot fut tué dans la mêlée. Sous prétexte de venger cette mort, Berthier eut l'ordre de marcher contre Rome: y étant entré le 14 janvier, il assura le Saint-Père que sa personne, son gouvernement et ses propriétés seraient respectés, et, le lendemain, il abolissait le gouvernement pontifical, proclamait la république, plantait l'arbre de la liberté sur la place du Capitole, et faisait enlever le Saint-Père. Jésus-Christ fut livré à ses ennemis par les signes de l'amitié: son vicaire sur la terre est livré à ses bourreaux par des protestations de respect.

clubs de la capitale, lui fut dénoncée par le Directoire en ces termes : « Citoyens législateurs, un horrible « complot devait éclater demain dès la pointe du jour ; « son objet était de renverser la constitution française, « d'égorger le Corps législatif, tous les membres du « gouvernement, l'état-major de l'armée de l'intérieur, « toutes les autorités constituées de Paris, et de livrer « cette grande commune à un pillage général et au plus « affreux massacre. » Babeuf avait tramé cette conjuration avec quelques enragés jacobins qui ne trouvaient ni assez grands, ni assez multipliés les désordres, les crimes, les malheurs dont la France et l'Europe offraient le déchirant tableau ; ils furent arrêtés et envoyés à l'échafaud. C'étaient de cruels tyrans qui en immolaient de plus cruels encore, pour conserver l'infernale puissance de faire le mal.

Le monstrueux despotisme du Directoire, devenant de plus en plus intolérable, fit prendre des mesures pour secouer son joug. Les circonstances paraissaient favorables ; l'époque approchait où il fallait renouveler d'un tiers le Corps législatif, remplacer un des cinq directeurs, et la majorité des Français, fatiguée de l'anarchie, désirait rétablir l'ordre. Dans cette disposition des esprits, les élections, malgré le vacarme des Jacobins, furent généralement bonnes. Les nouveaux députés, composant le tiers des deux conseils, furent installés le 20 mai, et dès le lendemain Pichegru fut élu président du conseil des Cinq-Cents. Ce général avait formé le projet de rétablir la monarchie ; il en devint le soutien et l'espoir à la tête des députés royalistes. Ils choisirent une maison qu'on nomma ensuite club de Clichy, où ils se réunis-

saient pour délibérer sur les moyens à prendre. De leur côté, les jacobins, soutenus par le Directoire, tenaient des assemblées secrètes à l'hôtel de Noailles, et méditaient la perte de leurs adversaires, dont ils avaient soupçonné les projets. Moreau changea leurs soupçons en certitude lorsqu'il offrit de montrer les pièces qui prouvaient l'intelligence de Pichegru avec le prince de Condé pour faire remonter les Bourbons sur le trône. En dénonçant son ancien général, son bienfaiteur, qui, le premier, lui avait procuré de l'avancement, Moreau décelait une basse jalousie, et imprimait à son nom une tache que ne pouvaient effacer toutes ses brillantes qualités.

Barras, Laréveillère-Lepeaux et Rewbel avaient fait scission avec le nouveau directeur Barthélemy, qui ne partageait pas leur fureur démagogique, et même avec Carnot, qui n'avait cependant jamais donné lieu d'être soupçonné de royalisme. Ce triumvirat eut recours aux manœuvres de Robespierre; il changea les ministres, répandit de mille manières le mensonge et la calomnie, fit venir de tous côtés des adresses où l'on s'élevait avec force contre les royalistes, appela des départements un grand nombre de jacobins, auxquels il fit distribuer de l'argent et des armes, donna le commandement des troupes à Augereau, qui promit de ne pas ménager les ennemis de la république, et on pouvait compter sur sa parole. Quoique avertis, par tous ces mouvements, du danger qui les menaçait, les royalistes se flattaient encore que leur projet serait couronné de succès; mais, le jour même [1] où ils croyaient tout disposé pour frapper le grand coup,

[1] 14 septembre ou 18 fructidor.

on tire le canon d'alarme. Augereau s'avance à la tête de quinze cents hommes, arrache les épaulettes de Ramel, commandant de la garde du Corps législatif, arrête Pichegru, le directeur Barthélemy, et cinquante députés, qui, dès le lendemain, furent condamnés à être déportés à la Guyane. Ce funeste contre-temps déconcerta tous les amis de la légitimité. La république et le gouvernement qui la renversa devaient faire périr plus de six millions de Français et ensanglanter toute l'Europe, avant qu'un fils de saint Louis remontât sur le trône.

Après cette victoire, le triumvirat ne mit plus de bornes à ses fureurs; il cassa les élections de quarante-huit départements, exigea de nouveau le serment de haine à la royauté, renouvela toutes les mesures de rigueur contre les prêtres, les émigrés et les *suspects*; il en fit jeter dans les fers plus de soixante à quatre-vingt mille, et fusiller un plus grand nombre. Il prétendit justifier ce violent arbitraire, ces atrocités, en publiant la lettre de Moreau sur les intelligences des royalistes avec Pichegru, et en débitant la fable d'un rassemblement d'émigrés et de Vendéens, qui l'avaient attaqué au palais du Luxembourg. Ces grossiers mensonges n'arrêtèrent point l'indignation publique, qui fut portée à son comble par un emprunt de quatre-vingts millions [1], et surtout par la banqueroute frauduleuse des deux tiers de la dette publique.

Instruit de ce mécontentement général, et espérant le faire tourner au profit de son ambition, Bonaparte se

[1] Par une injustice dont il n'y avait point encore eu d'exemple, le Corps législatif autorisa les tuteurs et curateurs à disposer des fonds de leurs pupilles pour cet emprunt : il n'y avait rien de sacré pour ces dilapidateurs.

rendit en toute hâte à Paris ; mais le Directoire, qui craignait d'avoir un maître, résolut, après lui avoir rendu des honneurs extraordinaires, de l'envoyer en Égypte ; et Bonaparte, qui apparemment ne jugeait pas le moment favorable pour effectuer ses projets, partit pour cette expédition. Délivré de cet adversaire dangereux, le Directoire crut sa puissance bien affermie ; mais la France, en proie à tous les désordres, le regardait comme l'artisan des maux qu'elle souffrait et des crimes qui la déshonoraient. Dans la haine qu'elle lui avait vouée, elle appelait de tous ses vœux le coup qui devait l'anéantir. Il accélérait lui-même sa ruine par ses nouvelles violences, sa mauvaise foi dans les traités et ses horribles injustices. Pendant qu'il faisait ravager la Suisse et dépouiller le roi de Sardaigne du reste de ses possessions en Piémont, il faisait en même temps dissoudre, par ses ridicules prétentions, le congrès de Rastadt ; et les plénipotentiaires français Bonnier et Roberjot ayant été assassinés[1], il annonça cet affreux événement aux armées de terre et de mer, et, pour allumer leur fureur contre l'Autriche, il leur donna des étendards sur lesquels on lisait ces mots : *Vengeance aux mânes des citoyens Bonnier et Roberjot.*

Tous les traités de paix furent rompus ; la guerre devint générale ; l'Europe entière était en armes. Pour résister à tant d'ennemis, le Directoire établit la cruelle loi de la conscription, qui comprenait tous les Français depuis vingt ans jusqu'à vingt-cinq, et fit une première

[1] L'opinion publique accusa le Directoire même d'avoir fait commettre cet assassinat par des Français déguisés sous l'uniforme d'un régiment de hussards allemands, afin d'en faire retomber l'odieux sur l'empereur, et d'exciter contre lui une guerre d'extermination.

levée de deux cent mille hommes. Avec ces nouvelles forces ajoutées aux anciennes, il fait attaquer à la fois l'Autriche et toute l'Italie. Mais, pendant que tout était ainsi en feu, les triumvirs qui l'avaient allumé succombèrent enfin sous le poids de l'indignation publique : des plaintes si violentes s'élevèrent contre eux, que le plus grand nombre fut forcé de donner sa démission. Treillard, Merlin et Laréveillère-Lepeaux furent remplacés par l'ancien ministre Gohier, le conventionnel Roger-Ducos et le général Moulins. Rewbel, exclu par le sort, avait eu Sieyès pour successeur.

Il ne fut pas au pouvoir de ce nouveau Directoire d'arrêter l'impétuosité de l'incendie qui venait d'éclater. Le fameux Souwarow, à la tête de quatre-vingt mille Russes, avait fait sa jonction avec l'armée autrichienne, et en peu de temps les armées françaises, après de nombreux et sanglants combats, furent chassées de l'Allemagne et de toute l'Italie.

Les affaires n'allaient pas mieux dans l'intérieur : la Bretagne, le Maine et la Normandie s'étaient insurgés : la Vendée reprenait les armes; un nouvel emprunt forcé de deux cents millions, la loi barbare des otages augmentaient les troubles ; tout conspirait contre la tyrannie directoriale, tout annonçait une grande crise lorsque celui qui devait l'opérer arriva. Bonaparte, averti par son frère Lucien[1] de la situation où se trouvait la France[2], avait brusquement quitté l'armée d'Égypte[3], et était venu

[1] Alors président du conseil des Cinq-Cents.

[2] M. de Bourienne assure, dans ses *Mémoires*, qu'il ne revint que d'après les renseignements qu'il reçut par les papiers publics.

[3] Le général Kléber resta chargé du commandement ; ses affaires

à travers mille dangers débarquer à Fréjus; de là il se rendit à Paris, où son apparition inattendue causa une surprise générale mêlée de quelque joie, parce que, le vaisseau de l'État étant sur le point d'être submergé par la tourmente révolutionnaire, on crut qu'il pourrait le préserver du naufrage.

Pour arriver au pouvoir suprême qu'il ambitionnait, Bonaparte aurait encore eu de grandes difficultés à surmonter, si son frère Lucien, Sieyès et quelques autres ne lui avaient pas aplani les voies. Ils le firent d'abord nommer commandant en chef de toutes les troupes qui se trouvaient à Paris et de la garde nationale. Revêtu de cette autorité, il se rendit au conseil des Cinq-Cents le 9 octobre, jour fixé pour renverser le Directoire. Sa présence excita le plus grand tumulte, au milieu duquel des cris de *mort au tyran* se firent entendre; ses jours paraissaient en danger lorsque Murat, à la tête d'une compagnie de grenadiers, entra dans la salle du conseil au pas de charge, et les députés effrayés se sauvèrent, qui par les portes, qui par les fenêtres. A six heures ils se réunirent, et la majorité des membres présents, étant favorable à Bonaparte, arrêta qu'il n'y avait plus de Directoire, et que le gouvernement était remis entre les mains

ne pouvaient être en plus mauvais état. Les fréquents combats, les marches forcées dans le désert, les maladies avaient beaucoup affaibli son armée. Pour comble de malheur il manquait de munitions et d'argent, tandis que le grand-visir venait l'attaquer avec quatre-vingt mille hommes et soixante pièces de canon. Ce fut dans cette triste position que Bonaparte quitta l'Egypte. Le désir de réaliser ses projets de domination le fit passer par-dessus toutes autres considérations. Kléber, malgré tant de désastres, se soutint assez longtemps, et il serait peut-être parvenu à se rendre maître absolu de l'Égypte, si un jeune Turc, dont il n'avait aucune défiance, ne l'eût pas assassiné : c'était un des plus grands généraux qui eussent paru depuis longtemps.

de trois consuls : Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte. Ce dernier avait protesté qu'il abdiquerait les pouvoirs extraordinaires dont il se trouvait revêtu aussitôt que les dangers qui les lui avaient fait confier seraient passés. Sa conduite prouva bientôt que telles n'étaient pas ses intentions : il s'empressa de se défaire des deux consuls auxquels il devait son élévation, les remplaça par Cambacérès et Lebrun, prit le titre de *premier consul*, et se réserva toute l'autorité, n'en laissant que l'ombre à ses collègues. Dès ce moment il agit en souverain qui, par une permission divine, devait faire payer aux Français leur licence effrénée.

A cette époque, les cardinaux étaient réunis à Venise pour donner un successeur à Pie VI [1]. Bonaparte traita tout de suite avec le nouveau pape; des évêques furent nommés, les prêtres proscrits furent rappelés, et les temples rendus au culte divin. En même temps il offrit la paix et accorda des exemptions aux départements insurgés qui mirent bas les armes; il permit aux émigrés de rentrer, et les Français royalistes, se plaisant à le regarder comme le précurseur des Bourbons, en voyant la religion rétablie, se soumirent sans peine au nouveau gouvernement. Ainsi la discorde et la haine laissèrent tomber leurs poignards, et l'on regarda comme finie cette hor-

[1] La paix profonde qui, contre toute espérance, avait succédé aux troubles affreux dont l'Italie était le théâtre, fut un événement fort extraordinaire. Comment ces légions républicaines, si accoutumées à vaincre, avaient-elles été dispersées dans un clin d'œil, rendant ainsi tout-à-coup, par leur étonnante défaite, le calme aux pays qu'elles inondaient de sang, aux cardinaux la liberté de se reunir pour donner un chef à l'Eglise persécutée ? La même main qui avait frappé les armées de l'impie Pharaon, qui voulait exterminer l'ancien peuple, frappa les armées du gouvernement impie qui voulait exterminer le peuple nouveau.

rible révolution qui avait renversé le trône et l'autel, fait couler le sang du meilleur des rois, égorgé les ministres de Jésus-Christ, opprimé les peuples, envahi toutes les propriétés[1], couvert la France d'échafauds, immolé des millions de Français, proscrit toutes les vertus, préconisé tous les crimes, déifié les plus grands scélérats; cette horrible révolution qui, dans son principe, ses progrès et ses horreurs, n'avait fait que suivre la marche tracée par les philosophes, et exécuter leurs vœux homicides et sacriléges.

[1] Même les biens destinés à nourrir les pauvres dans les hôpitaux. Ces asiles de la misère ne furent pas respectés; leurs revenus devinrent la proie des révolutionnaires, et, dans toute la France, les pauvres malades, les infirmes se trouvèrent sans ressource. Voilà le bonheur que les philosophes promettaient au peuple. Oh! pauvre peuple, comme il se laisse abuser!

TABLEAU
DES
TROIS ÉPOQUES.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LES PHILOSOPHES APRÈS LA RÉVOLUTION.

CHAPITRE Ier.

Les révolutionnaires reprennent leurs armes.

Nous n'avions mis en tête de cette troisième époque, *les Philosophes après la Révolution*, que pour nous conformer à l'idée généralement répandue *que la révolution était finie*. Mais cette idée n'était fondée que sur une illusion, une apparence trompeuse. La lave brûlante d'un volcan ne fait pas continuellement éruption, elle couve plus ou moins longtemps au fond du gouffre. Énergiquement comprimés sous l'empire, les révolutionnaires couvaient dans leurs antres, clubs ou loges maçonniques, leurs desseins pervers. Napoléon, qui se connaissait en hommes, les arracha de ces antres, et en ferma les portes; mais il n'arracha pas de leurs cœurs la perversité. Ils lui en donnèrent plus d'une fois la preuve,

sans pouvoir néanmoins, sous un sceptre de fer, donner suite à leur affreux système. Napoléon tombe, son étonnante puissance s'évanouit : ils croient leur triomphe assuré.

Cependant on leur annonce le règne des Bourbons, et les voilà en proie à de nouvelles craintes : la crainte des supplices que méritaient leurs forfaits, la crainte de réparer tant d'horribles injustices, de rendre ces fortunes envahies; la crainte... Eh! que ne devaient pas craindre des hommes coupables de tous les crimes? Ils sont épouvantés par les cris d'allégresse dont retentit la France qui se croit sauvée, à jamais délivrée de ses cruels oppresseurs. Hélas! vaine espérance... les causes des maux affreux qui ont porté partout la désolation existent, elles produiront les mêmes effets, et des effets encore plus terribles; les ennemis de Dieu et des rois, les ennemis de tout bien sont là; ils se préparent à compléter leur œuvre de destruction. A une terreur panique succède tout à coup une joie féroce; ils voient sur le trône un roi, Louis XVIII, qui proclame solennellement l'oubli du passé, qui leur tend les bras, les accueille et leur prodigue des faveurs qu'il refuse aux amis de la légitimité. Oh! ils respirent, ils se rassurent; et, pour déchirer comme des serpents le sein qui s'ouvre à eux si imprudemment, ils se hâtent, pour arriver à une destruction totale, de rentrer... dans la voie que Voltaire leur avait tracée. Mentir et calomnier, répandre avec plus de profusion que jamais des écrits infâmes, corrompre les mœurs et l'enseignement public, occuper les places par brigue ou par violence, saper tous les fondements de l'autorité religieuse et monarchique, couvrir de

leur venin tout ce qu'il y a d'honorable aux yeux de la foi comme aux yeux de la raison ; flétrir la piété, la justice, le dévouement, la fidélité, toutes les vertus ; préconiser le vice, voilà ce qu'ils avaient fait pour écraser la religion et la légitimité, pour plonger la France dans les horreurs de l'anarchie. La religion et la légitimité paraissaient un moment sortir de leurs ruines, et avec elles l'ordre, le bonheur et la prospérité ; mais, toujours possédés de la rage de les anéantir, ils reprirent leurs armes ; l'impudence du mensonge, les noirceurs de la calomnie, l'inondation d'ouvrages impies et séditieux, la corruption de l'enseignement, l'envahissement du pouvoir et le renversement de tous les appuis de l'autel et du trône. Ils devaient donc encore faire crouler l'autel et le trône, mais l'expérience du passé et l'ample liberté du présent venaient doubler les forces des conjurés, rendre leurs armes plus dangereuses, et présager par conséquent une révolution plus terrible, une plus épouvantable anarchie, un plus profond abîme.

Ayant partout des répétiteurs de leurs mensonges et de leurs calomnies, des trompettes qui les font retentir dans un instant d'un bout de la France à l'autre, d'une extrémité du monde à l'autre, ils multiplient sans cesse le nombre des dupes ; ils égarent la multitude, et, selon que leur égoïsme l'exige, ils sèment la crainte et la défiance, le mécontentement et les murmures, la haine et le mépris, la rébellion et l'impiété. Dans tout ce qui est religieux et monarchique, point de nom si grand, si illustre, si plein de glorieux souvenirs, point de réputation si brillante, si solidement établie, point de talents si rares, de mérite si transcendant, d'actions si héroïques, de

services si importants, qui soient à l'abri de leurs sarcasmes.

Le temps n'était plus où un reste de pudeur faisait prendre le voile de l'anonyme, masquer l'esprit de parti de l'apparence du zèle, cacher le poignard de la satire sous le manteau de la tolérance, assaisonner le poison de la calomnie des douceurs de la louange. Ces vils calomniateurs marchent la tête levée; la révolution les a rendus inaccessibles à la honte comme aux remords; c'est hautement qu'ils prodiguent leurs éloges aux régicides, aux sacriléges, et qu'ils présentent comme les héros de la liberté, les sauveurs de la patrie, et par conséquent comme dignes de la reconnaissance publique, ces hommes qui ne respiraient qu'incendie, meurtre et pillage, qui n'avaient pour pâture que les dépouilles, l'or et le sang de leurs concitoyens; c'est hautement qu'ils accablent d'injures, qu'ils s'efforcent de couvrir de ridicule et d'opprobre les amis de l'ordre, les vrais défenseurs de l'autel et du trône, et qu'ils les peignent comme des conspirateurs, des traîtres, des ennemis de la patrie. Constamment outragés par les feuilles libérales et révolutionnaires, les royalistes demanderont mille fois l'insertion de quelques lignes, qui confondraient la calomnie, mille fois cette justice leur sera refusée; c'est que nos philosophes du dix-neuvième siècle, dignes successeurs des philosophes du dix-huitième, n'avoueront jamais qu'ils ont menti; c'est surtout l'impunité dont ils jouissent.

Dans tous les temps les diffamateurs avaient été regardés comme des pestes publiques, des fléaux de la société, et aucun peuple n'avait manqué de leur faire sentir le glaive de la loi; pendant plusieurs siècles on

imprimait avec un fer chaud sur le front du *calomniateur* la première lettre de ce nom : tant il était en horreur ! Il fallait arriver jusqu'à l'ordre légal de la prétendue Restauration, pour laisser très-librement ravir aux citoyens ce qu'ils ont de plus cher, l'honneur et la réputation. De là leur incroyable audace contre les plus augustes personnages. Comment s'exprimaient-ils sur le compte du prince magnanime qui allait combattre en Espagne *leurs frères et amis*, et arracher Ferdinand VII à leur tyrannie?

Ils faisaient pleuvoir leurs traits empoisonnés sur toutes les parties du monde; mais, dans un moment, ils semblaient les avoir concentrés sur le Portugal. Qui pourrait nombrer les grossiers mensonges, les atroces calomnies qu'ils ont débités sur dom Miguel? Ses incontestables droits à la couronne sont solennellement reconnus et proclamés; tous ses fidèles sujets le pressent de monter sur le trône de son père, et *c'est un usurpateur!* Ce généreux monarque traite plutôt en père qu'en souverain outragé des séditieux qui soufflaient la révolte, et *c'est un tyran!* Sa voiture verse; cette chute lui fait à la cuisse une fracture qui, dans aucun instant, n'a annoncé de suites fâcheuses, qui n'a point empêché le jeune prince de travailler avec ses ministres, de donner ses ordres, de s'occuper constamment des affaires de son royaume, et surtout du bonheur de son peuple; et les libéraux crient à tout l'univers que *dom Miguel est dans le plus grand danger, qu'il ne reviendra jamais de cet accident.* Chaque jour la santé du prince s'améliore, et chaque jour ils aggravent son mal; ils le conduisent bientôt à la dernière extrémité, *au terrible moment d'expier par une*

mort prématurée ses fureurs et ses crimes[1] *!* Enfin, ils le font mourir, et annoncent *qu'il a été secrètement inhumé dans son palais*[2]. Pendant qu'ils s'obstinent à répandre ces bruits mensongers, dom Miguel se rétablit; le peuple portugais, ivre de joie, court dans les temples sacrés en rendre de solennelles actions de grâces au Seigneur; n'importe, ces furieux déclamateurs le font périr de nouveau *dans des convulsions affreuses*, et osent affirmer *que l'homme est mort*[3] *!* Dom Miguel est-il forcé de condamner à mort quelques conspirateurs que le pardon avait rendus plus audacieux, toutes les feuilles libérales de France et d'Angleterre ajoutent à leur supplice des raffinements de cruauté qui font frémir. Où trouver des exemples d'une pareille impudence[4] ?

Ne voudraient-ils pas encore la porter plus loin, s'il était possible, quand il s'agit des prêtres ? Ils ne tarissent pas sur leur compte; on dirait qu'ils passent la nuit à inventer les calomnies dont ils veulent les charger le lendemain. Ici, joignant le ridicule à l'absurde, ils mettent en scène un moribond qui refuse les secours de la religion de Jésus-Christ, et, dans l'espoir de rendre ses ministres ridicules, ils paient quinze francs par nuit un homme qui, vêtu d'une peau de bête et empruntant le nom du défunt, ne cesse de crier : « Je suis damné « pour n'avoir pas été à confesse ! » Là, ils outragent tous

[1] *Courrier* du 2 décembre 1828.

[2] *Constitutionnel* du 7 décembre.

[3] *Constitutionnel* du 4 janvier.

[4] Cette conduite révoltante rend sensible une vérité: c'est que les libéraux, fidèles aux principes de la révolution, ne cessent de faire des vœux pour la destruction de tous les rois de la terre.

les prêtres d'une paroisse, au mépris des témoignages honorables que leur rend tout le peuple, édifié par leurs éminentes vertus. Tantôt c'est à l'occasion d'un refus de sépulture qu'ils exhalent leur colère libérale, qu'ils renouvellent contre le clergé leurs déclamations toujours haineuses, mais usées : ils veulent que des ennemis de Dieu et de son Église, que des impies, qui meurent en blasphémant, soient honorés après leur mort comme les vrais chrétiens; ils n'ont donc aucun respect pour les décisions d'un de leurs célèbres devanciers dans la carrière révolutionnaire? Turgot, qui conduisait Louis XVI sur le bord du précipice, et jetait les semences de nos malheurs, disait cependant : « On m'a demandé si le roi « ne pourrait pas défendre le refus de sépulture... L'inhu- « mation du corps, le plus ou le moins de pompe (je ne « parle pas de pompe sacrée), voilà ce qui regarde le « magistrat. Les prières, les cérémonies, le lieu saint « où doivent reposer les os des morts, voilà le patri- « moine de l'Eglise. Il faut donc la laisser maîtresse d'en « disposer; elle ne peut accorder la sépulture qu'à ceux « qu'elle regarde comme ses enfants. Vouloir la forcer « de le faire, c'est l'obliger à traiter comme un des siens « celui qu'elle a toujours proscrit; c'est envier au véri- « table fidèle un droit que *lui seul* peut avoir sur les « prières des ministres de sa religion [1]. » Décision qui ne convient pas du tout aux libéraux modernes, qui ne veulent que du scandale, qui ne cherchent qu'à diffamer.

Tantôt ce sont les aumôniers de régiments qu'ils accusent de lâcheté, de négligence dans leurs devoirs; accu-

[1] *Œuvres de Turgot,* tome II.

sation injuste, imputation que les braves militaires, témoins du zèle de leurs aumôniers, ont repoussée avec indignation. M. le marquis de Giac, capitaine au soixantième de ligne, écrivait, le 5 décembre 1828 : « *Le* « Constitutionnel *d'aujourd'hui demande où étaient les* « *aumôniers des régiments qui envahirent l'Espagne en* « 1823. *Ces aumôniers confesseurs abandonnent le soldat* « *au moment du péril, et restent au dépôt quand il part* « *pour la guerre*. Il importe de relever par des faits un « mensonge aussi évident. Les aumôniers des deuxième « régiment de la garde, soixantième, seizième et dix-« huitième de ligne, n'ont point quitté ces corps un seul « instant; l'un d'eux a même obtenu la croix d'honneur « pour l'intrépidité avec laquelle il venait secourir et « consoler les blessés sous le feu de l'ennemi. Vers le « milieu du mois d'août 1823, M. Saint-Agues, aumô-« nier du soixantième régiment, offrait le saint sacrifice « environné des détachements d'avant-garde stationnés « sur les hauteurs de Valmoye; les tambours formaient « l'autel, les rayons du soleil commençaient à éclairer « ce spectacle imposant, lorsque les constitutionnels es-« pagnols vinrent nous attaquer. Le silence et le recueil-« lement des troupes pendant le saint sacrifice, le bruit « des armes que l'on entendait à peu de distance, la « beauté du jour qui éclairait cette scène imposante, « pénétrèrent tous les assistants d'une vive émotion, dont « le souvenir ne s'effacera jamais.

« Je ne rapporte ces faits avec détail que pour prou-« ver la présence des aumôniers dans les rangs de « l'armée à l'heure du péril. Peu de jours après l'action « de Valmoye, les prêtres que j'ai cités... rivalisèrent

« de zèle sous les murs de Tarragone pour secourir et « transporter les blessés. »

A ces faits et à tant d'autres, qu'ont répondu les calomniateurs ? Hélas ! leur affreux système n'est pas de répondre, mais de calomnier sans cesse ; ils ne s'en sont jamais départis, ils ne s'en départiront jamais. Le commandement qu'a fait Voltaire de *mentir, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et constamment*, est leur règle invariable.

La Harpe, qui avait connu pendant la révolution un bon nombre de ces effrontés calomniateurs qui existaient encore, nous les représente comme [1] « des hommes qui « ont fait publiquement du mensonge et de la calomnie « *un principe, une habitude et un devoir*. Pas ici un mot « qui ne soit d'une exactitude rigoureuse : aussi cette « théorie du mensonge, cette consécration de la calomnie se trouvera-t-elle parmi les phénomènes de la « révolution. On ne peut avoir oublié les harangues de « Danton et consorts sur *la calomnie permise contre les « ennemis de la liberté*, et l'on sait que ce nom d'*ennemis de la liberté*, comme toutes les autres dénominations révolutionnaires, *aristocrates*, *royalistes*, « *chouans*, etc., a toujours signifié et signifie encore, « dans la bouche de l'exécrable faction, *tous ceux qui ne « sont pas ses complices ou ses esclaves*. Cette définition « appliquée aux faits trouverait très-peu d'exceptions ; « voilà d'abord le principe. L'habitude est tellement « connue, tellement avouée, qu'il serait superflu et

[1] *Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, p. 23 et suiv. — Très-bon ouvrage, plusieurs fois réimprimé, et qu'on ne saurait lire avec trop d'attention.

« même ridicule de vouloir la prouver : elle est au point « que si par hasard il y a quelques exceptions, l'histoire « les citera comme des traits extraordinaires, comme une « espèce de prodige ; il est de fait que tout ce qui s'ap- « pelle *jacobin*... ou libéral est occupé chaque jour à « composer les mensonges du lendemain. Quant au « devoir, le mensonge en est un pour eux, au point que « si l'un d'entre eux montrait le plus petit scrupule à cet « égard, il serait traité comme un apostat, un trans- « fuge, en un mot, comme un *honnête homme*. Parmi « des faits sans nombre, je ne citerai que celui-ci : on « avait dit à la tribune que *les sections travaillaient à affa-* « *mer Paris ;* cette imposture n'était pas plus absurde « que mille autres qu'on débitait à toute heure ; cepen- « dant je ne sais comment il se fit que, dans un co- « mité, quelqu'un dit qu'il n'était pas vrai que les « Parisiens cherchassent à s'affamer eux-mêmes, et que « ce conte était par trop ridicule. Un autre membre lui « répondit avec beaucoup d'humeur : *Cela peut n'être* « *pas vrai ; mais cela est toujours bon à dire à la tri-* « *bune*. Et il avait raison.

« Au reste, prenez garde que ce système est chez eux « conséquent et nécessaire : des hommes que toute vérité « accuse et condamne, n'ont d'autre arme pour se dé- « fendre et pour attaquer par la parole que le mensonge ; « donc ils mentiront tant qu'ils seront à portée de « mentir impunément. »

Or, jamais ils n'ont été plus à portée de *mentir impunément* que dans le temps présent, où, loin d'être punis, ils sont encouragés, soutenus, récompensés. On n'avait point encore vu l'accomplissement plus littéral de l'oracle

divin; qui compare leur système de mensonge à *un feu dévorant qui flétrit tout ce qu'il touche; à un flambeau infernal qui ravage, qui embrase tout, ou qui noircit ce qu'il ne peut consumer*[1]. Cette fureur pour diffamer est, selon la pensée de Laharpe, l'arme générale avec laquelle ils affilent et rendent plus meurtrières toutes celles qu'ils emploient dans la guerre contre l'autel et le trône; on la retrouve partout, et surtout dans les écrits infâmes dont ils inondent depuis quelques années la France, l'Europe, tout l'univers.

Il y a un demi-siècle (ceci était écrit en 1829), les écrivains impies avaient des ménagements à garder, mille précautions à prendre pour faire paraître leurs pernicieux ouvrages. Les lois, essentiellement conservatrices des saines doctrines, réprimaient la licence de ces hommes qui osaient entreprendre de leur porter atteinte, et les puissants fauteurs qu'ils eurent dans la suite parmi les dépositaires du pouvoir ne les exemptaient pas toujours, malgré leur crédit, de la peine de recourir à des imprimeurs étrangers, de la prison, de l'exil, de la main du bourreau, qui livrait aux flammes leurs productions funestes.

Maintenant plus d'obstacles, ni du côté des lois ni du côté du pouvoir; pleine liberté d'écrire et d'imprimer toutes les maximes des anciens et des modernes ennemis de Jésus-Christ et de sa religion : de là ce déluge de livres infâmes qui sont offerts publiquement comme une horrible pâture à toutes les classes de la société.

[1] *Lingua ignis est, plena veneno mortifero, inflammata a gehenna.* (Epître de S. Jacques.)

Depuis douze ans, près de quatre millions de volumes également impies, séditieux et obscènes, ont fait gémir les presses; des colporteurs, payés jusqu'à cinq francs par jour, les répandent gratuitement ou à vil prix dans les départements [1], les jettent jusque dans les plus pauvres chaumières, pendant qu'on les prête dans des maisons de librairie aux habitants des villes; dans la capitale seule, il y a trois cents cabinets de lecture, dans lesquels on ne trouve que des ouvrages dont le titre suffit pour faire frémir d'horreur. Ainsi partout, en même temps, les peuples apprennent à rompre les liens de toute subordination, à blasphémer Dieu, à outrager les rois, à ne rougir d'aucun crime, à ne croire ni au ciel ni à l'enfer, à vivre comme des brutes!

Quelles seront les suites de cette effroyable corruption? Il y a huit ans, M. de Frayssinous les annonçait ainsi dans l'église Saint-Sulpice, à Paris : « Il est un mal qui, après « avoir désolé les générations présentes, peut amener la « ruine entière des générations à venir; un mal qui, « s'étant répandu de la capitale dans les provinces comme « une contagion, a fini par infecter les campagnes non « moins que les cités, les conditions obscures non moins « que les plus élevées; qui, par son étendue et sa profon- « deur, paraît incurable, et dont il faut pourtant chercher « le remède, soit pour l'extirper, soit du moins pour en « affaiblir les ravages, si l'on ne veut que *tout périsse*, « les mœurs, les lois, les institutions, la monarchie; « je veux parler de la circulation toujours croissante d'une

[1] J'en connais un dont le territoire est partagé entre douze de ces colporteurs payés chacun cinq livres par jour.

« multitude de livres contre la religion [1]. » Depuis que cet illustre défenseur du christianisme et de la légitimité a fait entendre à la capitale ces effrayantes vérités, le mal a fait de rapides progrès, et maintenant il ne montre plus dans la société que les symptômes d'une ruine prochaine.

Si à ces livres corrupteurs nous ajoutons les journaux du libéralisme, plus corrupteurs encore, combien plus justes et plus vives seront nos alarmes! C'est dans ces feuilles pleines de fiel, de perfidie et d'impostures, que les ennemis de la religion calomnient ses ministres avec une rage et une persévérance qui décèlent le projet de renverser cette religion sainte, et avec elle toute autorité dont elle est la base. Ils ne crient pas tout haut comme leurs devanciers : *Écrasez l'infâme ;* mais, en se couvrant du manteau de l'hypocrisie, leurs attaques n'en sont que plus dangereuses. Les accuse-t-on de travailler sans cesse à renverser tous les autels de Jésus-Christ, ils répondent que ce sont là des *niaiseries usées* [2], et pour le prouver, ils montreront le plus vif intérêt pour les *pauvres desservants*, les curés de campagne, qui portent le poids du jour et de la chaleur; mais entendez leurs cris contre les évêques, qui ne forment qu'un *état-major inutile*, dont il est urgent de se défaire; ils savent que ce sont les évêques qui font les prêtres, et qu'en tarissant la source, il n'y aura plus de ruisseau. Jusque dans leurs feintes protestations de respect pour la religion, on découvre leur désir sacrilége de la détruire.

[1] *Conférences sur les livres irréligieux.*
[2] Expressions de M. B. Constant.

C'est cet objet de tous leurs vœux, ce but de tous leurs efforts, qu'un célèbre magistrat, dans un éloquent et énergique réquisitoire, dénonça le 30 juillet 1825, à la cour royale de Paris et à toute la France. « C'est la re-« ligion, disait M. le procureur général, c'est la religion « qui dans leurs noirs complots est aujourd'hui devenue « le point de mire de leurs attaques ; la religion, unique « refuge des puissances dans leurs peines de cœur, et « dans les catastrophes sans remède humain, dont on ne « sait pas garantir même le diadème ; la religion, ce « sublime moyen de compensation des misères et des « souffrances du pauvre ; la religion, pour tous la seule « source infaillible et vraie du bonheur individuel ; la « religion, enfin, indispensable supplément de l'impuis-« sance des lois.

« Et pourquoi toutes ces tentatives furieuses contre « cette fille du ciel? Parce qu'avec la religion, si le fa-« natisme philosophique l'emporte, *tout ce qui existe « croule encore une fois*, et, qu'au milieu de cette ruine « immense, chaque ambitieux espère se saisir d'un dé-« bris pour s'en faire un piédestal. Mais ces hommes « sont trop habiles pour l'attaquer de front et toujours « à découvert : *écrasez l'infâme* est leur mot de rallie-« ment secret ; on peut s'en convaincre à leur idolâtrie « pour le chef qui le leur donna. Ce n'est plus leur mot « de ralliement public, ils savent qu'il révolterait : ils « procèdent par des moyens plus adroits ; ils emploient « quelquefois l'audace quand leur rage les trahit, mais plus « souvent l'hypocrisie, qui a gagné jusqu'à leurs journaux.

« Parmi ceux-ci, il en est deux surtout dont elle est « devenue l'arme favorite : ce sont *le Constitutionnel* et

« *le Courrier*, où se manifeste constamment la tendance « coupable à porter atteinte au respect dû à la religion « de l'État. C'est au nom de Dieu que ces apôtres nou- « veaux blasphèment Dieu et les choses saintes; c'est « souvent en professant une vénération apparente pour « la religion de Jésus-Christ, qu'ils s'efforcent de la « saper dans ses fondements; ils cachent ordinairement « leurs intentions, mais leurs intentions peuvent être « reconnues à leurs œuvres.

« Or, leurs œuvres, les voici : mépris déversé sur les « choses et les personnes de la religion; provocation « à la haine contre les prêtres en général; acharnement « à propager contre eux des milliers d'accusations faus- « ses, au milieu desquelles s'en produisent quelques-unes « vraies, qu'on a grand soin de ressasser et d'empoi- « sonner. Tels sont les moyens perfides employés à pré- « sent par ces deux journaux pour arriver à leur but, « qui est de détruire la religion catholique pour y sub- « stituer le protestantisme, ou plutôt le néant de la reli- « gion [1]; c'est ce dont l'esprit le plus superficiel peut se « convaincre en parcourant leurs feuilles. »

[1] Ce n'est point un prêtre qui parle ainsi ; son langage serait suspect à un grand nombre; c'est un magistrat éclairé, qui avertit la France que dans son sein même on veut établir le protestantisme sur les ruines de la religion catholique, et que ce protestantisme n'est qu'un néant de religion : deux vérités de la plus grande évidence. La première est démontrée non-seulement par les efforts et les manœuvres de ces ennemis de Jésus-Christ, qui tendaient à ce but longtemps avant la révolution, et qui, dans la suite, y poussaient de tous leurs efforts Bonaparte, comme l'atteste M. de Bourienne dans ses *Mémoires*, mais encore par leur langage, qui la met au plus grand jour; ils ont dit mille fois, mille fois ils ont répété que la France ne doit point dépendre du pape, qu'elle doit être une Église nationale, uniquement régie par les lois qu'il lui plaira de se donner à elle-même.

Quant à la seconde vérité, il n'est pas moins évident que le protestantisme n'est qu'un néant de religion. Les protestants sont entièrement séparés de l'Église de Jésus-Christ, et, par conséquent, séparés

Après avoir exposé les honteux moyens qu'ils prennent pour avilir toutes les cérémonies, toutes les pratiques du culte, et, par conséquent, le culte lui-même; après nous les avoir montrés fouillant jusque dans le *rebut* des chroniques étrangères toutes les anecdotes propres à déconsidérer la religion catholique et ses ministres, le procureur général ajoute : « Dans ce coupable but, il n'est « rien que rejettent les deux journalistes; tout est bon « à leur envie de nuire; elle fait son domaine de tout : « injures, outrages, ironies, rien n'est épargné; chaque « jour ramène le développement du même plan de dé- « chirer et de nuire, et il n'est pas peut-être une seule « de leurs feuilles où ne perce plus ou moins cette manie « déchirante d'attaquer la religion et le sacerdoce [1]. »

En découvrant ainsi le venin de ces deux feuilles libé-

de Jésus-Christ même, qui a fondé cette Eglise sainte au prix de son sang, dit saint Paul: *quam acquisivit sanguine suo*. Les protestants méprisent le pape, les évêques et tous les ministres de l'Eglise de Jésus-Christ, et par conséquent ils méprisent Jésus-Christ même, qui a dit : *Qui vos spernit me spernit*; les protestants n'ont aucune croyance fixe, ou plutôt ils ne croient rien, puisque chez eux on n'a aucun égard à l'ordre que Jésus-Christ a donné aux ministres de son Eglise d'*aller enseigner toutes les nations*, qu'on ne tient aucun compte de ce qu'en vertu de cette divine mission l'Eglise enseigne, décide et prescrit, mais qu'au contraire, chacun s'en rapportant à son propre sentiment, peut régler sa croyance, la changer à son gré et nier tout ce qui ne lui plaît pas, encourant ainsi cet anathème de Jésus-Christ : *Qui non crediderit condemnabitur*.

[1] Cette fureur impie ne doit pas surprendre dans des hommes qui depuis longtemps se sont fait une habitude (et l'on sait qu'une vieille habitude est une seconde nature) de blasphémer Dieu et ses saints; des hommes qui, dans ce qu'ils ont coutume d'appeler *le bon temps*, renversaient les autels ou engageaient à les renverser; des hommes qui juraient haine à la royauté, qui rédigeaient en bonne forme l'acte solennel qui donnait aux Bourbons l'exclusion perpétuelle; des hommes qui conservent encore des lambeaux de ce bonnet rouge qu'ils sont impatients de reprendre pour annoncer leur nouveau triomphe sur la religion, sur la monarchie et sur toute la société : voilà les hommes qui sont à la tête de ces hideux journaux que repousseraient sans doute avec indignation la plupart de leurs lecteurs s'ils savaient que leurs sources sont si impures.

rales, quel effet a produit sur leurs coupables auteurs cette dénonciation? Elle a doublé leur fureur contre la religion; ils ont multiplié et multiplient sans cesse les mensonges les plus grossiers, les railleries les plus outrageuses, les calomnies les plus atroces, que les petites feuilles libérales des départements répètent, commentent, et, quand il est possible, chargent de plus noires couleurs... Par ces criminelles manœuvres, le nombre des lecteurs qui sont séduits et corrompus est presque infini.. Ces détestables journaux de province infectent surtout les classes inférieures; ils sont lus par les valets et les femmes de chambre, par les ouvriers et les filles de comptoir, par les maîtres et leurs compagnons, par les laboureurs et leurs domestiques. Passez dans une île de la Seine ou de la Loire, pénétrez jusqu'au centre d'une vaste forêt, vous y trouverez des chaumières où un *philosophe en sabots* réunit quarante, cinquante *ignorants*, qu'il instruit, le journal à la main, des deux dogmes fondamentaux du libéralisme, *se passer de Dieu et de roi*. C'est ainsi que le plus mortel poison s'insinue sans obstacle dans toutes les veines du corps social. Quelles en seront les suites? Malgré son bras de fer, Bonaparte les craignait, mais il sut les prévenir. Sous son règne, on ne fit pas une seule édition de Voltaire, et les journaux étaient forcés de prendre le ton de la décence; il fut constamment l'ennemi déclaré de cette licencieuse liberté de la presse qu'il croyait capable, comme le levier de Descartes, de soulever toute la terre. Il disait souvent : « *Si je lui* « *lâche la bride, je ne resterai pas trois mois au pouvoir*[1]. »

[1] *Mémoires de M. de Bourienne*, tome IV, p. 305.

Qu'en pensent les ministres de la Restauration? Eh! sans inquiétude sur les dangers de la religion, qui ne les intéresse pas, ils laissent couler le torrent dévastateur qu'ils ne paraissent pas craindre pour la légitimité! Erreur funeste! un faible enfant ne résisterait point aux coups qui renversent un homme robuste. Une Restauration de moins de quinze années ne tiendra pas contre un dissolvant qui a fait crouler une monarchie de quatorze siècles [1].

CHAPITRE II.

De l'Université.

Les ennemis de la religion et de l'État n'ignoraient pas que pour faire produire aux maximes perverses dont leurs livres et leurs journaux sont remplis, il fallait corrompre l'enseignement public, et c'est ce qu'ils ont fait. Un coup d'œil sur cette nouvelle source de malheurs, et nous sentirons plus vivement encore le danger de notre position présente.

Il est incontestable que l'avenir d'un empire est entre les mains de la jeunesse, et que le bonheur ou le mal-

[1] Il n'y a que l'esprit de vertige qui puisse séparer la cause de la religion d'avec celle de la royauté. Tous les grands politiques ont avoué que le christianisme est la plus solide base des empires, et l'expérience n'a que trop démontré que le renversement de l'autel entraîne la chute du trône.

heur, la gloire ou la honte de cet avenir, dépendent des bonnes ou mauvaises mœurs de la jeunesse. C'est sur le maintien des bonnes mœurs que reposent la religion, l'honneur, la discipline, l'équité, la décence, l'ordre, la subordination, le patriotisme, en un mot toute la force et la félicité des peuples. De la corruption des mœurs, au contraire, naissent l'insubordination, l'audace à violer les lois les plus sacrées, à fouler aux pieds la borne éternelle du bien et du mal, l'irréligion, l'infidélité dans les mariages, les divorces, les jalousies, les suicides, et tous les désordres qui avilissent et perdent les sociétés. Avec les bonnes mœurs, un État est donc florissant et durable, au lieu que des mœurs licencieuses l'ébranlent, affaiblissent ses ressorts, minent ses fondements, le font crouler et disparaître. Voilà pourquoi, d'après l'expérience cruelle qu'ils venaient de faire sur la France, nos artisans de troubles et d'anarchie ont pris tous les moyens de s'emparer de l'éducation de la jeunesse pour la pervertir. Voyons-les au moment où ils s'aperçoivent, la rage dans le cœur, que leur puissance est passée tout entière dans les mains de Bonaparte, se concerter cependant et s'entendre pour faire de leur doctrine corruptrice la base de l'enseignement public, *confié exclusivement à la nouvelle Université impériale;* voyons dans la suite leurs soins empressés, leur vigilance extrême pour faire marcher cette Université dans la ligne qu'ils lui avaient tracée; voyons leurs efforts couronnés du plus grand et du plus déplorable succès.

Un des plus savants et des plus saints prêtres que nous ayons connus, M. Frémond, ancien doyen du chapitre royal de Saint-Martin d'Angers, mort supérieur du grand

séminaire de la même ville, nous disait un jour et nous a répété plus d'une fois que, pendant son émigration en Espagne, où il s'était réfugié pour éviter les fureurs révolutionnaires de 1792 et des années suivantes, il avait trouvé dans la bibliothèque de Mgr l'évêque d'Orense un ouvrage qui traitait de l'instruction publique. Il fut très-étonné d'y lire ce passage remarquable : IL SERA ÉTABLI EN FRANCE UNE UNIVERSITÉ DANS LE BUT DE DÉTRUIRE LA RELIGION DE JÉSUS-CHRIST. La lecture réitérée de ce passage le mettait hors de lui-même; il ne pouvait croire que dans sa patrie, où tant d'universités célèbres avaient toujours enseigné les doctrines orthodoxes et déployé tant de zèle à condamner les opinions contraires dès qu'elles osaient se montrer, l'impiété pût jamais avoir un enseignement officiel.

De retour en France, il vécut assez pour suivre pendant plus de vingt ans la marche de la nouvelle Université, et il fut profondément convaincu que, comme il l'avait lu en Espagne, elle mettait tout en œuvre pour détruire le christianisme.

Pour bien saisir l'ensemble des preuves qu'elle en a constamment données, et que nous allons mettre en évidence, il faut remonter à sa création.

Nous avons déjà rendu, et nous rendons encore hommage à la gloire militaire de Napoléon; nous avons dit et nous disons encore que son génie guerrier, ses nombreuses et éclatantes victoires l'ont placé au-dessus des plus grands capitaines que nous offre l'histoire. Mais nous parlons ici du fondateur de l'Université sous le rapport religieux, et à ce point de vue, les faits connus du monde entier montrent le revers de la médaille, et prouvent une

fois de plus que *les honneurs changent les mœurs*, qu'on s'oublie dans l'élévation et la prospérité : dans tous les siècles l'histoire en présente de nombreux exemples.

Dans sa jeunesse, Napoléon donnait des preuves non équivoques de foi aux vérités catholiques, et lui-même s'employait à les inculquer à son frère Lucien, en lui faisant apprendre le catéchisme. Dans ses revers, la foi se réveilla dans son âme, et il est certain qu'à Sainte-Hélène il médita profondément sur la vanité des grandeurs humaines; qu'il revint à Dieu, qu'il confessa hautement la divinité de Jésus-Christ, qu'il demanda et reçut les secours de sa religion sacrée. Mais, entre ces deux termes de sa vie, l'esprit de domination qui semblait né avec lui, et qu'il montrait partout, dit un de ses plus grands admirateurs, M. le comte de Las Cases, le mit en hostilité avec l'Église et son enseignement divin. Le Directoire, qui voulait (comme nous l'avons vu, page 186) *que le clergé fût livré au charlatanisme et dépouillé de ses biens, que la papauté fût totalement anéantie, et qu'avec elle la religion descendît au tombeau*, avait donné le commandement en chef de l'armée d'Italie à Bonaparte, qui se trouvait ainsi chargé d'exécuter les ordres de ce gouvernement impie et cruel, et qui s'y croyait peut-être autorisé par les nombreuses et éclatantes victoires qu'il remportait.

Plus tard, pendant le cours de ses négociations avec le Saint-Siége pour le concordat, il disait : « Dans tous « les pays la religion est utile pour le gouvernement ; il « faut s'en servir pour agir sur les hommes : j'étais « mahométan en Égypte, je suis catholique en France[1]. »

[1] *Mémoires de M. de Bourienne*, tome IV, p. 270.

Combien de souverains, surtout depuis deux siècles, avaient cette politique? s'ils ne l'avouaient pas aussi franchement, ils la mettaient en pratique, toujours pour augmenter ou pour affermir leur puissance, et c'est ce qui l'a de plus en plus affaiblie. Les cardinaux venus de Rome à Paris pour conclure le concordat, ne connaissant pas encore assez l'homme à qui ils avaient affaire, lui proposaient, pour obtenir des conditions favorables à la religion, des motifs surnaturels, qu'il ne rejetait pas ostensiblement, mais dont il se moquait en particulier. « Devinez ce qu'ils mettent en avant? disait-il à M. de « Bourienne; *le salut de mon âme!* Mais pour moi, cette « immortalité c'est le souvenir laissé dans la mémoire « des hommes [1]. » Il voyait donc tout dans ce monde et rien dans l'autre! Cependant il assistait au divin sacrifice, qu'il faisait célébrer le dimanche dans un petit oratoire, et tous les journaux répétaient à l'envi qu'il avait entendu la messe dans ses appartements; mais il voulait que cette messe fût très-courte, encore travaillait-il pendant le peu de temps qu'elle durait.

Le concordat ayant été signé à Paris le 15 juillet 1801, et ratifié à Rome le 15 août suivant, Napoléon fit bientôt publier des articles organiques qui le détruisaient en partie. Le pape ne cessa de réclamer pendant quatre ans, mais Bonaparte fermait toujours l'oreille à ses réclamations; il ne parut les écouter qu'au moment où il se fit proclamer empereur, le 18 mai 1804. Alors, toujours brûlant du désir de la gloire, il voulut se faire

[1] *Mémoires de M. de Bourienne*, tome IV, page 280.

sacrer par un pape; et pour y déterminer Pie VII, il lui fit espérer qu'à la suite de cette démarche, il rendrait à la religion toute son ancienne splendeur.

Comptant sur ces promesses, et n'ayant point de plus grand désir que de voir l'Église de Jésus-Christ délivrée des maux qu'elle souffrait depuis si longtemps, le pape passa les Alpes et vint à Paris verser, le 2 décembre, l'huile sainte sur la tête du nouvel empereur, qui ne répondit pas comme le vénérable Pontife s'y attendait à cette auguste condescendance; moins de quatre mois après son sacre, il se fit proclamer roi d'Italie, et ce nouveau titre était significatif pour le pape, qui dut entrevoir ce qui l'attendait.

Napoléon ne tarda pas à prendre les moyens d'arriver au plein exercice de sa royauté. Il commença par choisir parmi ses créatures des hommes dont il voulait faire des évêques; le pape leur refusa les bulles d'institution canonique. A ce refus, Napoléon s'empara des principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo; et le pape demeurant ferme à refuser des actes contre sa conscience, il lui enleva encore les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino. Enfin, le 17 mai 1809, il porta, dans Vienne, capitale de l'Autriche, où ses étonnantes victoires l'avaient conduit, un décret en vertu duquel le pape était dépouillé de tout le reste de ses États, qui étaient réunis à l'Empire français.

Sous le coup d'une si grande iniquité, Pie VII, usant des pouvoirs qu'il avait reçus de Jésus-Christ, lança contre les *auteurs*, *complices* et *fauteurs* de l'usurpation et des maux qui affligeaient l'Église, une bulle d'excommunication ; ce qu'apprenant Bonaparte, il dit : *L'excommuni-*

cation ne fera pas tomber les armes des mains de mes soldats [1].

Après le coup de vigueur qu'avait porté Pie VII, ce vénérable Pontife fut, comme son prédécesseur Pie VI, enlevé de son palais et conduit captif à Savone, où il fut. soumis à la plus odieuse contrainte. Il honora sa prison par une noble fermeté, résistant à toutes les sollicitations, prières, promesses et menaces. On voulait lui arracher des concessions dont les suites auraient été de se passer de pape dans l'intronisation des évêques. Dans l'espoir de vaincre cette résistance par les dé-

[1] Il se trompait. Elle les fit tomber lorsque, le pape étant toujours captif, la puissance de celui que représentait ce vénérable Pontife, extermina, en Russie, la plus belle armée qu'on eût jamais vue. Forcée de quitter la trop fameuse ville de Moscou devenue la proie des flammes, cette armée, sans cesse harcelée dans sa retraite par les Russes, fut exposée à un froid violent; elle ne pouvait camper la nuit que sur la neige, qui offrait le matin, dans une étendue immense, l'horrible spectacle d'une multitude de cadavres glacés. Beaucoup des survivants, se traînant à peine et ne pouvant plus porter leurs armes, les jetaient au hasard; les chevaux périssaient par milliers; leurs corps faisaient la principale nourriture des soldats; les canons et caissons étaient abandonnés sur la route; la garde royale d'Italie et l'armée que Murat avait amenée de Naples étaient mortes de froid; l'armée polonaise elle-même était réduite à une poignée d'hommes; la garde impériale seule, qui, en très-grande partie, avait pu résister, se pressait autour de l'empereur, qui marchait à pied dans ses rangs, et qui pouvait bien penser alors aux effets de l'excommunication.

Les nobles débris de cette armée, naguère si admirable, arrivent, à travers des marais à demi glacés sur les bords de la Bérézina, qu'il leur faut ou passer ou périr sous la mitraille ennemie! Pendant que des cavaliers, ayant chacun un fantassin en croupe, traversent la rivière, on construit à la hâte et avec des peines infinies, trois ponts, dont l'un fut aussitôt brisé par le poids de l'artillerie, et les deux autres furent encombrés dans un clin d'œil. Une multitude éperdue se dispute le passage; des femmes montrent leurs enfants, des soldats font entendre d'horribles menaces, lorsque tout à coup retentit un cri d'effroi universel! les canons russes lancent sur cette foule des boulets qui commencent l'épouvantable carnage qui dura pendant les trois jours employés au passage de la rivière, et acheva la perte de la plus belle armée du monde. L'empereur s'en était séparé à Wilna, d'où il se rendit en traîneau à Varsovie, et de là en toute hâte à Paris. Heureux si, auteur d'un si grand désastre, il avait reconnu la main du Dieu des armées (Isaïe, 23, 9,), la main qui élève et qui abaisse, qui distribue la gloire ou l'ignominie, selon le mérite!

cisions d'un concile national[1], tous les évêques de France et d'Italie furent convoqués à Paris. Ils se trouvèrent réunis le 17 juin 1811 dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. L'assemblée se composait de six cardinaux, neuf archevêques, quatre-vingts évêques et neuf ecclésiastiques nommés à des évêchés. Après cette session[2], qui fut la seule, il y eut des congrégations qui se tinrent à l'archevêché, ou dans le grand salon du cardinal Fesch, oncle de l'empereur et président du concile.

Dans la première, qui eut lieu le 20 juin, Bigot de Préameneu, ministre des cultes, lut un message de l'empereur au concile. Ce message, qui faisait l'éloge de la conduite de Napoléon et critiquait violemment celle du pape, finissait par déclarer que le concordat violé par le pape n'existait plus, et que le concile devait indiquer un mode nouveau de donner aux évêques nommés l'institution canonique. Mgr Duvoisin, évêque de Nantes, ayant rédigé le projet de réponse au message, l'avait soumis à l'approbation de l'empereur sans en prévenir l'assemblée, qui réclama, et après de vifs débats, Mgr de Bordeaux, par ses instances solidement motivées, fit retrancher entièrement de l'adresse la fameuse phrase concernant l'excommunication de Bonaparte. Furieux des changements apportés à l'adresse, celui-ci ne veut plus la

[1] Nous ne donnons de ce prétendu concile qu'une très-courte analyse, tirée de l'*Histoire de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay*, par M. l'abbé Lyonnet.... 1847; des *Mémoires de M. Picot*, et de l'*Etat théologien*, par M. le comte Beugnot.... 1845.

[2] Dans cette unique session, tous les membres de l'assemblée prêtèrent serment de rester attachés à la profession de foi de Pie IV, et de toujours rendre une *véritable obéissance* au Pontife romain comme au successeur de Pierre, déclarant ainsi solennellement qu'il ne fallait rien leur demander de contraire à la foi, ni aux droits du Saint-Siége.

recevoir, fait contremander la députation qui doit la lui présenter, et donne ordre au concile de s'occuper sur-le-champ de l'objet de sa convocation, voulant, avant huit jours, savoir à quoi s'en tenir sur le moyen qu'on aura trouvé de suppléer les bulles pontificales pour l'institution des évêques, dans le cas où le pape continuerait de les refuser, et si dans ce cas le métropolitain, ou, à son défaut, le plus ancien évêque de la province ne pourrait pas donner l'institution canonique.

Cette question brûlante ayant été examinée avec la maturité que demandait son importance, Mgr de Tournai, chargé par la commission de faire son rapport, déclara le 10 juillet à la congrégation générale que, le concordat dût-il être abrogé par l'empereur, la pluralité des suffrages ne reconnaissait pas au concile la compétence pour décider la question, sans avoir préalablement consulté le pape. La délibération ayant été renvoyée au lendemain, le soir même Napoléon fit signifier au président de l'assemblée, et le lendemain matin à tous les autres membres, la dissolution du concile. Dans son emportement, il s'écria : *Les sots! les imbéciles! ils ne m'ont pas compris, tant pis pour eux! Je voulais en faire les princes de l'Église, ils n'en seront jamais que les bédeaux! Ne pas vouloir des propositions de Bossuet!*

Quatre prélats lui avaient été signalés comme les plus opposés à ses desseins; il en fit conduire trois au donjon de Vincennes, MMgrs de Gand (de Broglie), de Tournai (d'Hirn), et de Troyes (de Boulogne). Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, devait être arrêté le premier, comme chef de l'opposition. Il s'y attendait si bien que le lendemain, après avoir dit la messe à la chapelle du

séminaire de Saint-Sulpice, il ne voulut pas s'arrêter un seul instant pour prendre une tasse de chocolat qu'on lui offrait avec instance, disant qu'il avait hâte de se rendre à son hôtel dans la crainte que les gendarmes, s'ils lui faisaient l'honneur de le venir chercher, ne fissent une course inutile; *je serais désolé*, ajouta-t-il, *qu'ils ne me trouvassent pas à mon poste*. Trait magnifique qui rappelle les premiers chrétiens qui se plaignaient quelquefois d'avoir manqué l'occasion du martyre. Mais le duc de Rovigo fit changer l'empereur de résolution, sur ce que l'archevêque de Bordeaux étant généralement regardé comme un saint, son arrestation pourrait avoir des suites fâcheuses. Plus tard, le saint archevêque étant de retour à Bordeaux, on s'empressa de le féliciter sur son courage à soutenir les droits du souverain Pontife et de l'Église; et l'un des nombreux visiteurs lui disant qu'ils avaient bien craint qu'il ne fût arrêté comme ses trois éminents collègues, il répondit : *C'était bien assez de trois, l'empereur n'a pas voulu faire le diable à quatre.*

Cependant le ministre de cultes, Bigot de Préameneu, honteux de sa défaite, entreprit, de concert avec ses adhérents, de faire revivre le concile et d'en obtenir une décision conforme aux vues de l'empereur. Il employa, pour y réussir, tous les moyens imaginables. Il prit tous les évêques isolément, et nous tenons d'un des plus vénérables d'entre eux, qu'il alla jusqu'à se mettre aux genoux de chacun, le priant, le conjurant de sauver l'Église en danger, en donnant satisfaction à l'empereur. Il fit tant que, dans une congrégation générale, il obtint une majorité qui rendit un décret portant que les prélats nommés recevraient l'institution du métropolitain, ou, à

son défaut, du plus ancien évêque de la province, si après six mois de la notification à Rome le pape n'avait pas donné l'institution canonique ; et une députation prise dans le sein de l'assemblée partit aussitôt pour Savone, où le pape était toujours captif. Elle lui soumit le décret, que le Saint-Père, cédant aux plus vives et aux plus touchantes supplications, approuva, mais aux conditions que le métropolitain ou le plus ancien évêque ferait les informations d'usage, exigerait la profession de foi, donnerait l'institution canonique au nom du souverain Pontife, et en enverrait le plus tôt possible au Saint-Siége les actes authentiques. Ainsi les droits du Saint-Siége étaient réservés, puisque *l'institution devait être donnée au nom du souverain Pontife*. Pie VII félicitait ensuite les évêques de la soumission filiale et de la véritable obéissance qu'ils lui montraient et à l'Église romaine, *cette mère et cette maîtresse de toutes les autres*, comme l'appelle le saint concile de Trente. Eh bien ! ces dernières expressions reçues par l'Église universelle comme article de foi déplurent encore souverainement à Napoléon, et dans un nouvel accès de colère, ne voulant plus entendre parler de conciliation, qu'il avait paru tant désirer, il congédia brusquement les évêques, qui, sans pouvoir faire aucune cérémonie de clôture, se dispersèrent sur-le-champ ; puis, tout à coup, il fit transférer le Saint-Père de Savone à Fontainebleau.

Dans les six mois suivants, il prépara contre la Russie sa funeste expédition, qui, loin de lui ouvrir les yeux sur ses procédés envers le vicaire de Jésus-Christ, parut l'affermir dans le dessein d'abattre sa puissance, puisque, à peine de retour de sa désastreuse campagne, et avec

les soucis cuisants que lui donnait l'Europe entière prête à fondre sur lui, il préparait les filets où il espérait prendre Pie VII. Le 19 janvier 1813, il se présente inopinément devant Sa Sainteté et lui soumet, seulement comme préludes d'une nouvelle convention, quelques articles insidieux qu'il s'engage à tenir secrets, jusqu'à ce que les conditions en aient été réglées de part et d'autre ; et, au sortir de l'entrevue, ces articles sont envoyés au Corps législatif comme un nouveau concordat approuvé par le pape. Sur-le-champ, et sans craindre les suites, le Saint-Père réclame énergiquement, et déclare qu'il ne veut plus traiter que quand il sera libre à Rome. Jamais son courage n'avait éclaté plus admirablement que dans cette circonstance. Mais les événements providentiels [1] qui survinrent bientôt se chargèrent de le reconduire triomphant dans sa capitale. Pour ne pas interrompre le récit de faits analogues, nous avons un peu dépassé l'époque de la fondation de l'Université.

Ce fut en 1808 que, voulant à tout prix s'emparer de l'enseignement public, des hommes sans foi et sans loi qui, par leurs démonstrations d'un hypocrite dévouement avaient gagné la confiance de Napoléon, lui présentèrent le fameux Fourcroy comme le plus capable de dresser le plan d'éducation qu'il convenait de donner à l'Empire, et obtinrent même qu'il serait à la tête du nouveau corps

[1] Qui ne reconnaîtra ici l'action de la divine Providence dans les événements de ce monde? Le chef suprême de l'Eglise est retenu pendant quatre ans captif *à Fontainebleau*, et, au moment même où il en sort triomphant, Napoléon tombe, puis signe, *à Fontainebleau*, son abdication, tandis que les armées étrangères occupent militairement la capitale! Quelle sagacité humaine pouvait prévoir que c'était à ce résultat qu'auraient abouti vingt-deux ans de guerres, de persécutions, et la mort sanglante de quatre millions de Français? *O altitudo!*

enseignant. Fourcroy, successeur de Marat à la Convention, était grand chimiste ; Fourcroy, franc matérialiste, aurait voulu qu'on n'eût parlé aux enfants ni de religion ni de morale, et voilà l'homme qui rédigea le décret [1] constitutif de l'Université. Il est donc facile d'apprécier les motifs qui présidèrent à la création de ce corps gigantesque.

Il fallait une armée de professeurs. Pour la former, on eut recours aux écoles centrales de la Convention et du Directoire, aux écoles Fourcroy, c'est-à-dire à tout ce qu'il y avait de plus impie ; on fouilla dans le rebut et l'opprobre de la société, on y trouva des apostats, des prêtres mariés, tels que Laneau, qu'on mit à la tête du collége Sainte-Barbe à Paris. Voilà les hommes chargés d'enseigner dans les établissements de l'Université !

Devenue ainsi la légataire de toutes les doctrines révolutionnaires et impies, son fondateur, pour la préserver du naufrage que lui aurait fait faire, dès sa naissance, le mépris public, ne voulut plus charger de sa direction le matérialiste Fourcroy [2], trop connu par son impiété ; il lui préféra M. Fontanes, poëte et littérateur distingué, dont il avait cru reconnaître la souplesse, et il ne s'était pas trompé. M. Fontanes était toujours prêt à flatter le maître qui voulait bien le prendre à son service, ce qui le conduisit promptement au comble des honneurs, que lui prodiguèrent tantôt l'empereur Napoléon, tantôt le roi Louis XVIII. Nous avons lu, sous l'un et l'autre règne, et

[1] Décret qui, n'ayant point été soumis à la sanction du Corps législatif, n'a jamais été regardé comme une loi.

[2] M. Fourcroy croyait cependant l'avoir bien mérité pour avoir sué sang et eau à élaborer le fameux décret qu'il fut obligé de refaire dix-huit ou vingt fois avant qu'il fût adopté. On dit que cette disgrâce lui causa un si violent chagrin qu'il en mourut.

nous conservons ses harangues à ces divers souverains et ses discours aux distributions des prix; tout sort du même moule, ce sont toujours les mêmes louanges. Ainsi, en 1809, il disait à l'empereur : « Sire, l'Université, que « les monarques vos prédécesseurs appelaient leur fille « aînée, doit partager vivement la joie que le retour de « Votre Majesté fait naître dans tous les cœurs. Elle se « félicite en ce moment de porter au pied du trône les « hommages et les vœux d'une génération entière qu'elle « instruit dans ses écoles à vous servir et à vous aimer. »

Et en 1814, il disait au roi : « Sire, l'Université de « France ne s'approche qu'avec la plus vive émotion du « trône de Votre Majesté. Elle vous parle au nom des « pères qui ont vu régner sur eux les princes de votre « sang, et qui lui ont confié l'espoir de leur famille; elle « vous parle au nom des enfants qui vont croître désor- « mais pour *vous servir et pour vous aimer.* »

A la distribution des prix, en 1813, il s'écriait : « Cette « fête de l'Université se confond avec celle de son fon- « dateur, pour rappeler continuellement à la jeunesse « française le grand nom qui doit être l'objet de ses hom- « mages et de son admiration... » En 1814, il s'écriait : « Jeunes Français, vous voyez ce qu'ont vu vos pères, « vous respecterez ce qui fut l'objet de leurs hommages, « vous aimerez ce qu'ils ont aimé... »

Rarement la religion se trouvait sous sa plume [1], mais très-souvent *les beautés littéraires*, *le dévouement, le goût*, *le bon sens*, *qui est le premier besoin des sociétés*. L'empereur n'avait donc pas à craindre que M. *de* Fontanes,

[1] Il n'en était cependant pas ennemi, et plus d'une fois il montra le désir de la favoriser.

car il fut bientôt fait comte de l'empire, rendit *les jeunes* Français trop dévots, et il le fit grand-maître de l'Université. Il eut soin de faire entrer dans le cortége de ce nouveau grand-maître quelques personnages qui jouissaient à juste titre de l'estime publique, se servant de ces noms honorables pour couvrir ce corps monstrueux qu'il venait de former, comme on entoure de fleurs un égoût pour le dérober à la vue, et préserver l'odorat de son odeur fétide. Malgré ces précautions, on pouvait déjà entrevoir le but qu'on se proposait d'atteindre. Le vénérable archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau, disait, tome 11, p. 552 : « Je ne puis encore bien définir, avant de l'avoir « vu fonctionner, ce que c'est que cette grande machine « qu'on appelle l'Université ; toutefois, en examinant les « éléments qui la constituent, je crains qu'elle ne soit « comme le cheval que les Grecs introduisirent dans « Troie ; ne recèle-t-elle pas dans ses flancs des chefs « et des bataillons ennemis qui ne cherchent qu'à se « rendre maîtres de la place ? L'avenir nous apprendra « bien des choses ; plaise au Ciel qu'il ne justifie pas nos « prévisions ! » Le saint archevêque prévoyait donc ce que la prophétie d'Espagne annonçait.

Cependant la France attendait l'exécution du concordat qui lui promettait le rétablissement de la religion catholique ; le républicain Fourcroy sut trouver le moyen de paraître donner cette garantie tout en ne garantissant rien. Il avait dit, article 38 du décret du 17 mars : « Toutes les écoles de l'Université impériale prendront « pour bases de leur enseignement : 1° les préceptes de « la religion catholique ; 2° la fidélité à l'empereur, à la « monarchie impériale, dépositaire du bonheur des

« peuples, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice « de l'unité de la France et de *toutes les idées libérales* « *proclamées par les constitutions...* »

Les journaux universitaires ne manquaient pas de faire beaucoup valoir ces belles paroles : « L'Université prend « pour bases de son enseignement les préceptes de la « religion catholique... ; » et par là *rassuraient* la France, comme ils l'*édifiaient* en lui annonçant avec emphase que l'*empereur entendait la messe*, pendant laquelle il travaillait. Il était facile de s'apercevoir que ces promesses n'étaient qu'un leurre grossier pour tromper le peuple. La religion catholique est composée de dogmes et de préceptes, et ces préceptes séparés des dogmes deviennent illusoires, puisque la morale sans croyance n'oblige à rien. Si l'on ne croit pas à l'enfer, craindra-t-on de commettre le crime qui y précipite? Si l'on n'espère pas le ciel, fera-t-on des efforts pour pratiquer la vertu qui y conduit? Et que restera-t-il du christianisme, si l'on abandonne les divins mystères opérés par Jésus-Christ? Sans dogmes, la religion ne serait donc qu'un édifice sans fondements, un fantôme de religion, et c'est la religion de l'Université! Ajoutez, pour preuve surabondante, qu'elle doit être dépositaire de *toutes les idées libérales proclamées par les constitutions*, c'est-à-dire, les constitutions de 1791, 93, etc..., qui détruisaient toute religion; elle devait donc accomplir la prophétie d'Espagne.

L'Université enfin constituée, son grand-maître, dont la puissance était absolue, mit en mouvement ses armées de professeurs, d'agrégés, de régents, de censeurs, de maîtres d'étude, qui se répandirent par toute la France, dans les lycées, les colléges et autres établissements

d'instruction publique. A quels précepteurs, grand Dieu! va donc être livrée la jeunesse française? A quelles sources ont été puisées les leçons qu'on va lui donner? Pour en imposer, on fait paraître quelques anciens ouvrages élémentaires que l'esprit de sagesse avait dictés, mais dont les saines doctrines se trouvent travesties en préjugés ridicules dans les nouveaux cours d'humanités et de philosophie, fortement imprégnés de l'esprit de Condillac, d'Helvétius, et, plus encore, de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, au sujet desquels l'infortuné Louis XVI, détenu au Temple, dit ces mémorables paroles : « *Ces deux hommes ont perdu la France.* »

Les familles honnêtes répugnaient à placer leurs enfants dans ces nouvelles écoles, surtout dans les lycées, qui leur inspiraient plus de défiance, et qui couraient par là risque de se trouver déserts. Pour les peupler, on envoya dans chaque lycée cent cinquante élèves aux frais du gouvernement ou des communes. Ces élèves, appelés boursiers, se composaient en grande partie d'enfants de militaires dont les femmes vivaient à Paris, de gens en place que le luxe mettait hors d'état d'élever leur famille, d'hommes et de femmes débauchés, etc... Chaque année, des colonies de ces enfants partaient de la capitale, et allaient porter dans les départements leur corruption prématurée. Venait enfin l'exemple contagieux des maîtres, que l'organisation même de l'Université fortifiait dans le vice. Assurés de l'impunité par les difficultés interminables que les règlements mettaient à leur destitution, ils pouvaient sans crainte suivre leurs abominables penchants. S'ils donnaient des scandales trop révoltants, ils en étaient quittes pour changer de lieu : et combien en

a-t-on vu qui, convaincus de mœurs infâmes, reconnus pour athées, matérialistes et corrupteurs de la jeunesse, allaient promener leur ignominie de collége en collége ! comme nous en avons été témoin plus d'une fois.

CHAPITRE III.

Tentative des évêques pour faire le bien. — Nouveau décret pour le détruire.

Malgré le génie du mal qui veillait sans cesse au succès de son œuvre et écartait avec un soin extrême quiconque aurait pu l'entraver, M. de Fontanes, qui voulait le bien, fit entrer dans l'Université des hommes estimables qui auraient pu rendre d'importants services, mais qui ne tardèrent pas à reconnaître qu'il n'était point en leur pouvoir d'arrêter le torrent; les uns se retirèrent, les autres, voulant demeurer au poste qui leur avait été confié, eurent à souffrir tout ce que l'orgueil des maîtres et l'insubordination des élèves avaient de plus accablant. Les progrès de l'irréligion et du libertinage devenaient si effrayants dans les lycées que les pères de famille qui conservaient encore des sentiments d'honneur se gardaient bien d'y envoyer leurs enfants, ou, s'ils avaient eu cette imprudence, ils s'empressaient de les retirer, comme un bon père nous dit un jour qu'il venait de faire, indigné

qu'il était des leçons et des exemples scandaleux que les maîtres donnaient à son fils.

Alors quelques colléges isolés, dont les chefs pouvaient réussir à se procurer d'autres maîtres que ceux de l'Université, des écoles ecclésiastiques fondées par les évêques et dotées par la charité publique, offrirent à la jeunesse des asiles où l'on n'avait plus à craindre que, pour la pervertir, on prît le masque de la religion, où on pouvait enfin compter sur une éducation chrétienne. Ces écoles attirèrent bientôt un très-grand nombre d'élèves, et prirent un accroissement si rapide qu'il paraissait tenir du prodige. De vastes emplacements étaient achetés, les bâtiments augmentés, et tous les meubles nécessaires s'y trouvaient transportés sans qu'on aperçût les mains bienfaisantes d'où partaient tant de largesses : preuve évidente que la France éprouve le besoin de se régénérer, et que la religion et les mœurs y seraient bientôt florissantes si l'on n'y mettait pas d'obstacles.

Ces établissements qui prospéraient sans aucun appui extérieur, les lycées qui dépérissaient malgré les énormes dépenses que le gouvernement faisait pour les soutenir et la violence qu'il employait pour entraîner la jeunesse, firent frémir de rage les incrédules, et irritèrent l'empereur, qui croyait avoir plus besoin de commis dans ses bureaux et de mamelucks sur le champ de bataille, que de chrétiens au pied des autels. Toujours en colère contre les évêques qui, dans le prétendu concile qu'il venait de dissoudre, n'avaient pas voulu usurper les droits du pape encore captif à Fontainebleau, et aigri de nouveau par la proposition que le grand-maître lui avait faite de statuer qu'un tiers des professeurs serait pris parmi

les ecclésiastiques, Napoléon lance aussitôt un décret [1] qui triple le nombre des lycées, détruit toutes les écoles ecclésiastiques placées ailleurs que dans le chef-lieu, confisque au profit de l'Université tous leurs biens meubles et immeubles, force les élèves de celles qu'il conserve dans les villes à suivre les cours des lycées, et d'y porter l'habit noir avec le petit collet pour leur attirer l'insulte et la dérision des *petits philosophes*, supprime un ou plusieurs cours d'humanités dans tous les colléges communaux [2] pour contraindre les jeunes gens qui s'y étaient conservés purs d'aller se corrompre en finissant leurs études dans les lycées. Ainsi fut enlevée aux familles chrétiennes leur dernière ressource. Était-il clair qu'on voulait saper les fondements de la religion?

On vit donc s'accroître par cette tyrannie la population des lycées, et les corrupteurs durent être satisfaits; le tableau des vices de cette jeunesse, si criminellement profanée, fut tellement hideux qu'il épouvanta plus d'une fois ceux même qui lui donnaient les plus scandaleux exemples; tout dans ces malheureux enfants était pourri jusqu'à la racine. Leur esprit : ils ne rêvaient qu'orgueil, qu'ambition, que cupidité, que droits de l'homme, qu'égoïsme, que révolte. Imbus des maximes perverses de la nouvelle philosophie, ils ne voulaient d'autres lois que celles de la liberté de tout dire et de tout faire, de l'égalité qui ne leur montre de supérieurs nulle part, de

[1] Le 11 novembre 1811.

[2] Dans beaucoup de ces colléges il y avait des élèves pour l'état ecclésiastique ; en vertu de ce décret, on leur fit prendre l'habit militaire, on les conduisit en promenade au son du tambour, qui fut substitué à la cloche pour appeler à tous les exercices. Autant de moyens pour détourner de la piété !

l'indépendance qui brise toute espèce de joug. Pour atteindre ce but, ils formaient contre leurs maîtres et contre toute autorité des sociétés secrètes où ils avaient un langage mystérieux, des chiffres, des signes de ralliement; ils établissaient de lycée en lycée des correspondances pour se concerter sur les moyens et sur l'ensemble des opérations qu'ils méditaient; de là, dans des établissements fort éloignés les uns des autres, des révoltes dans le même temps, fondées sur les mêmes motifs, exécutées de la même manière.

Leur cœur : ils avaient rompu tous les liens de la nature, ils étaient étrangers à toutes les affections de famille; un père et une mère n'étaient pour eux que des êtres indifférents auxquels ils ne devaient ni respect, ni reconnaissance, et dont les conseils n'étaient que radotage, le zèle que fanatisme. Ils montraient pour la religion un mépris et une haine aussi invétérés que les incrédules qui avaient vieilli dans l'impiété; ils se seraient reproché de ne pas égaler leurs maîtres en athéisme, ils auraient voulu les surpasser; ils ne prononçaient le nom de Dieu que pour le blasphémer, et ne paraissaient dans son temple que pour l'insulter. Ajoutant quelquefois l'hypocrisie à l'impiété, ils commettaient les plus horribles sacriléges, et sur ce point il y a eu des profanations dont le seul souvenir fait dresser les cheveux à la tête.

Leurs mœurs : la décence ne permet pas de peindre leur corruption, elle était publique; là-dessus nous avons vu et entendu des choses qui font frémir d'horreur; les jours de congé étaient des jours de libertinage, de débauches les plus révoltantes. Un lycée revenant de la promenade, pendant la mauvaise saison, vingt élèves se sé-

parent du corps et vont chercher des prostituées; en rentrant à onze heures du soir, ils aperçoivent au fond de la cour le proviseur qui, la lanterne à la main, les attendait; ils crient : « *A bas la lumière!* » L'obéissant proviseur éteint sa lanterne; ils crient : « *Vive le proviseur!* » et tout est fini par là [1]... Qui les aurait punis? ils mettaient en pratique les leçons de leurs maîtres. D'ailleurs on ne pouvait, d'après les règlements, leur infliger que des peines illusoires, les mettre aux arrêts, leur faire subir quelques heures de ce qu'ils appelaient *prison :* et c'était pendant ce temps-là qu'ils commettaient les plus grands crimes, jusqu'à se suicider, comme cet enfant de quinze ans qui, condamné dans un lycée de Paris à passer trois heures dans une chambre, s'étrangla avec sa cravate après avoir fait son testament, où il disait : Je « lègue mon corps aux pédants, mon âme aux mânes de « Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, qui m'ont ap- « pris à mépriser toutes les vaines superstitions de ce « monde et toutes les sottises qu'a enfantées la grossiè- « reté des hommes, et surtout les subtiles noirceurs des « fourbes de prêtres... » Chez aucun peuple du monde l'enfance n'avait donné cet épouvantable exemple.

Ces tristes victimes de la corruption n'étaient pas moins disposées à tremper leurs mains dans le sang d'autrui. Un père, accablé par la douleur de trouver dans son fils de si indignes et si étranges sentiments, le retire du lycée où il s'était perdu, et, à force de prières [2], le fait

[1] Ce proviseur, que nous connaissons, n'était point impie, mais homme faible et tenant à sa place. Nous ne le nommons pas, parce qu'il existe peut-être encore.

[2] Dans aucun des colléges bien tenus (ils étaient en petit nombre, et

recevoir dans un collége où florissaient les mœurs et la religion. A peine quelques jours s'étaient écoulés, que son professeur lui faisant une juste réprimande, l'enfant s'irrite, ses yeux étincellent de fureur, et sur-le-champ il s'arme de son couteau qu'il veut lui enfoncer dans le sein... Voilà ce que nous avons vu de nos yeux. Nous nous arrêtons, car si nous racontions tout le mal qu'a fait l'Université, nous dirions des choses effroyables.

Le grand événement de la Restauration parut un moment déconcerter les auteurs de ces affreux désordres, et donna aux vrais Français l'espérance d'en voir tarir la source. A la vue des princes de la branche aînée des Bourbons qui rentraient dans l'héritage de leurs ancêtres, un cri général s'éleva contre la tyrannie, contre le monopole, et surtout contre les scandales de l'Université, et l'on croyait déjà la voir tomber sous le poids accablant des accusations qui partaient de tous les points de la France. Mais, revenus de leur première terreur, les hommes de la révolution chargés de continuer son œuvre ne tardèrent point à se rassurer, et les conseils perfides de l'évêque apostat [1] qui avait présenté le premier plan d'éducation *nationale*, firent porter l'ordonnance du 27 juin 1814, qui reconnut l'existence de l'Université, maintint ses règlements « jusqu'à ce qu'il « pût être apporté à l'ordre actuel de l'éducation pu- « blique les modifications qui seraient jugées utiles. »

ceux-là seulement qui n'avaient pas de professeurs envoyés par l'Université), on ne voulait recevoir d'élèves sortant d'un lycée; car on avait reconnu par expérience qu'une seule de ces brebis infectées suffisait pour infecter toutes les autres.

[1] Talleyrand avoue lui-même son apostasie dans ses *Mémoires anecdotiques*, tome Ier, page 342.

Et la source empoisonnée, qui coulait sous la Convention et sous l'empire, continua de couler sous la monarchie.

Tous les amis des saines doctrines voyaient donc pour la centième fois leur espoir s'évanouir. Mais, du moins, plus libres que par le passé d'élever la voix en faveur de la jeunesse, ils attaquèrent ses tyrans séducteurs avec une force et une constance qui, après sept mois de combats, remportèrent la victoire. Louis XVIII, ouvrant enfin les yeux sur les vices de l'enseignement de l'Université et sur ses suites funestes, les signala, mais faiblement, dans le préambule de son ordonnance du 17 février 1815, qui supprimait l'Université. « Nous étant fait rendre compte, « disait le monarque, de l'état de l'instruction publique « dans notre royaume, nous avons reconnu qu'elle re- « posait sur des institutions destinées à *servir les vues* « *politiques du gouvernement dont elles furent l'ouvrage*, « plutôt qu'à répandre sur nos sujets les bienfaits d'une « éducation morale et conforme aux besoins du siècle; « nous avons rendu justice à la sagesse et au zèle des « hommes qui ont été chargés de surveiller et de diriger « l'enseignement; nous avons vu avec satisfaction qu'ils « n'avaient cessé de *lutter* contre les obstacles que les « temps leur opposaient, et *contre le but même des insti-* « *tutions* qu'ils étaient appelés à mettre en œuvre; mais « nous avons senti la nécessité de corriger les institu- « tions, et de rappeler l'éducation nationale à son véri- « table objet, qui est de propager les bonnes doctrines, « de maintenir les bonnes mœurs, et de former des « hommes qui, par leurs talents et leurs vertus, puissent « rendre à la société les utiles leçons et les sages exem- « ples qu'ils ont reçus de leurs maîtres...

« Il nous a paru que cette autorité *unique et absolue*, « essentiellement occupée de la direction de l'ensemble, « était en quelque sorte condamnée à ignorer ou à né- « gliger ces détails et cette surveillance journalière qui « ne peuvent être confiés qu'à des autorités locales, « mieux informées des besoins et plus directement « intéressées à la prospérité des établissements placés « sous leurs yeux.

« Que le droit de nommer à toutes les places, *con- « centré dans les mains d'un seul homme*, en laissant trop « de chances à l'erreur et trop d'influence à la faveur, « affaiblissait le ressort de l'émulation, et réduisait aussi « les maîtres à une dépendance mal assortie à l'honneur « de leur état et à l'importance de leurs fonctions.... ; « enfin que la *taxe* du vingtième des frais d'études levée « sur tous les élèves des lycées, colléges et pensions, « et *appliquée à des dépenses* dont ceux qui la paient ne « retirent pas un avantage immédiat, et qui peuvent être « considérablement réduites, contrariait notre désir de « favoriser les bonnes études et de répandre le bienfait « de l'instruction dans toutes les classes de nos sujets. »

L'Université n'était donc que pour *servir les vues politiques* de Bonaparte, et nullement pour la religion et pour les mœurs; les maîtres ne donnaient donc pas aux élèves *les utiles leçons et les sages exemples* dont la société devait ensuite profiter; le grand-maître et les estimables personnages qui partageaient ses nobles sentiments ne pouvaient donc, *malgré tous leurs efforts*, remédier aux maux sans nombre que faisait l'Université; le roi ne la supprimait donc que pour tarir la source de ces maux. Mais, à la joie si vive et si pure que causa ce triomphe de

la vertu sur le vice, succéda bientôt la plus profonde douleur : Napoléon rentre en France, et s'empresse de rétablir l'Université, qui lui était demeurée fidèle et qui lui prouva d'une manière éclatante qu'elle n'avait pas dégénéré.

Ce retour fut célébré dans tous les lycées avec un enthousiasme qui tenait de la folie, mais qui mérita les éloges du régicide Carnot, qui disait à la chambre des représentants, le 13 juin 1815 : « L'enthousiasme que les « élèves font éclater dans les lycées est admirable ; les « sentiments qui les animent ont été, il est vrai, compri- « més quelque temps, mais ils n'en ont acquis que plus « d'énergie. » Tant les maîtres de ces élèves avaient eu soin d'entretenir en eux ces beaux *sentiments comprimés quelque temps!* Aussi, d'après le rapport de Carnot, les représentants votèrent à l'unanimité des *remerciements aux élèves de toutes les écoles*, et ces élèves de *toutes les écoles* travaillèrent avec ardeur pour mériter de nouveaux *remerciements* Ils se fédérèrent ; ils voulurent former des compagnies de canonniers, et lorsque, malgré leur zèle, le père de l'Université fut perdu sans retour, ils conservèrent, comme dédommagement, des aigles et des cocardes tricolores.

Avait-on acquis assez d'expérience sur l'esprit de l'Université? était-il assez démontré que c'était l'esprit de la révolution? Et cependant cet esprit prévalut, même après la seconde rentrée du roi, qui, malgré la bonne leçon qu'il venait de recevoir, s'entourait encore de ministres hostiles à la religion. L'Université rétablie par Bonaparte fut maintenue dans toute sa puissance de faire le mal ; la nomination de trois cents boursiers, que

Carnot, pendant les Cent-Jours, avait bien choisis parmi les *plus purs révolutionnaires*, fut confirmée par une ordonnance du mois d'août de la même année, et cette nouvelle colonie de *têtes pensantes* alla dans les départements rassurer les *petits frères et amis* sur les inquiétudes qu'ils avaient pu concevoir, et leur donner de bonnes preuves qu'ils pouvaient vivre tranquillement comme par le passé dans *la haine de Dieu et du roi*. L'Université marcha donc encore rapidement dans *la voie qui lui avait été tracée*, et le progrès de l'irréligion et de l'immoralité alla toujours croissant.

Cependant un homme ose tenter de l'arrêter ; et quel homme ? celui qui tant de fois avait fait dans la chaire de la vérité l'admiration de la capitale ; celui qui par ses éloquents discours combattait depuis si longtemps et si victorieusement l'impiété. Placé à la tête du corps enseignant, il retrancha, à mesure qu'il lui fut possible, quelques-uns de ses membres gangrénés; des académies eurent de nouveaux recteurs, des colléges royaux de nouveaux proviseurs et professeurs ; les chefs de colléges communaux furent plus libres de prendre leurs régents parmi les ecclésiastiques ; les écoles primaires furent rendues à l'autorité épiscopale, et reçurent des maîtres dont les principes garantissaient à la jeunesse une éducation chrétienne. Le bien se faisait, lorsque ses ennemis, fidèles à leurs serments de le détruire, s'agitent avec une incroyable violence, réunissent leurs efforts, et Mgr d'Hermopolis est forcé, quoique entouré de la plus haute considération, d'abandonner la direction de l'enseignement public. Les regrets qu'éprouvèrent tous les gens de bien de voir arracher à des mains si fidèles une admi-

nistration de cette importance furent un moment adoucis par la réputation du magistrat auquel elle fut confiée. Il n'y eut jamais d'illusion plus complète ni plus cruelle.

Le premier usage que M. de Vatimesnil fait de sa puissance ministérielle sur l'enseignement primaire montre clairement, ou l'esprit qui l'anime, ou l'influence sous laquelle il agit. Son sage prédécesseur avait distingué dans l'instituteur de l'enfance deux qualités qui ne doivent point être confondues, la capacité et les mœurs : la capacité, qui doit renfermer le degré d'instruction convenable à sa destination, et les recteurs devaient s'en assurer et en délivrer le brevet ; les mœurs, qui doivent être réglées par les principes de la religion, et cette partie était réservée aux évêques : rien de plus juste, puisque les instituteurs qui guident les premiers pas de la jeunesse dans la carrière de la vie doivent la préparer à entrer dans la société chrétienne. Aussi sous ce rapport les supérieurs ecclésiastiques avaient-ils toujours eu la direction des petites écoles, et, depuis l'établissement du christianisme en France, l'autorité civile leur avait constamment reconnu ce droit. Parmi les plus célèbres jurisconsultes, qui tous l'ont enseigné, d'Héricourt, un des moins favorables à la puissance ecclésiastique, déclare que « l'inspection des petites écoles a été réservée *par* « *toutes les lois* à l'évêque et à celui qui a été établi pour « le soulager dans cette fonction... Que l'inspection po- « litique (des magistrats sur les petites écoles) n'empêche « point que l'examen, l'institution et la destitution des « maîtres chargés d'enseigner aux enfants la religion

« chrétienne et les premiers principes des sciences n'ap-
« partiennent à la juridiction ecclésiastique[1]. »

Les premiers pasteurs sont donc par leur caractère même les surveillants des écoles où les enfants reçoivent la première instruction ; ils ne tiennent point ce droit des hommes, mais de Dieu. Que fait M. de Vatimesnil ? Il vient, armé de toutes les lois révolutionnaires, dépouiller brusquement les évêques de leurs droits les plus légitimes, pour en revêtir les agents de l'Université, qu'il établit juges de la capacité religieuse comme de la capacité littéraire, qu'il fait maîtres absolus de l'enseignement du catéchisme comme de l'enseignement de la grammaire ; il vient introduire le chaos dans cette partie de l'instruction, en formant pour chaque arrondissement un comité, où figurent un curé, un maire, un juge de paix et six notables qui tiennent leurs pouvoirs de trois sources différentes ; où par conséquent les représentants de l'évêque, qui ne formeront que le tiers, n'auront aucune influence, et ne seront là que pour s'attirer le sourire du mépris, dont on couvre volontiers une autorité dépouillée ; il vient insulter à la douleur profonde des évêques en leur présentant un fantôme de pouvoir dans la faculté qu'il leur laisse de visiter les écoles, puisque dans ces visites ils ne pourraient ni renvoyer un instituteur indigne, ni changer les livres destinés à l'enseignement, ni régler la discipline intérieure ; ils ne pourraient réformer aucun abus.

A ce coup terrible porté à la religion dans l'ensei-

[1] *Œuvres posthumes de d'Héricourt*, tome IV, p. 170.

gnement qui en est la base, l'impiété lève sa tête hideuse, et menace de coups plus terribles encore. Les moyens sont pris : l'astuce et la violence ont tout préparé, et deux ministres du roi se chargent de l'exécution. Les maximes d'une sage et profonde politique avaient été tracées au premier par une autorité qui devait lui être bien respectable. Il y a vingt-huit ans que M. Portalis père avait dit : « Nous sentons plus que jamais la néces-« sité d'une instruction publique ; l'instruction est un « besoin de l'homme, elle est surtout un besoin des « sociétés ; *et nous ne protégerions pas les institutions « religieuses, qui sont comme les canaux par lesquels « les idées d'ordre, de devoir, d'humanité, de justice, « coulent dans toutes les classes de citoyens !* Qui vou-« drait donc tarir les sources de cet enseignement sacré, « qui sème partout les bonnes maximes, qui les rend « présentes à chaque individu, qui les perpétue en « les liant à des établissements permanents et durables, « et qui leur communique ce caractère d'autorité et « de popularité sans lequel elles seraient étrangères aux « peuples ?

« *Les actes de violence ne peuvent rien opérer en matière « religieuse que comme moyen de destruction.* J'observe « que *tout système de persécution* serait évidemment in-« compatible avec l'état actuel de la France. Dans un « gouvernement *qui a promis de garantir la liberté*, tout « acte d'hostilité *contre une ou plusieurs classes de « citoyens* en raison de leur culte ne serait propre qu'à « produire des secousses ; on verrait *dans les autres une « liberté dont on ne jouirait pas soi-même* ; on supporterait « impatiemment une telle rigueur, on deviendrait plus

« ardeut parce qu'on se regarderait comme plus mal-
« heureux.

« Sachons qu'on n'afflige jamais plus profondément les « hommes que quand on proscrit *les objets de leur res-* « *pect, ou les articles de leur croyance ;* on leur fait « éprouver alors la plus insupportable et la plus humi- « liante de toutes les contradictions. D'ailleurs qu'avons- « nous gagné jusqu'ici à *proscrire des classes entières de* « *ministres*, dont la plupart s'étaient distingués auprès de « leurs concitoyens par la bienfaisance et par la vertu? « Nous avons aigri les esprits les plus modérés, nous « avons compromis la liberté, en ayant l'air de séparer « la *France catholique* d'avec la France libre.

« Voudrions-nous flétrir notre siècle, en transformant « en système d'État des mesures de rigueur que nos lu- « mières ne comportent pas, et qui répugneraient à l'ur- « banité française? Voudrions-nous flétrir la philosophie « même dont nous nous honorons, et donner à croire « que l'intolérance philosophique a remplacé ce qu'on « appelait l'intolérance sacerdotale ? »

Voilà comment parlait M. Portalis père sous le gouvernement de Napoléon, qui succédait immédiatement à la révolution, qui en avait les traditions toutes fraîches, et qui en faisait la base de son règne. Eh bien! sous Louis XVIII, voici comment agit M. Portalis fils : il frappe de mort huit établissements [1], où plusieurs

[1] « Les établissements connus sous le nom d'*écoles secondaires ecclésiastiques*, dirigées par des personnes appartenant à une congrégation religieuse non autorisée et actuellement existants à Aix, Billom, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Montmorillon, Saint-Acheul, Sainte-Anne d'Auray, seront soumis au régime de l'Université. » (Art. 1er de l'ordonnance du 16 juin 1828.)

milliers d'élèves, formant l'élite de la jeunesse française, reçoivent la plus brillante comme la plus solide éducation ; où ils apprenaient tous les devoirs de la vie chrétienne et de la vie civile ; où ils se préparaient à remplir un jour dans la société les vides affreux que la main des temps mauvais y avait creusés, à raffermir le trône et l'autel qu'elle avait renversés, à faire tout le bien qu'elle avait empêché, et à réparer tous les maux qu'elle avait faits. Huit colléges renommés où la variété de l'enseignement, la tenue, l'ordre et les mœurs étaient portés à un point de perfection qui excita l'admiration de M. Dupin même, et fit couler ses larmes ; huit colléges qui prospéraient sans qu'il en coûtât la moindre dépense au gouvernement ; huit colléges qui, par l'excellente éducation qu'y recevaient les enfants, faisaient le bonheur de peut-être vingt mille familles, détruits, anéantis tout d'un coup sans aucun avertissement, sans aucune formalité préalable et contre toutes les lois ! L'histoire de nos malheurs n'offre pas d'exemple d'un vandalisme plus révoltant. Ce n'est point assez pour M. Portalis : il proscrit la société religieuse qui était comme le canal par lequel *les idées d'ordre et de justice coulaient dans toutes les classes de citoyens*, et marque ses membres du sceau de la réprobation, sous prétexte que les arrêts ou édits portés contre eux ne sont pas révoqués. Tactique usée des jacobins libéraux, qui ne manquent jamais d'invoquer les lois quand elles leur sont favorables, et de proclamer leur abolition quand elles leur sont contraires. Les arrêts qui condamnaient Voltaire à l'exil étaient-ils révoqués lorsqu'il vint à Paris se faire couronner au milieu de son brillant cortége de comédiens, de philosophes et de francs-

maçons [1] ? Mais la conduite du patriarche de l'impiété paraîtra toujours juste aux yeux de ses descendants ; et ses descendants ont-ils attendu, pour faire réimprimer et répandre ses livres impies, que la loi de la liberté de la presse vînt révoquer les arrêts qui condamnaient ces ouvrages à être brûlés par la main du bourreau ?

Eh ! les arrêts que la calomnie [2] avait fait porter contre

[1] Ce fut au milieu de ce cortége qu'enivré de louanges et d'applaudissements il s'écria : *Ce triomphe ne vaut-il pas bien celui du Nazaréen !* En prononçant ces paroles, l'impie ne pensait pas être sur le bord de la tombe, où il descendit peu de jours après, accompagné de tous ses blasphèmes.

[2] Nous avons vu dans la première partie, page 45 et suivantes, quels furent les efforts et les motifs des philosophes pour détruire les jésuites. Les lettres de Voltaire, du roi de Prusse, de d'Alembert et de beaucoup d'autres démontrent évidemment qu'ils ne s'acharnèrent contre ces religieux que parce qu'ils soutenaient avec zèle les intérêts de la religion et des princes qui les recevaient dans leurs Etats, et qu'ils formaient partout de bons chrétiens et des sujets fidèles ; ce qui a fait dire à M. le cardinal de Bausset : « On ne pourra jamais comprendre par quel esprit de vertige les gouvernements dont les jésuites avaient le mieux mérité ont eu l'imprudence de se priver de leurs plus utiles défenseurs. A peine se souvient-on aujourd'hui des causes puériles et dérisoires qui ont servi de prétextes à leur proscription : on se rappelle seulement que les juges qui déclarèrent le corps entier convaincu des plus graves délits, ne purent trouver un seul coupable parmi tous les membres qui le composaient. La destruction des jésuites a porté le coup le plus funeste à l'éducation publique dans toute l'Europe catholique. » (*Histoire de Fénelon*, tome I, p. 19, troisième édition.) C'est ce coup funeste qu'on vient de porter de nouveau à l'éducation publique en France, en chassant les jésuites de leurs colléges, et par le même motif, la haine de la religion, et par les mêmes moyens, le mensonge et la calomnie. Ainsi le libéral M. de Sade disait à la chambre des députés, le 21 juin 1828 : *Toutes les lois anciennes ont proscrit les jésuites ;* et un grand nombre d'arrêts et d'édits les établissaient en France, et trois de nos plus grands rois les comblaient de leurs faveurs, et les aimaient au point de leur laisser tous trois leurs cœurs après leur mort. *Les jésuites peuvent exercer une influence funeste sur le clergé de France...* On a mille fois démontré la fausseté de cette banale accusation de l'influence des jésuites sur le clergé, et leurs ennemis, qui savent bien qu'elle est dénuée de tout fondement, ne cessent jamais de la répéter, les uns après les autres, persuadés que, d'après leur patriarche Voltaire, il reste toujours quelque chose de leurs mensonges. Personne n'ignore que l'influence des jésuites sur le clergé consiste à l'aider dans ses travaux partout où ils sont appelés, et *uniquement* où ils sont appelés. M. de Sade ajoute : *Les doctrines des jésuites ont de tout temps été combattues et flétries par les magistrats et par le clergé ;* et de tout temps les plus célèbres magistrats ont défendu les jésuites et

les jésuites, ne sont-ils pas aussi réellement frappés de nullité par la charte, que les édits qui privaient des droits civils et politiques les protestants et les sectateurs de tout autre culte que la religion de l'État? La charte garantit à tous les Français, sans distinction de rang ou de profession, la liberté religieuse et la liberté individuelle; enlever aux jésuites cette double garantie, c'est déclarer qu'il n'y a plus de charte, non-seulement pour les jésuites, mais pour tout le clergé, mais pour tous les catholiques; et les belles phrases des tribunes, les sophismes des feuilles libérales n'empêcheront aucun esprit juste de reconnaître que ces conséquences découlent de leur principe comme les ruisseaux de leur source.

Mais les jésuites forment une corporation.... Le gouvernement l'ignore ou doit l'ignorer, puisqu'ils ne demandent point à être reconnus comme corporation, mais uniquement comme citoyens libres de prendre des engagements de conscience auxquels nulle puissance humaine n'a le droit de contrevenir, et de pratiquer telle observance qu'il leur plaira dans l'intérieur de leur maison, où ni la charte ni aucune autre loi ne porte de flambeau inquisiteur.

Mais les jésuites s'emparent de l'enseignement... Ils ont été appelés par quelques évêques à diriger de petits séminaires; bientôt leurs vertus et leurs talents font l'admi-

leurs doctrines, et plusieurs assemblées générales du clergé de France avant la révolution, tout l'épiscopat français l'année dernière, et depuis, plusieurs évêques, dans des lettres pastorales et des mandements particuliers, ont hautement réclamé contre toutes les persécutions suscitées aux jésuites, et les ont vengés des injustes accusations sur leur doctrine et sur toute leur conduite. Telle est l'insigne mauvaise foi des libéraux.

ration de leurs élèves [1], et gagnent la confiance des familles; de là le grand nombre d'enfants qui leur sont confiés, et qu'on ne peut leur arracher sans porter atteinte à l'autorité épiscopale et sans opprimer la liberté,

[1] Plus ils avaient de confiance dans les jésuites, plus la douleur de les perdre était profonde. A peine la fatale ordonnance était connue que, dans toutes les maisons des jésuites, les élèves s'empressèrent de leur exprimer leur propre douleur et celle de leurs familles, dont ils étaient les interprètes. Qu'on juge de leurs sentiments par le discours suivant adressé au supérieur et aux professeurs du petit séminaire de Bordeaux par un élève, M. Marcellin Bazas, au nom de tous les autres : « Oui, « tendre père, et vous tous, maîtres vénérés, forts de vos exemples, « forts de vos leçons, forts de notre admiration et de notre amour « pour vous, nous reviendrons vous rendre sous les yeux de la pa- « trie un illustre et éclatant témoignage. Fidèles à notre Dieu, à la « religion de S. Louis, au culte de nos pères, nous montrerons à la « France attendrie quelles mains ont formé nos cœurs; nous la for- « cerons à se ressouvenir que nos maîtres chéris furent les enfants des « saints, les frères des héros de la foi, les défenseurs nés de la religion « de nos pères, et peut-être ses confesseurs et ses martyrs. Fidèles « à notre roi, serrés autour du drapeau sans tache et de l'antique « bannière des lis, formant un rempart de nos corps autour de ce « prince adoré, qui, après avoir été l'enfant du miracle, ne peut man- « quer de devenir l'homme de la droite du Seigneur, nous montre- « rons que ce n'est pas en vain que le génie des révolutions a frémi « à votre aspect; et s'il nous est donné de partager un jour avec vous « sa haine, si la gloire nous est réservée de devenir comme vous ses « victimes, si de grandes épreuves sont préparées à notre dévouement, « ne craignez pas que rien puisse jamais ébranler notre courage et « notre fidélité : vous nous avez montré tout ce que dans les plus « grands revers l'honneur peut d'héroïque et de sublime ; et le sou- « venir de ce que nous avons vu ne s'effacera jamais de notre mé- « moire. Oui, jeunes amis, vous en êtes et vous en serez toujours les « témoins irrécusables. Au milieu de tout ce que la persécution, la « calomnie, les outrages ont de rebutant, *Dieu et le roi* fut leur de- « vise; frappés d'un coup qui brisa nos cœurs, *Dieu et le roi* fut leur « seul cri ; et pendant les derniers moments qu'une ingrate patrie « leur permet de passer dans son sein, leur unique soin, leur unique « pensée c'est toujours de graver dans nos cœurs leur glorieuse « devise, *Dieu et le roi* ! Répondrons-nous à un si noble appel ? Ah ! « il en est temps; encore quelques jours, et une affreuse tempête va « disperser au loin cette famille si tendrement unie et dont l'amour « semble ne former qu'un seul cœur... Recevez nos serments; aimer, « servir, défendre notre Dieu, notre roi, leur dévouer nos cœurs, « nos bras, nos talents, notre vie; et s'il faut mourir pour leur cause, « mourir comme nous aurons vécu, en répétant notre glorieuse devise « *Dieu et le roi*. Chrétiens et Français, voilà ce que l'honneur de- « mande de nous, que nos cœurs et nos voix répondent à l'envi : « Nous le jurons ! » A l'instant tous répètent avec transport : « Nous « le jurons! » A-t-on vu des élèves de l'Université exprimer à leurs professeurs de semblables sentiments?

méconnaître et sacrifier les droits garantis aux parents par la charte.

Mais les jésuites, en recevant des élèves étrangers à l'état ecclésiastique, ont occasionné des plaintes auxquelles il faut avoir égard.... D'où viennent ces plaintes ? Des plus mortels ennemis du christianisme, c'est-à-dire des protestants, des jansénistes et de quelques vieux démagogues ayant à leur tête un jeune énergumène [1], constamment transporté de la fureur de répandre le poison de la calomnie sur ses bienfaiteurs et sur les plus vertueux ministres de la religion. Voilà les plaignants qui vont pénétrer jusque dans le sanctuaire de la conscience, pour savoir si on n'aura pas à lui reprocher comme un crime de suivre la perfection de vie que conseille l'Évangile, déclarant alors qu'on est incapable soit d'enseigner, soit de diriger un établissement quelconque d'instruction publique [2]; voilà les plaignants qui ont le pouvoir d'étouffer le cri d'indignation qui s'élève dans toute la France, qui sont écoutés au mépris de tous les pères de famille protestant hautement, mais en vain, contre la violation de la plus précieuse de leurs libertés, celle de choisir les hommes auxquels ils puissent confier ce qu'ils ont de plus cher au monde. M Portalis fils a donc oublié qu'au

[1] Marcet, reçu pendant plusieurs années chez les jésuites, qui, trompés par son hypocrisie profonde, le comblaient de temoignages de bonté.

[2] « Nul ne pourra être ou demeurer chargé soit de la direction soit de l'enseignement dans une des maisons d'éducation dépendantes de l'Université, ou dans une des écoles secondaires ecclésiastiques, s'il n'a affirmé par écrit qu'il n'appartient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France. » (Art. II de l'ordonnance du 16 juin 1828, signée Charles X, qui, comme son frère Louis XVIII, laissait librement agir et les impies qui voulaient détruire la religion, et les conspirateurs qui devaient bientôt le renverser du trône.) Quel profond aveuglement !



sentiment de M. Portalis père, *dans un gouvernement qui a promis de garantir la liberté, tout acte d'hostilité contre une ou plusieurs classes de citoyens... n'est propre qu'à produire des secousses...*; qu'*on n'afflige jamais plus profondément les hommes que quand on proscrit les objets de leur respect...;* qu'*on leur fait éprouver alors la plus insupportable et la plus humiliante de toutes les contradictions...?* Il a donc oublié que *transformer en système d'État des mesures de rigueur, c'est flétrir son siècle, c'est flétrir sa philosophie?*

Ne s'est-il pas aperçu qu'en proscrivant une société religieuse, il s'est flétri lui-même, puisqu'il s'est fait le vil instrument de la faction impie qui, depuis près d'un siècle, travaille tantôt dans les ténèbres, tantôt en plein jour, mais sans un moment de relâche, à détruire tous les ordres religieux, parce qu'ils *soufflent le fanatisme au cœur du peuple*[1], c'est-à-dire, parce qu'ils sont un des plus fermes appuis de la religion ?

Prétendrait-il, avec la faction dont il seconde si efficacement les efforts destructeurs, que les maisons religieuses sont nuisibles? car on ne détruit que ce qu'on croit pouvoir nuire. Un des plus célèbres magistrats qu'ait eus la France lui dira : « La vraie philosophie, fût-elle toute seule et « privée de la foi, ne serait pas embarrassée de la réponse ; « elle la trouverait dans l'expérience des siècles et dans « les besoins du temps. Toutes les religions, vieilles ou « modernes, ont eu leurs lieux de retraite, de recueil- « lement et d'expiation ; chez les païens même, la raison, « d'accord avec la politique, les protégeait : Eleusis et

[1] Lettre de Frédéric II à Voltaire.

« Memphis étaient sacrés. Comment se ferait-il que ce « fût dans la religion catholique toute seule que fussent « proscrits ces sanctuaires? comment se ferait-il qu'ils « dussent l'être, surtout après les terribles agitations que « nous avons traversées? Que fera-t-on pour tant de « maux qui en sont sortis?... Ne fermons pas volontaire- « ment les yeux à la lumière, ce n'est pas aujourd'hui « le fanatisme, ce n'est pas ce vieux fantôme de l'ambi- « tion du clergé, évoqué de la poussière des tombeaux « où repose sa puissance détruite, qui est à craindre; « l'esprit du siècle, quand ce ne serait pas le devoir, la « raison et l'intérêt du gouvernement de résister, y ferait « tout seul un contrepoids suffisant.

« C'est l'athéisme, c'est le matérialisme, ces deux « grands dissolvants de toute organisation sociale, qui, « sous quelque masque qu'ils prennent, sont à réprimer, « parce que là est le péril commun; ce sont là les en- « nemis qu'il faut combattre sous peine de périr [1]. Il « faut les combattre sans se laisser détourner de cette « guerre forcée par de vaines terreurs, qui ne sont ré- « pandues avec tant de perfidie que pour donner le change « aux esprits crédules [2]. »

Or, il n'y a que les esprits crédules qui prennent le change sur les imputations calomnieuses dont on ne cesse de charger les jésuites. S'ils étaient tels que les ennemis

[1] Ils périront donc, et feront périr l'État, ces ministres qui chassent les hommes dévoués à l'enseignement des maximes éminemment conservatrices, parce qu'elles sont éminemment religieuses, pour leur substituer des hommes qui enseignent l'athéisme et le matérialisme, *ces deux grands dissolvants* contre lesquels ne peut tenir aucune société.

[2] Réquisitoire de M. Bellart, procureur général près la cour royale de Paris, du 30 juillet 1825.

de la religion les dépeignent, loin d'exciter contre eux la haine du public, loin de les vouer au mépris, ils les combleraient d'éloges, ils les vanteraient comme les fidèles amis de la jeunesse et comme les plus fermes appuis des trônes ; ils les présenteraient à tous les peuples comme leurs régénérateurs s'ils avaient été, comme Grégoire et autres prêtres apostats, assez barbares ou assez lâches pour signer l'arrêt de mort du roi martyr. Pourquoi, chaque jour, les accusent-ils de vouloir tout envahir, tout dominer dans la société, d'être les distributeurs des emplois et des grâces, de menacer nos libertés et tout l'ordre social? C'est parce qu'ils craignent leur salutaire influence sur les mœurs de la jeunesse, et qu'ils ne réussissent à former une génération fidèle à Dieu et au roi.

Les libéraux n'employant jamais dans leurs attaques d'autres armes que le mensonge, la calomnie et l'imposture, nous dirons : « Ils accusent les jésuites de régi« cide, donc ils sont les appuis du trône ; ils les accusent « de sédition, donc ils sont les amis de l'ordre et de la « paix ; ils les accusent d'être les perpétuels ennemis des « libertés publiques, donc ils sont les défenseurs de la « vraie liberté, qui consiste non dans la souveraineté du « peuple, mais dans l'obéissance à l'autorité légitime ; « non dans le droit de tout dire pour réclamer plus tard « celui de tout oser, de tout faire, de tout détruire, mais « uniquement dans le droit de dire et de faire ce qui « n'est défendu ni par la loi divine, ni par les lois hu« maines ; ils les accusent de tous les crimes, donc ils « sont les modèles de toutes les vertus. » (*Mandement de Mgr l'évêque de Strasbourg.*) Voilà les hommes auxquels

on interdit tout enseignement public en France, dans un temps où la France est rassasiée de doctrines dont le poison dévorant lui fait déjà éprouver les convulsions qui annoncent la dissolution prochaine des empires.

Les ennemis de la religion sont-ils satisfaits? Non, et le jour même où ils remportent la victoire sur les jésuites, c'est-à-dire sur une centaine de dignes prêtres français, ils entrent en armes jusque dans le sanctuaire, où, après avoir calculé l'époque de sa démolition, ils imposent en maîtres absolus les conditions auxquelles il pourra provisoirement subsister : « *Il n'y aura que le nombre de ministres* « *qu'il nous plaira d'accorder; les séminaires pour les* « *former seront créés, placés, changés, ou détruits à notre* « *volonté; la direction n'en sera confiée qu'à des hommes* « *que nous aurons approuvés; les élèves porteront l'habit* « *ecclésiastique à l'âge que nous aurons déterminé; leur* « *enseignement n'obtiendra plus le diplôme d'honneur, il* « *est déclaré et demeure flétri...* [1] » Et c'est un évêque qu'ils forcent d'accepter ces conditions et de les faire exécuter! c'est un évêque seul qu'ils forcent de s'opposer à tous les évêques, et de fermer l'oreille à leur cri d'alarme pour les mesures les plus désastreuses! A cette pensée on reste confondu. Il n'a donc fait que céder à un entraînement irrésistible, il le proteste; il a donc sauvé la religion par cette condescendance, il l'assure; le caractère sacré dont il est revêtu nous défend de suspecter ses intentions, et la conscience nous en ferait un crime. Mais l'histoire, chargée de transmettre les faits à la postérité, dira que l'épiscopat français a condamné les

[1] Seconde ordonnance du 16 juin 1828, Art. 1, 2, 4, 5, 6.

mesures adoptées, qu'il a fait parvenir jusqu'au pied du trône le tableau de leurs suites funestes, qu'il a unanimement déclaré qu'elles reposent sur un « principe bien « contraire aux droits de l'épiscopat dans une matière « évidemment spirituelle, puisqu'elle regarde la perpétuité même du sacerdoce ; que les écoles secondaires « ecclésiastiques, autrement appelées petits séminaires, « seraient tellement du ressort et sous la dépendance de « l'autorité civile, qu'elle seule pourrait les instituer et « y introduire la forme et les modifications qu'elle jugerait à propos : les créer, les détruire, les confier à son « gré à des supérieurs de son choix, en transporter la « direction, en changer le régime comme elle voudrait, « sans le concours des évêques, même contre leur volonté, et cela sous prétexte que les lettres humaines « étant enseignées dans ces écoles, cet enseignement est « du ressort exclusif de la puissance séculière.

« C'est en vertu de ce principe que huit écoles secondaires ecclésiastiques ont été tout d'un coup, sans avertissements, sans ces admonitions préalables qui conviennent si bien à une administration paternelle, « arrachées au gouvernement des évêques, sous lequel « elles prospéraient, pour être soumises à l'Université. « C'est encore par une conséquence immédiate de ce « principe qu'il est ordonné qu'à l'avenir, sans avoir « égard à l'institution de l'évêque non plus qu'à sa responsabilité devant Dieu et devant les hommes, *nul ne « pourra demeurer chargé soit de la direction, soit de l'enseignement dans une des écoles secondaires ecclésiastiques, s'il n'a affirmé par écrit qu'il n'appartient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en*

« *France*.... C'est toujours de ce principe que découlent « les autres dispositions qui limitent au gré de l'autorité « laïque le nombre des élèves qui doivent recevoir dans « ces mêmes écoles l'éducation ecclésiastique ; qui dé- « terminent les conditions sans lesquelles ils ne pour- « ront la recevoir, et qui, enfin, statuent que désormais « cette éducation ne sera donnée, que la vocation au « sacerdoce ne pourra être reconnue et dirigée dès son « commencement sans l'intervention de cette même auto- « rité laïque ; car les supérieurs ou directeurs doivent « obtenir l'agrément du roi avant de s'ingérer, après la « mission des évêques, dans la connaissance et dans la « direction de cette vocation. Voilà jusqu'où conduit un « principe fondé sur une prétention exorbitante, un « principe mal conçu, faussement appliqué et trop « largement étendu à des objets devant lesquels la « raison, la justice et la conscience le forcent à s'ar- « rêter...

« Prétendre qu'aucune école destinée à former à la piété, « à la science et aux vertus sacerdotales ne peut exister « sans l'ordre, sans la permission du prince ; que les « évêques, soumis d'ailleurs à toutes les lois, ne puis- « sent réunir les jeunes Samuels que le Seigneur ap- « pelle dès l'enfance au saint ministère afin de les rendre « plus propres à desservir l'autel et le tabernacle ; qu'ils « n'aient pas la liberté de confier l'éducation, la direc- « tion, l'enseignement de cette chère et précieuse tribu « aux maîtres qu'ils jugeront les plus habiles et les plus « capables de la diriger à travers mille dangers jusqu'au « terme de sa vocation ; qu'ils ne puissent bénir et *multi- « plier cette maison de prophètes*, c'est vouloir asservir

« l'Église dans ce qu'elle a de plus indépendant; c'est « porter atteinte aux droits de sa mission divine; c'est « contredire témérairement ces paroles qui regardent « tous les temps : *Allez, enseignez;* c'est s'inscrire en « faux contre l'histoire de l'Église. Au sein de la persé- « cution elle était libre de former des clercs dans les « prisons et dans les catacombes ; en lui donnant la « paix, les empereurs n'ont pas assujetti à leurs règle- « ments les écoles et les monastères où elle recueillait « l'espérance de son sacerdoce, et s'ils sont quelquefois « intervenus, ce n'est que par leur protection, leur libé- « ralité, ou dans les choses purement temporelles. De- « puis, l'Église n'a pu se dessaisir des droits que lui a « confiés son divin fondateur. [1] »

Comment la voix de ces vénérables Pontifes a-t-elle été étouffée? quels efforts ont arrêté les effets de leur zèle pour la maison de Dieu? L'histoire le dira; mais pourra-t-on répondre à ces reproches avec le système des concessions? chez quelle nation chrétienne en avait-on fait de semblables depuis la naissance du christianisme? Son divin fondateur n'a-t-il pas été la victime des concessions? Pilate veut le soustraire à l'acharnement de ses bourreaux, mais chaque concession qu'il fait redouble leur fureur, et la dernière est un arrêt de mort. On ne vit jamais que de funestes résultats des concessions faites aux ennemis de Dieu : la première fut faite à leur. chef dans le jardin d'Eden ; elle perdit l'univers.

L'empire de l'Université s'étend donc maintenant depuis les petites écoles jusqu'aux séminaires; tout l'en-

[1] Mémoire présenté au roi par les évêques de France, le 1er août 1828, sur les fatales ordonnances du 16 juin.

seignement est de son domaine; sa puissance est absolue. Elle n'avait donc jamais eu tant de facilité à faire le mal, et les hommes respectables qu'elle renferme encore dans son sein n'arrêteront pas sa funeste influence sur les mœurs des jeunes gens, et, par conséquent, sur l'avenir de toute la société. Le ministre, chef suprême du grand corps enseignant, a bien changé, du moins son langage et sa conduite le prouveraient [1]. S'il parle à la tribune, il s'attire des éloges et des félicitations qui épouvantent également les amis de la religion et de la monarchie; s'il travaille en particulier, c'est toujours pour rompre quelque digue, et bientôt il n'y en aura plus à la licence, à l'impiété... tout sera permis, excepté le bien qu'on n'aura pas le pouvoir de faire. Combien d'illustres professeurs chassés ou persécutés? Il n'y a pas encore longtemps qu'un des plus distingués par l'étendue de ses connaissances et la pureté de sa doctrine a été forcé de quitter, parce que, comme il nous l'a dit, sa conscience ne lui permettait pas d'approuver le désordre qui allait toujours croissant. Par qui remplace-t-on ces vertueux professeurs? Par des protestants, par des philosophes de l'école de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Ce sont

[1] La réputation qu'avait M. de Vatimesnil, avant d'être ministre, d'homme sincèrement chrétien, lui avait concilié l'estime et la confiance des personnages les plus distingués par leur rang et leur vertu; mais il perdit beaucoup dans leur esprit quand ils virent que dès son entrée au pouvoir il avait commencé par soustraire les petites écoles à l'autorité épiscopale. Ils ne voyaient là qu'un acte hostile à la religion, et, ne pouvant se rendre compte de cette conduite dans M. de Vatimesnil, dont les intentions ne leur avaient jamais paru suspectes, ils ne l'attribuèrent qu'à une faiblesse de caractère qui se laissait influencer par la faction révolutionnaire. Ils ne s'étaient pas trompés; M. de Vatimesnil l'a prouvé depuis et le prouve encore en professant les plus saines doctrines et en se montrant sincèrement religieux.

ceux-là que demande la faction libérale, ce sont ceux-là que donne M. de Vatimesnil.

On prendra quelquefois, comme on vient de prendre tout récemment à Paris, les moyens de lui éviter le reproche de les avoir nommés; ainsi, pour donner un président à une société savante, on procèdera par la voie du scrutin; quarante-huit membres seront présents, et le dépouillement montrera cinquante-neuf suffrages! Il fallait des doubles et triples votes; on les trouve, et l'homme irréligieux, que voulait la minorité irréligieuse, est proclamé président. C'est un membre de cette société, présent au scrutin, qui nous a révélé ce faux révoltant.

CHAPITRE IV.

—

Les amis de M. de Vatimesnil.

Dans cette troisième partie de l'ouvrage que nous faisons réimprimer, nous avions signalé, en 1829, et au moment même où elles venaient d'être officiellement enseignées, les doctrines impies et anarchiques des amis de M. de Vatimesnil. Pendant les vingt-trois ans qui se sont écoulés depuis, ces horribles doctrines ayant été mille fois réfutées par des écrivains catholiques, les détestables livres qui les contiennent sont si connus que, pour ne point

perdre de temps, nous ne citerons que leurs auteurs, sans indication des tomes, des pages, que, du reste, nous avons sous les yeux, et dont nous allons citer de nouveau les extraits que nous en avions faits avec la plus rigoureuse exactitude.

Voyons maintenant quels professeurs universitaires étaient plus avant dans les bonnes grâces de M. de Vatimesnil. C'est M. Daunou, prêtre apostat et conventionnel, enseignant l'histoire et la morale!!! C'est M. Villemain, plein d'admiration *pour* quatre grands génies, dont les deux principaux sont Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, *qui agissent si puissamment sur la France et sur l'Europe*, en les remplissant de leurs doctrines anti-religieuses, anti-monarchiques et anti-sociales; *pour* Mirabeau, qui, avant la révolution, écrivait, dans ses *Lettres de cachet* et dans sa *Monarchie prussienne*, les plus grandes horreurs contre la religion; qui communiqua aux membres de l'Assemblée nationale sa haine contre Louis XVI, et les entraîna dans sa révolte contre ce malheureux prince; qui regardait comme son plus beau triomphe d'avoir fait écraser l'Église catholique en France: Villemain, plein d'admiration *pour* la liberté avec laquelle on parle des plus grands saints sans aucune marque de respect, la liberté qui est à la fois mère et fille de la révolution, et qui, *avec les lois qui nous régissent et les mœurs qui s'établissent*, feront *revivre la bonne littérature en France*, etc., etc.; ainsi les nombreux auditeurs de M. Villemain s'en retournent toujours plus chauds républicains, et, pour le moins, plus indifférents pour le christianisme.

C'est M. Guizot, protestant, qui dit à qui veut l'en-

tendre que ce n'est point Jésus-Christ qui a fondé l'Église, qu'il n'en est point le chef, mais que, perdue dans l'empire romain, elle existait, on ne sait comment, sans maîtres, sans lois... ; que la chute de l'empire la fit sortir de l'enfance où elle serait peut-être encore, *si cet empire n'eût pas succombé*, etc.

C'est M. Durozoir, qui a commencé un cours d'histoire sur l'établissement du christianisme, en déclarant qu'il prendrait pour guides, Fleury, Gibbon et Mosheim.

Fleury : mais seulement comme généreux défenseur des libertés gallicanes et comme ennemi des papes ; car pour ses *Origines du christianisme*, c'est-à-dire les six premiers siècles pendant lesquels Fleury représente l'Église toute rayonnante de gloire par la sublimité de ses vertus, par le courage de ses martyrs, par toutes les marques de la divinité de son institution, *il a sous-entendu la critique historique, quoiqu'on la devine bien en le lisant avec attention.* Eh bien ! voici ce que le vénérable archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau, disait à un ecclésiastique de son diocèse : *Ne lisez point cet ouvrage* (l'histoire de Fleury).., *il y a trop d'injures contre le chef de l'Église ; pourquoi jeter si gratuitement de la boue sur le père commun des fidèles? Où nous ont menés de semblables doctrines? à l'affaiblissement du respect et de la considération qui sont dus à tant de titres à l'Église, qui est le centre de l'unité et de la catholicité. N'est-ce pas de là que viennent la plupart des maux qui ont fait de notre pays, jadis si poli et si civilisé, une terre dégradée et barbare?*

Gibbon, Anglais, protestant, qui dans son *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, se déchaîne

comme un furieux contre la religion de Jésus-Christ, et c'est ce qu'on peut attendre d'un homme qui avouait *son attachement au paganisme.* Et Mosheim, Allemand, aussi protestant, dont la prétendue *Histoire ecclésiastique* n'est qu'un travestissement de l'histoire de l'Église, un tissu de calomnies contre les catholiques. Puisant à ces sources empoisonnées, M. Durozoir ne craint pas d'avancer que *si on veut faire le procès à la royauté, au clergé, à la noblesse, les arguments ou plutôt les incriminations fondées sur des faits incontestables ne manqueront certainement pas;* qu'on ne peut dire, *sans une préoccupation étrange, que l'Evangile offre des leçons de morale que n'avaient données aucuns philosophes de l'antiquité.* Il en excepte cependant l'humilité, qu'il n'a point trouvée chez les philosophes; il ajoute que *l'esprit d'égalité, de liberté. fut le principe de l'accroissement rapide de la religion de Jésus-Christ;* qu'*enfin le christianisme, tel que l'avait fait l'Évangile, est synonyme de liberté civile, politique, intellectuelle;* par conséquent mobile comme la liberté *républicaine* (car il n'entend pas cette liberté dont parle saint Paul), mobile comme la politique, etc.... M. Durozoir *critiquera les faits plus encore qu'il ne les exposera,* c'est-à-dire que sa critique pourra bien s'exercer sur des faits non *exposés*, mais *supposés.* Il se gardera bien surtout d'admettre une cause surnaturelle et divine qui soit le principe et la fin de toutes choses, car il n'ira point *torturer les faits pour leur arracher des mensonges en les rapportant tous à un seul résultat arrêté d'avance, à un centre unique qui n'existe nulle part!* Tort insigne qu'a eu Bossuet dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, où *en prétendant tout expliquer par les desseins qu'il supposait*

à la Providence, en subordonnant les vérités de l'histoire aux vérités de la foi, il a plutôt fait un livre de piété (qui n'est bon à rien) *qu'un manuel véritablement classique*. Enfin, continue le professeur, *osons le dire, car toutes les vérités peuvent s'énoncer dans cette enceinte, si quelqu'un s'avisait d'entreprendre une histoire universelle dans l'intention insolente*[1] *et coupable de calomnier la Providence, les matériaux ne lui manqueraient pas plus qu'ils n'ont manqué à Bossuet pour soutenir la cause contraire*. Peut-on accumuler en moins de paroles plus d'absurdités, plus d'erreurs, plus d'impiétés, plus de blasphèmes? Où en sommes-nous, grand Dieu! à quel temps nous avez-vous réservés!

C'est M. Comte, collaborateur du régicide Carnot à un journal révolutionnaire; M. Comte, qui a enfanté plusieurs volumes en faveur de la république; M. Comte, qui s'était fait reprendre de police correctionnelle pour ses écrits anti-religieux et anti-monarchiques, mais qui, grâce au progrès du libéralisme, s'est depuis fait couronner par l'Académie, et a obtenu un prix de six mille francs pour un ouvrage où la religion est cruellement outragée.

C'est un médecin célèbre, M. Broussais, auquel une récompense publique a été accordée pour avoir fait un livre qui contient tout le matérialisme des Laméthrie et des Cabanis.

C'est M. Cousin, qui rappelle autour de sa chaire de philosophie moderne la jeunesse, d'abord pour lui an-

[1] Tout ce qui précède et tout ce qui suit dans la même leçon que nous avons sous les yeux, démontrent que ces deux mots *insolente* et *coupable* ne sont là que pour servir de passe-port.

noncer que, délivré d'une odieuse censure qui l'avait réduit au silence pendant huit années, il peut maintenant, en toute liberté, développer ses idées philosophiques, ensuite pour lui apprendre que l'homme, *avec sa liberté, modifie ce monde, le change, le refait à son usage... que l'enthousiasme a créé le culte, que la foi s'attache aux symboles, et y contemple ce qui n'y est pas.* Ces paradoxes et tant d'autres aussi ridicules qu'absurdes font ce qu'il appelle *la philosophie, qui est la lumière de toutes les lumières, l'autorité des autorités;* que, si on *voulait imposer à la philosophie et à la pensée une autorité supérieure que la pensée ne comprendrait pas, cette autorité serait pour elle comme si elle n'était pas....* Telle est *la suprématie de la philosophie...* qui, au lieu de *former un parti dans l'espèce humaine, doit dominer tous les partis. C'est là le caractère nouveau que la philosophie française doit recevoir des mains de la civilisation du dix-neuvième siècle.* Ainsi, que la révélation ne vienne pas ajouter ses lumières à celles de la philosophie, qu'on ne s'avise pas de mettre l'autorité de Dieu au-dessus de l'autorité de la philosophie, ces lumières et cette autorité ajoutées seraient regardées comme non avenues : voilà ce que l'esprit du dix-neuvième siècle ordonne de croire maintenant en France !

Tel était le langage de M. Cousin à l'ouverture de son cours en 1828; il fut plus hardi en ouvrant son cours de 1829; il représente le monde travaillant depuis longtemps pour enfanter un esprit nouveau, et « cet esprit nouveau « a fait son apparition dans le monde vers le seizième « siècle : son but final est de substituer au moyen âge « une société nouvelle. Le moyen âge est le berceau du « christianisme, qui est le fond même de la civilisation,

« et ils ont la même destinée, ils passent par les mêmes « fortunes. » Par conséquent le christianisme est variable comme la civilisation; il éprouve les mêmes vicissitudes, il peut croître ou décroître, s'améliorer ou se détériorer; il n'a rien de fixe, rien de permanent! Conséquence nécessaire qui anéantit le christianisme.

Le professeur sophiste, qui confond toujours le christianisme avec le moyen âge, ose dire qu'il ne veut parler que de *la puissance ecclésiastique devenue puissance temporelle.* Grossière imposture que confondent ces paroles qu'il ajoute aussitôt : « C'est le seizième siècle, c'est « l'Allemagne, c'est Luther, qui se sont élevés contre le « moyen âge; c'est la révolution anglaise, dans le dix- « septième siècle, qui a été la continuation de cette lutte « contre le moyen âge, et c'est le dix-huitième siècle « qui est venu accomplir leur ouvrage. Le seizième et le « dix-septième siècle avaient *miné, ébranlé* le moyen âge; « la mission du dix-huitième était de *le renverser et « d'en finir avec lui.* » Quoi! la révolution protestante en Allemagne, la révolution protestante en Angleterre et la révolution française, qui est *venue accomplir leur ouvrage*, n'ont-elles attaqué que la puissance temporelle de l'Église? n'ont-elles pas voulu anéantir cette Église et la faire disparaître de dessus la terre? N'est-ce pas d'une guerre d'extermination qu'il s'agit dans ce raisonnement : *ou le moyen âge*, c'est-à-dire le christianisme, *devait revivre, ou l'esprit nouveau devait ruiner le moyen âge; point de mesure ni de retenue possible, il fallait la mort de l'un pour la vie de l'autre?* N'est-ce pas là le grand œuvre que devait opérer le dix-huitième siècle par la *généralisation des idées, qui a pour*

effet inévitable leur propagation et leur diffusion, non-seulement en France et en Europe, mais dans toutes les parties du monde où le christianisme est établi ? Eh ! ce sont là « les deux grands caractères de ce siècle qu'on « voit rappeler tout à l'examen, se rendre compte de « tout, et aspirer sans cesse en toutes choses à la plus « haute généralisation... et de là, dans un seul et même « pays, la fusion de toutes les classes, *principe caché de « la future égalité*; et la fusion de tous les pays de l'Eu- « rope, *principe caché de la future unité européenne*. » Ainsi, attendons encore un peu, et il n'y aura plus en Europe d'autre esprit que *l'esprit nouveau*, c'est-à-dire l'esprit philosophique, l'esprit de la révolution qui doit achever de détruire l'esprit ancien, l'esprit du christianisme, puisqu'il *faut la mort de l'un pour la vie de l'autre*.

M. Cousin voit les symptômes de cette mort prochaine : « Déjà le clergé européen perd de toutes parts « non-seulement son autorité sur les esprits, mais il « semble que lui-même abdique; il est moins savant, « il est moins grave; loin de s'opposer à la *dissolution qui « le cerne et le menace* [1], il va au-devant d'elle et l'en- « courage; c'est à un pape que fut dédié *Mahomet*. » Ainsi, pour montrer que c'est avec justice qu'il couvre maintenant d'opprobre tout le *clergé européen*, et pour

[1] Paroles remarquables qui annoncent hautement le projet d'exterminer tous les prêtres. Ils ne répètent si souvent que leur royaume n'est pas de ce monde que parce qu'ils veulent les envoyer dans l'autre. Il n'y a pas longtemps que deux fameux libéraux disaient : *Le temps des préjugés est passé, il faut nous défaire de cette maudite engeance de prêtres.* On ne sait comment qualifier un tel langage, on sait encore moins comment qualifier le vœu qu'il exprime. Mais du moins on voit clairement qu'ils travaillent tous à vérifier la prophétie : *Il sera établi en France une Université pour détruire la religion de Jésus-Christ.* Nous en verrons encore de plus nombreuses preuves sous le règne de Louis-Philippe.

revêtir des couleurs de la vérité un gros mensonge actuel, il apporte en preuve l'impudeur qu'eut Voltaire, il y a quatre-vingt-dix ans (ceci était écrit en 1829), d'envoyer à Benoît XIV sa détestable tragédie de *Mahomet*, alors proscrite par le gouvernement français.

En dernière analyse, « il faut distinguer dans le dix-« huitième siècle la première moitié, où le travail du « siècle se fait [1], mais *sourdement*, d'une manière occulte et « inaperçue; la seconde moitié, où ce travail éclate [2]. Le « dernier quart du dix-huitième siècle a été si fécond « et si riche en productions de toute espèce, que l'on « peut dire que non-seulement chaque année, mais « chaque mois enfantait sa découverte, ajoutait encore « à la fécondité et à la puissance de l'esprit nouveau. « Quand on suit attentivement en toutes choses les pro-« grès de cet esprit vers 1789, on est frappé de l'impos-« sibilité qu'un travail si ardent et si vaste, s'accroissant « toujours par ses effets mêmes, ne produise enfin une « explosion. De là la nécessité d'un grand événement « dans lequel devait se résoudre le dix-huitième siècle; « mais, où devait éclater ce grand événement?... *En « France...*, parce que le peuple français *pouvait seul se « charger de faire avec succès les affaires de l'esprit nou-« veau*, » chargé de détruire l'esprit ancien, c'est-à-dire le moyen âge ou le christianisme, en produisant cette *inévitable explosion que*, *d'un bout du monde à l'autre*, *on appelle* à juste titre *la révolution française...*, qui, *en*

[1] Nous avons fait connaître ce travail dans la première partie de cet ouvrage.

[2] Ce sont les effets de ce travail que nous avons montrés dans la seconde partie.

généralisant le principe de liberté, l'a porté partout... et qui a été *l'événement par excellence.*

Or, il est bien évident que pendant cette révolution il n'y avait pas de progrès dans la civilisation et dans les arts, mais vandalisme et abrutissement; alors l'esprit nouveau n'était donc plus puissant que pour ravager et détruire, plus fécond que pour inventer de nouveaux outrages, de nouveaux moyens de proscrire, de nouveaux instruments de mort; et *chaque mois* où la révolution avançait, où elle allait du pillage des églises au massacre de ses ministres, de la déchéance de Louis XVI à la peine capitale, de la confiscation des biens des émigrés à leur proscription, des chaînes du peuple français aux sentences arbitraires qui l'envoyaient à l'échafaud, chaque mois qui présentait de plus cruels tyrans, qui amenait de plus horribles scènes, ne faisait qu'enfanter une *nouvelle découverte* en ajoutant toujours à la *puissance et à la fécondité de l'esprit nouveau!* Voilà ce qu'on enseigne publiquement, voilà les professeurs que M. de Vatimesnil élève aux chaires de droit public, d'éloquence et de littérature, d'histoire ancienne et moderne, de morale et de philosophie! Voilà les leçons impies [1], les leçons cor-

[1] Une hypocrisie profonde fait ordinairement mêler à ces leçons de perversité une apparence de respect pour les vérités célestes; mais loin d'arrêter les effets du poison, ce respect simulé ne fait que le rendre plus actif, comme l'observe Mgr l'évêque de Chartres : « On « voit, dit ce vénérable prélat, les sources mêmes qui devraient être « les plus pures, répandre les doctrines empoisonnées, fatales à la « foi, destructives de la morale. Des chaires élevées par une autorité « protectrice de la religion et des mœurs étendent les ravages et « grossissent le cours de ce torrent; c'est de là que partent des traits « mortels contre la foi de nos pères. On y joint, il est vrai, quelques « signes de respect, on rend à la religion quelques hommages; mais « ces correctifs insuffisants et ces contrepoids dont on semble avoir « exprès calculé la faiblesse ne servent qu'à rendre plus meurtriers « des coups dont un ménagement politique a seul ralenti la violence.

ruptrices, les leçons séditieuses et anarchiques qu'on fait imprimer et qu'on fait ensuite circuler dans tous les établissements d'instruction publique.

Elles produisent leurs fruits. Voyez ce jeune homme qui, pour ne pas sacrifier sa conscience et son honneur, est forcé de quitter un de ces établissements où, parmi les nombreux élèves qui le composent, il n'en reste plus que cinq qui ne soient pas corrompus. Dans un autre les élèves ont planté, malgré les défenses réitérées du chef, l'arbre de la liberté ; dans un autre ils ont déclaré qu'ils ne s'approcheraient plus de la table sainte, parce qu'ils voulaient vivre comme les protestants ; dans un autre ils se sont révoltés en masse, et, après avoir enfoncé des portes pour se livrer au pillage, ils auraient assassiné leur maître si la force armée n'était pas survenue ; dans un autre, qu'une apparente réforme faisait passer dans l'opinion publique pour un des meilleurs de France, un des plus anciens élèves, qui n'avait pas encore étouffé la voix de la nature, détourne ses parents d'y placer son jeune frère, parce qu'il serait bientôt perverti. Un père de famille, aussi distingué par sa vertu que par sa naissance, nous avait communiqué une lettre qui disait : *sur les cinq cents élèves de notre établissement, nous sommes deux qui avons conservé la foi !* O enseignement de l'Université ! Partout la gangrène fait de rapides progrès ; il ne faut plus pour la rendre générale que l'*école modèle*, maintenant appelée *normale*, qu'on se propose d'établir

« C'est dans ces écoles qu'on entend avancer que *la réflexion ne doit* « *pas être subordonnée au symbole*, c'est-à-dire que la réflexion a « droit de juger les dogmes qui nous viennent d'une autorité divine, « qu'elle peut, par conséquent, les combattre et les nier ; ce qui est « le renversement de la foi par sa base même. »

à Paris; c'est là que les instituteurs primaires viendront se corrompre et apprendre l'art honteux de corrompre les enfants dont ils seront chargés.

Quelle ressource vous reste-t-il donc, parents chrétiens? à qui confierez-vous les objets de votre tendresse? où trouverez-vous les garanties d'une éducation qui affermisse et développe dans leur cœur les principes de la foi, l'amour de la justice, le dévouement à la patrie et le respect qui vous est dû? Questions accablantes! questions, hélas! auxquelles on ne pourrait répondre qu'en constatant le triomphe de la faction libérale dans la partie la plus importante de toutes, l'enseignement public! Il est entre ses mains et sous sa direction, il ne formera que des incrédules et des démocrates; or, il ne faut aux incrédules ni mystères, ni temples, ni autels, ni culte, par conséquent point de religion; il ne faut aux démocrates que pleine liberté *de tout dire*, de tout faire, de renverser trônes et autels, de couvrir de nouvelles ruines non-seulement la France, l'Europe, mais le monde entier; et, sans compter ses autres moyens, elle y parviendrait par le seul enseignement anarchique et impie. Composée des vieux restes de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative, de la Convention et du Directoire, c'est-à-dire des débris de tous les partis révolutionnaires qui sont entrés dans l'Université, cette faction conserve tous leurs principes anarchiques, les met tour à tour en action, selon qu'ils paraissent la conduire plus directement à son but de destruction, qu'elle ne perd jamais de vue.

Pendant la Restauration elle a été constamment sous les armes, elle a toujours combattu, et soit d'un côté soit

d'un autre, toujours gagné du terrain. A peine Louis XVIII s'était assis sur le trône qu'elle commença ses manœuvres, dressa ses batteries, et, au bout de quelques mois, le força d'en descendre pour faire place à Bonaparte, qu'elle avait rappelé de l'île d'Elbe, non pour se donner un maître, comme il ne tarda pas à s'en apercevoir, mais pour en faire l'instrument de ses fureurs démagogiques.

Un moment comprimée par les forces de toute l'Europe, et Louis XVIII étant remonté sur le trône, la faction donna bientôt des preuves qu'elle n'était pas vaincue; elle se montra encore assez puissante pour humilier, pour couvrir d'opprobre les plus généreux défenseurs du trône, en les faisant figurer avec les traîtres dans une même amnistie, devenue par là si étrange, qu'elle est unique dans l'histoire des gouvernements. Ranimée par ce nouveau succès, elle en médite un plus décisif, et, pour l'obtenir, elle avait toute tracée par la Convention la voie qu'elle devait suivre. Malgré les coups mortels portés à l'autorité de Louis XVI, quoique sa perte fût jurée depuis longtemps, Robespierre ne cessa de craindre que sa proie ne lui échappât que lorsque par ses intrigues il eut fait changer la loi des élections. Les décrets qui affranchirent les électeurs et les éligibles du cens qu'il fallait payer jusque alors, assurèrent son triomphe sur la royauté. Attentive à marcher sur les traces de ce grand maître en scélératesse, la faction libérale fait porter une loi qui donne aux hommes à cent écus le droit de nommer des députés; loi funeste, portée dans le but unique de mettre au pouvoir de la démocratie toutes les institutions monarchiques; mais la crainte de se les voir un jour arrachées des mains par un

prince dans lequel elle apercevait l'esprit, la valeur et la bonté de Henri IV, la grandeur d'âme et la fermeté de Louis XIV, un prince qui paraissait fortement déterminé, non à favoriser, mais à enchaîner la révolution, la fit recourir au plus grand crime : aidée par un puissant ministre, elle aiguisa le poignard de Louvel, et le duc de Berri fut immolé !

Loin d'être épouvantée par le cri de vengeance que jeta la France tout entière, l'horrible faction, qui se retrempe dans le sang, et surtout dans le sang des princes et des prêtres, se montra plus forte, plus audacieuse et plus menaçante. Un ministre, qui ne l'avait que trop favorisée, en fut lui-même si effrayé, qu'il ouvrit enfin les yeux et fit cet aveu important : « Il existe une faction révolu-« tionnaire, faction irréligieuse, immorale, amie de l'usur-« pation, ennemie de toute autorité légitime et de toute « espèce de frein, qui devient de jour en jour plus forte « et plus envahissante ; qui a ses directeurs, ses agents, « ses trésors, ses imprimeries, ses écrivains : qui publie « ses choix, et qui fait exécuter ses arrêts d'exclusion [1]. » Quoi de plus clair sur les projets de cette monstrueuse faction ?

A partir de cette époque, elle multiplia plus que jamais *ces arrêts d'exclusion*, et fut presque toujours assez puissante pour les faire exécuter ; on vit successivement de fidèles défenseurs de la monarchie, des magistrats irréprochables honteusement chassés des emplois publics, enlevés aux plus importantes fonctions de l'État, et remplacés ou par les partisans du gouvernement déchu,

[1] Discours de M. de Serres, le 30 mai 1820.

ou par les plus ardents fauteurs de la république, mais toujours par les plus grands ennemis de la religion et de la branche aînée des Bourbons. Qui a oublié les conspirations de Berton, de Caron, de Didier, etc., etc., qui éclatèrent sous la Restauration? Elles démontrent évidemment que les agents du pouvoir étaient trop souvent des traîtres salariés par les conspirateurs, dont nous ferons connaître, dans les chapitres suivants, le grand chef, qui se tint constamment derrière le rideau jusqu'au moment de recueillir les fruits des criminelles intrigues de toute sa vie, que nous allons dévoiler. Bref, l'histoire des quinze années de la Restauration montrerait la faction empiétant sans cesse sur le pouvoir royal et constamment acharnée à démolir la monarchie pièce à pièce. Pour être alarmé du péril, il n'est pas besoin de fouiller dans les années précédentes; tout ce qui se passe sous nos yeux (en 1829), nous montre le trône chancelant, près de crouler, et la victoire prochaine et complète des révolutionnaires.

La loi des élections leur avait créé une puissance formidable; l'organisation des comités électoraux dans les départements est venue la rendre bien plus formidable encore; il n'est personne qui ne reconnaisse que ces deux leviers entre leurs mains suffiraient pour renverser la monarchie, et ce pouvoir destructeur leur a été donné par les ministres du roi! Et avec ce pouvoir destructeur, ils parcourent les campagnes, remuent les esprits, extorquent des suffrages, forment des réunions où ils obligent sous le serment de porter sa voix sur le candidat qui aura pour lui la majorité des électeurs; après qnoi ils présentent l'homme qu'ils avaient choisi d'avance. Ainsi, chaque nomination démontre que l'usurpation et

le régicide sont cachés dans l'urne électorale, puisque chaque nomination est une hostilité contre la monarchie. Ainsi sera composée une chambre de députés, et cette composition est bien avancée, dont on pourra dire avec une aussi effrayante vérité que le comte de Provence et le comte d'Artois disaient à Louis XVI en 1791 : « L'As-« semblée qui vous doit l'existence et qui ne la fait « servir qu'à la destruction de votre pouvoir se croit au « moment de consommer sa coupable entreprise. A l'in-« dignité de vous tenir captif au milieu de votre capi-« tale, elle ajoute la perfidie de vouloir que vous dégra-« diez votre trône de votre propre main, elle ose vous « présenter l'option, ou de souscrire des décrets qui fe-« raient le malheur de vos peuples, ou de cesser d'être « roi... » Mais on ne pourra pas ajouter avec ces princes : « Il n'y a pas lieu de croire que les Français, « quelque soin qu'on prenne d'enflammer leur bravoure « naturelle en exaltant, en électrisant toutes les têtes par « des prestiges de patriotisme et de liberté, veuillent « longtemps sacrifier leur repos, leurs biens et leur sang « pour soutenir une innovation extravagante, qui n'a « fait que des malheureux. L'ivresse n'a qu'un temps : « les succès du crime ont des bornes, et on se lasse « bientôt des excès quand on en est soi-même victime. « Bientôt on se demandera pourquoi on se bat, et l'on « verra que c'est pour servir l'ambition d'une troupe de « factieux qu'on méprise, contre un roi qui s'est toujours « montré juste et humain; pourquoi l'on se ruine, et « l'on verra que c'est pour assouvir la cupidité de ceux « qui se sont emparés de toutes les richesses de l'État, « qui en ont fait le plus détestable usage, et qui, char-

« gés de restaurer les finances publiques, les ont préci-
« pitées dans un abîme épouvantable ; pourquoi l'on
« viole les devoirs les plus sacrés, et l'on verra que
« c'est pour devenir plus pauvre, plus souffrant, plus
« vexé, plus imposé qu'on ne l'avait jamais été.... ;
« pourquoi l'on persécute les ministres de Dieu, et l'on
« verra que c'est pour favoriser les desseins d'une secte
« orgueilleuse qui a résolu de détruire toute reli-
« gion, et, par conséquent, de déchaîner tous les
« crimes [1]. »

Voilà ce que ces princes croyaient impossible, et ce qui en effet devrait être impossible sous le gouvernement des Bourbons et chez le peuple français, et voilà ce que nous avons vu, et ce que nous reverrons encore; *la secte orgueilleuse*, qui enfanta ces maux affreux, est toute vivante et près d'en enfanter de bien plus affreux. Mais, pour porter plus sûrement ses coups, elle ne se présente pas comme la première fois; elle veut maintenant tromper ses victimes; elle se pare des livrées de la royauté, elle flatte pour attirer dans le piége, et, en parlant de sécurité, elle creuse l'abîme. Plus de révolution! crient sans cesse ces cruels imposteurs, et les révolutions sont leur élément; le repos leur est insupportable, il leur faut du trouble et de l'agitation : semblables à ces matelots qui, en sortant d'une tempête et à peine entrés dans le port, songent à remettre à la voile; dignes successeurs de Joseph Lebon, ils soupirent après le temps où ils pourront, comme lui, vous engager à un déjeuner après lequel ils vous enverront de suite à l'échafaud.

[1] Lettre de Louis-Stanislas-Xavier et de Charles-Philippe à Louis XVI.

Le nombre, l'activité, l'influence de leurs comités directeurs annoncent que ce temps n'est pas éloigné; ce fut par ce moyen que leurs devanciers, les premiers jacobins, devinrent tout-puissants. Dès le commencement de 1791, leurs clubs se multipliaient prodigieusement, et attiraient à eux tout ce que les villes renfermaient de plus dissolu dans les mœurs, de plus hardi dans le crime et de plus ardent pour la révolte; partout où ils faisaient un certain nombre de prosélytes, ils fondaient un club qui, en naissant, était affilié à tous les clubs du royaume, sous la dépendance de celui de Paris, d'où émanaient les ordres, la doctrine et les complots. Ainsi les conjurés, qui avaient détruit les corporations religieuses, en fondaient une d'anarchistes. Le club de Foix écrivait à celui de la capitale : « *Ce serait donner* un très-mauvais « exemple que de rompre cette unité de doctrine con- « stitutionnelle qui, partant d'un centre commun, se « répand dans toute l'étendue de l'empire *par des rami-* « *fications aussi pures que sa source!* » La faction, s'étant ainsi fortifiée de tout ce qu'il y avait d'hommes vicieux et de caractères ardents, pouvait, au moyen de son organisation, exciter, quand elle voulait, des mouvements dans tout le royaume; contenir par la crainte toutes les autorités et même l'armée, où elle avait aussi des propagandistes pour la corrompre [1].

Telle est la position actuelle, telle est la marche de la faction libérale; son grand club ou comité-directeur, qui est à Paris, donne les ordres à tous ceux qu'elle a dans les départements, et ils sont en grand nombre; il n'y en

[1] *Histoire de la Révolution*, par M. l'abbé Papon, tome II, p. 42.

a pas seulement dans les villes principales, il y en a dans les plus petites, et jusque dans les bourgades. C'est pour former ces réunions anarchiques que les libéraux parcourent toute la France, et appellent de temps en temps à des banquets somptueux leurs *frères et amis* pour les féliciter de leurs opérations républicaines. Nous avons été témoin de la fondation d'un de ces petits comités qui fut sur-le-champ mis en relation avec le comité de la ville départementale. Ces ramifications à l'infini forment comme un vaste filet dans lequel les libéraux tiennent la France; c'est ce gouvernement longtemps occulte, dont les chefs hypocrites veulent encore nier l'existence, mais dont cette existence est maintenant connue de tout le monde, qui paralyse, ou plutôt qui dirige le gouvernement du roi; tout se fait par ses ordres, ou avec sa permission; ce qui lui donne un tel sentiment de sa force, qu'il défie toute puissance quelconque de l'arrêter dans sa marche : *la révolution s'avance, et il n'est au pouvoir de personne de l'empêcher d'arriver*[1] *!* Et ce pouvoir destructeur a grandi sous les yeux des ministres du roi! Est-ce aveuglement? est-ce stupidité? est-ce connivence[2]? Sans recourir à ces motifs, il en est deux qui, à eux seuls, expliquent tout le mal qu'ils ont laissé faire : la faiblesse et l'irréligion.

La faiblesse : dans les révolutions on met toujours le peuple en avant, et ce n'est jamais le peuple qui fait les révolutions; il n'en est que l'instrument, et toujours la

[1] Expressions de l'un des chefs du comité-directeur de Paris.

[2] Si guidé par la vérité on écrivait l'histoire de tous les ministères qui se sont succédé depuis la Restauration, combien en trouverait-on où il n'y ait eu quelque membre qui n'ait pas travaillé contre la monarchie ou contre la religion, et trop souvent contre l'une et l'autre?

victime. Une révolution vient-elle d'éclater, allez à la source, et vous trouverez quelques ambitieux, quelques séditieux qui ont soufflé le feu, qui ont tout mis en mouvement ; il ne s'agit donc, pour rétablir l'ordre, que d'aller droit aux coupables, et, si on leur montre un peu de force et d'énergie, ils rentrent dans leur néant. Les siècles passés en fourniraient mille preuves, mais l'histoire seule de la révolution le démontre évidemment. Malgré les manœuvres des philosophes pour pervertir les esprits, malgré l'audace des promoteurs de nos premiers troubles, si l'autorité s'était montrée, elle aurait sur-le-champ fait avorter leurs sinistres projets ; ainsi, lorsqu'au Jeu-de-Paume, Mirabeau eut l'insolence de dire à l'envoyé de Louis XVI que « *les membres du tiers-état ne quitteraient leurs places que par la puissance des baïonnettes*, » si on l'eût arrêté avec les plus séditieux, tels que Barnave, Mounier, Target, etc., la France était sauvée ; on ne montra que de la faiblesse, la France fut perdue. Quand donc un pouvoir légitime est renversé, c'est toujours par sa faute, puisque, pour étouffer une révolution naissante, il ne faut que réduire les premiers instigateurs, qui, d'ordinaire, tremblent de tous leurs membres dès qu'ils sentent la main de l'autorité [1], mais qui, abandonnés à leur perversité, bouleversent, détruisent et couvrent tout de ruines.

L'irréligion : nous n'entendons pas ici l'absence de religion dans les personnes, mais dans les choses, c'est-

[1] On n'a pas oublié que, séance tenante, des députés du côté gauche, parlant de Sa Majesté Charles X qui passait une revue de la garde, disaient : « Si cependant il envoyait un de ces régiments nous *empoigner*, nous ne serions pas *fiers*. »

à-dire dans le système de gouvernement, dans la politique, qui est purement humaine. Dans ses opérations elle croit pouvoir se passer de Dieu, et c'est la plus funeste erreur, puisqu'elle conduit inévitablement à l'abîme. Dieu n'est pas seulement le créateur des empires, il en est aussi le suprême modérateur, et ce dernier secours ne leur est pas moins nécessaire pour conserver leur existence que le premier pour la recevoir. Ces vérités, qui sont aussi éclatantes que le soleil, ne cesseront pas plus d'être vérités parce qu'il y a des incrédules, que la lumière ne cessera d'être lumière parce qu'il y a des aveugles. Mais où se montrent maintenant les croyances, les doctrines fondées sur ces vérités éternelles? les voit-on présider aux conseils, éclairer les délibérations, former la base des lois, diriger l'administration? quel acte public est marqué de leur sceau? Toutes sont méconnues ou rejetées; toutes sont vouées au sarcasme, à la haine, au mépris, à la dérision. Mais le pouvoir n'a pu abjurer ces doctrines conservatrices sans renoncer aux conditions de son existence, et la faction à laquelle il a fait cet immense sacrifice, ne se plaisant que dans le désordre, l'entraînera donc dans tous les maux qui en sont les suites inévitables.

Cette faction est donc maintenant souveraine; elle jouit de la liberté sans bornes d'avilir le christianisme et la royauté par ses calomnies; de répandre partout ses productions empoisonnées, ses journaux incendiaires; elle dirige l'enseignement universel; elle enchaîne l'autorité du clergé, elle nomme les députés, forme le conseil d'État, impose au monarque ses ministres, etc., etc. Quelle effroyable puissance! qui ne frémira en la voyant

remettre tout en question, les lois, la monarchie, la religion...! Elle ne dit rien de l'existence d'un Dieu[1], elle n'en reconnait point! En ne cessant d'ébranler ainsi tous les fondements de la société, ne la renversera-t-elle pas ?

Ses organes n'annoncent-ils pas cet affreux bouleversement quand ils osent dire, en présence des ministres du roi qui gardent le silence, qu'ils ont rempli un devoir en favorisant l'usurpation, en rédigeant un acte qui excluait à jamais les Bourbons; quand ils osent soutenir que le peuple a le droit de se donner une constitution, et par conséquent qu'il peut détrôner et proscrire tout souverain qui ne lui sera pas agréable; que les rebelles d'Espagne avaient bien fait de mettre leur roi dans les fers; quand ils osent avancer que les assassins de Louis XVI et de tant de milliers de Français ne sont pas si coupables qu'on voudrait le faire croire; quand ils outragent, à l'occasion de dom Miguel, tous les rois; quand ils empruntent aux tribunes de 93 tout ce qu'elles avaient de plus ignoble pour le déverser sur Charles X, dont la bonté irrite leurs âmes féroces; enfin quand ils

[1] Cette incrédulité absolue, qui est le dernier degré d'abrutissement, porte avec elle une espèce d'enfer. Dans le cours de la session actuelle (en 1829), M. Viennet disait à M. Benjamin-Constant : « Je me trouve « malheureux de ne rien croire; si j'avais des enfants je les préser- « verais de ce malheur en les faisant élever chrétiennement, et je « crois que je les mettrais dans un collége de jésuites s'il y en avait « encore. — Je suis tout comme vous, répondit M. Benjamin-Con- « stant; je ne crois à rien, et cela me fatigue; je voudrais croire à « quelque chose, ne fût-ce qu'au magnétisme; mais je n'y crois pas « plus qu'à autre chose, et c'est un supplice pour moi. » Cet aveu, que la vérité a tant de fois arraché aux plus grands incrédules, ne démontre-t-il pas que sans les croyances religieuses l'homme ne peut jamais être heureux? « Chose admirable, disait Montesquieu, « la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité « de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

présentent la royauté comme un obstacle à la *réforme sociale* qu'ils veulent opérer, c'est-à-dire l'anéantissement de toute autorité, le règne de l'impiété, de la licence et de l'anarchie ?

Pour avoir une idée juste du point où les révolutionnaires étaient rendus vers la fin de la Restauration, que l'on compare, dans le rapprochement suivant, leurs faits et gestes à deux époques distantes l'une de l'autre de quarante ans, et cette comparaison montrera ces anarchistes employant les mêmes moyens, marchant vers le même but, et, malgré l'Empire, malgré la Restauration, arriver aussi loin en 1829 qu'ils étaient arrivés en 1789, 90 et 91.

1789-90-91.	1829.
1. Adulation hypocrite. Mirabeau disait au roi : Vous avez invité l'Assemblée nationale à vous témoigner sa confiance, c'était aller au-devant du plus cher de ses vœux..... Où sont les ennemis de l'État et du roi qu'il faut subjuguer ? où sont les rebelles, les ligueurs qu'il faut réduire ? Une voix unanime répond dans la capitale et dans toute l'étendue du royaume : *Nous chérissons*	1. Un ministre a dit à la chambre des députés, et d'autres ministres l'ont répété : *Le roi n'a pas d'ennemis ;* il n'y a que la malveillance, l'esprit de parti qui puisse lui en supposer ; son rang le met au-dessus de toute atteinte, sa personne est inviolable et sacrée. Il traite ses peuples comme ses enfants, et ses peuples le regardent comme leur père ; il est fort de leur amour. Et le côté gauche

couvrait ce langage des plus vifs applaudissements.

notre roi, et nous bénissons le ciel du don qu'il nous a fait dans son amour.

2. En discutant le budget du ministère de la guerre on a prétendu faire supporter à la liste civile la solde des officiers qui entourent le trône; on a voulu supprimer les gardes du corps, parce que ce qui était bon autrefois ne l'est plus aujourd'hui; la garde royale a paru trop nombreuse, puis les Suisses ont été attaqués avec la plus inconcevable fureur.

2. Renvoi des troupes. Mirabeau ajoutait dans la même adresse : Lorsque des troupes s'avancent de toutes parts, que des camps se forment autour de nous, que la capitale est investie, nous nous demandons avec étonnement : Le roi s'est-il méfié de ses peuples ?... Puis il conclut à la nécessité de les renvoyer, et plus tard les Suisses furent surtout l'objet des plus violentes attaques.

3. Depuis que les Bourbons sont remontés sur le trône, la faction libérale n'a cessé de crier contre tous les ministres. Elle les a fait changer, elle y a poussé des hommes sortis de son sein, et, d'après les cris continuels qu'elle jette, pas un n'a fait ses affaires comme elle les entend. Ou ils sont *jésuites*, soutenant

3. Déclamations contre les ministres. L'Assemblée nationale n'était jamais satisfaite des ministres de Louis XVI; elle en imposait de son choix, puis elle en exigeait le renvoi, quelquefois le rappel, selon qu'elle les croyait plus ou moins favorables à ses vues hostiles contre la royauté; elle répétait sans

cesse qu'il fallait les rendre responsables, et s'ils paraissaient le moins du monde prendre les intérêts du roi, l'abbé Grégoire, apostat, prononçait aussitôt qu'on devait dénoncer leur perfidie à la nation, qui avait, comme souveraine, le droit de leur commander, et, s'ils ne soutenaient pas sa cause, de les condamner comme traîtres à la patrie.	la congrégation, le parti prêtre; ou ils sont d'une *faiblesse pitoyable*, n'osant s'élever contre la vieille aristocratie pour défendre la cause de la liberté. Elle ne parle que de leur responsabilité; Labbey de Pompières a fait solennellement, et ses consorts ont soutenu avec fureur, la dénonciation de tous les membres d'un ministère, afin de remplir de scandales la France et toute l'Europe.
4. Disette factice. On prit des moyens pour arrêter les subsistances, et le pain devenant trop cher, ou venant même à manquer, il y eut de grandes émeutes au milieu desquelles se trouvaient des agents de l'Assemblée nationale qui répandaient de l'argent en faisant entendre au peuple que c'étaient le roi et les nobles qui voulaient le faire mourir de faim. A Paris, des séditieux menaçaient de la lanterne, se plaçaient	4. Pendant le mois de mai dernier, des troubles sérieux, occasionnés par la cherté des blés, ont éclaté dans plusieurs départements. Dans les groupes on voyait des émissaires du libéralisme qui excitaient les séditieux et distribuaient des pièces de cinq francs. Pendant ces agitations, les feuilles libérales criaient : *Le peuple mange le pain à cinq sous la livre, et l'on demande des pensions héréditaires pour*

des noms illustres, pour des fonctionnaires richement rétribués! — Il faut attribuer la cherté du pain à la haute propriété. Dans la capitale une troupe de mécontents délibéra *si elle n'irait pas à Saint-Cloud.*

5. Dans la discussion des dépenses de tous les ministères, le côté gauche a mille fois exprimé à la tribune, et ses journaux ont mille fois démontré sa tendresse pour le peuple. Ce n'est que pour diminuer des charges que ce pauvre peuple ne peut plus supporter, qu'il faut retrancher *tant* sur les dépenses de l'intérieur, *tant* sur celles de la guerre,... *surtout* une grande partie des dépenses pour le clergé, *qui ne devrait plus être à la charge de l'État.*

6. A la chambre des députés on a entendu les plus scandaleuses déclamations contre la religion catholique; un membre n'a pas

près de la corde d'un réverbère, attendant qu'on leur amenât des victimes, et dans le tumulte on entendait crier : *A Versailles! A Versailles!*

5. Zèle apparent pour soulager le peuple en diminuant les impôts. Après le tableau effrayant que le perfide Necker avait fait des finances, on proposa de demander aux contribuables *un don patriotique*, puis de supprimer *les impositions inquisitoriales et immorales, afin de soulager la classe indigente de vingt, de trente et même de quarante millions.* On dit que le moyen de parvenir à cet heureux résultat *était de vendre les biens du clergé.*

6. Haine de la religion catholique. Lorsqu'un député de la droite proposa de *déclarer la religion catholique, apostolique et ro-*

maine religion de l'État, un membre de l'opposition s'écria : *En ma qualité de représentant de la nation, je rends ceux qui voteraient pour le décret responsables de tous les malheurs que je prévois et du sang qui pourrait être versé*. A ces paroles l'agitation devint extrême dans l'Assemblée nationale ; le côté gauche employa tout ce qui était en son pouvoir, gestes menaçants, propos injurieux, bruit tumultueux, pour intimider ses adversaires et les empêcher de parler en faveur de la religion, qui ne fut pas reconnue.

7. Louis XVI menacé, outragé. L'Assemblée employait tous les moyens possibles pour avilir le roi dans l'opinion publique et lui faire perdre toute son autorité. On répandait des libelles diffamatoires où le ridicule égalait l'audace. On avançait que dans les

craint de dire *qu'une religion dominante ne peut avoir lieu dans un gouvernement constitutionnel ; qu'il appelait de toutes ses forces une religion libre*, c'est-à-dire une religion qui ne le soit que de nom ; *qu'il ne voulait pas d'une religion qui ne fût qu'un misérable moyen de gouvernement, parce que ce serait faire du gouvernement un pontife !* Pendant la session actuelle, cette doctrine n'a jamais été combattue par les hommes religieux de la chambre que le côté gauche ne se soit agité et n'ait crié *au jésuitisme, à l'envahissement des prêtres*.

7. Un député du côté gauche a méconnu l'autorité de Charles X en lui contestant le droit de faire les traités, et a qualifié ce droit *d'attentatoire et de honteux pour la gloire et la dignité nationale*. Un autre a porté l'insolence jusqu'à nommer la royauté *une*

place! ne disant même pas s'il accordait à celui qui l'occupe le titre de *premier fonctionnaire public.* Enfin, après des infamies que la rage révolutionnaire peut seule vomir contre le roi, un journal imprimé dans la capitale a demandé *si on le fera bientôt mourir !*

8. Partout les emblèmes de l'usurpation, de la liberté et de l'égalité, sont offerts au public; les chansonniers outragent impunément la royauté comme la religion, et l'une et l'autre sont immolées à la haine sur les théâtres, où depuis peu l'on a donné des représentations si horribles que l'indignation et l'épouvante ont fait sortir grand nombre de spectateurs.

9. La faction libérale n'a point de moyen plus puissant pour faire triompher ses monstrueuses doctrines

fêtes patriotiques tous les pouvoirs, même celui du roi, disparaissaient devant la nation alors représentée par ses députés; bientôt on ne laissa plus au monarque que le titre de *premier fonctionnaire public*, et une dénonciation du comité des recherches fit clairement connaître qu'on en voulait à sa vie.

8. Divers moyens d'attaquer en même temps l'autel et le trône. Aux chansons infâmes qu'on entendait de tous côtés contre le roi, les nobles et les prêtres, les jacobins ajoutaient les gravures où tous les ordres de l'État étaient représentés sous les formes les plus dérisoires; et les spectacles où respirait la licence la plus effrénée achevaient de corrompre l'opinion publique.

9. Voie préparée aux factieux. L'école publique que Paris vit élever au Palais-Royal, sous le nom de *Ly-*

cée, en 1788, devint la plus puissante auxiliaire de l'Assemblée nationale. Sous prétexte de littérature et de hautes sciences, La Harpe, Fourcroy et autres enseignaient les principes destructeurs qu'on suivit dans le cours de la révolution; ils applaudissaient à la ruine des anciennes institutions, et annonçaient le règne de la liberté et de l'égalité comme l'époque du bonheur de tous les peuples. D'après ces leçons on ne voyait plus dans la royauté que tyrannie et dans la religion que fanatisme.

10. Signal de l'anarchie. Les réunions des jacobins dans les clubs ou dans les loges, étant devenues beaucoup plus fréquentes, rendirent universel le pressentiment des derniers malheurs qui ne tardèrent pas d'arriver. Dans ces repaires d'assassins on arrêta définitivement le plan de destruc-

que les leçons que donne maintenant à toutes les classes de la capitale une foule de professeurs républicains. A ces écoles, la démocratie coule à plein bord; les maximes révolutionnaires y sont exaltées et fortement inculquées dans l'esprit des auditeurs, qu'on prépare ainsi à la seconde révolution qui doit anéantir tout ce qui avait échappé aux ravages de la première. Les cours d'éloquence, d'histoire, de chimie, de médecine, de droit, de littérature conduisent également à ce but.

10. Jamais les libéraux ne se sont plus souvent réunis que depuis quinze mois pour délibérer et se concerter. Leurs discours, leurs actions, leur audace, tout annonce que les mesures sont prises pour renverser le pouvoir qui comprime l'esprit de rébellion, de désordre, de spoliation

qui est en eux, et pour rétablir leur tyrannique domination sur la France. Les vétérans de la faction animent les plus jeunes à marcher courageusement sur leurs traces, et les félicitent d'être *sur le point de jouir de tous les bienfaits de la liberté*, qu'ils leur ont assurés par des efforts pénibles mais glorieux, puisqu'ils feront le bonheur de la patrie en la délivrant pour toujours du despotisme.

tion qu'on voulait suivre, et on s'engagea par serment *à défendre de sa fortune et de son sang tout citoyen qui aurait le courage de se dévouer à la dénonciation des traîtres à la patrie et des conspirateurs contre la liberté*. Ce fut pour accomplir cet horrible serment que l'on commit tous les crimes qui ont déshonoré la France.

La marche de la révolution est donc la même en 1829 qu'en 1789, 90, 91; et si, comme il serait facile, nous poussions plus loin le parallèle, il nous démontrerait que cette seconde révolution est maintenant aussi avancée que l'était la première en 1792. Aussi tous les hommes éclairés annoncent-ils que le danger approche, que l'autel et le trône vont être de nouveau renversés, et la France encore livrée aux horreurs de l'anarchie.

Dans sa lettre du 15 juillet 1828 à M. de Vatimesnil, Mgr l'évêque de Chartres dit : *il est bien aisé de prévoir que si l'autorité ne se réveille, nous reverrons d'affreux spectacles et d'abominables scènes*, et c'est là le sentiment de tous les évêques de France.

M. Cottu, conseiller à la cour royale de Paris, qui ne peut être suspect aux libéraux sous le rapport de la poli-

tique, ni pour ses sentiments religieux, mais qui est ennemi des bouleversements, dit dans son ouvrage sur le plan des révolutionnaires, page 46 : *Tout ce que peuvent faire les royalistes pour la monarchie, c'est de retarder sa chute de quelques jours : il n'est pas donné à leur courage de la sauver de la fureur toute-puissante de ses ennemis.* Dans son dernier ouvrage, page 45 : *Comment se montrer rassuré sur la solidité du trône lorsque les vents nous portent déjà les mugissements du volcan, et que la terre commence à trembler sous nos pieds?* Et page 143 : *Le danger qui menace le trône est aperçu aujourd'hui par une foule de gens qui s'étaient jusqu'alors obstinés à le nier...* P. 147 : *Les jacobins approchent et nous atteignent déjà ; ils affectent, comme en 92, le dévouement le plus absolu aux intérêts du peuple, et, retenant encore les mœurs et le langage d'une société qu'ils brûlent de dissoudre, ils se mêlent à toutes les assemblées politiques, attendant avec impatience le moment de jeter loin d'eux l'habit de la civilisation, et de découvrir le vrai sans-culotte.*

A la chambre des députés, tous les orateurs du côté droit ont tenu le même langage pendant la session de cette année, et le ministre de l'intérieur, M. de Martignac, qui a tant ménagé la faction libérale, a été forcé de reconnaître et d'avouer que *nous marchons à l'anarchie.* Enfin, n'en trouve-t-on pas les indices avant-coureurs dans le pressentiment qu'en a tout le peuple français ?

Ainsi on éprouve maintenant les craintes qu'on éprouvait avant 93, parce qu'on voit maintenant, comme on voyait alors, toutes les causes désorganisatrices agir sur le corps social et préparer sa dissolution. Mais, ne

rencontrant plus aucun obstacle, ces causes ont bien plus de force, bien plus d'influence, et par conséquent leurs effets seront plus terribles.

Endormi dans une fatale sécurité sur les criminelles menées de la faction révolutionnaire, le pouvoir l'a laissée libre d'égarer par le mensonge, de noircir par la calomnie, de corrompre par la licence; libre de soulever contre l'autorité toutes les passions par l'enseignement public, les discours artificieux, les journaux incendiaires, les livres séditieux et impies; et, comptant pour rien les outrages faits à Dieu et au roi, les atteintes continuelles à la religion et à la monarchie, il n'a point opposé de digue au torrent qui emporte l'une et l'autre... Le torrent va donc encore exercer ses ravages; de nouveaux bouleversements sont à la porte.

CONCLUSION

DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

Nous avons jeté un coup d'œil sur l'ensemble des manœuvres de la faction révolutionnaire, composée de prétendus philosophes, de francs-maçons, d'illuminés, de jacobins et de libéraux, tous également ennemis de Dieu, des rois et des peuples. Nous l'avons vue d'abord dans les ténèbres où elle préparait ses poisons, compo-

sant des milliers de livres infâmes qui outragent la religion, la royauté, les mœurs; qui pervertissent les esprits en leur donnant le mensonge pour la vérité, et la vérité pour le mensonge; en appelant bien tout ce qui est mal, et mal tout ce qui est bien; qui corrompent les cœurs en couvrant la vertu des horreurs du vice, et en parant le vice des charmes de la vertu; en déchaînant les passions honteuses pour précipiter dans tous les excès de la licence; qui soufflent l'esprit de révolte et d'insubordination pour briser les liens qui unissent les enfants à leurs pères, les sujets à leurs souverains, et porter ainsi le trouble, le désordre dans les familles comme dans les empires.

Nous l'avons vue, après cinquante ans employés à ourdir son infernale conspiration, se montrer au grand jour, commencer l'expérience de son système destructeur, et faire trembler, aux premiers coups qu'elle porte, l'édifice social jusque dans ses fondements. Elle continue de frapper, et tout l'édifice croule, le trône et l'autel disparaissent, et la France entière est en proie au carnage, inondée de sang et couverte de ruines.

Maintenant nous la voyons armée de nouveau pour continuer son œuvre de destruction, et il est bien avancé. Le royalisme, abandonné à lui-même et ne trouvant aucun appui extérieur, dégénère en indifférence; l'impiété se répand avec la rapidité de la gangrène, et partout la foi s'affaiblit ou s'éteint. C'est pour l'arracher de tous les cœurs que ses ennemis ne veulent plus que le nom du Sauveur des hommes soit invoqué sur la terre; ils vont jusqu'à faire un crime à ses ministres d'écouter ses ordres sacrés, et d'*aller chercher dans le ciel les motifs de leur*

conduite ici-bas. Mais s'il est vrai, comme l'a dit le prince des orateurs romains, comme l'atteste l'histoire des siècles, qu'il n'y a jamais eu de peuple qui n'ait reconnu quelque divinité, il est également vrai que, depuis l'existence du monde, il n'y a jamais eu de nation civilisée sans religion. C'est une vérité confirmée par l'expérience de tous les pays et de tous les âges, que la société portant sur les lois, les lois sur la morale, et la morale sur la religion, la religion ne peut être détruite sans la société. En introduisant l'affreux athéisme, en renversant les croyances religieuses, la faction libérale nous conduit donc à la barbarie. Mais à quelle barbarie? Ne l'avons-nous pas éprouvée? son souvenir ne glace-t-il pas encore d'effroi?

Faut-il rappeler le jour à jamais funeste où coula le sang du meilleur des rois? Faut-il rappeler l'empressement de ses bourreaux à proclamer ces horribles maximes : que *le vaisseau de la révolution n'arriverait au port que sur une mer de sang; qu'il fallait se hâter de mettre entre les régénérateurs et* TOUS *leurs ennemis les barrières de l'éternité;* que *la république ne pourrait s'établir que sur le cadavre du dernier des honnêtes gens; qu'il n'y aurait plus d'autre culte que celui de la Raison*, c'est-à-dire de la prostitution?

Faut-il rappeler les épouvantables suites de ces maximes, les innombrables *charretées* que la capitale épouvantée voyait conduire à l'échafaud : les habitants de Lyon mitraillés; les deux cents têtes *abattues* tous les jours à Toulon et à Marseille; les quarante mille victimes immolées à Nantes; les torrents de sang qui coulaient dans Arras et Cambray? etc., etc., etc.

Faut-il rappeler les ravages sans exemple des colonnes infernales dans la Vendée, où l'on ne voyait que des flammes et des baïonnettes dégouttantes de sang ; de l'armée révolutionnaire, qui organisait la mort dans les départements ? Faut-il rappeler les massacres des prêtres, le pillage, la démolition des temples? Faut-il rappeler tous les brigandages qui ont désolé la France? Et au souvenir de quels hommes, ou plutôt de quels monstres se rattachent tant d'atrocités et de sacriléges? l'Europe frémit encore aux noms des Robespierre, Marat, Fréron, Bazire, Saint-Just, Couthon, Barrère, Carrier, Lebas, Maignet, Lebon, Collot-d'Herbois, Chabot, Carra, Danton, Cloots, Pétion, Camille-Desmoulins, Brissot, Héraut de Séchelles, Javognes, Fabre d'Églantine et de mille autres impies, dont *les entrailles naturellement cruelles* (Prov. 12, 10) faisaient dire à Voltaire lui-même que « si le monde était gouverné par des athées, autant vau- « drait-il être sous l'empire immédiat de ces êtres infer- « naux qu'on nous peint comme acharnés sur leurs vic- « times. »

Voilà les hommes dont le libéralisme veut rétablir la puissance pour anéantir le christianisme et la royauté ; voilà les maximes et les forfaits qu'il veut mettre à la place des principes et des consolations de la religion.

Voilà ce que nous écrivions en 1829 ; et, en 1852, nous allons montrer que, les mêmes causes n'ayant pas cessé d'être en action, ces sinistres pronostics, réalisés en partie, le seront complétement d'ici à peu d'années.

CHAPITRE V.

Du grand Directeur des Conspirations.

Les éléments d'une nouvelle révolution étant préparés, quelquefois à l'ombre et souvent au grand jour, l'explosion tant de fois annoncée, et spécialement en 1829, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, éclate enfin en 1830. Le châtiment que la Restauration s'était attiré, par sa faute, vient fondre sur elle. Louis XVIII, bien connu pour un voltairien, n'avait pas craint de prendre pour ministres, dès le commencement de son règne, et au grand étonnement de la France entière, un bourreau de son frère et un évêque apostat [1]. (Talleyrand se nomme ainsi lui-même dans ses *Mémoires anecdotiques*, page 342.)

Un pair de France, Mgr Du Chatellier, évêque d'Évreux, nous disait un jour, ce que nous savions déjà, que le souverain Pontife avait condamné, dans la Charte, les articles concernant les différents cultes. Quand Louis XVIII l'apprit, il répondit : « *Le pape, le pape, qu'il fasse*

[1] Napoléon disait de ces deux hommes : « L'intrigue était aussi nécessaire à Fouché que la nourriture. Il intriguait en tout temps, en tous lieux, de toute manière et avec tous. On ne découvrait jamais rien qu'on ne fût sûr de l'y rencontrer pour quelque chose. Sa manie était de vouloir être de tout, *toujours dans les souliers de tout le monde*; il se donnait de grands soins pour être prêt selon toutes les chances.

« M. de Talleyrand était toujours en état de trahison, mais c'était de complicité avec la fortune; sa circonspection était extrême; se conduisant avec ses amis comme s'ils devaient être ses ennemis; avec ses ennemis comme s'ils pouvaient devenir ses amis.

« Fouché était le Talleyrand des clubs, et Talleyrand le Fouché des salons. » (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

« ses affaires, et qu'il me laisse faire les miennes. » Il mettait donc de côté les décisions du représentant de Jésus-Christ, pour suivre les funestes erreurs que des hommes sans foi avaient consignées dans cette Charte. Si, dans la suite, il congédia ces hommes couverts de flétrissures et prit quelquefois des ministres probes, leur bon vouloir fut constamment paralysé par M. Decazes, qui, en le flattant, le trahissait [1], et dont il fit cependant son favori, jusqu'à mettre sa famille sous sa dépendance. Ainsi son frère et ses enfants, membres-nés de la chambre des pairs, n'y siégèrent jamais, ne voulant pas remplir les formalités humiliantes qu'on leur avait imposées. Le titre de colonel de toutes les gardes nationales du royaume fut ôté à MONSIEUR, frère du roi, et réduit à celui de colonel des gardes nationales de Paris. Madame la duchesse d'Angoulême demandant un jour une escorte, M. Decazes lui répondit fièrement qu'il n'en avait pas à lui donner; mais, pendant qu'il satisfaisait son orgueil en tenant la famille royale en servitude, il laissait un libre cours aux conspirations contre le trône; et Louis XVIII, malgré de fréquentes et énergiques représentations, le laissait faire; aussi avait-il conduit la France sur le bord de l'abîme. Quand Charles X, dont la faiblesse formait le

[1] Un jour, en plein conseil du roi, une discussion très-vive s'étant engagée entre M. de Vaublanc, qui venait de faire une communication sur les complots séditieux de Paris et du Dauphiné, et M. Decazes, qui s'élevait contre cette communication, le favori de Louis XVIII s'oublia jusqu'à dire à M. de Vaublanc : « Vous n'êtes que le ministre du comte d'Artois et vous voudriez être plus puissant que les ministres du roi. — Si j'étais plus puissant que vous, s'écria M. de Vaublanc, j'userais de mon pouvoir pour vous accuser de trahison, car vous êtes, M. Decazes, traître au roi et au pays. » (M. Michaud, p. 69 de l'*Appendice*.) Peu de temps après, M. de Vaublanc fut forcé de quitter le ministère. Tout le monde sait que le général Donnadieu, écrivant à M. Decazes, lui donnait la qualification de traître, et que M. Decazes n'a jamais répondu au général !

caractère, lui succéda, un lieutenant général bien au courant de la situation nous disait : « La Restauration « n'en a pas pour longtemps. » Il connaissait la trame ourdie de longue main ; il savait que le plus fourbe des hommes, qui se tenait toujours derrière le rideau, était impatient d'arriver à ses fins, et c'est ce maître conspirateur qu'il s'agit de faire connaître.

Il n'entre pas dans notre plan de parler de son père Philippe-*Égalité ;* ceux qui désireront le bien connaître n'auront qu'à lire l'histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans surnommé Égalité, par M. Montjoie, édition de 1834, revue et augmentée par un homme d'État qui a traversé toutes les phases de la révolution. Ce n'est donc pas la vie du père, mais celle du fils, Louis-Philippe, ex-roi des Français, que nous entreprenons de mettre en lumière ; tâche pénible pour un cœur français et chrétien, qui ne peut, sans se faire violence, dérouler une vie toute d'égoïsme, aussi funeste à la patrie qu'à la religion ; mais par respect pour le lecteur et pour nous-même nous aurons soin d'abréger. (On trouvera de plus grands détails dans la *Biographie ou vie privée et publique de Louis-Philippe*.... par M. Michaud. Nous citerons souvent cet ouvrage consciencieux.)

Il est connu du monde entier que l'éducation de Louis-Philippe fut conforme à la conduite de son père, qui recevait dans son Palais-Royal et admettait à sa table les hommes les plus dépravés sous tous les rapports, et par là même les plus grands ennemis du vertueux Louis XVI, précisément parce qu'il était vertueux. C'est là que s'ourdissaient les trames, que se formaient les complots, que se combinaient tous les moyens imaginables

pour le renverser du trône, et y mettre à sa place d'Orléans-*Égalité*. C'est au milieu de tous ces conspirateurs et des orgies continuelles qu'il avait sous les yeux, que Louis-Philippe fut élevé, et sous la direction de madame de Genlis, malheureusement trop célèbre sous le rapport des mœurs [1], et tout engouée des plus fougueux révolutionnaires, tel que l'avocat Mirabeau, pour lequel elle n'a pas rougi d'avouer, dans ses *Mémoires*, son honteux penchant. Chose étrange! cette femme, à laquelle on donna le nom de *Gouverneur*, fut chargée seule de l'éducation de Louis-Philippe (et de ses frères), lui forma l'esprit et le cœur : l'esprit, en le remplissant de maximes révolutionnaires et régicides; le cœur, en le conduisant à tous les théâtres de la capitale, en lui faisant jouer, ainsi qu'à ses frères, la comédie et la jouant elle-même avec eux. Elle entremêlait quelque semblant d'exercices religieux, que Louis-Philippe regardait, et, d'après tout ce qu'il avait sous les yeux, devait regarder comme une comédie d'un autre genre. De là sa dissimulation, son hypocrisie; puis son avarice et son ambition formèrent le hideux cortége qui ne l'a pas quitté un seul instant de sa vie. Tout jeune encore, il déclamait fort contre le despotisme, ne parlait que de liberté, du bonheur du peuple, et ne voulait assister au spectacle que quand on y donnait des pièces patriotiques.

Dans le mauvais journal où il a consigné ses faits et gestes depuis octobre 1790 jusqu'au mois d'août 91, dont on a réimprimé une partie depuis son usurpation, il dit, à la date du 10 novembre 1790 : « Nous avons

[1] Voir son portrait dans les *Mémoires de Talleyrand*, qui la connaissait bien, tome II, page 243.

« été à *Brutus*, au *Théâtre-Français*; on a fait beaucoup « d'allusions lorsque Brutus dit : *Dieux, donnez-moi la « mort plutôt que l'esclavage!* Toute la salle a retenti « d'applaudissements et de bravos, tous les chapeaux « étaient en l'air, c'était superbe ! Un autre vers finissant « par ces mots : *Être libre et sans roi*, a été aussi cou- « vert d'applaudissements » (y compris sans doute les siens et son chapeau en l'air); ce qu'il n'aurait pas trouvé *superbe* lorsque, quarante ans après, on le hissait sur le trône de Charles X.

Le 5 janvier 1791 il écrivait : « Nous avons été à la « *Comédie-Française*; on y donnait la première repré- « sentation du *Despotisme renversé*, de M. Harny. C'est « la prise de la Bastille. Cette pièce a eu le plus grand « succès... J'ai été chez M. Harny... je l'ai embrassé, « et je lui ai témoigné le mieux que j'ai pu le plaisir que « m'a fait sa pièce. » C'était sans doute la continuation du plaisir qu'il avait goûté en voyant de ses yeux donner l'assaut à la Bastille par une populace ameutée par son père, à laquelle il donnait des applaudissements frénétiques. Mais il n'éprouvait plus ce plaisir lorsque, le 14 juillet 1831, il faisait assommer ceux qui voulaient célébrer l'anniversaire de la prise de cette Bastille, qu'il a fait remplacer par tant d'autres qui, malgré leur nombre, pouvaient à peine contenir tous les prisonniers qu'il y faisait entasser, et par ses forts-monstres dont il a cerné Paris avec des frais immenses, dont le résultat le plus clair a été d'écraser d'impôts le peuple français, qui a reçu ainsi le juste châtiment de son inconcevable servilisme, et, par une bien remarquable disposition de la Providence, sans retarder d'un seul instant la chute honteuse du despote.

Le 13 janvier de la même année 1791, il disait : « J'ai « été à l'Assemblée ; on y discutait la question du tabac, « c'est-à-dire si vous seriez maître de votre champ ou « non, car y a-t-il rien de plus injuste que de dire à un « homme : Ce champ est votre propriété, mais vous ne « pouvez pas y semer telle ou telle chose ? J'aurai le « droit d'aller quand je le voudrai dans votre jardin, « dans votre maison, voir si vous n'y avez pas planté « du tabac, voir si vous n'en avez pas caché ! Aucun « Français ne souffrira une pareille inquisition. » Eh ! lorsque, il y a quelques années, on s'éleva fortement, dans la chambre des députés, contre le monopole du tabac, le roi Louis-Philippe eut grand soin de se faire continuer ce monopole, et les Français ont souffert cette *inquisition*, et bien d'autres plus onéreuses, que leur imposait en tous genres son incroyable rapacité ! Tout, dans la vie de Louis-Philippe, n'est que contrastes révoltants.

De concert avec son digne père, il se mêlait à toutes les émeutes populaires, à tous les outrages faits à la famille royale. Le 5 octobre, horrible journée dont nous avons parlé, l'Assemblée nationale délibérait, et en attendant la scène sanglante qu'on avait préparée, on poussait des cris de mort aux royalistes ; un député cria fortement : *On voit bien que ces Messieurs veulent encore des lanternes ; eh bien ! ils en auront ;* et Louis-Philippe, qui n'avait alors que seize ans, répondit : *Oui*, *Messieurs oui, il faut encore des lanternes!*

Bientôt arrivèrent les émeutiers vociférant : *Allons chez la reine !* et pendant que le duc d'Orléans leur montrait de la main la salle des gardes-du-corps qui étaient de service auprès d'elle, et entendait crier autour de lui

Vive le roi d'Orléans (PAPON, liv. 3me, p. 187), Louis-Philippe, sur un avertissement de son père, avait quitté la tribune et s'était rendu à Passy, où il eut le *plaisir* de voir défiler sous ses yeux les hommes de sang qui, portant sur des piques les têtes des gardes-du-corps qu'ils venaient d'égorger, emmenaient à Paris le roi et la reine, leurs enfants et madame de Lamballe, qu'ils accablaient des propos les plus outrageants.

Après le funeste voyage de Varennes, Louis-Philippe, qui, sans y être obligé, s'était fait inscrire dans la garde nationale, voulut, comme nous l'avons déjà fait remarquer, être de faction aux Tuileries, et voir passer sous ses yeux l'infortuné Louis XVI qu'on ramenait prisonnier, afin de pouvoir, avec toute la populace qui l'entourait, insulter à son malheur. D'où venait dans Louis-Philippe tant de haine pour le meilleur des rois? De l'ambitieuse espérance que la couronne qu'on voulait faire passer sur la tête de son père Égalité lui reviendrait un jour. Mais ce jour néfaste ne devait arriver qu'en 1830, et pour atteindre ce terme de tous ses vœux, il lui fallut près de quarante années d'intrigues, de fourberies et de bassesses.

Comme prince du sang, il était pour ainsi dire né avec le grade de colonel, et, d'après un décret de l'Assemblée nationale, il fut obligé d'aller rejoindre son régiment à Vendôme. En arrivant, il se rendit tout de suite au club, où il prononça ce discours : « Vous êtes sans doute in-
« formés, dit-il à ses confrères clubistes, du décret qui
« supprime toutes les distinctions et tous les priviléges.
« J'espère que vous m'avez rendu la justice de croire
« que je suis trop ami de l'égalité pour n'y avoir pas

« applaudi avec transport. J'ai donc quitté dès le pre-
« mier instant et avec le plus grand plaisir ces marques
« frivoles de distinction, auxquelles on a si longtemps
« attaché une considération qui n'était due qu'au mérite
« et que lui seul obtiendra désormais.... Autant je dé-
« daignais celles que je ne devais qu'au hasard de ma
« naissance, autant je me glorifierai un jour des autres,
« si je suis assez heureux pour les mériter. » Accorde qui pourra ce *grand plaisir à renoncer aux distinctions et ce mépris des grandeurs*, avec sa soif inextinguible du pouvoir suprême. C'est de la plus pure hypocrisie; voici un échantillon d'avarice : son régiment fut envoyé à Valenciennes; il dut le suivre, et n'ayant pu passer que quelques jours à Paris avec ses amis les jacobins, il partit pour Valenciennes, où il arriva au milieu d'une nuit froide et pluvieuse. Pour le faire entrer, on baissa les ponts et la troupe se mit sous les armes. En pareil cas, un officier doit récompenser les soldats pour leur peine. Louis-Philippe n'y manqua pas : il tira de son portefeuille un de ces assignats de cinq livres appelés *corsets*, qui perdaient alors près de moitié, et voulut le faire remettre à la troupe par son secrétaire, Myris, qui le repoussa vivement, dit M. Michaud, et le remplaça par un double-louis qu'il tira de sa bourse et sauva ainsi Louis-Philippe de la risée et du mépris de la garnison. Que d'autres traits de ce genre et d'une mesquinerie plus avilissante encore nous pourrions citer! mais son avarice est trop universellement reconnue pour que nous nous arrêtions à en accumuler les preuves. Passons à ses projets ambitieux.

Dumouriez, tout dévoué aux d'Orléans, étant ministre

de la guerre, nomma lieutenant général Louis-Philippe, qui s'empressa d'adopter, à l'exemple de son père, dont il partageait tous les sentiments, le ridicule surnom d'*Égalité*, et il en remplit avec enthousiasme toute la signification, en prêtant tous les serments qu'on lui demanda, en fréquentant les clubs, les assemblées populaires, et en faisant partout profession du plus ardent patriotisme.

Arriva le temps des fameux exploits vantés depuis sur tous les tons, *Valmy* et *Jemmapes*. Dumouriez, homme ambitieux et irréfléchi, actif et téméraire, audacieux et fourbe, était allé, coiffé du bonnet rouge, à la société des jacobins, recevoir la mission de tout bouleverser sous le nom du roi (PAPON, t. 3me, p. 476). Il fit déclarer la guerre, et après avoir supplanté le général Lafayette, il prit le commandement en chef, objet de son ambition. Mais se trouvant incapable, avec une armée en désordre et réduite à vingt-cinq mille hommes, de résister aux nombreuses armées coalisées, il eut recours à la ruse et à l'intrigue, où il excellait tellement qu'il n'a été dépassé que par son élève Louis-Philippe, devenu maître en fait de roueries.

L'Autriche et la Prusse s'étant réunies, soi-disant pour délivrer Louis XVI, avaient choisi pour commander leurs troupes le duc de Brunswich, qui, comme nous l'avons dit, avait accepté les flatteuses propositions de Dumouriez et s'était retiré. Mais, auparavant, il fallait sauver les apparences et couvrir autant que possible la honte du traité qu'il avait conclu; pour cela, il fut livré un simulacre de combat dont on a voulu faire une grande bataille, mais qui ne fut qu'une comédie, dont toutes

les scènes étaient convenues, arrangées d'avance, et pendant lesquelles le général Égalité resta immobile avec la division qu'il commandait. Comme il n'entre pas dans notre plan de décrire ce fait important pour l'histoire, on en trouvera, dans la *Biographie universelle*, t. 63, un récit détaillé et authentique, qu'en a publié M. Michaud, qui avait été témoin de cette prétendue bataille.

Délivré du duc de Brunswick, dont il avait acheté et payé fort cher la retraite, Dumouriez et son lieutenant Égalité se rendirent en hâte à Paris, pour donner l'impulsion au procès de Louis XVI, qui était en prison avec sa famille. La fameuse Convention venait de se constituer. Elle avait été élue sous l'influence des jacobins qui, à cette époque, étaient en grand nombre, du moins pour la faction d'Orléans. Avec de tels éléments, Dumouriez, qui n'était occupé que de l'élévation du duc d'Orléans (Papon, t. 4, p. 295), comptait bien le faire arriver au trône et Louis XVI à l'échafaud. Ayant donc, lui et son lieutenant général Égalité, pris leurs mesures avec les conspirateurs, ils retournèrent à l'armée pour exécuter le projet d'invasion en Belgique; ils commencèrent par la fameuse bataille de Jemmapes, qui leur en assura la conquête. Après ce combat, où M. Michaud assure que Louis-Philippe avait montré du courage et de l'habileté, Dumouriez, le chef et l'agent le plus actif de la faction d'Orléans, prit encore avec lui son lieutenant général Égalité, et repartit pour Paris, afin d'y assurer la mort de Louis XVI (*Biog. univ.*, t. 63), dont le procès se poursuivait avec un acharnement inouï. Mais on vit bientôt dans les esprits une réaction humainement inexplicable. A peine la fatale sentence prononcée, le duc d'Orléans, qui croyait

déjà tenir la couronne, se vit abandonné de presque tous ses complices, qui le vouèrent à la proscription et à la mort, lui et toute sa famille. Qui ne verra pas là le bras de Dieu, qui s'appesantit si promptement sur l'auteur de tant et de si grands crimes!

Après la condamnation du malheureux Louis XVI, Dumouriez et son lieutenant général Égalité, qui y avaient si fortement contribué, retournèrent à l'armée, qui était restée à Liége; mais, chargés de l'anathème divin, ils n'éprouvèrent plus que des revers. Ayant perdu la grande bataille de Nerwind, ils allèrent honteusement se livrer aux Autrichiens, qui les repoussèrent avec mépris, et ne tinrent aucune des promesses qu'ils leur avaient faites.

Dès le lendemain, on vit Louis-Philippe (étonnante vicissitude des choses humaines!) errer sans asile, sans ressources, et obligé de changer de nom, celui d'Orléans étant devenu trop odieux; le soupçon même qu'on en pouvait avoir lui attirait des insultes et des menaces: on aurait dit qu'il avait au front un signe de réprobation. Devenu ainsi le rebut du genre humain, il apprend que son père Égalité avait terminé sa carrière sur la même place où il avait fait immoler son cousin, son roi! et qu'au lieu de le remplacer sur son trône, il l'avait remplacé sur l'échafaud.

Cette éclatante preuve de la divine vengeance n'éteignit point en lui la soif de régner, il s'en montra brûlé en toutes occasions. Il prit constamment part aux intrigues que Dumouriez ne cessait d'employer en sa faveur; ils s'accrochaient à toutes les branches, ils frappaient à toutes les portes, et il fallait être bien aveugles et bien effrontés pour oser tenter une des plus grandes

gloires de l'immortelle Vendée. Tout le monde connait la lettre pleine de ruses, de mensonges et de fourberies que Dumouriez n'eut pas honte d'écrire au général Charette, pour l'engager à mettre Louis-Philippe sur le trône de France, et l'énergique mais très-laconique réponse de Charette : « *Mon cher Dumouriez, dites au fils* « *du citoyen Égalité d'aller se faire f....* » Si le général Charette eût vécu après 1830, Louis-Philippe ne l'aurait sûrement pas pris pour son ministre de la guerre.

Après avoir beaucoup voyagé dans les pays lointains, dans les déserts ; après avoir éprouvé partout les plus humiliantes répulsions et manqué souvent du plus strict nécessaire, Louis-Philippe put enfin arriver à Londres, où il alla se mettre aux genoux du comte d'Artois, déposa entre ses mains, et fit parvenir à Louis XVIII résidant à Mittau, les plus vives protestations de repentir, les promesses et les serments les plus solennels de fidélité, auxquels le comte d'Artois eut, comme son frère, la bonté de croire, puis de lui obtenir du gouvernement anglais une pension de cinquante mille livres. Avec ce secours, il put vivre à son aise et passa quelques mois dans le voisinage de son ami Dumouriez. Tous les deux, au mépris des serments que Philippe venait de faire, se livrèrent plus activement que jamais à la cabale. Le comte d'Artois, ayant conçu des soupçons, chargea, dit M. Muret dans son *Histoire des guerres de l'Ouest*, un officier de Georges Cadoudal, nommé Brèche, de pressentir Dumouriez, qui, dans le cours d'une conversation, dit que le *duc d'Orléans convenait mieux que tout autre pour rétablir les affaires en France.* — Mais, *savoir si un semblable projet recevrait l'approbation de la branche aînée!* — Sur cette

objection, Dumouriez fit claquer en l'air son doigt du milieu et son pouce avec un geste ironique, et il dit : « *Oh! ma foi! ils approuveront ou ils n'approuveront* « *pas, nous n'en marcherons pas moins.* » En effet, Louis-Philippe n'en a pas moins marché, et le comte d'Artois, depuis Charles X, malgré tous les avertissements qu'il avait reçus, ne l'en a pas moins laissé marcher.

A l'époque des plus grands triomphes de Napoléon, en 1807, le roi de Naples, Ferdinand IV, fut forcé de lui abandonner ses États du continent et de se retirer en Sicile. Alors Louis-Philippe saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de se mettre en rapport avec cette cour, et il se rendit à Palerme, où elle résidait. Là, il renouvela près du ministère anglais ses instances pour obtenir un commandement soit en Angleterre soit en Allemagne ou en Italie, pour combattre l'*usurpateur*. Il conjura de nouveau son fidèle Dumouriez de lui venir en aide près du ministère britannique, et, dans une lettre qu'il lui écrivit le 17 avril 1808, il lui parle à cœur ouvert et lui fait connaître ses projets et ses espérances. Peu lui importe sous quel drapeau il servira, pourvu que ce soit contre la France. Il est prêt à se *fourrer partout*, *à faire du tapage*, pourvu qu'on lui donne un marche-pied d'où il puisse s'élancer sur le trône. Mais toutes ses sollicitations n'obtinrent rien du ministère anglais.

Son ambition désappointée de ce côté, il entreprit d'un autre de la satisfaire. Il voulut devenir le gendre du roi de Naples, il éprouva un refus. Peu de temps après, il fit de nouvelles démarches, qui ne réussirent pas mieux que les premières. La reine Caroline surtout, qui avait

en horreur le fils du persécuteur le plus acharné de sa sœur Marie-Antoinette, fut affermie dans son refus par les avis qu'on lui donna sur les projets ambitieux de Louis-Philippe, qui précisément venait de les laisser entrevoir en demandant avec trop d'instance à faire partie de l'expédition que le roi, son époux, préparait pour soutenir l'insurrection qui avait éclaté en Espagne contre Napoléon, qui, depuis peu, s'était emparé de ce beau royaume. Profitant de cette occasion, la reine Caroline fit connaître à Louis-Philippe les soupçons d'usurpation bien fondés qu'on avait sur ses projets. Alors, sans paraître le moins du monde déconcerté, il fait à la reine, du ton le plus persuasif, comme il avait fait au comte d'Artois, tous les serments, toutes les protestations possibles; mais s'apercevant qu'il ne la persuadait pas, il renouvela ses protestations et ses serments dans la lettre suivante, qu'il lui écrivit le 28 juillet 1808. Malgré notre désir d'éviter les longueurs, nous donnons cette lettre et celle qu'il écrivit dès le lendemain à Louis XVIII, parce que ces deux pièces font connaître toute la souplesse et toute la fécondité de son hypocrisie.

« Madame, les bontés dont Votre Majesté vient de me « combler, et la franchise si noble et si digne d'elle « avec laquelle elle a daigné me questionner sur un point « relativement auquel il me tardait de pouvoir lui mani- « fester mes sentiments, me font espérer qu'elle me « pardonnera de l'importuner d'une lettre où je puisse « les répéter et les constater de la manière la plus for- « melle, la plus positive et la plus solennelle. Plus « j'éprouve de satisfaction à profiter de la permission « que Votre Majesté a daigné m'accorder de la rendre

« dépositaire des sentiments qui m'animent, et dont j'ai « fait profession depuis longtemps, et plus je désire le « faire *par écrit* et de manière à défier toutes les insi- « nuations de l'envie et de la calomnie, quel que soit le « succès de mes efforts ou le sort que la Providence me « destine. J'ose donc espérer que Votre Majesté me par- « donnera de lui parler de moi autant que je vais être « obligé de le faire pour atteindre ce but.

« Je suis lié, Madame, au roi de France, mon aîné et « mon maître, par tous les serments qui peuvent lier « un homme, par tous les devoirs qui peuvent lier « un prince. Je ne le suis pas moins par le sentiment de « ce que je me dois à moi-même, que par ma manière « d'envisager ma position, mes intérêts, et par le genre « d'ambition dont je suis animé. Je ne ferai point ici de « vaines protestations; mon objet est pur, mes expres- « sions seront simples. *Jamais je ne porterai de couronne « tant que le droit de ma naissance et l'ordre de succession « ne m'y appelleront pas. Jamais je ne me souillerai « en m'appropriant ce qui appartient légitimement à un « autre prince. Je me croirais* AVILI, DÉGRADÉ, *en m'abais- « sant à devenir le successeur de Bonaparte*, en me pla- « çant dans une situation que je méprise, que je ne « pourrais atteindre que par *le parjure le plus scanda- « leux*, et où je ne pourrais *espérer de me maintenir « quelque temps* QUE PAR LA SCÉLÉRATESSE ET LA PERFIDIE « dont il nous a donné tant d'exemples. Mon ambition « est d'un autre genre; j'aspire à l'honneur de parti- « ciper au renversement de son empire, à celui d'être un « des instruments dont la Providence se servira pour en « délivrer l'espèce humaine, pour rétablir sur le trône

« de nos ancêtres le roi, mon aîné et mon maître, et « pour replacer sur leurs trônes tous les souverains qu'il « en a dépossédés. J'aspire peut-être encore à l'honneur « d'être celui qui montre au monde que, quand on est « ce que je suis, *on dédaigne*, *on méprise l'usurpation*, « et qu'il n'y a que des parvenus sans naissance et *sans* « *âme*, qui s'emparent de ce que les circonstances peu- « vent mettre à leur portée, mais que l'honneur leur « défend de s'approprier. La carrière des armes est la « seule qui convienne à ma naissance, à ma position, « et, en un mot, à mes goûts. Mon devoir s'accorde avec « mon ambition pour me rendre avide de la parcourir, « et je n'ai point d'autre objet. Je serai doublement heu- « reux d'y entrer, si elle m'est ouverte par les bontés de « Votre Majesté et par celles du roi, son époux, et si « mes faibles services peuvent jamais être de quelque « utilité à leur cause, j'ose dire à la nôtre et à celle de « tous les souverains, de tous les princes et de toute l'hu- « manité.... Que Votre Majesté daigne...., etc. »

D'après cette lettre et la demande formelle qu'en avait faite le conseil de Régence d'Espagne, Louis-Philippe fut adjoint au prince Léopold, second fils du roi, pour aller commander une armée en Espagne; mais, en fin matois, il ne manqua pas, avant de partir, d'écrire à Louis XVIII une lettre, à laquelle il eut bien soin de joindre une copie de celle qu'il avait écrite à la reine Caroline.

« Sire, il m'est enfin permis de me livrer à l'espérance « que j'aurai bientôt l'occasion de signaler mon zèle pour « le service de Votre Majesté, et mon dévouement à sa « personne. Les derniers événements qui ont eu lieu en

« Espagne, la captivité des deux rois et des infants, et
« le soulèvement général de toute la nation espagnole
« contre la tyrannie et les usurpations de Bonaparte,
« viennent de décider le roi des Deux-Siciles à envoyer
« en Espagne son second fils, le prince Léopold, *pour*
« *y exercer l'autorité royale en l'absence des princes, ses*
« *aînés.* Me trouvant en ce moment à la cour de Leurs
« Majestés Siciliennes, je me suis empressé de profiter
« de cette occasion inattendue, pour sortir de la pénible
« inaction à laquelle nous sommes réduits depuis si
« longtemps. *J'ai sollicité*, sire, la permission d'accom-
« pagner en Espagne ce jeune prince, que ses qualités
« personnelles et la noble ardeur dont il est animé
« rendent digne de la grande entreprise dont il va être
« chargé. *J'ai demandé à être admis à l'honneur de servir*
« *dans les armées espagnoles contre Bonaparte et ses satel-*
« *lites, et Leurs Majestés ont daigné me l'accorder.* Je sens
« que j'aurais dû préalablement en solliciter l'agrément
« de Votre Majesté, mais j'ai pensé qu'il ne pouvait être
« douteux. Je me suis flatté que mon zèle serait mon
« excuse, et que vous sentiriez, sire, que je n'aurais
« pas pu l'attendre, sans laisser échapper une de ces
« occasions uniques, qu'en général on cherche inutile-
« ment à faire renaître quand on a eu le malheur de les
« manquer.

« Je suis comblé des bontés de Leurs Majestés Sici-
« liennes, et les expressions me manquent pour expri-
« mer la reconnaissance dont elles me pénètrent. On a
« cherché, sire, à m'entraver et à paralyser mon zèle,
« en s'efforçant d'insinuer des soupçons injurieux à mon
« caractère dans l'esprit de Leurs Majestés. La reine a

« daigné m'en instruire avec la franchise la plus noble,
« et il ne m'a pas été difficile d'en effacer jusqu'à la
« moindre trace, car la grande âme de Sa Majesté sait
« triompher de ses préventions quand elle s'aperçoit
« qu'elles sont sans fondement. Cependant, en me rap-
« pelant que *verba volant et scripta manent*, j'ai voulu
« remettre entre les mains de la reine le témoignage
« écrit de ce que j'avais eu l'honneur de lui dire verbale-
« ment, et j'espère que Votre Majesté me pardonnera
« la liberté que je prends de lui envoyer une copie de
« cette lettre.

« Sire, puissé-je avoir bientôt le bonheur de com-
« battre vos ennemis! Puissé-je avoir le bonheur plus
« grand encore de participer à les faire rentrer sous le
« gouvernement paternel, sous la protection tutélaire de
« Votre Majesté!

« Je sais, sire, que le rétablissement de Votre Majesté
« est un des vœux les plus chers que forment Leurs Ma-
« jestés Siciliennes, et que le prince Léopold est animé
« des mêmes sentiments. Nous ne pouvons pas pénétrer
« les décrets de la Providence, et connaître le sort qui
« nous attend en Espagne, mais je ne vois qu'une alter-
« native: *ou l'Espagne succombera ou son triomphe en-*
« *traînera la chute de Bonaparte.* Je ne serai qu'un mili-
« taire espagnol tant que les circonstances ne seront pas
« de nature à déployer avec avantage l'étendard de Votre
« Majesté; mais nous ne manquerons pas l'occasion, et
« si, avant que j'aie pu recevoir ses ordres et ses instruc-
« tions nous pouvions déterminer l'armée de Murat ou
« celle de Junot à tourner leurs armes contre l'usurpa-
« teur, si nous pouvions franchir les Pyrénées et pé-

« nétrer en France, *ce ne sera jamais qu'au nom de Votre « Majesté proclamé à la face de l'univers et de manière « à ce que, quel que soit notre sort,* on puisse toujours « graver sur nos tombes : *Ils ont péri pour leur roi, et « pour délivrer l'Europe de toutes les usurpations dont elle « est souillée.* Que Votre Majesté daigne agréer avec sa « bonté ordinaire l'hommage de mon profond respect et « de mon entier dévouement. Je suis, sire, de Votre « Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle « serviteur et sujet, Louis-Philippe d'Orléans. Palerme, « ce 19 juillet 1808. »

Que Louis XVIII dut être édifié de cette surabondance de protestations et de serments ! Mais il devait en recevoir bien d'autres de la même valeur.

Le prince Léopold et Louis-Philippe, pleins des plus belles espérances, s'étant embarqués sur une frégate anglaise, arrivèrent devant Gibraltar, où il leur fut signifié qu'ils n'entreraient point en Espagne. Quelle fut leur surprise ! Les représentations et les plaintes de Louis-Philippe, les sollicitations de Dumouriez, tout fut inutile. M. le marquis du Dréneuc, qui pendant l'émigration avait accepté, dans l'armée anglaise, le grade de colonel, et qui faisait partie de l'expédition contre Bonaparte, nous a raconté plus d'une fois comment tout se passait dans la Péninsule. Wellington y était tout-puissant, rien ne se faisait que par ses ordres, et il avait sévèrement défendu de laisser Louis-Philippe aborder sur aucun point de l'Espagne. Force lui fut donc, après quelque séjour en Angleterre et à Malte, de retourner à Palerme, où, malgré les refus qu'il avait essuyés, mais

qui n'avaient point vaincu son extrême ténacité dans ses projets, il mit de nouveau tout en œuvre pour obtenir la main de la princesse Amélie, et nous ne savons comment il réussit; mais la cérémonie du mariage, à laquelle le roi et la reine ne voulurent point assister quoiqu'ils eussent donné leur consentement, eut lieu le 20 novembre 1809.

Six mois après, la Régence souveraine de Cadix lui envoya une solennelle ambassade qui lui demandait, en termes les plus flatteurs, l'appui de son épée contre l'oppression de Bonaparte. Transporté de joie, il fait à la Régence une longue et emphatique réponse dont nous ne reproduirons que ces étranges paroles : *Puissé-je débuter dans la noble carrière que vous m'ouvrez par sauver la Catalogne pour Ferdinand VII, comme mon aïeul le duc d'Orléans la sauva pour Philippe V.* Eh! son aïeul le duc d'Orléans avait fait tous ses efforts pour renverser Philippe V et se mettre à sa place. Voulait-il leur dire qu'il ferait aussi tous ses efforts pour prendre la place de Ferdinand VII? En vérité on ne comprend pas à quel point peut aveugler la passion du trône. Il s'embarqua donc à la hâte, croyant bien pour cette fois faire beau *tapage;* mais, nouveau et cruel désappointement! le gouverneur de Tarragone refuse de se conformer aux ordres de la Régence, et déclare net à Louis-Philippe qu'il ne lui remettra pas le commandement. Wellington était toujours là, il fallut en passer par ses ordres; et, après trois mois de pourparlers, de représentations et d'instances inutiles, Louis-Philippe fut contraint de retourner à Palerme, où venait de naître son fils aîné, qui devait périr misérablement sur

le *Chemin de la Révolte*, le 13 juillet 1842, et donner, par cette mort prématurée, un terrible avertissement de la divine Providence.

A son retour, Louis-Philippe trouva la Sicile en proie à diverses factions, auxquelles il ne manqua pas de se mêler, dans l'espoir de les faire servir à ses vues ambitieuses. Ce fut alors surtout que la reine éprouva d'amers regrets de l'avoir pour gendre. Il serait allé loin, si là, comme en Espagne, il n'avait trouvé les Anglais pour l'arrêter. Le général en chef, sir William Bentinck, l'arrêta tout court dans sa marche en le faisant reléguer, après lui avoir fait ôter le commandement des troupes, dans une maison de campagne où, complétement isolé, il rongeait à loisir son frein, lorsque la nouvelle des revers de Bonaparte vint ranimer ses espérances. Aussitôt il recourt à ses ressources ordinaires, sa bassesse, son hypocrisie, il se hâte d'écrire à Louis XVIII une lettre pleine de faussetés et de mensonges les plus révoltants : « Sire, est-il possible qu'un meilleur avenir se prépare : « que votre étoile se dégage enfin des nuages qui la « couvrent ; que celle du *monstre* qui accable la France « pâlisse à son tour ! Que ce qui se passe maintenant est « admirable ! que je suis heureux du succès de la coali- « tion ! *Il est temps qu'on achève la ruine de la révolu- « tion et des révolutionnaires !* Mon vif regret est que le « roi ne m'ait pas autorisé, selon mon désir, d'aller « demander du service aux souverains. Je voudrais, *en « retour de mes erreurs*, contribuer de ma personne à « ouvrir au roi le chemin de Paris. Mes vœux du moins « hâtent la chute de Bonaparte, que *je hais autant que je le « méprise !* Qui nous a fait autant de mal que lui ? assassin

« de notre pauvre cousin le duc d'Enghien, usurpateur « de votre couronne, qu'il souille de ses crimes... »

Ne faut-il pas avoir un front d'airain pour oser parler de *ruine des révolutionnaires*, *d'usurpation*, *de souillures*, *de crimes*, *d'assassinat de son pauvre cousin le duc d'Enghien*, lui, complice émérite de conspirations, de jacobinisme, de meurtre de *son pauvre cousin Louis XVI!* Pour tenir un pareil langage, il fallait être bien aveuglé par l'ambition. A-t-il appris que Bonaparte est renversé et que Louis XVIII est sur le trône, il se rend aussitôt à Paris, où le souvenir du passé le retient plusieurs jours sans qu'il ose paraître aux Tuileries. Ce ne fut qu'après s'être un peu rassuré sur les protestations, sur les serments réitérés qu'il avait faits au roi par écrit, qu'il alla les lui renouveler de vive voix, avec sa *sincérité ordinaire*. Louis XVIII, qui s'était entouré de révolutionnaires, n'avait garde de repousser son cousin qui avait signé : *Louis-Philippe Égalité, prince français pour son malheur, et jacobin jusqu'au bout des ongles ;* il le reçut gracieusement, et ses premières paroles furent : « *Vous étiez lieutenant-général* « *il y a vingt-cinq ans, vous l'êtes encore !* — Sire, répondit « Philippe transporté de joie, Votre Majesté ne me verra « plus sous un autre habit. » Le roi lui donna en outre le titre de colonel-général des hussards, lui fit toucher les gros revenus de ces places importantes, puis, par une ordonnance, il le mit en possession d'abord de la portion des biens de son père qui n'avait pas été vendue, et ensuite, par une seconde ordonnance (ces deux ordonnances étaient illégales, puisque, d'après la charte, le roi ne pouvait disposer de ces biens que par une loi consentie par les trois pouvoirs), de tous les biens

qu'avait eus ce père Égalité, qui les avait aliénés pour payer tous les conspirateurs ses complices, et qui s'était dépouillé jusqu'à vendre son linge pour conduire Louis XVI à l'échafaud ! Ces biens n'appartenaient donc plus aux d'Orléans, et Louis VIII n'avait pas le droit d'en disposer. N'importe, il en remit Louis-Philippe en possession. Ce n'est pas tout, il lui témoignait même de la confiance, et accueillait ses recommandations plus favorablement que celles de ses plus fidèles amis. Entre autres exemples, la protection du vénérable marquis d'Autichamp, qui avait sacrifié toute sa fortune pour le suivre constamment dans l'exil, échouait souvent là où Louis-Philippe obtenait, pour ses anciens amis les jacobins, des places, des emplois importants. Voilà comment Louis XVIII travaillait beaucoup plus à réhabiliter la révolution qu'à restaurer la monarchie. Ce qui fit dire un jour à un profond penseur, en regardant un portrait de Louis XVIII : *Que cet homme a fait de mal à la France!* Inutile de répéter les hypocrites démonstrations de reconnaissance, de dévouement qu'exprimait Louis-Philippe, elles revenaient à tous propos, et même hors de propos : elles allaient jusqu'au ridicule. Il y mettait un enthousiasme et une surabondance qui auraient fait croire à chaque fois que son répertoire était épuisé; mais il était inépuisable, et désormais nous ne mentionnerons plus ses fastidieuses tartuferies. Un officier supérieur, qui était un jour chez le roi lorsque Louis-Philippe vint lui faire une visite, fut si indigné de ses basses flatteries, du ton et des gestes qui les accompagnaient, que vingt ans après il éprouvait encore, en nous les racontant, la plus vive indignation et le plus profond mépris pour ce *tartufe*, ce *comédien*, *qui décelait trop clai-*

rement sa brûlante passion du trône, et qu'il aurait voulu le prendre au collet pour le conduire en lieu sûr.

Apprenant que sa mère travaillait pour recouvrer l'héritage du vertueux duc de Penthièvre son père, Louis-Philippe, qui regorgeait de biens, mais dont l'avarice était insatiable, ne rougit pas de lui intenter un procès pour s'attirer cet héritage. Pour le débouter de ses injustes prétentions, Louis XVIII confirma, par une ordonnance, les droits de la mère qui fit dire au roi, par M. le comte de Bruges : « Je ne peux mieux témoigner ma re-« connaissance à Sa Majesté qu'en lui faisant bien con-« naître mon fils : je la prie de s'en défier, *c'est un pro-« fond scélérat !* » (Expressions que M. Michaud, p. 139, tenait de M. le comte de Bruges lui-même.) Dans la bouche d'une mère si éminemment vertueuse, ces paroles donnent la mesure de l'horrible ambition de Louis-Philippe et des noirs complots qu'il méditait sans cesse pour la satisfaire, comme tout le monde du reste le savait. Et lorsque Bonaparte fut rentré à Paris, il dit au comédien Talma : « *C'est n'est pas Louis XVIII que j'ai détrôné, c'est le duc d'Orléans.* » Il se trompait : ce duc, qui venait de se sauver en Angleterre, n'avait point renoncé au trône, et il travaillait plus activement que jamais avec son promoteur Dumouriez, pour s'en frayer le chemin. De concert, ils envoyèrent coup sur coup aux alliés réunis à Vienne deux Mémoires, dont le dernier représentait Louis-Philippe comme le seul homme qui, par ses talents et sa valeur, *pouvait garantir le repos de l'Europe.* Démarche qui n'eut pas de suites, parce que le moment de consommer son usurpation n'était pas arrivé.

Ces intrigues ne pouvaient demeurer secrètes, et le

maréchal Soult, qui lui aussi, dans le Morbihan, se proclamait *chouan* pour capter la confiance des royalistes, en eut vent; et, le 22 juin, il écrivait à Bonaparte : « *Le* « *nom d'Orléans est dans la bouche de la plupart des gé-* « *néraux et des chefs.* Cela m'a paru d'une trop grande « importance pour différer d'en instruire Votre Majesté, « et j'ai prié le général Dejean de venir directement lui en « rendre compte, ainsi que des renseignements qu'il a « lui-même recueillis. » A Gand, Louis XVIII en eut aussi connaissance et fut très-mécontent; ce qui ne l'empêcha pas, quand il fut remonté sur le trône, de l'accueillir encore favorablement : conduite qu'on ne peut attribuer qu'à une espèce de vertige. Mais enfin, Louis-Philippe ayant, dans un discours à la chambre des pairs, mis trop à découvert ses projets ambitieux, s'attira une ordonnance d'exil, et il retourna en Angleterre. Il apprit là, avec un vif chagrin, que quelque chose des complots qu'il avait ourdis, et dont nous parlerons bientôt, avait transpiré dans le public. Ces rumeurs, qui pouvaient beaucoup contribuer à prolonger son exil, lui firent publier, toujours de concert avec son fidèle Dumouriez, une protestation contre les *calomniateurs qui l'accusaient de nourrir des projets d'usurpation.* « On me force, disait-il, de « rompre le silence que je m'étais imposé; et, puisqu'on « ose mêler mon nom à des vœux coupables et à de « perfides insinuations, mon honneur me dicte, à la face « de l'Europe entière, une protestation solennelle que « me prescrivent mes devoirs. Français, on vous trompe, « on vous égare! mais qu'ils se trompent surtout ceux « d'entre vous qui s'arrogent le droit de se choisir un « maître, et qui, dans leur pensée, outragent, par de

« séditieuses espérances, un prince, le plus fidèle sujet « du roi de France Louis XVIII ! Le principe irrévocable de la légitimité est aujourd'hui la seule garantie de « la paix en France et en Europe.... Oui, Français, je « serais fier de vous gouverner; mais, *si j'étais assez « malheureux pour que l'extinction d'une branche illustre « eût marqué ma place au trône*, ce serait alors seulement que je ferais connaître aussi des intentions peut-« être bien éloignées de celles que l'on me suppose ou « que l'on voudrait me suggérer. Français ! je ne « m'adresse qu'à quelques hommes égarés; revenez à « vous-mêmes, et proclamez-vous fidèles sujets de « Louis XVIII et de ses héritiers naturels, avec un de « vos princes et de vos concitoyens... »

Le lecteur peut être surpris de cette supposition, qu'il fait si souvent, *du malheur qui peut lui arriver par l'extinction de la branche aînée;* mais c'était sa pensée dominante, il l'exprimait naturellement. Ses nombreux agents ne manquèrent pas de faire grandement valoir cette protestation près des membres de la famille royale, qui, dans leur aveugle bonté, se laissèrent facilement gagner, et, à force de sollicitations, obtinrent une ordonnance de rappel. Après l'avoir signée, Louis XVIII, qui craignait alors l'ambition du duc d'Orléans, dit à son frère, en lui remettant sa plume, ces paroles qui ont eu un si grand retentissement : « *Gardez-la bien, elle vous « servira à signer votre abdication.* » Pour le malheur de la France, l'événement a trop confirmé la prophétie. A la bonne nouvelle, Louis-Philippe se rendit en toute hâte à Paris; il serait fastidieux de dire toutes ses nouvelles démonstrations de reconnaissance, de soumission, de

fidélité, de dévouement à toute épreuve, croyant bien par ses exagérations de fidélité couvrir comme d'un manteau ses projets d'usurpation qu'il poursuivit, à partir de ce moment, avec une audace sans bornes. Il donna un nouvel élan aux membres des associations secrètes qui, créées à son profit, et protégées par le ministre de la police, travaillèrent avec ardeur à ruiner la Restauration.

On a prétendu que le duc d'Angoulême le favorisait; nous sommes sûr du contraire. Il est vrai que, à son second voyage dans l'Ouest, il faisait partout un accueil flatteur aux révolutionnaires et recevait assez froidement les royalistes. Son thême était fait; M. Decazes, qui voulait à tout prix faire passer la couronne sur la tête de Louis-Philippe, l'avait fait dicter par le roi lui-même au duc d'Angoulême, qui remplissait ce rôle imposé avec une douleur amère, comme il nous en donna la preuve pendant les ving-cinq minutes qu'il daigna nous accorder dans le cours de ce funeste voyage.

Les menées des conspirateurs ne manquèrent pas d'être signalées. *Le Moniteur royaliste*, qui s'imprimait dans les caves du prince de Condé, que la police Decazes ne put pas découvrir, les dévoila maintes fois, et des hommes dévoués, que nous avons bien connus, osèrent plus d'une fois en avertir Louis XVIII; mais le tout-puissant Decazes rendait inutiles tous ces avertissements[1]. Les faits cependant parlaient haut en 1815. La fameuse conspiration de La Fère avait échoué par le zèle de plusieurs généraux fidèles, entre autres d'Aboville. L'année

[1] Decazes avait été élevé à l'école des Fouché et des Talleyrand, et il savait pratiquer leurs leçons.

suivante, Paul Didier, secrétaire intime de Louis-Philippe, partit de Paris, avec des effets sur plusieurs maisons de commerce et deux cent mille francs en or [1], pour en préparer une seconde à Lyon et à Grenoble. Tout le monde sait que le général Donadieu déjoua les conspirateurs, dont le chef, Paul Didier, et vingt-un subalternes furent impitoyablement mis à mort par ordre du ministre Decazes; qui, se trouvant trop ouvertement compromis, prétendit, par ces sanglantes exécutions, donner des gages à la branche aînée. Le général Drouet-d'Erlon, acteur dans ces deux conspirations, fut sauvé dans cette dernière par le général Donadieu, auquel il avoua qu'à La Fère et à Grenoble, lui et ses amis Lallemand, Lefebvre-Desnouettes et Mortier combattaient pour Louis-Philippe, ce qu'avait également révélé Paul Didier avant de mourir. Aussi, plus tard, Drouet-d'Erlon fut-il fait lieutenant général, commandant une division militaire, et enfin maréchal de France, pendant que le général Donadieu fut brusquement destitué et persécuté. En vain Drouet-d'Erlon, qui lui devait la vie, s'employa-t-il maintes fois pour lui: il ne put jamais rien obtenir du roi usurpateur qui ne pardonnait pas à Donadieu d'avoir retardé son arrivée au trône. Au contraire, pendant tout son règne Decazes fut comblé de faveurs : preuve assez claire qu'il avait favorisé de tout son pouvoir Didier et les autres conspirateurs orléanistes.

C'est ce qui ressort encore bien clairement de la conduite de Louis-Philippe envers la veuve et les enfants de Paul Didier. La veuve reçut de fortes indemnités; son

[1] *Vie publique et privée de Louis-Philippe*, 160.

fils, Louis, fut nommé préfet de la Somme, puis secrétaire général du ministère de l'intérieur. Ses deux filles, Rosalie et Pauline, ayant épousé les deux frères Fluchaire, l'un fut fait procureur général à Montpellier, et l'autre receveur particulier à Montélimart. Il suffisait d'être parent ou ami de Paul Didier pour avoir des récompenses du gouvernement de Louis-Philippe. C'est ce qu'il croyait devoir faire pour honorer la mémoire d'un conspirateur qui avait sacrifié sa vie pour lui. Chose étrange! c'était en venant d'accabler la famille royale de ses démonstrations hypocrites qu'il allait combiner, avec Laffitte, Benjamin-Constant, Manuel, Girardin, le général Foy, et autres chefs du carbonarisme, ces insurrections dont les auteurs avaient ensuite le front d'accuser, à la tribune des députés, le gouvernement du roi.

Mais un événement funeste, la mort du duc de Berri, attira l'attention publique sur les principaux meneurs. Des soupçons accusateurs s'élevèrent contre Louis-Philippe et surtout contre M. Décazes, son agent secret et dévoué. Un cri d'indignation vint de toutes les parties de la France accabler ce ministre qui, malgré l'inconcevable protection de Louis XVIII, tomba enfin. « Son pied, dit Châteaubriand, glissa dans le sang du duc de Berri. » La chute de M. Decazes fit éprouver à Louis-Philippe un vif chagrin, qui devint beaucoup plus cuisant quand il apprit que Madame de Berri était enceinte, et qu'ensuite elle était accouchée d'un héritier du trône. Alors ne pouvant plus contenir sa passion de régner, il la manifesta par les plus grossières inconvenances. Six mois après la naissance du duc de Bordeaux, ayant été nous-même admis à l'honneur de voir cet enfant, Madame la

vicomtesse de Gontaut conservait encore toute l'indignation que lui avait causée le duc d'Orléans, qui, osant mettre en doute la naissance d'un fils, avait adressé à Madame la vicomtesse des paroles si amères, si offensantes, qu'elle nous exprimait, les larmes aux yeux, la crainte que lui inspirait pour la vie de l'enfant miraculeux la fureur de Louis-Philippe. Il avait eu l'impudence de faire au maréchal Suchet des questions aussi outrageantes que celles qu'il avait adressées à Madame de Gontaut : « *Monsieur le maréchal*, lui disait-il, *vous avez été* « *témoin de l'accouchement de Madame la duchesse de* « *Berri*; *est-elle réellement mère d'un prince? — Aussi* « *réellement que Monseigneur est père de Monsieur le duc* « *de Chartres*, » répondit le maréchal ; et cette réponse si positive ne parut pas persuader Louis-Philippe. Sa sœur, Madame Adélaïde, avait mis le comble à ces indignités en allant le lendemain dire à Madame de Gontaut : « *Vous êtes en colère contre mon frère, mais il faut par-* « *donner un mouvement bien naturel ; on ne perd pas sans* « *regret une couronne pour ses enfants.* »

Ces insolences étant arrivées jusqu'à l'oreille du roi, il voulait exiler de nouveau Louis-Philippe ; mais sa famille, toujours aveuglée sur les d'Orléans, l'en ayant détourné, il se contenta de lui faire renouveler en sa présence son serment de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, qui se termine ainsi : « Je jure à mon Dieu, sire, qu'en « telle occasion je n'abandonnerai jamais votre personne, « ou le lieu où vous m'aurez ordonné de servir, sans « votre exprès commandement... ; que je révèlerai fidè- « lement ce que je saurai ci-après, ce que je saurai im- « porter à votre service et à l'État, et ne consentirai ni

« permettrai jamais, en tant qu'à moi sera, qu'il soit rien « innové ou attenté contre le service de Dieu, ni contre « votre personne royale... » En renouvelant ce serment, Louis-Philippe prononça toutes les paroles avec l'accent d'une conviction profonde et crut avoir bien persuadé le roi de sa sincérité ; mais ce n'était pas ce serment, ni tous ceux qu'il avait déjà faits qui le préoccupaient ; un seul désir, le désir d'une couronne l'absorbait tout entier.

M. Sarrans, aide-de-camp du général Lafayette, l'a peint au naturel dans le récit qu'il fait d'une conversation familière avec Laffite : « C'est un rêve, mais enfin « n'importe, lui disait un jour Louis-Philippe ; quand « je serai roi, que ferai-je pour vous ? — Vous me nommerez votre fou, le fou du roi, afin que je puisse lui « dire ses vérités. — C'est charmant ! » Et dans une autre circonstance, causant sur le canapé du banquier : « Si jamais je deviens roi, et que vous veniez à sup- « poser que l'ambition ou l'intérêt personnel m'a décidé, « j'en aurai le plus profond regret. Mon bonheur serait « que la France fût le pays du monde le plus libre... » Et puis, poussant ou feignant de pousser le fanatisme de la liberté jusqu'à la méfiance de soi, il disait à Manuel : « Cependant, si vous m'y portez, vous seriez bien bêtes « si vous ne me garrottiez pas. » Laffitte et compagnie ont su depuis s'il leur avait été facile de garrotter le roi de leur choix.

Louis XVIII approchant de sa fin, le duc d'Orléans, nous a-t-on dit à Paris, se tint au pied de son lit, versant, pendant toute son agonie, d'abondantes larmes ; puis, le roi étant mort le 16 septembre 1824, il alla

promptement faire ses démonstrations de fidélité à Charles X, qui, au grand étonnement de tout le monde, lui fit l'accueil le plus flatteur, le mena aussitôt à Reims pour assister à son sacre, où Louis-Philippe se distingua par la séduisante apparence d'enthousiasme à crier : *Vive à jamais Charles X!* Ce pauvre roi, qui, depuis son séjour en Angleterre, n'avait pas cessé d'avoir de nouvelles preuves des conspirations de son cousin, devait bien savoir qu'en le comblant de ses bienfaits, il réchauffait un serpent dans son sein. Mais, ce qu'on ne peut attribuer qu'à un incompréhensible aveuglement, il lui accorda constamment tout ce qu'il lui demanda. Louis-Philippe, qui ne déplorait plus le *malheur d'être né prince* et qui ne se disait plus *jacobin jusqu'au bout des ongles*, souffrait beaucoup de n'être qu'*Altesse Sérénissime*, et sollicitait vivement le titre d'Altesse Royale, que Louis XVIII lui avait toujours refusé. Charles X le lui accorda très-gracieusement avec l'honneur d'avoir à la porte de son palais des soldats de la garde royale, et de voir s'ouvrir devant lui les deux battants quand il se présentait aux Tuileries.

Sa vanité ainsi satisfaite en partie, car il aspirait sans cesse à monter plus haut, il voulut être confirmé par une loi dans la possession des biens dont il ne jouissait qu'en vertu de simples ordonnances qui pouvaient être révoquées, ce qui n'aurait pas fait son compte. Les députés royalistes n'étaient pas de cet avis ; mais Charles X surmonta leur opposition, et la loi passa. L'avarice de Louis-Philippe, qui ne disait jamais : c'est assez ! lui fit demander ensuite des indemnités comme émigré ; et Charles X, que ses libéralités réduisaient à porter des

culottes rhabillées (nous tenons ce fait de science certaine), lui fit allouer seize millions, on a même dit une somme beaucoup plus forte, pour des biens dont son père, comme nous l'avons dit, avait réellement reçu le prix par les emprunts qu'il avait faits pour payer les crimes de la révolution.

Tous les hommes dévoués au roi gémissaient profondément de lui voir mettre entre des mains si perfides tant de moyens de le renverser du trône. L'astucieux et fourbe cousin y travaillait en effet avec une audace qui n'avait plus de bornes. Nous étions confondu d'étonnement, en lisant alors dans les journaux à sa solde, les pompeux éloges de son père Égalité, de ses qualités personnelles, et le dénigrement acharné des princes de la branche aînée. Ces odieuses calomnies, répétées à satiété, portaient leurs fruits; le public, crédule et ignorant, les croyait; l'autorité du roi perdait chaque jour, et le parti de Louis-Philippe marchait en avant.

Le 25 juillet 1829, étant à Saint-Cloud avec le précepteur du duc de Bordeaux, Mgr Tharin, un lieutenant général de service près de Charles X entra au moment où nous nous mettions à table. Pendant tout le repas, il nous entretint de la triste position du roi. Il nous développa les manœuvres employées d'un côté par les républicains, de l'autre par les orléanistes, pour le renverser, et il nous montra cet infortuné monarque tellement enlacé, surtout par la faction du duc d'Orléans, que sa chute était inévitable, prochaine, et qu'infailliblement Louis-Philippe l'emporterait sur les républicains et s'emparerait de la couronne. Il n'apprenait rien à Mgr Tharin, qui connaissait non-seulement l'imminent danger où se trouvait

Charles X, mais encore il en savait les causes. Elles sont consignées dans une lettre que nous produirons en son lieu. Moins d'un an après, les prévisions du lieutenant général étaient réalisées. A mesure que le *bon* cousin approchait du terme de son ambition, et que, pour cacher son jeu, il multipliait ses visites et ses hypocrites démonstrations à Charles X, il redoublait d'attentions et d'égards pour Laffite son confident et pour les autres principaux conspirateurs. Il les réunissait fréquemment dans son palais, à sa table, économiquement servie par un traiteur; et malgré son avarice, il donnait à quelques-uns d'entre eux des gratifications, même des pensions. Il avait enfin réussi à se former dans la chambre des députés une majorité qui, par son opiniâtre opposition, força Charles X à porter les fameuses ordonnances contre lesquelles on a tant crié, mais qui étaient justes, sages et indispensables, comme le démontre évidemment M. de Chantelauze, dans son lumineux exposé des motifs. Il n'y avait pas eu sous la Restauration d'actes plus dignes de la majesté royale. Si le ministre de la guerre, M. de Bourmont, eût été présent, elles auraient été très-facilement exécutées; on n'aurait pas même tenté de s'y opposer, et il n'y aurait pas eu de révolution. Mais M. de Bourmont était en Algérie, où il se couvrait de gloire, en faisant à la France la plus belle et la plus avantageuse conquête, en dépit de l'Angleterre, que le roi n'avait pas consultée, mais dont il avait noblement bravé les menaces; bien différent de son usurpateur, qui se mit de suite et demeura constamment aux genoux de ce gouvernement machiavélique, comme la suite le démontrera. Pendant que s'accomplissaient les glorieux et à jamais

mémorables événements de l'Algérie, M. de Polignac, qui avait promis à M. de Bourmont de ne rien entreprendre d'important en son absence, faisait ce coup d'État sans avoir pris la moindre précaution pour en assurer le succès. Le commandement général était entre les mains du duc de Raguse, qui, dès le commencement de l'émeute, parlementait avec Laffitte et quelques autres ardents orléanistes, confirmant, par cette conduite étrange, les soupçons de trahison qu'il avait inspirés. Des officiers nous ont raconté qu'il leur avait donné ordre *d'essuyer cinquante coups de fusil avant d'en tirer un seul, et que l'indignation leur faisait bouillonner le sang dans les veines, en voyant le triomphe de cette poignée d'émeutiers qu'il était si facile d'exterminer*. Mais la Providence, sans laquelle rien n'arrive sur cette terre, en avait ordonné autrement pour le châtiment de la France, qui avait trop abusé de ses bienfaits.

Pendant que, dès le deuxième jour de la lutte, l'insurrection grandissait, que le sang français coulait, Charles X, se reposant entièrement sur l'assurance que lui avait donnée son premier ministre, faisait tranquillement sa partie de whist à Saint-Cloud, et Louis-Philippe, qui aurait dû se réunir au roi, comme son devoir et le serment que Louis XVIII lui avait fait renouveler, l'y obligeaient, était allé se cacher dans la forêt de Bondy, d'où il entendait ronfler le canon qui lui causait de vives alarmes sur l'issue de cette lutte sanglante qu'il avait depuis si longtemps préparée. En vain Laffitte, qui de son hôtel, devenu le quartier général des conspirateurs orléanistes, dirigeait l'insurrection, lui envoyait émissaire sur émissaire pour le presser de se rendre au milieu d'eux,

il refusait constamment de paraître. Cependant, le 29 juillet, il se hasarda de sortir de sa retraite, fit quelques pas, puis y rentra brusquement. Ce ne fut que le lendemain 30, mais en pleine nuit, que, bien déguisé, il s'achemina tout tremblant et à pied vers le Palais-Royal, où il arriva vers onze heures. La peur le fit monter jusqu'à un petit cabinet sous les toits de son palais. Ce fut là que M. le duc de Mortemart, envoyé par Charles X, vint peu après lui apporter sa nomination de lieutenant général du royaume. « Je le trouvai, dit M. de Mortemart, étendu « par terre sur un matelas, en chemise et le corps à « demi caché sous une mauvaise couverture, le front « baigné de sueur, et paraissant absorbé par les plus « vives inquiétudes. » Pendant que Louis-Philippe s'entretenait avec le duc, des cris de : *Vive le roi!* partirent de dessous les fenêtres. « Vous entendez, Monseigneur, « dit M. de Mortemart, c'est à vous que ceci s'adresse. « — Non, non, répond vivement Louis-Philippe, et si « vous voyez le roi avant moi, dites-lui bien qu'ils m'ont « amené de force à Paris, mais que je me ferai mettre en « pièces plutôt que de me laisser mettre la couronne « sur la tête.... » Puis, sur-le-champ, il écrivit au roi une lettre dans laquelle il dit : *Que Votre Majesté soit bien persuadée que je n'exercerai toute espèce de pouvoirs que temporairement... j'en prends ici l'engagement formel envers Votre Majesté*[1]... Palais-Royal, 31 juillet 1830, signé : FIDÈLE SUJET. Il chargea de cette lettre M. de Mortemart, qui, sur la recommandation que lui fit Louis-Philippe

[1] M. de Valmy, dans son *Droit de la force*, p. 158, en donne une copie authentique.

de la bien cacher, la mit dans un pli de sa cravate. Jamais homme a-t-il fait et violé tant de serments et avec une pareille hypocrisie? *Ils l'ont amené de force à Paris... Il se fera mettre en pièces plutôt que de se laisser mettre la couronne sur la tête!....* Il sortait de renouveler, de vive voix à M. de Mortemart, et par écrit à Charles X, toutes ses protestations et tous ses serments, et pendant ce temps-là même quarante-neuf députés et vingt-cinq pairs, qui avaient fait serment de fidélité à Charles X, s'étaient réunis au Palais-Bourbon, où ils se préparaient à proclamer la royauté de Louis-Philippe!

Sans perdre de temps, Louis-Philippe fit afficher, le 31 juillet, et publier au son du tambour cette proclamation : « Habitants de Paris! les députés de la France en « ce moment réunis à Paris (il n'y en avait qu'une poi- « gnée) m'ont exprimé le désir que je me rendisse dans « cette capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant « général du royaume. Je n'ai pas balancé à venir partager « vos dangers, à me placer au milieu de votre héroïque « population, et à faire tous mes efforts pour vous pré- « server des calamités de la guerre civile et de l'anarchie. « En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec or- « gueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises et « que j'ai moi-même longtemps portées. Les chambres « vont se réunir, elles aviseront aux moyens d'assurer le « règne des lois et le maintien des droits de la nation. La « charte sera désormais une vérité. »

C'était quelques heures après son entrevue avec M. de Mortemart que Louis-Philippe rédigeait lui-même ce tissu de mensonges, cette démonstration évidente de sa perfidie. Le même jour, quatre-vingt-dix dé-

putés parjures faisaient publier cette autre proclamation :

« Français ! la France est libre. Le pouvoir absolu n'a « plus de drapeau, l'héroïque population de Paris l'a « abattu. Ceux de vos députés qui se trouvent à Paris.... « ont invité un Français, M. le duc d'Orléans, *qui n'a « jamais combattu que pour la France*, à exercer les fonc- « tions de lieutenant général du royaume.

« Le duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et « constitutionnelle ; il en a toujours défendu les intérêts « et professé les principes ; il respectera nos droits, car « il tiendra de nous les siens.... Français ! le duc d'Or- « léans lui-même a déjà parlé, et son langage est celui « qui convient à un pays libre : *Les chambres vont se « réunir*, vous dit-il, *elles aviseront aux moyens d'assurer « le règne des lois et le maintien des droits de la nation ; la « charte sera désormais une vérité.* »

Ces deux pièces, aussi mensongères l'une que l'autre, firent connaître les projets de Louis-Philippe et de ses adhérents. Les républicains en furent exaspérés. Ils se réunirent et délibérèrent une espèce de programme qu'ils portèrent à l'Hôtel-de-Ville, où présidait Lafayette, qui, déjà circonvenu par quelques chauds partisans de Louis-Philippe, se trouva fort embarrassé. Il s'en tira en disant : *Qu'il fallait à la France une monarchie entourée d'institutions républicaines ; que la royauté d'Orléans était la meilleure des républiques.*

Dans la bouche de Lafayette, qui était l'idole de la populace, et pouvait en ce moment se faire nommer chef suprême de l'État, ces paroles donnèrent beaucoup d'espérance aux orléanistes et mécontentèrent fort les républicains. Aussi accueillirent-ils par de violents

murmures Louis-Philippe, lorsqu'il se présenta avec le singulier cortége que nous allons décrire. Les cris de : *Plus de Bourbons! vive Lafayette, vive la république!* le déconcertèrent, quand le versatil Lafayette le conduisit sur le balcon, l'embrassa, et la foule, étonnée de cette accolade, s'apaisa.

Trois jours après, environ deux cents députés et cinquante pairs se réunirent dans la salle provisoire élevée dans le jardin du Palais-Bourbon. Louis-Philippe s'y rendit pour faire, comme lieutenant général, l'ouverture de la session des prétendues chambres. Il prononça un discours où, après avoir débité beaucoup de grossiers mensonges, il dit que l'acte d'abdication de Charles X et du duc d'Angoulême lui avait été remis la veille, 2 août, à onze heures du soir. En adroit usurpateur, il s'arrêta là, se donnant bien de garde d'ajouter que par cet acte Charles X et le duc d'Angoulême remettaient la couronne au duc de Bordeaux. Le *Moniteur* assure que le discours de Louis-Philippe fut suivi d'acclamations qui continuèrent à sa sortie; mais il ne dit pas, comme le *Journal des Débats*, qu'une vive rumeur s'éleva aussitôt sur la place du Palais; que des cris de *vive la république! la liberté ou la mort!* furent poussés par une troupe armée qui débouchait sur le quai d'Orsay, et portait un drapeau tricolore, sur lequel était écrit : SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Ces démonstrations alarmaient encore moins Louis-Philippe que la pensée de Rambouillet, d'où Charles X, entouré de douze ou quinze mille hommes de ses meilleures troupes, pouvait faire sur Paris un mouvement qui aurait facilement anéanti toutes les espérances de

l'usurpateur. Pour parer ce coup qu'il redoutait plus que toutes choses au monde, il résolut d'envoyer au malheureux roi des commissaires pour le forcer de partir. Il choisit parmi ses plus dévoués, le maréchal Maison, Odilon-Barrot, et de Choilin. Ce dernier lui ayant demandé ce qu'il devait faire dans le cas où l'on voudrait leur remettre le duc de Bordeaux, il répondit vivement : *Mais c'est votre roi,* et à l'instant son épouse, se jetant dans ses bras, s'écria : *Ah ! vous êtes le plus honnête homme du royaume!* paroles que les journaux ont tant de fois répétées. Le jour même où il faisait cette déclaration hypocrite, par son ordre *le Courrier Français* reproduisait, contre la naissance du duc de Bordeaux, la ridicule protestation que dix ans auparavant il avait faite par les journaux anglais, et, comme on peut se le rappeler, qu'il avait promptement désavouée comme une infâme calomnie. Voilà Louis-Philippe, le fourbe par excellence. Ses commissaires n'ayant pas été reçus par Charles X, revinrent pendant la nuit l'en avertir. Alors, sautant de son lit en caleçon, il s'écria : *Il faut qu'il parte, il faut l'effrayer;* et dès le matin il fit battre le rappel et crier dans tous les quartiers de Paris : *Aux armes! à Rambouillet! Charles X veut revenir à Paris!* Environ douze mille hommes, écoliers, ouvriers, s'armèrent de bâtons, de piques, de fusils, et se mirent en marche, ayant à leur tête le général Pajol, qui criait, comme il en avait l'ordre, que c'était une levée en masse de tout le peuple de Paris.

MM. Vincent et Larochejacquelein, qui commandaient la garde-royale, voyant ces colonnes informes, conjurèrent Charles X de les charger, ne lui demandant qu'une

demi-heure pour disperser cette canaille, lui répondant de le reconduire ce jour-là même à Paris ; et le succès était très-probable. Mais ce malheureux roi n'écouta rien et se mit de suite en route pour Cherbourg, où les commissaires de Louis-Philippe, qui l'y avaient accompagné, lui offrirent dix mille louis en or qu'il refusa noblement (Michaud, 237). Ce généreux refus est un solennel démenti donné à M. de Montalivet dans les comptes qu'il a fait paraître, et que nous nous proposons de discuter.

Pendant que trois générations de rois allaient en exil[1], on délibérait à Paris les conditions auxquelles Louis-Philippe serait revêtu de leurs dépouilles. Deux cent dix-neuf députés seulement, réunis le 6 août, *bâclaient* une nouvelle charte basée en grande partie sur celle de la Restauration, excepté l'article 14 qu'ils supprimèrent en entier, pour ne pas donner au roi de leur choix des droits trop étendus, reconnaissant par cela même que Charles X n'avait fait qu'user de son droit en portant les ordonnances.

Au milieu de la discussion, une troupe nombreuse qui vint crier : *A bas d'Orléans! point de roi! vive la république!* jeta une telle épouvante parmi les prétendus législateurs que, comme à Saint-Cloud le 18 brumaire, ils se sauvaient dans les cours, dans les jardins, et que si Lafayette n'eût pas employé tout son ascendant pour apaiser les émeutiers, ils auraient sur-le-champ proclamé la république, et Louis-Philippe était détrôné avant d'être roi. Le pauvre Lafayette fut dans la suite bein mal ré-

[1] Louis-Philippe avait pris toutes les précautions pour que le depart de Charles X fût sans espoir de retour. Un brick commandé par le capitaine Thibault avait reçu l'ordre d'escorter le *Great-Britain* que montait Charles X, et de le couler bas, pour peu que ce malheureux roi eût essayé de rentrer en France. (*Histoire de Dix ans.*)

compensé du service immense qu'il venait de lui rendre.

Le lendemain 7 août, quelques députés, fidèles à leurs serments, se trouvèrent à la fameuse séance où il fut arrêté que le duc d'Orléans serait mis sur le trône. Nous ne pouvons résister au désir de citer quelques-unes des nobles et courageuses paroles que fit entendre M. de Conny... : « Je me présente à la tribune pressé par le cri « de ma conscience, le silence serait une lâcheté... Ces « mouvements tumultueux, qui suspendent tout à coup « l'action des pouvoirs légitimes institués pour établir « l'ordre dans la société, sont des époques de calamités « qui exercent sur la destinée des nations la plus funeste « influence. Longtemps prévus à l'avance par l'observa- « teur attentif, ils deviennent aux yeux de tous, dans « ces jours de douleurs et d'effroi, l'expression de cette « anarchie morale qui existait au cœur de la société... « Le cri de la conscience humaine s'élève pour consacrer « cette vérité éternelle : *La force ne constitue aucun « droit*... La liberté est bâillonnée par ces cris sanglants « qui portent l'effroi de toutes parts ; il y a alors oppres- « sion, et la pire de toutes, car elle s'exerce au nom de « la liberté ; elle est empreinte d'un caractère d'hypo- « crisie et de fureur.

« Vous ne vous laisserez point subjuguer par les cris « qui retentissent autour de vous. Les hommes d'État « restent calmes au milieu des périls, et lorsque des « voix confuses appellent en France le fils de Napoléon, « invoquent la république, proclament le duc d'Orléans, « inébranlables dans vos devoirs, vous vous rappellerez « vos serments, et vous reconnaîtrez les droits sacrés de « l'enfant royal, qu'après tant de malheurs la Provi-

« dence a donné à la France... Dynastie sacrée, recevez
« nos hommages ! Auguste fille des rois que tant de cris
« d'amour reçurent en France, sur la terre d'exil que
« vous revoyez encore, puisse notre douleur rendre plus
« légères tant de peines et tant de douleurs !... »

Prenons maintenant le *Moniteur*, et, en regard du langage de M. de Conny, mettons celui que M. de Châteaubriand tenait le même jour à la chambre haute, si on peut donner ce nom à une réunion de ving-cinq membres, car il n'y en avait pas davantage à cette séance : « Ja-
« mais, dit-il, défense ne fut plus juste, plus héroïque
« que celle du peuple de Paris ; il ne s'est point soulevé
« contre la loi, mais pour la loi. Tant qu'on a respecté
« le pacte social, le peuple est demeuré paisible ; mais
« lorsque, après avoir menti jusqu'à la dernière heure, on
« a tout à coup sonné la servitude ; quand la conspiration
« de la bêtise et de l'hypocrisie a soudainement éclaté,
« quand une terreur de château, organisée par des eu-
« nuques, a cru pouvoir remplacer la terreur de la ré-
« publique, le joug de fer de l'empire, alors ce peuple
« s'est armé de son courage et de son intelligence. Il s'est
« trouvé que ces boutiquiers respiraient assez facilement
« la fumée de la poudre, et qu'il fallait plus de quatre
« hommes et un caporal pour les réduire. Un siècle n'au-
« rait pas autant mûri un peuple que les trois soleils
« qui viennent de briller sur la France. »

Quelles étranges paroles dans la bouche d'un Châteaubriand ! On ne peut pas, d'une manière plus ronflante, traîner dans la boue Charles X et lui attribuer plus effrontément l'audacieuse et criminelle conspiration de Louis-Philippe. Et quel motif avait pu pousser M. de

Châteaubriand à faire contre Charles X une sortie aussi violente et aussi injuste, et dans de pareilles circonstances? On a dit alors, et souvent répété depuis, que son éloquence avait été achetée par l'usurpateur. Nous ne voulons point examiner cette question. Il est certain, sans doute, qu'il a joui du privilége de demeurer toujours à Paris sous le gouvernement de Louis-Philippe, pendant que tant d'autres, moins à craindre que lui en apparence, étaient persécutés, jetés dans les fers. Mais sans recourir à la vénalité pour expliquer le discours qu'il prononça alors, nous pensons que toute sa conduite suffit pour en trouver une raison suffisante? Dans son premier ouvrage, qu'il publia à Londres sous le titre d'*Essai sur les révolutions anciennes et modernes dans leur rapport avec la Révolution française*, n'exprime-t-il pas, en politique aussi bien qu'en religion, des idées pleines de hardiesse et de témérité, pour ne rien dire de plus? Ramené à la religion chrétienne par une lettre de sa mère mourante, il n'en fit pas moins paraître, peu de temps après, son *Génie du christianisme*, qu'il avait en grande partie rédigé en Angleterre, et qui fut loué avec enthousiasme par les esprits frivoles et légers, mais critiqué avec force et raison par les hommes sérieux et franchement chrétiens. En 1803, nous le voyons choisi par le premier consul pour accompagner le cardinal Fesch à Rome en qualité de secrétaire d'ambassade; et en 1804 il représente la France près la république du Valais. Démissionnaire à la mort du duc d'Enghien, il entreprend contre l'Empire une lutte d'hostilité, qui, on en conviendra, ne fut pas toujours exempte de passion et d'exagération. Nommé membre du cabinet de Louis XVIII, puis ministre d'État et pair de France, il

attaque violemment l'ordonnance du 5 septembre 1816. Disgracié pour ce fait, et ayant perdu son titre de ministre d'État, il se jette dès lors dans l'opposition ultra-royaliste. Le meurtre du duc de Berri le rapproche de la cour. A son retour du congrès de Vérone, il reçoit le portefeuille des affaires étrangères; mais, ne pouvant s'accorder avec le chef du cabinet, M. de Villèle, il est congédié (1824). Aussitôt il rentre dans l'opposition, mais cette fois c'est à l'opposition libérale qu'il s'unit, et dans le *Journal des Débats* il donne le signal de la défection. Que cette versatilité soit l'effet d'une imagination ardente ou le résultat d'un orgueil froissé [1], ou qu'elle soit réfléchie et due à des idées arrêtées, il n'en est pas moins vrai que sa vie publique, de même que ses écrits [2], offre de grandes et nombreuses contradictions. « Je suis, a-t-il dit lui-« même, Bourbonnien par honneur, monarchiste par « raison, républicain par goût et par caractère. » Cela suffit, certes, pour comprendre le discours dont nous parlons.

A la chambre des députés, malgré les énergiques protestations de M. de Conny et de bon nombre d'autres contre la déchéance de Charles X, le trône fut déclaré vacant; et aussitôt les députés, escortés de la garde nationale, allèrent au Palais-Royal offrir, de leur autorité privée, la couronne à Louis-Philippe, qui, après l'avoir

[1] « Il était, dit le *Dictionnaire universel d'Histoire*, d'une vanité qui se dissimulait peu de son vivant, et qui se trahit à chaque page dans ses *Mémoires*. »

[2] « On a relevé, surtout dans ses premiers écrits, des traces de mauvais goût, un style ampoulé, des idées bizarres, des alliances de mots forcées. Par ses qualités comme par ses défauts, il peut être considéré comme le père du romantisme en France. » (*Dictionnaire universel d'Histoire.*)

acceptée avec une apparente modestie, se jeta dans les bras de Laffitte et de Lafayette, et la comédie de quinze ans était jouée. Le surlendemain 9 août, le nouveau roi alla, au chant de la *Marseillaise*, prendre possession du trône, qu'on lui avait préparé dans la salle des députés, où M. Pasquier, suivi de tous ses collègues, vint lire l'acte d'adhésion de cette prétendue chambre des pairs. Nous ne donnons point cette pièce, qui ne contient que de basses et méprisables adulations, ni le discours cousu de mensonges et d'hypocrisie que prononça le roi-citoyen. Il s'assit donc enfin sur ce trône dont il méditait l'usurpation depuis plus de quarante ans. Cette pensée ne l'avait jamais abandonné.

Il y pensait lorsque, tout jeune encore, il connaissait déjà le but de tous les complots de son père *Égalité;* il y pensait en quittant l'armée pour courir, avec Dumouriez, donner le branle au procès de Louis XVI; en revenant, toujours avec Dumouriez, pour assister, dans une tribune remplie de la lie du peuple, à l'horrible séance où son père prononça, l'un des premiers, la sentence de mort contre son parent et son roi. Il paraît qu'il n'avait pas perdu de vue cette pensée pendant ses longues pérégrinations, puisque, aussitôt arrivé en Angleterre, il faisait avec Dumouriez, son zélé protecteur, des plans d'usurpation.

Il y pensait en supposant dans ses lettres l'extinction de la branche aînée et le malheur de lui succéder; en tramant la fameuse équipée de La Fère, dont Bonaparte connaissait si bien la source, qu'il disait, à sa rentrée en France, comme nous l'avons fait observer : « Ce n'est « pas Louis XVIII que j'ai détrôné en revenant de l'île

« d'Elbe, mais le duc d'Orléans, que les conjurés avaient « voulu mettre sur le trône. »

Il y pensait en chargeant Talleyrand, *ambassadeur de Louis XVIII*, de demander pour lui aux alliés la couronne *comme seul capable de la porter;* en ourdissant les conspirations de Lyon, de Grenoble, de Saumur, de La Rochelle...; en disant à Laffitte : « *Si j'étais roi, que* « *ferais-je pour vous?* » et encore : « *Si j'étais roi, vous* « *seriez bien bêtes si vous ne me garrottiez pas.* »

Il y pensait en protestant contre la naissance[1] du duc de Bordeaux, en poussant à la révolte contre les ordonnances de Charles X, en allant dans un bois attendre, sans danger, le moment de recueillir les fruits de toutes ses conspirations.

La vie de Louis-Philippe a donc été une conspiration permanente pour arriver au trône. Voilà ce que démontrent jusqu'à la dernière évidence ses démarches, ses paroles, ses écrits, où, comme nous venons de le voir, ses

[1] Dans la funeste nuit du 12 au 13 février 1820, où le duc de Berri fut assassiné, Louis-Philippe pensait encore bien au trône, comme le prouve évidemment l'anecdote suivante :

M. le marquis de Villette, instruit de l'assassinat de Mgr le duc de Berri, courut tout de suite en faire part au duc de Bourbon, qui sur-le-champ ordonna de mettre les chevaux à sa voiture, et partit précipitamment pour offrir à ses augustes parents ses consolations. Arrivé au grand Opera, il y trouva Louis-Philippe qui, adossé à une console, les mains derrière le dos, entendait l'infortuné duc de Berri suppliant son épouse en proie au désespoir de ne pas se laisser accabler par la douleur, mais de se ménager pour *l'enfant qu'elle portait dans son sein*. A ces dernières paroles, Louis-Philippe pâlit de colère, ses mains se crispèrent violemment, un vif dépit se peignit sur toute sa figure contractée. Il sortit quelques minutes pour se remettre d'une émotion qu'il ne pouvait plus contenir. Le duc de Bourbon, qui l'avait observé, ne fut pas plutôt rentré dans son palais qu'il dit à son grand écuyer. « Eh bien, Villette, vous l'avez vu, déjà il convoitait le trône, et il n'a pu dissimuler le chagrin qu'il éprouvait en apprenant la grossesse de madame la duchesse de Berri. » (*M. le comte A.-R. de Villemur*, qui tenait cette anecdote de M. le marquis de Villette lui-même, témoin oculaire.)

projets ambitieux percent à chaque instant; ce que démontrent plus évidemment encore, s'il était possible, ses liaisons, ses intrigues, d'abord, chose étonnante! avec les révolutionnaires de Sicile contre Ferdinand même, son beau-père; contre la reine Caroline même, sa belle-mère, en contribuant de tout son pouvoir à la faire chasser de ses États; ensuite, avec les révolutionnaires français qui ont combattu pour lui contre la branche aînée, jusqu'à ce qu'elle ait été renversée. Voilà l'homme qui, d'après une lettre publiée par l'*Univers*, osait dire, quand il fut lui-même tombé, qu'il n'avait fait que ramasser la couronne qu'il avait trouvée par terre!!!

CHAPITRE VI.

Sur le trône, Louis-Philippe est à son tour en butte aux conspirations.

Après son intronisation, son premier soin fut d'écrire à tous les princes de l'Europe. D'après les traités de 1815, basés sur la légitimité, il jugea bien qu'ils ne verraient pas de bon œil son usurpation. Aussi ne manqua-t-il pas de leur faire, comme il avait fait à Charles X, la promesse de n'exercer *toute espèce de pouvoir que temporairement.* Ce fut dans ce sens qu'il écrivit d'abord à l'empereur Nicolas, celui qu'il craignait le plus; il chargea M. de Mortemart, qui de ministre de Charles X devenait, au

bout de quelques jours, l'agent de l'usurpation, de remettre au czar la fameuse dépêche suivante :

« Sire, que Votre Majesté soit bien assurée que je « n'ai reçu la couronne que pour la remettre, quand il « en sera temps, à qui elle appartient, et quand j'aurai « rendu le terrain plus facile pour le jeune prince qu'il « ne le serait aujourd'hui. En conséquence, je prends « l'engagement de ramener à ce qu'elle était, même « avant le règne de Louis XIV, cette nation turbulente « qui, depuis la fin du dernier siècle, n'a cessé de « porter le trouble en Europe par les armes et par ses « opinions démagogiques ; je prends l'engagement for- « mel, si l'on m'en laisse le temps, de la rendre aussi « calme et aussi souple qu'elle a été agitée et dangereuse « pour ses voisins. Le prince à qui la couronne appartient « est trop jeune pour gouverner une nation aussi difficile; « il serait emporté par le torrent des passions révolution- « naires. Je ne demande que le temps nécessaire pour « lui préparer la place et prouver ma bonne foi et ma « loyauté. » (Bonne foi et loyauté qui sont encore à prouver.) L'empereur de Russie donna connaissance de cette importante pièce à beaucoup de monde, et entre autres à un très-honorable personnage auquel il fit l'honneur de la lire lui-même plusieurs fois, terminant chaque lecture par de violentes invectives contre Louis-Philippe et sa famille *tarée*. (Michaud, p. 249 et 253.)

Louis-Philippe écrivit sur le même ton aux autres souverains, et, chose étonnante ! tous les empereurs et rois, sans songer qu'ils sapaient leurs propres trônes, capitulèrent honteusement avec l'usurpation ; un seul excepté, le roi d'Espagne, qui, loin de se laisser prendre à l'ap-

parente bonne foi et au ton mielleux de Louis-Philippe, lui fit entendre, dans sa réponse, les plus dures vérités. L'usurpateur en garda rancune, et saisit dans la suite toutes les occasions d'en tirer vengeance. Il fomenta la révolte contre Ferdinand VII; il reçut à Paris Mina, le chef des révoltés, autorisa ses réunions clubistes, lui fit compter de fortes sommes pour organiser l'insurrection, etc., etc.; puis, sans doute pour préparer à un de ses enfants la voie au trône d'Espagne, il caressait la reine Marie-Christine qui, profitant de la dernière maladie du roi son époux, avait fait tomber la couronne en quenouille en faisant abroger la loi salique [1]. De là tous les maux de la guerre civile qui vinrent fondre sur la malheureuse Espagne.

Il n'entre pas dans notre plan de décrire ici cette guerre désastreuse: nous dirons seulement que l'héritier légitime du trône, dom Carlos, injustement fraudé de ses droits, entreprit de les faire valoir. Il aurait réussi sans la trahison du général Marotto, qui livra dom Carlos pour de l'or, autant qu'il en voulut, et à la grande satisfaction de Louis-Philippe, qui s'applaudit de n'avoir plus en Espagne un roi ennemi. Par suite il ne cessa de protéger de tout son pouvoir la reine Christine, qui se promettait bien de gouverner sous le nom de sa fille Isabelle.

Louis-Philippe contribua aussi grandement à dépos-

[1] Tant que Ferdinand conserva ses facultés intellectuelles, il refusa constamment l'abrogation de la loi salique; mais ayant eu un moment de faiblesse extrême, l'intrigante Christine lui fit donner sa signature, que le roi, revenu à lui-même, révoqua sur-le-champ. Enfin, harcelé sans cesse, et la maladie faisant de nouveaux progrès, il donna une seconde signature qu'il ne fut plus en son pouvoir de révoquer: la mort était arrivée.

séder dom Miguel, roi de Portugal, en favorisant son frère dom Pedro, qui monta sur le trône, mais que la mort en fit bientôt descendre. Sa fille dona Maria lui succéda et porte encore la couronne de Portugal, comme Isabelle la porte en Espagne. Mais l'une et l'autre ne doivent pas être bien rassurées ; le sol tremble sous leurs pas, et les révolutions incessantes qui menacent leurs trônes chancelants doivent leur en faire craindre une dernière qui les renversera.

Louis-Philippe écrivit surtout au pape Grégoire XVI, dont il capta si bien la confiance dans la suite, par les lettres pleines d'hypocrisie qu'il ne cessait de lui adresser, que ce vénérable et saint Pontife en était venu au point de dire : *qu'il n'avait de consolation qu'en tournant les yeux vers la France*. Il n'eut pas de précaution à prendre avec l'Angleterre, qui applaudit à son usurpation, pendant que, pour se venger de la conquête d'Alger, elle traitait indignement Charles X en lui faisant déposer son titre de roi et en le reléguant dans le vieux château d'Holy-Rood, où, plus d'une fois, on fit arriver un assassin, dont le poignard fut détourné du duc de Bordeaux par le bras vigoureux de M. de la Vilatte.

Après avoir pris, autant que possible, ses sûretés au dehors, il s'efforça de les prendre au dedans. Il se popularisait de son mieux, allant à pied, son chapeau gris sur la tête, un parapluie sous le bras, donnant force poignées de mains; chantant sur son balcon la *Marseillaise*, faisant à son auteur une pension de quinze cents francs; recevant à sa table les hommes les plus vils, les plus méprisables; donnant à qui en voulait des audiences où il jouait tous les rôles avec une merveilleuse adresse.

Républicains, bonapartistes, légitimistes, tous, jusqu'aux prêtres, sortaient enchantés de ses belles paroles. Un évêque nommé nous a raconté que, avant de lui prêter serment, il voulut soulager son cœur en exprimant la profonde douleur que lui avait causée la chute de Charles X. *Ah!* répondit aussitôt Louis-Philippe, et sur un ton larmoyant, *personne n'en a plus de peine que moi!* L'évêque crut tout bonnement que le cœur avait dicté ces paroles.

Les soins à déguiser sa pensée ne lui avaient point fait oublier ses intérêts pécuniaires. Il se fit compter d'abord sept cents et quelques mille francs pour dégats que les insurgés avaient faits dans les maisons royales, pour les *lièvres et les lapins qu'ils avaient tués en s'en revenant de Rambouillet;* puis, après avoir dit que la France aurait désormais un gouvernement à bon marché, et qu'une liste civile de cinq millions lui paraissait exorbitante, il présenta un état de dépenses annuelles montant à dix-huit millions cinq cent mille francs; et enfin, par ses belles promesses aux députés des départements, il fit monter sa liste civile à vingt millions.

En se faisant adjuger cette énorme somme, il se gardait bien de faire connaître ce qui lui était revenu du trésor de la Casauba. Ce fait peu connu est néanmoins un des plus importants de l'époque. Nous conservons une lettre de Toulouse, qui le fait monter à cinq cents millions (Voir M. Michaud, p. 342), dont, malgré quelques dilapidations et quarante-huit millions qui furent versés dans le trésor de l'État, tout le reste, c'est-à-dire environ quatre cents millions [1] furent enfermés dans les coffres du roi citoyen.

[1] M. Michaud dit: *plus de trois cent cinquante millions*, et cite

A ces monceaux d'or, une mort tragique vint en même temps en ajouter d'autres, en faisant passer dans les mains de Louis-Philippe l'immense fortune des Condé. Le seul souvenir des circonstances de cette mort nous affecte si péniblement (le prince fut trouvé pendu dans sa chambre), que nous voudrions les passer sous silence; mais elles ont eu un si grand retentissement, et impriment une si vive horreur de la perversité où des âmes cupides peuvent se porter, que nous allons donner au moins une partie des renseignements authentiques que nous avons recueillis depuis longtemps.

Nous ferons d'abord observer que Louis-Philippe n'eut pas plutôt connu le tragique événement, qu'à l'heure même il envoya sur les lieux quatre ou cinq de ses plus dévoués, son médecin, son secrétaire, etc., qui déclarèrent (on devait s'y attendre) que le prince s'était lui-même donné la mort. On répandit dans le public, qui avait sur le prince une opinion si opposée, cette déclaration, que tous les amis de Louis-Philippe appuyèrent si bien, qu'ils croyaient déjà l'affaire étouffée. Mais le public, loin de se laisser duper, comme ils paraissaient le croire, se montra incrédule à ces témoignages intéressés, et bientôt dans toute la France s'éleva ce cri d'indignation : *Les malheureux, ils l'ont assassiné!* Les décisions des tribunaux, alors dociles instruments de l'usurpation, n'affaiblirent point cette croyance; et l'éloquent et consciencieux M. Hennequin démontra si clairement la fausseté des dépositions favorables au suicide et la

M. Hagermann, de Paris, qui eut trois cent mille francs pour avoir tenu pendant quelques heures dans ses magasins huit cent soixante-cinq caisses pleines d'or. Pages 342-343. — N'était-ce pas là une belle espèce de joyeux avènement?

vérité de l'assassinat, que partout on s'écriait plus fort encore avec l'accent d'une conviction profonde : *Les malheureux, ils l'ont assassiné !* Nous allons en produire quelques preuves seulement ; ceux qui en désireraient de plus étendues, les trouveront dans l'*Histoire de dix ans*, par M. Louis Blanc, et bien mieux encore dans l'*Appendice de la Biographie* ou *Vie publique et privée de Louis-Philippe*, ouvrage le plus complet, le plus logique et le plus consciencieux que nous connaissions sur cette matière, par M. Michaud, l'un des auteurs et éditeur de la *Biographie universelle.*

Le 27 août 1830, au matin, le duc de Bourbon, prince de Condé, est trouvé mort dans sa chambre, attaché à l'espagnolette de la croisée du nord par deux mouchoirs passés l'un dans l'autre. Nous dirons ensuite la position du cadavre.

Pour découvrir l'auteur ou les auteurs de cette mort tragique, nous allons exposer les principaux faits qui l'ont précédée, accompagnée et suivie.

1° FAITS QUI ONT PRÉCÉDÉ.

Le duc de Bourbon, prince de Condé, étant en Angleterre, avait, pour son malheur, pris en affection une jeune Anglaise, Sophie Daws, dont la conduite n'était rien moins qu'édifiante ; cette femme, qui sous des dehors séduisants cachait un cœur avare et pervers, suivit le prince en France, en 1814. Elle épousa, en 1818, le baron de Feuchères, homme loyal et dont la bonne foi trompée servit pendant quelque temps à couvrir le scandale des liaisons de son épouse avec le malheureux prince, sur lequel elle avait pris un empire absolu. Elle en obtint

bientôt, par don testamentaire, mais avec jouissance anticipée, les domaines de Saint-Leu et de Boissy, auxquelles cette femme insatiable fit ajouter, peu de temps après, la forêt d'Enghien, indépendamment des sommes considérables qu'elle se faisait compter soit pour elle, soit pour sa famille.

Nantie de tous ces biens, elle éprouvait une certaine inquiétude; elle craignait, non sans raison, qu'après la mort du prince, ses héritiers, frustrés par des captations qu'il aurait été facile de prouver, ne vinssent à l'en déposséder. Pour parer ce coup, que redoutait par-dessus tout son avarice, elle voulut se faire un appui, un patronage puissant qui pût la maintenir dans la possession de sa honteuse fortune. N'espérant rien du côté de la cour, où son indigne conduite lui avait attiré la défense de paraître, elle porta ses regards sur la maison d'Orléans, et entreprit de mêler leurs intérêts aux siens en leur offrant de faire adopter le jeune duc d'Aumale pour héritier du nom et de la fortune du prince de Condé. Ce projet conçu et bien arrêté dans sa tête, aussitôt, sans en dire mot au prince, l'astucieuse Feuchères l'exposa dans une lettre adressée à la duchesse d'Orléans, qui, transportée de joie à une ouverture de cette importance, lui répondit le 10 août 1827 :

« Je veux vous témoigner *moi-même* combien je suis « touchée du désir que vous m'exprimez si positivement « de voir mon fils, le duc d'Aumale, adopté par M. le « duc de Bourbon.... Puisque vous avez cru devoir m'en « entretenir directement, je crois devoir à mon tour ne « pas vous laisser ignorer combien mon cœur maternel « serait satisfait de voir perpétuer dans mon fils ce beau « nom de Condé, si justement célèbre dans les fastes

« de notre maison et dans ceux de la monarchie française. Je suis bien sensible, Madame, à ce que vous « me dites de votre sollicitude d'amener ce résultat que « vous envisagez comme devant remplir les vœux de « M. le duc de Bourbon. Je vous assure que je ne l'oublierai jamais, et croyez que, si j'ai le bonheur que « mon fils devienne son fils adoptif, vous trouverez en « nous, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, pour vous et pour les vôtres, *cet appui que vous* « *voulez bien me demander, et dont la reconnaissance* « *d'une mère doit vous être un sûr garant.* »

Très-satisfaite des assurances qu'on lui donnait, la baronne de Feuchères voulut avoir la confirmation de ces belles promesses et en obtenir des preuves. Pour atteindre ce double but, elle écrivit à la duchesse d'Orléans une lettre où, après lui avoir annoncé le mariage de sa nièce, Mathilde Daws, avec le marquis de Chabannes, l'avoir priée d'accorder aux nouveaux époux des honneurs extraordinaires, elle l'entretenait de nouveau du projet d'adoption. Elle reçut de la duchesse cette réponse :

« Je vous remercie, Madame, de la part que vous voulez bien me faire du mariage de votre nièce avec M. le « marquis de Chabannes. Je pense que le roi et les « princesses mes aînées recevront sa présentation avec « tous les égards qui sont dus *à la famille dans laquelle* « *elle va entrer;* mais je dois vous faire observer que « nous ne pouvons pas nous écarter des règles établies « à la cour pour les présentations. Nous ne pouvons les « recevoir que de la même manière qu'elles ont été « reçues par le roi, et par les princes et les princesses qui « nous précèdent dans l'ordre de primogéniture ; et il ne « dépend pas de nous de choisir les dames par qui ces

« présentations nous sont faites. Croyez au moins, Madame, que les formes dont ma position me défend de « m'éloigner ne changeront rien à tous les sentiments « que je viens de vous exprimer, et dont je vous réitère, « Madame, l'assurance bien vive et bien sincère. Toutes « les fois que nous avons entendu parler de ce projet « d'adoption...., nous avons constamment témoigné, « M. le duc d'Orléans et moi, que si M. le duc de Bourbon se déterminait à le réaliser, et que le roi daignât « l'approuver, nous serions très-empressés de seconder « ses vues. Mais nous avons cru devoir à M. le duc de « Bourbon, autant qu'à nous-mêmes, de nous en tenir « là et de nous abstenir de toute démarche qui pourrait « avoir l'apparence de provoquer son choix ou de vouloir « le presser. Nous avons senti que plus cette adoption « pouvait présenter d'avantages pour celui de nos enfants qui en serait l'objet, plus nous devions observer « à cet égard le respectueux silence dans lequel nous « nous sommes renfermés jusqu'à présent.... »

De plus en plus rassurée par les témoignages de bienveillance que lui donnait la duchesse d'Orléans, la baronne de Feuchères s'occupait toujours de l'exécution de son projet, et avisait au moyen de le réaliser. Le duc de Bourbon étant à Chantilly, elle lui écrivit un billet où l'on remarque cette phrase préparatoire : « *Il y a ici de « nouveau qu'on m'annonce une visite royale pour midi et « demi. J'attends Mgr le duc d'Orléans ; nous allons bien « parler de vous, Déarets, je vous raconterai tout de- « main.* » Le duc d'Orléans savait que le prince était absent ; il en profita pour faire à la baronne cette visite, et concerter avec elle l'annonce qu'ils voulaient faire du projet d'adoption. La baronne remit au duc d'Orléans

une copie de la lettre qu'elle écrivait au duc de Bourbou; de son côté, le duc d'Orléans ne s'en tiut plus à la réserve exprimée par ces paroles : *Nous avons cru devoir nous abstenir de toute démarche qui pourrait avoir l'apparence de provoquer son choix ou de le presser*. Non, il écrit aussi lui-même au malheureux prince ce qui suit : « Neuilly, 2 mai 1829. Je ne puis, Monsieur, résister « au désir de vous exprimer moi-même combien je suis « touché de la démarche si honorable pour elle, que « madame de Feuchères vient de faire envers nous, *et* « *dont elle a bien voulu m'instruire*. Il ne m'appartient « pas, sans doute, dans une circonstance où il dépend « de votre volonté de procurer un si grand avantage à « *l'un de mes enfants*, de présumer ce qu'elle peut être, « *avant que vous ne me l'ayez fait connaître*; mais j'ai cru « vous devoir et devoir aussi à ce même sang qui coule « dans nos veines, de vous témoigner combien je serais « heureux de voir de nouveaux liens resserrer ceux qui « nous unissent déjà de tant de manières, et combien « je m'enorgueillirais qu'un de mes enfants fût destiné à « porter un nom qui est si précieux à toute notre famille, « et auquel se rattachent tant de gloire et de souvenirs. »

D'après cette lettre, il est clair et que le projet d'adoption du duc d'Aumale était le fait de la seule baronne de Feuchères, et que le duc d'Orléans, qui mettait le prince dans la nécessité de lui répondre, brûlait de le voir accompli. Au coup inattendu que lui portaient en même temps le duc d'Orléans et la baronne de Feuchères, le duc de Bourbon tomba dans une anxiété profonde. Mais, d'une part, comment refuser sans insulte ce qu'on lui supposait si bien le désir de faire? et, de l'autre, comment affronter les emportements de madame de Feuchè-

res, par l'entremise de laquelle lui arrivaient des remerciements anticipés? D'ailleurs, l'artificieuse baronne avait eu soin de lui écrire : « Le roi et la famille royale désirent « que vous fassiez choix d'un prince de votre famille pour « hériter un jour de votre nom et de votre fortune. On « croit que c'est moi seule qui mets obstacle à ce vœu.... « Je vous supplie de faire cesser cette cruelle position « en adoptant un héritier... Vous assurerez par là, my « Déarets, la bienveillance de la famille royale et un « avenir moins malheureux à votre pauvre Sophie. »

Le duc de Bourbon était peu capable de résister à de pareilles sollicitations; mais celles-ci avaient quelque chose de si despotique et de si brusque, qu'il ne put contenir son indignation. Il se plaignit durement à madame de Feuchères de ce que, sans avoir pris son avis, sans avoir interrogé ses intentions, elle avait entamé avec le duc d'Orléans une affaire aussi importante. La baronne laissa passer l'orage, et le jour même elle écrivait au prince : « Vous m'avez reproché d'une ma« nière si *dure* la démarche que j'ai faite auprès de Mgr le « duc d'Orléans, que je crois à présent de mon devoir de « vous dire que son Altesse Royale doit venir chez moi « ce matin, pour vous voir avant son départ pour l'An« gleterre. Je vous en prie, ne me refusez pas de venir dé« jeuner avec moi comme à l'ordinaire. Cette visite vous « sera beaucoup moins embarrassante de cette manière, « et cela *vous évitera une réponse par écrit*, ou de rien dire « de positif, et si vous ne venez pas, cela va faire un « bien mauvais effet. Si vous aimez mieux que je ne sois « pas avec vous, alors Monseigneur irait chez vous. »

Ainsi pressé de toutes parts, circonvenu, harcelé, et se voyant enlever jusqu'à la possibilité de se recueillir,

de se reconnaître, le duc de Bourbon fut contraint de subir l'entrevue si artificieusement ménagée. On se promettait bien qu'il ne laisserait pas partir le duc d'Orléans sans la promesse d'un legs universel; mais la promesse ne fut point faite : ce qui n'empêcha pas, chose étonnante! le duc d'Orléans de regarder ses espérances comme si bien fondées, qu'au sortir de l'entrevue il chargea *secrètement* M. Dupin de préparer, en faveur du duc d'Aumale, un projet de testament. On reconnaît bien ici Louis-Philippe qui veut, *à tout prix*, saisir la proie qu'il convoite. Son dévoué Dupin se mit sur-le-champ à l'œuvre; et aussitôt que le duc fut de retour de Londres, il lui envoya son projet élaboré, accompagné de cette lettre :

« Monseigneur, voici le projet que Votre Altesse « Royale m'avait chargé, avant son départ pour Londres, « de préparer et de rédiger.

« Pour observer fidèlement le *secret* que Votre Altesse « Royale m'avait imposé, je vous envoie ma seconde « minute, écrite de ma main, n'ayant pas voulu la con- « fier à une main étrangère..... J'ai cherché à assurer « pleinement les nobles volontés de son Altesse Royale « M. le duc de Bourbon; et pour qu'elles ne fussent en « aucun cas illusoires, ni susceptibles d'être attaquées « par des tiers, toujours disposés à faire procès en pareil « cas, j'ai joint à la disposition relative à l'adoption, « celle d'une institution formelle d'héritier, que *j'ai jugée* « *indispensable* à la solidité de l'acte entier. J'ai l'honneur « d'être, etc. Dupin aîné. »

Cependant la baronne redoublait d'instances. De son côté, le prince laissait éclater ses répugnances en colères lamentables. Depuis que cette préoccupation fatale était

entrée dans sa pensée, il n'avait plus de repos; son sang, disait-il, s'était enflammé, et il passait des nuits sans sommeil. Un jour, il dit à M. de Surval, son digne intendant général : « Une fois qu'ils auront obtenu ce « qu'ils désirent, mes jours peuvent courir des ris- « ques. » Les auteurs des persécutions qu'on lui faisait pour avoir son bien, lui paraissaient donc déjà capables d'attenter à sa vie. Pour échapper aux poursuites de l'impitoyable baronne, le prince imagina d'employer près d'elle le duc d'Orléans lui-même, pour l'engager à cesser ses instances; il lui écrivit, le 20 août 1829 : « L'affaire « qui nous occupe, Monsieur, entamée à mon insu et « un peu légèrement par Madame de Feuchères, m'est « infiniment pénible, vous avez pu le remarquer. » Il le suppliait d'intervenir auprès de Madame de Feuchères pour qu'elle abandonnât ses projets sur le duc d'Aumale, auquel il promettait cependant un témoignage public et certain de son affection. Le duc d'Orléans remplit la mission dont il était chargé; il se rendit sur-le-champ auprès de Madame de Feuchères, et, en présence d'un témoin qu'elle avait eu la précaution de faire appeler, il la pria de discontinuer ses instances. La baronne se montra inflexible. Mais le duc d'Orléans, sans que la cause de son fils fût compromise, eut auprès du duc de Bourbon tout le mérite d'une démarche honorable et d'un désintéressement peu ordinaire.

Cette situation violente aboutit à des scènes terribles. Dans la soirée du 29 août 1829, le duc de Bourbon se trouvait à Paris, dans la salle de billard du palais, lorsque du salon, qu'un simple couloir séparait de cette salle, M. de Surval s'entendit appeler d'une voix forte; il

court, et trouve le prince dans un état de colère effrayant. La douleur crispait son visage. « Mais voyez donc dans « quel état se met *sans raison* Monseigneur, dit Madame « de Feuchères : tâchez de l'apaiser. — Oui, Ma- « dame, s'écria aussitôt le prince, c'est une chose épou- « vantable, atroce, que de me mettre ainsi le couteau « sur la gorge pour me faire faire un acte pour lequel « vous me connaissez tant de répugnance. » Et saisissant la main de la baronne il ajouta, en accompagnant ces paroles d'un geste expressif : « Eh bien, enfoncez-le donc « tout de suite, ce couteau, enfoncez-le ! » On voit à quels excès se portait déjà la baronne de Feuchères envers le prince qui, ne pouvant plus résister aux ennuis mortels dont il était accablé, rédigea et signa le lendemain, 30 août 1829, hors de la présence de Madame de Feuchères, un testament par lequel il créait le duc d'Aumale son légataire universel et assurait à la baronne un legs d'environ dix millions. Ainsi se trouvèrent liés les intérêts de cette baronne et du duc d'Orléans qui monta bientôt sur le trône de Charles X.

La chute de ce malheureux roi consterna le duc de Bourbon ; il fondait en larmes, et ce cri de douleur lui échappait souvent : « Ah ! c'est trop de voir deux révo- « lutions. J'ai assez vécu. »

Cependant, toujours animé des sentiments dignes d'un Condé, il dit à M. de Choulot, son capitaine général des chasses : « Allez à Saint-Cloud, » et il lui indiqua la route à suivre pour y arriver plus promptement et plus sûrement, « demandez les ordres du roi ; car, comme « prince du sang, mon devoir, dans ces instants de « péril, est d'être à côté de sa personne. Dites bien à

« Sa Majesté que je ne serai point un embarras pour « elle, puisque avant-hier, vous le savez, malgré mes « soixante-quinze ans, je suis encore resté treize heures « à cheval. » Arrivé à Saint-Cloud, M. de Choulot ne put pas, vu les embarras du moment, obtenir d'ordres du roi. Étant venu rendre compte de sa mission au prince, ce noble vieillard ressentit une vive douleur de ne point recevoir d'ordres de Sa Majesté; des larmes roulèrent dans ses yeux, et il dit avec une amertume poignante : « Je « ne croyais pas, à mon âge, vivre encore assez pour « être témoin des nouveaux malheurs de mon roi! » A l'heure qu'il exprimait ces nobles sentiments, son indigne cousin Louis-Philippe se tenait caché dans un vieux château, au milieu de la forêt de Bondy, attendant l'issue de sa conspiration de quinze ans, pour s'emparer de la couronne de son royal bienfaiteur. Quel contraste entre un d'Orléans et un Condé!

Le duc de Bourbon fit cesser toutes les parties du soir; il craignit, pendant quelques jours, que des brigands ne vinssent, comme dans la première révolution, fondre sur les nobles et piller les châteaux. Il fit tenir tous ses chevaux sellés et prêts pour la fuite. Mais il fut bientôt rassuré par les témoignages d'attachement et de respect qu'on lui prodigua de toutes parts. Il n'en fut pas de même de ses rapports avec Madame de Feuchères; tout le monde remarqua qu'ils étaient singulièrement altérés; contrairement à son ancienne habitude, il n'ouvrait plus ses lettres en présence de la baronne, dont le nom seul lui inspirait une sorte de terreur. N'était-ce point là un pressentiment du triste sort qui l'attendait? Il avait formé le projet de faire un long voyage. Il s'en ouvrit à M. de

Choulot, son capitaine des chasses, et à Manoury, son valet de chambre de confiance, et chargea M. le baron de Surval, son intendant, de lui remettre la somme de un million en billets de banque. Il leur recommanda le secret, et surtout qu'on se cachât soigneusement de Madame de Feuchères : tant il la redoutait alors, ce qui lui fit exprimer un jour à son fidèle Manoury le désir de le voir coucher à la porte de sa chambre; mais, sur l'observation de Manoury que cela pourrait paraître extraordinaire et qu'il était plus naturel de donner cet ordre à Lecomte, valet de chambre de service : « Oh ! non, répondit le prince, « il n'y a qu'à laisser cela. » Ce Lecomte était une créature de la baronne, qui l'avait imposé au prince.

Le projet de fuite fut un moment abandonné par l'impossibilité de le faire réussir sans l'ébruiter. Sur ces entrefaites, la nouvelle reine, Marie-Amélie, apporta au prince la plaque de la Légion-d'Honneur et attacha elle-même le ruban tricolore à sa boutonnière. Le prince parut recevoir assez gracieusement cette visite, mais peu après, dit M. de Villette qui en fut témoin, il arracha brusquement et avec une sorte d'indignation ce ruban qui lui rappelait de si tristes souvenirs. Dans la nuit même qui suivit cette visite, arriva sans bruit M. de Choulot; introduit avec précautions dans la chambre à coucher du prince, il entendit sortir de sa bouche avec le ton le plus ferme : « *Mon parti est pris,* » et le départ fut de nouveau arrêté. Mais comment faire cette démarche sans éclat? L'astucieuse baronne en ayant eu des soupçons, en avait instruit Louis-Philippe, qui lui répondit : « Il faut « à tout prix empêcher cette fuite. » En conséquence, la perfide baronne avait pris ses précautions. M. de Choulot

acquit la certitude que, dans un village situé à deux lieues de Saint-Leu, une voiture stationnait depuis quelques jours par l'ordre de Madame de Feuchères, et que cette voiture devait, à un signal convenu, prendre la route d'Angleterre. Ce renseignement suggéra à M. de Choulot le plan que voici : Il y avait au château un vieux valet de chambre nommé Leclerc, qui avait de la ressemblance avec le duc de Bourbon. On devait faire revêtir au domestique l'habit du maître et le conduire dans la voiture même du prince, jusqu'au village en question. Là, il serait monté dans la voiture préparée par Madame de Feuchères, et, pendant qu'on l'aurait poursuivi sur la route du Havre, le vrai duc de Bourbon se serait impunément dirigé vers la Suisse.

Au milieu de ces préparatifs, arriva la fête de Saint-Louis. Les habitants de Saint-Leu, qui aimaient le duc de Bourbon, et pour ses qualités naturelles et pour les bienfaits dont il les comblait, lui donnèrent dans cette journée des témoignages d'affection dont il fut extrêmement touché. Il les accueillit avec un visage gracieux et des paroles de bienveillance. Le lendemain ne ressemblait plus à cette fête : vers huit heures et demie du matin, une scène violente eut lieu entre le prince et l'indigne baronne, qui montrait de plus en plus de quoi elle était capable. On entendit le prince prononcer avec force le nom de M. de Choulot, dont cette misérable demandait le renvoi, comme elle l'avait demandé plusieurs fois avec ce ton impérieux : *Lui ou moi sortira d'ici! — Non, Madame; ce ne sera point lui,* répondait le prince[1]; et quand

[1] Malheureusement ce pauvre prince n'ajoutait pas : *Mais ce sera*

la baronne fut sortie, le fidèle Manoury trouva son maître assis devant la croisée de l'Est sur un petit canapé, en proie à une agitation terrible et demandant de l'eau de Cologne. Alors il donna ordre d'envoyer un second courrier à M. de Choulot, pour qu'il arrivât le lendemain à huit heures du matin au lieu de dix heures, qu'il lui avait indiquées par le premier courrier. Il était irrévocablement déterminé à partir ce jour-là, le 27. Mais, hélas! cette détermination était trop tardive.

M. le comte de Cossé-Brissac vint à Saint-Leu, le 26, pour solliciter la protection du prince en faveur des personnes qu'en sa qualité de grand-maître il avait fait placer au service du roi. Il s'agissait de secours, de pensions.., etc.; M. de Cossé fut reçu avec affabilité, et le prince l'engagea à rester quelques jours à Saint-Leu, puis à y coucher *au moins une nuit*; et sur le désir que M. de Cossé témoigna de retourner à Paris le jour même, le prince l'invita à dîner, pendant lequel tout se passa comme à l'ordinaire. Seulement, M. de Cossé ayant parlé de caricatures dont Charles X était le sujet, le prince, qui n'aimait pas qu'on parlât politique, guidé en cela par un sentiment qui l'honore, changea la conversation et dîna très-bien. Au salon, il se fit lire un article de journal et fut d'une grande gaieté. A neuf heures il reconduisit jusqu'au vestibule M. de Cossé, qui retournait à Paris. En rentrant, il fit apporter une table de jeu, habitude que les malheurs du roi avaient fait interrompre comme

vous, Madame, qui sortirez d'ici. Il le devait à Dieu, que ses liaisons avec cette femme adultère outrageaient; il le devait aux hommes qu'il scandalisait; il se le devait à lui-même, pour son honneur en ce monde et son bonheur en l'autre.

nous l'avons dit; il ne l'avait reprise que depuis trois jours. La partie dura jusqu'à onze heures et demie. En se retirant, le prince salua très-affectueusement tout le monde. Il avait perdu onze fiches; il ne les paya pas, et se contenta de dire : *A demain!* Cette conduite n'était pas, assurément, celle d'un homme qui pense à se suicider. Il monta dans sa chambre, suivi de M. Bonnie, son chirurgien, et de Lecomte, son valet de chambre. Après que M. Bonnie eut fait le pansement, le valet de chambre lui demanda à quelle heure il fallait se présenter le matin. « A huit heures, » répondit-il avec sa tranquillité ordinaire. Il portait toujours deux montres; une de chasse qu'il remontait lui-même, et l'autre de ville qu'il laissait aux soins de son valet de chambre.

2° FAITS QUI ONT ACCOMPAGNÉ SA MORT TRAGIQUE.

A huit heures, Lecomte se présenta à la porte du prince, comme il en avait reçu l'ordre; il frappe, on n'ouvre pas; il appelle, et le silence continue. Il se retire dans sa chambre, où M. Bonnie vient le joindre pour le pansement accoutumé. Nouvelles tentatives à la porte... même silence... Ils descendent aussitôt chez Madame de Feuchères, dont il faut bien étudier la conduite dans ce moment décisif. Que va-t-elle faire? Elle prend à peine le temps de se couvrir, et monte, non par l'escalier dérobé comme elle le déclara dans la suite, mais par le grand escalier, accompagnée de M. Bonnie et Lecomte. Elle était entre nous deux, dit M. Bonnie, et en montant elle leur dit : *Si le prince ne répond pas, il faudra faire enfoncer la porte.* Rendus dans le salon d'attente,

on remarque que l'escalier dérobé est demeuré ouvert toute la nuit. Chacun est frappé de cette circonstance, que Manoury fait remarquer à Lecomte en lui disant : « Vous n'avez donc pas tiré le verrou ? » et Lecomte répond : « Je l'ai cru fermé, je n'y ai point fait attention. » Ce que nous constatons ensuite, c'est qu'après l'ouverture de la chambre, Madame de Feuchères ne voulut pas encore fixer l'attention sur le fatal escalier dérobé, et regagna son appartement par le grand escalier.

La chambre mortuaire ouverte, on voit le duc de Bourbon attaché à l'espagnolette de la croisée du Nord. A cette vue effrayante, toutes les personnes accourues furent d'abord préoccupées de la triste pensée que le prince s'était donné la mort ; mais les observations qu'on ne tarda pas à faire eurent bientôt dissipé ce soupçon si injurieux à la mémoire du prince. On trouva la montre de chasse remontée comme le prince avait coutume de faire ; les deux bougies qu'on avait allumées entières sur sa cheminée n'avaient brûlé qu'environ une demi-heure, et non pas deux heures comme on le prétendit dans la suite, puisqu'elles n'étaient usées que d'un pouce chacune. On reconnut que le prince s'était couché comme à l'ordinaire, en trouvant dans son lit le bandage qu'il portait pour une hernie inguinale du côté gauche, et qu'il ôtait tous les soirs comme le lui avait conseillé son chirurgien M. Bonnie, qui seul, avec les valets de chambre qu'il en avait instruits, connaissait cette infirmité. On trouva aussi dans son lit le mouchoir auquel le prince avait fait un nœud selon son habitude quand il voulait se rappeler quelque chose le lendemain ; il comptait donc sur un lendemain !

Les observations faites sur la manière dont il était attaché à l'espagnolette convainquirent encore plus fortement les témoins que le prince ne s'était pas donné la mort. Il était attaché par deux mouchoirs passés l'un dans l'autre, comme nous l'avons dit; le premier formant un anneau aplati et allongé; le second, un ovale dont la base supportait la mâchoire inférieure et qui avait son sommet derrière la tête, sur le haut. Le mouchoir de compression ne faisait pas nœud coulant; il ne pressait pas la trachée-artère, laissait la nuque à découvert, et se trouvait tellement lâche, qu'entre ses plis et la tête quelques-uns des assistants purent aisément passer les doigts. Preuve évidente que ce mouchoir n'avait pas fait mourir le prince, mais qu'il était mort quand on le lui avait passé. Sa tête penchait sur sa poitrine, son visage était pâle. La langue ne sortait pas de la bouche et poussait seulement la lèvre supérieure; les mains étaient fermées, les genoux ployés; et les pieds, par leur extrémité, portaient sur le tapis; de sorte que le prince n'aurait eu, pour échapper à la mort, qu'à se dresser sur les pieds, ou à s'appuyer sur la croisée qui était à sa portée. Toutes ces dispositions et ces apparences du corps, dit M. Louis Blanc, qui écrivait sous Louis-Philippe et qui ne fut point démenti, combattaient puissamment l'hypothèse du suicide. Elles frappèrent de surprise la plupart des assistants, qui ne croyaient pas au suicide, mais à l'assassinat. Beaucoup d'autres circonstances les affermissaient dans cette croyance.

Le valet de pied Romonzo, et son camarade l'Irlandais Fiffe, voyageant en Turquie et en Égypte, avaient vu beaucoup de pendus; toujours la figure de ces malheu-

reux était noirâtre, et non pas blafarde; ils avaient les yeux ouverts, la conjonctive injectée de sang, et la langue hors de la bouche; signes en tout contraires à ceux que présentait le corps du duc de Bourbon. Quand on détacha son cadavre, ce fut Romonzo qui défit le nœud de l'espagnolette, et il n'y parvint qu'avec beaucoup de peine, tant ce nœud était artistement fait et serré avec force. Or, tous les serviteurs du prince savaient que sa maladresse était extrême, qu'il ne pouvait nouer les cordons de ses souliers; que d'ailleurs ayant reçu en 1793 un coup de sabre qui avait coupé les tendons de trois doigts de sa main droite et ayant eu la clavicule gauche cassée, ce qui l'empêchait de lever sa main gauche au niveau de sa tête, il lui aurait été bien impossible de faire le nœud que Romonzo avait eu tant de peine à défaire.

On supposait qu'une chaise avait servi au prince pour s'attacher à l'espagnolette; mais la chaise fut trouvée à côté de la croisée, à l'angle gauche, et non pas dans l'embrasure. François, valet de pied, dit que la chaise était à une trop grande distance pour que l'on pût s'en servir. M. Bonnie est du même avis; Manoury, entré le premier dans la chambre mortuaire et qui, avant que les volets fussent ouverts, avait marché du lit à la croisée, n'avait rencontré aucun obstacle : « Si, dit-il, il y avait eu une chaise soit devant, soit à « côté, je me serais nécessairement jeté dedans. » D'ailleurs, comment supposer que ce vieillard infirme eût pu monter sur une chaise, lui qui ne pouvait monter l'escalier qu'à l'aide de la rampe et appuyé sur sa canne? Pour prouver que les mouchoirs, d'après leur arrangement, ne pouvaient faire mourir le prince, comme nous

l'avons vu, M. Méry-Lafontaine se suspendit à l'espagnolette fatale dans une position semblable à celle où l'on avait trouvé le prince, et n'en éprouva aucun mal. Quant au verrou, qu'on disait avoir trouvé fermé, on essaya, au moyen d'un ruban fort mince, de le ramener du dehors dans sa gâche, et l'expérience eut un plein succès. Beaucoup d'autres observations se réunissaient pour prouver l'assassinat. Le prince avait les pieds sensibles, ils s'enflaient vers le soir; pour n'avoir point à les comprimer par des pantoufles, il avait fait mettre une semelle de cuir dans son pantalon à pieds, et par ce moyen il pouvait bien marcher sur le tapis sans pantoufles. Aussi son chirurgien fait observer qu'il les a toujours vues auprès de la chaise sur laquelle il le pansait. Mais les auteurs du crime crurent faire merveille en plaçant près du lit ces pantoufles qu'ils avaient trouvées dans la chambre. L'arrangement du lit est encore un accusateur. Il avait été évidemment rangé par des mains étrangères aux habitudes du prince; il tenait à ce qu'il fût tout au fond de l'alcôve, moins environ un pouce, pour ne point offenser la boiserie, dit Hippolyte Jérôme, qui le faisait souvent. La femme Bontemps, et Dubois, frotteur, qui l'avaient fait dans la journée du 26, affirment que *ce jour-là* (ce jour-là précisément), *ils l'ont poussé comme à l'ordinaire*... Eh bien! l'on remarqua qu'il était à un pied et demi du fond de l'alcôve. La manière dont il était affaissé, l'empreinte qu'il avait conservée, n'étaient pas moins remarquables. Le prince se plaçait dans son lit et dormait tellement sur le bord, que, pour lui éviter une chute qui pouvait aisément résulter d'une semblable position, ils avaient toujours soin de plier une couverture en quatre

pour exhausser le bord du côté de la chambre. De là résultait que le devant était affaissé, tandis que vers le milieu il y avait un renflement. Cette habitude n'était pas connue de ceux qui ont refait le lit après la consommation du crime; ils ont simulé avec les mains un enfoncement dans le milieu. Aussi l'avocat Dupin a-t-il dit : « Je « l'ai vu, et je puis affirmer que son affaissement vers le « milieu et son éloignement du fond de l'alcôve étaient « entièrement étrangers aux habitudes de Monseigneur. »

Nous ne parlerons pas des fragments de papier, partie brûlés, partie déchirés, que M. Guillaume, secrétaire de Louis-Philippe, et Lecomte, avaient si aisément aperçus, dans la soirée du 27, sur le fond de la cheminée, pendant que, dans la matinée du même jour, MM. de Choulot, de Manoury, de Romonzo et tous ceux qui avaient, comme eux, visité la cheminée avec le plus grand soin, n'y avaient rien trouvé. Une main furtive avait donc semé ces fragments avec lesquels on prétendait accréditer l'opinion du suicide. Nous passons sous silence beaucoup d'autres faits en faveur de l'assassinat; ceux que nous venons de citer suffisent bien pour le prouver.

3° FAITS QUI ONT SUIVI CET HORRIBLE CRIME.

Ces faits sont les enquêtes et les dépositions. Nous laissons de côté les divers procès-verbaux, nous ne pouvons entrer dans de si longs détails: nous nous bornons à quelques faits.

Le prince n'existait plus; il était exposé dans une chapelle ardente; il était là, le visage découvert, environné d'une pompe religieuse et guerrière; et l'on sait

que toujours l'aspect du cadavre provoque les remords des meurtriers. Lecomte ne peut soutenir la vue de son maître assassiné, il laisse échapper du fond de son âme ce cri recueilli par un de ses camarades : *J'ai un poids sur le cœur*, ou *j'en ai gros sur le cœur!* Manoury, qui l'entend, lui représente qu'il est de son devoir de dire tout ce qu'il sait. Lecomte se tait; et c'est quelques jours après, lorsqu'il a pu comprendre le danger de cette imprudente manifestation, qu'il donne à ses camarades la plus déplorable, la plus maladroite explication de ces mots significatifs : *J'ai un poids sur le cœur*, ou *j'en ai gros sur le cœur!* Il dit : « Oui, j'en ai gros sur le cœur! « *parce que Madame de Feuchères m'a fait perdre mon* « *établissement*[1] *en me plaçant auprès du prince, et que* « *je suis lié par un traité avec mon successeur pour ne* « *plus reprendre mon état de coiffeur à Paris!* » Pitoyable explication, rejetée par tous ses camarades comme elle le sera par tout homme de sens. Et ce qu'il y a de plus fâcheux pour lui, c'est que, devant la justice, il a pris le parti désespéré de nier ce propos au moment même où il venait de l'avouer au juge instructeur. Après lui avoir dit : *Je ne conteste pas que j'aie un poids sur le cœur*; après avoir ajouté : *Je suis trop affligé de la mort du prince et des suites qu'elle a eues pour moi pour ne pas avoir effectivement un poids sur le cœur*, tout de suite il

[1] On peut juger de la valeur de son établissement par cette déposition de Madame la comtesse de La Villegontier : « Lecomte... ne jouis- « sait pas d'une bonne réputation dans son quartier, et Monseigneur « le regardait comme un espion placé auprès de lui par Madame de « Feuchères; ce sont là les seuls motifs qui m'ont arraché cette ex- « clamation : *Ils l'ont assassiné!* J'ajoute que la manière dont il « remplissait son service auprès de Monseigneur était malhonnête et « même brutale. »

s'exprime ainsi : *Mais je nie avoir tenu ce propos, et je repousse les interprétations que l'on pourrait y donner.* Ainsi, dans le même moment, Lecomte avoue le propos, rappelle l'inadmissible explication qu'il en a donnée, puis tombe dans une dénégation absolue! Que peut cette incroyable déposition contre la déclaration si positive de MM. Dupin et Manoury?

Par rapport à l'escalier dérobé, le conseiller instructeur demande à ce même Lecomte : « Le 26 au soir, « vous êtes-vous assuré que la porte fût fermée au ver- « rou? — Non, Monsieur. Si j'avais su qu'elle pût « communiquer au vestibule ou à d'autres pièces, je « n'aurais pas manqué de m'en assurer tous les soirs. « Mes camarades, plus anciens que moi, m'en devaient « faire l'observation. » Ainsi, Lecomte, qui depuis trois ans est au service du prince, qui pendant trois saisons a fait le service de valet de chambre, ne sait pas ce qu'on ne pouvait ignorer quand on avait passé seulement vingt-quatre heures dans cette résidence. Il ne sait pas, au bout de trois ans, que l'escalier dérobé conduit à un corridor et qu'il ramène au vestibule; que cette porte peut donner accès à cinq ou six personnes, qui, indépendamment de Madame de Feuchères, habitent cette partie du château, et que par cette route on peut arriver de la cour et du parc jusqu'à la porte du prince... Lui, valet de chambre, il ne le sait pas!!! N'est-ce pas là l'iniquité qui se ment à elle-même : *Mentita est iniquitas sibi?*

Voici une déposition si grave, que nous la donnons à peu près dans toute son étendue. Bonardel, ancien brigadier des forêts du prince, dépose que, dans le mois

de novembre 1827, étant à la Faisanderie, dans le grand parc de Chantilly, il entendit M. James, neveu de Madame de Feuchères, depuis baron de Flassans, dire à sa tante : « Monseigneur fera-t-il bientôt son testament? » Madame de Feuchères lui répondit : « Qu'il en avait été « question la veille au soir, et que cela ne serait pas « long. » Là-dessus, M. James lui dit : « *Oh! il vivra « encore longtemps.* » Madame de Feuchères lui répondit alors : « *Bah! il ne tient guère; aussitôt que je le pousse « avec mon doigt, il ne tient pas; il sera bientôt étouffé.* » Monseigneur étant sorti au même instant du salon pour venir dans l'enclos de la Faisanderie, M. James dit à sa tante : « *Voilà le prince.* » Je n'ai plus rien entendu, ajoute Bonardel.

D. Êtes-vous bien sûr d'avoir entendu tenir à M. James et à Madame de Feuchères les propos que vous venez de rapporter?

R. Oui, Monsieur; je l'affirme en mon âme et conscience, comme j'affirmais, lorsque j'étais garde, les procès-verbaux que j'étais dans la nécessité de dresser. Pendant quarante-trois ans que j'ai rempli les fonctions de garde au service de Monseigneur, ou du gouvernement en son absence, tous les procès-verbaux que j'ai dressés ont amené des condamnations, parce que je les rédigeais en mon âme et conscience et avec tout le soin dont j'étais capable.

D. N'auriez-vous point contre Madame de Feuchères ou M. le baron de Flassans quelques sujets de mécontentement, quelques motifs d'animosité?

R. Non, Monsieur, je n'en ai jamais eu et n'en ai point encore.

D. Vous avez obtenu votre retraite : quelles en sont les causes?

R. A la mort de Monseigneur, j'ai entendu dire que, par son testament, il avait assuré à ceux de ses serviteurs qui avaient plus de vingt années de service l'intégralité de leur traitement leur vie durant : j'avais quarante-trois ans de service et sept cent cinquante francs de gages; on m'a dit que j'aurais sept cent vingt francs de pension. On a mis à la retraite les plus anciens, et j'étais du nombre : je n'ai pu l'attribuer à Madame de Feuchères: c'était le résultat d'une mesure générale prise par l'administration.

D. Pourquoi n'avez-vous pas parlé, dans le temps, d'un propos si étrange?

R. Je me serais bien donné de garde d'en parler. Madame de Feuchères était tant aimée de Monseigneur, et exerçait dans sa maison un pouvoir si absolu, que, si je m'étais avisé de laisser même entrevoir ce que je savais, j'aurais été chassé comme un gueux. D'ailleurs, deux mois environ après, au mois de janvier 1828, Monseigneur m'a nommé brigadier de ses forêts dans le marquisat de Nointel, près Clermont (Oise). Ayant appris, à la fin d'août, le samedi 28, la mort de Monseigneur, et ayant eu occasion d'aller quelque temps après à Clermont chez M. de la Martinière, régisseur des forêts du prince, j'ai connu les détails de sa mort; et, comme l'on disait que le prince avait été étouffé, j'ai été frappé de la similitude de ce genre de mort avec le propos que j'avais entendu tenir à Madame de Feuchères trois ans auparavant. C'est uniquement dans l'intention de rendre hommage à la vérité, et pour l'accomplissement du serment que je viens de

prêter entre vos mains, que je fais la présente déclaration.

Quant à la Feuchères (nous ne lui donnerons pas désormais d'autre titre), elle mettait tout en œuvre pour accréditer la supposition du suicide. « Je me suis rappelé « spécialement, dit-elle devant le conseiller instruc- « teur, ce que j'avais entendu dix fois de la bouche du « prince, lorsque j'ai appris le genre de mort auquel « il a succombé. J'ai entendu plusieurs fois le prince me « raconter que, se trouvant dans la Vendée pendant les « Cent-Jours, sa maison fut entourée par des gendarmes ; « il avait une paire de pistolets sur sa table : *J'ai conçu,* « disait-il alors, *l'idée de me détruire pour ne pas tomber* « *entre leurs mains.* Ces divers entretiens m'ont tou- « jours fait *tableau.* »

Autant de mots, autant de mensonges.

M. Dupin dépose : « J'ai accompagné le prince dans « la Vendée pendant les Cent-Jours; il n'a point été « cerné par des gendarmes et n'a pas couru de dangers; « jamais le prince n'a manifesté l'intention de se sui- « cider. »

Manoury : « Je n'ai jamais entendu le prince mani- « fester l'idée du suicide; il professait au contraire le « plus grand mépris pour les personnes qui attentaient « à leurs jours... » Dans un autre interrogatoire, le même dit : « Le prince ne concevait pas même que l'on pût « attenter à ses jours. Je l'ai entendu, en plus de dix « circonstances différentes, exprimer ses sentiments à « cet égard. »

D. On prétend cependant qu'il avait exprimé le regret de ne s'être pas suicidé dans les Cent-Jours ?

R. « Je l'ai accompagné dans les Cent-Jours, et jamais, à aucune époque, dans aucune circonstance, je « ne l'ai entendu exprimer le regret de n'avoir pas mis « fin à ses jours; à cette époque, au contraire, le prince « a tout fait pour se soustraire aux dangers qui pouvaient « le menacer, et il était trop brave pour recourir à un « genre de mort aussi ignominieux que celui que l'on « suppose... Six jours avant sa mort, comme j'entretenais Son Altesse Royale... de l'attachement et de la « vénération qu'elle inspirait, et combien on s'applaudissait qu'elle n'eût point quitté la France, Monseigneur « me dit en me serrant le bras avec force : « Est-ce donc « pour moi que je pourrais avoir des inquiétudes? Agé de « soixante-quinze ans, je suis sur le bord de ma fosse; « mais que deviendraient les personnes qui m'entourent? » Un de ses gens était-il malade? il s'informait « avec bonté de sa situation. Les bienfaits qu'il répandait « étaient immenses, et il demandait toujours le secret : « *Un bienfait connu*, disait-il, *n'a plus de valeur*. »

La Feuchères n'ignorait pas sans doute la conversation du prince avec M. Hostein, son dentiste, qui, parlant de l'arrestation de M. de Polignac, exprimait la pensée que le ministre aurait pu se suicider pour ne pas tomber entre les mains de la révolution victorieuse. Le prince répondit vivement : « Est-ce bien vous qui osez tenir un pareil « langage? Sachez, Monsieur Hostein, qu'un homme « d'honneur ne se donne jamais la mort; il n'y a qu'un « lâche qui puisse le faire. Quel exemple pour la société! « Je ne vous parlerai pas comme chrétien, quoique j'eusse « dû commencer par là. Vous savez qu'aux yeux de la religion, le plus énorme des crimes est le suicide; et com-

« ment se présenter devant Dieu, quand on n'a pas eu « le temps de se repentir? » C'est ainsi que le prince s'exprimait le 12 août 1830; et l'on veut que, quatorze jours après, abdiquant les nobles sentiments de toute sa vie, il ait cédé, lui Condé, à cette lâche et coupable impulsion! qu'il ait légué à la postérité un souvenir aussi infamant! Non, mille fois non! Aussi, dans un second interrogatoire, la Feuchères recule-t-elle devant ses premières dépositions calomnieuses : « J'ai raconté, « dit-elle, sans y attacher aucune importance, ce que « je lui avais entendu dire, sans en tirer la conséquence « *que le prince s'était porté au suicide*, sans même dire « qu'il eût *jamais exprimé devant moi le regret de ne pas* « *s'être suicidé pendant les Cent-Jours*. Mais je dois expri- « mer l'indignation dont je suis pénétrée en voyant que, « par des insinuations perfides, on cherche à déverser « sur moi tout l'odieux de cet événement. »

Le 4 septembre, M. l'abbé Pélier, aumônier du prince, et qui l'avait vu suspendu à l'espagnolette, assistait au service funèbre célébré à Chantilly; il parut portant le cœur de la victime dans une boîte de vermeil; alors un silence morne régnait dans l'assemblée; et l'impression fut profonde, immense, quand M. l'abbé Pélier prononça d'une voix forte et solennelle ces paroles : « *Le prince est* « *innocent de sa mort devant Dieu!* »

A ce témoignage accablant, la Feuchères n'oppose que la plus insigne calomnie; en présence du conseiller instructeur, elle dit : Que M. l'abbé Pélier a confié à M. le docteur Fontaneilles qu'il savait parfaitement bien que le prince s'était suicidé, mais qu'il devait soutenir le contraire, parce que autrement *il ne pourrait assister à son enterrement!!!*

Sur-le-champ, le docteur Fontaneilles confond la calomnie inventée par cette misérable; il dépose : « Le « jour même de la cérémonie religieuse, à Saint-Leu, « M. l'abbé Pélier avait officié; je lui dis en plaisantant, « après la cérémonie, qu'il avait agi contre les principes « de sa profession en enterrant le prince, qui s'était sui- « cidé..... M. l'abbé Pélier prit la chose au sérieux et « me dit : Que s'il avait eu la conviction du suicide du « prince, il ne l'aurait pas enterré; *mais qu'il était per- « suadé, au contraire, que le prince avait été assas- « siné.* »

Les paroles que M. l'abbé Pélier avait prononcées si solennellement en face des saints autels, à Chantilly, faisaient une impression si profonde, que le duc de Broglie, alors ministre de Louis-Philippe, s'opposa à ce qu'elles fussent insérées dans le *Moniteur Universel*, ce qui ne les a pas empêchées de retentir dans toute l'Europe. Le gouvernement du roi usurpateur poursuivait avec un tel acharnement tous ceux qui lui attribuaient le crime de Saint-Leu, que M. Faucher, procureur du roi de Senlis, en pleine audience et dans une affaire tout à fait étrangère au scandaleux procès, ayant énergiquement affirmé l'assassinat du prince, le ministre de la justice exigea de sa part une rétractation : sur son refus positif, il fut révoqué. Il y eut bien d'autres destitutions. Celle de M. de la Huproie ne fut pas une des moins significatives; conseiller rapporteur dans l'instruction commencée à Pontoise, il se montra résolu à trouver la vérité; *on le mit soudainement à la retraite*, et le dossier passa en d'autres mains plus dévouées à Louis-Philippe.

Après le fatal événement, la Feuchères *quitta précipi-*

tamment Saint-Leu, dit M. Louis Blanc, *et se rendit au Palais-Bourbon, poursuivie par d'étranges pensées. Durant quinze nuits, elle fit coucher l'abbé Briant dans sa bibliothèque, et Madame de Flassans dans sa propre chambre, comme si elle eût craint que quelque image funèbre ne vînt s'élever devant elle dans la solitude des nuits.* Cette réflexion de M. Louis Blanc, qui est plus ami des révolutionnaires que des nobles, est écrasante pour la Feuchères, qui fut cependant invitée à la cour, et, continue le même auteur, *y reçut un accueil dont, le lendemain, tout Paris s'entretenait avec stupeur, chacun y voyant plus qu'un indice de complicité.*

Nous omettons beaucoup de preuves [1] du crime, mais il résultera du fait que nous venons de résumer que plus d'un lecteur partagera, comme nous, la conviction de M. Michaud qui s'écrie (*Append.*, 149) : « Oui, nous le « disons avec force : *On doit croire à l'assassinat, parce « que c'est la seule explication possible d'une mort que le « suicide n'explique pas.* Telle est notre conviction, et nar- « rateur fidèle d'un crime odieux, nous appelons sur la « tête des assassins les malédictions de la France et de la « postérité. »

Nous venons de le dire, nous avons la même conviction que M. Michaud, mais nous n'appelons de malédictions sur personne, Dieu s'en réserve la vengeance ;

[1] Entre autres, ce que nous lisons dans une biographie imprimée à Bruxelles, dont l'auteur, qui ne se nomme pas, parce qu'il écrivait sous les yeux de Léopold, gendre de Louis-Philippe, raconte que la Feuchères écrivait à celui-ci, la veille de l'assassinat : *Répondez-moi* OUI ou NON, et que la réponse fut OUI !!! Effroyable accomplissement de ces divines paroles : *avaro nihil est scelestius.* Qu'on pèse bien la force et l'étendue du texte sacré, qui ajoute : « L'avare vendrait son « âme ; il s'est dépouillé tout vivant de ses propres entrailles, c'est-à- « dire de toute humanité, il n'y en a plus en lui. » (*Ecclés.*, ch. 10, v. 9 et 10.)

et nous disons : Puisse le malheureux prince avoir eu, entre les mains de ses assassins, *le temps de se repentir*, comme il disait à M. Hostein, *avant de se présenter devant Dieu !*

L'avare n'a jamais assez d'argent : *avarus non implebitur pecuniâ* (*Ecclés.*, 5, 9). Non content des immenses domaines qu'il ajoutait à sa fortune colossale [1], Louis-Philippe ne jeta-t-il pas encore un regard de convoitise sur le domaine de Chambord !... Cette fois, le cri de la France retentit si énergiquement, que, malgré trois procès intentés, il fut contraint de lâcher la proie. Trouvera-t-on dans l'histoire des traits d'avarice plus révoltants ? Il avait déjà, avant de monter sur le trône, une fortune énorme. Mais loin d'imiter nos rois légitimes, qui réunissaient leurs domaines privés au domaine de la couronne, il en fit à ses enfants une vente simulée et s'exempta lui-même des droits du fisc, qui montaient à quinze cent mille francs. Enfin on peut évaluer ses revenus à quarante millions, non compris les énormes intérêts que lui produisaient les placements faits en différents pays (Michaud, p. 279, 337). Eh bien ! c'était avec ces tonnes (expression de M. de Cormenin) remplies d'or et d'argent qu'il demandait des dotations

[1] Il en prit possession le jour même (le 27) qui vint éclairer le meurtre commis dans les ténèbres de la nuit précédente. Or, dans les principes de jurisprudence, le crime est attribué à celui qui en tire du profit; donc la fortune d'un Condé passée aux mains de Louis-Philippe le désigne à la postérité comme le meurtrier de ce prince.

Ah ! si au moment où il faisait cet acte de possession, la conscience avait pu se faire entendre dans son âme avide, nouvel Achab, n'aurait-il pas redouté la foudroyante sentence prononcée contre ce roi impie et cupide ! A l'instant même qu'il allait prendre possession de la vigne de Naboth, le prophète Elie lui dit, au nom de Dieu : *Occidisti, insuper et possedisti.* Vous avez tué, et de plus vous avez possédé...., je vais faire fondre sur vous tous les maux ; je vous retrancherai, vous et votre postérité, de dessus la terre... (III, *des Rois*, 21.)

pour ses enfants, qu'il écrasait la France d'impôts, faisant monter à seize cents millions le budget qui n'était que de neuf cents sous Charles X. Ces charges accablantes ruinaient tellement le commerce, que les banqueroutes étaient à l'ordre du jour. Nous en ferons connaître le chiffre. Tout le monde a entre les mains les lettres si caustiques et si spirituelles que M. de Cormenin a écrites sur le désappointement des badauds de Paris après leurs glorieuses journées, et sur la liste civile, dans lesquelles il fait la plus piquante énumération des revenus de Louis-Philippe, qui possédait, *en bois seulement*, pour sept millions quatre cent quatre-vingt-treize mille francs de rente.... C'est bien le cas de demander aux barricadeurs, avec M. de Cormenin : Eh bien ! honnêtes bourgeois, qu'en dites-vous?

Il n'en pouvait être autrement. Tout était à prix d'argent. Un ministre voulait une gratification pour avoir fait nommer un député favorable à l'ordre de choses ; un député exigeait *tant* pour voter dans le sens ministériel : nous pourrions en citer un qui, pour donner son vote dans une circonstance critique pour le ministère, avait reçu quatre-vingt mille francs. Aux approches des élections, que de mouvements, que de démarches pour l'emporter sur un concurrent à la députation ? La France était sillonnée par des légions de candidats *dévoués*, qui tous battaient monnaie, payant largement les voix des électeurs, soit au comptant, soit en promesses de telle ou telle faveur, de telle ou telle place. Pour satisfaire à toutes ces exigences, il fallut créer de nouveaux emplois ; le nombre monta jusqu'à cinquante ou soixante dans le seul ministère des finances. Dans un collége électoral

du lieu que nous habitions, un candidat ministériel avait à sa disposition six voitures, six conducteurs et douze chevaux pour aller chercher des électeurs. On voit que dans cette seule opération électorale il fallait de l'argent. Qu'on se représente la France entière ainsi exploitée, et qu'on suppute, si on peut, les sommes immenses employées à corrompre. (Sur cette corruption inouïe, voir *l'Histoire de dix ans.*) Il en était de même dans toutes les branches d'administration. Pas un employé de quelque influence qui n'eût toujours en réserve certaines sommes pour exercer la corruption. Un préfet que nous avons bien connu offrait un jour trois mille francs à un pauvre laboureur, s'il voulait lui livrer son frère que la peur d'être soldat tenait caché[1]. Dès qu'il s'agissait de corrompre, l'argent ne manquait jamais, excepté dans la poche des contribuables, qui étaient ruinés. N'importe, il fallait pressurer et pressurer encore pour *faire rendre à l'impôt tout ce qu'il pouvait rendre*, selon l'expression du ministre des finances M. Humann. Ainsi l'ordonnait Louis-Philippe pour rendre *souple cette nation turbulente.* Voilà comment il nous a constamment traités, avec la verge de fer, réservant toutes ses affections pour les Anglais.

On sent la rougeur monter au front, au souvenir de toutes ses bassesses envers ce gouvernement machiavélique. Pendant dix-huit ans, il n'a pas cessé un seul instant d'être à ses genoux, d'exécuter, comme un vil esclave, ses ordres despotiques, et toujours au détriment de la France, dont il sacrifiait honteusement l'influence,

[1] Si ce pauvre laboureur avait emporté les trois mille francs et laissé son frère dormir en paix, aurait-il été bien coupable?

l'industrie, le commerce, la marine, les colonies, tout... nous ne pouvons pas dire *fors l'honneur* ; non, l'honneur même. Où peut-on trouver autre chose qu'avilissement pour les Français? Ils vont à Anvers; c'est un commissaire anglais qui les conduit, qui épie tous leurs mouvements. Ils s'emparent de la fameuse citadelle : quel en est le résultat ? Le sang de dix mille braves immolés et plusieurs millions sacrifiés à la jalousie anglaise, voilà tout ce que la France a recueilli de cette expédition.

Sous prétexte d'empêcher la traite des noirs, mais dans le but réel d'anéantir nos colonies, nos vaisseaux vont croiser avec les vaisseaux anglais · mais toutes les mesures sont prises pour tenir nos marins dans la plus profonde humiliation. Il est convenu que chaque croisière sera composée d'un bâtiment français et d'un bâtiment anglais : mais on donnera au bâtiment anglais un capitaine plus ancien que le capitaine du bâtiment français, et ce sera toujours le capitaine anglais qui commandera en chef. Un seul capitaine français se trouvant le plus ancien, et les plus vulgaires convenances ne permettant pas de le soumettre à un jeune capitaine anglais, reçut l'ordre de conduire son bâtiment à Brest et de désarmer. Toutes les dépêches partaient de l'amirauté anglaise, et, pour comble d'insulte, l'amiral français lisait sur l'adresse : *Vous n'en prendrez connaissance qu'à telle hauteur!* Le lieutenant de vaisseau, témoin oculaire, qui nous donnait ces détails, ajoutait : *Les plus chauds partisans de Louis-Philippe en rougissaient jusque derrière les oreilles.*

Qui n'a pas eu connaissance des avanies sans nombre que le droit de visite a fait essuyer aux bâtiments français ? Eh bien ! les plus justes comme les plus

énergiques plaintes demeuraient toujours sans résultat.

En Algérie, que voyait-on sous le règne de l'usurpateur ? le despotisme anglais, l'avilissement de la France. Nous l'avons dit, Charles X avait fait, malgré l'Angleterre, cette admirable conquête qui, entre les mains de M. de Bourmont, aurait été en très-peu de temps consolidée, et nous aurait procuré des avantages immenses. Louis-Philippe s'en empare, et, content des quatre cents millions qu'il en recueille, il promet sans difficulté d'en faire l'abandon à l'Angleterre. Promesse qu'il a été plus d'une fois sommé de remplir; s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il a trouvé dans la bravoure et la fidélité de l'armée un obstacle insurmontable; mais autant qu'il a été en son pouvoir il en a dédommagé l'Anglais en lui laissant libre carrière pour soulever contre nous les Arabes, leur fournir des armes et des munitions pour paralyser nos mouvements, arrêter nos progrès, faire couler des torrents de sang français, et dévorer le fruit de nos victoires. Que nous est-il revenu de la fameuse bataille d'Isly, du bombardement de Mogador? L'insolent empereur du Maroc, réduit aux abois, consentait du moins à payer les frais de la guerre; l'Anglais s'y oppose, tout reste à nos charges; et le ministre Guizot proclame solennellement à la tribune que : *la France est assez riche pour payer sa gloire*. C'est avec de pareilles fanfaronnades qu'on prétend couvrir la honte de l'esclavage.

Le port d'Alger étant trop resserré, on se proposa de l'élargir pour contenir seulement quatre vaisseaux de ligne; l'ingénieur ayant reconnu qu'on pouvait, sans augmenter la dépense, l'élargir assez pour recevoir vingt vaisseaux de ligne, voulait exécuter ce plan, mais l'Angleterre fait défense; Louis-Philippe se soumet très-hum-

blement, et l'ingénieur, voyant les intérêts de la France sacrifiés, refusa de continuer les travaux, et se retira plein d'indignation contre un système d'infamie qui fut poussé jusqu'à faire désarmer nos vaisseaux, congédier leurs équipages, et limiter le nombre des uns et des autres. Aussi Palmerston alla jusqu'à dire en plein parlement : *Qu'il ferait passer Louis-Philippe par le trou d'une aiguille.* C'était Talleyrand, l'homme à toutes faces, qui ayant été chargé de mendier la protection de l'insolent ministre anglais, l'obtint moyennant toutes les concessions qu'il lui plut d'exiger et que Louis-Philippe accorda *très-secrètement.* Il ne voulait pas en donner connaissance à ses ministres, qu'il affectait cependant de regarder comme ses intimes, surtout Laffitte qu'il appelait l'ami de la maison. Ce pauvre banquier le croyait, et d'après les énormes sacrifices qu'il avait faits il devait le croire; mais il ne connaissait pas l'homme qu'il avait, aux dépens de sa fortune, hissé sur le trône. Il ne savait pas que ses services lui étaient à charge, parce que, naturellement ingrat, les devoirs de la reconnaissance l'importunaient et qu'il ne pensait qu'à se débarrasser de sa personne.

L'ingratitude de Louis-Philippe tomba d'abord sur Lafayette; et, chose remarquable! au moment où le vieux général venait de sauver encore une fois la nouvelle royauté en calmant, par son ascendant vraiment magique, la plus effrayante émeute que le procès des ministres de Charles X avait soulevée, et dont les chefs étaient résolus d'exterminer l'usurpateur pour avoir escamoté à son profit la révolution, et de proclamer sur-le-champ la république. Trois jours après avoir rendu ce service immense, le généralissime apprit, mais seulement par la

discussion et le vote d'une loi préparée par Louis-Philippe, que le titre de commandant général des gardes nationales du royaume était supprimé. Ce titre était le seul honneur que Lafayette s'était réservé pour tout son dévouement à la nouvelle monarchie. Il sentit vivement l'affront, et tout de suite il envoya au roi qu'*il avait fait* sa démission de commandant de la garde nationale de Paris, qu'on lui avait laissé comme fiche de consolation. Il adressa ensuite à tous les gardes nationaux de France un ordre du jour où il leur faisait ses adieux en des termes qui donnaient bien clairement à entendre qu'il était l'objet de la plus noire ingratitude. Ce qu'il y a de plus incroyable dans ce fait odieux, c'est la duplicité de Louis-Philippe, qui osa dire au vieux général qu'il n'était pour rien dans sa destitution, que ses ministres avaient tout fait sans le consulter.

Les républicains prirent pour eux-mêmes l'injure faite à leur patriarche; elle mit le comble à leur haine. Depuis, ils rendirent la vie dure à Louis-Philippe et ne cessèrent de le poursuivre jusqu'à sa chute.

Le tour de Laffitte ne tarda pas d'arriver. Pendant la comédie de quinze ans, il était le caissier de la faction qui travaillait pour amener la révolution de 1830.

Louis-Philippe, pour de bonnes raisons, fournissait à cette caisse son contingent; et, quoiqu'il dût seul profiter du succès, il se faisait donner par le banquier des reçus en bonne forme pour chaque somme qu'il versait. Laffitte, moins prévoyant, ne cessait de faire des avances pour payer les comédiens, et finit par si bien délabrer ses finances, qu'il fut forcé de livrer sa belle forêt de Breteuil, qui lui avait coûté huit millions, au rusé Louis-Philippe, qui se fit ainsi rembourser de tout ce qu'il avait

dépensé pour conduire à bonne fin sa propre conspiration ! Le pauvre Laffitte ouvrit enfin les yeux sur le compte de son héros, et le secret méprisant qu'on lui fit d'une dépêche diplomatique, qu'il aurait dû connaître comme premier ministre, ayant achevé de l'accabler de chagrin, il donna sa démission, puis il alla piteusement à la chambre des députés demander solennellement pardon à Dieu et aux hommes de s'être sacrifié pour le plus ingrat des usurpateurs [1].

C'était une étrange erreur d'attendre de la reconnaissance d'un homme qui n'en croyait pas devoir à Dieu même, qu'il laissait insulter, outrager par la profanation de ses temples et de tout ce qu'ils avaient de plus sacré. Il n'avait pas ignoré l'infernal projet contre Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'occasion du service pour le duc de Berri. Il en avait été prévenu par son préfet de police, Baude, et son préfet de la Seine, Odilon Barrot, auquel il avait répondu : *Faites la part au feu;* c'est-à-dire la maison de Dieu sera livrée aux flammes, mais que la mienne soit préservée ! Dans quel but autorise-t-on ces désordres ? Baude avait donné le secret en prononçant ces remarquables paroles à la chambre des députés : « *Je* « *me suis dit : En laissant célébrer le service, je prendrai* « *cette occasion de saisir des hommes insaisissables sur* « *d'autres points...* » *En laissant célébrer !* Il pouvait donc l'empêcher !..... Et quels hommes veut-il saisir ? des hommes paisibles, les carlistes, uniquement coupables de rester fidèles au malheur; et, chose horrible à penser !

[1] Deux ans après son intronisation, il fit publier, sous le nom de M. Pepin, que personne ne connaissait, un ouvrage où il prétendait prouver qu'il ne devait rien à M. Laffitte, à Lafayette, ni à aucun autre; que c'était uniquement par sa valeur et par la volonté du peuple qu'il était sur le trône !

il choisit, pour moyen de les opprimer, le sacrilége, la dévastation des temples du Seigneur ; puis, quand on lui reproche de mettre en liberté les profanateurs qu'on avait arrêtés pour la forme, il répond que les prisons étaient encombrées ; mais il y trouvait toujours place pour les hommes honorables qu'il poursuivait à outrance.

A un signal convenu, des bandits apostés s'élancent dans l'église ; et, en présence des autorités, de la garde nationale, ils renversent et mettent en pièces les autels, les confessionnaux, la chaire et les statues ; ils profanent indignement les vases sacrés, les ornements sacerdotaux ; le maire lui-même fait arracher du portail la croix dorée qui le surmontait, et, après une complète dévastation, il fait mettre à la place de la croix un buste de Louis-Philippe et inscrire sur la façade du temple du Seigneur : *Mairie du deuxième arrondissement.*

De Saint-Germain-l'Auxerrois, les vandales se portèrent au presbytère et y commirent les mêmes excès. Le lendemain, après avoir saccagé tout le mobilier de l'archevêché, jeté dans la Seine la magnifique bibliothèque qui renfermait de si précieux manuscrits, ils le démolirent en partie, poursuivirent à mort le vénérable archevêque Mgr de Quélen, et dévastèrent une maison où ils le croyaient caché. Toutes les croix, à l'extérieur, furent abattues. Ces exemples sacriléges furent imités dans presque toute la France, soit par ordre, soit par connivence des autorités constituées par Louis-Philippe, qui ne tarda pas à sentir, mais, hélas ! sans la reconnaître, la main de la justice de Dieu qui lui infligea la peine du talion dans sa plus grande rigueur. Tous les moyens qu'il avait employés contre Charles X furent employés contre lui : il avait, par ses intrigues continuelles, forcé

ce malheureux roi à changer souvent de ministres, à casser la chambre des députés, etc., etc. Louis-Philippe s'est trouvé dans la même nécessité de casser sa chambre des députés, de changer de ministère, etc. Il avait formé des sociétés secrètes pour se frayer le chemin du trône : des sociétés secrètes se formèrent pour le renverser du trône. Leurs principaux chefs, Guinard, Cavaignac, Marrast, etc., avaient sur tous les points de la France des correspondants qui secondaient avec énergie leurs projets, et bientôt éclatèrent des insurrections à Lyon, à Grenoble, à Lunéville, à Saint-Étienne et surtout à Paris. Chose remarquable ! ces insurrections contre Louis-Philippe éclataient précisément dans les mêmes lieux où il en avait fomenté contre la Restauration ! Quant à l'insurrection de Paris, la rue Transnonain est devenue célèbre par les massacres dont elle fut témoin, et que le fils aîné de Louis-Philippe avait si froidement annoncés. Les insurgés, vaincus sur tous les points, furent arrêtés en très-grand nombre ; mais, aux interrogatoires qu'on leur fit subir pendant ce procès-monstre, ils répondaient par des menaces si effrayantes, des apostrophes si accablantes de vérité, que plusieurs de leurs juges, qu'ils traitaient d'assassins, prirent la fuite et n'osèrent pas revenir. « Il y a ici, leur dit Trélat, tel juge qui a « consacré dix ans de sa vie à développer les sentiments « républicains dans l'âme des jeunes gens.... J'ai là de- « vant moi d'anciens complices de carbonarisme.... Je « ne me suis pas défendu ; vous êtes mes ennemis, vous « n'êtes pas mes juges.... »

Pendant ces débats scandaleux, tous les insurgés renfermés à Sainte-Pélagie s'étaient évadés. Mais le temps

et le travail nécessaires pour pratiquer un souterrain, les voitures qui les attendaient en pleine rue au débouché et qui les transportèrent sans aucun obstacle jusqu'à la mer, où ils s'embarquèrent *tranquillement* pour l'Angleterre, prouvaient bien, malgré les allégations contraires, que cette évasion était le fait de la police, qui, ne sachant par où ni comment se tirer de ce dangereux procès, y mit fin en se débarrassant des plus redoutables et envoyant les autres en différentes prisons.

A ces attaques à main armée, succédèrent bientôt les attentats privés. Un Corse, Fieschi, dressa pendant une revue de la garde nationale une machine infernale qui frappa de mort le maréchal Mortier et dix ou douze autres aux côtés même de Louis-Philippe, qui ne reçut qu'une légère blessure au front. Mais il fut vivement frappé de l'audace de ses ennemis. Il comprit que continuellement exposé aux coups d'assassins qui avaient juré sa perte, sa vie n'était point en sûreté. Peu de temps après, Alibaud et Meunier, membres des sociétés secrètes, lui en donnèrent une nouvelle preuve. Le premier, qui avait déchargé son fusil à bout portant dans la voiture de Louis-Philippe, montra une résolution si ferme que, condamné à mort, il refusa tout recours en grâce. Le second, qui fit ensuite la même tentative, consentit à une commutation de peine, l'exil, où il mourut. Puis vinrent les complots de Blanqui, de Martin-Bernard, de Barbès et autres vieux conspirateurs. Cette série d'attentats jeta Louis-Philippe dans une telle consternation qu'il répondit à un député très-dynastique qui lui souhaitait un parfait bonheur : *Je ne peux pas être heureux, forcé comme je suis de vivre entre quatre murailles.* Nous représentions un jour à un

homme des plus éminents sous tous les rapports, combien la position de Louis-Philippe, ainsi entouré d'assassins, était pénible; il nous répondit : *Pourquoi s'est-il fourré là.* Jamais usurpateur ne s'était trouvé dans une plus fausse position : il fait poursuivre des conspirateurs qu'il avait lui-même employés contre la Restauration, et il leur assigne pour juges les Barthe, les Mérilhou, leurs confrères, leurs complices! Mais il avait enchaîné ceux-ci au char de son usurpation, et ceux-là étaient invariablement demeurés dans la haine des rois, légitimes ou illégitimes.

Pour se faire un rempart contre ces attaques incessantes, Louis-Philippe imagina les fameuses lois de septembre; il en forma le plan et en confia la rédaction à quelques-uns de ses fidèles, qui se mirent aussitôt à l'œuvre. Pour rédiger et étayer ce nouveau code, M. de Broglie s'empare adroitement de l'admirable rapport où M. de Chantelauze avait si évidemment démontré les droits de Charles X, et, avec une hardiesse grande, entreprend d'en faire valoir les motifs et les raisonnements en faveur de Louis-Philippe. De son côté, M. Thiers trouve alors juste d'imposer des lois de tyrannie aux journalistes, dont il avait excité toutes les colères contre les ordonnances de Charles X. Le garde des sceaux M. Persil demandait, pour établir le plus intolérable despotisme, l'abrogation des lois qu'il avait invoquées pour faire impitoyablement condamner les ministres de la royauté exilée. Rien n'était plus curieux que d'entendre toutes ces palinodies, de voir ces courtisans de l'usurpation déclarer légitimes des droits qu'ils avaient si opiniâtrément combattus. N'y avait-il point là une puissance invisible qui forçait tous ces

amphibies, tous ces artisans de mensonges, de rendre hommage à la vérité?

Louis-Philippe se crut inébranlablement affermi sur le trône par ses lois draconniennes. Il en fit poursuivre l'exécution avec la plus grande rigueur. Content d'avoir mis son nom à l'abri des outrages publics, il laissait publiquement outrager le nom de Dieu par ces légions de professeurs qui, au Collége de France et dans presque tous les colléges de l'Université, enseignaient solennellement l'impiété. Nous parlerons de cet enseignement impie dans le chapitre suivant, nous constaterons seulement ici que Louis-Philippe était d'une indifférence absolue pour toutes les croyances religieuses. Il n'en avait aucune.

Un évêque du plus profond savoir nous a raconté qu'après avoir dîné à la cour avec un de ses collègues, Louis-Philippe les conduisit tous deux dans une embrasure de fenêtre (c'était là ordinairement qu'il aimait à converser), et leur exposa très-longuement et avec beaucoup de volubilité, selon sa coutume, le plan de conduite qu'il se proposait de suivre. « Après l'avoir entendu, nous dit ce digne prélat, sans que mon vénérable collègue et moi eussions pu placer un seul mot, je conclus que Louis-Philippe n'avait pas la foi. » Sa vie, jusque-là, avait bien prouvé qu'il ne l'avait pas en effet; indépendamment de tant de preuves qu'il en avait données, sa conduite envers Mgr Affre, archevêque de Paris, suffit bien pour en convaincre. La première fois qu'il reçut ce saint prélat, il l'accabla de témoignages d'affection. C'était toujours par là qu'il commençait quand il voulait amadouer quelqu'un, comme il avait fait au bon temps où

il prodiguait les poignées de mains. Un jour de grande réception, étant assis à côté du saint archevêque sur un canapé, il lui exprimait des vœux les plus ardents pour le progrès et le règne des idées religieuses. M. Guizot entre et salue Sa Majesté; Louis-Philippe pose la main sur le bras de Mgr Affre, en disant : *Je suis avec mon cher archevêque.* Il continue et veut que l'archevêque s'empare des classes ouvrières, qu'il les moralise, qu'il sauve la société des dangers qui planent sur elle par les funestes leçons de tant de démagogues. Le ministre de la guerre arrive et salue le roi; Louis-Philippe se détourne : *Tout à l'heure, je suis avec mon cher archevêque*; et il reprend son discours. Survient le ministre des cultes; il salue et le roi répète, en posant encore la main très-affectueusement sur le bras de Mgr Affre : *Je suis avec mon cher archevêque.* Suivent le préfet de la Seine et plusieurs autres personnages, et Louis-Philippe de redire : *Je suis avec mon cher archevêque.* Ce fut le mot d'ordre de la solennité et la première réponse à toutes les salutations.

Le bon archevêque sortit de là commençant à croire que ces démonstrations étaient sincères; et ayant reçu, dans quelques autres circonstances, de nouvelles protestations de zèle pour la religion, pour les réparations de sa cathédrale, pour la construction d'un nouveau palais archiépiscopal, etc., il fut entièrement persuadé; mais dans la suite il reconnut son illusion.

En 1841, le ministre des cultes, Villemain, ayant présenté sur l'instruction secondaire une détestable loi qui mettait à l'éducation cléricale des difficultés insurmontables et ne tendait à rien moins qu'à tarir le sacer-

doce dans sa source, tous les évêques de France réclamèrent contre cet empiètement sur leurs droits sacrés. Mgr Affre publia un écrit plein de sagesse et de modération, où il réclamait comme tous ses collègues. Il en parla au roi, qui, pour éluder la question, lui racontait des anecdotes de son enfance, de son exil, et avec une volubilité de paroles qui ne laissait pas à l'archevêque la possibilité de placer un mot; puis, brusquement : *Allons, bonjour, Monsieur l'archevêque, bonjour!*

Le prélat, ne retrouvant point dans tous ces détours les belles promesses qu'il avait reçues, rabattit beaucoup de la confiance qu'elles lui avaient inspirée. Étant revenu à la charge, il fut encore plus désappointé lorsque Louis-Philippe, évitant toujours de répondre à la question, lui dit avec empressement : « Monsieur l'archevêque, vous « allez prononcer entre ma femme et moi. Combien « faut-il de cierges à un mariage? Je soutiens que six « cierges suffisent; ma femme prétend qu'on doit en « mettre douze. Je me rappelle fort bien qu'à mon ma- « riage, c'était dans la chambre de mon beau-père, il « n'y avait que six cierges. — Sire, il importe peu que « l'on allume six cierges ou douze cierges à un mariage ; « mais veuillez m'entendre sur la question la plus « grave. — Comment! Monsieur l'archevêque, ceci est « très-grave; il y a division dans mon ménage, ma femme « prétend avoir raison, je soutiens qu'elle a tort. » L'archevêque, sans répliquer, poursuit sa défense de la liberté d'enseignement. Le roi l'interrompt : « Mais, mes cierges, « Monsieur l'archevêque, mes cierges[1] ! » L'archevêque

[1] Sur une question aussi essentiellement religieuse, le prélat n'au-

continue sur la liberté d'enseignement ; le roi s'emporte et s'écrie : « Tenez, je ne veux point de votre liberté « d'enseignement, je n'aime point les colléges ecclésias- « tiques : on y enseigne trop aux enfants le verset du « Magnificat : *Deposuit potentes de sede.* » L'archevêque salua et se retira.

Louis-Philippe se montrant de plus en plus hostile à la religion, Mgr Affre dit un jour avec l'accent de l'indignation : « Ces gens-là ne voient dans la religion qu'une « machine gouvernementale, ils ne se doutent pas que « nous ayons une conscience ; peu leur importe que « nous accomplissions nos devoirs, pourvu qu'ils soient « servis et flattés[1]. »

A la réception du 1er mai 1846, il avait dit dans son discours que l'Église réclamait la liberté et non la protection. Ces paroles si justes et si vraies excitèrent la colère de Louis-Philippe, qui défendit d'imprimer ce discours au *Moniteur* avec les autres. Le digne prélat regarda cette exclusion comme un blâme de sa conduite, et résolut de ne point prononcer de discours au 1er janvier suivant. Il se rendit auprès de la reine pour l'en prévenir, et voici ce qui se passa, d'après le rapport qu'en fit l'archevêque lui-même à celui qui le consigna dans les *Annales de la Philosophie chrétienne.* « Ah mon Dieu ! « Monseigneur, s'écria la reine, voilà que le roi va en- « core se fâcher ! » Je lui dis : « Je suis désolé moi- « même, mais Sa Majesté comprendra bien que je ne puis

rait sans doute pas cru entendre de la bouche d'un roi, il faut bien dire le mot, d'aussi étranges bavardages. Nous avons passé sous silence de semblables pauvretés, comme : *Apprenez-moi donc la différence qu'il y a entre :* Dominus vobiscum *et* Pax tecum.

[1] *Vie publique et privée de Louis-Philippe*, p. 315.

« pas aller encore une fois m'exposer, ainsi que mon « clergé, à un blâme public et à une exclusion qu'on n'a « jamais appliquée à un rabbin ou à un ministre. — « Mais au moins, consentez à voir le roi, à parler avec « lui de cela ; je suis assurée qu'il vous donnera satis- « faction et que l'affaire s'arrangera à l'amiable. — Si « Sa Majesté veut me donner une audience, c'est avec « plaisir que je me rendrai à son invitation. » L'heure « fut donnée, et le roi, continue l'Archevêque, me reçut « dans son salon ; et, comme c'était son habitude, il me « tira à part et me conduisit dans l'embrasure d'une fe- « nêtre où il me fit asseoir et s'assit lui-même. Là, nous « fûmes quelque temps à nous regarder en silence. A la « fin je pris la parole et je lui dis : « Ayant appris que « le roi voulait me parler, je me suis rendu avec empres- « sement à son invitation. — Moi ! dit le roi, je n'ai rien « à vous dire ; c'est vous, m'a-t-on dit, qui voulez « me parler, et je suis prêt à vous écouter. — Eh bien ! « le roi doit savoir le sujet de ma visite : comme je ne « veux pas m'exposer encore à l'affront qui m'a été fait « lors de la dernière présentation, je me propose de « venir offrir mes vœux pour la santé du roi à la tête « de mon clergé ; mais je ne ferai pas de discours. — « Ah ! je vois que c'est une nouvelle attaque que vous di- « rigez contre moi. Je croyais que toutes nos discussions « étaient finies, et il paraît que vous voulez recommen- « cer. Si j'ai empêché que votre discours fût publié, « c'est que vous vous étiez permis des conseils incon- « venants. — J'en demande bien pardon au roi, mais « ni mes intentions, ni mes paroles ne pouvaient avoir « ce sens : demander la liberté et non la protection, est

« peut-être la demande la plus modérée que puisse faire « l'Église. — Et moi je ne l'entends pas ainsi...; avec « vos demandes et vos journaux, vous jetez le trouble « partout ! » Et passant à une autre question. « *Ainsi*, « par exemple, je sais qu'il y a peu de temps vous avez « rassemblé un concile à Saint-Germain. — Ce n'est « point un concile que nous avons assemblé; mais « quelques évêques mes suffragants et mes amis sont « venus me voir et nous avons traité de différents points « de discipline ecclésiastique. — Ah ! je le disais bien « que vous aviez formé un concile; sachez que vous n'en « avez pas le droit. » Jusqu'à ce moment, nous disait « l'archevêque, j'avais répondu au roi avec beaucoup « de déférence et évitant presque de le regarder; mais « à ce mot je lève mes yeux, et les fixant sur les siens, « je lui dis avec fermeté : « Pardon, sire, nous en avons « le droit, car toujours l'Église a eu le droit de rassembler ses évêques pour régler ce qui pouvait être utile « à leurs diocèses. — Ce sont là vos prétentions, mais « je m'y opposerai. D'ailleurs, l'on m'a dit aussi que « vous aviez envoyé un ambassadeur au pape; je sais « même que c'était pour lui demander la permission de « faire gras le samedi. — C'est vrai, sire, nous avons « envoyé un ecclésiastique[1] faire quelques demandes au « pape, mais cela même est dans les droits de tous les « fidèles, et à plus forte raison des évêques. — Et qu'est-« ce que vous lui avez demandé encore ? je veux le savoir. — Si c'était mon secret, je le dirais tout de suite au « roi, mais ce n'est pas seulement le mien, c'est encore

[1] M. l'abbé de la Bouillerie.

« celui de mes collègues, et je ne puis le dire au roi... »
« A ces mots, le roi, rouge de colère, se leva brusque-
« ment, me prit par le bras et me dit : « Archevêque,
« souvenez-vous bien que l'on a brisé plus d'une mitre. »
« Je me levai à mon tour en disant : « Cela est vrai,
« sire, mais que Dieu conserve la couronne du roi, car on
« a vu briser aussi bien des couronnes. » Le vénérable pontife ne pouvait montrer ni plus de dignité, ni plus d'énergie dans la défense de la vérité, et Louis-Philippe mettait à nu son mauvais vouloir pour la religion et ses ministres, en disant qu'il ne voulait pas la liberté d'enseignement et qu'il n'aimait pas les colléges ecclésiastiques. On devait le croire sans peine, en le voyant éconduire indignement un pontife de Jésus-Christ, et faire tout de suite la plus gracieuse réception aux Quinet, aux Michelet et autres professeurs officiels d'impiété. Et quand il ajoutait qu'on avait brisé plus d'une mitre, c'est qu'il en savait quelque chose; il se rappelait le bon temps où, coiffé du bonnet rouge, il faisait chorus avec les démolisseurs d'églises, avec les égorgeurs de prêtres; il venait d'en laisser faire une répétition dans le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché, dans la recherche à mort du vénérable Mgr de Quelen...; en traitant comme nous venons de le voir son digne successeur, qu'il appelait *une pierre brute de montagnes, qu'il aurait brisée s'il n'en avait pas craint les éclats*. Et quand on lui a répondu qu'*on avait vu briser aussi bien des couronnes,* il en savait encore quelque chose, lui qui avait aidé de toutes ses forces son père Égalité à briser la couronne de Louis XVI, et qui, lui-même, n'a pas brisé, mais arraché la couronne de Charles X

pour en ceindre son front, et jouir ainsi du fruit de ses convoitises.

On ne doit donc pas être étonné que Louis-Philippe ne voulût dans son gouvernement que des hommes de sa trempe. Il en trouvait dans cette fraction de révolutionnaires qui ne tenaient pas à une république pourvu que le chef du gouvernement ne fût pas ami des prêtres et des partisans de Charles X, qui n'était à leurs yeux qu'un jésuite. Or, dit M. Louis Blanc, avant de recevoir la couronne, le duc d'Orléans leur avait donné cette assurance lorsque, répondant à M. Boinvilliers qui manisfestait *la crainte de voir les carlistes et le clergé encombrer les avenues d'un trône nouveau*, il s'était énergiquement écrié : *Oh! pour ceux-là, une barrière éternelle nous sépare.* Voilà pourquoi les républicains l'ont préféré aux princes de la branche aînée. Depuis le banquier Laffitte, son premier ministre président, jusqu'au protestant M. Guizot, son dernier président de ministère, en trouvera-t-on beaucoup parmi tous ceux qui, pendant dix-huit ans, ont eu des portefeuilles, qui n'aient été plus ou moins hostiles au catholicisme et qui n'aient soutenu les intérêts de Louis-Philippe aux dépens des intérêts de la France?

Nous mettons au premier rang Talleyrand, dont le caractère de fourberie et de duplicité sympathisait singulièrement avec celui de Louis-Philippe, qu'il avait connu dans sa jeunesse, ayant été le confident de son père Égalité et de ses complots contre le vertueux Louis XVI. S'étant retrouvés ensemble à Paris, au retour de la branche aînée, ils s'entendirent aussitôt pour la renverser et arrêtèrent un système de conspirations qui éclatèrent sur divers points de la France et à diverses époques, et

qui furent enfin couronnées du succès en 1830. Alors le vieux fourbe et rusé diplomate fut envoyé en Angleterre, où, pendant quatre ans, il fit aux Anglais, par ordre de Louis-Philippe, toutes les concessions possibles, sacrifia un à un jusqu'au dernier des intérêts de la France, qui perdit toute son influence en Europe, en Asie, et même en Afrique, où le général Bugeaud se vit avec indignation arrêté dans ses victoires et forcé de renoncer aux avantages immenses qu'il pouvait facilement procurer à sa patrie. Un jour, après avoir diné avec Louis-Philippe, il se plaignit amèrement des entraves que les Anglais ne cessaient de mettre à ses opérations en Algérie, et osa dire qu'avec quinze mille hommes débarqués en Irlande il se faisait fort d'abattre leur tyrannique puissance. « Chut ! il ne faut pas parler ainsi, » dit Louis-Philippe, et le général dut garder le silence. Voilà les suites honteuses de l'inqualifiable politique de Talleyrand.

Nous ne parlerons de Lafayette que parce qu'il contribua plus qu'aucun autre à faire accepter par le peuple Louis-Philippe comme la meilleure des républiques. Cette forme de gouvernement était son élément ; il avait contribué de tout son pouvoir à l'établir en Amérique; il montra en France la même ardeur pour la faire adopter. Ne rêvant que liberté, et n'ayant aucun principe religieux, il fit prendre, dans une assemblée des notables, un arrêté favorable à l'état civil des protestants ; il appuya la motion de Mirabeau pour éloigner les troupes, rédigea la déclaration des droits de l'homme, proclama, sans en comprendre la portée, l'insurrection comme le plus saint des devoirs ; puis, voyant les monstrueux et tyranniques excès des Jacobins, il fit de vains efforts pour s'y opposer ; et,

après avoir éprouvé pendant toute la révolution de grandes vicissitudes, il se montra l'ennemi de l'Empire et de la Restauration. Poursuivant toujours sa chimérique liberté, il fut de tous les complots, prit part à tous les actes de l'opposition la plus extrême ; et Charles X étant renversé, il rallia bon nombre de ses amis politiques à Louis-Philippe, croyant bien avoir en lui le chef d'une monarchie entourée d'institutions républicaines. Il en dressa le programme qu'il porta au Palais-Royal, dans l'intention de le faire signer au nouveau roi pour le garrotter. Celui-ci, prévenu de son dessein, s'empara sur-le-champ de la conversation, lui parla avec une extrême volubilité de ses exploits en Amérique, fit un pompeux éloge de la république qu'il y avait fondée, protesta avec tant d'apparence de sincérité qu'il voulait la prendre pour modèle de son gouvernement, et enfin exprima des vœux si ardents pour le bonheur des Français, que le vieux général, persuadé, d'après tout ce qu'il venait d'entendre, que son rêve était réalisé et que la France allait enfin avoir une monarchie vraiment constitutionnelle et républicaine, ne dit pas un mot de son programme et s'en retourna faire part à ses amis de son enthousiasme pour Louis-Philippe, qui, trois mois après, le mettait de côté. A cette occasion, Louis-Philippe disait à lord Stewart, ambassadeur d'Angleterre : « J'ai encore deux médecines à rendre, » désignant ainsi Laffitte et Dupont (de l'Eure). (*Biographie de Louis-Philippe*, par M. Michaud.)

Cette ingratitude lui fit de nombreux et redoutables ennemis, et son trône usurpé aurait infailliblement croulé sous leurs efforts incessants, si Casimir Périer n'était venu à son secours. Cet ancien député sous Charles X

siégeait à l'extrême gauche. Il parlait souvent avec la plus grande violence. *Voulez-vous nos têtes*, disait-il à M. de Villèle, *faites dresser vos échafauds, faites approcher vos licteurs!* Mais il ne tenait ce langage d'un tribun farouche que pour masquer son ambition ministérielle, qu'il eut enfin l'occasion de satisfaire sous l'usurpateur, dont il embrassa la cause avec un zèle brûlant. Lancé dans une voie fausse, il lui fallut en subir toutes les conséquences. Le mensonge fut son arme principale. Ainsi il prétendait que la nouvelle révolution était fondée sur le respect du droit, pendant qu'elle avait violé les droits les plus sacrés. Dans sa proclamation aux deux chambres pour annoncer la marche qu'il voulait suivre, il disait : *La nation française a vengé ses propres droits, elle s'est hâtée de relever le trône et les lois!* Et elle venait de renverser le trône et de fouler les lois aux pieds. On ne peut comprendre une telle aberration dans la tête d'un Casimir Périer. Il ne craignait pas d'attacher son nom à des mesures odieuses, tyranniques et impies. La publication suivante qu'il autorisa est un remarquable échantillon de son savoir-faire en matières religieuses.

« *Direction des Domaines*. Vente de fer, plomb, cuivre « doré, fonte, bois doré, boiseries, etc., etc., provenant « de l'*Archevêché* et des églises *Notre-Dame*, *Saint-« Paul*, *Saint-Germain-l'Auxerrois*, etc., etc. Le « lundi 29 août 1831, et le lendemain s'il y a lieu, à « onze heures du matin. Cette vente consiste en 18,500 « kilogrammes de fer rond et carré, en grilles, rampes « d'escalier, balcons, grillages, espagnolettes, etc. — « 584 kilogrammes de tôle. — 19,700 kilogrammes de « plomb en feuille et tuyaux. — 3,500 kilogrammes de

« fonte... Cinq croix et 8 espagnolettes en fer doré « (étaient-ce les espagnolettes de l'appartement où le duc « de Bourbon fut pendu ?), pesant 990 kilogrammes. — « Environ 180 kilogrammes de cuivre doré provenant « *des boules des croix* .. »

Ainsi, c'est le gouvernement lui-même qui fait vendre à l'encan les dépouilles des églises dont il avait souffert ou ordonné la dévastation, et qui fait figurer le signe auguste de notre rédemption, *la croix*, dans cette vente sacrilége!!! Le président du conseil ne reculait dans ce genre d'opération devant aucun attentat. L'évêque schismatique constitutionnel de l'Aveyron, Debertier, qui avait obstinément refusé de rentrer dans le sein de l'Église malgré les instances réitérées de Mgr l'archevêque de Paris, étant venu à mourir, M. le curé de Saint-Louis (en l'Ile) avait reçu l'ordre de laisser son église à la disposition de l'autorité civile; contraint d'obéir, il fit emporter les vases sacrés pour éviter les profanations. Mais des prêtres interdits et déserteurs de la foi apportèrent du dehors des ornements et, *de par Casimir Périer*, donnèrent la sépulture à l'évêque intrus. Voilà, en religion, quelques-uns des hauts faits de Casimir Périer.

Il ne recula pas davantage devant les attentats aux droits, à la liberté et à la vie même des citoyens. Dans un rapport du 16 mai il représente à Louis-Philippe que *dans l'Ouest il n'y a aucune insurrection, par conséquent nul prétexte à l'état de siége*. Mais Louis-Philippe sait que quelques jeunes gens refusent de se rendre sous les drapeaux pour soutenir son usurpation. C'est assez, il ordonne le régime du sabre, de la violation du domicile des citoyens... et Casimir Périer le fait inexorablement exécuter. Avec

quinze cent mille francs mis d'abord à sa disposition, il envoie une nuée de mouchards qui exercent l'espionnage le plus révoltant. Quelques mois après, il demande cinq millions pour soutenir cet odieux espionnage et engraisser la police aux dépens des contribuables.

Ce n'est pas tout, trente mille hommes de troupes sont sur-le-champ ajoutés aux trente mille qui occupaient déjà le pays. Ainsi soixante mille hommes couvraient le sol de dix ou douze départements et recevaient une haute paie par mois. Un colonel de gendarmerie avait jusqu'à dix-sept cents francs; les lieutenants-colonels cent soixante-dix francs; les chefs de bataillons cent vingt francs; les capitaines quatre-vingt-dix francs; les lieutenants et sous-lieutenants soixante-quinze francs; quant aux simples soldats, chacun recevait une prime de vingt-cinq francs par réfractaire qu'il avait arrêté *ou tué*, car l'ordre avait été donné (par le général Dumoustier) aux soldats, gendarmes ou gardes nationaux de tirer sur les réfractaires partout où ils les rencontreraient, *sans s'amuser à faire les sommations légales*. Quelle horreur! Et quelles énormes sommes on employait à déshonorer le soldat français en l'encourageant par l'appât d'un vil intérêt à persécuter, à assassiner ses concitoyens! Pendant *la chasse aux conscrits*, si un pauvre réfractaire essayait de se sauver, on tirait dessus comme sur une bête fauve. Ainsi, entre mille exemples, le nommé Mesnard, du Puy-de-la-Garde, atteint mortellement d'une balle, fut jeté sur une charrette dont les cahots rendaient ses souffrances horribles. Cependant il put encore réclamer les secours de la religion, et s'étant confessé, il expira avant d'arriver à Cholet.

Les visites domiciliaires étaient à l'ordre du jour ; à chaque instant les maisons étaient envahies, on fouillait de la cave au grenier, on bouleversait tout, et les lettres les plus insignifiantes qu'on trouvait servaient de prétexte pour conduire en prison les habitants. A dix pas de chez soi on était arrêté, questionné par les espions; et un jour, au bout de la rue où nous demeurions, on nous demanda notre passe-port; nous aurions été mis en état d'arrestation, sans un gendarme qui dit nous connaître. Cependant nous croyons que le fauteur et complice de tant de vexations, d'injustices et de cruautés, souvent accompagnées de blasphèmes et de profanations sacriléges, les condamnait au fond de sa conscience, comme le prouvent les sentiments qu'il exprima aux approches de sa dernière heure.

Exemple frappant de la fragilité humaine! Peut-être une seule fibre dérangée dans son cerveau, et voilà Casimir Périer en démence! Il croit voir sans cesse les Cosaques et les Prussiens fondant sur lui avec leurs baïonnettes. Voilà donc éteinte cette lumière qu'on croyait seule capable d'éclairer, de diriger la détestable politique du Juste-Milieu. On fit appeler, le Samedi saint 21 avril 1832, un médecin spécial des maladies mentales, avec trois de ses confrères et un élève distingué qui accompagnait ordinairement l'un d'eux. Ils trouvèrent le malade dans un moment lucide et fort préoccupé d'idées religieuses et des vifs reproches que lui faisait sa conscience. *La religion*, disait-il, *voilà ce qui est important, il n'y a que cela de bon sur la terre. C'est un grand malheur qu'on ait oublié la religion; on ne sait pas ce qu'on a perdu....* Puis s'adressant au jeune médecin qui était avec les quatre

docteurs : *Qu'est-ce que vous en pensez, jeune homme? N'est-il pas vrai que j'ai raison? Sentez-vous cela comme moi, vous? Aimez-vous la religion? Avez-vous de la religion?* Le jeune médecin lui ayant répondu que cette affaire ne le regardait point, et qu'il s'abstenait de s'en occuper : *Vous avez tort*, reprit vivement le malade, *vous avez tort, mon ami, vous vous en repentirez plus tard. Sans la religion, rien; c'est moi qui vous le dis, et vous verrez; prenez garde à vous.* Cette petite scène d'intérieur, fidèlement transmise au dehors par des personnes qui se trouvaient avec les cinq médecins, prouve que Casimir Périer n'avait pas perdu la foi, et qu'il n'avait agi contre ses divins préceptes que parce qu'il avait eu le malheur de s'engager à soutenir l'usurpation par tous les moyens, malheur que, sur le point de rendre compte de sa conduite au Juge suprême, il déplorait amèrement comme on vient de le voir.

Avec Casimir Périer ne finit pas la cruelle persécution dans l'Ouest; l'astuce et l'hypocrisie trouvèrent le moyen de la continuer et de la rendre plus atroce. Après les conspirations des tours de Notre-Dame et de la rue des Prouvaires, inventées par le digne élève de Gisquet, que les fusils anglais et les pots-de-vin ont rendu célèbre, on en suscita une réelle dont on se servit pour faire couler le plus pur sang français et porter la désolation dans les plus honorables familles.

Dans son exil, Madame la duchesse de Berri recevait quelques Français dévoués au culte du malheur. Mais elle reçut aussi des traîtres si bien déguisés, qu'ils lui persuadèrent qu'elle n'avait qu'à mettre le pied sur le sol français pour être reçue à bras ouverts et proclamée régente

pendant la minorité de son royal enfant. Ils lui présentèrent même les plans à suivre, et la déterminèrent enfin à la fatale expédition que l'usurpateur attendait avec impatience pour s'emparer de la personne qu'il redoutait le plus au monde, après le duc de Bordeaux. S'étant embarquée sur le *Carlo-Alberto*, sa marche fut épiée de tous côtés, et ce ne fut qu'à la faveur d'une nuit très-obscure qu'elle put débarquer secrètement près de Marseille. Reconnaissant là qu'on l'avait trompée, la courageuse princesse osa braver tous les dangers, et, traversant tout le midi de la France avec d'incroyables fatigues, elle arriva sur la terre de la fidélité, l'immortelle Vendée, dont les braves et généreux habitants la reçurent avec l'enthousiasme le plus vrai, parce qu'il venait du cœur. Mais toujours exposés eux-mêmes aux excursions des troupes et aux investigations des limiers de la police, et, de plus, entravés par un prétendu comité-directeur, ils ne purent donner l'essor à leur bravoure. Leur première tentative fut la dernière, et la mère de Henri V dut se retirer dans un asile secret que lui offrirent les demoiselles Du Guiny, à Nantes. Tous les Vidocq du monde n'auraient jamais pu la découvrir, si, tremblant pour son trône usurpé, Louis-Philippe n'eût réussi, moyennant cinq cent mille francs, à faire de Deutz un traître. Ce misérable juif, prétendu converti, que la princesse avait comblé de bienfaits, ayant reçu le prix de sa trahison, fut saisi, avant de livrer son auguste bienfaitrice, de remords si violents, que dans une salle de la préfecture où il attendait le moment de consommer son crime, il se frappait la tête contre les murailles et paraissait vouloir se détruire. Alors le *fameux* préfet Duval, craignant de man-

26

quer sa proie, le somma de tenir ses engagements, et la demeure des demoiselles Du Guiny fut indiquée. Aussitôt la force armée occupa la rue tout entière, et l'un des gendarmes qui avaient pénétré dans l'intérieur de la maison ayant par hasard allumé du feu précisément dans la cheminée dont le foyer était une plaque qui fermait l'entrée de la cachette de Madame de Berri, la malheureuse princesse fut bientôt contrainte d'en sortir pour n'être pas dévorée par les flammes. D'abord renfermée dans le château de Nantes, elle fut au bout de quelques jours transférée à la citadelle de Blaye, où, après avoir été pendant près d'un an abreuvée d'humiliations, d'insultes, d'outrages, et indignement calomniée dans son honneur par Louis-Philippe lui-même et son entourage, elle put enfin aller rejoindre son auguste famille sur la terre d'exil.

Depuis le moment où l'usurpateur tenait sous ses verrous Madame de Berri, il n'en avait plus rien à craindre; et cependant les rigueurs de l'état de siége allaient toujours croissant dans une grande partie de la France. La loi barbare des suspects était mise à l'ordre du jour comme en 93. Le seul soupçon de ne pas aimer le nouveau gouvernement suffisait pour être pillé, jeté dans les fers et les prisons qui, comme nous l'avons dit, étaient multipliées sur tous les points de la France, et pouvaient à peine contenir ces innombrables victimes. C'était bien autre chose d'avoir montré de l'opposition : si l'on en était accusé, même après avoir fait sa soumission, on était ou fusillé sur-le-champ ou conduit à l'échafaud, ou pour le moins condamné aux travaux forcés à perpétuité. Ainsi le fils du célèbre généralissime des armées vendéennes,

Cathelineau, venant de rendre les armes, fut impitoyablement mis à mort. Une jeune personne de seize ans, qui n'avait pas pris les armes, celle-là, fut tuée à bout portant. Un détachement s'étant emparé d'un jeune homme inoffensif, M. B.., qui était les délices et l'espérance d'une très-honorable famille, le maire de la commune fit promettre aux soldats de ne pas lui faire de mal; ils le jurèrent, et à peu de distance de là, ils le massacrèrent de la manière la plus barbare. Dans une autre circonstance, ils brisèrent avec la crosse de leurs fusils la tête d'une autre victime qui palpitait encore. Ces pillages, ces emprisonnements, ces meurtres se renouvelaient sans cesse. Il faudrait des volumes pour les raconter tous avec leurs circonstances révoltantes. Les soldats étaient trop bien encouragés pour ne pas multiplier leurs brigandages et leurs assassinats. La haute paie ou supplément de solde, dont nous avons parlé, accordée à ces chasseurs d'hommes s'élevait déjà, au bout de trois ans, à dix millions trois cent quatre-vingt-quinze mille six cents francs. Il faut ajouter, dans cet espace de temps, quinze millions accordés à la police; cinq millions par an! Vous entendez: quinze millions pour payer les délations, les trahisons; près de onze millions pour faire exécuter les victimes, dont le nombre est trop grand pour pouvoir les citer! Nous ne passerons cependant pas sous silence le touchant spectacle donné par trois victimes de cette cruelle politique. Le 10 décembre 1833, trois jeunes réfractaires de l'arrondissement de Châteaubriant, dont le plus âgé n'avait pas vingt-cinq ans, comparurent devant la cour d'assises de la Loire-Inférieure, comme prévenus de *complot et attentat contre le gouvernement et d'excitation*

à la guerre civile. C'étaient les nommés Jean Poulain, Jean-Marie Huet, et Jean Louis. Le jury prononça contre eux la peine de mort. Dès que cette triple condamnation fut connue dans la ville de Nantes, une pétition fut dressée pour obtenir de Louis-Philippe la grâce des condamnés. En peu de jours elle fut couverte d'un très-grand nombre de signatures, même de personnes d'opinions fort diverses. D'autres pétitions furent faites dans le même but par les communes où habitaient les familles de ces jeunes gens. On se rappelait qu'en 1830 Louis-Philippe avait promis l'abolition de la peine de mort pour délits politiques ; et lorsque la chambre des députés lui présenta une adresse pour obtenir cette abolition, il avait répondu : « Le vœu que vous exprimez était depuis « longtemps dans mon cœur. Témoin dans mes jeunes « années de l'abus de la peine de mort en matière po- « litique, j'ai désiré la voir abolir; ces sentiments vous « sont un sûr garant de l'empressement que je vais « mettre à vous faire présenter un projet de loi con- « forme à votre vœu. » On ne doutait donc pas à Nantes qu'on n'obtînt une commutation de peine en faveur de jeunes gens qui n'avaient tué personne ; on ne pouvait croire qu'ils allassent rougir les échafauds de leur sang pour un délit politique, et qu'ils trouvassent moins d'indulgence dans le pouvoir que ces incendiaires qui avaient ravagé la Normandie pendant les premiers mois de 1830, et qui, condamnés à mort sous Charles X, avaient été graciés par Louis-Philippe. On se trompait. Seulement, pour avoir l'air d'accorder quelque chose, il fut décidé que sur les trois têtes vendéennes il n'en tomberait que deux, et que la troisième irait se reposer dans les

bagnes à perpétuité. Ainsi voilà deux jeunes gens qui n'avaient commis aucun crime, car la peur de porter les armes n'en est pas un, condamnés à mort, pendant qu'un nommé Cosson, convaincu d'avoir assassiné deux femmes qu'il avait épousées successivement, et sa belle-mère, ne fut condamné, le 15 décembre 1833, par le même jury, qu'aux travaux forcés ! Le jeudi 16 janvier 1834 arriva l'ordre d'exécuter Poulain et Louis, sur la place publique de Châteaubriant, et le lendemain 17, à quatre heures du matin, ils furent livrés au bourreau. M. l'abbé Raguideau, vicaire de Saint-Nicolas, à Nantes, qui depuis trois semaines n'avait pas laissé passer un seul jour sans donner à ces infortunés les secours spirituels, accourut pour les accompagner dans le long trajet qu'ils avaient à parcourir. En entrant dans leur cachot, il leur donna affectueusement le baiser de paix. Poulain parut un instant étonné, mais son courage ne l'abandonna pas. Louis se montra résolu. Sur la route, on n'aperçut que des visages consternés et baignés de larmes. Le convoi, escorté par huit cents hommes, entra dans Châteaubriant à six heures et demie du soir, *musique en tête jouant la Marseillaise.* Quelques misérables s'étaient portés avec des lumières au faubourg de la Barre, avant l'arrivée des condamnés. *Est-ce moi,* leur dit Poulain, *que vous voulez voir ? ma conscience est plus calme que la vôtre. Me voilà ! Je meurs pour Henri V !* Ce bon jeune homme, pendant le trajet, versait des larmes abondantes sur le sort de son père et de sa mère, que sa mort allait peut-être faire périr de douleur. *Toujours,* disait-il, *ils ont été si bons pour moi ! Ils n'avaient que moi ! Oh ! je ne mourrai pas content, si je ne puis recevoir leur bénédiction ! Ma pauvre*

mère ne pourra point venir, elle est trop âgée : puis elle mourrait en chemin. Mais mon père ! mon père, je veux le voir ! Ses premières paroles en arrivant à Châteaubriant furent de demander qu'on l'envoyât chercher. *J'ai de l'argent*, dit-il, *qu'on le prenne tout. Je veux tout donner pour voir mon père ! Quand mourrai-je ?* demanda-t-il au procureur du roi de Louis-Philippe, *car on ne me l'a pas dit quand je suis parti de Nantes. Si c'est demain, il faut qu'on aille toute la nuit chercher mon père.* Le procureur du roi lui promit de l'envoyer chercher, et tint parole, mais il ajouta qu'on ne pouvait lui dire quand il mourrait. — *Je m'en vais vous le dire, mon enfant*, reprit le confesseur, *c'est après demain matin, à onze heures !*

Le courrier envoyé au père de Poulain revint le lendemain lui apporter la nouvelle que sa mère était morte de douleur, il n'y avait que six jours, et que son père, accablé d'afflictions, ne se sentait pas la force de se rendre près de lui ; mais qu'il l'exhortait à mourir en bon chrétien, pour son Dieu et pour son roi. Cependant cet infortuné père, faisant un dernier effort, vint le matin même de l'exécution se jeter dans les bras de son fils.

Louis avait témoigné les mêmes désirs ; mais la demeure de ses parents étant trop éloignée de Châteaubriant, ils ne purent arriver assez tôt pour lui donner leur dernière bénédiction. *Je ne crains pas la mort pour moi*, disait-il ; *mais mon père, ma mère, que vont-ils devenir ? Je suis l'aîné de leurs enfants, et ils avaient si grand besoin de mon travail.* L'idée qui les accablait davantage était celle d'un jury qui, après les avoir condamnés à mort pour délit politique, avait sauvé du dernier

supplice un monstre convaincu d'avoir fait mourir trois femmes dans des tourments horribles.

Leur fermeté et leur résignation ne se démentirent pas un seul instant. M. l'abbé Raguideau, qui ne les avait pas pour ainsi dire quittés, parut avec eux au pied de l'échafaud. Ils refusèrent fermement l'assistance des exécuteurs pour descendre du fatal tombereau, disant aux bourreaux qu'ils allaient voir que les Vendéens savaient mourir avec courage. Le confesseur monta sur l'échafaud avec Louis, qui, après avoir embrassé le crucifix et le digne prêtre, s'écria d'une voix ferme *qu'il pardonnait à tous ses ennemis*, et présenta ensuite sa tête à l'un des trois bourreaux présents. Poulain entendit le bruit fatal et vit rouler la tête de son malheureux compagnon sans témoigner le moindre effroi. L'admirable aumônier vint le prendre à son tour, lui fit baiser le Dieu crucifié, reçut ses embrassements, et aussitôt Poulain dit à haute voix : *Je pardonne à mes ennemis !* A onze heures tout était consommé.

On avait choisi un jour de marché pour donner plus d'appareil à l'exécution, et elle n'eut presque pour témoins que les bourreaux et les soldats. Les paysans, qui en avaient été informés, ne vinrent pas au marché ; ceux qui s'étaient mis en route retournèrent précipitamment chez eux, en apprenant qu'on dressait l'échafaud. Dans la ville, une partie des boutiques resta fermée tout le jour. A deux heures après-midi, le clergé de Châteaubriant chanta dans l'église paroissiale les Vêpres des morts ; toute la population religieuse y assista. Les corps des victimes avaient été conduits au cimetière dans un tombereau. Ils y furent reçus par une pieuse femme

qui les fit ensevelir et mettre dans des cercueils. Un ecclésiastique vint réciter sur leurs tombes les prières d'usage ; puis, se tournant vers le peuple : *Voilà*, dit-il, *voilà deux martyrs et deux saints pour le ciel*. Le même jour il y eut à Nantes, à la messe de onze heures, une affluence considérable de fidèles dans toutes les églises, dans l'intention d'adresser au Ciel de ferventes prières pour les deux victimes.

Quant à Huet, on avait aussi choisi un jour de marché pour lui faire subir son exposition sur la même place de Châteaubriant, où ses deux camarades avaient versé leur sang. Mais, cette fois, il y eut grande affluence ; tous les paysans montaient sur l'échafaud pour lui offrir quelque secours, en disant : *Les honnêtes gens ne s'abandonnent point entre eux*. Il reçut plus de quatre cents francs pendant une heure qu'il resta exposé.

Nous nous arrêtons : les meurtres et les exactions se continuaient toujours. C'est ainsi qu'on pressurait les Français pour payer leurs bourreaux. Le commandant même de la douzième division militaire, Drouet-d'Erlon, qui avait une large part aux millions dépensés pour commettre ces horreurs, avoua, dans un ordre du jour, *que la troupe faisait souvent feu avec trop de précipitation et sans une nécessité absolue*. Cet aveu, dans la bouche d'un homme qui soutenait avec tant de zèle l'état de siége, peut faire juger du nombre des infortunés qui tombaient sous les balles des soldats de l'usurpateur. Telle était l'horrible tyrannie sous le successeur de Casimir Périer. Mais le principal agent n'était pas le président de ce ministère de violence et de sang ; non, le maréchal Soult était spectateur, voulant bien, du reste, tout ce qu'on

voulait, pourvu qu'on lui donnât de l'argent. Les ministres de Broglie et Thiers étaient les plus ardents souteneurs de la cruelle politique de Louis-Philippe. Ce qui doit d'autant plus paraître étonnant de la part du premier, qu'il était d'uue très-ancienne et illustre famille du Piémont et de race patricienne. Il compte parmi ses ancêtres un grand nombre d'hommes célèbres dans l'Église et dans l'État. Depuis son établissement en France et sa naturalisation, la maison de Broglie, comblée d'honneurs par les rois Louis XIV et Louis XV, s'était signalée par de grands et nombreux services rendus à sa patrie adoptive. Le troisième maréchal de France de ce nom, prévoyant les malheurs que devaient enfanter les idées nouvelles qui se manifestaient, donna au roi Louis XVI de bons conseils, qui ne furent malheureusement pas suivis; et, après avoir montré tout son dévouement à l'iufortuné monarque, il fut obligé de s'expatrier. Il avait destiné son fils aîné à soutenir l'honneur de son nom dans la carrière que sa famille avait rendue si brillante; mais le jeune duc, ayant passé en Amérique, où il combattit pour l'indépendance des États-Unis, s'infatua, comme Lafayette, des idées de liberté; et, rentré en France, donna tête baissée dans le parti révolutionnaire et servit avec ardeur dans les armées républicaines... Quand on a conservé la vénération que méritaient les vertus de ces anciennes familles, encore plus distinguées par leur attachement à la foi en Jésus-Christ, que par l'ancienneté de leur uoblesse, c'est avec douleur qu'on les voit dégénérer.

Pour étayer la couronne chancelante de Louis-Philippe, M. le duc de Broglie actuel voulut faire partie du

premier ministère formé si bizarrement par Laffite; il n'y resta qu'un mois, mais il reprit un portefeuille sous le ministère Soult. Ce ministère montra un grand zèle à enchaîner la liberté des citoyens fidèles à la foi jurée, et trop souvent à les faire languir dans les fers, ou même à expirer sur l'échafaud. Pendant le cruel état de siége, M. de Broglie appuya le droit de visite, montra pour les nègres une affection qui ne tendait, comme tout le monde le sait, qu'à livrer le pavillon français à l'Angleterre, etc., etc.

Quant au ministre Thiers, il n'a point eu à renier de nobles traditions de famille; mais ce n'est point sa généalogie, c'est sa finesse à déguiser la vérité, et sa hardiesse à dénaturer les faits; c'est sa haine contre la religion catholique et ses ministres, surtout contre les jésuites, que nous voulons constater, et c'est par les jésuites que nous commençons.

En mille circonstances M. Thiers a manifesté son antipathie pour la Société de Jésus. Nous n'avons besoin, pour en trouver des preuves surabondantes, que de lire les interpellations qu'il adressait (séance des députés, 2 mai 1845) au ministre de la justice et des cultes, M. Martin (du Nord), et son fameux discours prononcé à la séance du 2 février 1848.

Le 2 mai, il eut soin de prévenir la chambre que ses interpellations n'étaient point *une lutte contre le cabinet*, qu'il croyait même que les opinions qu'il allait exprimer étaient celles de M. le garde des sceaux lui-même. Il rappelle ensuite à MM. les députés que dans le siècle dernier les jésuites avaient été expulsés par des arrêts des parlements confirmés par des édits

royaux ; que l'esprit du temps qui les poursuivait était *si puissant*, *si universel*, que la cour de Rome elle-même prononça leur dissolution : ensuite il reconnaît que, en 1814, « un pontife *vénérable* crut devoir à son « tour *à l'esprit du temps* de rétablir la congrégation des « jésuites. »

Voyez l'insinuation perfide : Pie VII, en rétablissant les jésuites, ne remplissait pas un devoir, ne réparait pas une injustice ; non, *il cédait à l'esprit du temps !* Il ajoute, avec la même perfidie : *Le sens vrai de la bulle, en 1814, a été contesté*[1]. *Cependant je crois qu'on avance une chose vraie, lorsqu'on affirme que le sens de la bulle était celui-ci : c'est que la congrégation des jésuites était rétablie par l'Église romaine* seulement *pour les États et les gouvernements qui les souhaiteraient, mais je n'insiste pas.....*

Ici nous croyons entendre Spinoza qui, pour jeter des doutes sur la création du premier homme et sur la défense que Dieu lui avait faite de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, dit « qu'il pourrait ex- « pliquer comme *parabole* toute cette histoire, mais « que n'étant pas *certain* que cette explication répondît « *exactement* à la pensée de l'écrivain *sacré, il aimait* « *mieux laisser là cette entreprise.* » Dans tous les temps, les libres-penseurs ont employé les mêmes moyens,

[1] Il n'a point dit qu'on eût contesté le sens de la bulle de Clément XIV, que lui avaient arrachée, non l'opinion puissante et universelle, comme il l'insinue perfidement, mais les efforts réunis d'une poignée de philosophes impies, qui surprirent indignement la religion de quelques souverains pour obtenir des édits de proscription, car tous les peuples gémissaient profondément de cette horrible injustice. C'est ainsi que M. Thiers, avec une phrase incidente et insidieuse, met dans tous ses écrits le doute à la place de la certitude, le mensonge à la place de la vérité. (Voir le chapitre V, p. 45.)

comme les oiseaux qui, depuis le commencement du monde, ont fait leurs nids de la même manière.

Aux arrêts des parlements, aux édits royaux, M. Thiers ajoute les lois de l'Assemblée constituante, en 1790; de l'Assemblée législative, etc., etc., et dit : « que les lois « portées contre les congrégations religieuses sont « encore en vigueur, et doivent être appliquées à la con- « grégation des jésuites, qui cherchent à dominer le « clergé, qui le poussent à calomnier, à outrager l'Uni- « versité, à faire condamner le livre de l'un des premiers « magistrats du royaume (le *Manuel* de M. Dupin); le « conseil d'État a déclaré qu'il y avait abus, et après « cette décision, soixante évêques ont adhéré à l'acte « condamné! la première impulsion part de la congré- « gation des jésuites. Eh bien! messieurs, vous allez droit « à la cause du mal en appliquant les lois avec mesure, « mais en même temps avec fermeté, aux provocateurs « de la collision, du trouble auquel nous assistons. »

M. Thiers, il est vrai, proteste que le clergé séculier n'est point engagé dans la cause des jésuites, qu'il n'a rien à craindre, qu'il est sous la protection de la loi; que lui, M. Thiers, le respecte comme *fonctionnaire* respectable et traité comme tous les autres *fonctionnaires*[1]. Mais les promesses de M. Thiers n'inspirent pas de confiance au clergé catholique, et quelques jours après son fameux discours, Mgr l'évêque de Chartres écrivait au ministre des cultes que d'Alembert, dans l'éloge de

[1] D'où il résulte que le prêtre catholique ne diffère en rien de n'importe quel magistrat; que dans son saint ministère il n'y a rien de surnaturel, rien de divin, pas plus que dans les fonctions d'un maire ou d'un juge de paix. Voilà bien la religion catholique déclarée par M. Thiers institution humaine.

Bernoulli, portait jusqu'aux nues le christianisme et travaillait tous les jours à le détruire. — Six jours après, le 26 mai, Mgr l'archevêque de Toulouse, dans nne adresse au roi en son conseil, disait : « Que la secte « philosophique qui conspirait, il y a bientôt nn siècle, « pour le renversement des autels et du trône, crut ne « pouvoir mieux faire que de commencer par dissoudre « la Compagnie de Jésus, qui se présentait comme le « premier boulevard de la religion..; que M. Thiers n'a « pas craint de justifier de toute erreur la *constitution* « *civile du clergé*, condamnée par le Saint-Siége comme « *un amas de plusieurs hérésies ;* que dans son rapport « sur le projet de loi relatif à l'instruction secondaire, « il est allé jusqu'à se présenter comme le défenseur « de la philosophie de Rousseau et de Voltaire. » Il est encore allé plus loin : dans le discours qui nous occupe, il dit que « Voltaire a rendu de *grands services* « *à l'humanité et à la civilisation.* » Sans doute en criant pendant soixante ans : *Écrasez l'infâme* (la religion).

Le lendemain, 3 mai, il commençait à jouir du fruit de sa victoire; les ministres promettaient de procurer, quoique avec ménagement et prudence, l'exécution des lois, dont la conséquence était que les jésuites ne seraient pas soufferts en France. Bientôt, en effet, ils furent contraints de quitter leur maison de la rue des Postes, à Paris; en d'autres villes, des voltairiens écrivaient sur les murs de leurs demeures : *maison à louer.* Cette fureur s'étendit jusqu'à Rome, d'où ils furent obligés de sortir. Leurs ennemis croyaient déjà, comme Voltaire en 1761, voir la ruine du christianisme, et pouvoir dire comme lui : « *Nous venons d'abattre les grenadiers du*

journal, s'apitoie de leur défaite, ou s'applaudit de leur victoire! Qu'on lise le discours de M. Thiers, et l'on partagera les pénibles impressions qu'un écrivain distingué exprimait en ces termes, dans *l'Univers* du 3 février : « *Nous avons entendu M. Thiers, et nous quittons la séance* « *l'âme oppressée du sentiment le plus amer que puisse* « *éprouver un honnête homme ; celui d'avoir vu la vérité,* « *la justice, l'humanité, pieds et poings liés, sans parole,* « *sans défenseurs, sans recours, en proie à l'art, à l'audace,* « *à la toute-puissance du mensonge ! etc.* »

Nous n'avons donc point été surpris de lire dans un journal de province, *l'Hermine* de Nantes, du 23 mai 1846, un article que la sublime éloquence du père de Ravignan avait inspiré à l'auteur qui dit : « *C'est un* « *jésuite qui, fidèle expression des membres de la Com-* « *pagnie de Jésus, montre que le caractère des jésuites est* « *supérieur à toutes les attaques qu'on peut leur porter.* » « *Un de leurs ennemis les plus acharnés, M. Thiers, avait dit* « *à un écrivain de ses amis :* « Il faut, pour détruire la li- « berté religieuse et nous porter nous-mêmes au pou- « voir dictatorial, comme celui de l'empire Napoléonien, « abattre la religion, mère des libertés, en renversant « d'abord les jésuites, qui en sont les postes avancés. « Faites donc un roman bien infâme, bien calomnieux « contre les jésuites : faites le *Juif-Errant*, et répandons- « le à cent mille exemplaires dans toute la France : faites « manger chaque matin figurativement des jésuites à « vos lecteurs. Je m'appuierai de mon côté sur mes « autres amis, MM. Guizot, Dupin, Martin (du Nord), « et j'arracherai à une chambre surprise ou inintelligente « un bill contre les jésuites et contre la liberté de cet « odieux catholicisme. »

Quelle est donc la religion de M. Thiers? Il nous l'apprend dans son *Histoire de la révolution*, où, comme dans l'*Histoire des Girondins*, par M. Lamartine, les bourreaux sont changés en victimes, et les victimes en bourreaux; il dit (t. v. p. 206), au sujet de la *fête de la Raison* : « Quand le peuple est-il de bonne foi? quand « est-il capable de comprendre les dogmes qu'on lui « donne à croire? Ordinairement que lui faut-il? De « grandes réunions qui satisfassent son besoin d'être « assemblé, et des spectacles symboliques où on lui « rappelle sans cesse l'idée d'une puissance supérieure à « la sienne, enfin des fêtes où l'on rend l'hommage aux « hommes qui ont le plus approché du bien, du beau, « du grand; en un mot, des temples, des cérémonies « et des *saints*. Il avait ici des temples, la Raison, Marat, « et Lepelletier. Il était réuni, il adorait une puissance « mystérieuse, il célébrait deux hommes. Tous ses besoins « étaient donc satisfaits, et il n'y cédait pas autrement « qu'il n'y cède toujours. » Nous osons affirmer que jamais personne n'a lu ou entendu des paroles plus blasphématoires et en même temps plus insultantes pour le peuple, pour toute la nation française.

C'était donc pour revenir au culte de la déesse Raison, dernier degré de l'abrutissement de l'homme, que M. Thiers soutenait avec tant de force et de persévérance l'Université, qui, par son enseignement irréligieux et immoral [1], préparait à cette déesse, dans toute la France, des adorateurs; et maintenant ils sont nombreux.

[1] Dans une séance du 13 février 1850, où il était question des petits séminaires, M. Thiers disait hardiment : « Quant à l'infériorité sous « le rapport de la moralité, je ne veux jeter ce grand reproche à la « tête d'aucun établissement; je crois pouvoir affirmer que l'infériorité « n'était pas pour les établissements de l'État... »

C'était pour cela que, par son discours [1] du 2 mai 1845, il prétendait obtenir, comme il l'avait promis à ses amis, un bill de destruction des jésuites, *postes avancés de l'odieux catholicisme!*

C'était pour cela que, trois ans après, voyant le catholicisme et les jésuites encore debout, il exhalait sa colère dans ce fameux discours où, le 2 février 1848, il chargeait des plus noires calomnies, non-seulement les jésuites (qui pourtant, selon lui, faisaient tout le mal), mais tout le clergé, tous les catholiques du Sonderbund, affirmant qu'ils avaient bravé la Diète [2] en soutenant les jésuites, qui, par une insolence inouïe, poussaient l'audace jusqu'à donner... *des missions!* Ainsi, leur crime

Cette infériorité était donc pour les petits séminaires, dont il s'agissait; il y avait donc plus de moralité dans les établissements de l'État que dans les petits séminaires? Par conséquent les mœurs étaient plus pures dans les lycées que dans les colléges ecclésiastiques! Un pareil démenti donné à l'expérience universelle et universellement avouée montre jusqu'à la dernière évidence que rien n'est absurde comme l'esprit d'impiété.

[1] Voir la réfutation péremptoire de ce discours par MM. de Carné et Berryer (*Moniteur* des 2 et 3 mai 1845).

[2] Gouvernement révolutionnaire qui, s'étant emparé du pouvoir, chassait les religieux de leurs couvents, même les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, s'emparait de leurs biens mobiliers et immobiliers, assassinait un des plus vénérables prêtres; et portait la cruauté jusqu'à lui arracher les entrailles; en promenait un autre à la bouche d'un canon, mèche allumée; profanait les églises et les fermait; persécutait les plus honorables citoyens, incarcérant les uns, expatriant les autres et confiscant leurs biens. Qu'on lise l'admirable discours de M. le comte de Montalembert qui a si énergiquement flétri tous ces exploits sanglants et sacriléges.

Eh bien! Ces hauts faits ne montrent-ils pas l'hypocrisie au fond de ces protestations de respect pour le clergé, dont la cause n'est, dit-on, nullement engagée dans celle des jésuites, est essentiellement indépendante de celle des jésuites! Mais en criant sans cesse: *Écrasez l'infâme;* en commençant par la destruction des jésuites, Voltaire séparait-il leur cause de celle du clergé? En Suisse, en Italie, à la Nouvelle-Grenade, la cause du clergé a-t-elle été séparée de celle des jésuites? Non, dans tous les pays où l'on a voulu détruire la religion, on a commencé par les jésuites, puis le tour des évêques et des prêtres est arrivé.

était d'aller où les seigneurs évêques et MM. les curés les appelaient pour annoncer aux fidèles les vérités de la foi ; mais ces vérités sont des absurdités de l'ancien régime, et M. Thiers dit que le droit de révolte pour les détruire était plus sacré que celui des gouvernements légitimes pour les défendre. A toute occasion, il exprime la même pensée ; ainsi, parlant du passage de la Loire par les Vendéens, qui n'avaient pris les armes que pour défendre leur religion, il dit (*Histoire de la Révolution*, tome v, page 123) : « Quatre-vingt mille individus quittaient leurs champs... pour une cause *absurde* et de toutes parts *délaissée ou hypocritement défendue.* »

Il est vrai que dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome III, page 206, il loue Napoléon d'avoir *relevé l'autel de saint Louis* [1]... Mais il est facile de reconnaître dans les expressions louangeuses de M. Thiers, qu'il ne voyait là qu'une habile politique ; ce qui faisait dire à Mgr l'évêque de Chartres, dans sa lettre au ministre des cultes, citée plus haut, que *si les intérêts du premier Consul et l'esprit du temps l'avaient demandé, M. Thiers aurait trouvé fort bon que le grand homme remît en honneur les autels de Marat, au lieu de rétablir ceux de Jésus-Christ.*

Les sentiments *religieux* de M. Thiers étaient bien connus de Louis-Philippe. Depuis longtemps ils s'étaient

[1] M. Thiers n'est point à celà près du pour et du contre. Il avait épuisé son éloquence en faveur des radicaux d'Italie, et quelques mois après il parlait, et très-bien, pour l'expédition de Rome. Mais son naturel, invariablement révolutionnaire, irréligieux, fait toujours ses réserves, et quand il voit *la révolution et la contre-révolution en présence* (discours du 2 février 1848), il veut le triomphe de la première, et n'entend pas que l'*esprit du moyen âge* s'oppose *à l'esprit nouveau* (ibidem) qui doit faire disparaître à jamais l'ancien régime et toutes *ses absurdités.*

unis pour créer, l'un avec son argent, l'autre avec sa plume, un nouvel auxiliaire, le *National*, le plus impie des journaux qui eussent paru, mais, dans la circonstance, spécialement destiné à faire une plus vive opposition à Charles X, pour accélérer sa chute.

Dans la suite, n'était-il pas curieux de voir, sous le trop fameux état de siége, accolées à une ordonnance de proscription, ces deux signatures : *Louis-Philippe*, *Adolphe Thiers ?*

Pendant qu'on remplissait de victimes le fort Saint-Michel, on jetait en même temps dans Fontevrault, parmi les voleurs et les forçats, soixante légitimistes de tous les âges, de tous les états et de tous les sexes : demoiselles, notaires, officiers, prêtres, paysans ; et l'on se fera une idée des traitements qu'on leur faisait subir, quand on saura que les prévôts, contre-maîtres, chefs de salle étaient de vieux galériens auxquels le directeur ne craignait pas de dire : *Qu'il voudrait voir tous les détenus politiques crevés ;* aussi leur faisait-on sentir cruellement la verge de fer. Arrive le 1er mai. Dès le matin on trouve affichés des placards portant : *A bas Louis-Philippe ! A bas son drapeau tricolore ! Vive Charles X !* etc. Aussitôt gardiens et mouchards dénoncent les détenus politiques ; le directeur entend des témoins qui, tous, avaient vu les Vendéens en flagrant délit. Ils allaient sur-le-champ descendre au cachot, les fers aux pieds et aux mains, lorsque, pouvant enfin se faire entendre, ils prouvèrent clair comme le jour qu'aucun d'eux n'a paru de la journée dans les lieux tapissés de placards, puisque pas un d'eux n'avait quitté les ateliers. Pour cette fois, on crut devoir céder à l'évidence, et la sentence fut ré-

voquée... C'est ainsi qu'on voulait leur inspirer du respect pour la Saint-Philippe.

Un mois plus tard, on fêtait autrement à Paris l'anniversaire de la révolution de Juillet. Par ordre signé Adolphe Thiers, ministre des travaux publics, qui voulait donner aux Parisiens l'idée d'un vaisseau de guerre, on construisit sur le quai d'Orsay un navire de planches, de toiles peintes et de carton, qui coûta cent vingt-cinq mille francs; les deux entrepreneurs de ce simulacre de vaisseau n'étant pas d'accord sur le partage du bénéfice, le tribunal de commerce nomma arbitre-rapporteur M. Foucard, qui prouva évidemment que le bénéfice net s'élevait à soixante-seize mille francs; mais que, sur cet énorme bénéfice, vingt-cinq mille francs de pot-de-vin avaient été donnés *pour obtenir l'entreprise*. M. Thiers savait sans doute qui avait reçu ces vingt-cinq mille francs!

A la même époque, l'armée, d'après la statistique officielle, n'était que de trois cent trente mille hommes, et les députés votaient les fonds pour quatre cent dix mille hommes, c'est-à-dire pour quatre-vingt mille hommes qui n'étaient pas sous les drapeaux, et qui laissaient une économie de dix millions pour la solde et le pain seulement. Il n'y avait que soixante-quinze mille chevaux, la gendarmerie comprise; et la chambre allouait pour l'entretien de quatre-vingt-huit mille cinq cents chevaux; l'économie en fourrage seulement dépassait six millions, sans compter le reste; ainsi dans la seule année 1833, seize millions d'excédant de la solde de l'armée étaient votés par les chambres. Qui nous dira dans quelle poche entraient ces millions?

Seize millions, sans compter le surplus, d'économie

sur l'armée seulement ! Qu'on juge des économies qu'on faisait dans les autres administrations, et à quelle somme fabuleuse elles ont dû monter pendant un règne de dix-huit ans, et on comprendra comment les charges publiques allaient toujours croissant, et comment se faisaient si rapidement tant de colossales fortunes.

Loin de s'y opposer (aux fortunes colossales), Louis-Philippe les favorisait, comme on en peut juger par la réponse qu'il avait faite à M. Dupont (de l'Eure), qui, nommé ministre, refusa, par une probité peut-être sans exemple, les vingt mille francs qui lui étaient alloués, comme à tous ses collègues, pour frais d'établissement. « Mais vous insultez vos confrères qui ont reçu cette « somme, lui dit Louis-Philippe [1] ; vous m'insultez moi-« même, qui *en ai bien reçu d'autres!* » (M. Michaud, page 283.) Cette morale convenait beaucoup à M. Thiers, qui la mettait en pratique avec plaisir. Mais c'est assez sur le bras gauche du roi citoyen, passons à son bras droit, M. Guizot, qui, comme M. Thiers, sympathisait singulièrement avec son maître.

AVIS : La matière trop abondante de cet article (Guizot), ne pouvant entrer dans le cadre que nous nous sommes tracé, nous force, après changement de rédaction, et pour éviter la réimpression de plusieurs feuilles, à adopter un caractère plus fin.

Louis XVIII dans ses *Mémoires* a fait de M. Guizot un portrait qui n'est pas flatteur. Il le représente comme un homme impitoyable qui

[1] Il fit, dans une autre circonstance, une réponse beaucoup plus caractéristique, connue de tout Paris. Un père de famille ayant perdu un emploi, qu'il avait rempli avec une probité à toute épreuve, en sollicitait un autre, par l'intermédiaire d'un ami qui fit valoir surtout le besoin qu'il en avait pour élever ses enfants. « *Comment*, dit « Louis-Philippe, *il a occupé telle place pendant dix ans, et il n'a* « *pas fait sa fortune ! C'est un sot ; il n'aura rien.* »

ne lui proposait que des moyens violents, entre autres les cours prévôtales qui furent établies à ses instigations. Mais nous citons : « Le « petit Guizot (ainsi l'appelait Louis XVIII), étant venu me rejoindre à « Gand, ne voulut pas y demeurer les bras croisés : ce fut lui qui eut « l'idée du *Moniteur* que j'opposais à celui de Paris, et qui se fit avec « le concours de MM. Bertin-de-Vaux, de Jaucourt et quelques autres; « mais ledit Guizot en garda la principale direction, lui donnant « cette véhémence contre laquelle ma modération s'éleva très-souvent. « Ce petit docteur laissait passer peu de semaines sans me remettre « de nouveaux plans de contre-révolution, et une règle à suivre « lorsque je serais rentré en France; il insistait principalement pour « les mesures de rigueur et le châtiment sans pitié des coupables; « ce fut à lui que l'on a dû la première idée des cours prévôtales.....

« Ce qui m'amuse dans M. Guizot, c'est la confiance parfaite qu'il « a en lui-même, il est là-dessus d'un aplomb, d'une assurance im- « perturbables : il s'écoute, il croit à ses paroles comme à un texte « d'Evangile; et lorsqu'il a péroré, il n'a pour toute objection qu'après « le maître c'est lui, et que ni l'un ni l'autre ne peuvent faillir. Il a « toujours l'air de régenter; il connaît peu les formes de la bonne « compagnie, manque d'élégance et de grâce, est sec, tranchant, im- « périeux; sa volonté devient une règle, dont nul ne peut s'écarter « sous peine d'encourir son indignation, etc., etc.

« C'est un bon original, point sot, mais que les libéraux vers « lesquels son ambition le porte élèvent au-dessus de sa valeur : ils « ne le connaissent pas aussi bien que moi; ses idées sont, au fond, « tournées au despotisme, et si jamais il peut arriver, je conseille à « tout ce qu'en France on appelle liberté, progrès, de se bien garder « de lui; je sais ce qu'il m'a conseillé : ce n'était ni de la tolérance « ni du libéralisme. »

Sa roideur s'accordait parfaitement avec la pensée *immuable*, la volonté de fer de Louis-Philippe. Aussi est-ce le ministre qu'il a conservé le plus longtemps, et que nous avons observé avec le plus d'attention, pendant sa longue et funeste carrière ministérielle. Nous ne parlons pas de son ambassade en Angleterre, où, enchérissant beaucoup sur les concessions faites par Talleyrand, il accorda au gouvernement anglais tout, absolument tout ce qu'il demanda pour soutenir les faits accomplis, c'est-à-dire l'usurpation de Louis-Philippe et ses conséquences. Cette pernicieuse doctrine *des faits accomplis* méconnaît tous les droits, sanctionne toutes les injustices; il n'y a pas un acte de tyrannie, pas un crime qui ne soit absout par cette doctrine. Pendant le règne de Louis-Philippe, c'est M. Guizot qui en a usé le plus largement. Nous n'en citons qu'un exemple : la désastreuse et absurde loi de 1841 sur les fortifications de Paris. Elle choquait tellement le plus simple bon sens, qu'elle n'aurait jamais été votée sans l'intervention du fait accompli. Pendant qu'on se hâtait de dresser les plans, de fixer les emplacements, d'abattre les arbres, de creuser les fossés... on retardait le rapport, on éloignait la discussion, et après tous les délais et soixante-cinq millions dépensés, M. Thiers dit à la tribune : « De quoi s'agit-il? de sanctionner ce qui est fait; » et tous les articles de la loi furent votés dans une seule séance, et M. Guizot, armé de cette loi portée en vertu d'un fait accompli, la fit rigoureusement exécuter.

Aux cris d'indignation qu'élevaient de toutes parts les contribuables, il ne répondait jamais que par des arguties, par des sophismes les plus captieux, qu'il débitait avec un aplomb et une hardiesse imperturbables. Nous n'oublierons jamais sa réponse à un admirable discours que venait de prononcer M. le comte de Montalembert, qui, frappé lui-

même de l'attention constante qu'on lui avait donnée, en remercia très-gracieusement Messieurs les pairs. Eh bien! n'ayant rien à répondre aux raisons péremptoires qu'il venait d'entendre, et voulant à tout prix paralyser l'effet qu'elles avaient produit sur la chambre, M. Guizot s'élance à la tribune, et avec le ton d'assurance qui lui était ordinaire, il ose avancer que le *jeune* orateur auquel il allait répondre s'était plaint de n'avoir pas été écouté favorablement. M. de Montalembert lui répond vivement de sa place qu'il a précisément fait le contraire. N'importe, malgré ce démenti solennel, M. Guizot regarde ce démenti comme non avenu, et partant de son assertion mensongère comme d'un principe, il la torture dans tous les sens et en mille manières pour en tirer des conséquences dont il prétend accabler son adversaire. Faut-il être hardi!

Il est inutile de parler des discours qu'il mettait dans la bouche de Louis-Philippe à l'ouverture des chambres. Chacun sait que cette prospérité toujours croissante qui ne manquait jamais d'être emphatiquement annoncée, était non-seulement un criant mensonge, mais encore la plus amère ironie pour la France, qui sentait chaque jour augmenter les charges dont elle était écrasée. La prospérité croissante était vraie pour les ministres et autres gens en place, qui, grands écornifleurs du budget, faisaient de rapides fortunes. Pauvre France, qui depuis soixante ans se laisse ainsi dévorer! Nous parlons de M. Guizot comme ministre et non comme écrivain. Sous ce dernier rapport il y aurait beaucoup à dire, spécialement sur ses cours d'Histoire de la Civilisation en France et en Europe. On y trouve une suite non interrompue de suppositions et d'assertions fausses, d'erreurs historiques et de contradictions; mais toujours au préjudice de l'Église catholique. Il ne voit, à son berceau, *aucun système de doctrine arrêté, aucun ensemble de règles, de discipline, aucun corps de magistrats...* Mais il voit une société où *l'empire, la prépondérance appartient au corps des fidèles. C'est le corps des fidèles*, le peuple, *qui prévaut quant au choix des magistrats*[1] et quant à *l'adoption soit de la discipline, soit même de la doctrine.* (*Civilis. en Europe*, t. 1, p. 49.) C'était une démocratie. Mais, M. Guizot le sait bien, les Apôtres étaient là, ils formaient un corps de magistrats (bien constitué), « choisis par « Jésus-Christ (*Actes des Apôtres*, I, 2.) pour annoncer sa parole, » leur en ayant donné l'ordre en ces termes: *Allez et instruisez tous les peuples..., leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites*[2] (*Mat.*, 28, 19 et 20); par conséquent, les Apôtres n'étaient point nommés, point envoyés par le peuple, par *le corps des fidèles*, qui ne discutaient point, mais recevaient avec une soumission parfaite la prédication, l'enseignement des Apôtres, et *persévéraient unanimement*, non dans une doctrine de leur *choix*, mais *dans la doctrine des Apôtres* (*Ibid.*, 2, 42); et le *système* de cette doctrine était si bien *arrêté*, qu'il n'a jamais changé. Quant au choix d'*un successeur* au traître Judas, et des *sept diacres*, les fidèles ne le firent qu'après en avoir été chargés par les Apôtres (*Ibid.*, I, 21 et 22. — 6, 3), qui seuls conféraient les ordres sacrés et donnaient la mission. Tous les actes émanaient donc bien évidemment de l'autorité apostolique, et il n'y avait sûrement que l'œil de M. Guizot qui pût y découvrir la domination *du peuple, une démocratie.*

1 Dans la langue et l'usage français, ce mot *magistrat*, employé pour apôtre, évêque et prêtre, sent terriblement l'hérésie.

2 Nous verrons bientôt que M. Guizot ne veut point que *les croyances viennent de haut en bas.*

Il y a découvert bien autre chose, que nous donnerions en mille, et qu'on ne devinerait pas. Il a vu, *dans le berceau de l'Église chrétienne* (*Civilis. en France*, t. I, p. 65 et suiv.), trois rejetons d'un arbre planté quinze cents ans plus tard! Cet arbre mortifère qu'on nomme protestantisme a produit, entre des centaines d'autres sectes, les presbytériens, les indépendants et les quakers (quacres ou trembleurs, parce qu'ils tremblent de tout leur corps en faisant leurs prières). Ces presbytériens et ces indépendants firent, de concert, tomber la tête de Jacques Ier; ces quakers eurent pour fondateur Fox, cordonnier, que Cromwel fit mettre en prison plus d'une fois parce qu'il s'élevait contre l'autorité des magistrats et excitait le peuple à la révolte. Un de ses plus fanatiques partisans, nommé Taylor, eut l'impiété de souffrir qu'on l'appelât *fils unique de Dieu*, *soleil de justice*, *roi d'Israel*, et qu'à son entrée dans Bristol on criât: *Hosanna*, *fils de David!* Eh bien! voilà les trois sectes, aussi absurdes qu'abominables, les trois rejetons pestilentiels que M. Guizot a vus *dans le berceau de l'Église chrétienne!!!* Nous n'en croyons pas nos yeux en lisant ces inqualifiables assertions, dénuées de preuves quelconques et démenties en mille endroits par les saintes Écritures et par toute la tradition.

Après avoir attaqué l'Église à sa naissance, il la poursuit à travers les siècles, lançant à droite et à gauche ses traits satiriques, tantôt contre l'autorité des papes, qu'il ne voit guère établis qu'au IXe siècle, ou contre le despotisme des évêques (*Civilis. en France*, t. I, p. 78. — 354), tantôt contre d'illustres et saints personnages, entre autres sainte Radegonde, reine de France, *qui se retire à Tours*, *y fonde un monastère de filles*, où elle satisfaisait sa *gourmandise* (*Ibid.*, t. II, p. 75); autant d'erreurs historiques que de mots, dont le dernier est une grosse calomnie. Sainte Radegonde ne se retira point à Tours, elle y visita seulement le tombeau de saint Martin; elle y fit bâtir ensuite un monastère, non pour *les filles*, mais *pour les hommes;* c'est à Poitiers qu'elle fonda pour les filles le célèbre monastère de Sainte-Croix, où elle vécut cloîtrée, ajoutant sans cesse aux mortifications que depuis l'âge de douze ans elle pratiquait, même sur le trône, des austérités qui paraissaient au-dessus des forces humaines, ne buvant que de l'eau, ne mangeant qu'un peu de pain d'orge ou de seigle avec quelques légumes; pendant le Carême et les autres jours de jeûne, elle retranchait le pain et s'en tenait aux seuls légumes. Une couche de cendres était son lit, recouvert d'*un simple cilice*, etc., etc. (*Baillet*, 13 août.) Voilà comment elle satisfaisait sa gourmandise! voilà comment M. Guizot écrit l'histoire!

Il faudrait des volumes pour relever tout ce qu'il y a d'erroné et d'hostile à l'Église dans son livre *de la Civilisation;* nous n'en citerons plus qu'un passage qui en fera suffisamment connaître l'esprit.

« Deux mauvais principes dans l'Église... Le premier c'est la dénégation des droits de la raison individuelle, la prétention de *transmettre les croyances de haut en bas* dans toute la société religieuse, sans que personne ait le droit de les débattre pour son propre compte... Mais quand il y va de la conscience, de la pensée, de l'existence intérieure, abdiquer le gouvernement de soi-même, se livrer à un pouvoir étranger, c'est un véritable suicide moral, c'est une servitude cent fois pire que celle du corps, que celle de la glèbe » (*Civilis. en Europe*, lect. v et vi, p. 139-153). La fausseté de ces banales imputations a été cent et cent fois démontrée. M. Guizot lui-même, dans les leçons que nous venons de citer, les désavoue; il dit du gouvernement religieux (l'Église catholique): « Il faut qu'il « promulgue et maintienne les préceptes qui correspondent à ses

« doctrines ; il faut qu'il les prêche, les enseigne ; que lorsque la « société s'en écarte, il les lui rappelle. Rien de *coactif* [1], mais, au « besoin, *les admonitions*, *la censure ;* c'est là la tâche du gouverne« ment religieux, c'est là son devoir. »

Dans la préface de ses *Méditations et Etudes morales* (p. 21), après avoir protesté de son profond respect pour l'Eglise catholique, il ajoute : « Elle a été, pendant des siècles, l'Eglise chrétienne de toute « l'Europe [2], elle est la grande Eglise de la France. Je regarde sa « dignité, sa liberté, son autorité morale comme essentielles au sort « de la chrétienté tout entière... Que l'Eglise catholique maintienne « pleinement ses principes fondamentaux, son *inspiration perma« nente*, son *infaillibilité doctrinale*, son *unité ;* que par ses lois et « sa discipline intérieures, elle *interdise* à ses fidèles tout ce qui « pourrait y porter atteinte, c'est son *droit* comme sa foi. » Dans le même ouvrage (p. 65), il dit : « Un pouvoir investi, dans son do« maine, en matière de foi et de salut, du caractère de l'infaillibilité, « c'est là le gouvernement de l'Eglise catholique... Le principe lui« même se fonde sur la perpétuité de la révélation divine, fidèlement « conservé dans l'Eglise par la tradition, et au besoin renouvelé par « l'inspiration du Saint-Esprit, qui ne cesse pas de descendre sur le « successeur de saint Pierre, placé par Jésus-Christ lui-même à la « tête de l'Eglise. Ceci est le principe essentiel et vital, la base et le « sommet, l'alpha et l'oméga du catholicisme. Devant un pouvoir de « telle nature et de telle origine, et là où il se manifeste réellement, « toute discussion, toute résistance, toute *séparation* est illégitime ; » de là, il conclut (p. 71) que « le catholicisme est la plus grande, la « plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde. La France « s'est formée à cette école [3], malgré l'abus qu'ont fait souvent de ses « préceptes les passions humaines. »

M. Guizot exprime bien ces grandes et saintes vérités, mais il ne les pratique pas, et, pour le salut, la pratique est tout. Le juste hommage qu'il leur rend lui attire souvent les louanges d'écrivains catholiques, qui ne prennent peut-être pas assez garde que, par ses contradictions, il le détruit à tout instant. Ainsi, là, c'est le *Saint Esprit qui inspire le successeur de Pierre ;* ici, c'est la plus révoltante *servitude d'imposer des croyances de haut en bas*. Là, l'Eglise catholique doit conserver son *unité*, sans laquelle en effet elle ne serait plus l'Eglise de Jésus-Christ ; ici (p. 83), *l'unité spirituelle est chimérique en ce monde ;* et de chimérique, *elle devient aisément tyrannique*. L'espace nous manquant pour citer toutes ses contradictions,

1 Le second mauvais principe, si injustement reproché à l'Eglise, est la *coaction*, et l'Église ne l'emploie pas autrement que par les *admonitions* et *la censure*, que M. Guizot approuve et conseille même.

2 Elle le serait encore, pour le bonheur du monde, si les coréligionnaires de M. Guizot et leurs auxiliaires philosophes n'étaient pas venus déchirer son sein, en imposant, le feu et le fer à la main, leurs erreurs et leurs doctrines corruptrices à un si grand nombre de fidèles.

3 Oui, cette école avait, seule, civilisé la France ; et, comme l'attestent ses monuments en tout genre, elle l'avait élevée au plus haut degré de bonheur et de gloire ; pendant que le protestantisme, exploité par le philosophisme, ne l'a pas plutôt infectée de ses doctrines anarchiques et impies, qu'elle est tombée dans l'abîme des révolutions et de tous les maux qu'elles enfantent. Voilà ce que les faits nous ont cruellement démontré, et nous menacent encore de nous démontrer de nouveau.

nous abrégeons, en montrant le dernier effort de M. Guizot pour concilier ce qu'il y a de plus inconciliable, la vérité et l'erreur, la sainteté et la corruption, Jésus-Christ et Bélial.

Dès la page 56 (même ouvrage), il dit : « *Je suis convaincu que le « catholicisme, le protestantisme et la philosophie... peuvent vivre en « paix, entre eux et avec la société nouvelle..., sans s'abdiquer, sans « se trahir, avec vérité et honneur.* » Voilà ce qu'il prétend prouver dans les pages suivantes. Puis, trouvant que *l'impiété, l'immoralité est dans le fond de la société* [1], *dans les masses*, il reconnaît que le *mal est immense;* mais comme les esprits en sont diversement atteints, le catholicisme est mieux *adapté* aux uns, et le protestantisme aux autres. *Quant à la philosophie... de ses découvertes elle fait des conquêtes...; en se trompant beaucoup, elle a beaucoup fait... Pour elle, grand avenir dans cette société qu'elle a faite; grand avenir, l'ordre spirituel tout entier, religieux et philosophique.*

Voilà les trois puissances qui, pour régénérer le monde, doivent s'allier, *s'accepter*, et établir ainsi *l'harmonie dans la liberté...* « Il « faut que cette alliance s'accomplisse. Je répète *il faut* en finissant « comme je l'ai dit en commençant. » Nous ne savons si l'on avait jamais tenté un plus monstrueux amalgame. Voilà où M. Guizot est conduit par le protestantisme, qui n'oblige plus à rien, puisqu'il ne croit plus à rien, pas même à la nécessité du baptême, comme l'a décidé le chef *féminin* de l'Église anglicane. Ce qui n'a pas empêché M. Guizot de mettre tout récemment au jour, en faveur de son protestantisme, un écrit auquel M. Louis Veuillot [2] a si victorieusement répondu, mais sans ouvrir les yeux de son auteur, qui n'en promet pas moins à sa prétendue réforme un long et glorieux avenir. Eh bien! nous prédisons à M. Guizot qu'avant dix ans il aura la douleur d'assister à l'enterrement [3] du protestantisme, comme il a eu la douleur d'être témoin de la chute, si évidemment providentielle, de son roi usurpateur, qu'il croyait si solide sur ses bases.

Nous laissons à l'histoire de signaler tant d'autres souteneurs de l'usurpation de Louis-Philippe; si elle est impartiale, elle abondera en portraits qui ne seront ni flatteurs, ni édifiants; elle ne trouvera guère qu'égoïsme dans les acteurs qu'elle peindra. Tous, ou presque tous, mettaient au pillage la fortune publique, pour partager avec leur chef les fruits d'une corruption jusque-là sans exemple. Elle était portée à un point que la justice était impuissante à saisir les coupables; témoin, entre mille autres, le fameux Kessner. Quand la Cour des Comptes vint à pénétrer le mystère d'iniquité, à découvrir l'énorme déficit qui existait dans la caisse du trésor, des poursuites

1 Il dira tout à l'heure que la philosophie a fait cette société, et c'est vrai. Il est encore vrai que les leçons et les écrits de M. Guizot y ont beaucoup contribué ; que, prônant sans cesse le protestantisme, le philosophisme, la liberté de conscience ou le libre examen, ils infectent le lecteur de l'esprit d'hérésie, et lui font perdre la foi catholique, le plus précieux don que la divine bonté puisse accorder à l'homme sur cette terre.

2 Nous avons très-rarement partagé les opinions politiques de M. Louis Veuillot; mais nous avons toujours admiré sa foi vive et son talent supérieur à combattre les ennemis de l'Église catholique.

3 Alors la sainte Église catholique verra tous ses enfants égarés rentrer dans son sein (puisse M. Guizot être du nombre), et rendra mille et mille nouvelles actions de grâces à l'auguste et immaculée Vierge Marie qui, par son privilège d'anéantir toutes les hérésies, lui aura procuré un si consolant et si éclatant triomphe.

furent ordonnées, mais son arrestation aurait amené la découverte de plus grands coupables que lui, et toute facilité fut donnée à son évasion.

Chacun *pour soi*, chacun *chez soi*, avait dit le célèbre M. Dupin [1]. « Hideuse et lâche maxime, s'écrie M. Louis Blanc lui-même, qui « contient toutes les oppressions, jusqu'à ce qu'elle enfante tous les « désordres, et qui pourtant était le mobile de tous les chefs et soutiens « de l'usurpation. Tous, à l'exemple de leur roi citoyen, se réunissaient « dans un même culte, le culte du veau d'or. A quel degré de frénésie « s'était emporté l'agiotage? une honteuse fièvre d'industrialisme « s'était emparée de la France. Tout était devenu objet de trafic; on se « pressait, on se heurtait dans les avenues des banques. Prendre des « actions sans les payer, les vendre, toucher des primes, faire fortune « avec la hausse, telle était la folie universelle. Dans les plus hautes « régions du gouvernement surtout, la convoitise, l'impatience du « succès, une soif du gain inextinguible et cruelle, l'alliance de la « richesse et de l'intrigue dans un but de spoliation, et, sous le nom « d'habileté, la bassesse se glorifiant de ses triomphes. Rien de semblable ne s'était jamais vu dans notre pays. Ce ne furent bientôt « plus partout qu'entreprises fondées sur le mensonge. Les faiseurs « d'affaires pullulaient. Combiner des infamies lucratives, cela s'appelait *avoir des idées*. On mettait en *action* des mines imaginaires : « on proposait d'exploiter des inventions qui n'en étaient pas, etc., etc. « La France était inondée d'impostures. Alors les tribunaux retentirent de plaintes; mais on eût dit que le châtiment (quand encore « on sévissait) ne servait qu'à répandre la contagion du mal. Déjà le « théâtre s'était emparé de ces mœurs; la main d'un inconnu avait « sculpté, dans une pièce d'ailleurs immorale, le type des charlatans « en vogue..... On dut l'interdire à cause de l'immensité de son succès. « Dans le miroir qu'on leur présentait, les coupables s'étaient reconnus sans se faire horreur, et la flétrissure même leur avait été « un encouragement!

« Ce fut bien autre chose encore, lorsque la question des chemins « de fer vint promettre à l'industrialisme un aliment nouveau. C'est « alors surtout que fut prêchée la morale des intérêts avec un succès « odieux. Des scènes de bazar remplissent de tumulte et de scandale « le palais des délibérations. Pour qu'on pût agrandir la sphère des « faveurs à distribuer, et donner pâture aux âmes vénales, la direction

1 S'il y a dans le cœur de M. Dupin, grand partisan de Louis-Philippe, parce qu'il y trouvait son compte, une passion qui l'emporte sur la passion de l'argent, c'est sa haine de l'autorité ecclésiastique. Il l'a bien assez souvent manifestée, et, selon l'usage des ennemis de l'Église, autant qu'il en trouve l'occasion, il commence par les jésuites, qu'il voudrait exterminer. Nous n'avons pu lire sans un profond étonnement son discours du 2 mai (*Moniteur* de 1845), où il invoque contre eux, avec une extrême violence, les noires et absurdes calomnies dont le parlement de Paris, poussé par les jansénistes et les voltairiens, les avait chargés en 1762. Nous ne comprenons pas comment, dans notre siècle, M. Dupin a pu sérieusement rappeler des vieilleries aussi dérisoires. (Voir p. 48 à 52, et la note p. 246.) A la chambre des députés, quelles violentes sorties n'a-t-il pas faites, plus d'une fois, contre tout le clergé? quel respect lui a-t-il montré dans son *Manuel de Droit*, condamné à Rome? Qu'on lise le Mandement de son Éminence le cardinal archevêque de Lyon, qui l'avait aussi condamné, en découvrant tout le venin de ce dangereux ouvrage qui montre clairement combien son auteur est hostile à l'autorité de l'Église. Mais M. Dupin s'est facilement consolé de ces condamnations par le bénéfice que lui a procuré son détestable ouvrage.

« des travaux publics... devient un instrument d'agiotage pour les « banques, un moyen d'achalandage électoral pour les ministères..... « Le pouvoir est mis au pillage; le caractère national s'altère, et la « France est déshonorée (*Histoire de dix ans*). » Voilà comment Louis-Philippe avait matérialisé la France.

« Mais cette corruption matérielle qui enfantait les banqueroutes, ruinait les familles pour élever des fortunes d'iniquité dont les possesseurs auront un jour, qu'ils le croient ou ne le croient pas, un compte sévère à rendre au souverain Juge, était encore moins déplorable que la corruption de l'esprit et du cœur produite par l'enseignement de l'Université.

CHAPITRE VII.

Des maux effroyables produits par l'enseignement de l'Université sous le règne de Louis-Philippe.

Sous l'Empire et la Restauration, l'Université avait produit de grands maux : nous les avons signalés en partie; mais elle en a produit de bien plus grands sous le funeste règne de Louis-Philippe : ils sont inexprimables, et ce n'est qu'avec peine que dans ce chapitre et les deux suivants nous parlons de leurs auteurs, parce que, dans l'intérêt de la société qui souffre, nous leur adressons des paroles sévères que nous voudrions éviter.

Jusqu'en 1830, l'Université rencontrait encore des obstacles, elle trouvait çà et là des barrières qui arrêtaient quelquefois son génie malfaisant. Mais depuis cette époque elle a marché triomphante. Elle a fondé, non-seulement à Paris, mais dans les départements, ces écoles

normales, où les grands maîtres d'immoralité et d'impiété formaient au mépris de tout ce qu'il y a de saint et de sacré, à la haine de l'Église et de ses ministres, des professeurs en tous genres qui sont allés par toute la France répandre, dans les campagnes comme dans les villes, le poison dont ils étaient infectés, les abominables maximes qui devaient achever la démoralisation, et porter les derniers coups à la religion catholique. Ces semences infernales portaient leurs fruits : la jeunesse, depuis la plus basse jusqu'à la plus haute classe, s'imprégnait de plus en plus d'idées subversives de toute morale, de toute autorité divine et humaine. Alarmés des effrayants symptômes d'une dissolution complète de la société, aussi bien dans l'ordre civil que dans l'ordre religieux, les évêques, les pères de famille, tous les bons citoyens réclamèrent avec instance ce que promettait la Charte, la liberté d'enseignement, qui, par la concurrence, opposerait une digue au torrent dévastateur. Mais Louis-Philippe ne voulait pas de cette liberté, qu'il regardait, lui, *comme le despotisme des prêtres*, *le despotisme coiffé d'une mitre*, ainsi que s'exprimait, par ordre, un négociant, Albert Villiers, dans une brochure qu'il fit paraître au commencement de 1833. Que l'on rapproche ces expressions de la réponse de Louis-Philippe à l'archevêque de Paris : *Je ne veux point de votre liberté d'enseignement..... On a vu briser plus d'une mitre*, et l'on reconnaîtra sa secrète antipathie pour le clergé, pour l'enseignement religieux, et la justesse de la conclusion qu'avait tirée l'illustre prélat dont nous avons parlé, *que Louis-Philippe n'avait pas la foi*.

Cependant, toujours conduit par sa profonde hypocrisie, il feignit de vouloir faire droit aux réclamations qui arrivaient de toutes parts; il fit élaborer des lois qui, conformes à sa *volonté immuable*, n'accordaient rien et maintenaient l'Université dans toute sa puissance de faire le mal. C'est ce que les lois Villemain surtout firent connaître avec la dernière évidence. Sa première fut ensevelie sous l'énergique opposition de tous les amis de leur pays; la seconde ne put aller qu'au conseil des ministres, qui, quoique doctrinaires, la trouvèrent si extraordinairement mauvaise qu'ils refusèrent leur concours pour la soutenir devant les chambres. La troisième venait d'être attaquée à la chambre des députés par M. de Carné, qui avait sondé quelques-unes des plaies hideuses de l'enseignement public. M. Villemain, irrité de tant d'opposition, et surtout du coup atterrant que venait de lui porter l'ouvrage de M. Des Garets, monte à la tribune, et, selon le mot d'ordre des universitaires, d'accusé il se fait accusateur. Il s'en prend aux congrégations, aux évêques qu'il traite de spéculateurs, au livre du *Monopole* qu'il dit être un pamphlet renouvelé de 1815... Il s'agite, il exhale sa colère, il s'accroche à toutes les branches comme un homme qui se noie.

Eh! non, monsieur le grand-maître, les pontifes de Jésus-Christ ne sont point des spéculateurs, mais les gardiens et les défenseurs du dépôt sacré de la foi que vous voulez faire disparaître par le désolant scepticisme et l'affreux panthéisme qu'on retrouve partout dans les ouvrages et les leçons de vos professeurs!

Eh! non, les congrégations ne spéculent point sur

l'enseignement. Quand elles en étaient chargées, il n'en coûtait rien à l'État, rien aux familles pauvres, peu aux familles aisées; pendant que vous pressurez, vous, le pauvre comme le riche, par l'odieux impôt que vous ne rougissez pas de prélever sur les intelligences, pour stipendier largement vos légions de maîtres d'impiétés!

Eh! non, l'ouvrage de M. Des Garets n'est point un libelle de 1815; mais imprimé pour la première fois à Lyon en 1843. Et quoiqu'on n'ait pas cessé de parler et d'écrire contre l'Université, parce qu'elle a toujours enseigné des doctrines funestes, il n'avait encore rien paru qui pût être comparé à ce livre, auquel vous n'avez point répondu et ne répondrez point! Il a démontré, trop évidemment pour vous, que, dans vos écrits, tous les fondements du christianisme, pas un seul excepté, sont sapés avec un incroyable acharnement; que les hommes les plus vénérables qui, dans tous les siècles, ont honoré la religion par leur science et leurs vertus, sont traînés dans la boue; pendant que les hommes dégradés par le vice, couverts de sacriléges et de sang, sont vantés comme des régénérateurs et proposés comme des modèles!

Nous avons examiné, surtout depuis 1829, l'enseignement de M. Villemain lui-même, qu'il a spécialement consigné dans ses *Nouveaux Mélanges*. Presque toujours il attaque les vérités révélées, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament; puis de loin en loin il feint de leur rendre quelques hommages, qu'il détruit bientôt par de nouvelles impiétés, suivant la tactique des anciens encyclopédistes. Il n'a de louanges que pour les anciens et

modernes ennemis de Jésus-Christ. Un tout jeune et simple professeur de nous ne savons quelle littérature, envoyé par lui à Montpellier, avait fait imprimer un ouvrage intitulé *Béatrice*, qui, dès sa préface, n'offrait que des impiétés qui lui avaient valu les félicitations des plus hauts personnages de l'Université, entre lesquels nous devons distinguer M. Cousin; il le mérite bien, il est grand directeur de l'enseignement philosophique en France. Nous avons déjà signalé ses blasphèmes, mais nous n'avons pas fait observer l'erreur grossière où il jette la jeunesse française en lui donnant pour une philosophie nouvelle son *Éclectisme*, qu'il a tout simplement puisé dans le vieux et absurde système de Spinosa.

Spinosa existait il y a plus de deux cents ans, étant né à Amsterdam le 24 novembre 1632. Il était juif, et ses parents étaient Portugais d'origine. Chassé par ses coreligionnaires pour son originalité, il se fit calviniste et étudia l'Évangile comme il avait étudié le Talmud, c'est-à-dire dans l'intention de les combattre. Mettant en œuvre les leçons que lui avaient données un nommé Van-den Ende, qui professait les langues, la médecine et l'athéisme, il compose son abominable système, qui n'était pas nouveau toutefois, car le fameux hérétique David de Dinan avait enseigné, au XIII[e] siècle, que Dieu était la matière première. D'où résultaient à peu près toutes les erreurs que Spinosa a entassées dans son système, qui n'est qu'un tissu de contradictions, d'absurdités et d'impiétés. Occupant une chaire de philosophie, il y a près d'un demi-siècle, nous exposions ce monstrueux système à nos élèves, qui, sans avoir les lumières de l'Université,

qui n'existait pas encore, avaient néanmoins assez de bon sens, pour discerner le vrai du faux, l'erreur de la vérité. Ils voyaient avec étonnement ces continuels écarts de l'esprit, de l'imagination, des idées, du jugement; ces protestations d'amour de la vérité et tous les artifices de la mauvaise foi, réunis dans un homme qui confond toutes les notions et dit sans cesse le pour et le contre.

Voici un aperçu de ces contradictions, suivies d'absurdités et de blasphèmes sans nombre. Au chapitre quatrième de son *Traité théologico-politique*, il dit que : « l'idée de Dieu nous enseigne que Dieu est notre souve- « rain bien, que là connaissance et l'amour de Dieu sont « la fin dernière où il faut diriger tous nos actes. » Nous verrons ensuite qu'il n'admet aucune fin dernière, aucune cause finale. Au chapitre cinq, parlant de l'Écriture sainte, il dit que « elle a été révélée pour tout « le genre humain, qu'elle enseigne qu'il existe un Dieu « qui a fait toutes choses (dans un autre endroit il « emploie le mot créer), et qui les dirige et les main- « tient avec une extrême sagesse; que ce Dieu prend « grand soin des hommes qui vivent dans la piété et « l'honnêteté; et qu'il accable les autres de supplices « et les sépare d'avec les bons; » d'où il suit que celui qui ne croit pas en Dieu ni à sa providence est un impie.... non-seulement « un impie, un esprit rebelle, « mais quelque chose qui n'a rien d'humain, presque « une brute, un être abandonné de Dieu. » Il proclame ensuite hautement, en plusieurs endroits, le souverain entendement ou la souveraine intelligence de Dieu, l'éternelle volonté de Dieu, la parfaite liberté de Dieu; et, dans son *Éthique*, première partie, scholie de sa proposition 17.

il dit : *Que ni l'intelligence, ni la volonté n'appartiennent à la nature de Dieu*, c'est-à-dire qu'il n'y a ni intelligence, ni volonté en Dieu.... *Ad Dei naturam neque intellectum, neque voluntatem pertinere.* Quelques lignes après, il nie toute espèce de liberté en Dieu ; il affirme « que de la na-« ture infinie de Dieu... toutes choses ont découlé *néces-« sairement* ou découlent incessamment avec une égale « *nécessité;* de la même façon que de la nature du « triangle il résulte, *de toute éternité*, que ses trois angles « égalent deux droits. » On ne peut pas exprimer une plus grande, une plus invincible nécessité. Il ajoute : « D'où « il suit que la toute-puissance de Dieu a été éternelle-« ment en acte et y persistera éternellement : *Quare « Dei omnipotentia, actu ab æterno fuit et in æternum in « eadem actualitate manebit.* » Ainsi tous les êtres qui composent l'univers, quels qu'ils soient, sont, selon son langage, une émanation de la nature, de l'essence même de Dieu, « et cette émanation est inhérente à Dieu, né-« cessaire et éternelle comme Dieu. » Mais si cette émanation est éternelle, le monde n'a point commencé et ne finira point, Dieu et le monde ont la même éternité, Dieu et le monde ont la même nature, la même essence ; par conséquent, Dieu et le monde sont une seule et même chose ; par conséquent, chaque être dans ce monde, quel qu'il soit, est Dieu ou partie de Dieu. Et voilà pourquoi, en ouvrant son Cours de 1851, le professeur de morale et d'histoire, Michelet, se croyait bien fondé à s'attribuer un pouvoir divin ; et lorsqu'il débitait les plus sales, les plus révoltantes doctrines, c'était le Dieu de Spinosa qui parlait. Quand un porc se couche dans la boue, c'est le Dieu de Spinosa qui se vautre dans

cette fange; quand deux armées se battent et jonchent la terre de morts et de blessés, c'est le Dieu de Spinosa qui se bat, se blesse et se tue... Mille et mille autres absurdités découlent nécessairement de l'émanation éternelle.

De ce que cette émanation est nécessaire, d'une *nécessité absolue*, il n'y a plus de liberté, le libre arbitre est radicalement détruit; par conséquent, plus de bien ni de mal, plus de mérite ni de démérite! « Le libre arbitre « est une chimère, dit Spinosa; le bien ou le mal un faux « préjugé, une erreur qui vient de l'ignorance du vulgaire (*Éthique*, appendice de la première partie, en plusieurs endroits). Cent fois il répète cette monstrueuse doctrine, qui ne reconnaît ni vice ni vertu, et qui n'enfante que le désespoir. Pour montrer, sur ce point capital, le comble de son audacieuse témérité, il suffit de citer sa réponse à quelqu'un qui le pressait vivement sur les épouvantables suites de cette doctrine : « *La liberté*, disait« il, *consiste dans une libre nécessité!!!* » (*Lettre à M.* ***, commençant par ces mots : « J. R. m'a fait tenir de « votre part..., » et finissant par ceux-ci : « Vous verrez « que tout s'y accorde parfaitement. Vous voyez donc « bien qu'à nos yeux la liberté n'est point dans le libre « décret, mais *dans une libre nécessité.* » Quelle absurdité! Ainsi jouira d'une santé parfaite, du libre exercice de ses membres, un malade qui, tout perclus, sera cloué sur un lit de douleurs. Quelle contradiction! quelle incroyable absurdité! quel étrange abus du langage! Et c'est ce qu'on retrouve continuellement dans ses infâmes écrits.

Le fondement ruineux sur lequel Spinosa établit son

monstrueux système, est la *substance prétendue unique;* ce qui n'est autre chose que le panthéisme, qui admet que tout est Dieu, et qui est la plus ancienne hérésie du monde; car elle se retrouve chez presque tous les anciens peuples qui, privés des lumières de la foi, ne pouvant se former l'idée de la création, faisaient des divinités de toutes les choses visibles.

Dans son *Éthique*, définition 3me, il dit : « J'entends « par substance ce qui est en soi et est conçu par soi, « c'est-à-dire ce dont le concept peut être formé sans « avoir besoin du concept d'une autre chose. *Per « substantiam intelligo id quod in se est, et per se « concipitur : hoc est id, cujus conceptus non indiget « conceptu alterius rei, a quo formari debet.* »

Cette substance, ainsi forgée et définie, « est la *seule « possible*, ne pouvant y avoir plusieurs substances; car ou « elle serait de mêmes attributs, ou d'attributs différents. « De mêmes attributs : alors elle serait une seule chose, et « c'est ce que je prétends. De différents attributs : alors elle « ne pourrait avoir été la cause des autres, vu qu'on ne « produit pas ce qu'on ne renferme pas. » Ce ridicule dilemme ne prouve absolument rien. Car deux substances peuvent avoir les mêmes attributs, c'est-à-dire des attributs semblables, et par là même être numériquement distinctes. Cela est évidemment vrai. Il est tout aussi vrai que deux substances peuvent avoir des attributs différents, quoique l'une ait produit l'autre, parce que la cause peut contenir ce qui est dans l'effet d'une manière différente et sous un mode différent. Ces vérités ne sont pas même effleurées par le dilemme de Spinosa, qui équivoque et abuse continuellement des termes, qui confond

la ressemblance avec l'identité, les éléments qui constituent l'espèce avec les éléments qui constituent l'individualité. Ainsi deux frères se ressemblent beaucoup, cette ressemblance ne fait pas que ces deux frères ne soient qu'une seule et même personne. Puis, après avoir affirmé, à l'aide de ces équivoques et de cette confusion, qu'il ne peut y avoir qu'une seule substance, il prétend déterminer les attributs qui la constituent, et dit que ces attributs doivent aussi être conçus par eux-mêmes, et non avec le secours d'une autre idée. *Unumquodque unius substantiæ attributum per se concipi debet.* (Propos. 10.)

Mais si, *être conçu par soi et sans le secours d'une autre idée*, caractérise la substance d'après la définition qu'il en donne, les attributs qui sont aussi conçus par eux-mêmes sont donc aussi des substances ?

C'est donc gratuitement qu'il conclut à l'unité de substance ; or cette unité de substance étant la base de tout son système, ce système croule donc par sa base, et ainsi tout son développement, qui n'est qu'un tissu de monstruosités, est ruineux comme sa base. Dans sa marche, Spinosa emploie toujours le même abus de termes, les mêmes équivoques, la même confusion, la même mauvaise foi. Il met en avant comme définitions, comme principes, comme axiomes, des propositions qui, souvent fausses ou à double sens, énoncent ou supposent seulement, mais ne prouvent jamais rien. C'est ce qu'un célèbre protestant, le pasteur Colérus, faisait observer dans sa *Critique du Spinosisme* : « Au lieu de preuves « solides, dit-il, on y trouve des suppositions, et ce « qu'on appelle dans les écoles *Petitiones principii*. Les « choses mêmes qu'on avance y passent pour des preu-

« ves, et si on les nie, comme on ne peut se dispenser « de le faire, il ne reste plus à cet auteur que des men- « songes et des blasphèmes. » C'est bien là, pour tout esprit droit, le plus clair résultat de son système et de son échafaudage prétendu géométrique.

Les conséquences de cette substance prétendue unique sont toutes plus contradictoires et plus absurdes les unes que les autres. Il donne à cette unique substance (qui est Dieu, qui est la nature; et Dieu et la nature sont une même chose; la puissance de Dieu et la puissance de la nature sont une seule et même puissance; voilà ce qu'il répète à satiété), pour attributs, la pensée et l'étendue. Vraiment la réunion de ces deux attributs, qui s'excluent mutuellement, est bien digne de ce Dieu aveugle et enchaîné par l'*inflexible nécessité de sa nature*. « Nous ne connais- « sons, ajoute-t-il, que ces deux attributs qui sont *in-* « *finis*, de manière que quand on a dit : Dieu est la « pensée, Dieu est l'étendue, *la science de Dieu est* « *épuisée*. » Cette science est donc bien courte et bien bornée! Cependant il dit ensuite que nous avons une connaissance *adéquate de l'essence*, *de la substance de Dieu*.

Mais une connaissance *adéquate* est une connaissance entière, parfaite; ce n'est donc plus une connaissance *bornée!* Ce n'est pas tout : la pensée et l'étendue, ces deux attributs constitutifs de l'essence, de la substance de Dieu, s'expriment, se développent par une infinité d'autres attributs infinis, *que nous ne connaissons que très-peu;* et de chacun de ces attributs, *presque inconnus*, s'écoulent une infinité de modes, qui sont toutes les âmes et tous les corps dont se compose l'univers; et il

y a une infinité d'âmes et une infinité de corps, et ces âmes et ces corps sont infiniment diversifiés en perfections; mais l'âme la moins parfaite, le corps le moins parfait, en un mot, l'être le plus chétif représente à sa manière l'absolue perfection de Dieu! Nous laissons de côté, comme elles le méritent, les innombrables et fastidieuses répétitions d'*infini* et de *fini*; d'*infini absolu*, d'*infini infiniment infini*; d'*infinités relatives, qui sont en même temps infinies et finies*, et tout ce tas d'absurdités dont son *Éthique* est remplie, et qui sont le grand champ de bataille de M. Cousin, comme nous le verrons dans la suite.

Nous revenons à ses contradictions blasphématoires. Dans son *Traité théologico-politique*, notamment dans les quatre premiers chapitres, et dans plusieurs autres (car à propos d'un objet il parle souvent d'un autre), il dit et répète plusieurs fois que *Dieu peut révéler aux hommes des choses qui surpassent l'intelligence humaine; que Moïse avait reçu la loi de Dieu par le ministère d'un ange* (il dit ailleurs qu'il n'y a point d'anges); que cette loi *exprimait la volonté de Dieu* (nous avons vu qu'il ne reconnaît point de volonté en Dieu); que la conduite de Moïse était si parfaite, *que c'était l'esprit de Dieu qui dictait et qui réglait toutes ses paroles et toutes ses actions*.

De leur côté, les Prophètes étaient des hommes qui *se distinguaient par une vertu extraordinaire et au-dessus du commun; qu'ils la pratiquaient avec une constance supérieure; qu'ils percevaient la volonté, les desseins de Dieu*; ou, comme il le dit ailleurs : *Que Dieu leur révélait ses volontés avec ordre de les annoncer à son peuple; que le don de prophétie était rare et n'était accordé qu'à un petit*

nombre, c'est-à-dire *seulement à quelques hommes choisis de Dieu qui les éclairait, leur donnait pouvoir de confirmer leur enseignement par des signes*, c'est-à-dire par des miracles, comme il s'exprime ailleurs; *car le vrai Prophète se distingue du faux, à la fois par la doctrine et par les miracles. Nous aussi, sommes obligés de croire à l'Écriture, c'est-à-dire aux Prophètes eux-mêmes...., et les vérités qu'ils enseignaient, je le soutiens, nous pouvons les déduire avec autant de certitude de la Bible que les Juifs les recueillaient autrefois de la bouche même des Prophètes, comme nous avons déjà démontré*, chap. XII, *que sous le rapport de la doctrine et des principaux récits historiques, l'Écriture est arrivée sans altération jusque dans nos mains. Ainsi le fondement de toute la théologie et de l'Écriture, bien qu'il ne puisse être établi par raison mathématique..., il y aurait* FOLIE *à le rejeter par ce seul prétexte que cela ne peut être démontré mathématiquement* [1]. Eh bien! nous allons tout à l'heure le voir complétement atteint de FOLIE, puisque c'en est une, comme il vient de le dire, de rejeter l'enseignement des Prophètes.

Il commence par mettre en avant, contre la révélation et les Prophètes, dont il vient de faire un si bel éloge, de perfides insinuations qu'il prétend appuyer sur l'Écriture même, affirmant qu'à la fin du dix-huitième chapitre du Deutéronome, *Moïse commandait au peuple juif de demander aux Prophètes un signe*, c'est-à-dire *un miracle pour prouver la vérité de ce qu'ils annonçaient*. Eh bien! dans cet endroit, Moïse ne commande rien de semblable.

[1] Voilà bien le langage de la vérité.... Que ce langage satisfait délicieusement la saine raison!

Spinosa conclut cependant de cette fausse allégation, que *la connaissance prophétique est inférieure à la connaissance naturelle, qui n'a pas besoin de signe, mais qui, de sa nature, renferme la certitude;* et, pour prouver cette supériorité de la connaissance naturelle, il cite encore le quatorzième chapitre du Deutéronome, le seizième d'Ézéchiel, etc., où il n'est pas dit un mot de ce qu'il avance; ce qui ne l'empêche pas de dire que *ces passages paraissent établir que la révélation et la prophétie sont choses douteuses; elles avaient cependant,* continue-t-il, *beaucoup de certitudes.* Eh! quelles certitudes peuvent produire des choses fort douteuses? Mais il veut conduire à son but, savoir : livrer à la dérision et au mépris les Prophètes dont Moïse était un des plus célèbres, et *qui tous parlaient selon leur tempérament, leur imagination, leurs opinions. Si un Prophète était d'une humeur gaie, ses révélations étaient des victoires et tout ce qui porte les hommes à la joie; s'il était triste, il prédisait toutes sortes de malheurs; s'il était homme des champs, il parlait de bœufs, de vaches...;* puis, de ces sacriléges bouffonneries il conclut *que c'est s'abuser totalement que de chercher la sagesse et la connaissance des choses naturelles et spirituelles dans les livres des Prophètes;* livres par conséquent qui ne sont bons à rien, comme nous verrons qu'il le dit ailleurs. Ainsi, c'est par de pareilles suppositions, par de pareilles contradictions, par de pareilles bouffonneries qu'il prétend anéantir l'Ancien Testament! Pitoyable sophiste!

Que fait-il du Nouveau Testament? Son divin auteur, Jésus-Christ, obtient ses plus profonds hommages. Mille fois peut-être il affecte de les lui rendre sincèrement. Il dit, chapitre 1er : « La sagesse de Dieu, j'entends une

« sagesse plus qu'humaine, s'est revêtue de notre nature
« dans la personne de Jésus-Christ, et Jésus-Christ a
« été la voie du salut[1]. Et bien qu'il soit facile de com-
« prendre que Dieu se puisse communiquer immédiate-
« ment aux hommes..., il est vrai néanmoins qu'un
« homme, pour comprendre, par la seule force de son
« âme, des vérités qui ne sont point contenues dans les
« premiers principes de la connaissance humaine et n'en
« peuvent être déduites, devrait posséder une âme bien
« supérieure à la nôtre et bien plus excellente. Aussi je
« ne crois pas que personne ait jamais atteint ce degré
« éminent de perfection, hormis Jésus-Christ, à qui fu-
« rent révélés *immédiatement* les décrets de Dieu qui mè-
« nent au salut[2]. »

Après avoir dit, chapitre 4, que « Moïse, par la révé-
« lation qui lui fut faite, comprit le moyen qu'il fallait
« employer pour donner au peuple la plus parfaite
« union..., pour constituer ainsi une société indépen-
« dante et un empire; il comprit encore ce qu'il con-
« venait de faire pour rendre ce peuple obéissant, mais
« il comprit toutes ces choses comme des préceptes et
« des commandements. Je dis donc qu'il faut entendre
« de cette sorte tous les Prophètes qui ont prescrit des
« lois au nom de Dieu. » (Il revient à la vérité de la pro-
phétie.) « Mais tout ceci n'est point applicable au Christ.
« Il faut admettre en effet que le Christ, bien qu'il pa-
« raisse avoir aussi prescrit des lois au nom de Dieu,

[1] Donc, nous n'arriverons pas au bienheureux terme, le salut, si nous ne marchons pas par la voie que Jésus-Christ nous a tracée.

[2] Encore une fois, on ne peut donc arriver au salut qu'en marchant par la voie que Jésus-Christ a tracée par ses exemples et par ses commandements.

« comprenait les choses dans leur vérité d'une manière « *adéquate*; car le Christ a moins été un Prophète que la « bouche même de Dieu... Ajoutez à cela que le Christ n'a « pas été envoyé pour les seuls Hébreux, mais bien pour « tout le genre humain... Maintenant que peut-on en« tendre en disant que Dieu s'est révélé au Christ d'une « façon immédiate, et non comme il faisait aux Prophè« tes, par des paroles et des images, sinon que le Christ « a conçu les choses révélées dans leur vérité, ou qu'il « les a comprises? car comprendre une chose, c'est la « concevoir par la seule force de l'esprit pur, sans parole « et sans image. C'est donc un principe bien établi que « Jésus-Christ a conçu la révélation divine en *elle-même* « et d'une manière *adéquate.* » Par conséquent, il est bien établi que Jésus-Christ est Dieu, puisque Dieu seul peut concevoir adéquatement les profondeurs divines. Qu'on remarque bien ces magnifiques hommages rendus à Jésus-Christ.

« Mais, demande Spinosa, pourquoi Jésus-Christ a« t-il présenté la révélation sous la forme d'une loi? Je « réponds que ç'a été pour se proportionner à l'ignorance « et à la grossièreté du peuple, et... il présentait les « choses révélées sous forme de paraboles à ces hommes « à qui il n'était point encore donné de comprendre le « *royaume des cieux;* et il ne faut pas douter qu'en « s'adressant à ceux qui étaient capables de comprendre « les mystères célestes, il ne leur ait enseigné les choses « révélées non comme des lois, mais comme des vérités « éternelles[1]. »

[1] Il faut remarquer que, selon Spinosa, les choses enseignées comme

Nous venons de voir le glorieux et éclatant témoignage que Spinosa a rendu à Jésus-Christ. Voici maintenant l'incroyable, la honteuse et sacrilége palinodie, et dans le même chapitre : « Quant à ce qu'ajoutent certaines « Églises, que Dieu a revêtu la nature humaine..., j'a- « vouerai qu'elles me semblent parler un langage aussi « absurde que celui qui dirait qu'un cercle a revêtu la « nature du carré ! » Cet horrible blasphème nous dispense d'en citer tant d'autres qu'il a vomis contre Jésus-Christ; celui-là seul suffit bien pour démontrer qu'il rejette le Nouveau Testament, comme il a rejeté l'Ancien. Car, sans l'incarnation, sans le Fils de Dieu fait homme, il n'y a point de Rédempteur, point de mérites de ses souffrances et de sa mort; par conséquent, point de rémission des péchés, point de sacrements produisant la grâce; ils ne sont, selon lui, que des signes extérieurs qui ne renferment rien de sanctifiant. Donc point de Religion : il l'anéantit *sans dire pourquoi, sans en donner une seule raison.*

Les disciples ne seront sans doute pas mieux traités que le maître. Voyons. Au chapitre 12, il dit « que le « gros des actions du Christ et de sa Passion [1] furent

lois sont pour le vulgaire et l'obligent; mais les mêmes choses enseignées comme vérités éternelles sont pour les savants et ne les obligent point, parce que, comme savants, ils savent bien par eux-mêmes ce qu'ils ont à faire. Cet orgueilleux enseigne ouvertement cette doctrine, en beaucoup d'endroits, contre la doctrine expresse de Dieu *qui ne fait acception de personne* (ÉPHES., 6, 9), et dont les commandements obligent les savants comme les ignorants.

[1] Dans une lettre à M. Henri Oldemburg, il dit : « Je prends comme « vous au sens littéral la passion, la mort et l'ensevelissement de Jésus- « Christ; c'est seulement sa résurrection que j'interprète au sens allé- « gorique. J'accorde aussi que cette résurrection est racontée par les « Évangélistes avec de telles circonstances, qu'il est impossible de « méconnaître qu'ils ont effectivement cru que le corps de Jésus-Christ « était ressuscité et monté au ciel pour s'asseoir à la droite de Dieu,

« immédiatement divulgués dans tout l'empire romain par « ses Apôtres, » qu'il représente au chapitre 11 comme « remplissant une mission bien différente de celle des « Prophètes ; ceux-ci n'étant envoyés qu'à certains « peuples, et ceux-là (les Apôtres) étaient appelés à prê- « cher, sans distinction aucune, toutes les nations, à « convertir tous les peuples. Ainsi partout où ils allaient, « ils exécutaient les ordres du Christ, et ils n'avaient pas « besoin d'une révélation qui leur fît connaître d'avance

« et je crois même que des infidèles auraient pu voir tout cela s'ils « avaient été présents au même lieu où Jésus-Christ apparut à ses « disciples ; mais il n'en est pas moins vrai que les disciples de Jésus- « Christ ont pu se tromper sans que la doctrine de l'Evangile en soit « altérée.... »

Non, les Apôtres n'ont pu être trompés sur la personne de Jésus-Christ ressuscité. Pendant trois ans, ils avaient vécu avec lui, ils avaient entendu ses divines instructions ; tout ce qu'il leur avait annoncé sur ses souffrances, sa mort, le genre de cette mort (ce serait sur une croix) et sa résurrection. Ils avaient vu toutes les guérisons qu'il opérait sur les paralytiques auxquels il rendait l'usage de leurs membres, sur les aveugles auxquels il rendait la vue, etc., etc. Ils avaient été témoins des morts qu'il avait ressuscités, des pêches miraculeuses que, sur son ordre, ils avaient faites eux-mêmes. Ils connaissaient donc Jésus-Christ très-parfaitement.

Après sa résurrection, Jésus-Christ se montre fréquemment à ses Apôtres, leur fait voir les plaies de ses pieds et de ses mains, dit à l'un d'eux (Thomas), qui avait refusé de croire au témoignage des autres Apôtres, de mettre le doigt dans la plaie de son côté. Pour les mieux affermir dans la vérité de sa résurrection, Jésus-Christ veut revoir avec eux les lieux où il les avait appelés à sa suite, où il avait prêché, où il avait fait des miracles ; joignant ainsi les progrès de l'Evangile à ses commencements, les effets aux prédictions qu'il leur avait faites, la gloire aux contradictions et aux humiliations qu'il avait éprouvées ; et enfin, en leur faisant remarquer qu'en tel lieu il leur avait annoncé ce qui était arrivé, et qu'en tel autre il les avait repris de ce qu'ils n'avaient que des vues charnelles, et de ce qu'ils ne comprenaient rien dans le mystère de ses souffrances et de sa mort. Tout cela ne rendait-il pas sensible, palpable la vérité de la résurrection de Celui qui vivait et conversait avec eux avec son ancienne bonté ; qui leur annonçait les mêmes vérités, leur prédisait les mêmes choses, leur promettait les mêmes biens, enfin se montrait en tout absolument le même que Celui qu'ils avaient suivi dans la Judée, dans la Galilée, dans le désert, sur les montagnes, etc., etc.? Ce qui met le comble à ces preuves si capables de convaincre les Apôtres, c'est que (Act., I, 3) « Jésus-Christ, depuis sa passion, se montra souvent à eux, qu'il leur « fit voir par beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur apparais- « sant durant quarante jours et leur parlant du royaume de Dieu. »

« ce qu'ils devaient prêcher, parce que Jésus-Christ leur « avait dit : « *Quand on vous livrera entre les mains* « *de vos ennemis, ne vous mettez point en peine de ce que* « *vous direz, ni de la manière dont vous le direz, car à* « *l'heure même ce que vous devrez leur dire vous sera in-* « *spiré* (MATT., 10, 19). » D'où Spinosa conclut que « les « Apôtres avaient une révélation spéciale pour ce qu'ils « prêchaient de vive voix et confirmaient par *des signes*, « c'est-à-dire par des miracles...; prouvant ainsi par « d'éclatants témoignages qu'ils enseignaient la vraie « religion et la voie du salut.. Ensuite, quoique la re-

Dans ce peu de paroles, saint Luc rassemble une foule de preuves qui ont été multipliées, diversifiées, inculquées pendant ce long espace de quarante jours. Nous ne pouvons, dans une simple note, entrer dans le détail. Nous nous bornons aux deux faits suivants : Avant sa mort, Jésus-Christ avait fait faire à ses Apôtres une pêche si miraculeuse (LUC, 5, 3 et suiv.) qu'ils en étaient dans le plus grand étonnement. Après sa résurrection, Jésus-Christ se trouve avec les mêmes Apôtres, sur le même lac et dans la même barque, et leur commande, comme la première fois, de jeter le filet, et ils prennent, comme la première fois, une si grande quantité de poissons, qu'ils sont remplis du même étonnement qu'à la première pêche. Sur des faits semblables pouvaient-ils se tromper? Ne reconnaissaient-ils pas la même bonté, la même puissance que Jésus-Christ leur avait tant de fois montrées? Ces faits si merveilleux et si semblables n'imprimaient-ils pas dans les Apôtres la plus intime et la plus profonde conviction que Jésus-Christ était ressuscité? Et ici rien que de naturel. Leurs yeux, leurs oreilles, qui, pendant les trois ans avant sa mort, leur avaient donné la certitude qu'ils vivaient avec Jésus-Christ, ne suffisent-ils pas pour leur donner, après sa résurrection, la même certitude qu'ils voient, qu'ils entendent Jésus-Christ; qu'ils boivent, qu'ils mangent avec Jésus-Christ; qu'ils vivent avec le même Jésus-Christ? Il est donc de la dernière évidence qu'ils n'ont pu se tromper sur la résurrection de Jésus-Christ.

Quant à ce que Spinosa ajoute que les Apôtres auraient pu se tromper sur la résurrection de Jésus-Christ, sans que la doctrine de l'Évangile en fût altérée, c'est la plus insigne fausseté. Jésus-Christ lui-même donnait souvent aux Apôtres sa résurrection comme la plus convainquante preuve de tous les mystères qu'il avait annoncés et accomplis. Saint Paul, dans sa première Épître aux Corinthiens, emploie tout le quinzième chapitre à démontrer que la résurrection de Jésus-Christ est le fondement inébranlable de toute la religion et le gage certain de notre résurrection future. Saint Augustin (Ps. 20) ne craint pas de dire que le plus important article de la foi des chrétiens c'est la résurrection de Jésus-Christ; bref, c'est l'enseignement de l'Église universelle.

« ligion telle que la prêchaient les Apôtres, ne soit pas « accessible à la raison, cependant il n'est personne « qui, par la lumière naturelle, n'en puisse facilement « saisir le *principal*; » parce que, en effet, la morale de Jésus-Christ est parfaitement conforme à la raison, et toute sa religion ne fait que perfectionner la raison.

Après avoir dit que partout où les Apôtres allaient prêcher, ils exécutaient les ordres du Christ, il dit, dans le même chapitre 11, que *les Apôtres n'ont point prêché en tant que Prophètes; car, lorsqu'ils allaient prêcher çà et là, ce n'était pas par ordre exprès qu'ils le faisaient, comme autrefois les Prophètes.* Il ajoute, parlant des Épitres des Apôtres, *que ces ouvrages ne furent point composés d'après des révélations et des ordres de Dieu.* Puis il renvoie au commencement du chapitre 2, où il dit *qu'il veut démontrer tout à son aise, sans s'inquiéter des cris de la superstition* (la religion), *qu'il n'y a ni sagesse, ni aucune connaissance utile dans les livres sacrés* [1]. Voilà donc l'enseignement des Apôtres, comme celui de Jésus-Christ, mis à néant.

On doit bien s'attendre que Spinosa ne sera pas favorable aux miracles. Il avoue qu'il y a des choses contingentes, c'est-à-dire qui ne sont point nécessaires, mais qui peuvent arriver ou ne pas arriver. Nous n'avons trouvé cet aveu qu'une seule fois dans tous ses détestables ouvrages; mais il avoue plusieurs fois, surtout dans son *Traité théologico-politique*, qu'il *ignore complétement, comme tous les hommes ignorent, la véritable*

[1] C'est cette méthode insidieuse et impie de détruire par un renvoi les vérités le mieux établies, que tous les encyclopédistes ont suivie bien exactement.

coordination et le réel enchaînement des choses. Cet aveu, précieux dans la bouche de ce sophiste impie, détruit d'avance tout ce que nous allons lui entendre dire contre les miracles. Le miracle peut être généralement défini : effet de la puissance de Dieu contre les lois de la nature; mais plus spécialement, effet extraordinaire, qui est au-dessus des forces de la nature, que Dieu fait pour manifester son amour ou sa puissance. Spinosa, qui répète à satiété, dans son chapitre des Miracles et bien ailleurs, que la puissance, la vertu de Dieu, est la puissance, la vertu même de la nature, ne veut pas qu'il y ait en Dieu une puissance qui produise un effet que la nature ne pourrait pas produire, parce que, dans ce cas, il faudrait qu'*on établît deux puissances distinctes l'une de l'autre, celle de Dieu et celle de la nature;* ce qui répugne, puisque *la puissance de Dieu et la puissance de la nature est une seule et même puissance*. D'où Spinosa conclut qu'il ne peut y avoir de phénomènes qui ne soient du ressort des forces de la nature, dont les lois immuables n'admettent rien qui leur soit contraire. Ainsi, *tout miracle qui serait contraire à la nature ou au-dessus d'elle, serait simplement une absurdité* [1]. Il doit donc être expliqué par les seules lumières naturelles.

Mais il est curieux de le voir à l'œuvre, *avec son ignorance avouée de l'enchaînement des choses*, pour expliquer

[1] Evidemment il ne peut pas affirmer qu'il y ait absurdite, puisqu'il avoue *ignorer complétement la véritable coordination et le réel enchaînement des choses*. Puis, dans ce chapitre des Miracles, il prend, dit-il, pour en parler, les principes qui nous sont fournis par la lumière naturelle; et, pour parler des prophéties, il n'a *rien affirmé qu'il ne fût en état de le déduire des saintes Écritures*, parce que *la matière de la prophétie étant un effet au-dessus de la portée humaine, et tombant dans le domaine des questions de pure théologie*,

par des causes naturelles le miracle que Dieu, à la prière de Josué, opéra en prolongeant le jour afin de donner au conducteur de son peuple le temps de se venger de ses ennemis. Ne pouvant nier le fait, Spinosa s'en prend d'abord à l'opinion de Josué qui croyait, dit-il, que le soleil, tournant autour de la terre, s'arrêta pour un temps dans sa marche; puis, rejetant comme ridicules les hypothèses de certains commentateurs, il revient à l'opinion de Josué qui crut que le soleil s'arrêta ce jour-là pendant quelque temps, et que ce fut la cause qui prolongea ce jour. Mais, ATTENTION! « *Le soldat Josué*, continue Spi-
« nosa, *n'avait pas remarqué qu'à cette époque de l'année*
« *la quantité extraordinaire de glace qui se trouvait dans*
« *la région de l'air, pouvait produire une réfraction plus*
« *forte que de coutume!!* » et voilà l'explication du miracle! C'est la glace suspendue dans l'air qui le produit, c'est la glace qui prolonge la lumière durant l'espace d'un jour, c'est-à-dire que ce jour qui devait durer douze heures de soleil en dura vingt-quatre, grâce à la glace! Quel prodigieux effet de cette glace! Mais, pourquoi la glace ne produisait-elle pas cet effet merveilleux les jours précédents et les jours suivants? Pourquoi pas pendant toute la saison où elle était dans la région de l'air, de manière que, pendant cette saison, il n'y eût point eu de nuit? Pitoyable sophiste!

Toutefois, il ne paraît pas très-certain que ce miracle

je ne pourrais rien affirmer sur cette matière, ni même savoir en quoi elle consiste, sans m'appuyer sur la révélation. Eh bien! sophiste, la matière des miracles est aussi au-dessus de la portée humaine et tombe également dans le domaine des questions de pure théologie, dans le sens que vous l'entendez; par conséquent, vous ne pouvez *rien affirmer sur cette matière, sans vous appuyer sur la révélation.*

ait été produit par la glace, car il ajoute : « *ou par telles* « *autres circonstances de phénomène qu'il n'est pas de notre* « *sujet de déterminer.* » Pauvre moyen, qu'il n'emploie que pour couvrir son ignorance ou plutôt sa mauvaise foi. Une fureur impie le portait sans cesse à fouiller dans les livres saints pour en dénaturer le sens et l'accommoder à toutes ses opinions bizarres, à ses innombrables aberrations. Ainsi, sur la défense que Dieu fit au premier homme de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, il dit : « Il me semble qu'il faut en« tendre que Dieu ordonna à Adam de faire le bien par « amour du bien et non par crainte du mal.... Il ne serait « pas difficile d'expliquer dans le même sens toute cette « histoire, *ou pour mieux dire*, *toute cette parabole du* « *premier homme;* mais j'aime mieux laisser là cette « entreprise, soit parce que je ne suis pas absolument « certain que mon explication réponde exactement à la « pensée de l'écrivain sacré, soit parce qu'on admet gé« néralement que cette histoire du premier homme est « un récit pur et simple et non pas une parabole. *Il est* « *donc beaucoup plus à propos que je continue de citer* « *des passages de l'Écriture*[1]. » Il s'esquive encore ici, on le voit, comme pour le miracle de Josué ; mais en insinuant que l'histoire du premier homme est une parabole, son but est rempli.

Même procédé pour le crime de Caïn. Il convient que

« [1] *De l'Écriture*, *dont la conséquence*, dit-il ailleurs, *ne doit être* « *demandée qu'à elle-même et qu'à elle seule,* » excluant ainsi l'interprétation de l'Eglise, et s'en tenant au libre examen ; et, dans le même chapitre VII, il dit : « *que nous n'avons pas le droit d'altérer* « *l'Ecriture pour l'accommoder aux principes de notre raison et à nos* « *préjugés.* » Toujours en contradiction avec lui-même ! mais peu lui importe, il a énoncé une erreur.

l'avertissement donné à ce meurtrier suppose le libre arbitre. Mais Spinosa, ne reconnaissant pas de libre arbitre, dit, chap. II : « *Par ces paroles* (adressées à Caïn) « *Dieu a voulu se proportionner à l'intelligence de Caïn, et* « *pas du tout nous faire connaître la liberté de la volonté.* » Autant vaudrait dire que le soleil ne paraît pas sur l'horizon pour nous éclairer.

Voici plus fort encore : Citant le vingt-sixième verset du chap. XII de saint Matthieu, il fait dire à Jésus-Christ directement le contraire de ce qu'il dit. Pour confondre la calomnie des pharisiens qui l'accusaient de chasser les démons au nom du prince même des démons, Jésus-Christ leur disait : *Si un royaume est divisé contre lui-même, il sera bientôt ruiné,* l'union étant toute sa force ; et, si Satan chasse Satan, il est divisé contre soi-même, comment donc *son règne pourra-t-il se maintenir?* « Par ces paroles, dit Spinosa, le Christ veut convaincre les pharisiens par leurs propres principes, et non pas nous « apprendre *qu'il y a des démons et un règne des démons!* » Il avait de bonnes raisons pour ne pas avouer qu'il y a un règne des démons, car il savait bien qu'en continuant de blasphémer, ce règne serait pour lui.

Après avoir fréquemment parlé du ministère que les Anges avaient rempli dans l'Ancien et le Nouveau Testament, il nie opiniâtrément leur existence, s'appuyant, chose incroyable ! sur les paroles mêmes par lesquelles Jésus-Christ déclare solennellement à ses disciples qu'il y a des Anges dans le ciel ! Et, chose plus incroyable encore ! il invoque l'autorité de Jésus-Christ dont il a nié l'incarnation, c'est-à-dire qu'il n'a point reconnu comme Homme-Dieu. Pour écrire toutes les contradictions,

toutes les absurdités, toutes les impiétés dont nous avons à peine indiqué la millième partie, il faut nécessairement supposer que Spinosa n'avait d'autre lumière que celle des *glaces suspendues dans l'air*, et encore que la réfraction était bien faible.

Tout en abusant constamment des saintes Écritures, il prétend persuader qu'elles lui inspirent le plus profond respect. Voici comme il en parle dans plusieurs chapitres du *Traité théologico-politique*, et spécialement dans les chapitres XII et XV : « La parole de Dieu, appliquée à un « sujet qui n'est pas Dieu même, marque proprement « cette loi divine dont nous avons parlé, c'est-à-dire la « religion universelle du genre humain, ou la religion « catholique... (Il reconnaît donc la religion catholique!) « Voici les trois causes pour lesquelles l'Écriture est « appelée Parole de Dieu : parce qu'elle enseigne la « vraie religion, dont Dieu est l'éternel auteur ; ensuite, « parce qu'elle expose les événements de l'avenir, comme « des décrets de Dieu ; et enfin, parce que ceux qui en « furent *effectivement les auteurs*, les Prophètes et les « Apôtres, l'ont enseignée généralement, non par le « moyen vulgaire de la lumière naturelle, mais par une « lumière qui leur était particulière, et de la même façon « que si Dieu lui-même eût parlé par leurs bouches. (L'Écriture est donc une révélation de Dieu.) Et, bien « qu'il y ait en outre dans l'Écriture grand nombre de « choses purement historiques et perçues par la lumière « naturelle, elle reçoit cependant son nom de Sainte des « objets plus *relevés* qu'elle contient. On voit facilement par « là en quel sens il faut regarder Dieu comme auteur « de la Bible ; c'est évidemment parce que la vraie re-

« ligion y est enseignée... Nous pouvons encore appren-
« dre de là pourquoi la Bible est divisée en livres de
« l'Ancien et du Nouveau Testament : c'est indubitable-
« ment parce que, avant la venue du Christ (le Christ
est donc venu), les Prophètes avaient coutume de prê-
« cher la religion comme étant la loi de la patrie et
« le pacte contracté du temps de Moïse; au lieu que,
« depuis l'*avénement du Christ*, les Apôtres ont prêché
« à toutes les nations comme la loi *catholique et en se*
« *fondant sur la seule vertu de la passion du Christ*..... »
Voilà donc le catholicisme bien clairement reconnu et uniquement fondé sur les mérites des souffrances de Jésus-Christ. « Ces livres de l'Ancien Testament ont
« été recueillis et approuvés par le concile des phari-
« siens..., et les livres du Nouveau Testament ont été
« aussi déclarés canoniques par les décrets de certains
« conciles, qui ont en même temps rejeté comme apo-
« cryphes plusieurs autres livres regardés comme sacrés
« par un grand nombre de personnes. Or, les membres
« de ces conciles, tant des pharisiens que des chrétiens,
« étaient des docteurs et des savants; et il faut *avouer*
« que, dans ce choix, la parole de Dieu leur a servi de
« règle. » Par conséquent, la Bible, ou les livres sacrés qu'elle renferme, contient la plus pure parole de Dieu. Qu'on remarque bien que Spinosa parle ainsi des saintes Écritures, de lui-même et sans y être engagé par personne; on dirait donc qu'une puissance invisible le force de rendre ce témoignage à la vérité des livres sacrés; et voici comme il représente les avantages de cette divine parole :

« Avant d'aller plus loin, je veux marquer ici (à la

« fin du ch. xv) expressément l'*utilité* et la *nécessité* de « la sainte Écriture, ou de la révélation, que j'estime « très-grande. Car puisque nous ne pouvons, par le « seul secours de la lumière naturelle, comprendre que « la simple obéissance soit la voie du salut, la révé- « lation nous apprenant que cela se fait par une grâce « de Dieu toute particulière que la *raison ne peut at-* « *teindre*, il s'ensuit que l'Écriture ou la révélation a « apporté une bien grande consolation aux mortels, « car il y en a bien peu, si vous les comparez à tout le « genre humain, qui acquièrent la vertu en ne suivant « *que la direction de la raison* : » ce qui lui avait fait dire, dans le même chapitre, « *que la révélation était d'une* « *indispensable nécessité.* »

Voilà donc hautement proclamées, et l'indispensable nécessité de la révélation, et l'absolue insuffisance de la raison pour marcher dans la voie de la vertu. Ainsi parlait Spinosa quand il écoutait la saine raison; et voici comme il parle sous l'inspiration du démon de l'impiété (chap. xiii).... « Il résulte de toutes ces considérations, « que la doctrine de l'Écriture ne contient, ni spécula- « tion sublime, ni question philosophique, mais bien « les choses les plus simples que peut saisir l'intelli- « gence la plus bornée. Je ne puis donc assez admirer la « pénétration de ces personnes..... qui trouvent dans « l'Écriture des mystères dont nulle langue ne saurait « expliquer la profondeur..... Si vous leur demandez « quels sont ces mystères..... ils ne vous produiront, « je vous l'assure, que les fictions d'un Aristote, d'un « Platon, ou d'un autre semblable auteur de système; « fictions qu'un idiot trouverait plutôt dans ses songes,

« que le plus savant homme du monde dans l'Écri-
« ture..... C'est par l'ordre seul de la raison que nous « acceptons l'Écriture....; et certes, je ne puis assez « m'étonner que l'on veuille soumettre la raison, ce don « sublime, cette lumière divine, *à une lettre morte.* » Il dit ailleurs « que ce n'est *que de l'encre et du papier!* » Quelles sacriléges contradictions! Quel horrible blasphémateur! Est-il étonnant qu'il veuille anéantir l'Église, en lui ôtant tous ses droits, en lui ravissant tous ses pouvoirs? C'est le souverain temporel qui doit la diriger en tout.

Il ose, chap. XIX, affirmer contre la dernière évidence, « que Dieu ne peut fonder son royaume parmi les hom- « mes, que par le moyen des souverains!...» Et partout pendant trois cents ans, les empereurs faisaient couler le sang des chrétiens. « Ainsi, personne ne peut recevoir que « de la volonté ou du consentement du gouvernement « le droit et le pouvoir d'administrer les choses du culte, « d'en choisir les ministres, d'établir et de consolider « les fondements de l'Église et la doctrine qu'elle en- « seigne, de juger des mœurs et des actions pieuses, de « retrancher quelqu'un de la communauté des fidèles ou « de recevoir quelqu'un dans le sein de l'Église; enfin, « de pourvoir aux besoins du pauvre! » Ainsi, plus de juridiction spirituelle; l'Église et ses ministres, la religion et son culte, son enseignement dogmatique et moral, l'assistance des pauvres, tout, sans aucune exception, est remis aux mains du souverain temporel; tout doit être régi *par ses décrets;* Dieu même n'a rien à y revoir!... Il ajoute dans les lignes suivantes que : « *l'empiétement de l'autorité religieuse sur celle de l'État, est* « *l'origine de toutes les discordes!* » L'expérience de dix-

huit siècles a prouvé le contraire : les gouvernements ont sans cesse montré plus ou moins de tendance à empiéter sur les droits de l'Église. Mais c'est surtout depuis que Spinosa a lancé sa calomnieuse accusation, que tous les ennemis de Dieu et de son Église l'ont répétée sans fin, et la répètent plus que jamais. N'ont-ils pas mille fois affirmé, dans les tribunes publiques et dans leurs libelles diffamatoires, qu'à l'État appartiennent tous les droits spirituels que lui attribue Spinosa? Comme il le prétend, ne fait-on pas de continuels efforts pour ravir à l'Église jusqu'à l'exercice de la charité que l'autorité civile doit seule exercer maintenant, sous le nom spécieux d'*assistance publique*. On voit que tous les libres penseurs ont puisé leurs déblatérations contre l'Église dans les rêveries extravagantes et impies de Spinosa.

Les prétendus droits que Spinosa donne aux souverains sur l'Église, sont la suite nécessaire des droits que, de son autorité, il leur attribue sur tous leurs sujets. Jamais personne au monde n'avait eu même la pensée d'un pareil despotisme, d'une pareille tyrannie. Il dit, chap. XVI : « Le souverain n'est limité par aucune loi, tous les sujets « sont obligés absolument d'exécuter ses ordres, même « les plus absurdes. Il peut regarder comme ennemi « quiconque ne partage pas ses sentiments, et envoyer, « pour les causes les plus légères, les citoyens à la « mort. » Nous laissons les conséquences de cette barbare absurdité, pour montrer la doctrine contraire qu'il établit au même endroit. « Le souverain, ose-t-il « avancer, ne conservera son droit qu'autant qu'il aura « le pouvoir d'exécuter ses volontés ; autrement son « autorité sera précaire, et quiconque sera plus fort que

« lui, ne sera pas tenu, à moins qu'il ne le veuille bien, « de lui garder obéissance ; par conséquent, s'il perd « son pouvoir, il perd en même temps le droit de com- « mander, et ce droit tombe entre les mains de ceux qui « l'ont acquis ou qui peuvent le garder. » D'après cette horrible doctrine, quel est au monde le souverain qui puisse avoir l'assurance de demeurer un seul jour au pouvoir?

Voici le dernier complément de l'anarchie qu'enseigne Spinosa en ces termes : « Chaque individu a un droit « sur tout ce qu'il peut embrasser, le droit de chacun « s'étend jusqu'où s'étend sa puissance! *unius cujusque « individui naturale jus eo usque se extendit, quo ejus po- « tentia*; il s'ensuit que chaque individu a, pour vivre et « agir, le droit déterminé par sa nature. Et ici nous ne « reconnaissons aucune différence entre les hommes et « les autres individus de la nature (il met ainsi l'homme au niveau de la brute), « ni entre les hommes doués de « raison et ceux qui en sont privés, ni entre les extra- « vagants, les fous et les gens sensés. Car tout ce qu'un « être fait d'après les lois de sa nature, il le fait à bon « droit, puisqu'il agit comme il y est déterminé par sa « nature, et qu'il ne peut agir autrement..... Ainsi, « tout individu a le droit absolu de convoiter ce qu'il « juge utile, qu'il soit porté à ce désir par la *saine raison* « ou par la violence des passions; il a le droit de se « l'approprier de toutes manières, soit par force, soit « par ruse, soit par prière, soit par tous les moyens « qu'il jugera les plus faciles, et conséquemment de tenir « pour ennemi celui qui veut l'empêcher de satisfaire ses « désirs. » Nous ne pensons pas qu'il y ait au monde

une langue qui puisse fournir des expressions capables de peindre toute l'horreur de cette doctrine infernale. Elle a produit tous les communistes, tous les socialistes qui, partout, travaillent activement à la mettre en pratique, persuadés que, comme l'enseigne Spinosa dans son Appendice de la première partie de l'Éthique, « *le bien et le* « *mal, le mérite et le péché, la louange et le blâme, l'ordre* « *et la confusion.... ne sont que des préjugés, des chi-* « *mères.* » Si l'on pouvait inventer de nouveaux crimes, ils seraient, avec tous les genres de crimes connus, autorisés, commandés par ces exécrables principes. Pour en finir avec ce monstrueux système, montrons jusqu'à quel point Spinosa, à la fin de la première partie de son Éthique, porte l'absurdité. Il dit : « *que les* « *yeux ne sont pas faits pour voir, les oreilles pour entendre,* « *le nez pour servir à l'odorat, les dents pour mâcher,* « *l'estomac pour digérer, le soleil pour éclairer...* » Et c'est avec ces bêtises, avec ces éternelles ambiguïtés, ces sacriléges profanations de la sainte Écriture, ces innombrables paradoxes ; c'est avec cette accumulation de toutes les erreurs, que ce grand philosophe (c'est-à-dire ce fou à lier) prétend détruire toutes les croyances reçues depuis le commencement du monde, « *d'accord*, dit-il, « *au moins pour le principal, avec les philosophes ; quant* « *aux autres, les vrais chrétiens, il n'a aucun espoir de* « *leur plaire.* »

Malgré son orgueil satanique, ses prétentions ne se sont pas plus réalisées pour les croyances qui sont restées debout, surtout les croyances religieuses, que pour *l'amélioration de l'espèce humaine*, comme il dut s'en bien convaincre par sa propre individualité. Sa morale épicu-

rienne, qui consiste *à se bien nourrir, à respirer les parfums et les fleurs embaumées, à se réjouir dans la parure, la musique, les jeux, le théâtre..... à passer sa vie dans la joie, ce qui l'élève à ses propres yeux* (Éthi. de l'esc.), ne lui avait procuré ni une brillante santé, ni une longue existence, ni une fin honorable. « Étant, « dit Colerus, d'une constitution très-faible, malsain, « maigre et phthisique dès l'âge de vingt-trois ou vingt- « quatre ans, il fut forcé de vivre de régime et d'être « très-sobre dans son boire et son manger..... Le 23 « février 1677, il descendit de sa chambre le matin, et « s'entretint avec son hôte et sa femme qui, par l'ordre « d'un médecin qu'il avait fait venir d'Amsterdam, fi- « rent bouillir un vieux coq. Spinosa en mangea de bon « appétit, après en avoir pris le bouillon vers midi. « Trois heures après, ses hôtes apprirent avec d'autant « plus d'étonnement qu'ils n'en avaient pas la moindre « pensée, que Spinosa, à peine âgé de 45 ans, était « mort en présence du médecin, qui, le soir même, « s'en retourna à Amsterdam par le bateau de nuit, sans « prendre le moindre soin du défunt, mais emportant « un couteau à manche d'argent, un ducaton et quel- « que autre argent dont il s'était emparé avant de par- « tir. » Il croyait sans doute, comme le défunt sophiste l'avait enseigné, *qu'on peut, par tous les moyens possibles, s'approprier tout ce qu'on juge utile, et sans qu'on puisse s'en empêcher.* Cette mort si prompte fit naître dans beaucoup d'esprits le soupçon d'empoisonnement, qui ne devenait que trop vraisemblable par l'extrême surprise qu'éprouvèrent les habitants de la maison qui ne s'attendaient pas le moins du monde à cette mort,

par la fuite précipitée de ce médecin voleur, et par les violentes contrariétés que Spinosa avait éprouvées en apprenant que tous les honnêtes gens s'étaient indignés à l'apparition de son traité *Théologico-politique*, dont les réfutations venaient l'assaillir. Ainsi finit cet homme souverainement orgueilleux et bizarre, dont les doctrines aussi contraires à la raison qu'à la foi, aussi incohérentes que monstrueuses, ont été l'arsenal qui a fourni les armes aux Lessing, aux Kant, aux Schelling, aux Hégel, aux Strauss, et à tant d'autres, qui, en Allemagne, ont jusqu'à nos jours déclaré la guerre à Dieu, aux rois, à la société, à la propriété, et qui ont en France des plagiaires tellement multipliés par l'Université, que l'appel nominal seul remplirait des volumes. Il suffirait de nommer le grand maître *Cousin*, et de dire : *ab uno disce omnes*.

CHAPITRE VIII.

Suite du même sujet.

M. Cousin a fait de Spinosa son idole, et de ses doctrines empoisonnées il a infecté toutes les branches de l'enseignement public, quoiqu'il s'en défende avec un ton d'assurance qui étonnerait, s'il n'était bien connu pour le type de tous les plus téméraires sophistes. En

parcourant les extraits que nous venons de donner de Spinosa, le lecteur a pu reconnaître l'enseignement de M. Cousin, qui emploie, non-seulement les pensées, mais souvent les mêmes expressions. Ainsi, nous avons vu que Spinosa n'admet *qu'une seule substance*, que cette seule substance *infinie* est Dieu, cause essentielle et *immanente*, d'où émanent nécessairement tous les êtres dont se compose l'univers. M. Cousin dit que son Dieu à lui « est substance et cause, toujours substance et tou- « jours cause. » Où est la différence? « Il ajoute : « Qu'il « n'est pas plus de Dieu sans monde, que de monde sans « Dieu, » et cette dernière traduction de l'absurde pensée de Spinosa n'est pas de M. Cousin, il l'a empruntée au sophiste Hégel, qui, entre mille autres extravagances, lui a également fourni la sotte théorie des idées que M. Cousin dit « être les seuls objets propres de la phi- « losophie, le monde du philosophe. Et n'allez pas « croire, dit-il (*Cours de l'Hist. de la philos.*), que les « idées représentent quelque autre chose.... elles ne re- « présentent rien, absolument rien qu'elles-mêmes! » Il implique que l'invisible *représente quelque chose.* « Les « idées n'ont qu'un seul caractère, c'est d'être intelli- « gibles : j'ajoute même qu'il n'y a d'intelligible que les « idées...; elles ne sont pas autre chose que la ma- « nière d'être, que la *raison éternelle;* elles sont la vie « de l'intelligence *absolue.* » Voilà bien Spinosa, faisant de l'âme humaine une partie de *l'entendement divin*, une *éternelle* modification de Dieu considéré dans l'attribut de la pensée, *mens nostra, quatenus intelligit, æternus cogitandi modus est.* D'où il suit que nos idées sont divines, et que, ne représentant absolument rien autre

chose qu'elles-mêmes, nous sommes tous des dieux, ou au moins des portions de Dieu, et la réunion de tous les hommes, l'humanité, est Dieu même. En d'autres termes, il n'y a point de Dieu; n'est-ce pas là le plus pur panthéisme-athée?

Selon Spinosa : « *les sacrements ne sont que des sym-* « *boles, des signes extérieurs qui ne renferment rien de* « *sanctifiant.* » D'après M. Cousin, « l'enthousiasme a « créé le culte, la foi s'attache aux symboles et y con- « temple *ce qui n'y est pas!* »

Spinosa dit que : « *la raison est la lumière réelle de* « *l'esprit, hors de laquelle il n'y a que songes et chimères.* « *Révélation, Écriture, théologie, tout est dans sa compé-* « *tence, elle en fixe le sens, elle en juge en dernier res-* « *sort.* » Et M. Cousin dit que : « la philosophie est la lu- « mière de toutes les lumières, l'autorité des autorités, « l'unique autorité...; enfin *la raison est le Dieu du genre* « *humain, que ses idées* (les idées du genre humain) « *c'est Dieu même* (Préf. des *Frag. philos.*). » Spinosa veut que : « *tout ce qui est au-dessus de la raison, tout ce* « *qui est inintelligible à la raison, soit immédiatement rejeté* « *comme absurde.* » M. Cousin proteste que : « une au- « torité que la pensée ne comprendra pas, cette autorité « est pour elle comme si elle n'était pas...; que si Dieu « est incompréhensible, son incompréhensibilité est sa « destruction... » c'est-à-dire « qu'il *doit être immédia-* « *tement rejeté comme absurde.* »

En entendant Spinosa traiter de préjugés ridicules et absurdes « *la liberté de l'homme, son libre arbitre, la dif-* « *férence du bien et du mal, du vice et de la vertu, et pro-* « *clamer le fatum, l'absolue, l'inflexible nécessité qui enve-*

« *loppe et dirige tout, et qui fait que toutes les actions, sans* « *exception aucune, sont également bonnes, parce qu'elles* « *sont ce qu'elles doivent être,* » on frémit au seul aperçu des monstrueuses conséquences, qui sont tous les crimes imaginables, comme nous l'avons fait observer. Or, cette abominable doctrine de la fatalité est le pivot sur lequel roule tout l'enseignement du sophiste Cousin. Dans son *Introduction à l'Histoire de la Philosophie*, dès sa première leçon que nous avions citée en 1829 et que nous venons de citer de nouveau, il présente la philosophie comme « l'*autorité des autorités, comme le monde du* « *philosophe, le monde des idées;* » *et les idées*, quoique souvent fausses, impures, corruptrices, injustes et anarchiques, sont l'unique autorité, et, on l'a démontré, « ne représentent rien, absolument rien qu'elles-mêmes. » Ne voit-on pas ici une large porte ouverte à tous les forfaits ? Et, dans la même leçon, énumérant les créations du génie de l'homme : « industrie, état, art, re- « ligion, philosophie, et leurs résultats de toute espèce, « il dit que tous ces mondes forment l'histoire; or, « l'histoire est une géométrie inflexible; toutes ses épo- « ques, leur nombre, leur ordre, leur développement « relatif; tout cela est marqué en HAUT, en CARACTÈRES « IMMUABLES; et la Providence (il n'en reconnaît point !) « ne les a pas seulement permis, elle les a *ordonnés;* car « la nécessité est le caractère propre et essentiel qui, « partout, la manifeste. » N'est-ce pas là l'inexorable fatalité qui fait entrer, par cette large porte qu'ouvrent *les idées qui ne représentent absolument rien qu'elles-mêmes,* tous les crimes possibles, en détruisant radicalement toutes notions du bien et du mal, toute morale, toute

loi divine et humaine, toute sanction ; en ôtant enfin toute espèce de frein aux appétits sensuels et à toutes les mauvaises passions?

Pour abréger, nous n'entrerons pas dans les détails où M. Cousin, dans ses leçons suivantes, affecte une complaisance féroce à développer, toujours d'après Spinosa, l'effroyable doctrine du fatalisme, affirmant que « les « grands hommes ont été pris et se sont pris eux-mêmes « pour les instruments du destin, pour quelque chose de « fatal et d'irrésistible. » D'où il suit « que le caractère « propre, le signe du grand homme, c'est qu'il réussit... » (c'est toujours le droit du plus fort de Spinosa); « qu'un « guerrier n'est grand qu'à la condition de gagner beau- « coup de batailles, de faire d'*épouvantables ravages* sur « la terre, » c'est-à-dire de faire couler des torrents de sang. Voilà les hommes qu'affectionne M. Cousin, voilà pourquoi *il ne peut se défendre d'un sentiment de tendresse pour les nouveaux Brutus, Robespierre, Marat et tous les égorgeurs de* 93; pourquoi encore il ne trouve *ni crime, ni injure à détruire le corps, qui, en lui-même, n'a pas droit à des soins qui lui soient propres, parce que en lui-même il n'est que physique*[1].

Imbu de ces principes, un jeune médecin, voulant se suicider, se jeta d'un deuxième étage sur le pavé; mais

[1] Avec de pareilles maximes formez donc une génération, nous ne dirons pas chrétienne, mais humainement honnête et sociable! N'est-ce pas, au contraire, préparer les voies à cet odieux socialisme qui menace la société tout entière d'une ruine complète, et qui, dans ses excès de fureur, va entasser aux pieds du Juge suprême et les maîtres de l'incrédulité et leurs victimes? Oh! alors, l'infortuné sophiste Cousin ne regrettera-t-il point d'avoir dit que *le christianisme*, ou catholicisme, *en a encore pour trois cents ans dans le ventre : que là-dessus il lui tire son chapeau et continue la philosophie.*

il en fut quitte pour quelques contusions. Trois mois après, nous fûmes témoin d'une conversation avec cette triste victime de la *nouvelle philosophie*. On lui représentait qu'en se suicidant, il aurait déshonoré sa respectable famille; il repartit avec vivacité: « Depuis longtemps je « médite les ouvrages de M. Cousin : ils m'ont appris « que le suicide n'est point un crime, qu'on ne se « déshonore qu'en s'opposant au progrès des lumières « comme font mes parents, que j'ai en horreur parce « qu'ils tiennent toujours aux vieilles superstitions des « prêtres, et à un prétendu respect pour l'autorité des « rois, que je ne reconnais, moi, que pour des tyrans, « dont les peuples éclairés par la philosophie se débar- « rasseront un jour. Alors le peuple, et chaque individu « du peuple, sera souverain, je dis plus, sera dieu; « c'est là qu'est la grandeur de l'homme! — Mais, « ces doctrines font horreur, elles tendent à tout bou- « leverser, à rompre tous les liens sociaux, à jeter le « monde entier dans la plus épouvantable anarchie; « celui qui les enseigne mérite le plus sévère châti- « ment, doit être exterminé de la société qu'il veut « perdre. — *Dites plutôt*, s'écria-t-il tout en colère, « *qu'il a bien mérité de la société qu'il veut rendre libre.* « *Ah! M. Cousin commande le respect, c'est un homme* « *de beaucoup d'esprit.* — Mais, lui dit-on, le diable « en a encore davantage, en est-il plus digne de « respect? » L'exaltation de la pauvre tête du jeune médecin allant toujours croissant, et ne pouvant accorder, avec ce qui lui restait de foi, les contradictions, les absurdités et les impiétés du système Cousin, le malheureux jeune homme est devenu fou. Il est maintenant dans un

hospice d'aliénés, et sa famille, une des plus recommandables de leur département, est dans la désolation.

Voilà donc où conduisent les horribles doctrines de Cousin et Spinosa. Inutile de pousser plus loin le parallèle entre ces deux ennemis de Dieu et des hommes ; il est évident, pour quiconque connaît l'enseignement de l'un et de l'autre, que les principes et les conséquences sont identiques ; conduisent également, à l'aide d'expressions équivoques et souvent inintelligibles, à la négation de Dieu, de toute religion, de toute morale, etc., dont ils ont soin, pour couvrir leur impiété, de conserver les noms qu'ils répètent sans cesse avec la plus profonde hypocrisie. Aussi un auteur, Gatien Arnoult, qui n'est pas suspect, car il a, lui aussi, comme professeur de l'Université, fourni son contingent d'impiétés, dit nettement, dans sa *Doctrine philosophique*, « que la doctrine de « M. Cousin *n'est autre chose que le panthéisme de Spi-* « *nosa*, » et il ajoute : « Selon M. Cousin, la création « est *nécessaire*, *absolue*, *infinie* (les idées de création et « d'infinie sont contradictoires). Une créature infinie ne « serait pas une créature, un infini créé ne serait pas « un infini. Le panthéisme supprime de fait la création ; « M. Cousin a supprimé la chose, tout en laissant le « mot.

« Un grand mal intellectuel fait par M. Cousin a été, « sans contredit, de fortifier, dans la jeunesse qui l'écou- « tait ou le lisait, la tendance, commune aujourd'hui, « à se contenter de grands mots qu'on ne comprend pas, « à ne parler que par formules ou principes absolus, et « à préférer en tout ces aperçus vagues et généraux « qui cachent trop souvent une ignorance réelle sous un

« faux semblant de science : haillons de misère sous les « oripeaux dorés du charlatan [1], c'est le costume du « jour et l'habit à la mode. Les résultats de son ensei- « gnement ont encore été funestes à la morale. Sa doc- « trine du panthéisme, fataliste et optimiste, ne tend à « rien moins qu'à tuer la vertu dans son principe.... « Trop de gens ont cru apprendre de M. Cousin à la re- « garder comme une chimère et une niaiserie, ils agis- « sent en conséquence. Enfin, sous le point de vue re- « ligieux, il n'est parvenu qu'à faire des athées, » que Bossuet appelait des monstres dans l'espèce humaine. Il n'est donc pas étonnant, que le 8 août 1844, Rome ait condamné le *Cours de philosophie* de M. Cousin, qui, malgré ses dénégations si souvent renouvelées, est purement et très-évidemment spinosiste et panthéiste-athée, comme nous l'avons démontré. Cette condamnation n'a fait qu'irriter son orgueil satanique; dans l'Avertissement de son édition de 1847, rappelant ses leçons de 1828 et 1829, qui renferment toutes les erreurs qu'il a débitées depuis et dont nous avons parlé plusieurs fois, il dit : « *Encore aujourd'hui, je soutiens comme vraies toutes les* « *idées fondamentales de ces premières leçons...; l'hon-* « *neur ne m'a pas permis de me corriger.* » Ainsi, l'honneur du sophiste Cousin est de se roidir contre le chef suprême de l'Église catholique, dont Jésus-Christ a dit : *qui vous méprisem e méprise* (Luc. 10, 16); de fouler aux pieds ses décisions, d'enseigner, d'écrire, de propager avec un nouvel acharnement les infamies du paga-

[1] Rien de plus vrai. Dans les bavardages de M. Cousin, tout est d'une incohérence pitoyable; à peine si l'on y trouve un syllogisme en forme.

nisme même : source immonde où les anciens et modernes hérétiques, depuis les gnostiques et manichéens, jusqu'aux luthériens et calvinistes, avaient puisé avant lui et avant son maître Spinosa, toutes les monstruosités dont il a inoculé presque toutes les jeunes intelligences françaises, soit par lui-même, soit par les professeurs qu'il a formés à son image dans l'école normale. Encouragés et bien payés par le gouvernement, ils partaient de là, comme autant de missionnaires d'impiétés, pour occuper dans toute la France les chaires de philosophie, d'histoire, de littérature, et répandre ainsi, à propos de tout, le venin des doctrines dont ils étaient infectés. Bientôt la foi de leurs élèves faisait naufrage; ils se trouvaient en peu de temps saturés d'incrédulité, qu'ils portaient ensuite dans leurs familles pour achever la corruption de cette bourgeoisie, que le roi de son choix comblait d'honneurs, en lui livrant les emplois, depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés.

Restait le peuple qu'il fallait corrompre! Trente mille instituteurs primaires, formés, eux aussi, dans des écoles normales, furent lancés dans les campagnes, avec ordre d'affecter un certain respect pour les curés, tout en paralysant leur ministère par les leçons et les exemples qu'ils donnaient aux enfants, et par l'influence qu'ils s'efforçaient d'acquérir sur les pères et mères. Les scandales qui ont éclaté sur presque tous les points du territoire, ont prouvé qu'ils remplissaient avec ardeur la mission infernale qu'ils avaient reçue de pervertir les populations; et quand de toutes parts les pères de famille, les premiers pasteurs, réclamaient une loi qui pût arrêter ce torrent corrupteur, tous les sournois uni-

versitaires de haut étage criaient dans leurs journaux impies : *De quoi vous plaignez-vous? n'avez-vous pas vos églises, vos chaires, vos confessionnaux?* Hypocrisie! comme si, la foi étant étouffée dans les cœurs, les églises ne seraient pas désertes et le saint ministère entièrement abandonné! C'est l'unique but de tous leurs efforts. Aussi l'impiété, comme une effroyable gangrène, fait-elle d'étranges ravages, est-elle plus ardente, et le vice plus audacieux que jamais.

Loin de rencontrer des obstacles à leur funeste propagande, les plus éhontés libres-penseurs trouvaient aide et encouragement, étaient les favoris de Louis-Philippe, qui, sortant d'outrager un saint archevêque, les accueillait avec une bienveillance marquée, leur donnait des preuves de son affection; toutes ses sympathies étaient acquises à leur enseignement irréligieux et immoral. Faisant sévèrement exécuter les lois de septembre, peu lui importaient les outrages faits à Dieu, pourvu que sa personne fût à l'abri. Parfait incrédule lui-même, il voulait façonner tous les Français à son image, en leur laissant infiltrer ces principes, pour substituer au catholicisme, comme le disait Mgr Affre, le protestantisme, ou, ce qui est la même chose, le rationalisme; car l'un comme l'autre n'est que la rage de l'orgueil d'indépendance, et pour établir, comme en Angleterre, un simulacre d'Église nationale, c'est-à-dire une Église *laïque*, dont le pape, les cardinaux, les évêques et les ministres du second ordre, ont leurs places marquées à l'académie des sciences morales, comme tout le monde le sait maintenant. C'est cette nouvelle religion qu'ont en poche, d'après l'aveu du *Journal des Débats*

(juillet 1845), les hauts professeurs de l'Université ; et tant qu'ils ne parurent travailler qu'à l'établir, Louis-Philippe leur prodigua ses caresses ; mais, quand il s'aperçut qu'ils avaient aussi *en poche*, *une nouvelle société* (même journal, même article), le communisme socialiste, qui devait niveler tout, égaliser tous les pouvoirs et toutes les fortunes par le partage des biens, il entreprit alors (juillet 1845) de réprimer leur audace. Il fit signifier à Michelet et à Quinet, professeurs au Collége de France, de s'en tenir à leur programme, les langues et littératures du midi, et de ne pas y mêler une politique subversive des pouvoirs constitués. N'ayant point la foi, il ignorait, comme son ancien frère d'incrédulité, le roi de Prusse, qu'on exige en vain le respect pour les souverains, quand on ne respecte pas le Maître des souverains.

Irrités de l'atteinte portée à leur liberté absolue, qu'ils avaient apprise du grand-maître Spinosa par M. Cousin, les professeurs non-seulement du Collége de France, mais de tous les colléges du royaume, s'en vengèrent en redoublant d'efforts contre toute religion. Dans leurs leçons, ils avaient bien montré leur rage impie : Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Rennes, etc., etc., en avaient jeté le cri d'alarme ; mais ils multiplièrent à l'infini les ouvrages où l'infamie du vice et les blasphèmes de l'impiété sont étalés avec le plus révoltant cynisme. Le mal est grand, très-grand ! et l'on ne peut, sans frémir, jeter un regard dans ce profond cloaque où déposent et fermentent sans cesse les doctrines pestilentielles de l'Université.

Le libre-penseur Jacques en a extrait presque toute

la corruption, qu'il offre en pâture à la jeunesse dans son exécrable *Essai de Philosophie* dite *populaire*. Le catéchisme du diocèse de Paris étant le point de mire de ses attaques furibondes, il en cite les dogmes, qui, du reste, y sont exposés comme dans tous les catéchismes catholiques, et les combat avec la plus insigne mauvaise foi ou la plus grossière ignorance, comme ont fait ses maîtres en impiété, en allant comme eux de contradictions en contradictions, d'absurdités en absurdités; il fait d'abord cet aveu remarquable : « L'Église chrétienne « a longtemps possédé en France le double privilége de « l'éducation et de l'enseignement; il n'y avait à cela « rien que de naturel et de *légitime*. C'était en effet le « temps où la foi régnait souverainement et universelle- « ment sur les consciences, en l'absence de la raison[1] « à peine née ou trop faible encore pour marcher seule. « Le christianisme, qui possédait alors les âmes, devait « aussi les former... » Puis, entrant en matière sur le catéchisme, il dit : « Je prouverai d'abord que le caté-

[1] *En l'absence de la raison...* Comment! la raison n'était pas encore au monde quand les vérités de la religion chrétienne brillaient de tout leur éclat, quand la *foi régnait souverainement et universellement!* La raison n'était pas encore au monde quand les Tertullien, les Origène, les Jérôme, les Augustin, les Grégoire, les Alcuin, les Lanfranc, les Anselme, et tant d'autres génies sublimes répandaient de si vives lumières! Non, la raison n'était pas au monde, c'est le libre-penseur Jacques qui le dit; il la fait naître vers le XIIe siècle, grandir ensuite *sous la tutelle sévère, mais bienfaisante de l'Eglise, arriver à la souveraineté en 89, à son plein exercice en 93; et divinisée par le peuple, elle remplace les dieux déchus du christianisme, et son tour est venu d'organiser la société et de gouverner l'Etat.*

Qui n'admirera la logique du professeur Jacques! La raison n'était pas née, et elle grandissait *sous la tutelle sévère, mais bienfaisante de l'Eglise!* Puis, devenue souveraine, sans dire d'où lui vient sa souveraineté, *elle est venue organiser la société et gouverner l'Etat.* Il ajoute en conséquence qu'il n'y a plus d'*autre culte, d'autre religion que la religion de la Raison*, déesse prostituée, et le *culte de la liberté* de tout dire et de tout faire. *Et voilà l'histoire*, c'est-à-dire telle qu'elle est sortie du cerveau de Jacques. Quelle pitié!

« chisme abêtit l'enfance ; je prouverai ensuite qu'il la « corrompt. » Et, pour preuves, il répète toutes les inepties débitées contre les divins mystères par ses devanciers incrédules auxquels on a mille fois victorieusement répondu ; puis il demande d'un air de triomphe : « Que dites-vous de ce fatras? Que dites-vous de cette « personne divine, qui se détache d'une autre sans cesser de faire *un* avec elle ; qui prend une âme humaine « et se trouve ainsi posséder *trois âmes!* l'âme humaine « qu'elle a prise, l'*âme divine* qui ne cesse pas de l'unir « au Père, et l'âme également divine qu'elle apporte ici-« bas !!!... » Nous disons, pitoyable sophiste Jacques ! que vous blasphémez ce que vous ignorez ; que vous confondez la nature divine, qui est *une*, avec les trois divines personnes qui participent à cette unique nature divine ; que Jésus-Christ n'a point trois âmes, ignorant blasphémateur ! mais une seule, qui, avec un corps, compose l'humanité, semblable à la nôtre, qu'il a hypostatiquement unie à sa personne divine.

Nous disons, pauvre Jacques, que vous accouplez les plus palpables incompatibilités en avançant que les doctrines de la foi abêtissent et corrompent, tout en *exerçant*, comme vous l'avouez, *une influence naturelle, légitime et bienfaisante.*

Nous disons que, en ne faisant naître la raison qu'à la fin du XIe siècle, vous jetez aux yeux une aussi grosse absurdité que celle de votre maître Cousin, qui ne fait naître la charité *civile qu'en* 1789 ; d'où il suit que ce ne sont pas les mystères de la foi, mais vos bévues, vos sarcasmes, vos sophismes, vos calomnies, vos obscénités qui abêtissent et qui corrompent.

Nous disons que, si vous ne comprenez pas les mystères sacrés, qui sont au-dessus de votre faible intelligence et de toute intelligence créée, auxquels cependant la saine raison ne laisse pas d'acquiescer avec respect, reconnaissance et bonheur, nous comprenons très-bien, nous, vos incohérences et vos absurdités, parce qu'elles sont en effet très-compréhensibles. Mais, dans les mystères, vous ne pouvez trouver ni incohérences, ni contradictions, ni absurdités, par la raison même que vous ne les comprenez pas; il n'y a pas plus de connaissance que d'amour d'un objet inconnu. Par conséquent, votre raison, ne pouvant les atteindre, ignore complétement s'ils renferment quelque chose qui lui soit contraire. Un homme d'une taille ordinaire n'atteindra jamais, sans un secours étranger, un vase suspendu à dix pieds de hauteur, et tant qu'il ne l'atteindra pas, il ignorera ce qu'il contient; et tant qu'il l'ignorera, aurait-il bonne grâce de soutenir qu'il renferme du poison?

L'expérience universelle démontre que la nature est pleine de mystères tout aussi incompréhensibles que les mystères de la foi. Vous ignorez complétement comment se meut votre langue qui blasphème; comment tous les êtres que renferme un vaste horizon viennent se peindre, avec leurs formes et leurs grandeurs, dans un aussi petit espace que votre œil; comment un grain de froment jeté dans la terre, où il pourrit, en produit jusqu'à mille; comment une bouchée de pain que vous mangez, se change en toute la substance de votre corps, partie en chair, partie en sang, partie en ongles, partie en cheveux, etc., etc. Ces profonds mystères, vous les croyez comme l'aveugle croit les couleurs qu'il ne voit ni ne comprend.

Qu'au milieu d'une nuit profonde vous entriez, sans lumière, dans un magnifique palais, vous n'y voyez rien; les tableaux rares, les dorures éclatantes, les colonnes majestueuses, et tant d'autres chefs-d'œuvre de l'art qui en font l'ornement, n'en existent pas moins; et si l'incrédulité vous portait à nier ces beautés, vous seriez bien détrompé quand l'astre du jour viendrait vous les rendre sensibles. Arrive le grand jour de l'éternité, et les voiles de la foi tomberont, et ses mystères divins seront à découvert. En attendant, ne soyez pas surpris que Dieu ait fixé à votre esprit, comme il a fixé à la mer, des bornes qu'il ne doit pas franchir, et rappelez-vous cette vérité que votre devancier Voltaire exprimait dans un moment où il écoutait la saine raison :

« A ta faible raison prends garde de te rendre;
« Dieu t'a fait pour l'aimer et non pour le comprendre. »

Et ce n'est là que la bien faible expression de cet oracle divin : « Quiconque voudra ici-bas scruter les impénétra-« bles secrets de la majesté suprême, en sera écrasé. » (Prov. 25, verset 27.)

Après avoir déblatéré contre l'incompréhensibilité des mystères, le sophiste Jacques s'en prend à Dieu lui-même, et à ses œuvres les plus admirables : « Le « Dieu du catéchisme, dit-il, n'est pas seulement in-« compréhensible dans sa nature, il est injuste dans sa « conduite. » Pour autoriser son blasphème, il cite la peine infligée au péché originel dont la postérité d'Adam se trouve souillée, « *de même que le ruisseau qui sort* « *d'une source corrompue est corrompu comme la source*

« *elle-même* (Cat. de Paris, p. 83). » Et il ose appeler ce châtiment « une soif barbare de vengeance qui persécute « le père dans les enfants. » L'orgueil de l'abominable sophiste Jacques ne l'aurait pas fait ainsi blasphémer s'il avait médité ces paroles de saint Augustin : « On se demandera peut-être pourquoi les autres péchés n'altèrent « point la nature humaine au même degré que la prévarication originelle, cause de cette corruption hideuse qui « afflige nos yeux et notre âme, nous rend la proie de « la mort et le jouet de tant d'orages soulevés en nous « par la lutte des passions, passions que dans le paradis, avant le péché, l'homme, quoique revêtu d'un « corps animal, ne connaissait pas ; on se demandera « peut-être pourquoi ? C'est qu'il ne faut pas juger de « la gravité de la faute par la qualité de l'aliment, qui « assurément n'était mauvais et nuisible qu'en tant que « défendu. Mais le commandement s'adressait à l'obéissance, vertu qui, dans l'homme doué de raison, est « comme la mère et la gardienne de toutes les vertus ; car « telle est la loi de la créature raisonnable, que rien ne lui « est plus utile que de dépendre, rien ne lui est plus funeste « que de faire sa propre volonté, et non celle de son Créateur. Quant au commandement de ne renoncer qu'à un « seul aliment au milieu d'une telle profusion de biens, « ce commandement si léger à observer, si court à retenir, quand surtout la concupiscence n'était pas encore « pour opposer à la volonté cette résistance, suite et châtiment du crime ; l'injustice qui le viole est d'autant « plus coupable que l'observance en était plus facile.

« Nos premiers auteurs ont donc commencé par être « intérieurement mauvais, avant de tomber dans cette

« désobéissance évidente; car on n'en viendrait jamais
« à l'acte mauvais, si la mauvaise volonté ne prenait les
« devants; or, quel a pu être le commencement de la
« mauvaise volonté, sinon l'orgueil? L'orgueil est le
« commencement du péché; et qu'est-ce que l'orgueil,
« sinon l'appétit d'une fausse grandeur? C'est une fausse
« grandeur qui, délaissant Celui à qui l'âme doit de-
« meurer unie comme à son principe, prétend devoir
« en quelque sorte son principe à soi-même (telle est
« la prétention de nos incrédules); et cela, quand l'âme
« se complaît trop en soi... Admirable contraste! quel-
« que chose est dans l'humilité qui élève le cœur, et
« quelque chose dans l'élévation qui abaisse le cœur.
« Et cependant ne semble-t-il pas contradictoire que
« l'élévation descende et que l'humilité s'élève? C'est
« que l'humilité se soumet pieusement à l'Être supérieur;
« or, nul être n'est supérieur à Dieu; et, se soumettant
« à Dieu, l'humilité s'exalte. Mais l'élévation est un vice
« en tant qu'elle repousse cette dépendance; et, détachée
« de Celui qui seul est grand, elle se précipite, justifiant
« cette parole de l'Écriture : Vous les avez abattus
« quand ils s'élevaient...; non pas lorsqu'ils s'étaient éle-
« vés; en sorte que leur élévation soit suivie de leur
« chute.... Ce crime manifeste de désobéissance aux com-
« mandements de Dieu, ce piége du démon, l'homme ne
« s'y fût pas laissé prendre, s'il n'eût commencé par se
« plaire en lui-même. Il prêta une oreille complaisante
« à cette parole : Vous serez comme des dieux....
« L'homme a donc méprisé Dieu et son commande-
« ment; il a méprisé ce Dieu qui l'a créé, qui l'a fait à
« son image, qui lui a donné l'empire sur le reste des

« animaux, qui l'a placé dans le paradis, qui l'a comblé « de jouissances et de bien-être; qui, loin de le surcharger de préceptes nombreux, longs et pénibles, « ne recommande à son obéissance qu'un seul précepte, « court et facile, pour l'avertir qu'il est le Seigneur et « que la créature raisonnable n'a de liberté qu'à son « service. Donc une juste condamnation s'en est suivie, « et l'homme qui, fidèle, fût devenu spirituel dans sa « chair, devient charnel dans son esprit; l'homme qui, « dans son orgueil, s'est plu à lui-même, Dieu, dans « sa justice, le laisse à lui-même; mais en désaccord « avec soi, c'est sous le joug de celui dont il s'est fait « le complice que, au lieu de cette liberté si désirée, il « va trouver un dur et misérable esclavage; mort spirituellement par sa volonté, la mort corporelle l'attend « contre sa volonté; déserteur de la vie éternelle, c'est « à la mort éternelle qu'il est condamné, si la grâce ne « le délivre. Quiconque regarde cette condamnation « comme excessive ou injuste, ne sait pas mesurer « l'énormité du crime à la facilité de l'éviter. Si l'on « célèbre justement l'obéissance d'Abraham, obéissance « d'autant plus précieuse que l'ordre à accomplir était « plus pénible, la désobéissance dans le paradis fut « d'autant plus criminelle que le précepte était plus « léger. Et comme l'obéissance du second Adam (Jésus-Christ) est d'autant plus admirable qu'il s'est fait « obéissant jusqu'à la mort, la désobéissance du premier « Adam est d'autant plus détestable, qu'il s'est fait désobéissant jusqu'à mort. C'est une chose si petite que « commande le Créateur, et la peine dont il menace la « désobéissance est si grande, qu'on ne saurait exprimer

« quel crime ç'a été de refuser au commandement d'une « puissance infinie, et en présence d'un tel supplice, « une si facile obéissance. Enfin, pour trancher le mot, « quelle autre peine est infligée à la désobéissance que « la désobéissance même? Car est-il pour l'homme une « autre misère que la révolte de lui-même contre lui-« même? Et parce qu'il n'a pas voulu ce qu'il pouvait, « il ne peut maintenant ce qu'il voudrait.... »

Ces vérités ont de la valeur aux yeux d'une raison éclairée; mais que peut la vérité sur un impie dont l'esprit et le cœur, *égarés par de vains raisonnements, sont remplis de ténèbres?* (Aux Rom. 1, 21.) Il continue donc ses attaques contre Dieu qui « aurait une excuse à « tant de barbarie, s'il châtiait les hommes pour les cor-« riger; mais non, il les noie par le déluge[1]. » Si ce blasphémateur était instruit, il saurait que le déluge porta ces hommes incrédules au repentir, expia leurs crimes par les futurs mérites de Jésus-Christ, qui, tout de suite après sa mort, descendit aux limbes, où leurs âmes et toutes celles des justes attendaient sa venue, et leur annonça la *bonne nouvelle* de leur prochaine entrée dans le ciel, qu'il leur avait méritée par son sang (1. St Pierre, 3, 19 et 20). Il ne faut pas chercher ces lumières chez un incrédule que la vérité irrite. Le mensonge est son élément, il ne se plait que dans les calomnies et les outrages sacriléges. Il accuse Dieu « de « surpasser, dans l'invention des supplices, les plus « cruels tyrans, » parce qu'il châtie un roi barbare,

[1] Nous rétablissons l'ordre des faits qu'il intervertit; il met la naissance du Sauveur avant les plaies d'Egypte, et ces plaies d'Egypte avant le déluge. Quel habile chroniqueur que ce Jacques!

Pharaon, qui opprimait les Israélites et faisait égorger tous leurs enfants mâles. Telle est la criminelle impudence du sophiste Jacques! Il n'a pas même horreur de faire un crime de la miséricorde à jamais adorable de notre Père céleste, qui donne son divin Fils pour nous sauver, et nous rétablir dans tous nos droits au céleste bonheur? Sa langue, mue par l'enfer, prononce ces effroyables blasphèmes : « En quoi ce Dieu, qui veut que « son Fils s'immole pour l'apaiser, diffère-t-il donc de « ces féroces divinités, de ces barbares idoles dont les « payens... achètent les bonnes grâces par le meurtre « et le sang! Il leur ressemble et il les surpasse!!! » Héros chrétiens de tous les siècles, paraissez avec vos sublimes vertus, vos généreux sacrifices, vos élans de reconnaissance et d'amour pour l'immense charité et du Père céleste qui nous donne son divin Fils, et de ce divin Fils qui s'immole pour nous rendre le glorieux titre d'enfants de Dieu, et confondez cet horrible blasphémateur. Voilà les maudites doctrines de l'Université! Nous le demandons encore : est-il clair qu'elle a été *instituée pour détruire la religion?*

CHAPITRE IX.

Suite du même sujet.

Si des professeurs ne blasphèment pas si ouvertement, leur astuce à cacher le poison ne le détruit pas. Ainsi,

le doucereux Émile Saisset, dont le sourire assaisonne toutes les leçons, ne recèle pas moins une haine profonde contre le christianisme. Il le ruine de fond en comble, en affirmant, avec son père Cousin, et son grand-père Spinosa, que la « raison est la SOURCE UNIQUE, « la source éternelle de la vérité...; que sa mission est « de tout comprendre, de tout expliquer...; que le ré- « sultat d'une savante et pacifique critique des institu- « tions religieuses... est, FINALEMENT, d'y substituer par « degrés l'action directe, immédiate de la raison (*Revue « des deux Mondes*, 1[er] février 1845), qu'aucune puis- « sance au monde ne peut empêcher désormais de pré- « valoir » (page 4 de l'Avant-Propos de la *Traduction de Spinosa*). A cette prophétie du sophiste Saisset, nous en opposerons de bien différentes dans le dernier chapitre de cet ouvrage, et au train dont les choses marchent, nous ne tarderons pas longtemps à savoir de quel côté est la vérité. *La raison est la source unique de la vérité* (paroles de Spinosa mille fois répétées par M. Cousin); donc la vérité ne se trouve nulle part ailleurs, donc elle ne se trouve pas dans la religion qui se dit supérieure à la raison, dont la *mission est de tout comprendre et de tout expliquer*.

La raison *doit être substituée aux institutions religieuses, et aucune puissance au monde ne peut désormais empêcher cette substitution*; donc l'arrêt de mort de la religion est irrévocablement prononcé par Émile Saisset et ses pareils, et le règne de la raison établi à jamais. Voilà où conduisent tout d'abord l'Introduction aux œuvres de Spinosa et leur traduction en français. Les savants n'avaient évidemment pas besoin de ce travail, qui ne leur

apprend rien ; il n'a donc été entrepris que pour faire connaître au peuple des erreurs et des impiétés sans nombre, dont le résultat est ordinairement la perte de la foi.

Dans les extraits que nous avons donnés de l'abominable système de Spinosa, nous avons vu qu'il nie la création ; et M. Émile Saisset, dans son Introduction (p. 73) dit que : « *s'il est une idée à laquelle il ait prodigué ce* « *violent mépris que lui inspire tout ce qu'il exclut, c'est* « *l'idée de la création.* » Or, ces premières paroles de l'Écriture sainte : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre*, sont claires et précises ; et le saint concile de Latran, tenu sous Innocent III, dit : « Nous devons « croire, par une foi très-ferme, qu'au commencement « du temps Dieu a tiré du néant toutes les créatures, « spirituelles et corporelles. » En niant cet article de foi, ce dogme fondamental, Spinosa renouvelle les erreurs des philosophes païens, Aristote, Platon, etc., etc., qui, privés des lumières de la foi, et ne pouvant comprendre une Toute-Puissance qui fait de rien le ciel et la terre, s'imaginaient, ou que le monde était éternel, ou que Dieu l'avait formé d'une matière éternelle. Mais Spinosa enchérit sur toutes ces erreurs en composant son prétendu dieu de toute la nature spirituelle et corporelle ; et ce dieu et cette nature *fusionnés* ne sont qu'une seule substance, un seul être nécessaire et éternel, mais privé d'entendement, d'intelligence, de volonté, et, dans ses opérations, toutes sans but et sans motif, enchaîné par la fatalité, par une absolue nécessité ; c'est-à-dire, qu'il ne fait pas un Dieu, mais un monstre. En retraçant toutes les autres absurdités de Spinosa sur le droit du plus fort, sur la tyrannie du souverain, etc., etc., on

dirait que M. Émile Saisset s'indigne de cette anarchie d'idées, quand on l'entend s'écrier (Introd. p. 92) : « *que la séduction d'un système précipite Spinosa dans* « *tous les excès, que sa philosophie est sans entrailles;* « *qu'elle accuse d'erreur tout son système* (p. 156 et ail- « leurs). » Mais écoutons M. Émile Saisset : « Spinosa, « dit-il, qui semblait avoir détruit toutes les vertus, en « les confondant en un mélange sacrilége avec les vices, « va les retrouver, l'une après l'autre...; » et voici comment il les retrouve : « La superstition, dit Spinosa, « (c'est-à-dire la religion) semble ériger en bien « tout ce qui amène la tristesse, et en mal tout ce qui « procure la joie...; on nous présente trop souvent la vie « vertueuse comme une vie triste et sombre, une vie de « privations et d'austérités, où toute douleur est une « grâce, et toute jouissance un crime. Mais comment la « Divinité, s'écrie Spinosa, prendrait-elle plaisir au « spectacle de ma faiblesse et m'imputerait-elle à bien « les larmes, les sanglots, la crainte, tous ces signes « d'une âme impuissante? Oui, ajoute-t-il avec force, « il est d'un homme sage d'user des choses de la vie et « d'en jouir autant que possible, de se réparer par une « nourriture modérée et agréable, de charmer ses sens « du parfum et de l'éclat verdoyant des plantes, d'orner « même son vêtement, de jouir de la musique, des « jeux, des spectacles et de tous les divertissements que « chacun peut se donner, sans dommage pour personne.

« On nous exhorte sans cesse au repentir, à l'humi- « lité, à la mort; mais le repentir *n'est point une vertu*, « il ne provient pas de la raison; et au contraire, celui « qui se repent d'une action est deux fois misérable et

« deux fois impuissant. L'humilité n'est pas plus une « vertu que le repentir, car c'est une tristesse qui naît « pour l'homme de l'idée de son impuissance. Quant à « la pensée de la mort, elle est fille de la crainte, et « c'est dans les âmes faibles qu'elle fait son séjour. La « chose du monde à laquelle un homme *libre* (il ne reconnaissait point de liberté dans l'homme) « pense le « moins, est la mort ; et la sagesse n'est point une *mé-« ditation de la mort, mais de la vie.* » On ne peut pas condamner ni plus ouvertement ni plus audacieusement les exemples et les préceptes de Jésus-Christ, si souvent recommandés par ses Apôtres.

Reprenons. Après avoir dit : « *Apprenez de moi que je « suis doux et humble de cœur* (MATTH. 5, 4), » Jésus-Christ ajoute : « *Si vous ne devenez humbles comme de « petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des « cieux.* » Il est donc impossible d'arriver à l'éternel bonheur *sans l'humilité.* Il est écrit : « *Repentez-vous, « pour que vos péchés soient pardonnés ; ce n'est qu'au re-« pentir sincère que Dieu accorde sa grâce* (Act. 2, 38). » Et Spinosa : « *L'humilité n'est pas plus une vertu que le « repentir !* » En plusieurs endroits de l'Évangile, Jésus-Christ nous recommande à tous de *veiller*, parce que nous ne savons ni le jour ni l'heure de la mort et du jugement. Ailleurs : « *Dans toutes vos actions, souvenez-vous de votre dernière heure, et vous ne pècherez jamais* (ECCLES. 7, 40), » parce que, dit saint Grégoire-le-Grand, celui qui considère à tout moment l'état où il sera à l'heure de la mort, ne se laisse point tromper par les illusions de la vie. Et Spinosa : « *La chose du monde à la-« quelle un homme libre pense le moins, c'est la mort !* »

La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, dit l'Esprit saint : *Initium sapientiæ timor Domini* (Eccles. 1, 16). En cent autres endroits de la sainte Écriture, la crainte de Dieu nous est expressément commandée. Et Spinosa : « *La crainte, étant fille de la pensée de la mort,* « ne vaut pas mieux que sa mère, et doit être également « ment *bannie de la pensée d'un homme libre et sage!* » De tous les commandements de Jésus-Christ, il n'en est point de plus pressant que celui de porter la croix à sa suite, de vivre dans la mortification ; *tollat suam crucem et sequatur me* (Matth. 16, 24.); et Spinosa : « *Il est d'un* « *homme sage d'user des choses de la vie et d'en jouir au-* « *tant que possible..., de charmer ses sens..., de jouir...* « *des spectacles et de tous les divertissements...* » C'est donc dans la bombance, dans le luxe, dans l'indépendance absolue, dans une aveugle sécurité, dans les hauteurs de l'orgueil, dans la fange de l'impureté, que M. Émile Saisset fait retrouver par Spinosa toutes les vertus, qu'il avait *détruites en les confondant en un mélange sacrilége avec les vices.* Peut-on faire plus grossièrement outrage à la raison, à la morale publique, au plus simple bon sens ? Et voilà ce que M. Émile Saisset appelle *le tableau de la vie libre et raisonnable!* Voilà pourquoi il certifie à ses lecteurs (p. 44), « *que jamais homme n'a* « *cru en Dieu d'une foi plus profonde, d'une âme plus* « *sincère que Spinosa; qu'il avait pour le christianisme* « *une vénération profonde, un tendre et sincère attache-* « *ment* (p. 183); » pourquoi il est, comme son disciple Kante, au nombre *des plus religieux des hommes* (p. 201); pourquoi il lui prodigue les épithètes de *génie sublime, d'exact et de rigoureux logicien, d'intelligence supé-*

rieure, etc., etc.; pourquoi, enfin, il le fait figurer dans le Catalogue mis en tête de sa Traduction, et l'offre ainsi au public dans le but évident de le pervertir.

M. Émile Saisset ne tend-il pas au même but, quand il dit (*Christianisme et Philosophie* déjà cités) : « *que la phi-* « *losophie grecque a mis au monde toutes les grandes vé-* « *rités morales et religieuses..., et que l'Église doit beau-* « *coup à Socrate, à Platon, à Aristote...* » Cette grossière calomnie est de Spinosa, que M. Émile Saisset cite (p. 192 de son Introduction), et que nous avons nous-même citée plus haut; nous ne la répèterons pas. Tout en feignant de trouver ces calomnies *dures*, le sophiste Saisset les répète avec complaisance; après avoir rapporté les hommages que Spinosa rendait à Jésus-Christ, voyez comme il s'empresse de faire observer (p. 189 et 190) : « *qu'il* « *faut prendre garde de se méprendre..., qu'il faut bien* « *peser ces paroles de Spinosa.* » Lesquelles, s'il vous plaît? Celles qui sont *particulièrement significatives* et qui se trouvent dans une lettre à Oldemburg, que nous avons citée, où il nie effrontément l'existence même de Jésus-Christ; de même (p. 194), il fait encore observer, toujours d'après Spinosa, « *que bien loin que la religion* « *doive dominer l'État, c'est l'État qui doit régler et sur-* « *veiller la religion.* » On voit le soin assidu, l'application constante de M. Émile Saisset à faire valoir les calomnies contre la religion, contre ses ministres, et à diviniser les lumières, les droits de la raison. Voilà où conduisent toutes les leçons, tous les écrits de M. Émile Saisset; qu'on les pressure tant qu'on voudra, il n'en sortira pas d'autres conséquences, non plus que des écrits de tous les sophistes de l'Université. Il pousse

même le scepticisme plus loin que beaucoup d'entre eux, plus loin même que son héros Spinosa, osant affirmer *qu'on ne sait pas encore s'il existe une substance!* (Introduc. p. 43.) Voilà l'homme qu'on décore de la croix d'honneur pour *sa saine philosophie!!!* Voilà l'homme qui, dans une de ses dernières leçons, fait cette demande : « Le but que nous poursuivons, chrétiens ou « philosophes, n'est-il pas le même, si les moyens d'y « atteindre sont différents ? » Et tremblant à l'approche du monstre socialiste qu'il a déchaîné, il s'écrie : « Au « nom du ciel, laissons là nos vieilles querelles, mettons « sous nos pieds nos défiances et nos ombrages, unis- « sons-nous dans une pensée commune. » Hypocrite ! qu'y a-t-il de commun entre l'idolâtrie et le vrai Dieu, entre le culte de l'idole Raison, et le culte de Jésus-Christ? En disant que *chrétiens ou philosophes poursuivent le même but*, vous en imposez donc à vos auditeurs, comme en imposait naguères, selon sa coutume, votre *Journal officiel de l'Instruction publique et des Cultes*, en annonçant avec emphase, qu'à la réouverture de son *Cours d'histoire et de morale*, *l'éloquent professeur* Michelet avait animé d'images saisissantes et *vraies une chaleureuse improvisation*, qui ne fut qu'un impie et sacrilége bavardage, où le christianisme était blasphémé et la prostitution divinisée. N'est-ce pas ainsi que tous vos journaux universitaires en ont constamment imposé par leurs noires calomnies et leurs mensonges impudents?

Quand il s'agit du scandale des vôtres, ils gardent un profond silence; ils n'ont dit mot quand vos jeunes libres-penseurs élevaient des barricades dans vos colléges anar-

chiques; quand ils assassinaient à coups de canif un maître d'études; ils n'ont dit mot quand un économe s'étranglait à Rennes, quand un professeur allait se pendre à un saule, au bout du pont de la Madeleine, à Nantes; le tout en vertu de vos doctrines. Mais s'agit-il d'un prêtre qui se sera déshonoré, ils n'ont pas assez de foudres à lancer contre tout le clergé. De quelles horreurs ne l'ont-ils pas chargé à l'occasion du procès d'Angoulême? L'Europe entière en a retenti! Cependant c'était un des vôtres; il s'était perverti à votre école, et un écrivain aussi distingué par sa foi que par son talent (Louis Veuillot) vous fermait la bouche en vous avertissant *que vous tiriez sur vos troupes*.

Voici un autre sophiste qu'on aurait pu croire, à son langage et à ses formes polies, plus doucereux encore que M. Émile Saisset, et qui cachait comme lui sous ses apparences hypocrites une haine implacable contre tout ce qu'il y a de saint et de sacré: c'est le libre-penseur Vacherot. L'ouvrage impie qu'il vient de faire paraître en trois énormes volumes, qui n'est que l'amplification de son *Mémoire sur l'école d'Alexandrie* (couronné par l'Institut), n'offre rien de neuf. Il ne renferme que des doctrines de Cousin, de Hégel, qui eux-mêmes les ont puisées dans Spinosa comme nous l'avons démontré; c'est-à-dire que, comme ses maîtres, M. Vacherot outrage sans cesse Dieu, la raison et le bon sens. M. l'abbé Gratry lui a démontré avec une clarté, une évidence palpable et une logique irrésistible ses erreurs, ses contradictions, ses impiétés, son ignorance, sa mauvaise foi, son athéisme. Nous ne saurions trop engager à lire, à méditer cette démonstration intitulée: *Lettre à M Va-*

cherot, directeur des études à l'École normale.... (Paris, Gaume frères.)

D'après sa Lettre au rédacteur du journal *l'Univers*, insérée dans le numéro du 17 juillet 1851, le malheureux Vacherot ne tient aucun compte de la réfutation si lumineuse et si péremptoire de son détestable ouvrage; il maintient toutes les erreurs qu'il a osé avancer. Avec les ariens, il nie la divinité du Fils de Dieu, de Jésus-Christ; et avec les macédoniens, il nie la divinité du Saint-Esprit. Comme ces hérétiques, il chicane sur les textes de l'Écriture les plus clairs; et, parfait imitateur de Spinosa, il les explique à sa manière et leur donne un sens conforme à ses vues erronées. Il cite ces paroles de saint Paul (I aux Cor., 8, 6.) : « *Il n'y a néanmoins pour* « *nous qu'un seul Dieu, qui est le Père, de qui toutes choses* « *tirent leur être, et qui nous a faits pour lui;* il n'y a qu'un « seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, par qui toutes les « choses *ont été faites et par qui nous sommes.* » Et M. Vacherot dit : « S'il n'y a qu'un Dieu, qui est le Père, le « Fils n'est donc pas Dieu, » et il ajoute : « *Il n'y a pas* « *moyen d'échapper à la conclusion.* » Assurément rien de plus facile que d'*échapper à la conclusion* hérétique. Voici le moyen logique : Il n'y a qu'un seul Dieu, qui est le Père, *de qui toutes choses tirent leur être;* les divines, le Fils et le Saint-Esprit, de toute éternité; les humaines (tous les êtres contingents) dans le temps, par la création. Ainsi le Père est appelé *seul Dieu*, parce que *seul* il est le principe et l'origine de la Divinité.

Il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, par qui toutes les choses ont été faites et par qui nous sommes; Jésus-Christ, engendré de son Père dans l'éternité, ayant

ainsi la même nature que son Père, est donc, dans la création de l'univers, cause simultanée conjointe, et égale à son Père; il a donc la même puissance que son Père; il est donc Dieu comme son Père. C'est bien ici, dit la logique, qu'*il n'y a pas moyen d'échapper à la conclusion.*

De ces paroles : ***Il n'y a qu'un seul Dieu, qui est le Père;*** pour conclure que Jésus-Christ n'est pas Dieu, il faudrait donc aussi de ces paroles : ***Il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est Jésus-Christ,*** conclure que le Père n'est pas Seigneur, ce qui serait absurde. Tout le monde sait que, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, le mot ***Seigneur***, pris absolument, signifie Dieu et ne se dit que de Dieu. Ainsi, soient les paroles suivantes : Enos fut le premier qui invoqua le nom du ***Seigneur;*** Béni soit le ***Seigneur*** dans ses œuvres; Le ***Seigneur*** soit avec vous; ***Seigneur***, ayez pitié de nous; Le ***Seigneur*** s'est livré à la mort pour nous; ***Nous avons vu le Seigneur.*** Dans toutes ces phrases, évidemment ***Seigneur*** signifie Dieu et ne s'entend que de Dieu, comme dans celles-ci (Ps. 109) : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, « jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de « marchepied. » Que les ennemis de Jésus-Christ, quels qu'ils soient, fassent bien attention à ces dernières paroles; pour eux, elles sont terribles et foudroyantes. Par ces paroles du prophète-roi, Jésus-Christ (MATTH. 22, 4) prouva si évidemment sa divinité aux pharisiens, ses ennemis acharnés, que, confondus et accablés par la force de son raisonnement, ils furent réduits au silence et n'osèrent plus lui faire de question.

Saint Pierre (Act. des Apôt. 2) prouve également par les mêmes paroles la divinité de Jésus-Christ et sa résur-

rection. Si le directeur Vacherot veut examiner le procédé de l'Apôtre pour établir sa preuve, il reconnaîtra sans peine que ce pêcheur de Galilée raisonnait pour le moins aussi bien que les professeurs de l'École normale, et il sera forcé d'avouer que *la conclusion à laquelle il n'y a pas moyen d'échapper* porte complétement à faux, et ne résume que de vieilles hérésies qu'il réchauffe et qui ont été mille fois pulvérisées.

Nous ne citerons pas tous les textes où saint Paul dit clairement que Jésus-Christ est Dieu; nous ferons seulement observer que le directeur Vacherot en rejette deux : l'un, parce que *la traduction de Sacy est contestable;* pitoyable motif de rejeter un texte : l'autre, parce que *Erasme y supprimait la divinité de Jésus-Christ par une simple différence de ponctuation.* Il en était bien capable, cet Erasme, dont les sentiments sur la religion sont fort suspects, comme le prouvent plusieurs de ses ouvrages qui sont à l'*index* du saint concile de Trente. C'est à pareille source que le libre-penseur Vacherot puise ses erreurs. Nous laissons de côté toutes ses autres arguties sur des passages de l'Écriture et des Pères qui prouvent si clairement et la divinité du Fils, et la divinité du Saint-Esprit; à quoi pourrait servir cette discussion avec un homme qui ne croit pas en Dieu, et qui, dans son ouvrage, professe ouvertement l'athéisme? M. l'abbé Gratry, cet ouvrage à la main, le prouve surabondamment. Nous reproduirons quelques-unes de ses preuves sans réplique, après en avoir donné une de plus que nous fournissent deux mots adroitement glissés dans la singulière profession de foi qui termine sa Lettre à *l'Univers* : « *Je crois*... à Dieu dont le monde n'est pas

« seulement l'œuvre accidentelle, mais l'*acte immanent*. » Remarquons d'abord qu'*accidentelle* et *immanent* sont directement opposés, et que, appliqués à un même acte, ils renferment une palpable contradiction; mais nous ne voulons discuter en ce moment que ces deux mots : *Acte immanent*. Pour bien saisir l'évidence de la preuve que nous allons établir, il faut faire attention à l'étymologie et à la vraie signification du mot *immanent*. Il vient du latin *immanens*, participe du verbe *immanere*, lequel verbe est formé de la préposition *in*, dedans, et *manere*, demeurer. *Immanent* est donc un acte dont le terme est dans la personne, dans son essence, dans sa nature. Ainsi, le terme de l'acte immanent est tout dans l'intérieur de la personne; par conséquent, sans effet au dehors, et opposé à transitoire, dont l'effet se manifeste extérieurement.

Les actions de Dieu *immanentes* sont celles dont le terme est dans Dieu, dans sa nature, son essence; ainsi, les personnes du Fils et du Saint-Esprit sont produites par des opérations *immanentes*, des actes immanents, et sont Dieu, puisqu'elles sont dans sa nature, dans son essence. Si donc le monde est un acte de Dieu immanent; le monde, terme de cet acte immanent, est dans Dieu, dans sa nature, dans son essence; par conséquent, le monde est Dieu, coexistant à Dieu, éternel comme Dieu, nécessaire comme Dieu, de la même puissance que Dieu, etc., etc.; ce qui fait de Dieu et du monde, du monde et de Dieu l'absurde amalgame dont nous avons parlé, qui détruit radicalement toute idée de Dieu (comme nous l'avons démontré) et n'est, par conséquent, qu'un véritable athéisme qui ne diffère de

l'athéisme *tout court* qu'en conservant le nom de *Dieu*, après en avoir changé et anéanti la réalité. « Et voilà, « conclut le directeur Vacherot, le Dieu de mon livre, « le Dieu de ma pensée de chaque jour et de chaque « heure. » Ce Dieu, qui n'existe que de nom, est bien commode, et M. Vacherot, qui existe réellement, paraît aussi accommodant que son Dieu qui n'existe pas; car il n'est point de ceux qui disent : « Hors de ma doc- « trine, point de salut. » Par conséquent, il s'exclut lui-même du sein de l'Église catholique qui, au nom de son divin Fondateur, proclame que, hors de son sein, point de salut. Mais nous laissons un instant sa Lettre à *l'Univers* et nous passons à celle de M. l'abbé Gratry.

Nous ne le suivrons pas dans ce qu'il dit de Spinosa et de Hégel, en prouvant que M. Vacherot professe leurs détestables doctrines dont nous avons parlé; nous commençons à la page 131, où M. l'abbé Gratry cite ce passage du livre impur : « Non-seulement la substance « universelle n'est pas sans les individus, mais *elle n'a « d'être et de réalité que dans et par les individus.* Prise à « part, elle n'est ni cause, ni principe de l'être; *elle « n'est qu'une abstraction de l'esprit* (tome III, p. 479). » On ne peut pas formuler l'athéisme plus nettement. Cela veut dire : il y a les êtres particuliers et les individus humains, en dehors de quoi il n'y a rien, rien que des abstractions. C'EST L'ATHÉISME.

Page 134 : « Que si cependant l'athéisme n'est pas « visible à tous les yeux dans ce texte, en voici d'au- « tres... *La raison unit dans une synthèse indissoluble la « vie individuelle et la vie universelle. Elle ne comprend « pas plus l'Etre universel, sans les individus, que les in-*

« *dividus sans l'Etre universel. En effet, sans les indi-*
« *vidus qui le réalisent, l'Etre universel n'est qu'une abstrac-*
« *tion.... La raison ne conçoit point l'universel et l'individu*
« *comme des substances distinctes et séparables; elle les*
« *confond dans une seule et même unité* (t. 3, p. 261). »
En parlant, dit M. Gratry, des anomalies, des désordres, des monstres, ce sont, au sentiment de M. Vacherot,
« *les erreurs et les faiblesses d'une puissance infinie.*
« *mais imparfaite, qui n'atteint pas toujours, qui ne peut*
« *même jamais atteindre complétement la perfection fixée*
« *par l'intelligence* (idem, 340).

« Veuillez peser ce que renferment ces paroles. Non-
« seulement ce que vous appelez la force productrice du
« monde, consubstantielle au monde, *a des erreurs et*
« *des faiblesses* et elle est *imparfaite*, ce qui est une nou-
« velle déclaration d'athéisme; mais vous posez une as-
« sertion dont vous n'avez peut-être pas compris toute
« la portée philosophique. Vous effacez l'idée de l'infini
« en posant l'Être universel comme étant *une puissance*
« *infinie, mais imparfaite;* vous laissez voir le grand
« abîme métaphysique de votre doctrine, et de celle de
« Hégel, savoir : l'*absence de l'idée d'infini.* Vous effacez
« de la raison humaine l'idée de l'infini, c'est-à-dire
« que vous détruisez la raison. Vous changez le sens du
« mot infini, comme vous changez le sens du nom de
« Dieu; comme Hégel, vous faites l'infini synonyme
« d'imparfait et d'indéterminé. Selon vous, il n'y a pas
« d'infini actuel; cela doit être, puisqu'il n'y a pas de
« Dieu. Selon vous, il n'y a pas de perfection absolue,
« il n'y a rien d'infini; et l'idée d'infini, qui fait le fond
« de la raison humaine, ne répond, selon vous, qu'au

« non-être, et n'est qu'une illusion. Ceci est la des-
« truction même de la raison et de la philosophie. Qui-
« conque sait ce qu'est la raison et la philosophie le
« comprend.

« Votre athéisme est donc un athéisme complet, con-
« séquent et profond, qui, comme cela doit être, puisque
« l'idée de Dieu est le fond même de la raison, attaque,
« mutile et détruit la raison dans son principe fonda-
« mental.... Les sophistes brisent donc le joug de la
« raison, aussi bien que le joug de la foi. Libres alors,
« et lancés sans frein dans l'absurde et l'immonde,
« ils parlent ainsi... : *Vous dites que c'est le genre hu-*
« *main qui est Dieu..., ne parlez plus du genre humain,*
« *l'individu avec ses appétits et ses passions, voilà le Dieu*
« *véritable*[1]. Chacun est Dieu, est Dieu pour soi : *Homo*
« *sibi Deus*.... (STIMER réfutant Feuerbach, *Revue des*
« *Deux-Mondes*, 15 avril 1850, p. 285). » Et encore :
« Meure le peuple ! s'écrie ailleurs le même apôtre de
« l'égoïsme absolu, meure le peuple ! meure l'Alle-
« magne ! meurent toutes les nations européennes, et,
« que, débarrassé de tous ses liens, délivré *des derniers*
« *fantômes de la religion, l'homme recouvre enfin sa*
« *pleine indépendance !!* »

Nous nous arrêtons, en détournant les yeux des citations suivantes, toutes de plus en plus dégoûtantes, que M. Gratry (p. 155, 156, 157) met en face du livre de M. Vacherot, et par lesquelles il démontre que ses doctrines sont les mêmes et souvent exprimées

[1] C'est le Dieu de Spinosa et de tous ses plagiaires, y compris le sophiste Cousin et toute sa suite.

dans les mêmes termes. Cependant, chose incroyable! le sophiste Vacherot, dans sa Lettre à *l'Univers*, se révolte contre l'accusation d'athéisme. « Ce mot odieux, « dit-il, est une calomnie que je ne puis laisser tomber « sur mon livre sans protester! » Fut-il jamais plus flagrante hypocrisie?

D'ailleurs, cet *acte immanent*, seul, par lequel son dieu produit le monde, démontre très-clairement son athéisme absolu, comme nous l'avons fait observer. Mais qui lui a enseigné cet *acte immanent?* son maître *Cousin*, qui le tient, lui, de Spinosa... Consultez la première partie de son *Éthique*, vous y trouverez cette proposition XVIII, que nous avons déjà citée : « *Dieu est la « cause, non transitoire, mais immanente de toutes choses.* » C'est ainsi, sophistes universitaires! que vous ressuscitez les vieilles erreurs de vos devanciers, pour vous attribuer l'*honneur* de l'invention.

Voilà les chefs de l'enseignement public en France, tels que les voulait Louis-Philippe. C'est sous son règne que leurs doctrines impies et socialistes, *favorisées par tous ses ministres*, ont pris le développement effroyable qui fait maintenant trembler ces imprudents ministres, dont on a tant vanté le savoir-faire; qu'on appelait, qu'on appelle encore des hommes d'État, des hommes conservateurs, des hommes d'esprit!

Des hommes d'État! mais, au lieu de consulter les avantages, le bonheur et la gloire de la France, ils l'ont opprimée, affaiblie au dedans et avilie au dehors; les faits sont là, nombreux, accablants, et l'on ne va pas contre les faits; ils lui ont ravi, de concert avec les universitaires, la foi en Dieu et le respect pour son Église, uniques sources de tous les biens et de toutes les vertus

autant qu'il a été en leur pouvoir, ils ont voulu tarir ces sources sacrées, en laissant couler et faisant eux-mêmes couler à pleins bords l'athéisme et sa dégradante immoralité dans les jeunes générations, qui ont grandi sans frein et qui, dans toutes les places qu'elles occupent maintenant, vivent sans foi, sans loi, et forment une société sauvage contre la société civilisée, qu'ils menacent de détruire prochainement de fond en comble.

Des hommes conservateurs[1] ! conservateurs de quoi ? de leur fortune et des places qui l'augmentent sans cesse, aux dépens de leurs concitoyens qu'ils ont écrasés d'impôts, forçant dans toutes les parties de la France les familles commerçantes à déposer leur bilan, à faire ces innombrables banqueroutes que nous donnerons bientôt en réponse aux exposés du comte de Montalivet sur les prétendus bienfaits de son roi-citoyen. Nous ne répèterons pas ce que nous avons dit sur l'insatiable cupidité de ces prétendus conservateurs (V[r] *Hist. de Dix Ans*). Ils faisaient argent de tout, n'accordant pas la moindre faveur gratis, ne donnant pas une adjudication sans pot-de-vin. On n'oubliera pas surtout les énormes pots-de-vin pour les fusils Gisquet ; on se souviendra qu'on allait les chercher en Angleterre, pendant que les fabriques françaises, qui n'avaient aucun débouché, pouvaient en fournir de meilleurs et à moindre prix. Cette odieuse préférence, qui ruinait nos industriels, s'étendait jusqu'à l'Algérie, où on laissait sur les bras des colons leurs récoltes de fourrages pour en faire venir de l'étranger. C'est ainsi que l'égoïsme ministériel sacrifiait, et sacrifiait toujours, les intérêts du pays, dont, par le plus grossier comme le plus

[1] Voir la note (*a*) à la fin du volume.

odieux mensonge, il annonçait solennellement, à la rentrée des chambres, *la prospérité toujours croissante*, pendant qu'il était épuisé, et que les maisons jusque-là les plus solides étaient forcées de suspendre leurs paiements.

Des hommes d'esprit ! Ah ! vraiment, ces libres penseurs, et surtout les universitaires, s'en croient tous remplis. Mais d'où leur vient cet esprit? leurs œuvres en font connaître la source. Saint Paul et saint Barnabé parcourant l'île de Chypre pour annoncer Jésus-Christ, le proconsul Sergius Paulus, résidant à Paphos, envoya chercher les deux Apôtres pour entendre de leur bouche la parole de Dieu; mais un juif, nommé Élymas, s'efforçait d'empêcher le proconsul d'embrasser la foi. Saint Paul, jetant un regard fixe et sévère sur cet ennemi de Jésus-Christ, lui dit : « O homme plein d'astuce et de fourberie, enfant « du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous « jamais de pervertir les voies droites du Seigneur? mais « sa main puissante est sur vous, et vous allez devenir « aveugle... » Au moment même, ce malheureux perdit la vue et réclamait une main bienfaisante pour le conduire; ce que voyant, le proconsul embrassa la foi et admirait de plus en plus la doctrine du Seigneur (Act. 13).

Libres penseurs, vous ne vous bornez pas, vous, à fermer les cœurs aux vérités de la foi; vous travaillez à les en arracher. Vous êtes donc plus ennemis de la vérité, et par conséquent plus coupables qu'Élymas. Eh bien! en voyant la filiation que saint Paul lui donne, vous pouvez reconnaître la vôtre. Vous savez, du moins vous devez savoir, quel a été, au commencement des choses, celui qui, le premier, outragea la vérité, en se proclamant l'au-

teur de ses perfections, aux dépens de la gloire de son Créateur méconnu. Hé ! vous l'imitez en déclarant indépendante et souveraine votre orgueilleuse raison. C'est donc le même esprit de révolte, d'erreur et de mensonge qui vous dirige, et *voilà pourquoi vous ne croyez pas Jésus-Christ qui vous dit la vérité.* (S. Jean, 8, 42.) Prenez garde à cette parole profonde qu'il adressait à un de ses persécuteurs (Saul), qui, heureusement pour lui, la comprit, et, d'ennemi acharné, devint tout à coup le plus intrépide de ses disciples : *Il est dur de résister à ma volonté*, durum est... (Act. 26, 14). Vos devanciers l'ont appris à leurs dépens ; leur fin misérable vous démontre *qu'on ne peut rien contre la vérité incarnée* (II Cor. 13, 8). En vain vous l'attaquez incessamment par vos sarcasmes et vos blasphèmes, en vain vous prétendez désoler son royaume, anéantir sa sainte Eglise pour établir sur ses ruines votre règne d'iniquité. O grands penseurs ! sachez-le bien, *durum est...* votre puissance, non plus que celle de l'enfer, ne prévaudra pas (Matth. 16, 18), et votre règne sera emporté par ce même souffle divin qui, sous vos yeux ébahis, a emporté le règne de votre grand protecteur au moment même où il le croyait le plus solidement affermi.

Qui ne se rappelle qu'à la fameuse Adresse, qui avait demandé dix-neuf grandes séances de discussion, Louis-Philippe répondait, le 15 février 1848, neuf jours avant sa chute : « C'est toujours avec la même « satisfaction que je reçois chaque année l'assurance « de ce loyal concours et de cet appui que vous n'avez « cessé de me prêter, depuis que le *vœu national* m'a « appelé au trône. C'est par la confiance mutuelle,

« et l'intime union de tous les pouvoirs de l'État, que « nous voyons se *consolider de plus en plus le grand édi-« fice de nos institutions constitutionnelles.* » Le grand édifice de son usurpation lui paraissait donc, ce jour-là même, mieux consolidé que jamais, et sa confiance ne faisait qu'augmenter, puisque six jours après, en réponse à des observations qu'on s'était permis de lui faire sur certains dangers qui paraissaient à craindre, il disait : « Je suis tellement à califourchon, et si vous l'aimez « mieux *à cheval sur mon gouvernement, que je ne crains « pas la moindre résistance à ma volonté.* » Son orgueil avait ainsi parlé, et le Ciel avait porté la sentence; elle s'exécute. Dans la soirée du 23, le ministère se retire, et quelques heures auparavant personne ne s'y attendait; personne, ni les journalistes, ni la chambre des députés, ni la chambre des pairs, ni les ministres, ni la cour, personne n'en avait le plus léger soupçon : tant l'esprit d'aveuglement s'était répandu dans toutes les têtes! Le lendemain 24, chargé de comprimer l'émeute qui s'était manifestée et qui ne paraissait pas le moins du monde en vouloir à Louis-Philippe, mais uniquement à ses ministres, le maréchal Bugeaud organise quelques colonnes de troupes, et, à leur tête, marche sur les barricades élevées pendant la nuit précédente. Il les trouve sans défense; les émeutiers, n'étant nullement capables de faire une résistance sérieuse, se retiraient vers la Bastille, où le maréchal n'avait qu'à paraître pour les balayer; il se mit en marche, et encore un instant tout était fini. Hélas! que peuvent les mortels contre l'arrêt du Tout-Puissant, qui emploie souvent ses contempteurs à l'exécuter contre eux-mêmes? Deux membres du nou-

veau ministère qui venait d'être formé, Thiers et Odilon Barrot, poussés par la divine justice, accourent auprès du maréchal, et lui intiment, de la part de Louis-Philippe, l'ordre de s'arrêter, la conciliation étant faite, la paix assurée! Bientôt le duc de Nemours vient lui donner le même ordre et la même assurance!

Sur ces entrefaites, Louis-Philippe, entouré d'un brillant état-major, passait une revue sur la place du Carrousel. Rentré aux Tuileries, le maréchal Bugeaud qui venait d'y arriver, le trouve dans un anéantissement complet. Tout son esprit de rouerie, d'astuce et d'hypocrisie, l'avait entièrement abandonné, la frayeur seule le dominait. Le maréchal lui propose de le conduire dans un fort où il sera en sûreté; mais à son grand étonnement il n'obtient pour réponse que ces paroles, les plus caractéristiques qu'on ait jamais entendues : « *Ils vont* « *venir, ils vont tout me prendre!* » Tout absorbé dans cette pensée d'avarice, et frappé d'une terreur panique, il prend honteusement la fuite, n'ayant pour appui que le bras de sa femme, à laquelle, chemin faisant, il répète plusieurs fois : « *Ils vont tout me prendre.* » Arrivé sur la place de la Révolution, où son père Égalité avait apporté sa tête après y avoir fait tomber celle de son roi, il y reste tout à coup immobile (qui ne voit ici le doigt de Dieu!) comme si les ombres de ces deux victimes à jamais célèbres, l'une par l'héroïsme de la vertu, l'autre par la profondeur de la scélératesse, lui eussent apparu menaçantes. Il aurait succombé sous le poids des souvenirs déchirants, des réflexions accablantes qui venaient l'assaillir à la fois, si Marie-Amélie ne l'eût brusquement tiré de cette cruelle position, et conduit à une simple

voiture de place, où ils montèrent pour s'acheminer vers l'Angleterre.

Cependant l'insurrection gagnait du terrain, et, chose étonnante ! comme on n'avait pris de précautions sur aucun point, elle ne rencontrait aucun obstacle. Elle avait envahi la chambre des députés, et le duc de Nemours, la duchesse d'Orléans et son fils, qui s'y étaient rendus dans l'intention de faire proclamer la régence, coururent les plus grands dangers ; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils échappèrent à une mort imminente.

Rendu chez ses amis les Anglais, Louis-Philippe s'écria : « *Chose singulière ! Charles X a été renversé pour « avoir violé la constitution, et moi je suis renversé pour « l'avoir observée !* » Double mensonge, comme on l'a cent fois prouvé. En portant ce qu'on appelait les fameuses ordonnances, Charles X ne faisait qu'exécuter le droit que lui donnait évidemment la Charte ; Louis-Philippe, au contraire, a constamment enchaîné les plus précieuses libertés qu'il avait si solennellement jurées, entre autres la liberté d'enseignement, qu'il laissa opiniâtrément au monopole exclusif de l'Université, qui, par ses doctrines, l'a perdu lui-même, en perdant la France. Enfin arrive le terme fatal fixé à son insatiable ambition : le 26 août 1850, la mort le jeta au pied du tribunal du souverain Juge.

On a fait grand bruit des sentiments chrétiens avec lesquels il reçut les derniers sacrements. Ah ! de tout notre cœur nous voudrions y croire ; mais qu'il est difficile d'avoir au dernier moment la foi qu'on n'avait pas pendant toute la vie ! N'avons-nous pas donné des preuves, malheureusement trop concluantes, que Louis-

Philippe était privé de ce don divin, sans lequel *il est impossible de plaire à Dieu* (Hébr., 11, 6)? Ses derniers moments eux-mêmes ne viennent-ils pas fortifier ces preuves? Est-ce Louis-Philippe qui a demandé les sacrements? Tout le monde sait maintenant le contraire; tout le monde sait qu'il ne voulait pas les recevoir, qu'il n'y consentit qu'aux instances réitérées de sa femme, et que, après les avoir reçus, il lui dit : « *Eh bien! êtes-« vous contente?* » Nous n'ajoutons plus qu'une preuve, elle est décisive. L'acte religieux qu'on lui a fait remplir lui a mérité, ainsi que toute sa conduite, les pompeux éloges des libres-penseurs, et cette secte connaît parfaitement ceux qui lui appartiennent. Il serait trop insipide de citer tous les panégyriques qu'ont faits certains journaux, qui le représentent ou *sorti des guerres civiles sans avoir sur lui une tache de sang!* ou *brillant par dix-huit ans d'un règne prospère!* ou *remplissant noblement et avec une inaltérable résignation ses devoirs de chrétien!* ou *éveillant partout à sa mort de pieux regrets!*... Mais, qui ne sait ce que signifient les suffrages, les louanges de ces hommes qui travaillent sans relâche à détruire la religion, qui font de tout un prétexte pour blasphémer son divin fondateur et pour calomnier ses ministres; qui annoncent solennellement que leur règne est fini, etc., etc.? Voilà, bourgeois voltairiens! les panégyristes du roi de votre choix, qui s'identifiait avec vous, avec vos haines contre l'Église, avec l'Université dont les doctrines impies infectent vos enfants, comme elles avaient infecté son fils aîné qui, au grand scandale de tous les Français catholiques, a mis, dans *son testament*, sa *foi politique* au-dessus de sa *foi religieuse*, c'est-à-dire qu'il n'avait

point de foi religieuse. Eh bien! la mort tragique du fils, la chute honteuse du père, vous montrent, ô bourgeois incrédules! la malédiction divine qui a frappé l'un et l'autre, et qui, si vous ne revenez à Dieu, vous frappera bientôt vous-mêmes.

Nous n'avons plus, pour en finir avec le fatal règne de Louis-Philippe, qu'à jeter un coup d'œil sur un article que le comte de Montalivet publia dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre 1850. Tout est de la plus évidente fausseté dans ce factum.

On y dit : 1° *Louis-Philippe, en 1830, sauva la France de l'anarchie, arrivée dix-huit ans plus tard!* et l'Europe tout entière sait que, en 1830, Louis-Philippe détrôna Charles X qui avait porté la France au plus haut degré de prospérité.

2° *Charles X avait demandé six cent mille francs en or, que Louis-Philippe lui fit remettre à Cherbourg*; et nous avons vu que Charles X refusa noblement cette somme que les commissaires étaient chargés de lui remettre; il ne voulut pas davantage, comme il le pouvait, étant à Rambouillet, emporter les diamants de la couronne, estimés quatre-vingts millions [1].

3° *Pendant l'hiver de 1830 à 1831, Louis-Philippe consacra deux millions en rations de pain et de soupes*; et le *Moniteur* annonça que le roi des Français avait donné *soixante mille francs*; qu'en outre, il avait promis cinq cent mille francs si le choléra s'étendait au reste de la France, et ni le *Moniteur*, ni aucun autre journal n'a parlé depuis des cinq cent mille francs.

[1] *Vie publique et privée de Louis-Philippe*, 137.

4° *A cette époque la liste civile était déjà grevée de dix-sept millions par tant de sacrifices!* Eh bien! à cette époque, la liste civile, nous ne parlons point des revenus du domaine privé, avait déjà touché trente millions, savoir : en 1831, dix-huit millions que Louis-Philippe avait pris de lui-même, et que Laffite, loin de vouloir en faire le chiffre officiel, trouva si exorbitants, qu'il les fit réduire à douze millions. De plus, à cette époque, Louis-Philippe avait reçu du trésor de la Casauba, d'après une lettre de Toulon, quatre cents millions, ou au moins, selon quelques autres, trois cents millions; enfin, à cette époque, il avait recueilli l'immense fortune du malheureux prince de Condé. Voilà comment, à cette époque, la liste civile pouvait être grevée de dix-sept millions!!!

5° *Louis-Philippe luttait* (lisez désirait) *contre la loi*, (l'adoption de la loi Briqueville) *qui bannissait la branche aînée des Bourbons*, *et qui imposait à chacun de ces princes l'obligation de vendre*, *dans le délai d'une année*, *les propriétés qu'il possédait en France.* Et dans le même temps, et en vertu d'un arrêté de son conseil des ministres, il envoyait des agents pour prendre possession du château royal et du magnifique domaine de Chambord. Mais le comte de Calonne, qui en avait la garde et la surintendance, repoussa cette tentative de spoliation, en appela à la Cour royale de Blois, qui fit droit à son opposition, et maintint le duc de Bordeaux dans la possession de cette propriété que la France lui avait donnée.

Le comte de Montalivet ajoute ensuite les dépenses que Louis-Philippe avait faites *pour l'embellissement des maisons royales, et l'amélioration des domaines et des*

forêts; eh! ne jouissait-il pas de ces améliorations? Cependant M. de Montalivet ne dit pas un seul mot des énormes revenus qu'il en tirait (nous en avons parlé), et arrive néanmoins à *quarante-huit millions et demi* de dépenses; il répète jusqu'à trois fois, *quarante-huit millions et demi*, dont Louis-Philippe *a gratifié la France!!!* Voilà une riche gratification, *en peinture*. En voici une *en réalité*, dont le chiffre est beaucoup plus élevé. Comptons : Au budget de la Restauration, Louis-Philippe a, chaque année, ajouté sept cents millions; pendant dix-huit ans, c'est douze milliards six cents millions, que la France payait en plus qu'elle n'aurait payé sous la branche aînée; ce serait même davantage, puisque, à la dernière année de Charles X, les impôts avaient déjà diminué de quatre-vingt-onze millions, et que le dégrèvement devait s'opérer progressivement.

Ce budget-monstre, sous l'usurpateur, produisait d'innombrables banqueroutes. En voici la statistique officielle, seulement de 1840 à 1848 : nous négligeons les francs et centimes. Dans ce laps de temps il y eut, à Paris, six mille deux cent vingt-six banqueroutes, qui présentent un passif de. . . . . . . 410,761,000 fr.

A Lyon, trois cent trente-huit banqueroutes, dont le passif est de.	49,544,000
A Rouen, onze cent soixante-quinze banqueroutes; passif.	43,098,000
A Nantes, cette place si sûre qu'on aurait pu dire vierge, deux cent soixante-et-une banqueroutes; passif.	6,685,000
A reporter	510,088,000 fr.

Report. . . .	510,088,000 fr.
De 1830 à 1840, le chiffre des banqueroutes est si effrayant qu'il a été tenu secret; nous n'avons pu nous le procurer, mais nous serions sans doute au-dessous de la réalité, en le supposant un quart en plus que de 1840 à 1848; ce serait donc.	637,610,000 fr.
C'est-à-dire. . . .	1,147,698,000 fr.

Voilà donc, pour quatre villes seulement, Paris, Lyon, Rouen et Nantes, un milliard cent quarante-sept millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille francs de faillites.

Y aurait-il de l'exagération à porter le chiffre des banqueroutes, pour tout le reste de la France, à un milliard? Ce serait donc deux milliards cent quarante-sept millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille francs que le commerce aurait perdus. Ce serait donc, avec l'excédant du budget pendant dix-huit ans, près de quinze milliards qui seraient restés dans la poche des contribuables sous la branche aînée, et qui en sont sortis sous le roi-bourgeois. O comte de Montalivet! quelle imprudence de présenter Louis-Philippe comme le bienfaiteur de la France! Écoutez : — Au commencement du règne de Charles X, une pauvre mère vendéenne apprenant que son fils, jeune soldat, était tombé malade à Paris, s'y rendit à pied pour le revoir. Bientôt elle se trouva réduite à la plus affreuse misère. Un officier de la garde en ayant parlé à M. le duc de Montmorency, et la famille royale en ayant été instruite, d'abondants secours lui arrivèrent.

M. le duc d'Orléans entendit parler de la Vendéenne ; il voulut s'associer aux bienfaits de ceux dont il cherchait à mériter l'amitié, et remit deux cents francs à M. le duc de Montmorency, qui remplit la commission ; mais quel fut son étonnement quand il revit la Vendéenne rapportant les deux cents francs ! « Monsieur, lui dit-elle, il « n'y a pas péché à recevoir de ceux qu'on aime, mais « jamais l'argent d'un d'Orléans ne souillera mes mains ; « oui, d'Orléans n'est pas un Bourbon. — Mais, dit le « duc, Charles X et la famille royale ont tout oublié, « tout pardonné. — Ce n'est pas ce qu'ils ont fait de « mieux, reprit la Vendéenne, car un fils d'Égalité ne « peut jamais porter bonheur à la France. » La France sait maintenant si la brave Vendéenne avait raison.

CHAPITRE X.

Des factieux qui s'emparent du pouvoir. — Du Gouvernement provisoire et de ses œuvres anarchiques jusqu'au vote de la constitution-Marrast.

Les révolutions de 1789, 1830 et 1848 ont été produites par le même principe, le philosophisme, et dans le même but de détruire d'abord l'autel, ensuite le trône et la propriété. Sous le règne de Louis-Philippe, les ennemis de l'autel avaient libre carrière pour le ren-

verser, nous l'avons surabondamment prouvé dans le chapitre précédent. Leurs efforts n'obtenaient pas ostensiblement le même succès contre le trône; celui qui l'avait usurpé le trouvait bon à garder; et, confiant dans sa propre sagesse, il croyait bien avoir pris les moyens infaillibles de le transmettre à ses descendants. N'ayant point de foi, il ne croyait pas qu'en attaquant l'autorité divine, on attaque l'autorité humaine; avec cette différence que l'autorité humaine tombe (il en a fait l'expérience), et que l'autorité divine reste immuable (il le sait maintenant). Nous allons jeter seulement un coup d'œil sur la république éphémère qui a remplacé l'usurpation.

Le 24 février 1848 sera célèbre dans nos annales, non-seulement par la chute si évidemment providentielle de l'usurpateur, le plus roué qui eût jamais paru, mais, et surtout, par la tache infamante dont s'est couvert le peuple français aux yeux de la postérité, en courbant honteusement la tête sous le joug de quelques audacieux démagogues ou membres de clubs., qui n'avaient d'autres titres à la confiance publique qu'une licence effrénée et une brûlante soif de l'or. Sans perdre un instant, ils s'installent eux-mêmes, se partagent les pouvoirs; et, entourés d'une poignée de complices, ils lancent en quelques heures proclamations sur proclamations, décrets sur décrets, et toujours au nom du peuple souverain. La soirée du même jour de leur installation en voit éclore dix ou douze, et le lendemain de quarante à cinquante; on eût dit qu'ils les fabriquaient à la vapeur.

Aux habitants de Paris! — « Citoyens! un Gouverne-« ment provisoire vient d'être installé (lisez vient de

« s'installer); il est composé, *de par la volonté du* « *peuple* (qui n'avait pas dit un mot), des citoyens « François Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flo- « con, Ledru-Rollin, Recurt, Marrast, Albert, ouvrier « mécanicien. » Garnier Pagès et autres entrèrent bientôt dans cette composition.

« Pour veiller à l'exécution des mesures qui seront « prises par ce Gouvernement, la volonté du peuple « (qui n'a pas dit un mot) a aussi choisi, pour délégués « au département de la police, les citoyens Caussidière « et Sobrier. La même volonté du peuple (muet) a dé- « signé le citoyen Arago à la direction générale des « postes. »

Les autres proclamations adressées tant aux citoyens de Paris qu'à la garde nationale, à l'armée, etc., étaient toutes au nom du peuple français, qui *allait être appelé* à se donner des institutions fortes. Mais en attendant que le peuple soit appelé, le Gouvernement provisoire veut la république, sauf ratification par le peuple *qui sera immédiatement consulté*; et le peuple ne fut point consulté, et sa ratification ne fut point demandée.

Ledru-Rollin s'était réservé le département de l'intérieur, qu'il voulait bouleverser de fond en comble. Quoiqu'il poursuivit activement son but, les démocrates rouges, dont il était le chef, le trouvaient en retard; afin d'arriver plus vite à l'accomplissement de leurs vœux communs, la république démocratique et sociale, ils mettaient de temps en temps les émeutiers sur pied. Pour apaiser ses principaux complices, Ledru-Rollin leur renouvelait ses promesses, leur donnait des emplois

lucratifs, envoyait des commissaires, largement rétribués, qui allaient dans tous les départements remplacer les magistrats destitués ou les surveiller, républicaniser le peuple; leurs pouvoirs étant illimités, ils exerçaient la plus révoltante tyrannie, bien assurés de l'impunité. Nous n'en citerons qu'un exemple. Entre les vexations dont Emmanuel Arago accablait la ville de Lyon, il en est une qui montre jusqu'à quel degré d'audace osaient se porter ces commissaires.

Outre la contribution extraordinaire imposée à toute la France, Emmanuel Arago frappa la ville de Lyon et le département du Rhône d'une contribution de cinquante-cinq centimes, qui se confondait avec celle de quarante-cinq centimes, et dont il exigeait le paiement avec la plus grande rigueur. Les plaintes les plus vives, comme les mieux fondées, furent portées à Ledru-Rollin, qui feignit d'y faire droit, et voici comment : Il proposa au gouvernement de la république, c'est-à-dire à ses complices, de *distinguer ce qui a été confondu ; de décider :* 1° que les quarante-cinq centimes sont perçus au trésor national ; 2° que la ville de Lyon et le département du Rhône sont autorisés à s'imposer extraordinairement une contribution de cinquante-cinq centimes sur le montant des quatre contributions directes.

« La mesure décrétée par le commissaire du Gouvernement provisoire, dans le département du Rhône, se « trouvera ainsi tout à la fois rectifiée et confirmée. » — Et le Gouvernement provisoire décréta, le 27 mars 1848, la mesure proposée. Ainsi, les réclamations de la ville de Lyon et du département du Rhône aboutirent à faire

distinguer les deux contributions, en versant la première dans le trésor public, et la seconde dans la caisse du pacha Arago. Et voilà!

Ledru-Rollin, dans la nécessité de convoquer une assemblée nationale, et la voulant *rouge* comme lui, avait le plus grand intérêt à soutenir ses commissaires, à les encourager; car il leur avait donné fort à faire en les chargeant, par sa fameuse circulaire de convocation, d'envoyer à la chambre *des républicains de la veille et non du lendemain.* Pour les aider à atteindre ce but, il avait choisi un dimanche pour les élections générales, dans l'espoir d'éloigner dans toute la France les catholiques qui ne voudraient pas laisser le service de Dieu pour aller, souvent à une grande distance, donner leurs voix. Ses nombreux émissaires lui ayant fait connaître que, malgré leurs efforts, ils n'obtenaient pas tout le succès désirable, il résolut, en dictateur, de retarder de quinze jours les élections afin d'avoir plus le temps pour travailler la matière, et les fixa au saint jour de Pâques; bien convaincu cette fois que les prêtres et les vrais fidèles, qu'il redoutait le plus, voudraient, avant tout, célébrer le plus grand et le plus auguste des mystères du christianisme; qu'il lui serait par conséquent beaucoup plus facile d'obtenir de *bons choix.* Son calcul impie fut déconcerté. La sagesse des premiers pasteurs sut allier les devoirs envers Dieu avec les devoirs envers la patrie, en fournissant aux fidèles les moyens d'assister au divin sacrifice et au scrutin, d'où sortit, en dépit des menées démagogiques, une majorité que les hommes de bien saluaient avec espérance, et que les ennemis du repos public vouaient à l'extermination. Sur plusieurs

points de la France, ils avaient fait connaître leurs fureurs et leurs violences quand des hommes de leur couleur ne sortaient pas de l'urne électorale. A Limoges et ailleurs, ils avaient donné un commencement à leur plan d'anarchie en déchirant les bulletins; ils le développèrent davantage à Rouen en s'emparant de l'autorité et imposant une contribution de cinq cent cinquante mille francs; ils montrèrent là que tout avait été prémédité, concerté et disposé à l'avance. Le commissaire Déchamps, que Ledru-Rollin, mécontent des élections, y avait envoyé avec le mot d'ordre, commença par bouleverser l'administration, composée d'hommes honorables, auxquels il substitua des individus flétris et tarés, entre autres deux adjoints au maire, Achille Lemasson et Durand-Neveu, qui organisèrent l'insurrection dans la ville et dans plusieurs communes environnantes. Depuis quelques jours on voyait dans les rues de Rouen des étrangers à figures sinistres, venus pour prêter main-forte. Dans la nuit qui précéda les élections, de nombreuses barricades furent élevées; l'obstination à les défendre força le général Gérard d'employer l'artillerie. Arrivé avec le général Ordener devant la barricade de la rue Saint-Julien, où sept à huit cents hommes de la garde nationale et de la ligne s'étaient rendus avec deux pièces de canon, il dit à un parlementaire envoyé par les insurgés : « Citoyen! « prenez ma montre, elle marque trois heures moins « un quart; si, à trois heures sonnantes, la barricade « n'est pas renversée par vos mains, la canonnade com« mence. » A trois heures précises, n'ayant point de réponse, il fait faire (c'est sa propre expression) une *sommation d'humanité* par son aide-de-camp, qui fut mal

reçu. A l'instant, les généraux se placent entre les deux pièces de canon, et font tirer quinze coups à boulets qui transpercent la barricade. Aussitôt après, elle fut prise d'assaut avec le plus vif enthousiasme, malgré la fusillade bien nourrie des insurgés. Toutes les autres barricades furent enlevées avec la même bravoure. D'autres émeutiers, accourus de Sotteville, allaient s'emparer de la poudrière. Il fallut, pour les disperser, tirer à mitraille.

Des deux adjoints, principaux organisateurs et instigateurs de la révolte, Lemasson eut l'audace, au milieu de cette horrible journée, de se présenter à l'hôtel de ville pour présider les élections. Les gardes nationaux et tous les bons citoyens lui arrachèrent son écharpe en criant : A bas Lemasson ! à bas le traître ! Il fut arrêté, ainsi que son complice Durand-Neveu, au moment où ils allaient prendre la fuite, et ils furent conduits sous bonne escorte à l'hôtel de ville au milieu des cris : A bas Durand-Neveu ! à bas le brigand ! à bas le voleur ! Il était connu pour s'être emparé des deniers publics. Dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel des Messageries, on trouva des pistolets chargés, des balles, de la poudre, un moule à balle et un fragment de papier sur lequel il avait écrit, avant la levée de boucliers, ces mots : *Rien de nouveau dans la position, nous vous tiendrons au courant.* A qui ces mots étaient-ils adressés, sinon au grand meneur résidant à Paris ?

L'insurrection, organisée sur une grande échelle, éclata en même temps à Elbeuf, où il n'y avait que deux compagnies de ligne. Les perturbateurs s'étaient rendus maîtres d'une grande partie de la ville, lorsque arriva un secours suffisant pour les réduire. Pendant que les anar-

chistes faisaient couler le sang français à Rouen, la *révolution* demandait l'éloignement des troupes entrées depuis peu dans Paris. La pétition était signée : Barbès, Pierre Leroux, Étienne Arago, Blanqui, etc. La coïncidence de ces mesures avec les troubles de Rouen et autres lieux montrait clairement leur but d'insurger Paris, avant l'installation de l'Assemblée nationale. Le triomphe de l'ordre sur l'anarchie fit ajourner leur projet, et l'installation eut lieu le 4 mai, comme il avait été annoncé.

Ce jour-là même, l'Assemblée fit un faux pas. Pendant qu'elle était paisiblement occupée à vérifier les pouvoirs, le traître Courtais, général en chef de la garde nationale de Paris, étant monté à la tribune, dit *que le peuple demandait que l'Assemblée sortît et vînt avec le Gouvernement provisoire proclamer la république à la face du soleil.* Cette espèce d'injonction ne plut pas au plus grand nombre, qui suivit néanmoins l'entraînement ; tous allèrent se ranger sur les marches de la façade, et la proclamation eut lieu au bruit du canon, des fanfares et des vivats. Courtais voulut, sans aucun retard, donner aux députés une récompense digne de leur puérile obséquiosité ; dans une grande partie de la capitale, et pendant toute la nuit, il fit battre le rappel et parcourir les rues avec ses colonnes armées, de manière qu'on pouvait croire tout Paris en pleine insurrection..... C'était l'annonce des insurrections réelles qui devaient suivre.

Cette première concession faite aux exigences de la rue était une grande faute, qui, cinq jours après, fut suivie d'une autre beaucoup plus grande, qu'on peut appeler *faute capitale.* Il s'agissait de pourvoir au gouvernement jusqu'au vote de la Constitution. Une com-

mission fut nommée pour examiner le moyen à prendre. Deux projets étaient présentés ; l'un, qui consistait à désigner dans l'Assemblée cinq membres qui, comme Pouvoir exécutif, nommeraient les ministres et dirigeraient le gouvernement. L'autre, que l'Assemblée nommerait elle-même directement les ministres qui gouverneraient sous son autorité. Ce projet, le seul convenable et digne, avait été adopté par la commission à une majorité de quatorze voix contre quatre. L'Assemblée allait lui donner sa sanction, lorsque Lamartine, par un discours adroit et en apparence sentimental, fit l'éloge de Ledru-Rollin, dont il ne pouvait consentir à se séparer, protestant qu'il parlait d'après sa conscience de bon citoyen ; et l'Assemblée, contre la conviction qu'elle avait manifestée, décida qu'elle nommerait une Commission exécutive, qui, à son tour, nommerait les ministres ; et ce qu'il y a de plus étonnant, elle fit entrer Ledru-Rollin dans cette Commission.

L'Assemblée ne connaissait-elle pas Lamartine ? Ne savait-elle pas que, dans son *Histoire des Girondins*, il n'avait d'éloges que pour les plus féroces révolutionnaires, et de blâme que pour les plus paisibles et les plus vertueux citoyens ; qu'il changeait constamment les bourreaux en victimes et les victimes en bourreaux ; qu'il donnait à la vertu toutes les couleurs du vice, et au vice toutes les couleurs de la vertu ? Quelle confiance accorder à un aussi ardent panégyriste du crime? Comment se laisser subjuguer par les paroles d'un homme de cette trempe?

L'Assemblée connaissait aussi l'esprit et la tendance des fameuses circulaires de Ledru-Rollin, les actes de ses commissaires et autres agents ; elle connaissait l'opinion

publique, qui le regardait comme l'unique cause des troubles qui avaient éclaté depuis le 25 février, jusqu'à ceux de Rouen, le 27 avril. Elle en avait eu une preuve de plus dans sa séance de la veille, lorsque Barbès souillant les honnêtes citoyens du sang versé à Rouen, et portant à deux cents le nombre des morts, qui n'était que de trente-quatre, elle vit Ledru-Rollin garder un profond silence et demeurer immobile sur son banc, alors que plusieurs députés le sommaient de répondre aux calomnies que l'on venait d'entendre; et pourtant, dans cette même séance, elle votait des remerciements à Ledru-Rollin, et déclarait qu'il avait bien mérité de la patrie! Elle va bien plus loin le lendemain, elle le fait, comme nous avons dit, membre de ce bizarre Pouvoir exécutif, qui sera intermédiaire entre l'Assemblée et les ministres, qu'il nommera et qu'il dirigera à son gré dans la voie des conspirations! On ne se rend pas compte d'une pareille faute. Le châtiment ne se fit pas attendre. La grande fête qui devait avoir lieu le 4 mai, et qui, au troisième ajournement, avait été fixée au 14, fut encore remise, sous prétexte que les délégués des départements n'étaient pas tous arrivés. Mais le vrai motif était la scène que Ledru-Rollin préparait, dans l'espoir de se défaire de l'Assemblée nationale et de proclamer sa république sociale.

Dès le 13, il y eut beaucoup d'agitation dans Paris; le 14 parut une proclamation, où les cinq membres du Pouvoir exécutif demandaient *ironiquement* : *pourquoi des attroupements*... ajoutant qu'ils sauraient *maintenir avec rigueur, et partout, la tranquillité menacée*. Et le lendemain l'Assemblée nationale était envahie par les sa-

tellites de Ledru-Rollin. Un des principaux députés, qui avait couru les plus grands risques, nous disait qu'il était impossible de décrire cet épouvantable envahissement. Les détails en sont trop longs et trop affligeants; nous citerons seulement ce court résumé du journal *La Patrie* : « En trois heures d'un tumulte ef-
« froyable, l'Assemblée nationale envahie par les dé-
« légués des clubs; l'Assemblée siégeant calme et im-
« mobile au milieu des cris; Ledru-Rollin et Louis
« Blanc, *objets de la faveur de la masse*, ne pouvant
« obtenir des envahisseurs de se retirer; Raspail, Blan-
« qui, se succédant à la tribune; Barbès proposant à
« l'Assemblée de décréter sur place, et sous la pression
« populaire, la guerre et un milliard d'impôts forcés,
« exigeant qu'elle déclarât traître à la patrie quiconque
« ferait battre le rappel, et que les clubs avaient bien
« mérité de la patrie; enfin, sur le refus de l'Assemblée
« de voter de force, le clubiste Hubert proclamant l'As-
« semblée dissoute; le drapeau rouge agité à la tribune,
« et un gouvernement proposé et proclamé par les clu-
« bistes, prétendant substituer leur volonté à la repré-
« sentation de trente-cinq millions d'hommes : voilà ce
« que nous venons de voir ! »

Pendant cette horrible scène, l'Hôtel-de-Ville était envahi; Hubert, Thoré, Barbès, Albert, etc., s'y étant rendus, proclamèrent membres du gouvernement : *Ledru-Rollin*, Louis Blanc, Albert, Caussidière, Sobrier, Hubert, Proudhon, Pierre Leroux, Cabet, Blanqui, Raspail, qui, tous, étaient attendus à l'Hôtel-de-Ville pour faire une proclamation. *Tous étaient attendus*, c'était donc chose convenue? Et qu'on remarque bien que Le-

dru-Rollin était à la tête de ce nouveau gouvernement. Le général Courtais ayant donné l'ordre à la garde nationale mobile de remettre les baïonnettes dans le fourreau, le palais de l'Assemblée fut entouré d'une foule immense, criant : *Vive la Pologne!* Des hommes en blouse envahissent les tribunes et se laissent glisser dans l'enceinte des représentants ; les portes du rez-de-chaussée sont ouvertes de vive force; un flot de peuple se précipite ; on crie : L'Assemblée est violée ! L'agitation et l'exaspération sont indicibles ; Ledru-Rollin, Thoré, Albert, Raspail, Barbès sont à la tribune et ne peuvent se faire entendre; Ledru-Rollin descend de la tribune, les autres y restent et sont entourés d'hommes en blouse... Blanqui commence à lire la pétition sur la Pologne. Un membre de la droite : Au nom de qui cette pétition sera-t-elle lue? Le peuple s'écrie : A l'ordre ! à l'ordre! Des hommes en blouse se précipitent sur l'interrupteur, que ses collègues défendent. Le tumulte est épouvantable... Blanqui s'écrie : « Je demande que l'As-« semblée, sans désemparer, déclare que la France ne « remettra l'épée au fourreau qu'après avoir rétabli la « Pologne... » Ledru-Rollin, à la tribune : « Citoyens..., « vous faites entendre vos vœux pour la Pologne, « vous demandez la cessation de ses misères ?... (Oui, « oui!) Vous demandez, pour la gloire de la France, « en vertu des *saints principes de la fraternité*, que le « peuple français tende la main à la Pologne ? (Oui! « oui!) Ah! soyez-en bien convaincus, nous ne voulons « pas plus que vous de peuples opprimés sur la terre ! « Vous demandez que le peuple puisse vivre en tra-« vaillant? (Oui! oui!) » Une voix : Le rappel! Ledru-

Rollin : « Le rappel ne sera pas battu... je fais appel au « peuple de Paris qui ne veut pas être trompé... Qui « veut une garantie...? Qui demande justice...? » (Bruit épouvantable, interruption violente; vingt orateurs parlent à la fois...) Il est bien remarquable que Ledru-Rollin n'adresse pas un seul mot de reproche aux envahisseurs... Vous comprenez qu'il est impossible à une Assemblée de délibérer... » (Bruit épouvantable.) Des hommes en noir et en blouse s'accrochent, se bousculent au milieu du plus effroyable tumulte. Les députés restent calmes spectateurs... Barbès demande que l'Assemblée déclare que le peuple a bien mérité de la patrie, et que quiconque fera battre le rappel soit mis hors la loi. (Acclamations violentes.) Il demande le vote d'un milliard d'impôts forcés sur les riches. Des voix crient : *Non, non, Barbès; c'est pas ça, tu te trompes, deux heures de pillage!* C'était, et c'est encore le vrai mot, le but unique. (Tumulte indicible.) Hubert monte sur la rampe de la tribune et s'écrie : « *Au nom du peuple, je « déclare l'Assemblée nationale dissoute!* » (Explosion de cris.) On bat le rappel. *Ne laissez pas sortir les représentants*... Le président Buchez est renversé du fauteuil; le bureau est envahi par le peuple; les cris se croisent; on proclame un nouveau gouvernement provisoire; les représentants sortent en masse; la salle, pleine de peuple, est le théâtre d'un désordre inexprimable.

Après avoir déclaré l'Assemblée nationale dissoute, Hubert, Thoré, Albert se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, où ils proclamèrent membres du nouveau gouvernement : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert, Caussidière, So-

brier, Hubert, Thoré, Proudhon, Pierre Leroux, Cabet, Blanqui et Raspail, que Barbès attendait à l'Hôtel-de-Ville, comme il était convenu, pour faire une proclamation. C'en était fait de l'Assemblée nationale, de toute la société française, qui allait être bouleversée de fond en comble par la république sociale, si la garde nationale de Paris et l'armée n'avaient, par leur énergie, réprimé la plus odieuse des insurrections.

La leçon était bonne. En la donnant aux représentants de la France, Dieu les avertissait que ni sûreté personnelle, ni repos public ne sont possibles avec des hommes qui foulent aux pieds les lois divines et humaines, qui n'écoutent qu'un orgueil satanique, source de tous les crimes. Mais la leçon fut perdue. Le jour même de l'attentat, vers cinq heures, les gardes nationaux entrent dans la salle des députés aux cris de vive l'Assemblée nationale, et en chassent le reste des envahisseurs : la sédition était étouffée. Les représentants en grand nombre rentrent dans la salle, et un vice-président, Corbon, occupe le fauteuil et déclare que l'Assemblée reprend ses travaux. Le ministre de la justice, Crémieux, monte à la tribune, où le suit Lamartine, et peu après Ledru-Rollin qui, voyant son coup manqué, venait, non pour parler (il ne proféra aucune parole dans cette séance), mais pour écouter, observer et pressentir les dispositions de l'Assemblée à son égard. Sa conscience n'était pas nette, et, s'il se rendait justice, il ne devait pas être sans crainte. Il fut bientôt rassuré. Le vrai type de mobilité, Lamartine, dans quelques phrases décousues, excuse tout le monde, demande grâce pour ses collègues du Pouvoir exécutif, pour tous les membres

du Gouvernement provisoire proclamé par Hubert, Barbès et compagnie, pour tous les envahisseurs de l'Assemblée nationale, qui, entourant les représentants pour une *pétition*, rougissent d'avoir envahi leur enceinte, d'avoir profané la représentation nationale! Et ces grossiers mensonges étaient suivis de : Bravo! bravo! vive Lamartine! vive la république!... Pauvre chambre!!!

Encouragé par ces applaudissements, Lamartine continue : « Nous allons nous réunir à l'instant, non-seulement moi, mais, je n'en doute pas, ceux-là même « que des choix *irréfléchis*... (Interruption). » Il se reprend : « Nous allons nous réunir avec les membres du « Gouvernement, qui tous, je n'en doute pas, tous « animés des mêmes sympathies, des mêmes sentiments « que moi, avec ceux-là même que le choix des factions aurait déshonorés; nous allons ratifier au plus tôt « l'acclamation que vous avez faite du brave chef (Clément Thomas) de la garde nationale, que vous avez « nommé (Bravo! bravo!). » Après ce triomphe obtenu à si bon marché, il accompagne Ledru-Rollin au Luxembourg, où ils réinstallent la Commission exécutive. Un incident troubla momentanément la joie de ce triomphe. Un représentant, de Charancey, demande comment la sédition avait pu entrer sans obstacle jusqu'au sein de l'Assemblée nationale, et il ajoute : « Je demande que l'Assemblée « nationale nomme une commission chargée d'examiner « toutes ces questions. » Une enquête sur les faits étranges qui venaient de se passer était bien le moyen d'arriver aux coupables, mais ce n'était pas ce que les coupables voulaient. Le ministre Flocon, sentant que le coup allait droit à la Commission exécutive, monte à la tribune et dit :

« Citoyens !... croyez-moi, j'ai bien apprécié le mouve-
« ment qui s'est produit ici. Ce mouvement a été à son
« début le résultat d'une *erreur* et d'un *malentendu*...
« Eh bien ! voici ce que je vous dis : Vous êtes consti-
« tués en permanence; il me semble que c'est pour être
« d'accord avec la Commission du gouvernement que
« vous avez nommée pour prendre toutes les mesures
« législatives qui pourraient sauver l'État... Mais ce n'est
« pas par la mesure que l'on vient de vous proposer que
« vous devez commencer. (Si, vraiment, c'était la mesure
« la plus pressante.) Si vous voulez donner force et action
« à la Commission du gouvernement que vous avez nom-
« mée, attendez son initiative sur les propositions d'exé-
« cution.... Ou vous avez un gouvernement, ou vous
« n'en avez pas; si vous en avez un, laissez-le fonc-
« tionner régulièrement. Est-ce que vous croyez que,
« pendant que vous êtes ici assemblés, le gouvernement
« nommé par vous est à causer? — Une voix : Non,
« mais il n'a pas pris de mesure. Flocon : Allons, voyons,
« citoyen, ce n'est pas un bon argument.... Est-ce que
« vous supposez dans ce moment ici votre gouvernement
« occupé à délibérer? Évidemment non, vous le verrez
« bien; il agit, et, du moment qu'il agit, il doit avoir
« entre les mains des moyens d'action. (Oui! oui! c'est
« juste!) — Voulez-vous les lui retirer? (Non! non!) »
Satisfait de cette réponse, Flocon retourne à sa place, où, un instant après, se levant avec vivacité, il dit : « Voici
« une communication que je reçois à l'instant du gouverne-
« ment... Il m'appelle auprès de lui, je m'y rends avec la
« confiance que vous ne lui ôterez pas les moyens d'ac-
« tion. (Non! non! très-bien!) » Quelle pitoyable comédie!

Entendit-on jamais des pauvretés comme celles que Flocon venait de débiter? Pas un motif plausible en faveur de son gouvernement pour lequel il tremblait; pas une apparence de raison! et son triomphe est complet! Répétons donc : Pauvre chambre! Après ce triomphe, Ledru-Rollin ne dût-il pas se croire autorisé à préparer son 23 juin, où il prouva, pour la centième fois, qu'il était alors ce qu'il est maintenant à Londres, le grand chef des anarchistes [1].

Quand Louis Blanc, qui dans sa harangue aux envahisseurs, avait dit : « La démonstration d'aujourd'hui « n'est pas de celles qui ébranlent, mais de celles qui « renversent, » et que mille bras le portaient en triomphe dans la salle des Conférences, ose après cela paraître à la séance du soir, monter à la tribune, et avec une audace inouïe *jurer, par tout ce qu'il y a de plus sacré au monde*, qu'il était complétement *dans les sentiments que le peuple avait manifestés*, l'Assemblée devait-elle se borner à des apostrophes, à des cris : A l'ordre? Ne devait-elle pas faire arrêter un pareil insulteur? Eh bien! non, elle le laisse libre comme l'air, libre d'organiser les ateliers nationaux, où cent mille ouvriers embrigadés, enrégimentés, attendaient les nouveaux ordres de Ledru-Rollin qui, de son côté, agissait, non pas *régulièrement*, comme avait dit Flocon, mais activement pour arriver à sa dictature démocratique et sociale. Sans parler de faits nombreux qui le démontrent jusqu'à l'évidence, voici une pièce de conviction sans réplique. Nous avons

[1] Lorsque, le 6 mai, il se vantait à la tribune d'avoir apaisé les troubles du 16 mars, Cabet lui donnait un terrible démenti en lui nommant les conspirateurs avec lesquels il avait concerté ces troubles.

fait mention des troubles de Limoges. Les séditieux, après leur victoire obtenue par la trahison du colonel de la garde nationale, confièrent l'administration départementale à un comité qui se hâta d'envoyer à Paris *Gaston Dussoubs* jeune, pour rendre compte au Gouvernement provisoire des événements accomplis le 29 avril. Sa mission remplie, Gaston Dussoubs jeune écrivit à son frère pour lui faire connaître l'accueil qu'on lui avait fait et les secours pécuniaires qu'on lui avait promis. Voici des extraits de cette lettre, publiée le 9 mai par *le Peuple*, journal rouge de Limoges :

« Aussitôt descendu du wagon qui m'apportait, je me « rendis chez Ledru-Rollin. J'étais au ministère de l'in« térieur à quatre heures du soir, et j'en suis sorti sans « avoir été admis. Vous pensez si j'étais furieux pour « vous et pour moi : faire ainsi attendre la ville de Li« moges en ma personne ! Le lendemain j'attendis encore « quatre ou cinq heures; enfin, il me fut donné de voir « un secrétaire, le citoyen Elias Régnault, qui me dit « qu'on s'occupait de l'affaire de Limoges et qu'on allait y « envoyer un commissaire... Je voulais absolument voir « Ledru en personne. Je me rendis à cet effet au *Club révo« lutionnaire* que préside notre brave et digne ami Barbès. « Je me rendis avec lui et une députation du club chez « le citoyen ministre. Là, j'entrai avec la députation. « Après qu'elle eut fait connaître à Ledru l'objet de sa « visite (les affaires de Rouen), je pus enfin parler de « Limoges.... Ledru fut très-bien; il prit en considé« ration nos misères que je lui exposais, et m'assura « qu'il y aurait égard; il me promit de faire envoyer de « l'argent; en un mot, il s'intéressa de tout son cœur

« à notre position. Pour que nous fussions appuyés à « plus d'autorité, je vis Flocon, Louis Blanc et Albert, « qui sont plus facilement abordables. Ils nous ont, je « pense, vivement appuyés. Vous recevrez donc trois cent « mille francs... Voilà ce que j'ai fait pour mission auprès « de Ledru, que j'ai vu deux fois, toujours simple et « affectueux.

« Parlons maintenant de Paris. Dans les premiers jours « de mon arrivée, les esprits étaient dans une inquié- « tude mortelle ; on s'abordait avec des figures sombres « et comme un poignard dans la main. C'en était fait, « chacun voulait en finir ; il fallait livrer sa dernière ba- « taille et mourir de sa dernière mort... Ces choses se « disaient dans la rue, dans les clubs, partout où bat- « tait le cœur républicain. Le sang des Rouennais cou- « lait jusqu'à Paris ; on décidait qu'on porterait le deuil. « Un appel aux armes fut en quelque sorte fait. Une « affiche signée Barbès, Hubert, Vilain, Lebon, etc., « fut apposée sur les murs de Paris... Dans les groupes « il était question de jeter l'Assemblée nationale par les « fenêtres... Bac vous envoie un compte rendu de ce « qu'il a vu.... ; et moi maintenant, en face de ce que « j'ai vu aussi, en face de l'avenir, je te le dis, mon cher « frère, nous sommes sûrs de la victoire... Nous serons « toujours maîtres du terrain dans le département. Daviot « est secrétaire de Marrast ; il nous servira beaucoup.... « Barbès a soixante mille baïonnettes derrière lui ; c'est « l'homme des blouses avec Hubert... Continuons cou- « rageusement notre œuvre, l'avenir ne saurait être « loin pour nous. Nous avons les clubs, nous avons la

« presse... Ne sommes-nous pas tout-puissants ?.... »

Cette lettre lancée dans le public dès le 9 mai, par un journal de Limoges, reproduite par plusieurs journaux de Paris, ne permet pas de douter que les députés, au moins le plus grand nombre, n'en eussent connaissance. Ils y voyaient que Barbès, à la tête d'une députation de son club, allait rendre à Ledru-Rollin compte des troubles de Rouen, comme Gaston Dussoubs lui faisait connaître ceux de Limoges; que Ledru-Rollin en payait largement les auteurs..., en envoyant dans un seul endroit (Limoges) jusqu'à trois cent mille francs. Ils devaient comprendre que l'*or semé* (expression de Caussidière à la tribune) dans la journée du 15, où l'on voulait jeter l'Assemblée nationale par les fenêtres, venait de la même source; et ils laissaient entre les mains de ce Ledru-Rollin le pouvoir suprême!

Les députés crurent peut-être qu'il voulait les en dédommager par la grande fête qu'il leur donna enfin le 21 mai. Le fameux char qui portait un chêne naturel, une charrue, des instruments aratoires et industriels, des fruits, une gerbe, des plantes, etc., était traîné, non plus par des bœufs à cornes dorées, mais, dit le *Moniteur*, par *vingt vigoureux* chevaux blancs de laboureur et de trait. L'ornementation très-variée, toutes les décorations n'offraient pas un seul symbole religieux; mais, en revanche, il y avait cinq cents filles vêtues de blanc, à vingt francs la pièce. Le prix peut faire juger de la qualité. Cette fête toute païenne coûta cependant à la France deux millions et demi. Les membres du Gouvernement provisoire n'y regardaient pas de si près: le Trésor public

était à leur disposition, ils y puisaient largement, sans s'oublier eux-mêmes[1]. Ledru-Rollin, surtout, n'oubliait pas son avenir dictatorial, et ce fut sans doute pour écarter des concurrents à cette dictature qu'il rêvait sans cesse, qu'il fit présenter dans une même séance : 1° contre la famille d'Orléans, un décret de bannissement à perpétuité, que l'Assemblée sanctionna sans presque mot dire ; 2° pour nous conduire au paganisme, une demande de remise en vigueur de la loi du divorce, cette atteinte monstrueuse portée à la religion et à la famille par les démocrates socialistes de 93, qui l'avaient empruntée au païen Licurgue, que ce Ledru-Rollin se proposait bien, qu'il se propose toujours, d'imiter et même de surpasser.

Au lieu de repousser cette honteuse demande par un ordre du jour, l'Assemblée l'envoya dans les bureaux, où il ne manquait pas de partisans du divorce ; mais enfin la demande fut repoussée. Ledru-Rollin, qui avait besoin d'argent pour payer ses agents perturbateurs, fit surgir, trois jours après, une nouvelle émeute qui occasionna un déploiement de forces extraordinaires : l'Assemblée était tellement entourée d'hommes de toutes armes, que personne ne pouvait y arriver sans montrer sa carte à chaque poste qu'elle rencontrait, et ils étaient nombreux. Dans

[1] Dans le banquet offert à Tours, le 2 février 1850, l'ex-ministre de la justice, Crémieux, disait « qu'ils étaient tous entrés au Gouverne- « ment provisoire, les uns avec peu de fortune, les autres n'ayant « rien du tout.... » Il est notoire, par exemple, que Ledru-Rollin avait les scellés apposés sur son mobilier le 23 février, et il vit maintenant en pacha dans la capitale de l'Angleterre, où il avait eu soin de faire passer des millions qui l'y attendaient. Crémieux lui-même acheta, au commencement de 1850, dans l'arrondissement de Saint-Dié, une superbe propriété seigneuriale de huit cent mille francs, qu'il paya comptant. Voilà le désintéressement de ces fiers républicains ! O Français ! jusques à quand vous laisserez-vous duper ?

la salle même des séances, c'étaient de continuelles allées et venues de généraux et autres officiers ; on battait le rappel tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre ; quelquefois partout en même temps. Était-ce au milieu de ce tumulte d'un camp qu'on pouvait avoir la liberté de discussion? Ledru-Rollin tenait ainsi en haleine l'Assemblée nationale ; les attroupements, les manifestations plus ou moins menaçantes étaient de tous les jours. Au milieu de ces agitations et de ces alarmes continuelles, Paris était un séjour d'enfer.

Une grande nouvelle bien inattendue vint, comme un coup de foudre, frapper de terreur et la Commission exécutive et l'Assemblée nationale. Louis-Napoléon Bonaparte, auquel personne ne pensait, venait d'être élu député dans deux départements. Le Pouvoir exécutif délibère et veut annuler l'élection ; il fait battre le rappel, entourer l'Assemblée d'une force armée imposante, et au milieu de ce tumulte, fait voter *d'urgence* cent mille francs *par mois*, soi-disant pour la police et les frais de bureaux de la Commission exécutive, mais en effet pour accélérer le grand coup qui devait plonger dans le deuil des milliers de familles. Après cette nouvelle concession à Ledru-Rollin, l'Assemblée délibère à son tour sur la nomination de Louis Bonaparte, et finit par la valider. Ledru-Rollin en est furieux, et quoique ses craintes dussent être dissipées par la démission de Louis-Bonaparte, il n'en sentit pas moins augmenter sa haine contre les représentants, qui se l'étaient déjà attirée en proposant des moyens de dissoudre les ateliers nationaux, qu'il tenait, lui, en réserve pour établir son pouvoir destructeur.

Dès ce moment, des troubles plus sérieux éclatèrent sur divers points de la France, à l'imitation de ceux de la capitale, qui devenaient de jour en jour plus alarmants, sans néanmoins que leur promoteur en chef parût inspirer plus de défiance aux représentants!!! Le 21 même, le fameux Lagrange les endormait encore, en les assurant que tous les clubs de Paris étaient dans les meilleures dispositions (sous-entendu, à écraser l'Assemblée nationale). Le 22, les rassemblements d'ouvriers étaient plus nombreux que jamais; et le lendemain 23, la première des quatre épouvantables journées qui firent couler des flots de sang, la trahison fut si manifeste qu'on dressait, en plein jour, des barricades, sans que personne s'y opposât, et qu'au commencement de la lutte on n'avait donné dans quelques compagnies de la garde nationale qu'une cartouche par homme, à d'autres deux, et on les envoyait ainsi au feu. A la vue du danger, l'Assemblée nationale mit Paris en état de siége et donna des pouvoirs illimités au général Cavaignac, qui, frappé de cette marque de confiance, fit violence à son instinct révolutionnaire, et défendit avec courage la cause de l'ordre, en combattant énergiquement les ennemis de la patrie.

Maîtres de la moitié de Paris, fortifiés par de nombreuses et formidables barricades, par les maisons environnantes où ils avaient ouvert des passages, et pratiqué des crénelures par lesquelles ils faisaient éprouver de grandes pertes, sans en éprouver de leur côté, les insurgés se battaient avec un acharnement désespérant. Voici un trait qui peut donner une idée de leur rage : Un colonel, arrivé sur une barricade après une lutte

sanglante, délivre des mains de ses soldats un insurgé, et ce furieux à peine libre, tire vivement de son sein un pistolet, et le lâche à bout portant sur son libérateur qui tombe mort ! Ils exerçaient sur les prisonniers des cruautés inouïes; ils en guillotinaient même sur les pierres de leurs barricades, ils en faisaient disséquer par des femmes, à l'aide de rasoirs!... Ils dirigeaient principalement leurs coups sur les généraux et les officiers, qui tombaient en grand nombre. A l'attaque d'une barricade, le général de Lamoricière, s'apercevant qu'on visait sur lui, fit cabrer son cheval qui reçut les balles et tomba mort. C'était le second cheval tué sous lui. Un député disait que le général de Lamoricière, auquel il venait de parler, se plaignait vivement de quelques représentants, qui, par leurs rapports avec les insurgés, avaient dérangé ses combinaisons, d'où il était résulté des pertes nombreuses. Nouvelle preuve de trahison. Le 25, un député écrivait : « Les caves sont « remplies de prisonniers : tous ont beaucoup d'argent « et d'or! » Un autre député écrivait le 26, que le nombre des morts et des blessés était effrayant, qu'on les comptait par milliers; partout on voyait des cadavres, mais non ceux des insurgés; ils les brûlaient.

A la vue de cet acharnement sauvage entre des frères, dont le sang coulait à grands flots, Mgr Affre, l'archevêque de Paris, souffrait cruellement; son cœur de pasteur et de père était navré. Il résolut, pour arrêter cet horrible carnage, de faire l'acte le plus sublime que la charité dont il était rempli pût lui inspirer. Après avoir obtenu du général Cavaignac, le 25, l'autorisation d'aller lui-même porter des paroles de paix aux insurgés et

de tenter de leur faire mettre bas les armes; revêtu de ses habits pontificaux, et méditant ces paroles du divin Sauveur : *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*, il s'avance vers la Bastille, où le combat était plus opiniâtre; chemin faisant, on lui donnait partout des marques du plus profond respect; hommes et femmes se précipitaient à genoux en demandant sa bénédiction. Arrivé, à huit heures du soir, près du colonel qui commandait à la place du général qui venait d'être tué, il lui expose le but de sa démarche, et le prie de faire cesser momentanément le feu, espérant que de leur côté les insurgés en feraient autant, ce qui arriva; et plusieurs de ceux qui avaient monté sur leur barricade, voyant l'archevêque, élevèrent en l'air la crosse de leurs fusils. A ce signe de conciliation, l'archevêque s'avance vers eux avec joie; mais le colonel, craignant pour la vie du prélat, se rapproche de lui avec ses soldats, et les combattants se trouvent en face. A ce moment un coup de fusil, parti on ne sait de quel côté, fit crier : Trahison! trahison! et la fusillade recommença plus vive que jamais. Ainsi placé entre deux feux, l'archevêque, n'écoutant que son zèle, et accompagné de son vicaire général, M. Jaquemet, qui partageait si courageusement tous ses dangers, gravit la barricade, et arrivé au sommet, il se trouve en vue des deux camps. Les balles sifflent autour de lui et semblent le respecter, ainsi que M. Jaquemet, dont cependant trois balles percèrent le chapeau. Mais, hélas! au moment où l'héroïque prélat, affrontant la mort, descend du côté des insurgés pour accomplir sa noble mission, une balle qui paraît venir d'une fenêtre lui perce les reins; il tombe; et, telle est la puissance de la vertu! ces

hommes qui, dans la journée même, avaient égorgé des parlementaires, l'entourent avec le plus vif et le plus respectueux empressement, lui prodiguent tous les soins en leur pouvoir, le transportent à l'hospice des Quinze-Vingts et lui constituent une garde, et tous se défendent de participation au crime, tous protestent énergiquement de leur innocence. Le bruit de la blessure du martyr de la charité se répandit avec la rapidité de l'éclair, et produisit partout l'impression la plus profonde.

Aussitôt que M. Jaquemet eut pu le rejoindre, l'archevêque le pria de lui dire, en ami sincère, si sa blessure était grave. « Elle est très-grave. — Ma vie est-elle en danger? — Elle est en danger. — Eh bien ! que Dieu soit béni et qu'il accepte le sacrifice que je lui offre de *nouveau* pour le salut de ce peuple égaré; puisse mon sang être le dernier versé ! » Il se confessa ensuite et reçut l'extrême-onction et le saint viatique, au milieu d'indicibles douleurs, supportées avec une patience inaltérable; son généreux sacrifice fut efficace : une heure après que son sang avait commencé de couler, la fusillade avait cessé !

Le lendemain, pendant qu'on le transportait à l'archevêché, et que tout le monde se prosternait, il reconnut parmi les gardes mobiles qui l'escortaient, un jeune homme, François Delavrignère, qu'il avait vu combattre et arracher un sabre à son ennemi, après en avoir reçu des blessures à la tête ; il le fit approcher, et ayant encore la force de soulever ses bras, il prit une petite croix de bois surmontée d'un crucifix, et suspendue à un collier noir; il la remit au jeune héros en lui disant : *Ne quitte pas cette croix..., mets-la sur ton*

cœur, cela te portera bonheur!... François Delavrignère fit serment, les mains jointes et dans l'attitude de la prière, de conserver à jamais ce précieux souvenir du vénérable prélat mourant.

Ce fut le lendemain 27, que le saint archevêque de Paris, martyr de la charité, rendit son âme à Dieu, à quatre heures un quart, entouré d'une nombreuse assistance fondant en larmes et priant avec ferveur. Mort précieuse devant Dieu ! Et puisse-t-elle être aussi précieuse pour la France, qu'elle est honorable pour l'Église, pour toute la catholicité ! Puisse-t-elle faire comprendre qu'il n'y a de bonheur, de véritable gloire, que dans le dévouement de la charité, que la seule religion catholique inspire !

Étonnants effets de cette charité catholique ! Centre d'unité, elle réunit dans un même point les opinions les plus divergentes. Les journaux de toutes couleurs admirent, exaltent un évêque, qui, parfait imitateur de Jésus-Christ, se sacrifie pour son troupeau ; en les lisant on est frappé de cette universalité de louanges ; il n'est pas jusqu'au *National*, qui, abjurant son hostilité impie, ne paie son tribut d'éloges, il dit : « La mort de « Mgr l'archevêque de Paris a été annoncée ce matin. « Tout porte à croire que ce malheur a été purement « accidentel, et cela console un peu : il serait trop dur « d'acquérir la preuve qu'il est le résultat d'un crime.

« Nous ferions de vains efforts pour donner une idée « de l'impression que la population parisienne tout en« tière a reçue de cet événement : aucune des péripéties « du terrible drame auquel nous venons d'assister n'avait « fait naître une émotion plus profonde. Le danger qu'il

« y avait à se présenter aux insurgés était bien connu ;
« le sort de MM. Dornès et Bixio ne permettait plus de
« doute à cet égard. Quand Mgr Affre prit la noble réso-
« lution de tenter un dernier effort pour arrêter l'effusion
« du sang, il savait donc parfaitement à quoi il s'expo-
« sait. C'est de propos délibéré qu'il a donné sa vie.
« Il a proposé et exécuté sa démarche avec une extrême
« simplicité : il a accompli son sacrifice avec un courage
« calme et sans emphase. On l'admire, on le pleure ;
« mais on ne le plaint pas, car sa mort est la plus
« belle dont puisse mourir un évêque. »

Voilà un bel hommage rendu à la vérité, dont la puissance, si manifeste dans le saint pontife, n'éclate pas moins dans son grand vicaire ; en accompagnant son vénérable archevêque, M. Jaquemet *savait parfaitement* aussi *à quoi il s'exposait* ; il avait aussi à l'avance offert son sacrifice, et s'il ne le consomme pas en recevant trois coups de feu, il en a cependant le mérite. De là, cette réputation de martyr de la charité qui le précède partout et lui gagne tous les cœurs : témoin le diocèse de Nantes, où la joie fut universelle dès qu'on apprit qu'il en était nommé premier pasteur ; et, depuis qu'il le gouverne, le respect, la vénération et le dévouement pour sa personne vont toujours croissant, parce qu'on admire toujours davantage sa charité sans borne ; parce qu'on sait qu'il est toujours prêt à *donner sa vie pour ses brebis*, comme l'a donnée, sous ses yeux, son saint archevêque, dont il conserve comme un précieux trésor l'anneau et la croix pastorale encore teinte de son sang. Quant à son propre chapeau percé de trois balles, sa vénérable famille s'en est emparée et le conserve comme le titre d'une noblesse

auprès de laquelle toute noblesse humaine est bien pâle.

Ce n'était pas cette tendre et bienfaisante charité, mais un brutal égoïsme qui poussait les démagogues à faire égorger leurs frères par milliers, qui remplissait de sang les rues de Paris, dont le pillage aurait été la suite de leur horrible victoire, si Dieu, fléchi par le sacrifice de son saint pontife, n'avait mis un terme à leur fureur. Voici un article de *l'Univers*, du 27, qui, en faisant connaître autant que possible le triste état de la capitale après les quatre épouvantables journées, indique le moyen de prévenir de pareils désastres. « Le dernier coup de fusil est « tiré. La trêve, nous ne pouvons dire la paix, est sûre... « Les patrouilles ont circulé paisiblement dans les rues « illuminées et mornes. C'était le calme et l'éclat d'une « chambre ardente. Ni les pleurs ni les morts n'y man- « quaient. Il y a des cadavres dans les maisons, il y en « a dans les hôpitaux, il y en a dans les prisons, il y en a « sous les décombres, il y en a dans les égoûts et dans la « rivière : qui en sait le nombre ! Les grandes funérailles « du choléra n'étaient rien auprès de celles-ci. Dieu « nous a envoyé le plus formidable ministre que puisse « employer sa colère : il a livré l'homme à l'homme, il « nous a flagellés de nos propres conceptions.

« Aujourd'hui il semble que la ville s'essaie à renaître. « On a rouvert quelques boutiques ; la circulation est « rétablie ; les gardes nationaux des départements se « promènent étonnés dans ce Paris superbe et ne le re- « connaissent pas. Presque tous les citoyens portent l'uni- « forme. Dans les quartiers les plus paisibles, là où l'émeute « n'a pas osé lever la tête, on ne peut faire cent pas « qu'on ne rencontre quelque poste ou de la garde na-

« tionale ou de la ligne. Les hommes, accablés de fa-
« tigue, dorment sur la paille étalée dans la rue, à côté
« de leurs fusils en faisceaux. C'est là qu'il faut aller
« chercher ceux à qui l'on veut parler. On y voit des
« hommes qui sont l'élite de la France, d'anciens mem-
« bres des deux chambres, d'anciens généraux, d'anciens
« ambassadeurs, de grands propriétaires, des écrivains,
« des artistes, confondus avec de petits négociants, avec
« de pauvres ouvriers et des gens de peine; et ce mélange
« est le seul spectacle consolant de ces tristes jours; car,
« du moins, là règnent pleinement et saintement cette
« fraternité et cette égalité dont on a si effroyablement
« ailleurs profané les augustes noms.

« Dans les quartiers moins favorisés, ce spectacle
« même se rencontre; mais il est impuissant à en cacher
« d'autres qui font saigner le cœur. On passe à travers
« les barricades abattues, on regarde sur les murs la
« trace fraîche des balles et des boulets; sur le pavé, la
« trace fraîche du sang. La surveillance est la plus sévère;
« on arrête encore les passants, on les fouille pour voir
« s'ils n'ont point de cartouches ou d'armes cachées. On
« en est là, qu'il faut se dire : Cet homme qui passe est
« peut-être un assassin! Quelques rues sont entièrement
« fermées, personne n'y entre, personne n'en sort; la
« force armée cerne des maisons, elle enlève des muni-
« tions de guerre, des armes noircies au service d'une
« cause abominable ou restées lâchement inactives...

« Guerre abominable et qui nous condamne à rougir
« même du courage que la moitié de nos concitoyens y
« ont montré. Où vit-on jamais plus d'héroïsme? mais
« où l'héroïsme fût-il jamais plus barbare? On se raconte

« des épisodes formidables... Mais toutes ces douleurs « ne sont rien encore; ce qui consterne la pensée, « c'est lorsqu'on se demande ce que l'ordre, qui sem- « ble avoir vaincu, va faire de sa victoire. Grand Dieu ! « nous entendons les plus habiles et les plus honnêtes « parler de lois de police ! On songe à fermer quelques « clubs, à supprimer quelques écrits, à désarmer « quelques milliers d'hommes, et l'on croit que tout « sera fait. Parce que l'on enlèvera les fusils, on croira « qu'on enlève la haine; parce qu'on empêchera quel- « ques fous et quelques misérables d'écrire, on croit que « les cœurs égarés ne s'irriteront plus et ne s'empor- « teront plus; parce qu'on laissera le mot de *fraternité* « sur les drapeaux, on croira qu'on a mis la charité dans « les cœurs ! On consulte toutes les histoires, on écoute « les charlatans qui proposent une panacée ; et l'Évan- « gile est le seul livre qu'on n'ouvre pas, et il n'y a « que Dieu à qui nos sages ne disent point : « *Sauvez-* « *nous, nous périssons !* » Eh bien ! tant que les gou- « vernants et les gouvernés n'auront pas poussé ce cri, « la France ne sera pas sauvée ! »

Quoique le chiffre total des prisonniers ne fût pas encore connu le 26, le chiffre officiel dépassait déjà six mille, sans compter plusieurs centaines de repris de justice, de forçats qu'on avait fusillés. Les sommes trouvées sur eux montaient à plus de cent cinquante mille francs en or et en argent. L'un d'eux avait une caisse remplie de pièces d'or, formant sept à huit mille francs. Les révélations faites par un jeune homme arrêté sur les barricades, firent connaître que tous les ouvriers des ateliers nationaux recevaient vingt-cinq francs, les brigadiers

cinquante francs par jour pour se battre ; ayant en outre la promesse du pillage s'ils étaient vainqueurs. On s'explique ainsi facilement leur fureur opiniâtre et leur férocité.

Presque toutes leurs compagnies avaient à leur tête des individus portant le costume d'officiers de la garde nationale, et agissant avec un ensemble étonnant. L'entente de leurs mouvements, la construction de leurs barricades, l'ordre et la combinaison de leurs mesures stratégiques, frappaient de surprise les militaires les plus expérimentés. Avec une telle direction, avec les immenses ressources qu'ils possédaient en or, en armes, en munitions de toutes sortes, on comprend qu'ils pouvaient compter sur la victoire; et quand, le 24, Ledru-Rollin, avec ses âmes damnées de la Commission exécutive, remettait à l'Assemblée nationale le pouvoir qu'il en avait reçu, il se croyait sûr de le bientôt ressaisir plus ample, plus absolu; en un mot, il se croyait déjà dictateur. C'était chose convenue entre ses complices, comme l'attestent, indépendamment de mille autres preuves, les révélations du chef même de la police ministérielle, Carlier, qui connaissait mieux que personne les menées de Ledru-Rollin. Eh bien ! la postérité refusera sûrement de le croire ! malgré de si vives lumières, l'Assemblée nationale conserva dans son sein cet auteur de tous les maux accumulés sur la France depuis le 24 février 1848. La suite prouvera qu'elle jouait un mauvais tour à la Législative qui devait lui succéder. Venant d'avoir sous les yeux une si épouvantable catastrophe, elle devait comprendre plus que jamais jusqu'où peut conduire l'esprit révolutionnaire. Par malheur elle en avait elle-même une forte teinte.

Elle le prouvait depuis sa naissance, elle l'a prouvé jusqu'à sa mort. Ses actes sont là. Elle maintint à la dictature le général Cavaignac, qui, pour avoir comprimé l'émeute, n'en conservait pas moins ses affections républicaines. Il le montra bien vite par le déplorable choix de son ministère, où il fit entrer Carnot, qui, après Ledru-Rollin, avait le plus contribué au malheur du pays, en portant aux dernières limites la corruption de l'enseignement public, surtout dans les écoles primaires, où son détestable *Manuel*, répandu à profusion, enseignait aux enfants le socialisme, pendant que les instituteurs le leur faisaient mettre en pratique; ils corrompaient leurs mœurs, leur faisaient blasphémer les choses les plus sacrées et poussaient les parents à toutes les insurrections. La société n'avait pas de plus dangereux ennemis que les instituteurs primaires, et, pour les récompenser, l'Assemblée nationale votait sérieusement un million à la simple demande du citoyen Carnot, pendant qu'elle ne faisait que rire lorsqu'on lui demandait seulement sa protection pour le Saint-Sépulcre; qu'elle refusait la lecture d'une lettre de l'archevêque de Calcédoine, offrant de ramener aux devoirs par la religion les prisonniers des barricades; qu'elle repoussait de la Constitution la liberté d'enseignement, que tous les représentants catholiques réclamaient comme le seul remède aux maux de la France.

Hélas! cette fatale pente révolutionnaire entraîne trop souvent les meilleurs esprits. Témoin le comte de Montalembert. Cet homme éminent, dont nous avons si souvent admiré dans ses discours l'éloquence persuasive et entraînante, la logique serrée qui va au fond des

choses et qui ne laisse à ses adversaires aucun subterfuge, et plus que tout cela, la foi d'un chrétien, d'un catholique toujours ferme, toujours courageux. Eh bien ! avec toutes ces admirables qualités, il disait à l'Assemblée nationale, le dernier jour du trop fameux juin 1848 : « Qu'il avait toujours défendu la *bonne* tradition « révolutionnaire ; que quand elle s'est emparée des biens « du clergé et de la noblesse, elle les a remis entre « les mains des individus, des paysans, et a ainsi identifié sa cause avec eux, avec le sentiment si naturel « de la propriété privée, et c'est là un trait de *génie* « *merveilleux* qu'il a toujours admiré ; qu'elle en a été « merveilleusement récompensée, ayant ainsi réussi à « enraciner sa cause en France, elle a établi dans ce « pays la cause révolutionnaire, de la *bonne révolution*, « sur une base indélébile. »

Voilà l'étrange langage du noble comte de Montalembert[1] ! Mais qu'est-ce donc que la spoliation des biens du clergé et de la noblesse, et de tant d'autres qui n'étaient ni prêtres ni nobles ? pas autre chose que les principes du socialisme en action, que le noble comte ne légitime pas en qualifiant cette spoliation et son usage, de *bonne révolution*.

Qu'est-ce que ce trait de génie *merveilleux* qui met les biens spoliés entre les mains des individus pour identifier sa cause avec eux, sinon un trait parti de l'enfer, pour tuer des millions d'âmes en les associant à la grande injustice qui les a remplies de haine contre les

[1] Nous pourrions citer bien d'autres assertions non moins étranges ; jusques et y compris son fameux Discours de réception à l'Académie, voire même son dernier ouvrage sur le Catholicisme.

anciens et légitimes propriétaires, contre les prêtres, et de mépris pour leur saint ministère? Que sont devenues ces millions d'âmes attachées par le fond de leurs entrailles à ces biens d'iniquité, et sorties de ce monde sans avoir réparé leur criminelle participation à la grande injustice? Le noble comte, qui a de la foi, pourrait nous le dire. Il pourrait encore nous dire le motif de ses vives sympathies pour l'usurpateur Louis-Philippe, et de ce zèle ardent pour établir sur une *base indélébile* son usurpation, comme était établie la *bonne révolution*, dont il était le continuateur après en avoir été l'instigateur. Il pourrait enfin nous dire pourquoi, à la chambre des pairs, il terminait un de ses derniers discours par ces paroles : « Tout ce que la France possède de gloire, « de prospérité et de bonheur, elle le doit au gouver- « nement actuel ! » En vérité, n'y a-t-il pas de la folie à démentir l'histoire de quatorze siècles? Quoi! mettre l'état de honte et l'oppression de la France sous l'usurpateur Louis-Philippe, au-dessus de la grandeur en tous genres à laquelle nos rois légitimes l'avaient élevée, comme en conviennent maintenant leurs plus grands détracteurs d'autrefois! *La France doit sa gloire, sa prospérité et son bonheur au gouvernement de Louis-Philippe!* Et ce gouvernement humiliait au dehors, appauvrissait et démoralisait au dedans cette France, et la conduisait à l'abîme où elle est toujours en danger de tomber! Comment expliquer de pareils travers dans un esprit aussi élevé? Par l'enseignement révolutionnaire de l'Université.

Tout en applaudissant aux éloges que le comte de Montalembert donnait à l'esprit révolutionnaire et spoliateur, l'Assemblée nationale n'oubliait point ses propres

intérêts. S'étant formée en comité secret, elle rédigea son budget personnel. Pour les huit mois de cette année 1848, il montait à six millions deux cent vingt-quatre mille deux cent dix-sept francs, dont cinq millions quatre mille francs pour les vingt-cinq francs par jour, et deux cent vingt-quatre mille deux cent dix-sept francs pour les autres dépenses ; somme toute, pour l'année entière, neuf millions trois cent trente-huit mille trois cent dix-huit francs cinquante centimes. Voilà ce que coûtait par an une Assemblée qui, malgré les efforts de ses membres les plus distingués, n'a pas éloigné, mais rapproché la France de sa ruine.

Il n'en pouvait être autrement. Jamais ,dans ses opérations, elle n'appelait à son secours celui qui, seul, donne la sagesse au législateur ; et uniquement guidée par des idées humaines qui, *n'étant que vanité*, égarent, elle pactisait trop souvent avec les artisans de désordre. Elle eut pourtant le courage d'en faire arrêter deux des plus coupables, Louis Blanc et Caussidière. Mais pour remporter cette petite victoire il lui fallut une séance qui ne fut levée qu'à six heures du matin [1] ! Mais elle n'osait pas toucher au grand-meneur Ledru-Rollin, elle le craignait. Il le savait bien, et son audace à la tribune

[1] L'incarcération des anarchistes n'est, aux yeux de tous les hommes éclairés, qu'une mesure inefficace. En abolissant la peine de mort pour les délits politiques, ces mortels ennemis du repos public savaient bien qu'ils trouveraient beaucoup plus facilement main-forte pour bouleverser, comme le prouvèrent les deux cents prisonniers qui, craignant d'être fusillés sur le Champ-de-Mars où ils furent conduits le 27 juin, invoquèrent à grands cris la promesse qu'on leur avait faite d'avoir la vie sauve, ce qui leur fut en effet accordé. Cette abolition est donc un singulier encouragement pour les anarchistes, qui, cependant, attaquant la société même en faisant couler le sang d'un grand nombre de citoyens, sont beaucoup plus coupables qu'un assassin isolé qui verse le sang d'un seul individu.

allait toujours croissant. Ainsi, dans la séance du 29 septembre, quand on parlait de maintenir l'ordre en Italie, de réprimer les perturbateurs qui voulaient la bouleverser, il osa dire en face des représentants de la France : « Je rougis d'entendre un langage que nous « n'avons entendu que trop longtemps. « Il osa invoquer la politique de son gouvernement provisoire qui avait ruiné la France et ses colonies.

Les agitations perpétuelles n'empêchaient pas l'Assemblée nationale d'expédier au plus vite, de voter au galop la Constitution ; dans une seule séance, elle en vota, au milieu de puériles et bruyantes causeries, dix-sept articles, comme si le pacte fondamental qui devait régir un grand peuple ne méritait aucune attention !

Enfin, le 4 novembre, sept cent trente-neuf représentants, contre trente, votèrent l'ensemble de cette Constitution, faite, comme toutes ses devancières depuis 91, exclusivement de main d'homme, c'est-à-dire en dehors de Dieu et de son Église. En effet, que signifient ces mots placés à son frontispice : *En présence de Dieu ?* De quel Dieu veut-on parler? Est-ce du Dieu créateur du ciel et de la terre? du Dieu fait homme pour sauver les hommes, en leur communiquant ses lumières pour dissiper leurs ténèbres, en leur enseignant par ses exemples et par ses préceptes les vertus qui détruiront leurs vices ; en instituant au milieu d'eux un tribunal infaillible, son Église, colonne de la vérité, où ils trouveront la solution de tous leurs doutes, la règle sûre de tous leurs devoirs, les secours abondants pour les remplir, et partant, la route du bonheur ?

Ou, est-ce le Dieu Grand-Tout, le Dieu de Spinosa et

de Cousin, le Dieu...? car enfin ce Dieu de la constitution-Marrast devait être spécifié. Rien n'indique qu'il s'agisse du vrai Dieu; il n'est pas fait une seule mention de ses commandements dans ce long factum, pas dit un mot sur l'obligation de les observer, pas un mot sur l'obéissance due à son Église, au chef visible qu'il lui a donné comme son représentant pour la gouverner en son nom et sous son autorité suprême, lui disant : « *Qui « vous écoute m'écoute; qui vous méprise me méprise* ! » (1 Luc, 10, 16.)

Cette Constitution est donc en dehors de la loi divine, par conséquent opposée, contraire à la loi divine; car en cette matière, qui n'est pas pour, est contre : *Qui non est mecum, contra me est*; elle est donc venue au monde marquée du sceau de la réprobation, frappée d'impuissance pour le bien, féconde pour le mal, portant dans ses flancs la discorde, les violences, tous les éléments de destruction. Elle a déjà produit, aujourd'hui 26 mars 1852, une partie de ses fruits amers; elle produira bientôt le reste pour le malheur de la France, qui reconnaîtra, peut-être trop tard pour un grand nombre de victimes, *qu'on ne se moque point impunément de Dieu*. (Galat., 6, 7.)

CHAPITRE XI.

Nouvelles agitations. — Nouveaux scandales donnés par l'Assemblée et par le général Cavaignac. — Mort naturelle de la Constituante. — Nouvelles émeutes sous l'Assemblée législative. — Sa mort prématurée.

Après la faute majeure d'avoir traité avec si peu de dignité, si négligemment cette funeste Constitution, l'Assemblée nationale, à l'exemple de son dictateur Cavaignac, parut un moment remonter sa pente révolutionnaire, en approuvant les secours que ce dictateur affirmait envoyer au Saint-Père retenu prisonnier dans son palais par les démagogues italiens, qui s'étaient emparés de l'autorité. Ces secours, annoncés avec beaucoup de fracas, pour des motifs qu'il était facile d'apprécier (l'approche de l'élection du président de la république), ne quittèrent point alors la France. Le représentant M. de Corcelles fut seulement envoyé à Rome. Cette simple apparence de bon vouloir pour le pape mit en fureur les montagnards et surtout Ledru-Rollin, leur chef. Il avait osé dire dans une séance précédente (29 septembre), comme nous l'avons vu, qu'il rougissait d'entendre parler depuis si longtemps de réprimer les perturbateurs qui voulaient bouleverser l'Italie.

C'est donc pour n'avoir plus à rougir qu'il veut que ses frères et amis de la Péninsule soient libres de faire couler le sang à Rome, qu'il s'inscrit en faux contre des faits authentiques, osant affirmer que *personne n'attaque le pape...; que c'est le pape qui lutte contre son peuple...;*

pendant que l'ambassadeur français écrivait qu'un ministre du pape, M. Rossi, avait reçu un coup de poignard et était mort sur-le-champ sur l'escalier de la chambre des députés où il se rendait; que les conjurés tiraient sur le palais du pape; qu'une balle entrée par une fenêtre avait tué un prélat dans une chambre voisine de celle du pape; que le canon était braqué sur les portes de la demeure du pape! Voilà comment, au dire de Ledru-Rollin, personne n'attaquait le pape!!! Cependant ce fougueux anarchiste était ménagé, au point que le ministre Dufaure donnait l'assurance à la tribune que l'envoyé du gouvernement *ne dirait*, *ne ferait rien à Rome qui pût déplaire à Ledru-Rollin.* Quand un ministre de l'intérieur s'exprime ainsi, ne ferait-il pas croire que le gouvernement et Ledru-Rollin étaient d'accord? C'est sans doute ce qu'on ne pourrait pas supposer, du moins pour le scandale inouï dont nous allons parler.

On en trouve, dans la fameuse séance du 7 décembre, tous les détails, dont la longueur extrême ne nous permet d'en donner qu'un abrégé. Aussitôt après la révolution de Février, le Gouvernement provisoire, qui s'était installé de lui-même et par lui-même comme tout le monde sait, institua, par un décret du 1er mars, une commission qui fit, sous la présidence d'Albert, membre du gouvernement, les travaux préparatoires pour des récompenses nationales. Le 2 mai, elle remit la distribution de ces récompenses au maire de Paris, qui forma, lui, une nouvelle commission à laquelle un jury consultatif, composé des docteurs Renaud et Barthez, fut adjoint, et sous laquelle commission fonctionnaient trois comités d'enquêtes, composés chacun de sept membres,

et chargés, le premier, des détenus politiques depuis 1815 jusqu'au 24 février 1848; le deuxième, des combattants pour la cause républicaine, c'est-à-dire de tous ceux qui s'étaient dévoués à cette cause sous les deux gouvernements déchus; en d'autres termes, tous les conspirateurs pendant la Restauration et l'usurpation de Louis-Philippe.

Cette commission, à laquelle les trois comités rendaient compte de leurs travaux, remit au ministre de l'intérieur Sénard, dans les premiers jours de septembre 1848, un rapport *détaillé* et un projet de décret qui furent soumis au conseil des ministres, présidé par le général Cavaignac. Après délibération, le ministre de l'intérieur, autorisé par le conseil, présenta, le 19 septembre, le projet de décret à l'Assemblée nationale, qui nomma, pour l'examiner, une commission de quinze membres avec lesquels le ministre de l'intérieur avait ensuite *conféré et entendu leurs observations* soit *sur le fond du décret*, soit *sur diverses dispositions*, soit *enfin sur d'autres points*. Mais voilà que, sur ces entrefaites, Sénard quitta, le 14 décembre, le ministère de l'intérieur, où Dufaure le remplaça.

Le 6 décembre, le nouveau ministre de l'intérieur vint retirer le projet de décret que son prédécesseur avait présenté le 19 septembre. Pourquoi ce retrait? parce que le voile qui couvrait depuis si longtemps ce mystère de honte et d'iniquité venait d'être déchiré; quelques journaux avaient lancé dans le public une catégorie des pièces dont une colonne portait : *Titres à la reconnaissance : Condamnation aux travaux forcés pour vol; condamnation pour pillage de propriétés particulières; condamnation pour*

complots ; condamnation pour attentat à la religion ; pour assassinat; pour héritier d'assassin; héritier de Fieschi; héritier de Pépin; sœur de Lecomte, etc., etc.

Des catégories indiquées ci-dessus, formant ensemble quatre mille cinq cents individus admis aux récompenses, celle des voleurs, des pillards, des conspirateurs, des sacriléges, des assassins, des régicides et des héritiers d'assassins et de régicides, était la plus nombreuse; à elle seule, compris d'autres noms moins odieux et accolés à tous ces scélérats, elle enlevait plus de la moitié des sommes qui leur étaient anarchiquement destinées.

Sur une souscription qui avait produit un million trois cent soixante-neuf mille francs, quatre cent quatre-vingt-treize mille francs avaient été distribués, et avec les huit cent soixante-seize mille francs qui restaient, le projet de décret présenté à l'Assemblée nationale demandait encore six cent mille francs en rentes viagères, et un million en argent pour les sommes une fois payées.

Grand fut le désarroi de tous les entremetteurs de ces monstruosités, quand elles furent publiquement connues. Tous les désavouaient hautement. Depuis sept mois elles avaient passé par les mains de soixante à quatre-vingts membres de commissions, de sous-commissions, de comités, de jurys consultatifs, et aucun ne les connaissait!!! L'ancien ministre de l'intérieur, Sénard, en avait reçu, de la commission centrale formée par le maire de Paris, *un rapport détaillé, et un projet de décret, le tout délibéré par lui et les autres ministres ses collègues; il en avait conféré avec les quinze membres de la commission nommée par l'Assemblée nationale; il avait entendu leurs observations sur le fond du décret, sur diverses dispo-*

sitions, *enfin*, *sur les points que*, ajoutait-il, *nous allons maintenant examiner;* et tous ces renseignements ne lui en avaient donné aucune connaissance!!!

Le président de la commission, nommé par l'Assemblée nationale, M. Baroche, dit que dans les pièces qu'on leur avait communiquées, qui sont signées et suivies d'un projet de décret, il y a un résumé général indiquant combien il y a, dans chaque catégorie, d'individus qui ont droit à des récompenses, quelle est la récompense que l'on doit accorder à chacune des catégories d'individus..., et sur ce résumé général se trouvent les listes nominatives des trois catégories, ainsi que sur le projet de décret qui y était annexé, et que Sénard avait délibéré en conseil des ministres, et Sénard affirme n'avoir connu ni ce résumé ni cette liste!!! Le général Cavaignac, qui présidait le conseil délibérant en sa présence sur ces pièces, et qui avait signé le projet de loi qui en résulte, affirme, lui aussi, qu'il n'en avait pas eu connaissance!!! Et l'Assemblée nationale applaudissait!

Le président de la commission des récompenses nationales, républicain rouge écarlate, Guinard, nie effrontément l'authenticité de ces pièces, parce que ni sa signature, ni la signature du secrétaire ne se trouvent *au bas :* non, mais on les lisait à la marge! Aussi le nouveau ministre de l'intérieur, Dufaure, a-t-il facilement prouvé que ces pièces étaient très-authentiques, et puis, par un subit et inexplicable revirement, ce ministre a prétendu que ces pièces n'étaient pas autre chose que la *copie des écrous de greffe;* singulière assertion, que le président de la dernière commission, M. Baroche, a nettement démentie, en démontrant que le

ministre faisait une erreur *déplorable*, que les pièces n'étaient pas du tout *des relevés d'écrous faits au hasard*..; NON... Et après cet hommage rendu à la vérité, M. Baroche lui-même finit par disculper tout le monde !

Ces honteuses palinodies, ces contradictions perpétuelles, noyées dans un déluge de subterfuges, furent accompagnées du plus effroyable tumulte pendant toute la séance. Les montagnards, furieux de voir leur odieux secret dévoilé, s'emportaient jusqu'à montrer le poing aux membres de la commission qui avaient laissé publier les listes des récompenses nationales. Chose étonnante ! le premier auteur de tout ce scandale, Ledru-Rollin, ne paraît pas une seule fois à la tribune, son nom n'y est pas une seule fois prononcé : tant il y a de honte et d'infamie attachées à la monstrueuse et extravagante prétention de faire une société où les honneurs et les récompenses seraient pour les voleurs, les brigands, les apostats, les incendiaires, les assassins...! Et voilà ce que, dans leur aveugle fureur, dans leur perversité anarchique et impie, les démocrates socialistes, formés par l'Université, préparaient, et préparent encore à la France, à l'Europe, au monde entier ; voilà où conduisent l'abandon, la haine et le mépris de Jésus-Christ, et de sa sainte Église, hors de laquelle point de bonheur possible, ni dans la vie présente, ni dans la vie future.

Le soir même de l'orageuse séance, où tant de scandales avaient été donnés, le général Cavaignac en donnait un autre, par le plus coupable abus de pouvoir. Aspirant à la présidence de la république, et craignant, pour de bonnes raisons, que les élections, qui allaient com-

mencer, ne lui fussent pas favorables quand les journaux auraient appris à toute la France qu'il avait signé l'abominable projet de loi sur les récompenses nationales, il retarda de six HEURES le départ de tous les courriers, afin, dit le ministre des finances, Trouvé, *que la réponse pût parvenir avec l'attaque...*, *que le contre-poison arrivât en même temps que le poison.*

Outre la réponse, qui ne détruisait nullement *l'attaque*, les courriers portaient dans les départements des biographies louangeuses de Cavaignac, des bulletins de vote en sa faveur, accompagnés de caricatures et de chansons contre Louis Bonaparte, son plus sérieux concurrent. Le principal libraire d'une des plus grandes villes de France nous disait : « *J'ai reçu*, heureusement franc « de port, un énorme ballot contenant un grand nombre « d'imprimés à la louange du général Cavaignac, et des « milliers de bulletins de vote en sa faveur, avec de ri- « dicules caricatures de Louis Bonaparte et des chan- « sons dérisoires. Une lettre m'invitait à faire répandre « promptement ces écrits dans la ville et dans les cam- « pagnes, m'assurant que les frais de colportage me « seraient exactement remboursés. Je leur ai évité cette « dépense en mettant le ballot au feu. »

Cavaignac trouvait-il de la gloire à employer de si bas et de si indignes procédés? Tout despote qu'était Louis-Philippe, il n'avait pu retarder que de deux heures les courriers qui devaient porter les pièces officielles qui annonçaient la mort de son fils aîné, et l'ambitieux Cavaignac, dans son intérêt personnel et de son autorité privée, l'Assemblée nationale n'ayant pas été consultée, les retarde de six heures, au risque de compromettre

une foule d'intérêts commerciaux, de jeter partout des inquiétudes si profondes, que dans beaucoup de localités l'absence du courrier fit croire que le gouvernement était renversé. Cependant, des députés ayant demandé des explications sur un fait si grave et si condamnable, leur voix fut étouffée, et la chambre, trop dévouée au triste et funeste gouvernement du dictateur de son choix, passe à l'ordre du jour. Que gagna Cavaignac à toutes ces criminelles manœuvres? La honte de voir son concurrent l'emporter sur lui de plus de quatre millions de suffrages. Cavaignac s'en vengea, mais d'une manière fâcheuse pour son honneur.

Il remplit toutes les administrations d'hommes selon son cœur, c'est-à-dire de républicains de la veille. Préfectures, sous-préfectures, armées de terre et de mer, tout fut envahi par ces ennemis du repos de la France. Nos souvenirs ne nous rappellent aucune circonstance où le *Moniteur* ait annoncé, en si peu de jours, tant de nominations, de promotions en tous genres, et tant de mises à la retraite, dont sûrement la caisse devait être épuisée. Mais n'importe, ni le dictateur, ni la majorité de la chambre qui le soutenait n'avaient à combler ce déficit *de leurs deniers*. L'indignation publique fut au comble, lorsque, le 20 décembre, le jour même que Louis-Napoléon Bonaparte, proclamé président de la république, envoyait à l'Assemblée nationale le Message qui faisait connaître le ministère qu'il avait choisi, le jour même où Cavaignac et tous ses ministres avaient donné leur démission; ce jour-là même le *Moniteur* contenait onze colonnes de promotions, et cinq colonnes de nominations à des bourses dans les lycées, et le tout

signé : *Cavaignac!!!* Hélas ! cette mesure était bien digne d'un dictateur qui s'était hautement glorifié d'être fils d'un conventionnel, et qui, entouré de ses ministres révolutionnaires, était simplement le continuateur du gouvernement provisoire, mettant, comme lui, à la tête de l'instruction publique et des cultes, un Carnot, le plus mortel ennemi de toute religion; et qui enfin, pour bien prouver son entente cordiale avec son ministre impie, avait depuis peu demandé lui-même à la *très-peu morale* Académie des sciences morales, de petits traités pour corrompre la jeunesse?

La dictature-Cavaignac expirait enfin avec 1848, année si féconde en événements désastreux; sa suivante ne commença pas sous de plus heureux auspices. Louis-Napoléon Bonaparte, que la France venait de mettre à la tête des affaires, dut bientôt reconnaître qu'il n'était pas facile de gouverner avec les éléments que renfermait l'Assemblée nationale. Dès le 8 janvier, les montagnards se montrèrent plus audacieux que jamais. Leur chef, Ledru-Rollin, interpella les ministres du nouveau gouvernement avec la plus impardonnable insolence. Il exhala sa fureur contre le pape, contre le roi de Naples, contre les empereurs d'Autriche et de Russie, provoquant des levées en masse, une guerre universelle, pour soutenir partout la république sanglante que ses frères et amis proclamaient à Rome, et, ce qui est plus déplorable, c'est que l'Assemblée l'écoutait avec faveur ! Son audace s'en accroissait d'autant. Mille fois il avait mérité d'être mis hors la loi, et il osait déposer sur la tribune de l'Assemblée, après l'avoir fait signer par une cinquantaine de ses adhérents, une pétition qui de-

mandait la mise en accusation de tous les ministres, *pour* le projet de loi qu'ils avaient présenté, d'accord avec le président de la république, sur la suppression des clubs, ces foyers d'anarchie ! Cependant jamais projet de loi ne fut plus évidemment opportun, dans l'intérêt de la sécurité publique. Eh bien ! l'Assemblée en repoussa l'urgence, demandée avec tant de raison par les ministres ! Deux jours après, la chambre donna un autre scandale. Au milieu d'un déploiement extraordinaire de la force armée, elle délibérait sur une proposition qui déplaisait fort à tous les *rouges*, et à beaucoup d'autres. Il s'agissait pour l'Assemblée de se dissoudre, son mandat étant expiré après la Constitution faite et promulguée. De toutes parts arrivaient des pétitions d'électeurs, qui, dans l'intérêt de l'ordre, demandaient cette dissolution et la convocation d'une Assemblée législative. A tous les motifs, à tous les raisonnements, les montagnards, sans aucun égard pour les lois, ne répondaient que par des cris et des injures. Leur parti était pris de rester, pour gouverner comme ils l'entendaient, eux, et remonter au pouvoir que l'élection du 10 décembre leur avait fait perdre. Pour sa part, l'ex-dictateur Cavaignac montrait par trop la corde; quand il voulait la dictature, il disait qu'un abîme le séparait de Ledru-Rollin; mais depuis qu'elle lui avait échappé, il prouvait bien que cet abîme était comblé. Du reste, l'homme n'avait pas changé, il était ce qu'il avait toujours été.

Cette séance fut tellement orageuse, qu'il serait impossible de se faire une idée de cette désespérante agitation. Elle continua le lendemain, à l'aide des ridicules

réclamations que Ledru-Rollin fit sonner bien haut. On avait découvert un complot ourdi par la *Solidarité Républicaine*, ou plutôt par Ledru-Rollin lui-même, dont cette société secrète n'était, comme toutes les autres, que son agent. Il prétendit que ces poursuites *illégales mettaient en danger la Constitution!* et, revenant à sa demande de mise en accusation du ministère, il en demande de plus le prompt renvoi dans les bureaux, ce que l'Assemblée nationale eut enfin le courage de repousser à une majorité de cent huit voix. Cette décision mit tous les montagnards dans une fureur indicible. Le samedi 3 février, ils tirèrent une éclatante vengeance de cette défaite. Comme l'enfer même, mille fois battus, ils reviennent mille fois à la charge. Le représentant *rouge* Porée, dans un long discours, feint d'abord de ne pas vouloir d'enquête pour mettre les ministres en accusation, et en même temps il les accuse de jeter le trouble dans le pays, en provoquant des pétitions *contre* l'Assemblée ; en preuve il cite des articles de journaux de province qui demandent la convocation d'une Législative, et une correspondance politique, que le ministère n'avait pas faite, qui conseille d'envoyer des pétitions à l'Assemblée elle-même, pour qu'elle mette un terme à ses travaux. Tout cela, quoique fort juste, *était un crime d'État*, qui rendait les ministres indignes de toute confiance ! Sur ces futiles accusations, des représentants avaient demandé l'ordre du jour pur et simple. Porée s'écrie : « Je propose un ordre du jour motivé, ainsi « conçu : L'Assemblée nationale, déclarant que les ten- « dances du ministère paraissent créer des dangers à la « république, passe néanmoins à l'ordre du jour. »

Cette proposition, qui tendait à renverser d'abord le ministère, pour renverser ensuite le président et mettre de nouveau la France aux mains des anarchistes, fut accueillie par la Montagne avec une telle frénésie, et repoussée par les hommes d'ordre avec une si vive indignation, que les cris qui se croisaient, représentaient un combat à mort. Eh bien! contre le plus simple bon sens, contre tout sentiment patriotique qui veut la paix de son pays, l'Assemblée approuva l'anarchique proposition de Porée, en repoussant l'ordre du jour pur et simple! Ce vote incroyable frappa de stupeur toutes les âmes honnêtes.

La nuit porte conseil; des députés ayant réfléchi sur les funestes suites que pouvait avoir le dernier vote, complétèrent une majorité qui, le lundi suivant, adopta un ordre du jour contraire à celui qu'elle avait voté le samedi, et pour le moment le ministère resta en paix. Les pétitions qui demandaient la dissolution de l'Assemblée arrivaient nombreuses, et commençaient à faire impression; l'Assemblée nationale consacra, le lendemain, sa séance tout entière à délibérer *tristement* sur le jour de sa mort, qu'elle tâchait d'éloigner le plus possible. N'est-ce pas chose bien naturelle? et puis, combien avaient perdu l'espérance de ressusciter à la vie de représentant? Le mois de mars, le mois d'avril leur paraissait trop rapproché; hélas! qui ne craint pas de mourir? Il lui fallut une autre séance pour décider, non sans peine et sans bruit, que le jour fatal serait le 26 mai; ce qui lui donnait au moins l'assurance de toucher encore bon nombre de pièces de vingt-cinq francs.

Le public des tribunes n'était que trop accoutumé à

voir traiter les questions les plus graves au milieu des conversations et des rires entremêlés d'agitations et de tumulte qui contristaient fort le petit nombre de représentants vraiment honorables; mais l'Assemblée n'avait point descendu aussi bas que le 15 février, où elle eut la puérilité d'adopter deux fêtes : l'une pour le 24 février, l'autre pour le 4 mai. Hélas! cet anniversaire d'une république désastreuse imposée à la France par quelques factieux ennemis de son repos, de sa gloire et de sa prospérité, méritait beaucoup mieux d'être mis au nombre des jours de deuil et d'expiation. La France le sentirait plus vivement encore, si ses ennemis lui avaient fait tout le mal qu'ils se proposaient de lui faire dès qu'ils se furent emparés du pouvoir. Dans tous les temps la Providence a, tôt ou tard, manifesté les plus intimes projets des scélérats. Ainsi, dans une séance fameuse (12 avril), forcé par une puissance invisible de rendre hommage à la vérité, Ledru-Rollin, accusé par son ancien ministre des finances, Duclercq, reconnaît avoir voulu un impôt progressif sur les riches et une émission de quatre milliards de papier-monnaie sur les biens de l'État; ne répondant rien à son ancien ministre, qui affirmait que les biens de l'État ne représentaient pas plus de deux cents millions, il avouait par là même qu'il avait voulu la banqueroute. Tel est le bonheur que ce démagogue préparait à la France.

Attaqué dans tous ses actes par la démagogie, le président de la république et son ministère n'en préparaient pas moins une expédition pour Rome, où un ramassis de brigands accourus de tous les pays de l'Europe avaient proclamé la république, après avoir chassé le souverain

légitime, l'immortel Pie IX, qui s'était retiré à Gaëte. Pour cette expédition, on demandait d'urgence douze cent mille francs. L'Assemblée nationale indiqua une séance du soir, où les débats s'ouvrirent vers cinq heures. On ne pourrait pas décrire les clameurs furibondes de Ledru-Rollin et de ses complices. A les entendre, la république française serait à jamais déshonorée si elle attentait à la liberté de sa sœur de Rome. Il affirmait que s'il s'agissait d'une restauration du pape, *le pays se soulèverait tout entier contre cet acte.* En preuve, ils firent dès les jours suivants recommencer le trouble dans la rue. Cependant, à minuit et demi, l'Assemblée vota, sur la loi proposée, le premier article qui la renfermait tout entière, et les douze cent mille francs accordés, l'expédition fut confiée au brave et digne général Oudinot, qui chassa de Rome l'armée de bandits qui la dévastaient et l'ensanglantaient, y rétablit le pape aux acclamations des Romains et de tous les catholiques de l'univers. Cette expédition est une belle page pour le président de la république; en rétablissant le chef de l'Église universelle, Louis-Napoléon a fait une œuvre éminemment honorable pour la France et pour lui; mais l'Assemblée nationale avait honteusement renoncé à cet honneur par son vote de la nuit du 7 au 8 mai, par lequel elle désavouait les soldats français lorsqu'ils se battaient si courageusement dans les rues de Rome contre les brigands qui, sous prétexte de fraterniser, les avaient fait entrer pour les assassiner, et par le blâme de la lettre du président de la république au général Oudinot. Nous la citons tout entière, parce qu'elle exprime noblement un sentiment français :

« Mon cher général, la nouvelle télégraphique qui

« annonce la résistance imprévue que vous avez ren-
« contrée dans les rues de Rome, m'a vivement peiné.
« J'espérais, vous le savez, que les habitants de Rome,
« ouvrant les yeux à l'évidence, recevraient avec em-
« pressement une armée qui venait accomplir chez eux
« une mission bienveillante et désintéressée. Il en a été
« autrement; nos soldats ont été reçus en ennemis;
« notre honneur militaire est engagé; je ne souffrirai
« pas qu'il reçoive aucune atteinte. Les renforts ne vous
« manqueront pas. Dites à vos soldats que j'ai apprécié
« leur bravoure, que je partage leurs peines, et qu'ils
« pourront toujours compter sur mon appui et sur ma
« reconnaissance. Recevez, mon cher général, l'assu-
« rance de ma haute estime. *Signé* LOUIS-NAPOLÉON
« BONAPARTE. »

A l'honneur que cette lettre fait au président de la république, ajoutons une nouvelle gloire qui lui revient de l'approbation qu'il donna au projet de loi que lui proposa son digne ministre, M. de Falloux. Cette loi n'offre pas, sans doute, tous les avantages désirables; mais en autorisant des colléges libres qui se multiplient déjà comme par miracle, à la grande satisfaction des familles chrétiennes, elle a porté un grand coup au monopole de cette monstrueuse Université qui, grâce à Dieu, touche à sa fin. De tous leurs adversaires, M. de Falloux était celui que les montagnards redoutaient le plus, surtout depuis qu'il leur avait dit : « La France ne veut ni des « hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes « qui sont capables de tout. » Ces paroles, pleines d'énergie et de vérité, soulagèrent grandement les cœurs droits et foudroyèrent la Montagne. Les honneurs de

cette fameuse séance revinrent à M. de Falloux, qui monta quatre fois à la tribune et remporta quatre éclatantes victoires.

Le lendemain samedi 26 mai 1849, mourut l'Assemblée nationale, point regrettée, parce qu'elle avait fait peu de bien, mais beaucoup de mal en préférant ses intérêts aux intérêts de la France, en caressant les idées révolutionnaires et irréligieuses, en se faisant présider et conduire par Marrast qui ne croit pas en Dieu, en chauffant toutes les mauvaises passions. Cependant, qu'on le sache bien, Dieu seul peut nous sauver des maux que soixante ans de révolution ont amassés sur nos têtes.

L'Assemblée législative comprenait-elle cette vérité? pas plus et moins encore que sa devancière. La haine de la religion catholique avait poussé de plus profondes racines dans le parti Cavaignac depuis l'élection du 10 décembre et donné une nouvelle force aux socialistes, irréconciliables ennemis de l'Église et de son divin fondateur.

Dès la première séance, ils donnèrent la preuve de leur savoir-faire en suscitant une émeute, un rassemblement immense qui entourait la chambre en hurlant la république, mot d'ordre habituel. Il fallut, pour le dissiper, un très-grand déploiement de la force armée. C'était là pour le dehors. Le lendemain c'était dans l'intérieur. Sans aucun prétexte de tumulte, les montagnards, par leur agitation continuelle, arrêtaient toute délibération, toute vérification des pouvoirs, et à un signal donné, tous ces furieux firent retentir pendant plus de vingt-cinq minutes les cris de : *Vive la république!* avec une force à étourdir les députés paisibles.

La séance suivante fut beaucoup plus orageuse encore ;

le tumulte dépassa tout ce qu'on en pourrait dire. Ledru-Rollin, qui n'avait pas la parole, monte à la tribune, et, au mépris des ordres du président et de tous les membres de la droite qui demandent la clôture, il revient sur le général Changarnier, qui, d'accord avec le président de la chambre, s'était chargé de nouveau de la sûreté de l'Assemblée. On répète au furieux Ledru-Rollin les explications les plus satisfaisantes; il n'écoute rien, il s'écrie que la tribune n'est pas libre et se retire. Tous les membres de la gauche se lèvent au milieu de la plus violente agitation et protestent simultanément avec force; le tumulte est à son comble; quatre secrétaires rouges quittent leurs bureaux, montent à la tribune et donnent leur démission aux applaudissements frénétiques de la gauche. Le président de l'Assemblée en appelle quatre autres pour les remplacer; le ministre-président du conseil, M. Odilon Barrot, veut parler; une explosion de la Montagne étouffe sa voix; trois fois le ministre veut recommencer, trois nouvelles explosions lui coupent la parole; tous les montagnards exigent avec des cris de fureur que les quatre démissionnaires remontent au bureau, malgré le président de l'Assemblée; ils sont obéis; et Ledru-Rollin reprend, de lui-même, la parole, et partout, en maître absolu, impose ses volontés; et voilà l'inauguration de la nouvelle Assemblée! C'était par continuation la preuve que ni ministère, ni gouvernement quelconque n'était possible avec les anarchistes, que la majorité de la chambre et le Pouvoir exécutif auraient dû depuis longtemps mettre hors d'état de nuire. On ne prit pas ce moyen, et le mal alla toujours croissant. En vain le président de la république signala, dans son Message du

7 juin, la plaie effrayante sous le rapport des finances et de la morale : on n'en tint aucun compte. Cinq jours après, Ledru-Rollin menaçait de la guerre civile ; tous les journaux rouges, ses échos, appelaient aux armes, et tout cela pendant qu'un fléau de Dieu, le choléra, remplissait d'effroi la capitale.

Au milieu de ces alarmes, la religion vint consoler un moment les hommes de foi. Parmi les nombreuses victimes du choléra, beaucoup s'empressèrent de se réconcilier avec Dieu avant de paraître à son redoutable tribunal. Nous n'en citerons qu'un exemple, qui fut, à lui seul, d'une grande édification. Le maréchal Bugeaud se trouvant violemment atteint de la terrible maladie, Mgr l'archevêque de Paris s'empressa d'aller lui offrir les secours de son divin ministère ; le maréchal parut oublier les cruelles douleurs auxquelles il était en proie, et dit à l'archevêque : « *Ah! Monseigneur, que votre visite me* « *fait de bien!* » Et il reçut les derniers sacrements avec une piété exemplaire.

Le choléra était infiniment moins à craindre pour la France que le socialisme ; sur cette terre il y a toujours de la miséricorde dans les châtiments de Dieu ; il n'y a, sans aucune compensation, que blasphème, corruption, rapine, sang et carnage dans le socialisme. Son chef préparait ostensiblement l'anniversaire des terribles combats de juin ; tout ce qui se passait à la chambre et dans la rue, surtout depuis quelques jours, l'annonçait avec la plus grande évidence ; et pendant qu'il prenait ses mesures pour Paris, ses émissaires portaient en toute hâte aux frères et amis, dans les départements, l'ordre de suivre, à jour donné, le mouvement de la capitale.

Le succès ne lui paraissait pas douteux. Le 13, dès le matin, les journaux rouges lancèrent dix pièces incendiaires, dont cinq prétendaient prouver au peuple que le président de la république avait violé la constitution en employant les forces de la France contre Rome; que lui et ses ministres étaient hors la constitution; que le peuple devait être debout; deux faisaient appel à la garde nationale, trois aux colonels des deuxième, troisième et onzième légions. Vers midi, l'agitation se montra violente dans la rue; à trois heures, l'Assemblée nationale remarque l'absence d'un grand nombre de montagnards, dont environ quatre-vingts étaient avec Ledru-Rollin au Conservatoire des Arts-et-Métiers, où ils fabriquaient des proclamations annonçant la déchéance du gouvernement et la république démocratique et sociale.

L'Assemblée nationale autorisa des poursuites contre huit d'entre eux, arrêtés comme les plus coupables. Mais, par une espèce de vertige, elle n'osa pas encore toucher à la grande idole de la Montagne, Ledru-Rollin, chef de tous les coupables. Les insurgés réunis au Château-d'Eau du boulevard du Temple, lieu de rendez-vous assigné par les meneurs, s'étant formés en colonne sur cinq de front marchaient au nombre d'environ six mille vers le pont de la Concorde, criant, selon le mot d'ordre, tantôt : *Vive la Constitution!* tantôt : *Aux armes!* et répondant quand on les interrogeait : *Nous allons en finir avec Bonaparte et l'Assemblée nationale.* Arrivée à la hauteur du boulevard des Italiens, la colonne s'arrête soudainement; elle voit, non sans frayeur, à la tête d'un régiment de dragons, le général Changarnier, qui, tout à coup lançant son cheval à travers la colonne, la coupe

en deux et crie aux dragons : *A droite, à gauche, au galop !* Dans un clin d'œil l'ordre est exécuté, et ce n'est qu'un sauve-qui-peut général. D'autres régiments de cavalerie, ayant suivi le régiment de dragons, poursuivaient dans tous les sens les fuyards qui tentaient, mais en vain, d'élever çà et là des barricades ; et, selon sa promesse, à six heures le général Chaugarnier était maître du terrain. D'après son rapport au président du conseil : « A trois heures trois quarts, les factieux, Ledru-Rollin « et les députés montagnards, retranchés au Conser- « vatoire des Arts-et-Métiers dont ils avaient couvert les « abords par des barricades, ont été abordés et chassés « par la troupe de ligne accompagnée de quelques gardes « nationaux. »

Pendant que ces montagnards composaient un gouvernement provisoire et un comité de salut public, ils avaient reçu une lettre au crayon, dans laquelle on disait : « Vous vous êtes trompés, l'armée marche avec « résolution contre nous..... ; la garde nationale prend « les armes... Le peuple n'est pas avec nous..., sauvez- « vous... » Et ils se sauvèrent. Ledru-Rollin s'évade par une fenêtre, se rend à Versailles, d'où il part le lendemain de grand matin pour Saint-Germain ; de là, traversant la forêt à pied, il arrive à Poissy, prend le chemin de fer qui le transporte au Hâvre. Là, il s'embarque sur-le-champ pour l'Angleterre, où, rêvant toujours à sa république *rouge*, il vit des trésors qu'il y avait fait passer *par précaution*. Voilà comme le Trésor public était pillé par les *purs patriotes* qui nous avaient imposé leur joug de fer en 1848, qui voulaient nous l'imposer plus déshonorant et plus pesant encore en 1849,

comme on en peut juger par cette étrange liste ministérielle constitutionnelle trouvée au Conservatoire des Arts-et-Métiers après leur fuite honteuse :

« Ledru-Rollin, dictateur de la république sociale et « démocratique, avec droit de vie et de mort sur tous les « citoyens français; Boichot, sergent-major au 7e léger, « ministre de la guerre; Deville, ancien notaire, ministre « de la justice *expéditive;* Nadaud, ouvrier maçon, minis- « tre des travaux publics; Félix Pyat, ministre de l'inté- « rieur; Greppo, ministre de l'agriculture et du commerce; « Pierre Leroux, ministre de l'instruction publique. *Les « cultes sont supprimés.* Gent, ministre des affaires étran- « gères; Bourzat, ministre de la marine; Rattier, sergent « au 48e de ligne, général commandant en chef de la « force armée, avec droit d'élection dictatoriale; An- « tony Thouret, ministre de la police générale, dont « aucun ne peut être agent s'il ne prouve qu'il ait fait « partie d'une société secrète ou qu'il soit condamné po- « litique; Commissaire, gouverneur général de l'Algérie. « Une garde prétorienne de dix mille hommes sera créée, « et l'ordre de la Légion-d'Honneur aboli. »

En effet, il n'aurait plus fallu chercher d'honneur chez un peuple qui aurait courbé la tête sous une aussi monstrueuse dictature. Dans cette fameuse journée du 13 juin, le choléra avait fait plus de trois cents victimes dans Paris.

A la séance du 15, le président de l'Assemblée fit connaître qu'au Conservatoire des Arts-et-Métiers on avait encore trouvé d'autres pièces qui provoquaient les habitants des principales villes à prendre les armes pour soutenir leurs frères de Paris. Parait ensuite à la tribune le

ministre de l'intérieur, qui dit : « Tous les renseignements « prouvent, cela sera constaté plus tard, que le mouve- « ment qui a éclaté à Paris était attendu partout. A « Lyon, des troubles sont imminents ; la lutte va com- « mencer. (Pendant que le ministre parlait ainsi, on se « battait dans les rues de Lyon.) Les précautions sont « prises ; nous n'avons rien à craindre sur l'issue de la « lutte. » D'après le rapport du général Gémeau, les insurgés avaient commencé l'attaque à dix heures du matin, et continué le combat avec un incroyable acharnement jusqu'à six heures du soir, que force resta enfin à la loi. Il y eut dans plusieurs autres villes des tentatives de révolte qui furent promptement réprimées. Les projets anarchiques échouèrent donc encore pour cette fois.

Ainsi, à quelques jours près, l'installation de la Législative fut, comme celle de la Constituante, suivie d'une émeute qui menaçait toute la France ou plutôt l'Europe entière. Certes, en conservant dans leur sein les plus fougueux anarchistes, en écoutant leurs discours incendiaires qui se répandaient partout, les deux Assemblées n'avaient que trop favorisé cet embrasement universel ; et s'il n'eût pas lieu alors, la société européenne n'en fut évidemment redevable qu'au Pouvoir exécutif, qui sut l'arrêter malgré les entraves qu'on lui mettait si souvent dans l'une et l'autre chambre.

A partir de là, l'histoire de la Législative est celle de la Constituante, avec la différence, pour la Législative, d'un peu plus d'esprit révolutionnaire et d'envahissement : ce qui lui attira une mort prématurée et violente. Elle croyait bien atteindre le terme de sa carrière, fixé au mois de mai 1852, et elle mourut le 2 décembre 1851.

Dès le matin de ce jour mémorable, on lisait sur les murs de Paris ce décret : « Art. 1er. L'Assemblée na-« tionale est dissoute. Art. 2. Le suffrage universel est « rétabli. La loi du 31 mai est abrogée. Art. 3. Le « peuple français est convoqué dans ses comices. Art. 4. « L'état de siége est décrété dans l'étendue de la pre-« mière division militaire. Art. 5. Le Conseil d'État est « dissous. Louis-Napoléon Bonaparte. »

A côté se trouvaient un appel au peuple, un appel à l'armée, etc. Pendant la nuit précédente on avait arrêté à leur domicile trente et une personnes, dont faisaient partie les généraux Changarnier, Bedeau et quelques autres, et qui furent immédiatement transportées à Ham.

Vers trois heures de l'après-midi, environ deux cents députés délibéraient à la mairie du dixième arrondissement. Après que M. de Vatimesnil eut adressé par une fenêtre quelques paroles à un rassemblement qui s'était formé en face de la mairie, M. Berryer déploya son écharpe et annonça solennellement que l'Assemblée, réunie en nombre suffisant pour délibérer, venait de décréter la déchéance du président de la république, et de nommer le général Oudinot commandant des forces militaires de Paris... Mais voilà qu'un bataillon de chasseurs de Vincennes vient, au nom du président *déchu*, cerner les deux cents députés, et les faire tous prisonniers. Triste vicissitude des choses humaines!

Les deux jours suivants virent s'élever des barricades; mais, pris au dépourvu, les agitateurs n'étaient pas en mesure. Ils furent aisément dispersés, et le 4, au soir, dit *la Patrie*, tous les régiments étaient rentrés dans leurs quartiers.

Au bruit des événements de Paris, les socialistes éclatèrent dans une vingtaine de départements; au midi, à l'est et au nord. La ville de Clamecy, département de la Nièvre, n'oubliera jamais les atrocités dont elle fut le théâtre. Toutes les maisons y furent pillées, dévastées, des femmes insultées, grand nombre d'habitants assassinés. Ces horreurs donnaient la mesure de ce qu'ils voulaient faire dans toute la France, s'ils avaient pu s'en rendre maîtres.

A Bédarieux, département de l'Hérault, les gendarmes, ne pouvant résister à un nombreux rassemblement armé de fusils, de faux, de broches, de serpes, de poignards et de gros bâtons, s'étaient retranchés dans leur caserne. Ils soutinrent, pendant deux heures, avec un courage admirable, un véritable assaut. Irrités de cette résistance héroïque, les insurgés mirent le feu à la caserne et firent ainsi misérablement périr les personnes qu'elle renfermait. Un enfant couvert de blessures essayant de se sauver, les barbares le saisirent et le précipitèrent dans les flammes.

D'après des lettres de Marseille, adressées à *l'Espérance* de Nancy : « Ce que les journaux ont dit sur les « événements qui ont eu lieu dans le midi de la France, « est au-dessous de la vérité. La Provence, *qui forme les « départements du Var, des Bouches-du-Rhône et des « Basses-Alpes*, a été littéralement désolée. Quand les « Sarrasins s'en emparèrent, ils n'y commirent pas au- « tant d'atrocités que les socialistes pendant ces derniers « jours. Ils ont pillé, ils ont égorgé, ils ont pris plaisir « à voir souffrir, ils ont méconnu toutes les règles de la « pudeur.

« Marseille n'a pas eu d'émeute, par la raison que le « chef des socialistes, ou rédacteur de leur journal, les « a vendus et a dévoilé leur projet à l'autorité. Quand ils « se sont vus trahis, ils ont gagné à la hâte les dépar- « tements voisins. Bien en a pris aux ecclésiastiques de « Marseille, car les anarchistes ne se proposaient ni « plus ni moins que de les massacrer tous au premier « moment de l'émeute. *Ils avaient compté tous les prêtres « qui sont à Marseille, et ils avaient désigné à chacun « d'eux son bourreau*, qui surveillait sa victime jusqu'au « moment où il lui serait donné d'en finir avec elle. » Eh bien ! ces horreurs donnent la mesure de ce qu'ils veulent faire dans toute la France ! Disons donc encore, et toujours bien haut : Voilà où conduisent l'abandon et le mépris des lois de Dieu et de son Église. La France ne peut donc être sauvée que par le retour au respect et à la pratique de ces lois sacrées.

Louis-Napoléon Bonaparte paraît l'avoir compris, en rendant au culte catholique l'église de Sainte-Geneviève, en défendant le travail le dimanche et les jours fériés, en muselant la mauvaise presse, en établissant une police salutaire sur les cafés et les cabarets, en supprimant un cours de philosophie *païenne*, et en poursuivant les anarchistes comme ils le méritent. Sept millions et demi de suffrages lui ont prouvé que cette conduite a rendu favorables à son coup d'État les esprits qui tiennent encore au bon ordre et à la religion.

Ce coup d'État était prévu depuis assez longtemps ; et une brochure anonyme, distribuée depuis peu à la chambre, devait, par ses lucides développements, ouvrir les yeux aux députés, et leur faire comprendre que

la Constitution, élaborée au milieu de circonstances violentes, comme nous l'avons vu, et qui n'avait pas été ratifiée par le peuple, était dans son esprit et dans tout son ensemble essentiellement révolutionnaire, par conséquent un danger permanent pour la société; que le régime parlementaire a renversé en France tous les gouvernements, parce que dans les assemblées délibérantes se trouvent toujours des opinions ennemies, luttant sans cesse pour s'exterminer l'une l'autre, des rivalités, des ambitions, des coteries qui cabalent, soit dans l'intérêt de ceux qui leur conviennent, soit contre ceux qui ne leur conviennent pas; qui, voulant toujours dominer, empiètent sur les droits du Pouvoir dirigeant, paralysent son action, forcent à la retraite les ministres de son choix, lui en imposent qui n'entreront pas dans ses vues, qui ne prendront pas les intérêts du pays, mais les intérêts des cabaleurs auxquels ils seraient redevables du portefeuille, ou de toute autre place qu'ils occupent. Ainsi s'introduit le désordre, l'anarchie, d'où naissent inévitablement les catastrophes. N'est-ce pas ce que la France, pour son malheur, a vu plus d'une fois depuis la funeste implantation du gouvernement constitutionnel? N'allait-elle pas l'éprouver d'une manière plus terrible que jamais, si Louis-Napoléon, par son hardi coup d'État, ne l'avait arrêtée sur le bord de l'abime? *C'est ce que les esprits libres de préjugés* ont avoué, en reconnaissant que dans la marche des événements il y avait quelque chose d'extraordinaire.

D'abord, Louis-Napoléon est nommé député dans deux départements, il donne sa démission. Bientôt après, cinq départements lui donnent leurs suffrages, il accepte.

Grande rumeur dans la chambre ; on s'agite, on propose d'urgence la loi de bannissement perpétuel des Bonaparte... Louis-Napoléon se présente, le vacarme s'apaise comme par enchantement, et les députés, doux comme des moutons, le reçoivent dans leur sein.

Arrive l'élection du président de la république. Louis-Napoléon se met sur les rangs, et, à une immense majorité, il l'emporte sur tous ses concurrents, dont le plus sérieux, le général Cavaignac, paraissait avoir dans sa dictature, dans ses nombreux moyens d'intrigues, et dans l'appui de l'Assemblée nationale, les plus grandes chances de succès. Rien n'y fait; obstacles, difficultés, tout s'aplanit devant Louis-Napoléon ; et avant même que tous les suffrages soient connus, il est proclamé président de la république et sur-le-champ conduit au palais qui lui est destiné. Arrivé au pouvoir, il se trouve bientôt en butte à une opposition qui, pendant trois années, n'a cessé de le harceler, d'entraver sa marche, ses opérations; elle se croyait arrivée au moment de le renverser, et c'est à ce moment même qu'il déjoue tous les projets de ses adversaires ; l'Assemblée nationale, qui n'offrait plus que le désolant spectacle d'une confusion toujours croissante, est dissoute; ses membres les plus influents sont incarcérés, expatriés ; les fureurs démagogiques sont réprimées; resté seul maître, il en appelle au pays, et le pays répond en lui déléguant tous ses pouvoirs.

Dans cet enchaînement de circonstances inattendues, qui conduisent par degré Louis-Napoléon à la présidence, qui l'y maintiennent en paralysant les efforts de ses ennemis, il est difficile, quand on a encore la foi, de ne

pas voir l'action de la Providence, qui, dans l'étendue de l'univers, régit, gouverne et règle tout, jusqu'au mouvement d'*une feuille d'arbre*, jusqu'au *nombre de nos cheveux* (MATTH. 10)?

Louis-Napoléon aurait donc reçu d'en haut une mission, et ses actes jusqu'à ce jour en seraient une nouvelle preuve. On n'a pas oublié la mémorable occasion où, remettant la barette à trois nouveaux cardinaux, il exprimait, pour tout le clergé catholique, ses sentiments affectueux; il disait dans sa réponse à Mgr l'ablégat : « Je « remercie Votre Excellence des sentiments qu'elle « m'exprime au nom du Saint-Père, et j'ai vu avec une « extrême satisfaction Sa Sainteté accorder trois chapeaux « de cardinaux à la France. C'est une preuve nouvelle « de la sympathie du souverain Pontife pour notre nation, « et de son estime particulière pour le clergé français, ce « clergé toujours si distingué par son mérite, ses vertus « et son dévouement aux grands principes sur lesquels « repose la religion catholique.

« Je tenais à honneur de présider une cérémonie (la « remise des barettes aux trois nouveaux cardinaux) où « le pouvoir spirituel se montre d'un accord parfait « avec le pouvoir temporel, en élevant à cette haute « dignité de l'Église trois prélats que leurs éminents « services dans l'épiscopat avaient désignés à mon choix. « *L'âge et la maladie retiennent l'un d'eux* (Mgr d'Astros, « archevêque de Toulouse) loin de cette enceinte, et le « dérobent à nos félicitations, j'en éprouve un vif regret[1] !

[1] Mgr d'Astros, étant vicaire général de l'archevêché de Paris, avait souffert pour la défense de la vérité. Pour le dédommager au-

« Vous voulez bien me faire part des vœux ardents par « lesquels Sa Sainteté appelle la protection du Ciel sur la « France et sur mon gouvernement ; je suis heureux de « cette occasion solennelle d'en manifester ma recon- « naissance, et je prie Votre Excellence de déposer aux « pieds du chef de l'Église l'hommage sincère de ma « vénération. »

Puis, répondant au discours de Mgr Gousset, archevêque de Reims et nouveau cardinal, auquel il venait de remettre la barette, il dit : « Monseigneur, vous n'avez « point à me parler de reconnaissance, ce n'est pas « moi, c'est vous-même qui vous êtes désigné à l'opi- « nion publique et au souverain Pontife par votre « science, vos travaux, vos vertus et l'édification que « vous donnez au peuple, ainsi que vos collègues dans « l'épiscopat. Je me recommande à vos prières. »

Avant de prier, comme on vient de le voir, Mgr l'ablégat de *déposer l'hommage sincère de sa vénération aux pieds du chef de l'Église*, il avait déjà donné à ce digne successeur de Pierre des preuves de la sincérité de cette vénération ; d'abord, en facilitant, dans toute la France, la tenue des conciles provinciaux, à l'immense avantage de la foi, de la discipline, des mœurs, et à la grande satisfaction du Saint-Siége ; mais, et surtout, en rappelant de l'exil l'immortel Pie IX et le faisant rentrer triomphant dans

tant qu'il était en son pouvoir, Louis-Napoléon avait demandé pour cet éminent prélat les honneurs de la pourpre romaine, et ce fut en lui envoyant les insignes de sa nouvelle et haute dignité, qu'il lui exprimait les honorables sentiments consignés dans sa réponse qu'on vient de lire. Il ne pouvait mieux faire connaître ses sympathies pour ce vénérable pontife que par ces paroles prononcées dans une circonstance aussi solennelle.

sa capitale. Qu'on se rappelle la joie, l'enthousiasme, le délire des Romains en voyant le Pontife suprême, leur père bien-aimé revenant au milieu d'eux pour les bénir, pour faire leur bonheur, et l'on conviendra que, comme nous l'avons dit, ce glorieux triomphe, applaudi de l'univers catholique, est une belle page dans l'histoire de Louis-Napoléon. Puisse-t-il, maintenant, parvenir à s'entourer et à remplir toutes les administrations d'hommes sincèrement religieux, fidèles observateurs des lois de Jésus-Christ et de son Église! C'est le sûr moyen d'obtenir cette céleste bénédiction, la paix, qu'il a invoquée en donnant sa Constitution, car il n'y a point d'ennemis du repos public parmi les vrais amis de Dieu.

Nous terminons ici notre travail sur les philosophistes et tous les fauteurs, quels qu'ils soient; et en le terminant, nous renouvelons la protestation que nous avons faite en le commençant, de n'avoir voulu, en signalant les auteurs des maux qui ont désolé la France et l'Europe, inspirer de l'horreur que pour leur perversité, jamais pour leurs personnes, la divine Victime du Calvaire nous montrant, dans le plus grand coupable, un frère que nous serons toujours prêt à secourir.

FIN DU TABLEAU DES TROIS ÉPOQUES.

APPENDICE.

APPENDICE

POUR LE

TABLEAU DES TROIS ÉPOQUES

OU

PRÉCIS HISTORIQUE ET CRITIQUE DES PRÉTENDUS PHILOSOPHES.

Le vénérable Holzhauzer, dans son admirable *Commentaire sur l'Apocalypse de saint Jean*, avait annoncé les révolutions qui devaient se succéder jusqu'à la fin du monde, avec leurs causes et leurs effets. L'abrégé que nous venons de donner des révolutions arrivées depuis son temps jusqu'à nos jours, montre l'accomplissement exact de ce qu'il avait prédit : d'où nous concluons que les prédictions suivantes s'accompliront également. Elles sont de la plus haute importance pour les familles chrétiennes ; nous les ferons sommairement connaître, comme suite de l'abrégé qui précède, après avoir donné une courte notice sur le vénérable Holzhauzer.

Ce digne serviteur de Dieu vint au monde dans le mois d'août de l'année 1613, aux environs de la fête de saint Barthélemy, dont il reçut le nom au baptême. Dès ses plus tendres années il montra une grande piété, qui lui attira des grâces extraordinaires ; l'amour de Jésus et de Marie embrasait déjà son cœur. Tout dans sa conduite annonçait que Dieu avait sur cet enfant de grands desseins.

David, à l'âge de douze ans, étranglait un lion ; Holzhauzer, plus jeune encore, tuait, avec un petit bâton, un serpent si énorme qu'il aurait fait reculer d'horreur l'homme le plus intrépide. La victoire du jeune David annonçait sa valeur dans les combats contre les ennemis d'Israël ; celle de l'enfant Holzhauzer présageait ses succès dans la guerre contre les puissances de l'enfer. Il s'y prépara par une étude assidue, qu'il accompagnait toujours de prières si ferventes, qu'un célèbre docteur, dont il prenait des leçons, disait qu'il avait sur-le-champ l'intelligence de tout ce qu'il lisait ou entendait, que sa science était infuse. De là, le don de prophétie qu'il reçut, même avant d'être honoré du sacerdoce. Plus d'une fois, il confirma par des guérisons miraculeuses les prédictions qu'il faisait, et dont plusieurs s'accomplirent de son vivant.

Il fut, daus l'Allemagne, le restaurateur de la vie cléricale, par les séminaires qu'il établit et auxquels il donna des directeurs remplis de son esprit. Là, de jeunes lévites étaient formés à la vertu et aux sciences sacrées ; des prêtres venaient se raffermir dans la foi, se retremper dans les devoirs du saint ministère, pour aller ensuite combattre les erreurs et la corruption introduites par le protestantisme.

Il avait pour la très-sainte Vierge la plus tendre dévotion ; il croyait fermement et enseignait avec zèle sa conception immaculée [1]. Il en fit sculpter, sur bois, avec

[1] On trouve des traces de cette croyance dès les premiers siècles ; au VIII[e], on en faisait, en Orient, solennellement la fête dans beaucoup d'églises. L'Université de Paris avait porte un decret qui ordonnait à tous ses membres de faire serment d'enseigner et de défendre

beaucoup d'art, la représentation qu'il fit dorer et la plaça dans sa chapelle domestique, où il réunissait trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, ses prêtres, ses étudiants et ses fidèles serviteurs pour rendre leurs hommages à Marie conçue sans tache.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans le détail d'une vie aussi édifiante que celle d'Holzhauzer; il mourut saintement, doyen de la ville de Beugen-sous-Mayence, le 20 mai 1658, âgé de quarante-cinq ans. Il laissa plusieurs ouvrages très-estimés, dont deux, concernant son institut, furent approuvés par Innocent XI, l'un le 7 juin 1680, l'autre le 17 août 1684. De ces excellents ouvrages, dont plusieurs furent imprimés peu de temps après sa mort, nous possédons sa Vie, écrite en latin, et, dans la même langue, son admirable *Commentaire sur l'Apocalypse de saint Jean*, réimprimé en 1799 [1], et enfin ses Visions, ou révélations spéciales, (édition de 1797) dont il avait donné, sur la demande qui lui avait été faite, une courte explication à l'empereur Ferdinand III, et à l'électeur Maximilien de Bavière [2]. Nous n'avons pas connaissance que le Saint-Siége les ait approuvées (non plus que le titre de vénérable mis à la tête de ses ouvrages), mais elles ont acquis une grande célébrité par les événements qui ont confirmé la vérité de plusieurs de ces visions.

l'Immaculée Conception. Ce serment fut fait par la Sorbonne dans le XIVe siècle, et quatre-vingts autres Universités l'ont fait depuis à son imitation. Un des plus ardents désirs de tous les vrais chrétiens, est que l'Immaculée Conception soit au nombre des articles de foi.

[1] Il y a environ trente ans, nous en avions eu entre les mains, pendant quelques heures seulement, une édition beaucoup plus ancienne, et beaucoup plus exacte sous le rapport typographique.

[2] Cette explication et les prophéties sont contenues dans un in-8° de 47 pages.

En voici deux remarquables exemples : il avait annoncé, en 1635, que pendant cent vingt ans on ne pourrait, sous peine de mort, offrir le saint sacrifice de la messe en Angleterre et dans l'Amérique anglaise. Peu de temps après que cette prophétie fut connue, le bruit se répandit que le roi d'Angleterre Charles II [1] voulait se faire catholique ; le R. P. Lyprand ayant écrit à Holzhauzer que cette conversion ne s'accorderait pas avec sa prophétie, il reçut cette ferme et laconique réponse : « Charles, « roi d'Angleterre, n'est point et ne sera jamais catho« lique. » (*Carolus, rex Angliæ, nec de facto est, nec unquam erit catholicus.*) Et il ne fut jamais catholique, il mourut dans l'hérésie.

Quant à la défense de dire la messe, sous peine de mort, elle fut faite l'année même où mourut Holzhauzer, en 1658, et cessa en 1778, exactement au bout de cent vingt ans. Dans l'Amérique anglaise, la même peine fut portée cinq ans plus tard, en 1663, et supprimée en 1783, également au bout de cent vingt ans. Cette prophétie annonce ensuite le retour des Anglais à la vraie foi, pour laquelle ils seront alors plus zélés qu'ils n'avaient jamais été. Cette seconde partie ne peut paraître douteuse, la première s'étant accomplie à la lettre, comme nous venons de le voir. Nous parlerons en son lieu de la terrible catastrophe qui précédera immédiatement leur rentrée dans le sein de l'Église catholique.

Nous ne donnons point pour une prophétie proprement dite l'explication de l'Apocalypse, mais en lisant ce com-

[1] Holzhauzer avait annoncé longtemps d'avance la mort tragique de Charles Ier.

mentaire sur un livre dans lequel, dit saint Jérôme, il y a autant de mystères que de mots, on est vivement frappé de la profondeur des pensées, de l'étendue des connaissances, et surtout de la clarté des interprétations qui, mises en regard des événements, portent à croire que, pour avoir dit si juste, Holzhauzer avait reçu d'en haut des lumières spéciales. Aussi, lorsque un jour on lui demanda en quel état était son âme pendant qu'il écrivait ces choses, il répondit, fondant en larmes : *j'étais comme un enfant dont on conduit la main pour le faire écrire*[1].

Le vénérable Holzhauzer comprend toute la durée de l'Église catholique, depuis sa fondation jusqu'au jugement dernier, ou la fin du monde, en sept époques ou périodes que représentent et les sept Églises de l'Asie-Mineure auxquelles saint Jean écrivait, et les sept chandeliers d'or. A ces sept époques correspondent les sept jours du Seigneur ou de la Création ; les sept âges du monde avant Jésus-Christ, et les sept dons du Saint-Esprit. Les sept anges et les sept étoiles représentent l'universalité des pontifes et des évêques qui gouvernaient l'Église, Jésus-Christ étant au milieu d'eux pour les assister, selon sa divine promesse, dans toutes les difficultés qu'ils rencontreront, et dans toutes les persécutions qu'ils éprouveront. Les événements des quatre premières périodes de l'Église étant consignés dans l'histoire ecclésiastique, nous ne ferons qu'indiquer leur durée, telle qu'Holzhauzer l'a fixée, et quelques faits principaux, faisant observer que chaque époque commence avant la

[1] Interrogatus quo sensu interno motus esset, dum hæc scriberet : *Non aliter*, dixit perfusus lacrymis, *quam infans, qui scribit uno dirigente et manum ducente.*

fin de celle qui la précède, de manière que le dernier temps d'une époque comprend le commencement de la suivante et l'annonce soit en bien, soit en mal.

La première époque, figurée par l'Église d'Éphèse, comprend le temps qui s'écoula depuis la venue de Jésus-Christ et la prédication des Apôtres jusqu'au pontificat de saint Lin, successeur de saint Pierre, martyrisé par Néron, premier persécuteur de l'Église. Holzhauzer appelle cette époque celle de la semence ou des semailles (*status seminativus*), parceque alors les semences de la foi en Jésus-Christ furent répandues, les hommes sortirent des ténèbres de l'idolâtrie et vinrent à la lumière de l'Évangile.

La seconde époque, représentée par l'Église de Smyrne, dura depuis saint Lin et le commencement de la persécution de Néron jusqu'à saint Sylvestre et Constantin le Grand qui, ayant donné un édit en faveur des chrétiens, fit cesser la persécution. Cette époque est appelée période de l'irrigation (*status irrigativus*), parce que l'Église, cette Vigne céleste plantée par Jésus-Christ et ses Apôtres, fut arrosée et fécondée par le sang d'un très-grand nombre de martyrs, que des tyrans firent couler à grands flots, pendant environ deux cent quarante-huit ans. Le démon, n'ayant pu arrêter les progrès de l'Évangile par l'opiniâtre opposition des Juifs, suscita les princes payens et les remplit de sa fureur contre le christianisme. Saint Jean annonce à tous les fidèles qu'*ils souffriront pendant dix jours*, c'est-à-dire pendant dix règnes des principaux persécuteurs qui entreprirent d'anéantir la religion de Jésus-Christ. La première persécution fut commencée par Néron ; la seconde, par Domi-

tien ; la troisième, par Trajan : la quatrième, par Marc-Aurèle; la cinquième, par Sévère; la sixième, par Maximien ; la septième, par Dèce, et fut continuée par Gallus et Volusien ; la huitième, par Valérien et Gallien son fils ; la neuvième, par Aurélien ; et la dixième, la plus cruelle de toutes, par Dioclétien et Maximilien-Galère. Mais, chose admirable, plus on versait le sang des chrétiens, plus ils se multipliaient et s'affermissaient dans la foi.

La troisième époque, dite de la lumière ou de l'enseignement, dont l'Église de Pergame était le type, s'étend depuis saint Sylvestre et Constantin le Grand jusqu'au pontificat de Léon III et au règne de Charlemagne. Cet espace de temps fut fertile en grands hommes, tant pour la sainteté que pour la science. Ils défendirent plusieurs points de la foi attaqués par divers hérétiques, tels que Arius, Donat, Pélage, Eutichès, Nestorius et autres. A tous les hérésiarques envoyés par l'enfer, Jésus-Christ opposa les saints Ambroise, Jérôme, Augustin, Bède, Léon, Chrysostôme, Grégoire et beaucoup d'autres célèbres docteurs de l'Église grecque et latine, qui, remplis des lumières et de la force d'en haut, confondirent tous ces novateurs, et firent triompher la vérité, de leurs erreurs, qui furent frappées du glaive de l'anathème dans plusieurs conciles œcuméniques et provinciaux. Après avoir loué l'Église pour son zèle à défendre et conserver le dépôt sacré de la foi, l'Esprit saint lui reproche d'avoir laissé s'introduire le relâchement, sous le rapport des mœurs, et lui ordonne de faire pénitence.

La quatrième époque, figurée par l'Église de Thyatire, va de Léon III et de Charlemagne à Léon X et Charles-

Quint. Elle est appelée *pacifique* (*status pacificus*), parce que l'Église ne fut pas troublée, comme dans la période précédente, par des hérésies de durée. Elle est aussi appelée illuminative (*status pacificus et illuminativus*), parce que la lumière de la foi se répandit de plus en plus; de nombreux et dignes ministres de l'Évangile la portèrent dans des régions lointaines où elle n'avait pas encore pénétré. Des empereurs, des rois, des princes et d'autres personnages éminents les secondaient, et par leurs soins, leur piété et leurs largesses, des évêchés, des colléges étaient fondés; de toutes parts on voyait s'élever des hospices pour les pauvres, des monastères, des temples où le culte divin était célébré avec majesté.

C'est à cette époque qu'il se forma un grand nombre de saints, dans tous les états et jusque sur le trône où, d'ordinaire, se trouvent tous les obstacles à la sainteté; en Allemagne, un saint Henri; en France, un saint Louis; en Hongrie, un saint Étienne; en Bohême, un saint Wenceslas... qui, par leur zèle pour la gloire de Jésus-Christ et de son Église, et par leur exemple, convertissaient le reste des idolâtres, ou ramenaient à la vertu ceux qui s'en étaient écartés.

C'est au verset XIX[e] du chapitre II de l'Apocalypse, que l'abondance et la perfection de ces bonnes œuvres que produisaient alors la foi, la charité, la patience, etc., sont louées et exaltées. Mais au verset XX[e] du même chapitre, viennent les reproches de relâchement et de corruption dans un grand nombre. La tranquillité, le repos dont jouissait l'Église, les biens temporels [1],

[1] Qui sont trop souvent une source de malédiction.

qui furent ajoutés à ceux qu'elle avait reçus à l'époque précédente et les honneurs dont elle fut entourée conduisirent à l'orgueil, à l'avarice et à la mollesse des prêtres aussi bien que des laïques. Les uns et les autres refusant de rentrer dans le devoir et de faire pénitence, bien que le temps leur en eût été accordé, ils attirèrent la vengeance divine qui, au verset XXIIe, annonce la douleur, le deuil, la tribulation..... tous les maux qui sont venus et viendront encore fondre sur l'Église dans la cinquième époque dont nous allons parler.

Nous avons seulement indiqué les quatre précédentes époques, ou états de l'Église militante, parce que leur développement est consigné dans l'histoire ecclésiastique. Mais nous sommes encore dans le cinquième. Il a commencé à la naissance du protestantisme, sous Léon X et Charles V [1], et durera, dit Holzhauzer, jusqu'au Pontife saint et au monarque puissant [2]. Ainsi le commencement de cette période est bien connu, mais la fin, qui, selon Holzhauzer, doit coïncider avec celle du protestantisme, ne l'est pas encore d'une manière précise, bien que les signes avant-coureurs de l'anéantissement de cette hérésie se montrent assez clairement, tels que Holzhauzer les avait annoncés, comme nous verrons bientôt. Il appelle cette période un état d'affliction, de désolation.... *status afflictionis, desolationis*...

L'Église ayant réprimé toutes les hérésies qui l'avaient

[1] *De quinto Ecclesiæ militantis statu... incipiens a Leone X et Carolo V usque ad pontificem sanctum et monarcham fortem.*

[2] Holzhauzer ne désigne ni les noms de ce pontife saint et de ce monarque puissant, ni le temps où viendront ces deux grands personnages qui, selon lui, rétabliront toutes choses.

troublée jusqu'au commencement du xvi[e] siècle, Satan ne pouvait souffrir la paix dont elle jouissait. Pour recommencer le combat, il employa un prêtre anglais plein d'orgueil et d'ambition, Wiclef, qui, forcé par sentence du pape, de remettre à des religieux la direction d'un collége qu'il leur avait enlevée par ses intrigues, résolut de s'en venger. Il se déchaîna contre les moines, engagea l'autorité civile à dépouiller le clergé de tous ses biens; il s'éleva contre la puissance temporelle et spirituelle du Pape, disant qu'on ne doit pas la reconnaître, mais vivre chacun selon ses propres lois; que tous les hommes sont égaux et indépendants; que les œuvres de Dieu comme celles des hommes arrivent nécessairement, etc., etc. [1] Il remplit de toutes ces erreurs plusieurs volumes qu'un étudiant d'Oxford emporta en Bohême, sa patrie, où Jean Hus les lut, en prit tout ce qui convenait à son génie novateur, y ajoutant que « l'Écriture était la seule règle « de foi, et que les simples fidèles pouvaient juger dans « les controverses en matière de foi. » Maxime qui, à elle seule, devait produire l'anarchie dans les intelligences, puis dans les gouvernements, et conduire à la négation de toute religion et de Dieu même, comme Holzhauzer l'avait annoncé.

Jean Hus, ayant subi la peine capitale en 1415, et la mort de Wiclef étant arrivée vingt-huit ans auparavant, ces deux hérésiarques ne virent pas les funestes suites de leurs détestables doctrines. Les partisans qu'ils avaient

[1] Cette doctrine de Wiclef, recueillie et donnée au public par les Anglais mêmes, ne renferme-t-elle pas tous les éléments d'anarchie et d'impiété que les hérétiques et leurs auxiliaires, les philosophes, ont depuis enseignées et pratiquées jusqu'à nos jours?

faits de leur vivant, se multiplièrent après leur mort, d'abord en Angleterre, puis dans quelques parties de l'Allemagne, et surtout dans la Bohême, où ces fanatiques sectateurs, au nombre quelquefois de quarante mille, commirent toute espèce de sacriléges et remplirent le royaume de sang et de carnage. Ce ne fut qu'un siècle après ces deux hérésiarques que Satan trouva un suppôt, Martin Luther, qu'il jugea capable de rendre l'explosion générale.

En faisant ses études, Luther dévorait les livres de Jean Hus, dont les maximes anarchiques et licencieuses flattaient singulièrement son orgueil et ses penchants; mais, pendant une promenade, la foudre ayant tué près de lui un de ses compagnons, il en fut si vivement frappé qu'il se retira chez les Ermites de saint Augustin. Ils l'evoyèrent en 1508, professer la philosophie, et ensuite la théologie à l'Université de Wittemberg, fondée depuis peu par Frédéric [1], électeur de Saxe. En 1512, il reçut le bonnet de docteur en théologie, de la main de son intime ami Carlostad, chanoine et archidiacre, qui renouvela l'erreur de Béranger sur la présence réelle, et fut le premier ecclésiastique d'Allemagne qui se maria publiquement. Qu'on juge de l'orthodoxie des leçons de Luther, d'après ses liaisons avec cet apostat et son engouement pour les écrits de Jean Hus, qui lui avaient inspiré une haine profonde contre l'autorité du Pape. Aussi, dès 1516, il fit soutenir publiquement, à Wittemberg, des thèses qui découvrirent le venin de ses opi-

[1] Ce prince goûtait déjà certaines opinions erronées de Luther, et fut constamment son protecteur, même dans ses plus grands écarts.

nions, toutes contraires à l'enseignement catholique [1]. Ses réponses aux nombreuses objections qu'elles lui attirèrent, montraient déjà tout l'entêtement d'un hérétique. Naturellement violent et plein de lui-même, il ne pouvait souffrir la contradiction ; il se roidissait contre les raisonnements les plus frappants de vérité, et les remontrances, même les plus modérées, loin de lui faire entendre raison, l'irritaient. Avec ce caractère, une fois lancé dans la voie de la révolte, quelle barrière pouvait l'arrêter ?

Il avait pour guide et pour maître, dit Holzhauzer, un ange de l'abîme, dont le nom était *exterminateur*, et il se glorifiait souvent de ce nom, dont il voulait remplir la signification dans toute son étendue, c'est-à-dire faire à l'Église romaine une guerre beaucoup plus désastreuse que n'avaient faite jusqu'à lui tous les hérésiarques qui, comme ses avant-coureurs *(prodromi)*, lui préparaient les voies ; une guerre d'extermination qui ne laisserait intact ni dogme révélé, ni règle de pudeur, ni autorité quelconque [2], soit de la divine Écriture qu'il altéra, soit de l'enseignement des saints Pères qu'il rejeta, soit des

[1] Il n'est donc pas vrai que Luther n'avait commencé à dogmatiser qu'à l'époque où s'éleva la dispute entre les Dominicains et les Augustins, à l'occasion des indulgences que Léon X accorda en 1517, puisque en 1516 il combattait ouvertement des points de doctrine de l'Église romaine dans ses fameuses thèses qui, dès lors, firent pressentir ce qu'il serait un jour.

[2] *Germania, obstetricante orco, Lutherum, maximum omnium hereticorum hæresiarcam, effudit in mundum... Cum hic Martinus Lutherus fuerit repertus a Lucifero rege tenebrarum aptum instrumentum, elegit eum ducem belli sui, in quo constituerat exterminare latinam Ecclesiam. Ad consequendum finem suum dedit illi pro doctore angelum quemdam summæ malitiæ et astutiæ, nempe angelum abyssi, de quo supra dictum, quod habeat nomen latinum,* exterminans, *et de hoc suo nomine ipse Lutherus sæpe gloriatur.*

gouvernements civils contre lesquels il s'insurgea. Il écrivit contre la primauté du Pape, contre les indulgences, contre le purgatoire, contre la confession auriculaire, contre les vœux monastiques, contre le célibat des prêtres, contre le libre arbitre, contre les empereurs et les rois, etc., etc.

Pour arrêter ce torrent d'erreurs, Léon X, par sa bulle du 20 janvier 1520, anathématisa tous ses écrits, et Luther, dans sa fureur, fit brûler publiquement à Wittemberg la bulle du Pape, avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Après cet acte d'énergumène, il ne connut plus de bornes, et, toujours poussé par l'esprit infernal, son guide, il publia son abominable livre *de la captivité de Babylone*, où il vomit contre le représentant de Jésus-Christ les plus horribles blasphèmes et les injures les plus dégoûtantes avec tout l'emportement d'un frénétique [1]. Nous ne répéterons pas les impudentes grossièretés de cet impie et sale bouffon. Il tenait habituellement le langage de la taverne qu'il fréquentait, et

[1] La raison n'explique pas une telle frénésie, n'explique pas l'énormité du crime d'un simple moine qui se met au-dessus de toute autorité, qui veut imposer ses extravagances, ses monstrueuses erreurs au monde entier, et qui prétend être cru, seul, au mépris de tous les papes, de tous les évêques, de tous les docteurs qui avaient existé depuis seize cents ans, au mépris des Apôtres et de leur enseignement, au mépris de Jésus-Christ et de son Evangile, au mépris de tous les saints Pères et de leur doctrine, au mépris de tous les législateurs et de toutes les règles établies pour le maintien et le bonheur de la société. Certes, si le schisme commençait maintenant, on réprouverait la criminelle audace d'un enfant dénaturé qui voudrait déchirer le sein de sa mère, rompre tous les liens de subordination, armer ses frères les uns contre les autres, mettre tout à feu et à sang... Or, ce qui serait maintenant un crime, il y a deux cents ans était un crime; par conséquent, si on ne pouvait pas alors introduire ce schisme, on ne peut pas y demeurer aujourd'hui. Conséquence terrible pour nos frères égarés qui n'y demeurent que parce qu'ils ont eu le malheur d'y naître et de sucer l'erreur avec le lait. Puisse la divine miséricorde leur ouvrir les yeux et les rappeler à la vérité!

de l'orgueil satanique qui le possédait. Dans la rage que lui inspirait l'enfer, il aurait voulu jeter ensemble dans la mer le Pape, les cardinaux et tous les évêques, et anéantir ainsi d'un seul coup l'Église de Jésus-Christ.

Tout en criant contre le Pape, il se mettait à sa place, il s'arrogeait son autorité. Ainsi, après avoir lancé son écrit contre le célibat des prêtres et des religieux, il parcourait l'Allemagne et, comme s'il en avait eu le pouvoir, il accordait, mais en des termes qui font rougir la pudeur, des dispenses du vœu de continence et de chasteté. Cet écrit infâme fut bientôt suivi d'un autre intitulé : *Du fisc commun*, c'est-à-dire, de la réunion de tous les biens des évêchés, des monastères et des abbayes aux domaines des princes. (C'étaient le conseil qu'avaient donné Wiclef et, après lui, Jean Hus.) Cette double annonce de l'or et de la volupté lui fit dans toutes les classes de nombreux partisans. Des membres du clergé apostasièrent et prirent des femmes. Luther lui-même donna le scandaleux exemple d'une double apostasie, en épousant une religieuse, Catherine de Bone, qu'il avait fait sortir de son couvent pour la séduire. Sa passion pour le vin et pour la bonne chère allait de pair avec son incontinence. On conserve dans la bibliothèque du Vatican, dit Feller, un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon Dieu, par votre bonté, pourvoyez-nous « d'habits, de chapeaux, de capotes et de manteaux ; « de veaux bien gras, de cabris, de bœufs, de mou- « tons et de génisses ; de beaucoup de femmes et de peu « d'enfants. Bien boire et bien manger est le vrai moyen « de ne point s'ennuyer. » Cette prière où l'indécence,

l'impiété, la luxure, la gourmandise se disputent à qui aura le dessus, est rapportée à la page 225 de la Vie de Luther, écrite en latin par Juncker (Christian), qui n'est pas suspect.

De leur côté les princes, les grands seigneurs se mirent à l'œuvre; ils confisquaient, à leur profit, les biens du clergé; ce n'était plus que rapines, envahissements. De là, les progrès du luthéranisme que Bucer, Zwingle, Calvin et une foule d'autres novateurs répandirent en peu d'années dans presque toute l'Europe, mais avec des variantes qui formèrent un grand nombre de sectes, dont chacune portait et porte encore le nom d'un de ces novateurs. On disait, on dit encore, luthéro-zwingliens, luthéro-calvinistes, etc., et l'on doit dire aussi luthéro-philosophes; tous, sans exception, sont les soldats de Luther, dit Holzhauzer, *Lutheri commilitones*, tous continuent son œuvre. Divisés entre eux, comme il ne peut manquer d'arriver quand on n'a plus la vérité pour guide, ils sont toujours unis pour combattre l'Église romaine, pour détruire la religion catholique. Ce cri de guerre, poussé par Voltaire, *Écrasez l'infâme!* résume leurs efforts communs pour atteindre le but de l'hérésie de Luther, qui est une hérésie d'impiété, de licence effrénée, de sédition et de sang.

1° *Hérésie d'impiété.* — Depuis l'établissement de l'Église, jamais hérétique n'avait porté si loin que Luther le mépris des choses de la religion, soit pour les personnes, soit pour l'enseignement, soit pour les pratiques. Il savait très-bien que Jésus-Christ lui-même avait établi Pierre chef suprême de son Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais; *tu es Petrus*,

et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam; qu'il lui avait mis entre les mains les clefs du royaume des cieux, et que tout ce qu'il lierait sur la terre serait aussi lié dans les cieux; *Et tibi dabo claves regni cœlorum, et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis; et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis.* (Matth., 16-18-19.)

Il savait très-bien que cette primauté sur tous les membres de l'Église sans exception aucune, et le divin pouvoir de lier et de délier étaient donnés, dans la personne de Pierre, à tous ses successeurs, suivant cette autre parole de Jésus-Christ : Voici que je serai tous les jours avec vous, jusqu'à la consommation des siècles; *ecce vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* (Matth., 28-20). Et Luther, avec cette croyance qu'il avait enseignée, osait écrire, dans son livre contre les théologiens de Louvain et contre le Pape, que c'était Satan qui avait établi la papauté !

Il croyait, et avait enseigné, que le pouvoir de lier et de délier était la puissance de remettre ou de retenir les péchés, selon la disposition du coupable qui en ferait l'aveu aux ministres sacrés; et sans tenir compte de sa croyance et de son enseignement, il entreprend d'anéantir cette puissance donnée par Jésus-Christ, en écrivant et prêchant contre la confession, et la faisant abolir à Wittemberg.

Il croyait, et avait enseigné, que la messe est le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, le même corps qui fut immolé et le même sang qui fut versé sur la croix, pour la rédemption du genre humain, et que

la célébration de ce divin sacrifice avait été ordonnée, commandée par Jésus-Christ, lorsque, après l'avoir institué la veille de sa passion, il dit à ses apôtres : Faites ceci en mémoire de moi; *hoc facite in meam commemorationem.* (Luc., 22-19.) Eh bien! avec la ferme croyance, l'entière conviction de ces vérités, Luther, caché dans un vieux château isolé, où Frédéric de Saxe l'avait fait conduire pour le soustraire aux recherches de Charles-Quint, qui voulait le faire arrêter, ne rougit pas d'affirmer qu'il eût, dans cette retraite, *une conférence avec le diable*, qui lui dit que la messe était une très-mauvaise chose, dont il devait s'abstenir, et sur-le-champ Luther, préférant le conseil de l'esprit infernal au commandement formel de Jésus-Christ, déclame contre la messe et l'abolit à Wittemberg! Voilà le comble des blasphèmes qu'il vomissait, *ex ore suo male dicto*, dit Holzhauser. A partir de là, l'impiété, marchant toujours d'excès en excès, à l'aide de nouveaux auxiliaires dont nous allons parler, conduisit à la profanation des temples sacrés, à leur destruction, à tous les genres de sacriléges, enfin à l'abolition du culte divin.

Les différentes sectes que le luthéranisme ne tarda pas d'enfanter, produisaient une si grande confusion d'idées, une telle divergence d'opinions, que beaucoup de chrétiens ne savaient plus ce qu'ils devaient croire. Mais à ce torrent d'erreurs la divine Providence opposa d'abord le saint concile de Trente, qui porta la lumière au milieu de ces ténèbres et fixa la croyance des fidèles, et ensuite la société de saint Ignace qui, par ses vertus et son zèle soutint tant d'âmes dans la voie de la vérité, et y ramena un si grand nombre d'autres que les nouvelles et funestes

doctrines avaient égarées. Ce fut, dit Holzhauser, par ce concile et cette société que Dieu préserva l'Europe de la perte totale de la foi catholique. Voilà pourquoi tous les soldats de Luther ont tant crié, et crient tant encore, contre le concile de Trente et contre les jésuites.

2° *Hérésie de licence effrénée.* — Il n'est pas une règle de mœurs qu'elle n'ait détruite. De là le débordement du vice impur. Nous n'osons, sur cette matière, traduire certaines expressions latines d'Holzhauser, ni retracer le hideux tableau qu'il fait de cette corruption, qui n'a cessé d'étendre ses ravages jusqu'à nos jours, où l'on a *officiellement* prêché la réhabilitation de la chair ! Hélas ! que voit-on dans la capitale et sa banlieue? des enseignes qui offrent abonnement à *tous les plaisirs*, à quinze francs par mois ! Vit-on rien de semblable à Sodome ? l'histoire ne le dit pas. Voir les pages 234 et 235, où nous en avons montré en peu de mots les tristes résultats.....

3° *Hérésie de sédition.* — Elle a brisé tous les liens de la société ; elle a soulevé les enfants contre les pères, les sujets contre les rois, et a porté le trouble, le désordre et l'anarchie dans tous les États.....

D'où il suit : 4° *Hérésie de sang.* — Elle a mis les armes aux mains de presque tous les peuples de l'Europe ; elle a excité des guerres civiles qui ont fait couler le sang à grands flots en Allemagne, en Hongrie, en Suède, en Norwége, en Pologne, en France, en Irlande, en Ecosse, en Angleterre surtout sous le règne de la fanatique et cruelle Élisabeth. Comprimé par la main de Dieu, qui avait permis ces fléaux pour punir les peuples de leurs péchés, Satan fut forcé d'interrompre cette horrible tragédie qui durait depuis environ cent cinquante ans ; mais

prétendant, contre la divine promesse, compléter son triomphe sur l'Eglise catholique, il prépara un nouvel apôtre pour le seconder. A cet effet, les doctrines impies, corruptrices, anarchiques et sanguinaires de toutes les sectes, sorties du luthéranisme, furent momentanément concentrées dans Spinosa, qui, les ayant analysées, eut pour produit *net*, l'athéisme, dont il fit un système [1], où tous les êtres de l'univers, animés ou inanimés, sont Dieu, ou partie de Dieu !!!

Ces absurdités, dont le but est de détruire toute religion, et de faire de l'espèce humaine une pure machine, sont *géométriquement* enveloppées sous un tas de sophismes, dont tous les prétendus philosophes ont constamment fait usage. (Voir page 460 à 464.) Spinosa se trouva donc le lien qui unissait aux anciens soldats de Luther sa nouvelle milice, qu'on vit, en 1789, fondre sur Paris, envahir toute la France, et y commettre les horreurs que nous avons décrites (page 93 à 195) et que leurs successeurs, sous le nom de *socialistes*, se préparent à renouveler et dépasser. Cette sanglante anarchie ne finira qu'avec sa cause, le protestantisme.

On se ferait difficilement une idée du sang que cette hérésie diabolique, *heresis diabolica*, dit Holzhauzer, aura fait couler depuis son apparition néfaste jusqu'à son extinction, si l'on considère que, pendant sa durée, elle aura employé *deux cents millions de cavaliers*, et un nombre de fantassins incomparablement plus grand. *Numerus equestris exercitus... ducenti milliones. Est horrendus numerus, et tamen longe major pedestris exercitus.* Mais il

[1] Nous avons exposé ce monstrueux système, p. 132 et suiv.

est tout à fait impossible de comprendre et d'exprimer le nombre et la grandeur des crimes en tout genre qu'elle a commis, et commettra encore contre Dieu et contre l'homme. Contre Dieu qu'elle a outragé, blasphémé et enfin renié, totalement abandonné ; contre l'homme qu'elle a égaré, corrompu, abruti, et finalement précipité dans tous les vices et tous les désordres. Qu'on remarque encore ici l'insigne mauvaise foi des libres penseurs à tout dénaturer. L'hérésie de Luther a semé sur la terre toute espèce de misères, de désastres; les faits sont là, et ils ne tarissent pas sur les louanges de ce qu'ils appellent la renaissance des lettres, qui date précisément de cette époque de malheur. Ce qui a fait dire au R. P. Berthier (*Hist. de l'Église gallicane*, vol. XVII, p. 442) que les erreurs sont entrées dans le monde avec les beaux-arts. Luther ayant fait appel aux gens de lettres, en leur donnant force louanges, son appel fut entendu. (*Ibidem*, p. 443.) Dès 1520, ses hérésies avaient infecté, même dans l'Université de Paris, plusieurs de ces gens de lettres, suivis, hélas ! par ce nombre prodigieux de sophistes qui, jusqu'à présent, se sont toujours enfoncés davantage dans la voie de l'erreur, de l'impiété et de l'anarchie.

En 1522 (*Ibidem.*, p. 444 et suivantes), Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, qui aimait beaucoup les sciences, choisit dans l'Université de Paris plusieurs professeurs de grande réputation, entre autres Jacques Lefèvre-d'Étaples, Guillaume Farel, Gérard Roussel, etc., auxquels il donna des emplois honorables dans son diocèse, qui, au bout de deux années, se trouva, par les doctrines de ces savants, en danger évident de perdre la foi.

L'évêque chassa les auteurs du mal. Pour les remplacer, il fit venir d'autres docteurs, qui mirent de nouveau le désordre dans son église, tant la gangrène luthérienne avait déjà gagné d'hommes de lettres, et tant il est vrai qu'entre les hérétiques et les hommes de lettres il y a communauté d'orgueil, d'esprit de révolte et de haine contre l'Église et contre les vérités révélées ; de Luther jusqu'à Voltaire, et de Voltaire jusqu'à nos modernes libres-penseurs, les tempêtes désastreuses que l'incrédulité a déchaînées sur le monde, en ont donné la preuve de plus en plus accablante.

Eh bien ! les auteurs de ces maux inouïs sont loués, exaltés dans les libelles sans nombre enfantés par les révolutionnaires de tous les temps, par les universitaires, et tous de concert font de la renaissance un âge d'or, pendant qu'ils traitent de barbare ce qu'ils appellent le moyen âge, c'est-à-dire les siècles qui se sont écoulés depuis Constantin-le-Grand jusqu'à Luther. Quant au prétendu âge d'or, qu'on se rappelle ce que nous avons écrit sur la première révolution française, et, pour la prétendue barbarie du moyen âge, ce que nous avons dit sur l'Université et ses professeurs. Nous disons seulement ici qu'on n'a si fort décrié le moyen âge que parce qu'il était favorable à la foi, à la religion, en un mot, à l'Église ; et qu'on n'a tant vanté la renaissance que parce qu'elle a toujours travaillé à saper les fondements de la foi, de la religion, en un mot, à détruire l'Église. Voilà les seuls motifs de ces déclamations furibondes contre le moyen âge, et de l'enthousiasme impie pour la renaissance. Entendez ! depuis Néron jusqu'à Robespierre, tous ceux qui ont répandu le sang chrétien sont des héros ;

et depuis Constantin-le-Grand jusqu'à Louis XVI, tous ceux qui ont soutenu le christianisme sont des fanatiques. Jamais texte sacré n'a été plus rigoureusement accompli que celui-ci : Ils appellent *bien* ce qui est *mal*, et *mal* ce qui est *bien* (Isaïe). M. de Maistre avait donc mille fois raison de dire : *Depuis la renaissance, l'histoire est une conspiration permanente contre la vérité.* Ces paroles, méditées comme elles le méritent, ouvriraient les yeux à bien des aveugles, qui reconnaîtraient que la renaissance, cinquième époque de l'Église, est, comme l'annonçait Holzhauser, un état plein de toute espèce de calamités, *ærumnarum*, un état d'affliction, de défection, *de tuerie* (*occisionis*), d'oppression de l'Église qui est calomniée par les hérétiques et par les mauvais chrétiens ; ses ministres sont méprisés, ses lois foulées aux pieds... ; les sujets se révoltent ; les royaumes s'élèvent contre les royaumes, les empires seront divisés en eux-mêmes et désolés... ; les monarques tués, les monarchies et principautés détruites... ; *on conspire partout pour établir des républiques...* ; presque tout le monde tombera dans la pauvreté, la plus grande désolation règnera sur la terre, et tout cela (qui est en partie accompli, en 1656, et le reste devant s'accomplir dans la suite), parce que nous avons refusé de faire pénitence de nos horribles péchés, dont nos pères et nous-mêmes avons comblé la mesure ; par un très-juste jugement, Dieu criblera son froment ; il jettera la paille au feu, et recueillera le grain dans ses greniers.

L'Église de *Sardes* est le type, la figure de cet état. *Sardes* signifie le commencement de la beauté ; ce cinquième état, étant un état de tribulation et d'oppression,

par conséquent de purification, est avec raison appelé le commencement de la beauté, c'est-à-dire de la perfection qui suivra dans la sixième époque. Les tribulations, la pauvreté et les autres adversités sont un motif et un principe de conversion, et la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Car nous craignons Dieu et nous ouvrons les yeux quand les eaux de la tribulation fondent sur nous ; mais quand nous nous reposons dans notre prospérité, assis chacun sous son figuier et sous sa vigne, à l'ombre de nos honneurs, de nos richesses et de notre repos, nous oublions Dieu notre créateur, et nous péchons sans crainte. C'est pourquoi la divine Providence a sagement réglé les choses, de manière que son Église, qu'il veut faire subsister jusqu'à la consommation des siècles, soit toujours arrosée, en temps opportun, de l'eau des tribulations, comme un jardinier arrose son jardin au temps de la sécheresse.

Contre notre méthode d'omettre, d'après notre plan de simple analyse, les rapports qu'Holzhauser trouve entre les âges de l'ancien monde et les périodes ou états de l'Église, nous indiquons ici, à raison de son extrême importance, la similitude qu'il établit entre la cinquième époque qui nous occupe, et le cinquième jour de la création. Ce fut en ce jour que Dieu commanda aux eaux de produire des reptiles et des oiseaux de toute espèce. Or, l'un et l'autre représentent le suprême degré d'indépendance ; car qu'y a-t-il de plus libre que le poisson dans l'eau et l'oiseau dans les airs ? Voilà bien, dit Holzhauser, ces hommes charnels qui, en vertu de la liberté de religion et de conscience, rampent et volent à leur gré, croient et font ce qui leur plaît...

Nous ne pouvons le suivre dans tous les détails qu'il donne sur les abominables suites de cette liberté qui, en souillant le corps d'immondices, entraîne la ruine des âmes, digne d'être pleurée avec des larmes de sang, *sanguineis lacrymis deflenda.* Qu'on lise en entier son admirable commentaire sur le neuvième chapitre de l'Apocalypse, on y verra les turpitudes révoltantes de ces philosophes impies, qui ne sont autres que des soldats de Luther, et que saint Jean représente par ces chevaux, qu'Holzhauser appelle *equi emissarii et luxuriantes qui, soluti fræno, obvia quæque conculcant pedibus.*

Leur puissance, continue saint Jean, est dans leurs *bouches* et dans leurs *queues.* Dans leurs *bouches* qu'ils n'ouvrent, dit Holzhauser, que pour déverser le mépris, le ridicule sur le souverain Pontife, les évêques et les prêtres, s'efforçant de les rendre odieux à tous les hommes, et surtout aux princes et aux nobles, leur insinuant qu'ils ne doivent ni les admettre aux dignités, ni souffrir qu'ils possèdent des biens en propre; qu'il faut secouer le joug de l'Église, n'avoir souci de ses lois qui ne sont qu'un esclavage indigne de l'homme, et, affectant quelquefois une espèce de respect pour l'Évangile, auquel ils ne croient point, ils en citent ces paroles : *mangez ce qu'on vous servira*, d'après lesquelles ils prétendent qu'on peut manger des viandes en tout temps; et mille autres faussetés qu'ils débitent afin de détourner des devoirs religieux, et de conduire à une vie libre, charnelle, payenne. Pour le malheur de l'humanité, ils séduisent le très-grand nombre, parce que les passions flattées sont toujours prêtes à exercer leur empire, et beaucoup plus ardemment pour le mal que pour le bien.

Dans leurs *queues*. Holzhauser en signale plusieurs, mais nous ne parlons que de la dernière, qui comble la mesure du mal : c'est la fausse doctrine politique, *politicismus*, et l'indifférentisme dont le dernier résultat est l'athéisme. Car, de même que les conséquences de la vraie foi catholique ramènent à la vérité première, ainsi cette hérésie conduit à la fausse doctrine politique (que l'État est tout) et à l'athéisme.

Cette fausse politique et l'indifférentisme, qui se résolvent en athéisme, furent introduits dans le monde, ajoute Holzhauser, par Machiavel [1], Bodin et autres écrivains impies, et sont devenus la règle de conduite des gouvernants qui, tous ou presque tous, font de l'intérêt de l'État la divinité qui reçoit leur encens, préside à leurs conseils, dirige leurs opérations, leur apprend à parler autrement qu'ils ne pensent, enfin à tout sacrifier à cet intérêt de l'État. Cette doctrine, toute matérialiste, qui est l'unique mobile de ceux qu'on appelle, de notre temps, les *habiles* qui ne voient jamais que les intérêts de l'État, leur fait mépriser les intérêts éternels, et s'ils

[1] Machiavel et Bodin, dont parle Holzhauser, professaient toutes les doctrines de l'hérétique Luther; celui-ci avait déjà lancé dans le public ses écrits les plus violents contre l'Eglise, les plus scandaleux sur l'abolition du vœu de chasteté, et les plus anarchiques, lorsque Machiavel composa son traité du *Prince*, ouvrage le plus abominable qui eut encore paru, où il proscrit la religion, professe le crime et donne des leçons d'assassinat.

Bodin, pendant assez longtemps favori du roi Henri III, et qui dans tous ses écrits montre son aversion pour le christianisme, employait en faveur des protestants tout le crédit que lui donnaient ses différents emplois. Eh bien! les livres de ces deux célèbres professeurs de politique athée étaient fort goûtés par la haute société, leur doctrine préconisée, propagée par des écrivains de la même trempe, surtout par Spinosa qui la porta au plus haut degré d'absurdité dans le répertoire d'erreurs où, comme nous l'avons dit, tous les prétendus philosophes ont trouvé la matière de leurs sophismes, de leurs libelles diffamatoires et impies.

parlent quelquefois de religion, ce n'est que pour la montre, ils n'en ont véritablement aucune, *nulli religioni in veritate addicti sunt ;* et ils disent dans leur cœur : Il n'y a point de Dieu, *dicunt in corde suo : Non est Deus.*

La fausse politique et l'athéisme, qui ont été enseignés officiellement, prêchés publiquement, sont la queue et le terme, ou l'extrémité de cette hérésie, *extrema hujus hæresis mala, sicut cauda, quæ sequitur corpus, et ab eo nascitur, extremum illius est membrum.*

Maintenant, si l'on jette un coup d'œil attentif sur l'ensemble des événements que nous venons de rappeler, on conviendra sans peine qu'Holzhauser avait dû recevoir d'en haut des lumières plus qu'ordinaires pour les avoir annoncés, deux cents ans d'avance, avec une si étonnante précision. Il faut spécialement remarquer que selon lui la fin de l'hérésie et du cinquième âge de l'Église doit être signalée par des bouleversements, des révolutions, et ce qui est encore plus caractéristique, par des efforts incessants pour établir *partout* des républiques. Il ne parle donc pas seulement d'un pays en particulier, mais de la chrétienté tout entière, ce qui s'accorde parfaitement avec la situation actuelle du monde, avec la fermentation qui agite maintenant tous les peuples, et qui menace de les agiter avec plus de violence que jamais.

C'est que, à l'anarchie qui règne dans le camp de ses soldats qui ne s'entendent plus (les protestants et leurs fauteurs), aux nombreux déserteurs qui rentrent dans le sein de l'Église catholique, l'enfer a le pressentiment de la ruine prochaine de son œuvre à jamais maudite Pour parer ce coup qu'il redoute par-dessus tout, et dont il

sera comme accablé, il frémit de rage, il redouble d'efforts pour faire répandre de plus en plus par ses suppôts le poison mortel de l'incrédulité, de la licence et de la révolte, afin de pervertir et de corrompre les esprits et les cœurs qui ne le sont pas encore, et de les enrôler dans la milice impie qui fait depuis si longtemps à l'Église et aux gouvernements légitimes une guerre acharnée, ne voulant mettre bas les armes qu'après avoir, n'importe par quels moyens et quels crimes, anéanti, s'il était possible, la religion de Jésus-Christ, et renversé de fond en comble la société humaine.

Aussi voyons-nous aujourd'hui la propagande révolutionnaire opérer sur la plus large échelle. Les bibles hérétiques, les livres corrupteurs et incendiaires sont répandus avec une nouvelle et plus grande profusion dans tous les pays ; ils pénètrent jusqu'au centre de la catholicité, Rome en est inondée, et les événements montrent qu'ils portent leurs fruits (voir p. 546). Le monde entier est témoin de ce redoublement de haine et de fureur contre tous les pouvoirs *quelconques*. Mais du haut du ciel, le tout-puissant Créateur *a jeté un regard sur les enfants des hommes*, devenus enfants de ténèbres ; il a vu leurs attentats, leurs forfaits, et il veut y mettre un terme, il veut arrêter ce torrent d'iniquité qui souille et corrompt tout, et voici les châtiments qui, si on ne les prévient par une sincère conversion, vont fondre sur les peuples : c'est, dit Holzhauser, *la famine*, *la peste et le glaive* qui désoleront la terre, au point qu'il lui restera peu d'habitants, *pauci relinquentur super terram a fame, peste et gladio !*

Depuis plusieurs années, l'intempérie des saisons, les

effroyables orages et les inondations extraordinaires, qui ont détruit tant de récoltes et réduit à la plus affreuse misère un si grand nombre de cultivateurs et autres, les maladies des substances alimentaires, auxquelles on a bien pu donner des noms, mais sans pouvoir y porter remède, inspirent une crainte universelle qui semble annoncer que le premier fléau n'est pas éloigné; déjà il s'est fait sentir en Irlande, en quelques parties de l'Allemagne... Le second fléau accompagne ordinairement, ou suit de près le premier. Le choléra, le typhus, la suette, etc., ont fait de nombreuses victimes dans beaucoup de pays où ils étaient à peu près inconnus, et menacent de plus en plus d'étendre leurs ravages. Quant au troisième fléau, le glaive, Holzhauser, dans sa neuvième vision et ailleurs, l'annonce d'abord et spécialement pour l'Allemagne, ensuite pour les autres empires, en termes si effrayants qu'on y reconnaît la barbarie, la férocité des socialistes, qui paraissent devoir être la verge dont la divine justice se servira pour châtier les peuples qui, tous, ont comblé la mesure de leurs iniquités, sans vouloir se convertir et faire pénitence.

A cet état de tribulations inouïes, succédera, continue Holzhauser, une sixième époque pleine de consolation pour l'Église ; mais avant d'en parler, nous croyons utile de faire connaître un peu les socialistes, dernier produit de l'hérésie et du philosophisme.

Ces tigres à face humaine ont donné, il n'y a pas encore longtemps, un échantillon de leur épouvantable système, et les vingt et quelques départements où ils en ont essayé l'exécution, ne l'ont pas oublié (voir p. 568). Du reste, ce système n'est pas nouveau : en 1796, un

fougueux *tribun du peuple* (nom du journal qu'il dirigeait), Babeuf, voulut le mettre en œuvre; mais le Directoire, qu'il voulait renverser, le fit monter sur l'échafaud le 26 mai 1797. Ce scélérat n'était pas lui-même inventeur de ce système de nivellement des fortunes : vers la moitié du XVIe siècle, il s'était formé une société de niveleurs, dont le farouche Cromwell était membre, mais qui visant, lui, à une haute fortune, ne fut point d'avis de mettre les biens en partage égal, et pour arrêter la fougue anarchique de ses co-sociétaires, il en fit pendre un, ce qui suffit pour effrayer tous les autres.

Mais pour bien connaître ces génies malfaisants, il faut remonter jusqu'à la source première, l'Esprit de Dieu qui *enseigne toute vérité ;* or, voici ce qu'il annonçait, il y a dix-huit cents ans, par l'organe de saint Paul (2, Thim., 3) : « Il viendra des temps malheureux où l'on verra des hommes qui, n'aimant qu'eux-mêmes, seront pleins de mépris pour leurs semblables et ne suivront dans toute leur conduite que le plus vil égoïsme, *instabunt tempora periculosa, erunt homines seipsos amantes...* Ils courront avec ardeur après la fortune, ils en dépouilleront la veuve et l'orphelin ; il n'y aura point d'injustice, point de violence, point de crime qu'ils ne commettent pour arriver aux places lucratives et pour amasser des trésors, *cupidi ;* ils seront altiers, superbes, audacieux, montrant leur fierté et leur arrogance par leurs paroles, leur démarche et leurs actions, *superbi ;* ils ne respecteront rien ni sur la terre, ni au ciel ; ils vomiront des blasphèmes contre tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré, contre Dieu, contre sa religion et contre ses ministres, *blasphemi ;* ils fouleront aux pieds les senti-

ments de la nature, et, ne reconnaissant aucun lien entre eux et les auteurs de leurs jours, ils les accableront d'outrages et de mépris, et s'ils ne trouvent pas en eux de sympathie pour leurs monstrueux penchants, ils les persécuteront comme des étrangers, les chargeront de fers et les conduiront au dernier supplice, *parentibus non obedientes ;* le cœur fermé à toute reconnaissance, aucun service ne les pourra toucher ; ils s'irriteront même des bienfaits et n'y répondront que par la plus noire ingratitude ; ils se montreront ennemis irréconciliables de ceux qui les en avaient comblés, *ingrati ;* ils ne rendront à Dieu ni culte, ni honneur, ni hommages ; ils renverseront ses temples et ses autels, ils profaneront ses vases sacrés, ils égorgeront ses ministres, ils aboliront ses fêtes et ses solennités, et pour tout culte, pour toute divinité ils n'auront qu'une déesse de prostitution ; ils seront couverts de crimes, d'infamies et de sacriléges, *scelesti ;* ne présentant de l'homme que la figure, ils n'auront d'autres inclinations que celles des bêtes féroces qui ne se plaisent que dans le carnage et le sang, *sine affectione ;* la paix, l'ordre et le bonheur des empires feront leur snpplice, et comme l'esprit de ténèbres qui ne dort jamais, ils agiteront et conspireront sans cesse pour exciter des troubles, amener des bouleversements et conduire à l'anarchie, objet de tous leurs vœux comme de tous leurs efforts, *sine pace ;* ils n'auront point de plus grand ennemi que la vérité, ils l'attaqueront avec acharnement et déchargeront sur elle tout le poids de leur haine ; ils n'auront à la bouche que mensonges et verseront sur tous ceux qui ne seront pas leurs complices ou leurs esclaves le noir poison de la calomnie, *criminatores ;* la compassion et l'humanité

n'auront jamais accès dans leur âme, ils seront durs et cruels; ils voudront établir leur règne tyrannique sur le cadavre du dernier des honnêtes gens, *immites;* ils flatteront les peuples, et leur montrant les riches comme des ennemis, ils leur promettront le partage de leurs biens, qui les rendront heureux; et, après avoir séduit les peuples, et s'en être servi pour arriver au pouvoir, ils les réduiront sous un joug de fer et les écraseront, *proditores;* le terme, l'égoût infect de ce monstrueux assemblage de vices, sera la plus hideuse corruption, ils n'auront point d'autre dieu que la volupté, ils se vautreront sans cesse dans la fange des plus exécrables impuretés, *voluptatum amatores magis quam Dei.*

Ils ont donné, de cette étrange démoralisation, des exemples qui n'avaient jamais été donnés. Le digne successeur de saint Pierre, l'admirable Pie IX, de son exil où il s'était retiré pour sauver sa vie, à laquelle ils avaient osé attenter, signalait, par son Encyclique du 8 décembre 1849, et dans l'inexprimable douleur de son âme, des faits jusqu'alors inconnus dans le monde: c'est que dans les hôpitaux de Rome, d'infortunés malades étaient privés des secours de la religion et forcés de rendre le dernier soupir entre les bras d'*infâmes prostituées!!! Animum inter procacis alicujus meretricis illecebras emittere cogebantur.*

Voilà le monstre socialiste, tel que la souveraine vérité l'a dépeint, et tel qu'Holzhauser l'annonçait, comme voulant détruire par le fer et par le feu, pour s'asseoir ensuite sur les ruines sanglantes de la société humaine, et, selon Holzhauser, il y réussira en très-grande partie, si on n'apaise pas la colère de Dieu par

la pénitence. Les principaux chefs, Ledru-Rollin, Mazzini, etc., sont à Londres, d'où ils préparent dans toute l'Europe, et au delà, par d'innombrables ramifications, l'exécution de leur complot horrible. En 1849, Ledru-Rollin l'avait fait connaître en partie par la liste ministérielle trouvée, après sa fuite, au Conservatoire des Arts-et-Métiers (voir p. 565), mais, en 1851, la police de Londres découvrit des pièces beaucoup plus explicatives que l'*Émancipation belge* publia, et dont voici des extraits.

« Le grand Comité directeur est subdivisé en quatre comités exécutifs : un comité français, un comité italien, un comité allemand et un comité belge. La carte de l'Europe est complétement remaniée. D'après Ledru-Rollin, Mazzini, Ruge et Darrasz, il ne doit plus y avoir de nations distinctes ; les dénominations de français, d'allemands, d'italiens et de belges disparaissent, et sont remplacées par des *cercles de frères*, dont trente-cinq grandes villes seront les capitales.

« Quant aux institutions... il n'y en a plus. L'article fondamental de la Constitution nouvelle appelle le prolétariat à la domination ; la société civile est abolie ; les héritages, les propriétés font retour à une foule de communautés plus vastes, et toutes les distinctions de classes, toute hiérarchie doivent à jamais disparaître du code des nations... Des listes des dépôts d'armes appartenant aux divers gouvernements, avaient été établies avec beaucoup de soin... d'autres listes, non moins ponctuellement élaborées, indiquaient les caisses publiques dont on devait s'emparer... voilà pour l'argent, qui est toujours le principal nerf des révolutions, et le premier

appât qui tente les révolutionnaires... Une troisième nature de listes était dressée : ce sont les *tables nominatives des ennemis du peuple*, qui devaient tous être immédiatement arrêtés et *livrés à une justice sommaire*, afin que la démagogie ne fût plus exposée à voir escamoter les institutions qu'elle se serait données. »

On aura remarqué sur la liste ministérielle de Ledru-Rollin qu'il n'y a point de culte, parce que la démagogie socialiste ne reconnaît pas de Dieu ; mais il y aurait des fêtes comme celles qu'il donnait en 1848 et 1849, où figuraient en première ligne des bœufs à cornes dorées et cinq cents filles *publiques* richement parées ! Eh bien ! c'est à ce nouveau paganisme, plus avilissant que l'ancien, que les socialistes veulent conduire les peuples, par voie de spoliation et d'assassinat ; et, qu'on ne s'y trompe pas, ils ont dans les campagnes, comme dans les villes, beaucoup plus de partisans qu'on ne pense. Pendant nos voyages dans les départements qui passent pour les plus religieux de la France, partout nous avons entendu affirmer, par des hommes dignes de foi à tous égards, que presque tous les paysans attendent avec impatience le partage des biens que leur promettent les agents socialistes, et qu'ils sont prêts à leur donner main-forte. Si donc, *quand les royaumes s'élèveront contre les royaumes et les empires contre les empires*, les souverains ne se tiennent bien en garde, et s'ils ne prennent les plus énergiques moyens, les socialistes éclateront à l'intérieur, et, le sang coulant au dedans et au dehors, la *désolation sera universelle*. Ces fléaux inouïs vengeront la divine Majesté des outrages qu'Holzhauser appelle horribles sur toutes les choses horribles, *horribilia super*

omnia horribilia, et plusieurs grandes villes, entre les plus coupables, seront détruites.

La Pointe-à-Pitre a déjà subi le châtiment dû à sa corruption. Qui a pu lire sans frémir les relations de cette épouvantable catastrophe? Au moment même où la terre ouvrait son sein et engloutissait cette abominable ville, quelques-uns de ses infortunés habitants, qui n'avaient pas entièrement perdu la foi, réclamaient le premier secours de l'Église, le baptême (on en était venu à ne plus recevoir ce sacrement et à vivre en payens); les autres faisaient retentir l'air des blasphèmes qu'ils vomissaient contre Dieu, dont la puissance avait conservé debout un pan de murailles (tout le reste de l'édifice était englouti) sur lequel était placé un cadran qui leur montrait l'heure fatale qui avait sonné pour eux! Depuis, la divine justice a encore détruit deux villes corrompues et corruptrices, et plusieurs autres doivent éprouver le même sort en Europe, si elles n'imitent pas Ninive dans sa conversion, car toute la conduite de Dieu envers les hommes est *miséricorde et vérité* (ps. 24): miséricorde, ou pardon assuré, pour ceux qui, par un sincère repentir, reviennent humblement à l'observation de sa loi sainte; vérité, ou justice inexorable, pour ceux qui veulent persévérer dans leur rébellion, dans leurs crimes. Voilà pourquoi Holzhauser répète si souvent, et spécialement dans sa neuvième vision (en 1644), et dans l'explication qu'il en donna (en 1656), que les terribles châtiments qu'il annonce n'arriveront pas, si on fait pénitence, mais que, si on ne la fait, ils arriveront infailliblement, et qu'ayant ainsi *criblé son grain et jeté la paille au feu*, c'est-à-dire que son Église étant délivrée de tous ses ennemis, elle

entrera triomphante dans la sixième période, ou sixième âge, pendant lequel elle répandra, sans obstacles, dans tout l'univers, les vives lumières de la foi et les saintes ardeurs de la charité qui renouvellent encore *la face du monde*.

Mais avant de parler de ce *changement merveilleux qui s'opérera d'une manière soudaine dans les esprits, et qu'aucune prévoyance humaine n'aurait pu deviner*, dit Holzhauser, nous citerons quelques autres prophéties relatives aux mêmes événements, parce qu'elles sont *une marque*, disait Joseph au roi d'Égypte, Pharaon, *qu'elles s'accompliront infailliblement*.

Le R. P. Nectou, supérieur du collége des Jésuites, à Poitiers, vers le milieu du XVIII[e] siècle, avait aussi prédit les catastrophes qui se succéderaient depuis la destruction de son ordre jusqu'au rétablissement de toutes choses, dans le sixième âge de l'Église que nous venons d'annoncer.

Pour mettre le lecteur dans le cas de juger du degré de confiance que mérite le père Nectou, nous retraçons ici le portrait qu'en a fait, dans son *Histoire de Mgr d'Aviau*, mort archevêque de Bordeaux, M. l'abbé Lyonnet, vicaire général de Lyon, actuellement évêque de Saint-Flours. Voici ce qu'il dit : « Louis XV, cédant au Parlement et à ses courtisanes, avait ordonné par un édit de novembre 1764, la fermeture des maisons de Jésuites dans toute l'étendue de ses États... Il se trouva, parmi les nobles débris de cette célèbre société que le charitable prêtre (M. d'Aviau) avait eu occasion de recueillir ou de soulager, un vénérable vieillard, le père Nectou, ancien provincial d'Aquitaine, l'un des derniers recteurs du collége de Poitiers. Le Ciel l'avait fait naître, comme lui,

dans une paroisse du Bas-Poitou. Entré de bonne heure dans la société de Jésus, il devint bientôt dans notre patrie une des principales colonnes de l'Ordre. Sa haute réputation de vertu, unie à celle d'un profond savoir et d'une immense expérience, lui assurait, avec tous les respects, une confiance sans bornes. C'était à qui pourrait se mettre sous sa direction, ou même seulement obtenir de lui un conseil; on le regardait, à juste titre, dans sa Compagnie comme un saint, et, qui plus est, comme un prophète.

« *C'était lui en effet qui, longtemps avant le décret qui dispersait sa Société, avait prédit sa ruine : nouveau Jérémie, il avait annoncé, avec des détails que la perspicacité humaine ne pouvait entrevoir, que le chef de l'Église, circonvenu par les différentes cours de l'Europe, l'immolerait au parti philosophique; les noms propres, les dates précises, et les autres circonstances qui avaient accompagné ce grand événement, tout avait été indiqué avec une exactitude qui tenait du prodige* [1].

« Au don de prophétie se joignait celui des miracles. On lui attribuait, entre autres, la résurrection d'un jeune enfant. Sa mère éplorée était venue le déposer à ses pieds en le priant en grâce de le rendre à la vie. Le saint, touché de tant de foi et de confiance, conjura le Seigneur d'exaucer les prières de sa pieuse servante, et celle-ci eut le bonheur de voir revivre celui qu'elle pleurait à chaudes larmes.

« Lorsque parut le fameux décret qui frappait au

[1] Tout cet alinéa fait partie de la prophétie dont nous donnerons des extraits, après avoir cité ce que M. Lyonnet dit du père Nectou.

cœur son Ordre, il se retira, conformément à l'une de ses dispositions organiques, dans la ville de Poitiers, chef-lieu spirituel de son diocèse natal; et là, ayant fortuitement rencontré, dans les rues de cette hospitalière cité, le pieux prêtre dont sa congrégation avait tant à se louer, M. l'abbé d'Aviau, il l'engagea à monter avec lui dans le modeste appartement qui lui servait de retraite. Soudain il ferme la porte sur lui, et, se jetant à ses pieds, il lui baise respectueusement la main à l'endroit où les évêques portent l'anneau pastoral; puis se relevant, il lui parle en ces termes : « O mon fils! de grands malheurs « nous ont frappés! c'est de la France, pays jadis si re- « ligieux, que le premier coup est parti. Après avoir « dissous le corps, on persécute impitoyablement les « membres. Où fuir? où aller? bientôt tous les États de « l'Europe catholique nous serons fermés. Mais permet- « tez-moi, au nom de Dieu, de vous faire une ouverture « qui nous touche réciproquement : aux jours mauvais « succéderont des jours meilleurs; l'arbre qu'on avait « cru abattre se relèvera au souffle du Seigneur. Ce ne « seront d'abord que quelques rameaux entés sur le vieux « tronc qui reverdiront; vous les protégerez, *Monsei- « gneur,* vous les accueillerez comme un père dans votre « diocèse; dispersés à leur tour, par une autre tempête, « ils se réuniront de nouveau sous vos ailes, à la suite « d'un grand événement qui rendra la paix au monde; « alors quittant leur nom d'emprunt, ils prendront, en « s'unissant à la vieille tige dont ils auront jusque-là « sucé la séve, celui qui leur appartient éminemment; « déjà je vois tout près d'un grand fleuve, dans la flo- « rissante cité dont vous serez le pontife, une jeunesse

« nombreuse et brillante se presser autour de ses nou-
« veaux instituteurs. »

« Confus, interdit, M. d'Aviau ne comprit d'abord rien à ce mystérieux langage ; une scène si inattendue et si étrange l'avait jeté dans le trouble ; il ne pouvait croire, malgré le respect qu'il portait au vénérable vieillard, à tout ce que renfermait sa prophétique confidence. Que voulait dire cet arbre *abattu* qui devait se relever au souffle du Seigneur ?... Comment se pouvait-il que lui, jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans, fût associé, en qualité de pontife d'une grande Église, à cette œuvre de restauration religieuse ? Non, toutes ces idées ne pouvaient entrer dans sa tête ; il y avait là des impossibilités matérielles et morales qui détruisaient dans son esprit tout l'effet de la communication qui lui était faite.

« Il n'en fut pas de même pour les malheureux proscrits que cette prédiction concernait ; sachant de qui elle venait, et dans quels termes elle était conçue, ils l'acceptèrent avec gratitude, comme un contre-poids à leurs légitimes douleurs. C'était pour eux une consolation de songer que dans un temps à venir plus ou moins reculé Dieu aurait pitié de ses enfants chéris... Ils emportèrent, pour la plupart, dans l'exil... cette consolante promesse du retour dans la patrie ; et de loin ils suivaient de l'œil, autant qu'ils le pouvaient, M. l'abbé d'Aviau, pour savoir quand s'accompliraient les promesses qui le regardaient ; car ils ne doutaient pas que, dans les vues de Dieu, leurs destinées ne fussent intimement liées aux siennes. Ils *en étaient si convaincus* que, en 1808 ou 1809, quelques ecclésiastiques ayant manifesté le désir de se rendre

en Russie pour s'agréger à la compagnie de Jésus, dont il restait quelques débris dans les États du czar, les anciens membres de la même Société qui étaient demeurés en France s'y opposèrent : « Pourquoi aller chercher si loin, leur dirent-ils, ce que nous aurons bientôt dans notre patrie? Est-ce que vous ne savez pas que M. d'Aviau est dépositaire d'une révélation qui nous le confirme? il est écrit qu'il ne descendra pas dans la tombe avant que nous soyons rétablis. C'est lui qui doit nous accueillir le premier dans son diocèse, et par là nous inaugurer en France. Or, il est déjà bien avancé en âge, donc le jour de notre rétablissement ne peut tarder. »

« Si Mgr d'Aviau, toujours en garde contre le merveilleux, se montra, dans le principe, peu empressé à admettre, pour son compte personnel, de semblables révélations, il cessa, par la suite, lorsque, après les plus horribles catastrophes, les circonstances eurent justifié de point en point l'ensemble et les détails de cette étrange communication, d'être aussi incrédule. Il ne put s'empêcher de reconnaître qu'il y avait dans cette prédiction et son accomplissement quelque chose d'insaisissable pour la pensée humaine; on ne prévoit pas, on ne calcule pas si longtemps d'avance des faits de cette nature; il n'y a que celui qui tient dans sa main le fil de tous les événements qui peut révéler un tel secret aux hommes... *Aussi* Mgr d'Aviau n'en parlait qu'avec une sorte de respect; il sentait, par tout ce qui était arrivé, que Dieu s'était manifesté à son serviteur... *et* lorsqu'il récapitulait ses souvenirs les plus délicieux, ne manquait-il pas de donner une large place à celui *de cette prophétie.* »

Comme le dit M. Lyonnet, l'annonce du père Nectou

à Mgr d'Aviau s'est accomplie à la lettre ; il la faisait en 1764, et trente-huit ans après, en 1802, Mgr d'Aviau était archevêque de Bordeaux, *cette florissante cité*, *tout près d'un grand fleuve*, et en 1806 il mettait à la tête de son petit séminaire de Bazas, sous le nom de *Pères de la Foi*, des Jésuites qui, en moins d'un an, réunissaient plus de cent cinquante élèves, et étaient ainsi *entourés d'une jeunesse nombreuse et brillante*, que le père Nectou voyait et annonçait quarante-deux ans d'avance !

Cette prédiction concernant Mgr d'Aviau et la rentrée des Jésuites en France, était la deuxième que faisait le père Nectou ; environ vingt ans auparavant, il en avait fait une, plus étonnante s'il est possible ; il annonçait d'abord la suppression de sa Société, avec tous les autres grands événements qui l'ont suivie jusqu'à cette année 1852, et qui suivront jusqu'à la fin du sixième âge de l'Église, dont nous parlerons bientôt.

Cette première et célèbre prophétie nous a été communiquée à différentes époques et par diverses personnes, entre autres, *par* Mgr Soyer, qui, avant d'être évêque de Luçon, avait été, pendant les premières années de la Restauration, vicaire général à Poitiers, où il avait recueilli avec soin la tradition religieusement conservée sur le père Nectou, et qui avait foi entière aux prédictions du vénérable serviteur de Dieu ; *par* une dame religieuse d'un grand mérite, successivement supérieure de plusieurs maisons de son ordre qu'elle avait fondées, et qui avait eu, en 1807, parfaite connaissance de la prédiction ; *par* M. Gillis, alors vicaire général à Édimbourg, et depuis évêque de la même ville, etc.

M. Gillis écrivait de Lyon le 26 octobre 1833 : « Je

viens d'avoir une conversation avec la mère Geoffroy, supérieure des Dames du Sacré-Cœur en cette ville, femme d'un bon sens rare et universellement respectée pour sa grande sagesse et sa sainteté. Voici ce qu'elle avait appris du père de Raux, Jésuite à Poitiers :... Le père Nectou, recteur du collége des Jésuites à Poitiers, qui avait ressuscité un enfant mort..., fit un jour monter dans sa chambre le père de Raux, qui n'était alors que novice, et l'y retint une fois pendant trois heures, et une autre fois pendant deux heures... » Là vient la prophétie que le père de Raux écrivit sous la dictée du père Nectou, et dont nous ne donnerons, à raison de sa longueur, que quelques extraits, après avoir donné une courte notice sur madame Geoffroi.

Elle était née à Poitiers en 1760, quatre ans avant l'édit de Louis XV qui supprimait la société des Jésuites. Elle suça avec le lait la vénération et la confiance universelles que tous les habitants de Poitiers avaient pour le père Nectou. A mesure qu'elle avançait en âge, ses vertueux parents l'instruisaient de la vie si édifiante de cet homme de Dieu. Elle connut ensuite très-particulièrement le père de Raux, qui lui apprit tout ce que la prophétie dont il était dépositaire annonçait sur les événements futurs, et elle en fit part à un très-grand nombre de personnes. Elle fut toujours en correspondance avec ce père, même quand il était en exil. Cette respectable dame mourut, il y a quelques années, supérieure d'une maison des Dames du Sacré-Cœur à Lyon, âgée de quatre-vingt-deux ans.

Extraits de la première prophétie du père Nectou.

Après avoir représenté, dans le plus grand détail, les efforts des philosophes pour renverser l'autel et le trône, pour amener un bouleversement universel, il annonce, avec toutes les circonstances qui l'accompagnèrent, la destruction de la Société de Jésus, comme le commencement du mal. Il arrive ensuite à la grande révolution française ; il en peint d'avance toutes les horreurs : l'assassinat de Louis XVI, la spoliation des biens du clergé et des nobles, la profanation des temples et de toutes les choses sacrées, le massacre ou l'exil du plus grand nombre des prêtres, l'échafaud qui en attendait d'autres qui, ayant eu le courage de rester dans leur patrie pour exercer le saint ministère, se cachaient dans des caves ou des greniers, le scandale de ceux qui, après avoir prêté le serment impie à la nouvelle constitution, se mariaient et ne rougissaient pas de se promener *donnant le bras à leurs femmes et la main à leurs enfants*, etc., etc. Enfin, ayant détaillé cette horrible révolution, comme s'il eût écrit une ancienne histoire, il ajoute : « Après cela, il y aura quelques années de répit ; les temples seront rouverts, les voûtes sacrées retentiront encore de saints cantiques, de sorte qu'on croira la contre-révolution faite. Mais ce ne sera qu'un replâtrage, un habit mal cousu ; il n'y aura point de schisme, mais l'Église ne triomphera point encore.

« Ensuite, un nom odieux à la France sera mis sur le trône, un d'Orléans sera roi. Ce ne sera qu'après cela

que se fera la contre-révolution. Elle ne se fera point par les étrangers. Il se formera deux partis qui se feront une guerre à mort... le sang ruissellera dans plusieurs grandes villes; on se croira à la fin du monde, ce sera comme un petit jugement [1]... Cette épouvantable catastrophe, qui sera de courte durée, s'étendra par toute l'Europe, mais l'Angleterre en particulier éprouvera une révolution plus terrible [2] que la première révolution française, et ce sera la France qui aidera l'Angleterre à recouvrer la paix. On voudra détruire la religion de fond en comble, mais on n'en aura pas le temps, et il n'y aura qu'un moment entre ces deux cris : *Tout est perdu! Tout est sauvé!* et la contre-révolution sera faite. Ceux qui auront vu la première révolution française et qui verront cette dernière, remercieront Dieu de les avoir réservés pour voir un si beau triomphe de son Église, qui sera le dernier sur la terre. »

Le père Nectou ajoute : « Quand l'Angleterre com-

[1] Cette violente crise sera l'accomplissement de ces paroles d'Holzhauser, que nous avons citées : *Dieu criblera son grain, et jettera la paille au feu.* Mais, comme il le répète souvent, *cela n'arrivera pas si on se convertit par une sincère pénitence.* N'est-ce pas à cet unique moyen de salut que notre très-vénéré et très-saint Père Pie IX nous presse si vivement de recourir pour éviter les nouveaux malheurs que la lumière d'en haut lui découvre dans un avenir prochain? N'est-ce pas pour cela que, à peine un jubilé fini, son cœur paternel en accorde un autre, usant ainsi de la plénitude de sa puissance pour nous ouvrir tous les trésors de grâces? Puissent tous les chrétiens en profiter, et la paix régnera sur la terre!

[2] En voyant depuis longtemps l'Angleterre donner asile aux révolutionnaires de tous les pays, on est naturellement porté à croire au bouleversement affreux que le père Nectou lui annonçait, il y a plus d'un siècle. Mais, à la divine justice qui infligera ce châtiment à nos pauvres frères égarés, succédera immédiatement la miséricorde qui ouvrira leurs yeux à la vérité, et les ramènera au giron de leur mère la sainte Église catholique, comme Holzhauser l'annonce dans sa quatrième vision. Ainsi seront exterminés le protestantisme et ses monstrueuses erreurs, qui rentreront dans l'enfer qui les avait vomis sur la terre, pour la perte de tant de millions d'âmes.

mencera à s'ébranler, la catastrophe sera à la porte; on le reconnaîtra à ce signe, comme on connaît que l'été approche quand les feuilles du figuier commencent à pousser. » Il donne encore pour autre signe, que tout sera tellement brouillé sur la terre qu'on ne s'y reconnaîtra plus; qu'on serait tenté de croire que la Providence aurait abandonné le gouvernement du monde. Il dit enfin que, pendant la catastrophe, « une grande ville sera tellement détruite de fond en comble, que vingt ans après des pères et leurs enfants se promenant sur son emplacement, et un enfant demandant ce que c'est que ce lieu, le père répondra : Mon fils, il y avait ici une grande ville que Dieu a détruite à cause de ses crimes. »

Aux prophéties du père Nectou, nous ajoutons celles d'une ancienne religieuse [1], morte en odeur de sainteté dans une communauté de trappistines. Nous la connaissions particulièrement depuis dix-huit ans, pendant lesquels nous avons toujours admiré ses éminentes vertus.

Chassée de son couvent et menacée, comme tant d'autres, de l'échafaud par les tyrans de 1793, elle trouva, contre leur fureur, un asile au sein d'une respectable famille. Là, elle tomba dans une maladie de langueur qui, au bout de six mois, fit désespérer de sa vie. Un médecin, républicain modéré, lui donnait secrètement ses soins. Dans une de ses dernières visites, la malade lui ayant dit : *Guérissez-moi donc, monsieur le médecin;* il lui répondit brusquement : *Nous ne sommes plus dans le temps des Apôtres qui faisaient des miracles.* Après cette réponse, il dit en particulier aux maîtres de la

[1] Nous les avions publiées, en partie, en 1829.

maison : *Dans vingt-quatre heures votre religieuse n'existera plus.* Lorsqu'il se fut retiré, la religieuse mit sur sa poitrine un *Sacré-Cœur* [1], et dormit d'un profond sommeil pendant deux heures. A son réveil, elle dit à sa garde : *Je suis guérie, je vais me lever.* Effrayée en pensant que ce langage, qu'elle regardait comme un dernier effort de la nature, annonçait une fin prochaine, la garde courut en prévenir les maîtres, qui, s'étant rendus avec empressement dans la chambre de la religieuse, la trouvèrent en parfaite santé. Frappés du plus grand étonnement, ils croyaient à peine à leurs yeux et à leurs oreilles ; mais leur conviction fut pleine et entière quand ils la virent se mettre tout de suite à table avec eux et manger comme si elle n'avait jamais été malade. L'étonnement du médecin fut encore plus grand lorsque, venant le lendemain, dans la persuasion que sa malade était morte ou près de mourir, il la trouva parfaitement rétablie.

Le règne de la Terreur ayant cessé, cette religieuse passa dans un autre département, où elle fut appelée pour aider à fonder un établissement en faveur de pauvres infirmes. Pendant qu'elle était occupée à cette bonne œuvre, il survint à la généreuse dame qui lui avait donné l'hospitalité un sujet de peine d'autant plus accablant qu'elle ne pouvait le faire connaître à personne. Peu de temps après, elle reçut une lettre de sa religieuse qui lui disait : *Je suis bien étonnée, Madame, d'après l'étroite et sainte amitié qui existe entre nous, que vous n'ayez pas sou-*

[1] C'était un petit morceau d'étoffe sur lequel on avait représenté en broderie le sacré cœur de Jésus, et qu'un grand nombre de chrétiens portaient alors comme une profession de foi et une protestation contre les impiétés et les sacriléges commis dans ces temps d'horreurs.

lagé votre cœur en me faisant part de la peine qui vous accable; mais le bon Dieu m'a fait connaître ce que vous avez voulu me cacher... A la lecture de cette lettre, la respectable dame fut convaincue que cette connaissance de son chagrin, dont elle n'avait fait part à qui que ce fût au monde, était surnaturelle, et, se rappelant la guérison miraculeuse qu'elle avait vue de ses yeux, elle fut plus persuadée que jamais de la sainteté de cette religieuse. Voilà les faits que nous a racontés plus d'une fois cette respectable dame, qui était elle-même en grande réputation de vertu, et à juste titre, car, pour ne parler ici que de sa charité pour les pauvres, nous avons été témoin pendant huit ans qu'avec dix mille francs de revenu et une assez nombreuse famille, elle faisait chaque année pour six mille francs d'aumônes. Un pareil témoin nous semble digne de foi.

Or, voici la seconde prophétie [1] de cette religieuse : « Le dimanche d'après la Toussaint 1816, je faisais mon « oraison sur l'instabilité du cœur humain... Je fus tout « à coup frappée d'objets horribles..; je vis des personnes « de tous les états... qui se livraient à des désordres af- « freux... Il me fut dit : *Tu vois les crimes qu'on commet ;* « *et qui retient mon bras vengeur* [2] *?... je vais encore frapper* « *la France pour le bonheur des uns et le malheur des* « *autres*. Je vis dans ce moment un gros nuage qui « était si noir que j'en fus épouvantée ; il couvrait toute

[1] Elle en avait fait un autre sur un événement peu éloigné, et qui s'accomplit à la lettre; mais n'ayant pas de rapports aux faits annoncés par Holzhauser, nous la passons sous silence.

[2] On remarquera encore ici que ce sont toujours les péchés qui attirent les châtiments de Dieu. Cette religieuse annonce aussi la destruction d'une grande ville.

« la France, et dans ce nuage j'entendis des voix con-
« fuses qui criaient, les unes *vive la république*, les autres
« *vive Napoléon*, les autres *vive la religion*... En même
« temps il se donna un grand combat, mais si violent
« qu'on n'en avait jamais vu un semblable; le sang cou-
« lait comme quand la pluie tombe bien fort, surtout
« depuis le midi jusqu'au nord, car l'ouest me parut
« plus tranquille. J'entendis nommer les mois de mai,
« juin et juillet. Les méchants voulaient exterminer tous
« les ministres de la religion de Jésus-Christ et tous les
« amis de l'ordre; ils en avaient fait périr un grand
« nombre et criaient déjà victoire, lorsque tout à coup
« les bons furent ranimés par un secours d'en haut, et
« les méchants furent défaits et confondus... Le temps de
« ces bouleversements ne sera pas de plus de trois mois
« (à partir du commencement des grands combats), et
« celui de la crise où les bons triompheront ne sera que
« d'un moment. Quand les méchants auront répandu une
« très-grande quantité de mauvais livres, ces événements
« seront proches. Aussitôt qu'ils seront arrivés, tout ren-
« trera dans l'ordre, et toutes les injustices, de quelque
« nature qu'elles soient, seront réparées, ce qui sera
« très-facile, la plupart des méchants ayant péri dans le
« grand combat; et ceux qui auront survécu seront si
« effrayés du châtiment des autres qu'ils ne pourront
« s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu et d'admi-
« rer sa toute-puissance : plusieurs se convertiront... La
« religion fleurira ensuite de la manière la plus admi-
« rable. J'ai vu des choses si belles à cet égard que je
« n'ai point d'expression pour les peindre. »

Le lecteur portera le jugement qu'il lui plaira sur le

degré de confiance que mérite cette seconde prédiction, que nous avons écrite sous la dictée de cette religieuse, ainsi qu'une troisième que nous citerons en parlant de la sixième période de l'Église. Mais l'accomplissement exact, que nous avons vu, de sa première vision, nous paraît un préjugé pour l'accomplissement des autres, car, dit saint Jérôme (*Explication du 38e chapitre d'Isaïe*), *quand la prédiction d'un événement prochain s'est accomplie, elle est une preuve que les prédictions d'événements plus éloignés s'accompliront également.*

La prédiction que nous venons de citer s'arrête, comme celle du père Nectou, à l'entrée de la sixième période de l'Église ; l'une et l'autre se bornent à dire que la religion y sera très-florissante. Mais Holzhauser annonce, avec une admirable lucidité, les événements merveilleux de cette période de bénédictions. Leur importance, leur intérêt universel nous font regretter fort de n'en pouvoir que toucher seulement quelques points.

La fin du protestantisme sera le commencement du sixième état de l'Église, qui sera un état de consolation, et qui durera jusqu'à la *persécution* [1] de l'antechrist. Ce

[1] Dans tous les exemplaires que nous avons vus, de la même édition que nous avons, il y a : jusqu'à la *naissance* de l'antechrist, usque ad *nativitatem* antechristi. C'est une faute commise, ou par l'imprimeur, ou par un copiste, qui au mot *persécutionem* a substitué *nativitatem*. Il est bien évident que, comme tout autre enfant qui vient au monde, l'antechrist n'étant capable de rien à sa naissance, ne pourra pas troubler le bonheur du sixième âge. Il lui faudra des années avant de guerroyer, et quand il commencera, il lui faudra encore des années pour soumettre tous les potentats de la terre, comme il est annoncé qu'il doit les soumettre. Ce sera pendant ces combats qu'il exercera son horrible tyrannie sur tout ce qui lui fera résistance. Alors la persécution sera, surtout pendant les trois ans et demi de son plein règne, au comble de la cruauté, comme nous verrons en son lieu. Ce n'est donc pas à sa naissance, mais lors de sa persécution que le monde entier sera bouleversé. Aussi, dans son explica-

sera dans cet heureux sixième état que Dieu consolera, dédommagera son Église de toutes les afflictions, de toutes les souffrances qu'elle aura endurées dans le cinquième. Tous les peuples (à quelques exceptions près qu'Holzhauser va nous indiquer) reviendront à l'unité de la vraie foi ; le clergé et le sacerdoce fleuriront ; les hommes chercheront le règne de Dieu et sa justice; Dieu leur donnera de bons pasteurs ; ils vivront en paix chacun sous sa vigne et dans son champ ; ils aimeront le droit et la justice ; la paix règnera sur la terre, parce que la puissance divine enchaînera Satan pour bon nombre d'années, jusqu'à ce que vienne celui qui doit venir, l'enfant de perdition (l'Antechrist), au temps duquel Satan sera délié de nouveau. Cet état est typiquement figuré par le sixième âge de l'ancien monde, qui, commencé à la délivrance du peuple israélite, captif à Babylone depuis soixante-dix ans, dura jusqu'à la venue du Messie.

Ce peuple, ainsi délivré de l'esclavage par le Seigneur, fut rempli de joie d'avoir la liberté de relever le temple, de rebâtir Jérusalem.... : de même, dans le sixième état, Dieu prodiguera les plus douces et les plus abondantes consolations à l'Église catholique, qui verra tous les peuples rentrer dans son sein, où ils adoreront Dieu dans l'unité de la foi orthodoxe. Le don de la sagesse, qui répond aussi à cet état, se répandra sur toute la terre.... ; les hommes auront de grandes lumières dans les sciences sacrées et dans les sciences humaines.... ; ils

tion du chapitre dixième de saint Jean, p. 417, Holzhauser, parlant des admirables progrès de la foi qui sera prêchée à tous les peuples, dit que cela arrivera dans le sixième état de l'Eglise, qui durera *jusqu'au dernier*, qui sera l'état de consommation. *Durabit usque ad ultimum, qui erit status consummationis.*

auront un grand zèle pour les choses saintes, pour fréquenter les sacrements, pour entendre la messe et approcher de la très-sainte table du Seigneur; *amabunt valde audire missam, et frequentare mensam sanctissimam Domini* (*c*). L'empire des Turcs sera brisé (dans sa très-grande partie, pendant les premières années du sixième état, et en totalité à la fin du septième), et toutes les hérésies seront éteintes... Mais l'œuvre de Dieu étant d'ordinaire marquée au coin des difficultés, tant de bien ne se fera pas sans en rencontrer de grandes, et si grandes qu'elles nécessiteront la tenue d'un concile général, qui sera le plus célèbre de tous, et le dernier.

La fausseté des doctrines de tous les sectaires y sera si clairement démontrée, les sens des saintes Écritures et les dogmes de la foi catholique exposés avec une si grande clarté, que la vérité sera universellement reconnue; ses décisions seront reçues avec joie par les vrais chrétiens, qui seront alors en petit nombre, dit Holzhauser, comparés à l'innombrable multitude de ceux qui ne le seront pas, ou qui ne le seront que de nom, et dans lesquels ces décisions, dictées par le Saint-Esprit, trouveront de grands obstacles, que de dignes ouvriers évangéliques entreprendront de surmonter, en remplissant avec zèle leur sainte mission; ils seront persécutés par des rois, des princes qui feront des martyrs...

L'annonce de ces obstacles et de ce concile, faite au milieu du seizième siècle, a été renouvelée de nos jours: la religieuse dont nous avons parlé les avait aussi annoncés, et presque dans les mêmes termes qu'Holzhau-

(*c*) Voir la note à la fin du volume.

ser. Voici, entre autres choses, ce qu'elle dit : « Le lundi d'entre l'Ascension et la Pentecôte 1815, je faisais mon action de grâce et une amende honorable pour tous les crimes qui se commettaient. Je me sentis portée à demander à Dieu qu'il fît refleurir sa sainte religion..., et il me fut dit : Elle refleurira, cette religion sainte....., plusieurs nations entreront dans le sein de mon Église... Cependant je vis de grands troubles dans cette Église ; ils n'ont été terminés que par un concile général... Je vis ensuite un nuage épais qui se sépara en deux, et au milieu une clarté si vive et si brillante que je me trouvai hors de moi-même. Je voulus me retirer, ne me croyant pas digne de voir cette lumière ravissante, mais je me sentis retenue par une main, et j'entendis une voix me dire : Ne crains point, cette lumière est la figure de l'Église catholique, apostolique et romaine, dont on ne doit jamais se séparer : tu as vu que le nuage s'est séparé en deux, qu'une partie a disparu à droite et l'autre à gauche ; la partie du côté droit marque ceux des schismatiques qui ne reviendront pas ; la partie du côté gauche, ceux des hérétiques que l'Église rejette de son sein. Tu vois au bas du nuage un grand lambeau qui se sépare de la lumière et qui tombe en terre : ce sont les prêtres corrompus, indignes du saint ministère. Ils sont rejetés de la sainte lumière que la perversité de leur cœur a éteinte. Alors je ne vis plus que la lumière qui me parut s'étendre dans tout l'univers. »

Les troubles annoncés par cette religieuse, et si longtemps auparavant par Holzhauser, sont inévitables. *Les semences* de corruption, en tout genre, répandues depuis si longtemps et avec tant de profusion dans l'Europe, ou

plutôt dans le monde entier, par les millions de libres-penseurs, de livres et de journaux obscènes et anti-religieux ont produit, surtout depuis la révolution de 1789, l'insubordination dans les esprits, la dépravation dans les cœurs, et, par une suite nécessaire, l'affaiblissement et trop souvent la perte de la foi. C'est là, comme on n'a cessé de le dire, l'unique source des révoltes sans cesse renaissantes contre toute autorité, mais toujours avant tout, contre l'autorité de l'Église catholique.

Pour l'attaquer, l'esprit d'indépendance, l'orgueil, revêt toutes les formes, emploie tous les moyens, ceux même qui paraîtraient produire des effets contraires. Ainsi, avec toute l'apparence du dévouement au Saint-Siége, l'abbé de Lamennais réveilla, sur les prétendues libertés gallicanes, les malencontreuses disputes assoupies depuis longtemps. Avec tous les charmes d'un style entraînant il soutenait, exaltait les droits, les prérogatives du souverain pontife, et en même temps abaissait de tout son pouvoir l'autorité des évêques.

Son premier volume de l'*Indifférence en matière de religion* le fit regarder comme le plus éloquent défenseur du catholicisme. Cependant M. de Beausset n'en jugea pas ainsi; après examen, il dit que cet ouvrage *renfermait les germes de bien des erreurs*. Ce jugement fut bientôt confirmé par le second volume, qui mettait au jour un nouveau système sur la certitude, qu'il détruisait de fond en comble. Mais comme il lui donnait pour prétendue base immuable *la raison universelle*, et semblait par là renverser l'idole du philosophisme, *la raison individuelle*, beaucoup de jeunes ecclésiastiques distingués par leurs talents, en France et

même en Italie, embrassèrent avec ardeur cette *merveilleuse* découverte, regardant son auteur comme l'invincible adversaire des incrédules et le plus ferme soutien du Saint-Siége.

Loin de partager cet enthousiasme, l'épiscopat français montra une vive opposition au novateur, qui n'en devint que plus ardent à propager son système, qu'il poussa jusqu'à la prétention de séparer totalement l'Église de l'État, pour la mettre dans une entière liberté et lui rendre la *vigueur et la gloire du premier âge*. Portant tout à l'extrême, il passa facilement des révolutions religieuses aux révolutions politiques, et, se joignant aux plus fougueux démocrates, il prêcha comme eux la révolte contre les rois, au mépris de l'enseignement des livres saints et de l'Église sur la soumission due aux puissances établies de Dieu. Le dépôt de la foi étant en danger, son gardien fidèle, le vénérable vicaire de Jésus-Christ, Grégoire XVI, par une Encyclique adressée à tous les évêques du monde, condamna les erreurs de l'abbé de Lamennais, qui, loin de se soumettre, lança dans le public un infernal pamphlet (*les Paroles d'un croyant*) où, avec la rage d'un énergumène, il vomissait les plus horribles blasphèmes contre le vicaire de Jésus-Christ.

Dans quel abîme s'est précipité un des plus beaux génies des temps modernes! et le pauvre malheureux y demeure et s'y enfonce de plus en plus! Effroyable châtiment que Dieu inflige aux *grands philosophes* pour leur apprendre, comme il l'avait appris aux fameux docteurs de Port-Royal, et à tant d'autres, qu'il réprouve la *science qui enfle*, qu'il rejette de son Église les savants orgueilleux.

La condamnation solennelle des doctrines de Lamennais ouvrit les yeux à ses admirateurs et à ses disciples qui, pour la plupart, l'abandonnèrent à l'instant et se soumirent du fond du cœur à la décision suprême partie de la chaire de Pierre, qui demeure inébranlable au milieu des trônes qui tombent, des dynasties qui meurent, des empires qui croulent. Du haut de cette chaire, c'est toujours Pierre qui, depuis plus de dix-huit siècles, parle par ses successeurs, dont chacun est comme lui héritier de la divine promesse, comme lui divinement assisté pour défendre et conserver intact le dépôt de la révélation ; il est comme lui le fondement de l'Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais; comme lui, il reçoit les clefs du royaume des cieux pour lier et délier, et sa sentence prononcée sur la terre est ratifiée dans le ciel; comme lui, il est établi pour confirmer ses frères dans la foi, pour paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire les pasteurs aussi bien que leurs troupeaux; il est enfin le centre de l'unité de foi, de l'unité de culte, de l'unité de ministère. Dans ce centre est le salut, la vie; hors de ce centre, la mort. Voilà ce qu'un catholique n'est pas libre de croire ou de ne pas croire; non, il est de foi que cette primauté d'honneur et de juridiction, que ces prérogatives, que tous ces divins pouvoirs sont l'héritage des successeurs de Pierre, dont la chaîne ne s'interrompt jamais, sont attachés au siége, à la chaire de Pierre.

Mais il est également de foi que Jésus-Christ a dit aux évêques, dans la personne des Apôtres, dont ils sont les successeurs: *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera*

délié dans le ciel (Matth. 18-18). *Allez, enseignez toutes les nations... je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.* (Matth. 28-19...) Or les Apôtres ne pouvaient pas vivre jusqu'à la fin des siècles : c'est donc à leurs successeurs les évêques que Jésus-Christ promet la divine assistance avec laquelle ils gouverneront son Église, *posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei* (Act. 20-28-Conci.-Trid.-Sess. 23, c. 4), et jugeront des choses de la foi et des mœurs, comme ils jugèrentpour la première fois au concile de Jérusalem, où Pierre, comme chef de cette auguste assemblée, ayant parlé le premier, saint Jacques, comme évêque de Jérusalem, dit saint Jean-Chrysostôme, prit la parole sur le sujet de la délibération, confirma l'avis de saint Pierre par les oracles des Prophètes, et ajouta : *C'est pourquoi je juge...* (Act. 15-6 et suiv.) Les évêques, unis à leur chef le successeur de Pierre, prononcent donc de droit divin sur le gouvernement de l'Église, sur les choses de la foi et des mœurs.

De tous les faits qui dans la suite des siècles ont confirmé ce droit divin des évêques, nous ne citerons que la conduite d'un des plus grands, des plus admirables successeurs de Pierre, l'immortel Pie IX, qui, pour décider comme article de foi que la conception de la très-sainte Vierge est immaculée, a consulté tous les archevêques et évêques de la catholicité. Les évêques méritent donc le respect et l'obéissance qui sont dus à Jésus-Christ même qui leur a dit : *Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise.* (Saint Luc, 10-16.)

Ils étaient donc bien coupables, les partisans de Lamennais qui, tout en affectant un dévouement exclusif pour le Saint-Siége, propageaient un esprit d'insubordi-

nation à l'autorité épiscopale, dont il reste encore des traces, comme il est facile de le reconnaître au ton de certains écrivains de cette école, qui ne contribueront que trop aux troubles de l'Église.

Une autre secte monstrueuse fait dans l'Église, depuis longtemps déjà, des ravages bien déplorables. Il y a vingt ans on nous communiqua *mystérieusement*, sous le nom de Michel Vintras, de prétendues prophéties où des passages de l'Écriture sainte se trouvaient accolés aux plus singulières extravagances. Elles annonçaient une nouvelle religion plus pure et plus parfaite que celle de Jésus-Christ; et cette religion nouvelle était appelée l'*Œuvre de la miséricorde, ou le règne du Saint-Esprit qui retirerait l'Église des égarements où on la disait tombée!* On établissait un nouvel apostolat composé de laïques; on recommandait certaines prières, certains objets de piété qu'il fallait porter sur soi; on débitait les plus étonnantes rêveries sur la chute des anges, sur la nature humaine, sur la très-sainte Vierge, etc., etc. Il ne nous serait pas venu en pensée que cet amas de bizarreries, d'impiétés grossières, de palpables absurdités eût pu faire des dupes. Nous en avons cependant connu, non-seulement parmi les femmes toujours plus ardentes pour les nouveautés, mais parmi des hommes qui se laissaient fasciner par les jongleries sacriléges de Vintras. Ce misérable, ancien garçon de boutique chez un marchand de papier, leur montrait une hostie prétendue miraculeuse..... qu'il disait avoir consacrée lui-même, osant affirmer que Jésus-Christ, en personne, l'avait ordonné Pontife de la nouvelle religion, et qu'il passait souvent des nuits entières à converser avec des envoyés célestes!

Ainsi Vintras, garçon de boutique, s'entretenait familièrement avec les anges, recevait sa consécration de Jésus-Christ, pour détruire la religion de Jésus-Christ !!! Est-il au monde un être doué de raison qui puisse se laisser prendre à de si grossières et si révoltantes absurdités !

Non, le règne de Jésus-Christ dans son Église militante n'aura point d'autres bornes que la durée des siècles ; il a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie* (Joan., 14-6) ; hors de Jésus-Christ il n'y a donc ni voie, ni vérité, ni vie ; or sans une voie, personne ne peut marcher ; sans lumière, personne ne peut connaître ; sans principe de vie, personne ne peut exister.

Jésus-Christ a dit à ses ministres chargés de l'enseignement dans son Église : *Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.* Il n'y aura donc pas dans le cours des siècles un seul instant où Jésus-Christ ne sera pas avec les ministres de son Église, pas un seul instant où Jésus-Christ cessera d'enseigner, de commander, de régner en maître absolu dans son Église ; il n'y aura donc pas, dans le cours des siècles, place pour un autre règne.

Saint Pierre cité devant les princes du peuple pour rendre compte de la guérison qu'il venait d'opérer sur un boiteux de naissance, déclare solennellement à cette nombreuse et imposante assemblée que ce boiteux a été guéri au nom et par la puissance de Jésus-Christ ; et passant de la guérison du corps à la guérison de l'âme, il ajoute : *Nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés.* (Ac., 4-12.)

Saint Paul, dans la personne des Corinthiens (3-11),

avertit tout l'univers que *personne ne peut mettre d'autre fondement de salut que celui qui a été posé, qui est Jésus-Christ ;* c'est-à-dire l'Évangile de Jésus-Christ. Et pour convaincre profondément tous les chrétiens que cet Évangile est invariable, absolu, et que personne au monde n'a et n'aura jamais le pouvoir d'y rien changer, il dit (Gal., 1-8 et 9) : *Quand nous vous annoncerions nous-même, ou quand un ange du ciel annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore une fois, si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.* Ne faut-il pas fermer les yeux à toutes les lumières de la foi pour ne pas voir dans ces textes sacrés la perpétuité de l'Évangile de Jésus-Christ, l'invariabilité de ses dogmes et de sa morale. Eh bien! Michel Vintras, annonçant une doctrine, non-seulement différente de la doctrine de l'Évangile, mais destructive de l'Évangile, est donc sous l'anathème prononcé par saint Paul, demeure donc chargé de cette malédiction ! Il foule aux pieds l'autorité sacrée et de son évêque, et de deux conciles tenus à Paris et à Rennes, et de deux papes, Grégoire XVI d'heureuse mémoire, et Pie IX heureusement régnant, qui tous ont porté contre lui une sentence de condamnation [1], et il n'en a tenu aucun compte ! Il a fallu que la justice humaine vînt mettre fin, non aux horribles impiétés qu'il garde dans son âme, où cette justice ne pé-

[1] N'est-il pas étonnant que, malgré de telles autorités, non-seulement des laïques, et en grand nombre, mais des prêtres, dont on vante le savoir, aient soutenu et soutiennent encore de si grossières erreurs et si solennellement anathématisées !

nètre pas, mais à ses innombrables escroqueries et à ses débauches si honteuses et si révoltantes que nous rougirions de donner les détails authentiques que nous avons sur son infâme passion à corrompre tout ce qui l'approche. Plaise à Dieu que les victimes de ce monstre ouvrent les yeux, et qu'il n'en fasse pas de nouvelles !

Ce ne seront pas seulement les prêtres scandaleux dont parle cette religieuse, et qu'Holzhauser avait aussi annoncés comme devant se révolter contre les décisions et règlements du saint concile, *quando penitus abolebuntur venus, et idola auri et argenti, et vita otiosa;* d'autres encore trouveront dans leurs affections révolutionnaires, et même démocratiques-socialistes, des motifs de révolte (quoi de plus étonnant dans des ministres de Jésus-Christ !) qui ne prévaudra pas plus que la résistance des rois et des princes ; rien ne pourra empêcher ce grand œuvre de Dieu, *impedire non poterunt inimici hoc opus grande Dei ;* son Évangile et le très-admirable concile seront prêchés aux nations, aux peuples divers, qui les recevront, et la lumière de la foi s'étendra de l'un à l'autre pôle. Ainsi sera consolée et exaltée la sainte Église catholique, apostolique et romaine.

Selon la règle que donne Holzhauser, fondée sur l'expérience, comme nous l'avons vu, la fin d'une période ou âge de l'Église annonce l'âge suivant; ainsi, sans remonter plus haut, le quatrième âge, vers sa fin, se pervertissait et annonçait les maux du cinquième, que nous avons signalés. De même ce dernier, qui dure encore, approchant de sa fin, annonce le bien qui s'opèrera dans le sixième âge. Qui n'a remarqué, depuis plusieurs années, le zèle qui se manifeste partout pour

réparer, pour agrandir les temples du Seigneur, pour en bâtir de nouveaux ? Qui n'admirera que du sein même des obstacles soit sortie cette liberté de l'Église, dont les pontifes peuvent se réunir en conciles, ce qu'ils n'avaient pu faire depuis près de trois siècles ? cette liberté d'enseignement qui, toute restreinte qu'elle est encore, couvre déjà le sol de la France de colléges où les doctrines empoisonnées de l'Université trouvent leur contre-poison dans les saines doctrines enseignées par des professeurs sincèrement catholiques, par des prêtres, par des Jésuites ! Ces admirables préparatifs, et beaucoup d'autres qui se manifestent si visiblement, nous font entrevoir l'aurore des beaux jours que Dieu fera luire, dans le sixième âge, sur toute la terre, excepté sur la Palestine [1], entendant par ce mot toute la Judée qui comprenait les royaumes de Juda et d'Israël, qui, par une secrète disposition de la Providence, resteront sous la domination des infidèles, jusqu'à la dernière prévarication, *donec compleatur omnis prevaricatio*.

Au premier verset du chapitre XI, saint Jean reçoit l'ordre de se lever, et de mesurer le temple de Dieu, et l'autel et les adorateurs qui s'y trouvent [2]. Cet ordre, *levez-vous*, marque, dit Holzhauser, l'espace immense à parcourir... ; par le temple est désignée l'innombrable multitude des nouveaux enfants que les nations conver-

[1] Du temps des Juifs, la Palestine était divisée en douze tribus, dont Jérusalem était la capitale. Aujourd'hui c'est un district turc, divisé en trois apanages : Yatta, Loud et Gaza.

[2] *Dictum est mihi : Surge, et metire templum Dei, et altare, et adorantes in eo.*

ties donneront à l'Église latine...; par l'autel est annoncé l'honneur suprême rendu au très-saint sacrifice de la messe, qui sera célébré partout avec le plus grand zèle et la plus tendre piété, et le saint nom de Jésus sera universellement glorifié par de vrais et parfaits adorateurs, *adorantes in eo.*

Au verset deuxième, Dieu fait à saint Jean cette défense : « Quant au parvis [1] qui est hors du temple, laissez-le, et ne le mesurez point, parce qu'il est abandonné aux nations (infidèles), et elles fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois. » Le parvis qui est hors du temple, représente la Palestine et sa capitale, Jérusalem la *ville sainte*, qui sont hors de l'Église de Jésus-Christ, et ne devant jamais y rentrer, saint Jean a défense de les mesurer, parce qu'elles demeureront sous la puissance des infidèles qui les fouleront aux pieds, c'est-à-dire qu'ils en seront maîtres absolus pendant quarante-deux mois, ou, comme il sera expliqué dans la suite, jusqu'à la consommation de toutes choses. Voilà pourquoi toutes les expéditions tentées par les empereurs, les rois et tant de princes, pour recouvrer la Terre sainte, n'ont pas réussi [2], et tout est ainsi arrivé pour accomplir les divines Écritures. Cette terre et ces habitants sont donc rejetés de Dieu et ne participeront jamais aux bénédictions qu'il répandra si abon-

[1] *Atrium autem quod est foris templum, ejice foras, et ne metieris illud, quoniam datum est gentibus, et civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus.* C'est Jérusalem qui est appelée la *ville sainte*, parce que Jésus-Christ y a souffert et versé son sang divin pour sauver les hommes.

[2] *Ex his patet, quare tot, et tam fortes, et tam sanctæ, piæque expeditiones diversis temporibus contra saracenos et turcas factæ, tam flebilem fuerint sortitæ exitum... hæc omnia ex permissione divina contigerunt ut impleantur scripturæ.*

damment, dans le sixième âge, sur tous les autres peuples, qui en glorifieront le Seigneur Jésus.

Mais à mesure que cet heureux état approchera de sa fin, l'alliage viendra se mêler à l'or pur, la charité se refroidira, les péchés se multiplieront, et peu à peu s'élèvera une génération dépravée ; la mort moissonnera les justes, les dignes prélats, les saints pasteurs, qui seront remplacés par des mercenaires, qui ne chercheront pas le salut des âmes mais leur propre intérêt..... Comparativement à la multitude des méchants, il ne restera qu'un très-petit nombre de saints et zélés ministres qui, pleins de la science sacrée, seront envoyés, comme les apôtres, au milieu des loups, et enseigneront, aux dépens de leur vie, les saines doctrines pendant la persécution de l'Antechrist, dans le septième et dernier âge de l'Église, dont nous allons parler.

Ce sera dans cette septième période, qui terminera la chaîne des siècles et conduira aux portes de l'éternité, que se livreront les derniers combats du vice contre la vertu, et de la vertu contre le vice ; de l'enfer contre le ciel, et du ciel contre l'enfer. Lutte terrible, effroyable, où force restera au droit, à la justice, à la sainteté, à Jésus-Christ vainqueur de tous ses ennemis !

En punition du plus étrange, du plus ingrat et du plus criminel abus des grâces dont l'âge précédent avait été comblé, mais qui aura fini par se livrer, presque universellement et sans réserve, à la plus dégradante corruption, Satan sera de nouveau délié et fera passer dans le cœur d'un homme (l'Antechrist) dont il se rendra maître absolu, toute sa rage contre Jésus-Christ et son Église. Cet homme, si on peut lui donner ce nom, ainsi possédé du diable, auquel il se livrera dès son enfance,

et le regardera comme son père, dit saint Jérôme (sur le XVI[e] chap. d'Isaïe), n'aura que des penchants monstrueux, sera le plus scélérat que la terre ait porté. Il naîtra, dit Holzhauser, d'une alliance juive et mahométane, de toutes les nations les deux plus mortelles ennemies du nom de Jésus-Christ. Quant à la nation juive, le plus grand nombre des saints Pères et des interprètes, fondés sur ces paroles de Jacob : *Que Dan devienne comme un serpent dans le chemin* (Genèse, 49-17), et sur le verset 16[e] du chapitre VIII de Jérémie, ont cru que ce sera un membre de la tribu de Dan qui aura part à la production de ce monstre. C'est, entre autres, le sentiment de saint Augustin : *Talia dixit de Dan, ut de ipso tribu existimaretur exurrecturus Antichristus* (lib. 44 in Josue, 9-22), et il ajoute que c'est pourquoi saint Jean, dans son Apocalypse (chap. VII) faisant le dénombrement des tribus du peuple juif, et indiquant, pour chacune, le nombre de ses membres qui portaient le signe des prédestinés, n'a pas fait mention de la tribu de Dan, comme s'il n'avait pas vu un seul de ses membres qui portât cette glorieuse marque.

Là-dessus, un célèbre auteur [1] fait ces remarquables réflexions : « C'est une admirable disposition de cette grande Providence qui gouverne le monde, qui se remarque dans toute l'économie de sa conduite. Il n'y a chose qui n'ait son contraire, qui la combat, et qui l'établit mieux en la combattant. La vérité a la fausseté pour son ennemie, la lumière a les ténèbres, le chaud a le froid, le blanc a le noir, la santé a la maladie, la

[1] D'ARGEN. *Confér. Théolog. Grandeurs de J.-C.* t. II, p. 55.

paix a la guerre, la vertu a le vice, le bien a le mal, la vie a la mort, et Jésus-Christ a un Antechrist qui est son contraire.

« Tout le temps de l'Ancien Testament s'est passé dans l'attente de la venue de Jésus-Christ, et tout le temps du Nouveau Testament se passe dans l'attente de la venue de l'Antechrist. Les prophètes avaient prédit que Jésus-Christ viendrait, c'était une chose assurée; Jésus-Christ, les Apôtres et plusieurs saints ont prédit que l'Antechrist viendra, c'est une chose très-assurée. L'Ancien Testament avait prédit que les nations infidèles seraient converties à la foi par les miracles de Jésus-Christ, et nous voyons cette prophétie accomplie. Le Nouveau Testament prédit que les fidèles seront induits en erreur par les faux miracles de l'Antechrist, *même jusqu'aux élus*, *s'il était possible*, et on verra l'accomplissement de cette prophétie. On attendait Jésus-Christ comme le sauveur de tout le monde; on attend l'Antechrist comme la ruine générale du monde. Jésus-Christ est l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde pour y établir la sainteté; l'Antechrist sera le lion du diable, qui s'efforcera d'abolir toute la sainteté du monde, pour y établir le péché. Jésus-Christ a été envoyé du ciel pour sauver les âmes et les y conduire; l'Antechrist sera envoyé de l'enfer pour perdre les âmes et les y entraîner. » L'Antechrist sera donc contraire en tout à Jésus-Christ, dans une opposition universelle à Jésus-Christ.

Il est vrai que les impies de tous les siècles sont des antéchrists, puisqu'ils combattent Jésus-Christ, et il y a près de deux mille ans que saint Jean disait : *Il y a beaucoup d'antechrists dans le monde*; mais d'après l'Écri-

ture et les saints Pères, il est hors de doute qu'il y aura un impie qui réunira en lui seul la malice de tous les autres, et qu'il sera singulièrement et extraordinairement rempli des fureurs de Satan contre le Sauveur du monde.

Dans sa IIe épître aux Thessaloniciens (2-3), saint Paul l'appelle l'*homme de péché*, *homo peccati*, c'est-à-dire qu'il sera pétri du péché, nourri du péché, qu'il ne respirera que péché, qu'il n'aimera que le péché, qu'il sera tout dévoué au péché, qu'il ne servira qu'au péché. Ces deux paroles de l'Apôtre; *homo peccati*, renferment plus d'abominations du péché qu'il soit possible de comprendre. Ce sera, continue saint Paul (même chap. v. 9), cet impie qui viendra accompagné de la puissance de Satan, *avec toutes sortes de miracles*, *de signes et de prodiges trompeurs*, c'est-à-dire qui paraîtront réels, mais qui ne seront, en effet, que de purs enchantements, *et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité* (IIe aux Thessal., chap. 2, v. 10), leur persuadant que les plus grands crimes sont permis, et que ceux qui les commettent n'ont rien à craindre, ni pendant ni après cette vie.

Mais nous verrons les suites lamentables de cette doctrine infernale, en complétant la preuve que, par le nom d'Antechrist, il ne faut pas entendre l'ensemble des impies qui dans les divers temps ont combattu Jésus-Christ, mais un homme *particulier* qui, vers la fin du monde, entreprendra, par violence et séduction, de corrompre tous les fidèles, de détruire la vraie religion et de se mettre à la place de Dieu. Pour en être convaincu, il suffirait de lire avec attention ces paroles de Bossuet dans son explication de l'Apocalypse de saint

Jean, où, après avoir cité les paroles de saint Paul (aux Thessal.), il dit, *Avertissement*, n° 51 : « Pourquoi ne voudrait-on pas qu'il y ait un Antechrist éminent, un homme particulier qui paraisse à la fin des siècles, que d'autres antechrists inférieurs en impiété et en malice, un Nabuchodonosor, un Antiochus, un Néron, un Simon-le-Magicien ou d'autres pareils imposteurs aient précédé ? » et n° 52 : « ..... Tous les Pères unanimement, et sans en *excepter un seul* dès l'origine du christianisme, ont reconnu naturellement le méchant, l'impie, l'homme de péché et l'enfant de perdition de saint Paul, et en un mot l'Antechrist pour un homme particulier, qui doit venir à la fin du monde pour faire la dernière épreuve des Élus de Dieu, et l'exemple le plus éclatant de sa vengeance avant le jugement prochain..... » *le jugement dernier qui sera proche*, comme l'avaient écrit saint Augustin et beaucoup d'autres Pères, longtemps avant Bossuet, qui, du reste, connaissait bien leur enseignement, et il affirme que tous, sans exception aucune, et dès le commencement du christianisme, ont annoncé la persécution spéciale de l'Antechrist, et que cette persécution sera la dernière épreuve qui fera connaître les vrais d'avec les faux chrétiens, et qu'elle sera prochainement suivie du jugement dernier.

De quel poids est cet enseignement unanime, toujours fondé sur la sainte Écriture ! D'un si grand nombre de ces Pères vénérables, nous n'en pouvons citer que quelques-uns et en abrégeant beaucoup les détails qu'ils donnent sur le grand ennemi de Dieu, sur sa naissance, sur ses premières années, sur ses précautions hypocrites à cacher ses vices, à montrer d'abord des sentiments

généreux pour capter la confiance des hommes, surtout des Juifs, qui, le croyant tout dévoué à leurs intérêts, s'attacheront à lui, le feront leur roi, et, voyant les prodiges qu'il opèrera, le reconnaîtront pour le Messie et lui rendront les honneurs divins. Alors, croyant sa puissance bien affermie par ses victoires sur tous les potentats du monde, il jettera le masque, et commencera contre les chrétiens la plus horrible persécution qu'il soit possible de souffrir sur la terre..... Voilà un aperçu de la doctrine des Pères sur l'Antechrist.

Saint Hippolyte, évêque et martyr, a composé sur l'Antechrist un ouvrage qu'on trouve dans l'édition de ses œuvres, deux vol. in-folio, en grec et en latin, donnée par Fabricius, et qui est bien différent d'un autre ouvrage, *de la fin du monde et de l'Antechrist*, qu'on lui attribue faussement. Ce savant et vertueux évêque, dont saint Jérôme, saint Chrysostôme et Théodoret font un si bel éloge, dit que *l'Antechrist viendra vers la fin des siècles, qu'il se fera, par son hypocrisie et ses prestiges, de nombreux partisans, qu'il parviendra à l'empire universel, qu'il se donnera pour le Tout-Puissant, qu'il fera mourir par les plus cruels supplices tous ceux qui refuseront de le reconnaître et de l'adorer, mais qu'il sera enfin exterminé par le souffle de Jésus-Christ.....*

Origène, livre VI contre Celse, parle ainsi : « Ce que nous avons dit de l'Antechrist, tous les saints Pères l'attestent. Au reste, la prophétie qui l'annonce est dans Daniel, chacun peut la lire....; » et après avoir parlé de sa puissance, de son astuce, de sa cruauté et du sang qu'il fera couler, Origène ajoute : « Ce que nous avons cité de saint Paul (aux Thessal.) se lit aussi dans le livre de Daniel... »

Lactance, dans le VIIe livre des Institutions divines, chap. XVI, parle fort longuement de l'Antechrist qui, « vers la fin des temps, *imminente jam temporum conclusione*, arrivera à l'empire universel, par des moyens exécrables et horribles à dire, *infanda dictu et execrabilia*, et exercera la plus insupportable tyrannie sur tout l'univers....; » et chap. XVII : « Il se dira Dieu et ordonnera qu'on l'adore comme fils de Dieu ; il recevra une grande puissance pour faire paraître des signes, des prodiges dont la vue séduira les hommes qui, presque tous, lui rendront leurs adorations ; il leur fera porter une marque à laquelle on reconnaîtra qu'ils sont de son troupeau, et ceux qui refuseront de la porter, ou se réfugieront dans les montagnes, ou seront mis à mort par les raffinements d'une cruauté qu'on n'avait pas vus depuis le commencement du monde..... et il lui sera donné de désoler ainsi la terre pendant quarante-deux mois..... au bout desquels lui et ses adorateurs impies périront misérablement..... »

Saint Ephrem, que saint Grégoire de Nysse appelle le *docteur de l'univers*, dit, dans son traité *De la consommation du monde, et de l'Antechrist :* « Il transportera les montagnes faussement, et il semblera véritablement qu'une montagne courre à la vue du monde, bien qu'elle demeure immobile sur ses fondements. Il marchera sur les abîmes, et fera semblant qu'il peut indifféremment aller sur la mer comme sur la terre. Il s'élèvera dans les airs, entouré d'une légion de diables qui, transformés en anges de lumière, paraîtront tout tremblants de crainte à la vue de sa majesté *prétendue divine*. Il fera descendre le feu du ciel, etc. »

Saint Jérôme, dans son explication du chapitre VII et des chapitres suivants jusqu'au douzième du prophète Daniel, parle avec autant de clarté que de force de l'Antechrist, comme d'un homme particulier qui renfermera en lui-même toute la plénitude de la malice de Satan, *in quo totus Satanas habitaturus sit corporaliter*..... Puis il rapporte les paroles de saint Paul que nous avons citées, réfute énergiquement Porphyre qui voulait appliquer à Antiochus tout ce que Daniel dit de l'Antechrist, dont Antiochus n'était que le type, la figure : *frustra Porphyrius, quæ in typo Antiochi de Antichristo dicta sunt, vult omnia referre ad Antiochum*. En effet, la quatrième bête que vit Daniel, « qui était très-différente de toutes les autres, et effroyable au delà de ce qu'on peut dire.... dévorera toute la terre (chap. VII-XIX-XXIII ;) c'est-à-dire ; étendra sa persécution et profanera les choses saintes dans le monde entier, au lieu que Antiochus n'opprima qu'un coin de la terre, la Judée ; mais les cruautés et les abominables impiétés qu'il y commit figuraient les cruautés et les impiétés de l'Antechrist, portées à leurs derniers excès, *à l'abomination de la désolation*, commencées par Antiochus et complétées par l'Antechrist.

Ces paroles de Daniel : *Tempus*, *tempora*, *et dimidium temporis*, saint Jérôme (et tous les saints Pères) les explique ainsi : *Tempus annum significat*, *tempora*....., *duos annos*...., *dimidium autem temporis sex menses*. Un temps signifie un an ; deux temps, deux ans ; la moitié d'un temps, six mois ; le tout, trois ans et demi, pendant lesquels l'Antechrist exercera sa tyrannie horrible, qui avait été figurée par celle d'Antiochus, et qui dura

le même temps. Saint Jérôme ajoute : « L'Antechrist naîtra du peuple juif et viendra de Babylone [1], *Nasciturus de populo Judæorum, et de Babylone venturus.* Il sera plongé dans les ordures de l'impudicité, *erit in concupiscentiis feminarum*, paroles de Daniel (11-37) qui s'entendent de l'Antechrist, continue saint Jérôme, *de Antichristo interpretatio est.* Il feindra d'être chaste et pur, jugeant bien qu'on ne le prendrait jamais pour un Dieu, si on le voyait vivre comme une bête [2], *ideo simulet castitatem ut plurimos decipiat....*; mais la vérité de Jésus-

[1] Une espèce de tradition orale fait naître l'Antechrist dans la Crimée; après bien des recherches, nous n'avons rien trouvé qui autorise cette tradition. Quand saint Jérôme dit qu'il viendra de Babylone, il n'entendait pas l'ancienne Babylone, détruite depuis longtemps. Parlait-il de la ville de Babylone qu'on bâtit en Egypte, dans le temps que Cambyse ravageait ce pays? (Josèphe, antiq. l. 2. c. 5.) Dans cette supposition, le nom de Babylone se donnant aux villes où l'on veut faire entendre que le vice est monté à son plus haut excès, il en parlait figurément et dans le même sens que saint Jean parle de Sodome et d'Egypte, pour désigner la ville où le *Seigneur même a été crucifié* (Apocal. 11-8.), c'est-à-dire Jérusalem qui, en versant le sang de son Sauveur, avait commis le plus grand des crimes possibles, et, en punition, tombée sous l'impie et barbare domination des Mahométans, elle ne sera remplie que des plus grands ennemis de Dieu, à l'époque de l'Antechrist, et par conséquent plus digne qu'aucun autre lieu du monde de donner naissance à ce monstre d'impiété et de férocité.

[2] Saint Irénée l'appelle : la récapitulation, le recueil général de toute iniquité des hommes, *recapitulatio universæ iniquitatis* (l. 5, c. 29); mais aux soins qu'il prendra pour cacher ses vices monstrueux, se joindront tous les faux miracles qu'il opérera, aidé du pouvoir de Satan, et par lesquels il fera beaucoup plus d'apostats que par la crainte de sa cruauté; d'où résulte une notable différence entre sa persécution et toutes celles qui l'avaient précédée, et dans lesquelles la violence l'emportait sur la séduction, comme Bossuet en avait fait la remarque. « Je regarde, dit-il, dans l'Eglise *deux* persécutions : la *première*, à son commencement, et sous l'empire romain, où la violence devait prévaloir; la *seconde*, à la fin des siècles, où sera la séduction, non pas que je veuille dire qu'elle soit sans violence, non plus que celle de Rome payenne, où la violence dominait, n'a pas été sans séduction; mais l'une et l'autre doit être définie parce qui y doit prédominer, et on doit attendre sous l'Antechrist les signes les plus trompeurs qu'on ait jamais vus, avec la malice la plus cachée, l'hypocrisie la plus fine et la peau du loup la mieux couverte de celle de la brebis. » (Sur le chap. 20 de l'Apocalypse.)

Christ dévorera le mensonge de l'Antechrist, Jésus-Christ le détruira par le souffle de sa bouche, c'est-à-dire par sa divine puissance..... *divina videlicet potestate*..... Ainsi parlait saint Jérôme.

Saint Augustin, dont nous avons vu le sentiment sur l'origine de l'Antechrist, parle de ce grand adversaire du Seigneur Jésus en plusieurs de ses ouvrages. Sur le psaume IX, il dit que : « l'Antechrist suscitera la dernière persécution, qui sera la plus dangereuse de toutes, parce qu'elle sera la plus astucieuse et la plus violente, *qua nihil periculosius, quoniam et violenta et fraudulenta erit*..... Il soumettra tous les rois de la terre et paraîtra si heureux dans ses entreprises, qu'on le prendra pour un Dieu, *adeo beatus videbitur hominibus, ut étiam Deus putetur*..... « Saint Augustin lui applique ensuite les paroles de saint Paul aux Thessaloniciens, qui le représentent se faisant rendre les honneurs divins..... Au livre XX de la *Cité de Dieu*, chapitre XIX, le saint Docteur dit encore : » Nul doute que l'Apôtre ne parle ici de l'Antechrist, et que le jugement (qu'il appelle le jour du Seigneur) ne doive venir après l'avénement de l'Apostat, déserteur du Seigneur notre Dieu; car si ce nom convient à tous les impies, combien plus encore à celui-ci? » Et pour bien faire connaître que c'est là sa conviction profonde, il répète, dans le même chapitre, après avoir parlé des divers sentiments que les paroles de saint Paul avaient fait naître : « Mais nul doute qu'il n'avait déclaré que Jésus-Christ ne viendrait pas juger les vivants et les morts, que son adversaire l'Antechrist ne soit venu auparavant séduire les morts spirituellement, *non dubium est, non veniet ad vivos et mortuos judicandos Christus*,

nisi prius venerit ad seducendos in anima mortuos adversarius ejus Antichristus. »

Par les morts spirituellement que l'Antechrist séduira, saint Augustin entend, selon les paroles de saint Paul, ceux qui renonceront aux vérités du saint Évangile pour croire aux mensonges de l'Antechrist, et Satan, *qui aura reçu une plus grande puissance qu'il eut jamais eue*, la lui communiquera tout entière pour séduire, *tantam quantam nunquam habuit, accipiet potestatem.* (*Ibidem.*) Dans le chapitre XXIII, saint Augustin revient sur le même sujet, et après avoir dit que la prophétie de Daniel fait précéder le jugement dernier de l'avénement de l'Antechrist, et qu'elle conduit jusqu'au royaume éternel des Saints, il renvoie, sur cette prophétie, au commentaire de saint Jérôme, dont nous avons parlé et dont il loue l'exactitude et l'érudition.

Saint Jean Chrysostôme, dans sa IIIe et IVe homélie sur les paroles de saint Paul aux Thessaloniciens, que nous rappelons souvent parce que tous les saints Pères les citent, dit qu'en cet endroit l'Apôtre parle de l'Antechrist; puis ce saint Père demande si cet Antechrist est Satan? Non, répond-il, mais c'est un homme qui aura toute la puissance de Satan, *quis vero is est? an Satanas? nequaquam : sed homo quispiam omnem Satanæ energiam adeptus.* Nous ne le suivrons pas dans son explication de saint Paul sur l'Antechrist, pour ne point répéter ce qu'ont dit les saints Pères que nous venons de citer. Quant aux motifs pour lesquels Dieu permettra qu'un si grand nombre d'âmes soient séduites par le grand Imposteur, saint Chrysostôme les déduit admirablement dans la IVe homélie; nous les omettons ici, devant en parler ailleurs.

Saint Grégoire, de tous les successeurs de Pierre un des plus dignes par ses vertus et son savoir, par ses travaux et ses bienfaits immenses, qui lui ont mérité le titre de *grand* devant Dieu et devant les hommes, traite, dans son admirable ouvrage des *Morales sur Job*, la question de l'Antechrist, peut-être avec plus d'étendue qu'aucun autre Père. Il ne laisse rien à désirer sur l'avénement, sur la vie et sur la fin tragique de cet ennemi de tout bien, de ce dernier adversaire de Jésus-Christ. On en trouvera les preuves dans le livre XIV et les suivants, jusqu'au XXXIV°. Il en parle encore dans sa XII° homélie sur le prophète Ézéchiel.

Sur son extraction, il est du sentiment de saint Augustin; Il dit : « qu'il naîtra de la tribu de Dan; qu'il sera adopté, animé, conduit par le diable; que, tout souillé de crimes, il montrera au dehors une apparence de sainteté qui, fortifiée par le prestige de quelques œuvres prétendues miraculeuses, lui attirera les applaudissements des peuples qu'il subjuguera, et par cette hypocrisie, et par la violence. Ses prédicateurs, ses faux prophètes et ses armées lui soumettront toute la terre; enflé d'orgueil par ses succès, il s'élèvera au-dessus de Dieu, et ne voulant pas qu'on en reconnaisse d'autre que lui-même, il exercera sur le petit nombre des fidèles qui persévéreront dans la foi des cruautés inouïes. Mais sa tyrannie sera de courte durée, le souffle seul du souverain Juge le frappera de la mort éternelle, *judicis solo oris spiritu æterna morte ferietur.* » Tome I, liv. XXXII, col. 1061 (*édition des Bénédictins*, Paris 1705), voir cette colonne et la suivante, où saint Grégoire montre avec tant de clarté que le prophète Daniel et l'apôtre saint Paul annoncent les mêmes choses sur l'Antechrist.

Saint Jean Damascène, dans son IVe livre de *La foi orthodoxe*, dit : « Quiconque ne professe pas que le Fils de Dieu est venu dans notre chair, et qu'il est Dieu parfait et homme parfait, est un antechrist. Cependant, on appelle spécialement et principalement antechrist..... un homme qui naîtra de fornication, *ex fornicatione* (il sera bâtard), et qui recevra toute opération de Satan. Il sera élevé secrètement (comme étant d'une extraction honteuse), puis se manifestera tout à coup et s'élèvera jusqu'au trône. Au commencement de son règne, ou plutôt de sa tyrannie, il affichera la bonté, la bienfaisance; mais quand il sera maître absolu, il persécutera l'Église de Dieu et montrera toute sa malice. Par ses faux prodiges, il trompera ceux dont la foi sera faible, les fera renoncer au vrai Dieu, et s'il était possible, les élus mêmes seraient séduits. Énoc et Hélie seront envoyés..., il les tuera. Et le Seigneur viendra du ciel comme les Apôtres l'y avaient vu monter, Dieu parfait et homme parfait, dans sa gloire et sa puissance, et du souffle de sa bouche il détruira l'Homme de péché, le Fils de perdition...., et le diable et ses démons, et son Homme, c'est-à-dire l'Antechrist, et les impies et les pécheurs seront livrés au feu éternel, non au feu matériel comme nous l'avons, mais tel que Dieu le connaît, *in ignem æternum, non materialem qualis est apud nos, sed qualem novit Deus.* »

Nous passons sous silence beaucoup d'autres autorités, mais en voilà plus qu'il n'en faut pour prouver un Antechrist spécial à la fin des siècles.

En lisant ces autorités, qui toutes ne font que suivre et interpréter la sainte Écriture, on est étonné de voir la facilité des chrétiens à croire aux faux prodiges de l'Ante-

christ, pendant qu'avec un peu d'attention il serait facile d'en découvrir la fausseté. *Il fera tomber le feu du ciel, il marchera sur les eaux, il s'élèvera dans les airs, il fera parler son image exposée dans les églises, il sera entouré d'anges rayonnants de lumière, il transportera les montagnes*, etc., etc. Mais en tout cela, rien qui surpasse la puissance du diable, comme tant d'exemples le démontrent dans l'ancien comme dans le nouveau Testament : est-ce que tout le monde ne connaît pas maintenant les effets de la magie, les illusions de l'optique, la fantasmagorie ; effets, illusions qui paraissent beaucoup plus surprenants quand le diable s'en mêle, comme il s'en mêlera pour l'Antechrist, cet impie, dit saint Paul, *qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs, et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui persistent, parce qu'ils n'ont pas aimé la vérité pour être sauvés...* (déjà cité plusieurs fois). Il n'y aura donc de séduits par les prétendus miracles de l'Antechrist que ceux qui ne seront pas bien *enracinés* dans la foi. Pour les incrédules aux vérités révélées, ils ne seront pas séduits, ils le sont depuis longtemps ; nous les avons vus à l'œuvre, et depuis Voltaire jusqu'au grand maître de philosophie païenne, M. Cousin, leur nombre n'a fait que s'accroître avec leur acharnement contre Jésus-Christ, contre ses dogmes et sa morale, contre sa vie tout entière. Eh bien ! tous ces petits antechrits sont les précurseurs du grand, ils lui préparent la voie ; ils disposent ses affaires, de sorte que, en arrivant, il trouvera son ouvrage très-avancé et n'aura qu'à y mettre la dernière main pour combler le *mystère*

d'iniquité qui se forme dans ses suppôts. (Saint Paul, *ibidem.*) Sur ces paroles de l'Apôtre, saint Thomas d'Aquin dit : « L'Antechrist est appelé le chef des méchants, parce que le Diable, qui est leur chef suprême, leur roi, habitera en lui avec toute sa malice dont il lui communiquera la plénitude » ; d'où le saint et éminent docteur conclut que le Diable et l'Antechrist ne sont point *deux* mais un *seul* chef des méchants. (3ª q. 8. 8.)

Pour ce qui concerne les chrétiens dont la foi est sans vie, le nombre en est immense ; un regard d'analytique sur les différentes branches de la société, sur toutes les administrations, découvrirait plus des dix-neuf vingtièmes qui ne sont chrétiens que de nom, qui ne s'occupent que du matériel, qui n'ont de passion que pour l'argent, pour les jouissances ; et si l'Antechrist venait maintenant et faisait briller à leurs yeux ses immenses trésors[1], leur offrant des richesses, des honneurs, des plaisirs, des dignités..., tous ne courraient-ils pas lui protester de leur dévouement ?

Ceux qui tiendraient encore aux vérités de la foi, mais qui n'y seraient pas profondément enracinés, se laisseront éblouir par les apparents miracles du grand Imposteur. Cependant il leur serait plus facile d'en découvrir la fausseté. 1° Tout ce qui se fait contre Dieu, ne vient certainement pas de Dieu, mais de Satan, l'irréconciliable ennemi de la gloire de Dieu. Or l'Antechrist, comme Satan dont il sera l'agent visible, s'élèvera contre Dieu, blasphémera Dieu, et, allant plus loin que Lucifer même,

[1] Satan lui découvrira tous les trésors cachés dans l'étendue des mers et de la terre, *dominabitur thesaurorum auri et argenti.* (Daniel, 11-43.)

qui ne voulait que se rendre ***semblable à Dieu***, il se mettra au-dessus de Dieu, à la place de Dieu, prétendant se faire adorer comme étant le seul vrai Dieu! (Daniel, saint Paul, *ibidem.*) Les œuvres d'un homme si étrangement impie ne viendront donc pas de Dieu, ce ne seront donc pas de vrais miracles, mais de pures illusions, des impostures.

2° Il est incontestable que Dieu seul, intelligence infinie, peut pénétrer dans les profondeurs des temps et annoncer comme certain ce qui arrivera dans la suite des siècles. Évidemment l'intelligence de l'homme ne s'étend point jusque-là. En mille circonstances il ne prévoit pas même les plus prochains événements d'où dépend quelquefois sa fortune ou sa vie. Un armateur fait construire à grands frais un navire qui, dès le premier voyage et chargé d'une riche cargaison, est assailli par une tempête où il périt corps et bien. L'armateur ruiné n'avait pas prévu cette tempête. Un tremblement de terre engloutit une ville et ses habitants; une avalanche écrase un village et tout ce qui s'y trouve; les flammes dévorent cent cinquante personnes qui se rendaient, le 8 mai, de Versailles à Paris par le chemin de fer; toutes ces victimes n'avaient prévu ni le tremblement de terre, ni l'avalanche surtout, ni l'embrasement des wagons où elles ne pensaient pas, en y montant, que, à quelques pas de distance, la plus cruelle mort les attendait. Pauvres mortels! que votre intelligence, votre prévoyance est courte! que vous êtes petits près de Dieu, qui d'un coup d'œil voit les événements de tous les siècles, et leur donne, quand il lui plaît de les faire connaître d'avance, la certitude du présent. C'est que ***devant les***

yeux du Seigneur mille ans sont comme un jour. (Ps. 89.)

Il nomme le roi *Cyrus* près de deux cents ans avant qu'il fût né (Isaïe, 45-1), et lui promet les célèbres victoires qui le rendirent maître d'une grande partie du monde, *afin qu'il délivrât les Juifs de la captivité de Babylone, propter servum meum Jacob, Israel electum meum,* (*ibidem*, 4), et il les mit en liberté. Ayant annoncé le libérateur d'un seul peuple, le prophète annonce aussitôt le libérateur de tous les peuples, *Jésus-Christ* (*ibid.*-8), envoyé de Dieu pour sauver tous les hommes, *Dieu lui-même et Père de l'éternité.* Il décrit, jusque dans les plus petits détails, les miraculeuses circonstances de sa conception dans le sein d'une Vierge, de sa naissance, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection, de l'établissement de son Église, en employant les mêmes expressions que nous lisons dans l'Évangile. Mais quand on voit un espace de plus de sept cents ans (sans parler des prédictions beaucoup plus anciennes) entre la prophétie et son accomplissement *littéral*, on reconnaît évidemment la science de Dieu, l'intelligence infinie. Serait-on plus assuré qu'on voit la lumière du soleil lorsque, dans le jour le plus serein, il est au milieu de sa course ?

Eh bien, nous venons de le voir, les prophètes, dans l'ancien Testament et dans le nouveau, saint Paul et les saints Pères ont aussi annoncé l'adversaire de Jésus-Christ. Si donc, quand cet Antechrist viendra, les chrétiens se rappelaient ces prophéties, d'autant plus clairement divines qu'elles seront plus anciennes, ils le reconnaîtraient à ses œuvres, et l'entendant blasphémer Jésus-Christ, le voyant persécuter son Église, martyriser ses ministres, ses fidèles serviteurs, etc., ils se diraient :

Voilà bien l'homme de péché, l'homme impie et cruel annoncé depuis si longtemps ; voilà bien les signes, les choses extraordinaires et étonnantes qu'il devait faire pour le secours de Satan qui l'accompagne, avait dit saint Paul, et découvrant ainsi la fraude, ils ne se laisseraient pas séduire. Témoins des événements qui confirmeront de point en point les prophéties qui annonçaient en même temps l'imposteur et ses impostures, et réfléchissant sur ces divines paroles : *il n'y a de salut en aucun autre qu'en Jésus-Christ, car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés* (Act. 4. 12), leur foi en Jésus-Christ ranimée, raffermie par toutes ces preuves de vérité, les rendrait invincibles aux menaces et aux promesses, aux violences comme aux fascinations du tyran.

Quant aux fascinations, la sainte Écriture, dans maint et maint endroit ; l'enseignement universel des saints Pères, la tradition orale, toutes les autorités réunies annoncent la fausseté des prodiges que l'Antechrist fera paraître pour abuser de la crédulité des peuples. Les chrétiens sont donc surabondamment avertis d'avance qu'il n'y aura que tromperie dans tous ses apparents miracles. Ainsi lorsque, à son commandement, une montagne paraîtra courir d'un lieu à un autre, ce ne seront que des images que le démon peindra dans les yeux pour leur faire voir du mouvement dans une chose immobile.

Il fera paraître en même temps plusieurs soleils, mais qui seront l'effet d'une lumière volante qui fascinera la vue des spectateurs, comme des enfants nous ont plus d'une fois fasciné les yeux en représentant un cercle de feu, avec un tison allumé qu'ils faisaient rapidement

tourner. Cependant le feu n'était que dans une petite partie du cercle.

Il marchera sur les eaux ainsi que sur la terre; c'est que, pour empêcher qu'il n'enfonce, le diable le soutiendra, et sans qu'on s'en aperçoive, parce que, étant pur esprit, il ne peut être aperçu des yeux corporels, à moins qu'il ne prenne une forme fantastique, comme il lui est souvent arrivé.

Des anges tout resplendissants de gloire l'entoureront et feindront de lui rendre les plus profonds hommages; rien d'étonnant, dit saint Paul, puisque Satan peut se transformer en ange de lumière (2. Corint. 11-14).

Ce sera par le même moyen que, devant la foule ébahie, il s'élévera en l'air. L'histoire [1] nous fournit un célèbre exemple de ce prestige diabolique. Il y a près de dix-huit cents ans (l'an 65), que Rome en fut témoin. Simon-le-Magicien était venu dans cette capitale du monde, et, par ses prestiges, fascinait le peuple, qui l'appelait *la grande vertu de Dieu*, et en empêchait un grand nombre de se faire chrétiens. Ce fourbe se disait fils de Dieu. Il avait promis à l'empereur Néron, très-passionné pour la magie et pour toutes les plus ridicules superstitions du paganisme, qu'il monterait publiquement au ciel. Au jour et à l'heure indiqués il se fit en effet élever en l'air par le démon aux applaudissements frénétiques d'une foule innombrable; mais saint Pierre et saint Paul, qui se trouvaient à Rome, allèrent à ce spectacle, se mirent à genoux, et adressant leur prière

[1] FLEURY, l. 2-23; BERAULT-BER. l. 1er, et même plusieurs auteurs païens.

à Jésus-Christ, le démon abandonna Simon, qui tomba si violemment à terre qu'il se brisa les deux jambes; il se fit porter dans un lieu appelé *Brunde*, où, ne pouvant supporter sa honte et ses douleurs, il se donna la mort.

Ce glorieux triomphe des bienheureux princes des apôtres sur l'imposteur Simon a eu quelques contradicteurs; mais la vérité en est solidement établie par les plus graves et les plus savants auteurs : par saint Justin, saint Cyrille de Jérusalem, saint Ambroise, saint Augustin, saint Sulpice-Sévère, saint Isidore de Péluse, Théodoret, saint Maxime de Turin, saint Philastre de Bresse, et tant d'autres qui l'ont cité comme un fait avéré.

Mais voici le piége le plus dangereux et qui fera le plus grand nombre d'apostats. Après avoir aboli le saint sacrifice de la messe dans toute l'étendue de la chrétienté, il fera disparaître des églises tous les signes de la religion de Jésus-Christ, y fera placer son image ou sa statue pour être adorée, et, le diable parlant par ce simulacre (comme il parlait, dans le Paradis terrestre, par le serpent; sous le paganisme, par les idoles) et annonçant le parfait bonheur que le vrai Messie, enfin venu du ciel, apporte au monde, attirera en foule les peuples, qui donneront dans le piége (comme y donnèrent nos premiers parents et ensuite les païens), et, remplis d'admiration pour ce prétendu miracle, ils croiront que l'Antechrist sera en effet le Tout-Puissant et lui rendront leurs adorations sacriléges.

Ces malheureux peuples auront cependant les moyens de connaître la vérité et de confondre l'imposture. Outre les prophéties qui, à elles seules, suffiraient pour les préserver de la séduction, Jésus-Christ, voulant conser-

ver le petit nombre de ses élus et consoler son Église dans la plus horrible de toutes les persécutions qu'elle eût jamais souffertes, opposera à son infernal ennemi ses *deux témoins* (*Apoc.* 11-3) Enoch et Elie[1], auxquels, dit Holzhauser, des hommes pleins de foi et de l'Esprit-Saint se réuniront pour prêcher contre l'imposteur et le démasquer aux yeux de toutes les nations. Pour annoncer en même temps le second avénement du Fils de Dieu, ces deux prophètes seront vêtus de l'habit de pénitence, tel que le portait saint Jean-Baptiste en sortant du désert pour annoncer le premier avénement. *Ils prêcheront durant mille deux cent soixante jours*, ou trois ans et demi, à compter les mois de trente jours, comme on comptait autrefois, *diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis.* Tous les efforts de l'enfer ne pourront arrêter le cours de leurs prédications pendant tout le temps que Dieu leur a fixé pour remplir leur mission, achever le témoignage qu'ils doivent rendre à Jésus-Christ. Ils montreront par les prophètes, par tous les livres saints et par leurs œuvres évidemment divines, qu'il est le vrai Messie, le Fils de Dieu; qu'il est venu racheter le monde, qu'il a été crucifié à Jérusalem, et qu'il est mort pour sauver tous les hommes; qu'il est ressuscité le troisième jour, monté au ciel et assis à la droite de Dieu, d'où il doit venir juger les vivants et les morts au dernier jour, qui approche, et où tous ses ennemis seront précipités dans un feu éternel. Ils confir-

[1] La vie naturelle conservée à ces deux prophètes par la volonté de Dieu, et leur destination à lui rendre témoignage à la fin du monde, sont consignées dans l'*Ecclésiastique* : pour Enoch, c. 44-16, et pour Elie, c. 48-10.

meront ce témoignage par de vrais et éclatants miracles qu'ils opéreront, et par lesquels ils convertiront plusieurs juifs et soutiendront dans la foi plusieurs chrétiens.

Comme au temps du roi Ochosias (4 *Reg.* 1-10), à leur commandement le feu descendra du ciel et dévorera leurs ennemis qui, par la vertu divine, tomberont dans les piéges qu'ils avaient tendus et subiront les peines, le genre de mort qu'ils destinaient aux prophètes, selon ces paroles : *si quis eos voluerit lædere, sic oportet eum occidi ;* c'est ainsi qu'au torrent de Cison, Elie extermina tous les prophètes de Baal, qui portaient Jézabel à le faire mourir. La puissance de fermer le ciel et d'empêcher la pluie de tomber sur la terre, comme sous le règne de l'impie Achab, sera de nouveau donnée aux deux saints prophètes; ils défendront aux nuées de verser leur salutaire influence durant leur prédication, et pendant toute cette durée, et autant qu'ils voudront, *quotiescumque voluerint*, ils tourmenteront les impies, les frapperont d'horribles plaies, etc., etc.

Les fureurs de l'Antechrist contre ces prophètes [1] et contre les chrétiens qui auront le courage de les suivre, seront au comble. Arrivé à son plein règne, c'est-à-dire à la puissance absolue, par ses victoires sur tous les rois de la terre, et recevant dans Jérusalem, sa capitale, qu'il aura réédifiée avec magnificence, les honneurs divins, il ne pourra souffrir qu'on les lui refuse en aucun lieu du monde. Il mettra en mouvement des armées innombrables, accompagnées d'une foule de pré-

[1] Leur prédication précédera de quelques jours la persécution, que l'Antechrist ne commencera qu'après avoir subjugué tous les potentats et être ainsi arrivé à la domination universelle.

dicateurs, de faux prophètes, qui, transportés dans les différents lieux avec une étonnante célérité [1], s'abattront, comme des nuées d'oiseaux de proie, sur les villes et les campagnes pour exécuter les ordres du tyran dans toute l'étendue de son empire, qui n'aura de bornes que celles du monde entier.

Son image, qui paraîtra vivante, elle parlera, sera placée dans les villes, dans les bourgades, dans les ports de mer, sur les marchés, sur les voies publiques, avec des gardes bien armés qui auront la plus sévère consigne de ne laisser passer personne sans lui faire adorer l'image. Ceux qui le refuseront, seront d'abord exhortés par les faux prophètes, qui s'efforceront de les gagner par la persuasion, en leur représentant que le grand roi qu'ils leur annoncent est le Christ, le vrai Messie promis, le Tout-Puissant, qui, sans sortir de Jérusalem où il réside sur un trône de gloire, opère de grands miracles en tous lieux ; que son image qui parle si éloquemment en est une preuve convaincante..... Il faut donc lui rendre les honneurs que mérite celui qu'elle représente. Ceux qui les lui refuseront, seront impitoyablement torturés et mis à mort.

Mais, pour exalter la puissance et la gloire de l'Antechrist, pour réduire les peuples sous sa domination et les mettre à ses pieds, rien n'égalera le fanatisme brûlant

[1] En lisant l'Apocalypse, nous ne comprenions pas l'extrême vitesse avec laquelle les agents de l'Antechrist seraient transportés d'un lieu à l'autre. Nous ne l'avons compris qu'en voyant, pour la première fois, sur un journal, qu'un train de chemin de fer avait fait, en Angleterre, vingt lieues à l'heure. Voilà le moyen, nous sommes-nous dit, et c'est ainsi que l'homme travaille, sans le vouloir et sans le savoir, à faciliter l'œuvre de l'Antechrist.



et l'éloquence astucieuse d'un misérable chrétien, *apostat*[1], qui se sera donné corps et âme à Satan, comme l'Antechrist, dont il sera le bras droit. Comme lui, il fera grand nombre d'apparents miracles et le surpassera même dans l'art de séduire. A la tête d'une armée formidable,

[1] C'est au verset 11 du chapitre XIII de l'Apocalypse, que Holzhauser trouve annoncé ce fameux apostat, le plus ardent satellite de l'Antechrist pour étendre et affermir son règne d'iniquité, c'est-à-dire le règne de la cruauté, de l'impudicité, du blasphème....., tel que l'avait fondé Mahomet, qu'une féroce et adroite hypocrisie avait tiré de la poussière et élevé sur le trône, pour le malheur de la chrétienté dans une grande partie du monde. Certains prodiges alarmants l'avaient annoncé. Dans plusieurs villes de la Galatie, les croix portées en procession s'agitèrent si violemment, que les spectateurs en furent effrayés. Le vénérable patriarche de Constantinople, Thomas, en ayant entendu parler, fit venir saint Théodore Sicéote, dont les miracles donnaient la plus haute idée de son crédit auprès de Dieu, et lui demanda si ce mouvement extraordinaire des croix était véritable. Le saint l'en assura, et, cédant à ses instantes prières de lui découvrir ce que signifiait ce prodige, il lui répondit : « Cette agitation de l'adorable signe de notre salut nous annonce de grands malheurs; il y aura de terribles incursions de barbares, une grande effusion de sang... plusieurs abandonneront le christianisme; les églises seront désertes. La ruine de la religion et de l'empire, et l'avénement de l'homme ennemi approchent. Il vous reste à prier Dieu, comme un bon pasteur, qu'il tempère tous ces maux par sa miséricorde. »

L'homme ennemi, dont saint Théodore annonçait le proche avénement, était Mahomet, dont les incursions barbares, qui suivirent de près celles que firent les Perses dès l'année suivante, eurent des suites incomparablement plus désastreuses. Cet imposteur, de la pire espèce jusqu'alors connue, ne pouvant cacher longtemps, à une riche veuve qu'il avait épousée, ses accès d'épilepsie, il lui persuada, et à quelques autres personnes, qu'ils étaient l'effet des apparitions de l'Ange Gabriel qui, à certaines époques, venait de la part de Dieu lui communiquer des lumières pour prophétiser et pour établir une religion parfaite. Il prit donc le titre de *Prophète de Dieu*, et dogmatisa publiquement. Puis, poussé par l'ambition, il voulut gagner les juifs, les chrétiens et les idolâtres qui composaient la population de son pays, l'Arabie-Heureuse, et crut se les attacher tous en prenant dans chacune de leurs religions quelques croyances et pratiques, auxquelles il ajouta ses rêveries, ses extravagances.

Avec les juifs, il reconnaissait l'existence et l'unité de Dieu; il vénérait tous les patriarches depuis Adam, tous les saints de l'ancien Testament que l'Ange Gabriel lui avait montrés à Jérusalem, où il l'avait conduit de La Mecque et ramené à La Mecque, *sur un âne*, en une seule et même nuit!!! Et ce conte, aussi vain que ridicule, est dans l'Alcoran un article de foi.

Avec les chrétiens, il reconnaît Jésus, né de Marie, toujours vierge (il l'appelle immaculée), pour le plus grand de tous les prophètes; il le nomme *Verbe, Messie*, mais il nie sa divinité et la di-

à laquelle rien ne pourra résister, il *parcourra des régions immenses* (*Millet manum suam in terras*, Daniel, 11-42), multipliant partout l'image du prétendu Christ, et *ayant le pouvoir d'animer cette image, de la faire parler et de tuer tous ceux qui refuseraient de l'adorer*. (Apoc., 13-15.)

vinité du Saint-Esprit, n'admettant en Dieu qu'une seule personne qui mérite le culte suprême. (Il détruit ainsi la très-sainte Trinité, fondement de toute la religion.) Il donne la loi de Moïse et l'Evangile de Jésus-Christ pour des livres divins, mais il ajoute que les juifs et les chretiens ont corrompu ces divins écrits, et que Dieu l'a envoyé pour les remettre dans leur pureté et enseigner le monde d'une manière infaillible.

Avec les idolâtres, il leur dit, il est vrai, qu'ils ne doivent adorer qu'un seul Dieu, créateur de l'univers, mais il les console en les assurant que ce Dieu tout-puissant les regarde d'un œil de miséricorde, et qu'il l'a fait son prophète pour leur enseigner les moyens d'éviter les supplices des méchants et de parvenir à la récompense des bons; récompense qui sera, pour tous ceux qui le reconnaîtront pour prophète et suivront sa religion, la jouissance éternelle de toutes les voluptés, parmi les troupes des plus belles femmes! C'est pourquoi il leur permet, et à tous les hommes, d'en avoir plusieurs, qu'ils pourront battre, répudier et reprendre, comme il leur plaira; lui-même en avait jusqu'à quinze. La condition qu'il fait aux femmes, c'est-à-dire à la moitié du genre humain, ne peut être plus dure, plus avilissante et plus injuste, mais c'était le moyen de s'attacher des peuples grossiers et vicieux.

O prophète imposteur et sacrilége! qui fait du Dieu trois fois saint le rémunérateur du crime le plus honteux et le plus opposé à son infinie sainteté, et qui fait à ses sectateurs un point capital de croire que la cour céleste est un serail éternel! Doctrine horrible, non-seulement aux yeux de la foi, mais aux plus faibles lumières de la raison, au plus simple bon sens.

Nous laissons mille autres impiétés, et les mille contradictions, absurdités, lois cruellement tyranniques..... qu'il a entassées dans une espèce de code, nommé *Alcoran*, ou livre par excellence! On trouve ce titre menteur apprécié comme il le mérite dans un grand nombre d'ouvrages, entre autres dans l'*Alcoran criblé*, par le cardinal de Cusa, et surtout dans les *Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs*, par M. Porter, qui, ambassadeur du roi d'Angleterre à Constantinople où il avait longtemps demeuré, connaissait parfaitement la religion de Mahomet. Cet ennemi de la vérité défendit à ses sectateurs toute dispute sur sa doctrine avec les étrangers et leur ordonna de ne répondre à leurs objections que par le sabre. Il leur en avait donné l'exemple. Sa tyrannie et ses impiétés l'ayant fait chasser de La Mecque, sa ville natale, et plus tard y étant rentré de vive force, il voulut imposer sa religion aux habitants; tous ceux qui lui résistèrent, furent passés au fil de l'épée.

Ce barbare, qui avait voué une haine implacable aux juifs et aux chrétiens, les poursuivit sans relâche, le fer et le feu à la main, et

Il entrera dans la terre sacerdotale, et fera passer au fil de l'épée tous les adorateurs de Jésus-Christ, surtout ses ministres ; il tuera de sa main le dernier successeur de Pierre et prendra sa place ; il prétendra s'arroger ses pouvoirs divins, et enverra dans toutes les contrées du monde des lettres, ou prétendues bulles, qui enjoindront à tous les hommes, sans distinction de naissance, d'âge, ou de rang, de se soumettre au tout-puissant roi de Jérusalem, le Christ, de le reconnaître pour leur Dieu, et de l'adorer, sous peine d'allumer sa colère et de subir les plus terribles châtiments.

Ces ordres absolus, suivis de prodiges, faux mais étonnants, et opérés en tout lieu par les images du prétendu Messie, *séduiront tous les habitants de la terre*, *dont*

par ses roueries, et en intrépide brigand, il envahit une très-grande partie de l'Asie et se trouva ainsi maître d'un vaste empire, où il établit son absurde et sanguinaire superstition, que ses successeurs, tous héritiers de sa haine satanique contre les chrétiens, ont étendue, comme un voile funèbre, sur les nombreuses populations tombées, en punition de leurs péchés, sous leur joug de fer où elles languissent dans l'ignorance, la servitude, la stupidité, la corruption, en un mot, dans tous les vices, toutes les ordures des peuples que l'Écriture nomme les *nations*, les *infidèles*.

Nous avons vu que la persécution de l'Antechrist durera, selon le prophète Daniel, *un temps, deux temps et la moitié d'un temps*, c'est-à-dire, *un an, deux ans et la moitié d'un an*, trois ans et demi. Saint Jean se sert des mêmes expressions, qu'il traduit, et par *quarante-deux mois*, et par *douze cent soixante jours* (qui font les quarante-deux mois, moins dix-sept jours et demi pour arriver aux trois ans et demi complets de Daniel) ; mais ce nombre de jours, entendu prophétiquement de la durée de l'empire turc, signifie pareil nombre d'années, et les mahométans confirment cette signification, en employant, pour se retrouver dans les embarras de leur comput, une période ou un cycle de trente ans, c'est-à-dire un mois d'années. Or, à ce compte, les quarante-deux mois ou douze cent soixante jours auxquels Daniel et saint Jean fixent la durée du mahométisme, feraient douze cent soixante ans ; d'où il suit que l'empire mahométan, ayant commencé en 622, finirait en 1882. (Voir l'*Hist. de l'Église*, t. III, p. 47 et t. XXVIII, p. 5. 1re édition, par Rohrbacher.) Ce serait donc à cette époque que la quatrième bête qu'avait vue Daniel, et qui, par ses têtes et ses cornes, figurait cet empire antichrétien, ses rois et leurs conquêtes, aura été *blessée à mort*, selon saint Jean, qui voit ensuite cette *mortelle blessure guérie*, *au grand étonnement de*

les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau... (Ibidem, 8.) Ce sera, dans toute son horreur, *l'abomination de la désolation*, annoncée par le prophète Daniel, et dont parle Jésus-Christ. (*Matth.*, 24-15.)

Quant aux chrétiens qui, vainqueurs de la séduction, auront pu, par la fuite, se soustraire aux cruelles tortures du tyran, tous les moyens possibles seront employés pour découvrir leurs retraites. On explorera les montagnes, on fouillera dans les forêts, dans les cavernes... et tous ceux qu'on aura découverts seront, sur-le-champ, traînés devant son image habitée par le démon, et là, il ne leur sera laissé d'autre alternative que de l'adorer, ou de mourir dans les plus atroces supplices qu'on eut jamais inventés. La férocité des exécuteurs sera portée

tout l'univers (chap. XIII. 3). C'est que, dit Holzhauser, la ruine de l'empire ottoman ne sera pas entièrement consommée, il lui restera un petit coin de terre, la Palestine, où il végétera sans crédit, sans puissance. Mais la dernière corne de la bête, c'est-à-dire le dernier successeur de Mahomet, l'Antechrist, aidé de son bras droit, le grand apostat, rétablira cet empire, plus vaste, plus puissant, plus redoutable aux chrétiens qu'il n'eut jamais été. Cette resurrection inattendue remplira d'admiration tous les peuples qui, attribuant faussement à son auteur une puissance divine, l'adoreront, continue saint Jean, et se soumettront tous à sa domination, *et adoraverunt bestiam.....* (Ibidem, 3 et 4.) Cette bête *qui dévorait, mettait en pièces et foulait aux pieds ce qui restait* (Dan., 7. 7); c'est-à-dire, que l'Antechrist fera tout le mal que ses prédécesseurs n'avaient pu faire, qu'il comblera la mesure en tout et partout.

Quant à la chute dont nous avons parlé, Holzhauser, qui l'annonce si positivement, n'était pas encore au monde quand saint François de Sales disait, dans une occasion très-solennelle : *La secte du grand imposteur Mahomet recevra un jour le dernier coup de sa ruine*; et il indique même la source d'où partira ce coup vengeur, comme on peut le voir dans l'oraison funèbre du duc de Mercœur, que le grand et saint évêque prononça en l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, le 27 avril 1602. Mais ce coup vengeur, assigné par les uns à 1882 de l'ère chrétienne, comme nous avons vu, serait porté, selon d'autres, vers l'an 1278 de l'ère mahométane, qui, cette année 1853, arrive à sa 1270e année. Il n'y aurait donc plus qu'environ huit ans d'ici à la chute de ce colosse de monstruosités. Le terme n'est pas long, nous saurons donc bientôt à quoi nous en tenir sur cette époque.

au suprême degré. Ce seront des Juifs qui, à la première manifestation du prétendu Messie, au bruit de ses premières opérations magiques, réputées miracles, étant accourus des quatre coins de la terre pour le reconnaître et le soutenir comme leur libérateur, seront les ministres de sa rage contre les chrétiens, et les persécuteront à toute outrance. Ils déchargeront sur eux tout le poids de leur vieille haine ; ils prolongeront leurs tourments avec des raffinements de cruauté qui en feront apostasier un grand nombre. Holzhauser, ne trouvant point de termes pour exprimer leur acharnement à les faire souffrir, dit : *Inexplicabiliter sævient in christianos qui confitebuntur nomen Domini Jesu Christi*..... Ce sera là, dit saint Jean, qu'éclatera la *patience et la foi des saints*, c'est-à-dire qu'il n'y aura qu'une grande fermeté de foi en Jésus-Christ qui donnera aux chrétiens la patience dans les inexprimables tourments qu'il faudra souffrir pour remporter la palme du martyre, d'autant plus glorieuse alors qu'il sera plus difficile de l'obtenir. *Hic est patientia et fides sanctorum* (13-10).

Cependant il ne restera aucun autre moyen d'éviter l'apostasie, car *tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves devront*, sans qu'aucun puisse s'en exempter, *recevoir le caractère de la bête à la main droite ou au front*. (Ibid., 16.) Tous ceux qui, soit par séduction, soit par crainte des supplices, adoreront pour la première fois l'Antechrist ou son image, recevront sur-le-champ ce *caractère* qui sera la marque distinctive de ses adhérents. Il sera écrit en lettres hébraïques qui formeront son nom, c'est-à-dire le nom qu'il se sera donné lui-même, car étant bâtard, et à cause de cette extraction honteuse

ayant été élevé secrètement, en cachette, comme dit saint Jean Damascène, ses père et mère seront ignorés du public, qui ne le connaîtra que sous le nom de *Christ* qu'il se sera donné. C'est ce nom qui sera imprimé dans la *main droite*, pour les riches, *sur le front*, pour le peuple.

Quand saint Jean dit : les petits et les grands, *pusilli et magni*..... recevront le caractère, il faut entendre : 1° Les enfants nés et baptisés avant la persécution. Il en sera fait partout un recensement exact, et l'Antechrist rejetant le baptême au nom de la très-sainte Trinité, on les forcera d'y renoncer et de recevoir le caractère de la bête. 2° Pour les enfants qui naîtront pendant la persécution, les pères et mères qui ne leur imprimeront pas l'impie caractère, mais les feront baptiser, seront d'abord cruellement tourmentés et enfin mis à mort[1]. Voilà pourquoi Jésus-Christ a dit : *Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là.* (Matth., 24.)

La défense barbare, qui sera, dit saint Jean (*Ibid.*, 17), que personne ne puisse acheter ou vendre, que celui qui aura le caractère, achèvera la défection. Le tourment de la faim est horrible, et qui que ce soit au monde ne pouvant exercer, ni une branche de commerce, ni une industrie quelconque sans montrer le caractère, alors, pressé par le plus impérieux de tous les besoins, chacun le prendra pour se procurer les choses indispensables à la vie. Ce piége infernal, joint à tant d'autres que tendra l'homme de péché, fera des apostats sans nombre.

[1] Ainsi pendant la persécution d'Antiochus, qui figurait celle de l'Antechrist, les Juifs qui faisaient circoncire leurs enfants, étaient impitoyablement massacrés. (1 *Machab.*, 1.)

Quel désolant spectacle offrira la réunion de tous les moyens imaginables de séduction et de violence mis en action par l'étonnante puissance qui sera donnée au fils de perdition! Toutes les nations infidèles, tous les juifs et presque tous les chrétiens seront aux pieds du plus impie, du plus cruel et du plus immoral tyran qui eut paru depuis la création du monde! Tous lui offriront leur encens, et l'adoreront comme leur Dieu, comme le Messie, en s'écriant : Qui est semblable à lui, qui pourra résister à sa puissance? *Quis similis bestiæ? quis poterit pugnare cum ea?* (Ibid., 4.) Jésus-Christ, vrai Dieu, créateur et sauveur du monde, les livrera ainsi à leur sens réprouvé, et ils suivront l'esprit d'erreur, de mensonge, et combleront, comme au temps du déluge, la mesure de leurs prévarications, pour avoir étouffé dans leur cœur la voix de sa miséricorde.

Annonçant à Jérusalem les effroyables malheurs qui viendraient fondre sur elle, Jésus lui disait : Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes [1], et tu ne l'as pas voulu (*Matth.*, 23-37). Il l'avait voulu toutes les fois qu'il lui avait envoyé des prophètes pour l'exhorter à la pénitence, et elle ne l'avait pas voulu toutes les fois qu'elle avait méprisé et l'enseignement et la personne même des prophètes, qu'elle mettait souvent à mort. C'est ce qui se renouvellera d'une manière incomparable-

[1] Rien dans la nature n'égalant l'affection d'une poule pour ses petits, le divin Sauveur, remarquent les saints Pères, use de cette comparaison pour exprimer plus sensiblement la tendresse de son amour pour les hommes, qui ne peuvent, par conséquent, ni lui faire un plus grand outrage, ni provoquer plus insolemment sa vengeance, qu'en méprisant ses bienfaits.

ment plus générale et plus cruelle aux jours de l'Antechrist, où les principes de la foi et les règles de la charité seront universellement abandonnés.

Mais cette apostasie lamentable, cette idolâtrie la plus révoltante et la plus sacrilége où l'homme fût jamais tombé, aura de très-honorables exceptions. Des chrétiens d'une éminente sainteté et d'un courage à toute épreuve sauront résister à l'homme satanique; ses caresses ou ses fureurs les trouveront également inébranlables dans leur foi. Ni les raffinements de cruauté, ni la durée des tourments ne pourront leur arracher ce dépôt sacré, ils le conserveront intact jusqu'au dernier soupir, qu'ils rendront au milieu d'indicibles douleurs, et, à l'approche de l'épouvantable ruine de l'univers, ils complèteront ainsi, dit Holzhauser, le nombre [1] des glorieux martyrs, *ut numerus martyrum impleatur.*

Du centre de sa gloire, où ses souffrances l'ont conduit [2], Jésus-Christ les verra entre les mains de leurs bourreaux qui, en haine de son divin nom, assouviront leur rage sur ces nobles victimes, et il gardera le silence! C'est qu'il fera pour elles, ce qu'il avait fait pour lui-même pendant sa passion; il entendait de faux témoins qui le chargeaient de crimes, lui, le Saint des saints, et il gardait le silence, *Jesus autem tacebat.*

Il entendait les cris, les hurlements déicides de tout un peuple qui le faisait condamner à mort; il gardait le silence! *Jesus autem tacebat.*

[1] Il y a déjà longtemps qu'on en comptait dix-huit millions. Quelle gloire pour l'Eglise catholique!

[2] *Oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam* (Luc, 24-26); et ailleurs : Le disciple n'est point au-dessus du maître; *Non est discipulus super magistrum.* (Matth., 10.)

On le dépouillait et on le flagellait jusqu'à ne faire de son corps sacré qu'une horrible plaie[1] ; *il gardait le silence!...*

On mettait sur sa tête une couronne d'épines qu'on y enfonçait à coups redoublés, le sang ruisselait sur tout son corps ; *il gardait le silence!...*

On lui donnait des soufflets, on lui crachait au visage, on le rassasiait d'opprobres ; *il gardait le silence!...*

On chargeait sur ses épaules meurtries et ensanglantées une croix dont le poids accablant le renverse par terre ; *il gardait le silence!...*

On l'attachait à cette croix avec d'énormes clous qu'on enfonçait à grands coups de marteau dans ses mains et dans ses pieds ; il gardait le silence[2] !... *Jesus autem tacebat !*

Que ce silence est éloquent ! qu'il donne de force, qu'il inspire de courage à ceux qui le comprennent comme saint Paul. Au souvenir de cette divine patience à tout souffrir, de cette charité immense à se sacrifier pour nous sans réserve, son cœur s'enflammait au point qu'il

[1] Tels les fléaux du laboureur, fortement appliqués sur la gerbe, ouvrent l'épi, font voler le grain de toutes parts et en couvrent l'aire en un instant ; telles les verges des bourreaux, déchargées avec fureur sur le corps de Jésus-Christ, l'entament de tous côtés, et en un clin d'œil la terre est couverte des gouttes de son sang et des lambeaux de sa chair !

O patience ! ô charité d'un Dieu pour les hommes !

[2] S'il rompit ce divin silence avant de mourir, ce fut pour prier son Père de pardonner à ses bourreaux, *Pater, dimitte illis !* (Luc, 23-34.)

Dans sa toute-puissance, Jésus-Christ pouvait-il montrer plus de charité, plus d'amour pour l'homme ? et l'homme ne doit-il pas reconnaître qu'il n'est plus à lui-même, mais qu'il est, qu'il appartient à Jésus-Christ qui l'a racheté à si grand prix ? *Non estis vestri, empti enim estis pretio magno...* (1 Cor., 6-19 et 20.) S'il ne le reconnaît pas, s'il ne répond pas à son amour infini, n'encourt-il pas avec justice la terrible malédiction portée contre quiconque n'aime pas notre Seigneur Jésus-Christ ? *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum, sit anathema*, Maran Atha (*Ibidem*, 16-22).

défiait *toutes les puissances, toutes les choses présentes et futures, toutes les violences, tout ce qu'il y a de plus haut et de plus profond, toutes les créatures réunies, soit de la terre, soit de l'enfer, de jamais le séparer de l'amour de Dieu, en Jésus-Christ notre Seigneur* (aux Rom., 8-38); ainsi parlait le grand Apôtre; et cette voix, dit saint Augustin, est la voix des martyrs dans tous les temps et en toutes les circonstances. En pensant, comme saint Paul, aux souffrances de Jésus-Christ, ils bravaient les tyrans, les persécuteurs et toutes leurs violences.

Mais la foi au grand sacrifice du Calvaire, à cette divine manifestation de l'amour d'un Dieu pour nous, sera plus nécessaire que jamais dans la dernière persécution, où les innombrables piéges tendus à la fidélité chrétienne seront beaucoup plus dangereux. Voilà pourquoi Jésus-Christ, *qui ne veut pas*, dit saint Pierre (2 Épî., 3-9), *que personne périsse, mais que tous reviennent à lui par la pénitence; qui veut*, dit saint Paul, *que tous les hommes soient sauvés* (1 Tim., 2-4), a daigné avertir lui-même ses disciples de ces redoutables dangers, afin qu'ils s'y préparent en s'affermissant de plus en plus dans la foi.

C'est notamment au XXIVe chapitre de son évangile selon saint Matthieu, qu'il donne ce haut enseignement. Nous avons cité quelques-unes de ces divines paroles, en suivant Holzhauser, mais nous y ajoutons la suite et réunissons ici le tout sous un même coup d'œil qui en rendra plus sensible l'ensemble et l'importance.

Les disciples de Jésus étaient pleins d'admiration pour le Temple de Jérusalem, et d'après la description qu'en a faite le célèbre historien Josèphe, c'était à juste titre

qu'ils le regardaient comme l'honneur et la gloire de leur nation. Bien qu'il n'eût pas toute la magnificence de l'incomparable temple bâti par Salomon, et détruit quatre cent vingt-quatre ans après par Nabuchodonosor, il était néanmoins une des plus grandes merveilles du monde. Une partie des pierres dont il était construit avaient jusqu'à quarante-cinq coudées de longueur, cinq d'épaisseur et six de largeur (la coudée ordinaire était d'un pied et demi). De ses nombreuses portes, dont les moins hautes l'étaient de trente coudées sur quinze de large, les unes étaient revêtues de lames d'argent et les autres de lames d'or très-épaisses; mais les portes du Temple intérieur étaient d'or massif, et avaient cinquante-cinq coudées de hauteur, sur seize de largeur. Les piliers qui soutenaient toutes ces portes avaient douze coudées d'épaisseur et étaient revêtus, à l'enceinte extérieure, de lames d'argent, et de lames d'or à l'enceinte intérieure. Tout l'édifice était couvert de lames d'or hérissée de pointes d'or qui empêchaient les oiseaux de s'y abattre. Au lever du soleil cette couverture brillait comme les rayons du soleil même, les yeux n'en pouvaient supporter l'éclat; cette magnificence était l'objet de l'admiration et de la vénération de tous les peuples (*Guerre des Juifs*, liv. v, chap. 14). Les Apôtres désiraient donc bien naturellement sa conservation, et comme ils venaient d'entendre le Sauveur annoncer publiquement la ruine de Jérusalem et du Temple, ils pensèrent qu'il pourrait être touché de compassion s'ils lui représentaient quelle perte ce serait que la destruction de si beaux et si riches édifices. Voyons, dans le chapitre précité, les représentations et les demandes qu'ils font à Jésus, et écoutons

attentivement les réponses du divin maître, elles méritent nos plus profondes méditations.

1. « Lorsque Jésus sortait du Temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure et la grandeur de cet édifice.

2. « Mais il leur dit : Vous voyez tous ces bâtiments : je vous le dis, en vérité, ils seront tellement détruits qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre[1]. »

Cette prédiction ne fut pas entièrement accomplie quand les Romains firent passer la charrue sur l'emplacement du Temple ; les fondations restaient, il y avait en-

[1] L'évangéliste saint Luc nous apprend (19, 41 et suiv.) que Jésus-Christ était si touché des malheurs qu'éprouverait Jérusalem, à cause de son ingratitude, qu'il versait des larmes en les lui annonçant. « Regardant *un jour* cette ville, il pleura sur elle, en disant : Ah ! si tu connaissais au moins, en ce jour qui t'est encore donné, ce qui te peut apporter la paix ! Mais, maintenant tout cela est caché à tes yeux. Car il viendra des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées ; qu'ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts ; qu'ils te raseront, et te détruiront, toi et tes enfants qui sont dans tes murs ; et qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée, *et que tu as rejeté le Sauveur qu'il t'a envoyé.* »

Jamais prophétie ne fut plus claire, plus intelligible ; jamais prophétie ne fut, de tout point, plus exactement accomplie, et, afin que le cachet de sa divinité fût visible à tous les yeux, Jésus-Christ a voulu que toutes les circonstances de son accomplissement fussent transmises à la postérité, non par un de ses disciples, mais par un juif, le célèbre historien Josèphe, témoin oculaire de cette horrible catastrophe, dont il nous a laissé, dans son cinquième et sixième livre de la *Guerre des Juifs contre les Romains*, une parfaite mais bien effrayante description. A raison de son importance, nous regrettons que sa longueur nous force de n'en donner qu'une très-brève analyse.

« A mesure que le châtiment approchait, le Seigneur, dont la miséricorde précède toujours la justice, faisait paraître des signes qui auraient dû ouvrir les yeux à cette criminelle nation, et la faire recourir à la pénitence pour détourner les malheurs qui allaient l'accabler.

« Pendant assez longtemps on voyait une étoile, en forme d'épée, suspendue sur la ville de Jérusalem ; à la fête de Pâques, de l'an 65 de Jésus-Christ, et le 11e de Néron, le Temple fut environné, au milieu de la nuit, d'une lumière si éclatante qu'on se croyait en plein jour. La porte orientale, qui était si pesante qu'à peine vingt hommes pouvaient la faire mouvoir, s'ouvrit d'elle-même, quoique fermée par

core pierre sur pierre. Pour lui donner son entier accomplissement, Jésus-Christ se servit de son plus grand ennemi, Julien l'Apostat. Cet empereur impie, dans un but tout opposé au dessein du Fils de Dieu, car il voulait démentir les prophéties qui annonçaient la ruine du Temple comme irréparable, entreprit de le rebâtir. Il mit à l'œuvre une armée de Juifs accourus de tous côtés à son appel. Ils commencèrent par arracher jusqu'à la dernière pierre de ce qu'il restait de l'ancien Temple, et creusèrent ensuite, sans obstacle, les fondations du nouveau. Mais sitôt qu'ils eurent posé les premières

de très-grosses serrures, par des barres de fer et des verroux énormes, enfoncés bien avant dans les murs. Peu de temps après la fête, le 21 mai, le soleil étant encore sur l'horizon, on vit en l'air des chariots parcourir toute la région, et des armées entourant la ville.

A la solennité de la Pentecôte, les sacrificateurs étant dans le Temple intérieur pour remplir leurs fonctions sacrées, sentirent d'abord quelque ébranlement, puis entendirent un certain bruit, suivi, tout à coup, de ces paroles fortement prononcées : *Partons d'ici.*

Mais voici une particularité encore beaucoup plus significative. Quatre ans avant que la guerre éclatât, et lorsqu'il n'y avait aucune apparence de révolution, un nommé Jésus, fils d'Ananus, étant venu de la campagne à la fête des Tabernacles, qu'on célébrait au mois de septembre, s'écria tout à coup dans le Temple : *Voix de l'orient, voix de l'occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et le Temple, voix contre les nouveaux mariés et contre les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple !* Il ne cessait pas un instant de crier ainsi de toutes ses forces en parcourant la ville, la nuit comme le jour. Les magistrats, pour lui fermer la bouche, le firent châtier rigoureusement ; il ne dit pas un mot d'excuse ou de plainte, mais il continuait de crier sans interruption : *Malheur à Jérusalem, malheur au Temple, malheur au peuple !*

Les magistrats, pensant qu'il était envoyé de Dieu, n'osèrent pas lui infliger d'autres châtiments, mais ils l'envoyèrent au gouverneur romain, qui le fit si cruellement déchirer à coups de verges, qu'on lui voyait les os, et il ne demandait point grâce, ni ne versait une seule larme, mais à chaque coup qu'on lui donnait, il répétait d'une voix plus lamentable : *Malheur à Jérusalem, malheur au Temple, malheur au peuple !* Le gouverneur n'en pouvant tirer d'autres paroles, et peut-être poussé par un instinct d'en haut, le mit en liberté.

Il ne parlait à personne, il n'injuriait jamais ceux qui le frappaient, ni ne remerciait ceux qui lui donnaient à manger ; à tout ce

pierres, un horrible tremblement de terre les rejeta fort loin. Les Juifs se remirent opiniâtrément à l'œuvre. Alors des globes de feu, sortant des nouvelles fondations, brûlèrent plusieurs ouvriers, leurs pioches, leurs marteaux, tous leurs outils, et les forcèrent d'abandonner l'entreprise. Des Juifs, et des idolâtres en plus grand nombre, profondément touchés de ces prodiges, confessèrent hautement la divinité de Jésus-Christ, et demandèrent le baptême, que leur administra le saint évêque de Jérusalem, Cyrille, en rendant à Jésus-Christ de solennelles et ferventes actions de grâces.

qu'on lui disait, et à tout ce qu'on lui faisait, il ne répondait qu'en criant de toutes ses forces : *Malheur à Jérusalem, malheur au Temple, malheur au peuple!* et on observa, non sans étonnement, que malgré la violence de ses cris, et sans la moindre interruption, sa voix ne fut jamais enrouée ni affaiblie. Lorsque la ville fut assiégée, il faisait le tour des remparts et criait encore plus fort : *Malheur à Jérusalem, malheur au Temple, malheur au peuple!* et ajoutant tout à coup : *Malheur à moi!* une pierre lancée par une machine l'étendit roide mort.

Ce n'était point par hasard que cet homme portait le nom de *Jésus*, car la divine Providence a coordonné l'arrangement et les rapports de toutes choses, et comme *Jésus* (Josué), fils de Nun, représentait Jésus-Christ en introduisant le peuple Juif dans la terre promise, *Jésus*, fils d'Ananus, le représentait aussi en annonçant qu'il allait exterminer ce peuple dans cette même terre et de cette même terre. (Le verbe *exterminer* signifie *faire périr* et *bannir*; la première signification est consacrée par l'usage actuel, mais la deuxième est plus conforme à l'étimologie de ce verbe, et les châtiments infligés aux Juifs remplissent exactement cette double signification, tous ayant été ou tués, ou bannis.) Les signes que Dieu avait fait paraître et surtout les cris sinistres du fils d'Ananus avaient été compris par les Juifs convertis au christianisme; ils formaient dans Jérusalem une Eglise nombreuse et très-édifiante; quatre ou cinq ans auparavant ils avaient déjà été effrayés par le martyre de leur évêque, l'Apôtre saint Jacques-le-Mineur, dont les vertus et la sainteté étaient en si grande vénération qu'ils croyaient que sa mort, aussi injuste que cruelle, ferait éclater la colère divine sur la ville et sur toute la nation. Avertis d'ailleurs, comme le fut autrefois Lot de sortir de Sodôme, ils songeaient à se retirer, quand Cestius vint assiéger la place pour venger la garnison romaine massacrée contre la foi donnée, comme nous dirons bientôt; mais le général, au moment où tout lui annonçait la victoire, leva le siége, sans qu'on ait jamais pu en assigner d'autre cause que la divine Providence, qui ne voulait pas que ses fidèles serviteurs fussent enveloppés dans la ruine

Ce miracle est unanimement attesté par tous les historiens ecclésiastiques, et par les païens mêmes, entre autres par Ammien-Marcellin qui, tout en flattant Julien l'Apostat, rend hommage à la vérité du miracle. Saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jean Chrysostôme en ont plus d'une fois entretenu publiquement leurs auditeurs, dont bon nombre avaient été témoins oculaires. Saint Chrysostôme en particulier dit, dans son *Traité de la Divinité de Jésus-Christ*, que pendant qu'il l'écrivait, les fondations creusées par les Juifs étaient

d'une ville si coupable. Tous les chrétiens en sortirent donc, passèrent le Jourdain, et s'établirent dans la ville de Pella et dans les environs, où ils vécurent dans la pratique de toutes les vertus, sous la conduite de leur nouveau pasteur, saint Siméon, qui avait succédé à saint Jacques-le-Mineur, son frère. L'un et l'autre étaient fils de Cléophas et de Marie, sœur de la sainte Vierge, par conséquent cousins-germains de Jésus-Christ. Siméon eut la gloire de mourir comme lui sur une croix, à l'âge de cent vingt ans; il en avait employé plus de quarante à gouverner très-saintement son troupeau, qu'il avait ramené sur les ruines de Jérusalem, et sur lesquelles tous ensemble rebâtirent une Jérusalem nouvelle qui devint bientôt très-florissante. Ce fut là que saint Siméon fut condamné à être crucifié, non comme chrétien ou comme évêque, mais comme étant de la race de David. Trois empereurs, Vespasien, Domitien et Trajan, firent successivement rechercher et conduire au dernier supplice tous les descendants de la famille royale des Juifs, pour leur ôter toute occasion de se révolter contre les Romains.

Aussitôt que les chrétiens furent sortis de Jérusalem, la main de la divine justice s'appesantit visiblement sur cette ville, sur son Temple, et sur toute la nation qui se révolta en masse contre les Romains, dont la garnison prise à l'improviste dans Jérusalem, s'était retirée dans une tour, où les vivres lui manquant, elle se rendit sur la promesse qu'elle aurait la vie et la liberté sauves, et elle fut massacrée.

Dans les provinces, les Juifs, s'étant réunis en très-grand nombre, mirent à feu et à sang tous les bourgs et toutes les villes où ils purent entrer. Ces barbares exécutions leur attiraient les plus terribles représailles. Les Romains, partout où ils étaient en force, firent main basse sur eux. Ils en massacrèrent plus de vingt mille à Césarée, treize mille à Scytopolis, deux mille cinq cents à Ascalon, deux mille à Ptolémaïde, huit mille quatre cents à Joppe, dix mille à Damas, plus de cinquante mille à Alexandrie, etc., etc. Enfin, Tite, fils de l'empereur Vespasien, vint mettre le comble à ces sanglants désastres, et accomplir, sans le savoir, la prédiction de Jésus-Christ, en assiégeant Jérusalem.

Nous ne pouvons entrer dans les détails de ce siége qui, par ses

encore tout ouvertes, et prouvaient invinciblement aux spectateurs que tous les efforts de l'impiété ne pouvaient rien contre la toute-puissance de Jésus-Christ. Ainsi fut consommée l'effroyable destruction, à laquelle les Apôtres n'avaient pas d'abord ajouté foi, puisqu'il fallut une nouvelle affirmation du divin Maître pour les persuader. Ce fut alors que, comme on le voit au troisième verset, ils lui firent des demandes, tant sur ce grand événement, que sur deux autres beaucoup plus grands encore qu'ils l'avaient entendu annoncer en d'autres occasions.

horreurs et ses suites inouïes, est unique dans les annales du monde, et démontre invinciblement la toute-puissance du Dieu vengeur des outrages et des opprobres dont l'avait rassasié ce peuple réprouvé. Nous dirons seulement que plus de deux millions de Juifs, qui s'étaient enfermés dans Jérusalem, étant sous le poids de l'anathème divin, se divisèrent tout d'abord en trois factions furibondes qui, sans songer qu'un redoutable ennemi était à leur porte, se firent à l'intérieur une guerre d'extermination. Des ruisseaux de sang coulaient dans les rues, et jusque dans le Temple; les pontifes et les sacrificateurs étaient égorgés, et, n'en restant plus aucun pour remplir les fonctions saintes, la prophétie était accomplie, *le sacrifice perpétuel avait cessé*. Tous les habitants en furent consternés, mais, vérifiant ce que le prophète avait ajouté, *ils n'ouvrirent point les yeux à la lumière*, et n'y reconnurent point leur réprobation. L'anarchie la plus désolante, l'acharnement à détruire alla toujours croissant. Les factions ne mettaient aucune borne à leur haine et à leur vengeance. Les immenses provisions de blé ayant été livrées aux flammes, la famine exerça des ravages inexprimables. Les membres d'une famille s'arrachaient une bouchée de pain, le mari à son épouse, ou à l'enfant qui languissait entre ses bras. Les plus enragés factieux même courant, comme des loups affamés, de maison en maison, le poignard à la main, et ne trouvant de nourriture nulle part, mangèrent le cuir de leurs ceintures et de leurs boucliers, et enfin se mirent sous la dent ce dont la seule pensée fait horreur. Une mère, dans le désespoir de ne présenter à son enfant que des mamelles desséchées, l'égorgea, le fit rôtir!...

Ceux qui osaient, pendant la nuit, sortir de la ville avec leurs armes pour ramasser quelques herbages, étaient souvent pris par les Romains qui les crucifiaient tous sans pitié et sans miséricorde. Il en périt un si grand nombre par ce supplice, qu'on manqua de bois pour faire des croix et de place pour les dresser. Le soldat idolâtre, qui faisait l'office de bourreau, en crucifiant ces misérables les accablait des outrages et des raffinements de cruauté dont ils avaient eux-mêmes accablé Jésus-Christ, et, chose étonnante, leurs parents, amis ou connaissances qui, du haut des remparts, étaient témoins de ces tortures, n'y voyaient pas la main de Dieu! Ils poussaient des cris de rage et demeuraient dans leur incompréhensible aveuglement!

« Et lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en particulier (quatre seulement, Pierre, Jacques, Jean et André; Marc, 13-3), et lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel signe il y aura de votre avénement et de la fin du monde (à la lettre : *de la consommation du siècle?*) »

Jésus-Christ ne répond pas d'abord aux demandes de ses apôtres dans lesquels il voyait des désirs trop humains à réformer. Jusqu'au verset 14 il leur annonce les séductions, les persécutions auxquelles ils seront exposés; les scandales, les bouleversements qu'ils auront

Ceux qui pouvaient passer au camp des Romains, y trouvaient une nourriture abondante, mais qui les faisait presque tous périr, parce qu'ils ne pouvaient plus digérer. Quelques-uns de ces transfuges, dans la crainte d'être volés, avaient, en désertant, avalé des pièces d'or, qu'ils retrouvaient dans leurs excréments, ce qui ayant été aperçu, le bruit se répandit dans l'armée que les Juifs qui venaient de Jérusalem au camp avaient les entrailles pleines d'or. Aussitôt le soldat, poussé par la cupidité, alla les attendre au passage pour leur ouvrir le ventre. Dans une seule nuit deux mille périrent ainsi. Juifs malheureux ! tout ce qu'ils regardaient comme moyen de salut, tournait à leur ruine.

La famine devenait chaque jour plus affreuse. On voyait des troupes de gens enflés et défigurés qui tombaient tout à coup. Les maisons, les rues, les places publiques étaient jonchées de cadavres, qu'on enterrait d'abord, mais auxquels on n'eut ensuite ni le courage, ni la force de rendre ce dernier devoir. L'air fut bientôt empesté à un tel point que l'infection s'étendit jusqu'au camp de Tite qui, levant les yeux au ciel, prit Dieu à témoin que ce peuple intraitable, auquel il avait tant de fois offert le pardon, ne devait imputer qu'à lui-même l'excès de ses calamités. Les deux horribles fléaux qui le décimaient sans cesse, enlevèrent plus de six cent mille personnes, pendant que le glaive des factieux au dedans et des Romains au dehors en faisait tomber un nombre effrayant.

La main de Dieu, qui s'appesantissait de plus en plus sur ce peuple déicide, poussait le général romain à hâter la catastrophe; il avouait qu'une puissance invisible le pressait d'en finir avec des rebelles dont la désespérante opiniâtreté méritait le dernier châtiment. Après s'être rendu maître de toute la ville basse, en forçant trois remparts, non sans soutenir de nombreux et sanglants combats, il enferma, par un mur de plusieurs lieues de circuit, la ville haute et le Temple qui restaient aux Juifs. (Accomplissement littéral de ces paroles du Sauveur : *Tes ennemis t'enfermeront et te serreront de toutes parts.*) (Luc., 19-43.) Le bélier, ni aucune autre machine de guerre ne pouvant rien contre la hauteur et la solidité des murs de ce Temple, les Juifs s'y croyaient

sous les yeux, et les prémunit contre la terreur de tous ces dangers communs avant-coureurs des deux grandes catastrophes, dont l'une, *la ruine de Jérusalem*, devait être si effroyable que, d'après Jésus-Christ même, elle figurerait l'autre, *la ruine de l'univers ! la fin du monde !*

4. « Et Jésus leur répondit : Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise :

5. « Parce que plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et ils en séduiront plusieurs.

6. « Vous entendrez aussi parler de guerres et de bruits de guerre : mais gardez-vous bien de vous trou-

d'autant plus en sûreté que les bâtiments immenses et les magnifiques galeries de communication que le roi Hérode l'Ascalonite avait fait élever, formaient une seconde enceinte qui paraissait également inexpugnable. Tite, lui-même, la jugeant ainsi, mit le feu aux portes qui, contre son intention, ne voulant que s'ouvrir un passage, le communiquèrent aux galeries, et bientôt elles furent consumées par les flammes. Un assaut donné ensuite au Temple, au prix du sang d'un grand nombre de braves, n'ayant pas réussi, un soldat romain, ne se possédant plus, et par une impulsion que Josèphe nomme *divine*, prit un tison de feu qui achevait de consumer la seconde enceinte, et se faisant soulever par ses compagnons, il le jeta par une fenêtre des appartements qui tenaient au Temple, et chose étonnante, les païens mêmes regardèrent comme surnaturelle la rapidité avec laquelle le feu prit simultanément en une multitude d'endroits. Les Juifs, en voyant brûler les sacrés parvis, restaient immobiles comme des statues. Tite, qui avait défendu de mettre le feu au Temple, voulant le conserver comme édifice unique par sa beauté, accourut pour arrêter l'incendie, mais pendant qu'il y travaillait d'un côté, les flammes s'élevaient d'un autre plus dévorantes ; et le fameux Temple, le plus grand, le plus riche, le plus majestueux de l'univers, fut, en exécution des décrets du Tout-Puissant, réduit en cendres, le même jour du même mois judaïque que le temple de Salomon avait été brûlé par les Babyloniens, six cent cinq ans depuis son rétablissement par le prince Zorobabel (et non par le prophète Aggée, comme le dit Josèphe), et au mois d'août de l'an 70 de Jésus-Christ. Il serait impossible de peindre la scène d'horreur qu'offrait l'embrasement du Temple, et la boucherie que faisaient les légions romaines qui massacraient tout, hommes, femmes et enfants. Autour de l'autel, dont on admirait la majestueuse grandeur, des monceaux de morts arrivaient jusqu'à sa hauteur ; partout le pavé avait disparu sous l'affreux amas de sang et de cadavres !

Les révoltés qui purent échapper à cet horrible carnage se retirèrent dans la ville haute, où les suivit le prodigieux aveuglement qui avait fermé leurs oreilles à la souveraine vérité, en les tenant constam-

bler, car il faut que ces choses arrivent ; mais ce ne sera pas encore la fin. »

Selon saint Chrysostôme, Jésus-Christ ajoute ces dernières paroles : « ce ne sera pas encore la fin, » parce que les Apôtres s'imaginaient que la fin du monde arriverait dans le même temps que la ruine de Jérusalem.

7. « Car on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume ; et il y aura des pestes, des famines, et des tremblements de terre en divers lieux.

8. « Et toutes ces choses ne seront que le commencement des douleurs.

ment ouvertes aux mensonges des faux prophètes. Pendant toute la durée du siége, ils les avaient trompés, et, à la dernière extrémité, ils leur promettaient encore la victoire ! mais les Romains, qui n'étaient que les instruments de la divine vengeance, comme Tite ne cessait de le publier, battirent les murailles avec une telle fureur qu'au bout de quelques heures ils furent maîtres de la place, où ils mirent, sans aucune exception, tout à feu et à sang. Ce que les flammes n'avaient pas consumé, Tite le fit raser ; il ne conserva que trois tours et un pan de mur à l'occident, comme des témoins de la grandeur de ses exploits. On fouilla jusque dans les égouts souterrains ; on y trouva les cadavres de deux mille personnes, ou mortes de misère, ou qui s'étaient égorgées les unes les autres !

Pendant ce siége, à jamais mémorable, il périt onze cent mille personnes ; et qu'on se rappelle qu'avant le siége, près de trois cent mille avaient été massacrées dans les provinces ; quatre-vingt-dix-sept mille, choisis au-dessous de dix-sept ans, furent vendus comme esclaves. Tout le reste du peuple fut dispersé dans le monde entier, où il subsiste toujours depuis près de dix-huit siècles, pendant lesquels tant d'autres nations ont disparu ; où il conserve toujours avec le plus grand soin les écrits des prophètes qui avaient annoncé ses malheurs, leur cause et leur durée. Daniel avait dit : *Le Christ sera mis à mort ; le peuple, auteur de ce crime, sera rejeté ; sa ville, son Temple et son sanctuaire seront détruits, il n'aura plus ni autel, ni prêtre, ni sacrifice, et là, commencera une désolation qui durera jusqu'à la fin de toutes choses.* (9. 26-27.) Après avoir cité cette prophétie, Jésus-Christ la confirme en disant : *Je vous assure que cette race* (des Juifs) *ne finira point que toutes ces choses ne soient accomplies.* Les divins oracles de l'ancien comme du nouveau Testament avaient donc annoncé la réprobation et la dispersion des Juifs, sans autre terme que la fin du monde. Ainsi, les Juifs traîneront jusqu'à la fin du monde le poids de l'horrible anathème qu'ils avaient encouru par ce cri déicide : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* (Matth., 27-25.) et accomplissant toujours, personnellement, les prédictions du Sauveur, ils seront, jusqu'à la fin du monde, la preuve vivante de sa divinité.

9. « Alors on vous livrera *aux magistrats* pour être tourmentés *comme des méchants*, et on vous fera mourir; et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom.

10. « En ce même temps plusieurs trouveront des occasions de scandale et de chute; *ils* se trahiront et se haïront les uns les autres.

11. « Il s'élèvera aussi un grand nombre de faux prophètes, qui séduiront beaucoup de personnes.

12. « Et parce que l'iniquité *des hommes* sera venue à son comble, la charité de plusieurs, *entraînés par le mauvais exemple*, se refroidira.

13. « Mais celui-là sera sauvé qui persévèrera jusqu'à la fin *dans la foi et la charité.*

14. « Et cet Évangile du royaume des cieux sera prêché dans toute la terre[1], pour *servir de* témoignage à toutes les nations *du soin que Dieu a pris de leur annoncer la doctrine du salut*, et alors la fin *du monde* arrivera. »

Après avoir instruit ses Apôtres comme on vient de le voir, Jésus-Christ répond directement à leurs questions et leur donne, dans le verset suivant, un des signes qu'ils lui avaient demandés.

15. « Quand donc vous verrez *que* l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu saint, que celui qui lit *ceci* entende bien ce qu'il lit. »

Ces paroles : « Que celui qui lit *ceci* entende bien ce qu'il lit » sont très-remarquables. Elles montrent la haute importance qu'on doit attacher au signe que Jésus-

[1] Ce qui aura lieu dans le sixième âge, dont nous avons parlé; il doit commencer vers l'an 1859.

Christ donne, comme devant être suivi de près de la désolation; les nouvelles et pressantes recommandations qu'il fait dans les cinq versets qui suivent, en sont une preuve surabondante. Elles ne regardaient pas que les Juifs, mais aussi tous les autres peuples, présents et à venir, puisque ce qui arrivera à la ruine de Jérusalem est une image de ce qui arrivera à la dernière désolation de l'univers, et que si on ne peut, sans frémir, réfléchir sur ce qui se passa au siége de cette malheureuse ville, on doit concevoir une idée, incomparablement plus effrayante, des malheurs dont les méchants seront accablés à la fin du monde.

16. « Alors que ceux qui seront dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes.

17. « Que celui qui sera au haut du toit (*sur la plate-forme, qui était au-dessus des maisons dans la Palestine, à laquelle il y avait une descente par dehors*), n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison.

18. « Et que celui qui sera dans le champ ne retourne point *chez lui* pour prendre sa robe.

19. « Mais malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là, *parce qu'elles ne pourront se sauver avec toute la promptitude nécessaire.*

20. « Priez donc *Dieu* que votre fuite n'arrive point durant l'hiver, *afin qu'elle ne soit point retardée par les incommodités de cette saison*, ni au jour du sabbat, *auquel il n'est permis de faire que peu de chemin.*

21. « Car l'affliction de ce temps-là sera si grande, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde, et qu'il n'y en aura jamais. »

Ces dernières paroles : « qu'il n'y en aura jamais » ne peuvent s'entendre littéralement de l'affliction de Jérusalem, puisque, d'après les textes les plus formels de l'Écriture, tant de l'ancien que du nouveau Testament, et l'enseignement universel des saints Pères, l'affliction, sous le règne de l'Antechrist, surpassera sans comparaison tout ce que les siècles avaient vu de plus affligeant, et que c'est bien de cette affliction qu'il est vrai de dire « qu'il n'y en aura jamais de pareille, » puisque ce sera la dernière.

C'est bien encore dans ce sens que s'entendent les paroles suivantes : « Si ces jours n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé ; » car, entendues des Juifs, elles signifiaient que, sans l'abréviation dont parle Jésus-Christ, tous les Juifs auraient été exterminés, qu'il n'en serait pas resté un seul, ce qui serait directement contraire à ce que Jésus-Christ dit, verset 34 de ce chapitre : « Je vous dis en vérité que cette race[1] (des Juifs) ne finira pas que toutes ces choses *(les signes et les préparatifs du jugement général)* ne soient accomplies. » Et encore à ces paroles : « *Les uns* passeront par le fil de l'épée, *les autres* seront emmenés captifs dans toutes les nations. » *Cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes.* (Luc, 21-24.) *Enfin par toute la suite du chapitre ce sens est nettement déterminé, comme on en peut juger à la simple lecture.*

22. « Et si ces jours n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé ; mais ces jours seront abrégés en faveur des élus.

23. « Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou

[1] A la lettre. *Cette génération.*

il est là, ne le croyez point, *quelque chose qu'on fasse pour vous le persuader*.

24. « Parce qu'il s'élèvera de faux christs, et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il est possible, les élus mêmes.

25. « J'ai voulu vous en avertir auparavant, *afin que vous n'y fussiez pas trompés.* »

En parlant ainsi à ses Apôtres, qui vivraient dans leurs successeurs jusqu'à la fin du monde, Jésus-Christ avait principalement en vue les chrétiens, pasteurs et brebis, qui viendraient dans la suite, surtout ceux qui vivraient dans le temps de la dernière et suprême désolation; il voulait faire comprendre à tous, et spécialement à ces derniers, le grand besoin qu'ils auront d'avoir profondément gravé dans leur cœur l'avertissement qu'il donne ici et les importantes vérités qui le suivent immédiatement, pour triompher dans les rudes combats qu'ils auront à soutenir.

26. « Si donc on vous dit, *en parlant du Christ* : Le voici dans le désert, ne sortez point pour y aller; *si on vous dit* : Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point.

27. « Car comme un éclair qui sort de l'orient paraît *tout d'un coup* jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avénement du Fils de l'homme.

28. « Partout où le corps se trouvera, là les aigles s'assembleront. »

C'est-à-dire, là où se trouvera Jésus-Christ, s'assembleront les justes, les saints, qui, comme des aigles, auront pris leur vol au-dessus des choses de la terre, et

seront dignes de fixer leurs yeux sur ce soleil de justice sans qu'ils en soient éblouis.

29. « Mais *avant que vienne le Fils de l'homme, et* aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.[1] »

Ce divin Architecte nous avait fait connaitre, par Moïse, la création, le commencement de l'univers; maintenant c'est lui-même qui nous en fait connaître la fin. Ce sera d'abord le soleil qui perdra l'éclatante lumière que nous admirons, et la lune n'en pourra plus donner, parce que, le soleil qui la lui communiquait étant obscurci, elle sera elle-même nécessairement obscure; puis les étoiles tomberont du ciel, car, dit saint Chrysostôme, *à quel usage pourraient-elles encore servir,* puisqu'il n'y aura plus de nuit? (*in Matth. hom.* 77.) Il n'y aura plus que la lumière de Dieu, qui brillera de toute sa divine beauté aux yeux de ses élus. Ils verront la lumière dans la lumière même de Dieu, *in lumine tuo videbimus lumen.* (*Ps.* 35-10.) Il est impossible de comprendre et d'exprimer toute la force de ces divines paroles; impossible de se faire une juste idée de ce torrent de lumière dont ils seront inondés.

Sur le Thabor, Jésus-Christ, appelé le *soleil qui est venu nous visiter d'en haut*, laissa échapper quelques rayons de sa gloire divine, et les trois apôtres qui en furent témoins, en reçurent une si vive impression de bonheur, que, tout hors d'eux-mêmes, ils demandèrent à fixer leur demeure sur la sainte montagne, et cependant ce n'était là qu'un échantillon de la gloire immense qu'il répandra, dans le

[1] Nous nous arrêtons à ce verset 29, ne pouvant pas décrire ici le jugement général, dont il est parlé dans les versets suivants.

ciel, sur tous les justes qui brilleront eux-mêmes d'un tel éclat, que le soleil qui nous éclaire maintenant en serait totalement éclipsé. Voilà pourquoi il s'obscurcira, ainsi que les autres astres lumineux qui sont au firmament. Ils ne seront point anéantis, dit saint Jérôme et beaucoup d'autres Pères, ils seront changés. Le tout-puissant Créateur leur donnera une nouvelle forme avec la même facilité qu'on change d'habit, dit le royal prophète. (*Ps.* 101-28.) Enfin *les vertus des cieux seront ébranlées ;* c'est-à-dire, selon des interprètes, que toute la machine des cieux sera dans une agitation extraordinaire. Mais saint Grégoire-le-Grand entend par *ces vertus des cieux*, tous les chœurs des Anges, ces millions d'esprits célestes qui accompagneront Jésus-Christ à son second avénement. Saint Pierre nous avertit que cette grande révolution sera universelle, et que « dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, et que la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient[1]. (2 *Petri*, 3-10.)... Car nous attendons, selon la divine promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, *dans lesquels* la justice habitera *éternellement.* » (v. 13.) Ce sera donc par le feu que s'opèrera cette étonnante régénération, qui annoncera le souverain Juge, et sera elle-même annoncée par la subite et

[1] Voilà donc quelle sera la fin de tous les ouvrages des hommes. Les magnifiques palais qu'ils auront élevés, les biens qu'ils auront acquis, l'or et l'argent qu'ils auront amassés, tout sera la proie d'un feu vengeur, tout sera réduit en cendres. « Puis donc, conclut saint Pierre, que toutes ces choses doivent périr, quels devez-vous être *à leur égard ?* et quelle doit être la sainteté de votre vie et la piété de *vos actions ? vous donnant bien de garde d'attacher vos cœurs aux biens périssables.* » (v. 11.)

effroyable destruction[1] de l'homme de péché, l'Antechrist, qui comblera la mesure de ses attentats et fera sonner sa dernière heure, en trempant ses mains sacriléges dans le sang des envoyés de Dieu, ses *deux témoins*, Énoch et Élie.

Il ne pourra, soit par lui-même, soit par ses satellites, arrêter le cours des prédications de ces deux prophètes pendant douze cent soixante jours ; ceux qui le tenteront, seront sur-le-champ, ou brûlés par le feu, ou frappés d'autres plaies mortelles, à la seule parole de ces prophètes. Mais les douze cent soixante jours, durant lesquels ils presseront les peuples de revenir au vrai Dieu, Jésus-Christ, étant écoulés, leur mission sera remplie, et le temps d'en recevoir la récompense arrivé. Alors *la bête montée de l'abîme*, c'est-à-dire *l'Antechrist*, ayant reçu le pouvoir de les vaincre, les tuera, « et leurs corps demeureront étendus sur les places de la grande ville[2], qui est appelée spirituellement Sodôme et Égypte, où leur Seigneur même a été crucifié. » (*Apoc.* 11. 7-8.)

Cette grande ville est appelée *Sodôme* et *Égypte*, dit Haulzhauser, parce que, sous l'empire de l'Antechrist, elle sera pleine de toute espèce de corruption comme Sodôme, et que ce faux messie empêchera de toutes ses forces les chrétiens d'arriver au ciel, comme Pharaon

[1] Ces deux grands événements, *la mort de l'Antechrist, et la conflagration générale*, seront les derniers anneaux de la chaîne des événements du monde qui, selon le sentiment le plus communément reçu, sera purifié par le feu, avant que Jésus-Christ vienne le juger.

[2] Nous avons dit ailleurs que l'Antechrist fera rebâtir Jérusalem avec une puissance extraordinaire, pour en faire sa capitale, où seront réunis en grand nombre des hommes de toutes les parties du monde, aux yeux desquels seront exposés les corps des deux prophètes.

empêchait les Israélites d'entrer dans la terre promise, qui en était la figure. Quant aux expressions de saint Jean : *Où le Seigneur même a été crucifié*, elles s'entendent, à la lettre, de la mort de Jésus-Christ, et désignent par conséquent la moderne Jérusalem.

« Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues et de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours et demi, sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau. » (v. 9.) *Jour* est pris ici pour semaine, *sumitur dies pro septimanâ, quod est tempus destinatum ad labores hominis, sicut dies una*. Ces trois jours et demi de saint Jean font donc, selon Haulzhauser, près de vingt-cinq jours (vingt-quatre et demi), que ces populations diverses accourues de toutes parts emploieront à insulter et profaner ces corps saints, à exalter la puissance de leur prétendu messie, qui lui-même sera tellement enflé de sa victoire, que sur un trône resplendissant, préparé sur la sainte montagne des Oliviers, il se fera publiquement adorer comme le seul Dieu, et fera solennellement annoncer sa future ascension au ciel, en preuve de sa divinité.

Ses sectateurs y ajouteront foi, ils croiront que rien ne lui sera impossible, puisque des prophètes qui s'étaient montrés si puissants en paroles et en œuvres, étaient tombés sous ses coups. Ils célébreront cette victoire par des fêtes bruyantes, des bals publics, de somptueux festins, accompagnés de tous les désordres et de toutes les hontes de la corruption, Ainsi enivrés d'une joie impie, ils s'enverront des présents les uns aux autres, *munera mittent invicem*. (*Ibid.* 10.) Leur aveugle enthousiasme ne connaîtra point de bornes, mais il sera de courte

durée, Dieu mettant, quand il lui plaît, un terme au triomphe des pécheurs sur les justes; au bout des trois semaines et demie, signifiées par les trois jours et demi de saint Jean, autrement le vingt-cinquième jour, « l'esprit de vie rentrera[1] dans les corps des deux prophètes; ils se relèveront sur leurs pieds; et ceux qui les verront seront saisis d'une grande crainte. Alors, ils entendront une voix puissante qui viendra du ciel et leur dira: MONTEZ ICI, et ils monteront au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis (11-12), c'est-à-dire à la vue d'une foule immense venue de tous les pays à Jérusalem, et à la vue de l'Antechrist lui-même qui, frémissant de colère et transporté par un accès de présomption satanique, jurera, pour apaiser ses sectateurs, qui le couvriront de huées, qu'il va monter au ciel, en arracher les deux prophètes et les précipiter à leurs pieds. Aussitôt les démons, qui seront à ses ordres, se transformant en *anges de lumière*, l'élèveront majestueusement du mont des Oliviers dans la plus haute région de l'air, où, selon la parole de saint Paul, le souffle tout-puissant de la bouche de Jésus-Christ le confondra, et les peuples qui venaient de le voir s'élever avec toute l'apparence d'une majesté suprême, le verront tomber avec le comble de l'ignominie. A cette même heure, la terre, tremblant jusque dans ses fondements, s'entr'ouvrira sous ses pieds, et, en présence d'innombrables spectateurs, il descendra tout vivant dans l'enfer. Tous ses faux prophètes et ses plus fanatiques partisans, au nombre de sept mille, périront en

[1] Le texte porte : *Dieu répandit en eux un esprit de vie*, le passé pour le futur. (Voir l'observation que nous avons faite à ce sujet.)

même temps, écrasés, ensevelis sous les ruines de la dixième partie de la ville renversée par le tremblement de terre.

Les autres, c'est-à-dire les Juifs et ceux des autres nations qui verront, comme eux, de leurs yeux, l'effroyable châtiment de l'Antechrist, étant saisis de frayeur, *rendront gloire au Dieu du ciel* (v. 13), en reconnaissant que leur prétendu messie les avait trompés par ses impostures, et que Jésus-Christ seul est le tout-puissant Sauveur du monde ; ils se frapperont la poitrine pour exprimer leur vif repentir, et, pour la première fois, s'écrieront, comme Jésus-Christ le leur avait prédit[1] : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. *Benedictus qui venit in nomine Domini* (Matth. 23-39).

La ruine de l'univers suivra de près celle de l'Antechrist, dit Haulzhauser ; *post ruinam antichristi, nec anni, nec menses erunt amplius, sed dies pauci ad pœnitentiam humano generi dabuntur ;* et ces jours seront pleins de misères, de calamités, de prodiges effrayants qui annonceront le souverain Juge, comme nous l'avons vu au chapitre 24 de saint Matthieu, et comme nous le voyons au chapitre 11 de l'Apocalypse, que Haulzhauser explique avec une grande lucidité depuis la page 418 jusqu'à la page 445. Nous ne pouvons entrer dans tous ses développements; nous ferons seulement observer que, comme Jésus-Christ dans son Évangile, saint Jean dans son Apocalypse ne met aucun intervalle entre la catastrophe de l'Antechrist et la grande et dernière catastrophe du monde, le jugement final, *veniet citò* (v. 14).

[1] Saint Paul et avant lui des prophètes avaient aussi annoncé la conversion des Juifs à la fin du monde.

« Alors... on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disaient : Le règne de ce monde a passé à notre Seigneur et à son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles... Les nations se sont irritées ; le temps de votre colère est arrivé, et le temps de juger les morts, et de donner la récompense aux prophètes vos serviteurs, et aux saints et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands [1], *et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre* (v. 15 et 18).

En tous temps la terre a eu ses corrupteurs, mais depuis l'admirable établissement de la religion catholique, l'enfer, qui prétend la détruire, a redoublé d'efforts pour en susciter, et, par le philosophisme uni à l'hérésie, il a toujours et très-activement travaillé à les multiplier. Il les multipliera encore davantage à l'approche de l'Antechrist, dit Holzhauzer, et, pendant sa persécution, le nombre en sera si grand que, selon les paroles de saint Jean, que nous avons déjà citées, corrupteurs et corrompus rempliront toute la terre et *adoreront la bête*, c'est-à-dire le diable dans la personne de l'Antechrist, son suppôt *par excellence, et adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram* (chap. 13-8) ; mais saint Jean ajoute : *dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau.* Il y en aura donc, en ce terrible temps de la grande apostasie, qui seront écrits dans ce divin livre ; Jésus-Christ aura donc jusqu'à la fin de généreux athlètes qui sauront combattre et mourir pour sa gloire.

Quand le bruit se répandra qu'il paraît à Jérusalem un

[1] De tous ceux qui auront mérité l'éternelle récompense, en quelque condition qu'ils aient vécu et à quelque âge qu'ils soient morts, aucun ne sera oublié par le divin Rémunérateur.

nouveau messie qui prétend se faire adorer comme le seul vrai Dieu, le pape qui, dans ce temps de tribulations extrêmes, gouvernera l'Église, ayant acquis la certitude que cet imposteur est *l'homme de péché* qui, selon saint Paul, doit prendre la place de Dieu dans son temple et opérer, avec la puissance de satan, toutes sortes de faux prodiges pour tromper les hommes, sentira son zèle s'enflammer contre cet ennemi de Dieu, et enverra dans toute la chrétienté des lettres apostoliques où il le démasquera et pressera fortement les chrétiens de lui résister, en demeurant invinciblement attachés à la foi en Jésus-Christ, sous peine d'être précipités dans les supplices éternels, annoncés par saint Jean dans son Apocalypse. Mais ce zèle divin qu'il montrera pour préserver son troupeau de la plus horrible de toutes les hérésies, fera entrer le fameux apostat dont nous avons parlé dans une si grande fureur que, comme nous avons dit (p. 87), il se réservera cette auguste victime, et tuera de sa main ce saint pape qui, dit Holzhauser, se nommera Pierre. Ainsi le premier et le dernier pape porteront, et le nom de Pierre, et la palme du martyre que leur aura méritée l'effusion de leur sang, le premier pour fonder, le dernier pour couronner le majestueux et céleste édifice de l'Église de Jésus-Christ.

Après avoir annoncé, dans le chapitre 13, l'apostasie de la presque totalité des habitants du globe, saint Jean annonce, au chapitre 14, les inexprimables tourments que tous ces apostats souffriront dans l'enfer avec leur exécrable séducteur, qu'ils avaient idolâtré sur la terre. « Si quelqu'un, dit saint Jean, adore la bête et son image, ou qu'il en reçoive le caractère sur le front ou

dans la main, il boira du vin de la colère de Dieu, de ce vin tout pur, préparé dans le calice de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre... et la fumée de leurs tourments s'élèvera dans les siècles des siècles, sans qu'il reste aucun repos, ni jour, ni nuit, à ceux qui auront adoré la bête ou son image, ou qui auront reçu le caractère de son nom » (v. 9-10-11): toutes expressions qui inspirent la frayeur.

Par ces paroles : *ils boiront du vin de la colère de Dieu*, saint Jean exprime la grandeur de la vengeance que Dieu tirera de ces misérables adorateurs, et par ce *vin tout pur*, il annonce que les châtiments qui leur sont réservés, seront sans mélange de miséricorde, sans le moindre adoucissement.

Préparé dans le calice de sa colère, *mistum mero in calice iræ ipsius*, c'est-à-dire, que la divine justice proportionne la peine à l'offense, que les réprouvés souffriront selon le nombre et la grandeur de leurs crimes, et quoique les supplices de l'enfer soient innombrables, saint Jean les réduit tous au feu et au soufre, *cruciabitur in igne et sulphure*. Le soufre, qui exale une puanteur insupportable, alimentera ce feu dont l'activité, assurent tous les saints Pères, est incomparablement plus cuisante que celle du feu que nous connaissons ; « et la fumée de leurs tourments s'élèvera dans les siècles des siècles, *et fumus tormentorum eorum ascendet in sæcula sæculorum,* » c'est-à-dire éternellement ; car il y aura toujours du feu, où la fumée ne cessera jamais de monter, *ubi enim fumus semper ascendit*, *ibi semper ignis est*, dit Holzhauser ; ces horribles tourments s'étendront par conséquent dans toute l'éternité, *in omnem æternitatem*.

Est-il dans l'Évangile une vérité que Jésus-Christ ait

plus souvent et plus clairement enseignée que cette éternité du feu de l'enfer ? Il nous l'a répétée jusqu'à six fois dans un même chapitre (Marc, 9), il l'avait fait annoncer par ses prophètes ; il la fit annoncer par son précurseur, saint Jean-Baptiste, qui, parlant du Sauveur, disait : « Il a le van à la main, et il nettoiera parfaitement son aire : il amassera le blé dans le grenier (il mettra les justes dans le ciel), mais il brûlera la paille (les pécheurs) dans un feu qui ne s'éteindra jamais ; *paleas autem comburet igni inextinguibili* » (Matth., 3-12). Eh ! quel chrétien a pu, sans frémir, lire la sentence que le souverain Juge prononcera au dernier jour ? Retirez-vous de moi, maudits, *allez* au feu éternel, *discedite ame, maledicti, in ignem æternum* (Matth., 25-41).

La pluie de feu et de soufre qui tomba sur les infâmes habitants de Sodôme (Luc, 17-29) fut pour eux le commencement de l'enfer, et pour le monde entier une annonce, une vive représentation de ce qui attend leurs imitateurs, un exemple, dit le prince des apôtres, pour ceux qui vivraient dans l'impiété, dans les impures satisfactions de la chair ; qui, dans leur orgueil et leur audace, n'aimant qu'eux-mêmes, méprisent toutes les puissances, blasphèment la saine doctrine, l'enseignement de l'Église, sa divine autorité, et la légitime autorité des rois, et s'efforcent de substituer à toutes ces autorités établies de Dieu, de nouvelles sectes, *des sociétés anarchiques et impies*. A ces traits, il est facile de reconnaître nos libres penseurs qui, par leurs discours, leurs écrits, leurs mœurs dissolues, pervertissent et corrompent les peuples, et sont par conséquent les principaux ouvriers d'iniquité qui *périront dans leurs infamies*, continue saint

Pierre (2 Épit. 2. 6-10-12), et que le souverain Juge réunira aux Sodomites dans *le feu et le soufre enflammé*, où viendra les joindre un jour *l'homme de péché*, avec ses innombrables victimes, qui, jointes aux victimes que ses infâmes précurseurs auront séduites dans le cours des siècles, compléteront le nombre des réprouvés, et tous ensemble, corrupteurs et corrompus, brûleront éternellement avec les démons, leurs guides sur la terre, et leurs bourreaux dans l'enfer.

Voilà donc l'effroyable terme où conduisent les doctrines, l'enseignement des incrédules, de ces soi-disant philosophes qui, n'admettant d'autre lumière, d'autre autorité que celle de leur raison, rejettent toutes les vérités révélées. Pour en imposer aux simples, ils retiennent, ordinairement, le nom de Dieu, mais n'admettent point son existence. Ils ne reconnaissent ni Jésus-Christ, ni sa religion, ni son Église. Ils les combattent à outrance et sans cesse, par tous les moyens et à tout propos (nous en avons donné, dans chacune des trois parties de cet ouvrage, des preuves surabondantes); et comme le nombre de ces ennemis de la gloire de Jésus-Christ est maintenant immense, et que, selon saint Grégoire le Grand (*Moral.*, 24), ce sera vers les derniers temps, à l'approche de la persécution de l'Antechrist que les artisans d'impiété seront plus nombreux, on peut juger que cette redoutable persécution n'est pas bien éloignée, que nous touchons à l'époque où Holzhauser fait naitre son abominable auteur.

Nous avons vu plus haut que saint Jean, au verset 17 du chapitre 13 de son Apocalypse, dit « que personne ne pourra ni acheter, ni vendre, que celui qui aura le

caractère ou le nom de la bête (l'Antechrist), ou le nombre de son nom », et au verset suivant il ajoute : « C'est ici la sagesse ; que celui qui a l'intelligence compte le nombre de la bête, car son nombre est le nombre d'un homme[1], et son nombre est six cent soixante-six. » Par ces paroles, saint Jean provoque l'esprit humain à chercher la solution, à découvrir le sens de cette énigme, dit Holzhauser. Mais avant de l'entreprendre il faut observer : 1° que *caractère*, ou *nombre de la bête*, ou *nombre de son nom*, signifient une même chose, *un signe distinctif* ; 2° que l'usage des Hébreux, des Grecs et des Latins est d'employer certaines lettres de l'alphabet pour exprimer des nombres ; 3° que saint Jean a écrit l'Apocalypse en langue grecque ; 4° que selon saint Jean-Damascène, l'Antechrist sera bâtard, et qu'ainsi, n'ayant point de nom propre, de nom de famille, il prendra de lui-même le nom de *Christ*, sous lequel il se fera connaître ; que, d'après Lactance (p. 68 de cet appendice), il fera porter à tous ceux qu'il aura séduits une marque à laquelle on reconnaîtra qu'ils sont *de son troupeau*, et que, nous dit saint Jean (ibidem, p. 89), personne ne pourra s'exempter de porter cette marque, ou caractère, qui sera le nom même de *Christ*

[1] *Est le nombre d'un homme*, ce qui marque clairement que l'Antechrist sera un homme particulier, comme saint Jean le dit nettement dans sa première épître (2-18), car s'il rappelle aux chrétiens qu'ils *avaient entendu dire que l'Antechrist devait venir*, c'est, disent tous les interprètes, que c'était parmi eux une tradition, qu'ils avaient reçue des Apôtres, et les Apôtres de Jésus-Christ, que l'Antechrist devait venir à la fin du monde. Saint Paul en instruisait les Thessaloniciens par écrit, les faisait ressouvenir qu'il leur en avait parlé de vive voix : *Ne vous ressouvient-il pas que je vous ai dit ces choses lorsque j'étais encore avec vous ? cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan...* (2. chap. 2, 5 et 9, déjà cités).

qu'il se sera donné, et qu'il fera graver en hébreu dans la main droite ou sur le front de ses adhérents ; 5° que par ces paroles adressées aux Juifs : *Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas ; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez* (S. Jean, 5-43), tous les saints Pères affirment que Jésus-Christ désignait l'Antechrist, et que c'est pour cela qu'il faisait à tous ce commandement : *Si quelqu'un vous dit, le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point* (Matth., 24. 23.) Ces observations vont nous mettre sur la voie qui conduit à la solution de l'énigme.

Prévoyant, dans les lumières du Saint-Esprit, que *l'homme de péché* usurperait le nom de *Christ*, qui signifie *Messie*, saint Jean lui a donné un nom qui, par sa double signification, venge cette usurpation, et arrache à l'usurpateur son masque. Il le nomme : ἄντεμοσ. Or, ce nom adjectif grec, par sa valeur littérale, signifie *contraire au Christ*, ou *Antechrist*; et, par sa valeur numérale, il forme le nombre de la bête ou le nombre de son nom, et le nombre est le nombre d'un homme[1], c'est-à-dire de l'homme désigné par *Contraire au Christ.* C'est pourquoi l'interprète latin, pour désigner l'Antechrist, n'a traduit dans la langue latine le nom adjectif grec que selon la valeur numérale de ses lettres, en mettant : *et numerus ejus sexcenti sexaginta sex*, nombre

[1] *Est le nombre d'un homme*, parce que la bête et l'Antechrist ne sont point deux êtres distincts, mais un seul être ; sous le nom de bête, saint Jean comprend ici l'Antechrist.

que forment précisément les lettres grecques — ἄντεμοσ dont voici la valeur :

ἄ	1
ν	50
τ	300
ε	5
μ	40
ο	70
σ	200
	666

Or, continue Holzhauser, ce nombre 666 est un nombre de mois, qui font cinquante-cinq ans et demi, années où l'Antechrist naîtra, et pendant lesquelles il vivra ; années, par conséquent, qui fixent l'époque de sa naissance et la durée de sa vie. Ainsi, l'Antechrist naitra en mil huit cent cinquante-cinq et demi, et il vivra cinquante-cinq ans et demi ; il périra donc en dix neuf cent onze.

Sa jeunesse se passera dans l'obscurité, pour les raisons que nous avons déduites. L'âge avançant, il se livrera aux opérations magiques, qui lui attireront d'abord les regards, ensuite l'admiration. De là son ascendant sur les esprits, qui ne fera que croître, Satan, son maître, lui communiquant chaque jour une plus ample participation à sa puissance.

A l'exemple de son premier prédécesseur, Mahomet, quand il verra ses partisans assez nombreux, il se fera proclamer roi. Alors il formera dans son orgueil, dont celui de Nabuchodonosor n'était qu'une pâle figure, le dessein de s'assujettir toute la terre, d'anéantir ensuite

toute religion, et de se déclarer le Tout-Puissant. Son règne maudit comprendra ainsi deux époques bien distinctes. Il emploiera la première époque à soumettre les rois ; et les trois premiers qu'il attaquera seront si cruellement châtiés de leur résistance, que les autres, tout épouvantés, se soumettront d'eux-mêmes. En peu de temps il les verra donc tous rangés sous sa domination, au grand étonnement de tous les peuples, qui admireront sa puissance.

A cette première époque, qui sera de courte durée, s'étant rendu maître de la terre, à la seconde époque, il déclarera la guerre au ciel ; il combattra Dieu et son Christ, son Église, ses ministres et tous les chrétiens, dont il fera des apostats ou des martyrs, comme nous l'avons montré par l'Écriture et les saints Pères.

Cette persécution, dont les dangers pour la foi, pour le salut éternel, sont inexprimables, il la commencera à l'âge de cinquante-deux ans révolus, et la continuera, dans toute son horreur, pendant trois ans et demi, selon le prophète Daniel, ou, selon les expressions de saint Jean, pendant quarante-deux mois, qui seront, dit Holzhauser, le temps de son plein règne, c'est-à-dire de sa pleine rage contre l'Église de Jésus-Christ, et compléteront ses cinquante-cinq ans six mois, terme de sa vie, arrivant en la onzième année du vingtième siècle, et annonçant le souverain Juge des vivants et des morts. A partir de 1853, il n'y aurait donc plus que cinquante-deux ans pour arriver au commencement de l'horrible persécution, et cinquante-cinq ans et demi pour être témoin de son affreuse mort, telle que nous l'avons représentée d'après saint Paul et Holzhauser, qui s'appuie sur les paroles du grand Apôtre.

De notre temps, qui croira le monde si près de sa fin? Sous le rapport de certitude, il y a sans doute une notable différence entre ces grands événements qui sont formellement annoncés par la sainte Écriture, et le terme que leur assigne Holzhauser : son Commentaire n'ayant point l'autorité d'une révélation; mais on lui accordera peut-être quelque confiance quand on saura que cet homme de Dieu, pour être éclairé sur les secrets divins cachés dans l'Apocalypse, s'était retiré dans une profonde solitude[1] où, séparé de toute société, de tout commerce humain, il persévérait dans la prière, dans le jeûne, passant quelquefois plusieurs jours sans boire ni manger, comme il passa le lundi de Pâques de l'année 1657. Quelqu'un des siens lui ayant demandé pourquoi dans cette grande solennité, où tout porte à la joie qu'inspire la résurrection de Jésus-Christ, il était resté à jeun tout le saint jour, il fit cette réponse : *C'est que, ce jour-là même où le Seigneur Jésus découvrit à ses disciples le sens caché des Écritures, j'ai reçu l'intelligence d'un endroit très-difficile de l'Apocalypse : ce que je n'avais pas obtenu jusque-là par tout ce que j'avais pu faire.*

Cet *endroit si difficile dont il reçut l'intelligence*, ne serait-il point ce nombre mystérieux 666, dans lequel la lumière d'en haut lui aurait montré un égal nombre de mois qui conduiraient aux grands événements dont nous parlons?

Quoi qu'il en soit, la sainteté de vie d'Holzhauser, la piété et l'amour divin que respirent tous ses écrits, l'attachement et le zèle qu'il montra constamment pour l'Église catholique, pour le vicaire de Jésus-Christ et

[1] Dans le Tyrol, vaste comté appartenant à l'Autriche.

pour le Saint-Siége ; les prédictions, dont les unes s'accomplirent de son vivant, et les autres qui se sont accomplies après sa mort ; les suites désastreuses de l'hérésie de Luther qu'il avait prévues dans leurs détails, et qui sont venues fondre sur l'Europe (voir de la p. 10 à la p. 28 de cet appendice) ; en particulier la famine, les maladies pestilentielles qui ont décimé les populations, comme il l'avait prédit, et menacent de les décimer de plus en plus ; enfin la vénération que les peuples, les grands, les princes mêmes et les évêques montraient pour la vertu, pour la science et la sagesse sacrées, dont le fidèle ministre de Jésus-Christ donnait tant de preuves, voilà, il nous semble, des motifs bien suffisants pour ajouter foi aux époques qu'il a désignées.

Or, suivant ces époques, il y a maintenant des millions de familles chrétiennes où se trouvent des enfants qui verront la persécution de l'Antechrist. Si donc les parents veulent les préserver du malheur de perdre la foi dans cette épreuve la plus critique qui fut jamais, ils doivent commencer par les prémunir contre tout enseignement, tout ouvrage imprégné des funestes doctrines de nos prétendus philosophes.

1° Ils doivent avant tout les éloigner de cet enseignement antichrétien, paré du beau nom de philosophie, mais philosophie destructive de toute religion, de toute morale, de toute société. Certes, il ne faut qu'une légère attention aux faits accomplis, pour se convaincre que cette fallacieuse philosophie a enfanté la tourmente révolutionnaire[1] où le trône, l'autel et la foi de tant de

[1] Voir, tout entière, la seconde Époque commençant p. 93.

millions d'âmes ont fait naufrage dans toute l'Europe et spécialement en France, depuis Voltaire jusqu'à M. Cousin. Les parents ne peuvent donc, sans manquer essentiellement à leurs devoirs, confier leurs enfants à des professeurs infectés des maximes impies et anarchiques de leur prétendue philosophie.

2° Ils ne peuvent non plus leur permettre de lire les ouvrages infâmes qui viennent de la même source, et par ces ouvrages nous entendons non-seulement les livres, mais encore les journaux irréligieux et obscènes qui, portant chaque jour au lecteur le poison, assaisonné de mille manières différentes, l'infiltrent jusqu'au fond des entrailles, et font plus de mal qu'aucun autre moyen de perversion, surtout depuis que les journalistes libres-penseurs ajoutent à leurs attaques incessantes contre l'Église, les feuilletons où l'obscénité le dispute à l'impiété. C'est bien de leur lecture qu'on peut dire avec cent fois plus de raison que J.-J. Rousseau qui, parlant de l'un de ses plus détestables ouvrages, disait que toute femme qui le lirait sans rougir, était une femme perdue. Que sont donc maintenant ces femmes, et tant d'infortunés jeunes gens qui lisent, nous ne disons pas sans honte, mais avec avidité, ces abominables feuilletons où ils apprennent à ne rougir de rien, et à fouler aux pieds les devoirs les plus sacrés ! Nous n'oserions peindre ce qu'on voit en France, surtout à Paris, dans les bals, les spectacles et dans toutes les grandes réunions ! Nous constatons seulement que la société périt, saturée de corruption et de ses suites, l'irréligion, l'impiété.

Éloignés de ces sources pestilentielles, les enfants

doivent être dirigés vers les sources pures, les sources de la vertu et du bonheur, les saintes vérités de la foi ; sans jamais prêter l'oreille aux incrédules qui répètent à satiété que ces vérités offrent des mystères *contraires à notre raison*, *parce que notre raison ne peut les comprendre*. Nous avons répondu (et mille autres avant nous) à cette objection banale, p. 473 et suiv., où nous avons démontré que ce monde visible offre des mystères tout aussi incompréhensibles que les mystères de la foi, et il y a trois mille ans que le plus sage et le plus éclairé des hommes annonçait cette incontestable vérité : « Il n'est sur la terre aucun mortel qui puisse rendre raison des œuvres de Dieu, *intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem.* » Non, il n'est pas sur la terre un homme, quelque savant qu'il soit, qui puisse seulement dire pourquoi, en marchant, le mouvement de son bras droit est opposé au mouvement de son pied droit et suit le mouvement de son pied gauche, et réciproquement, le mouvement de son bras gauche est opposé au mouvement de son pied du même côté, et suit le mouvement de son pied droit. O grands philosophes! dans les plus petites choses de la nature votre intelligence trouve des bornes : comment n'en trouverait-elle pas dans l'Être infini, dans les suprêmes grandeurs de Dieu ! Eh ! J.-J. Rousseau lui-même qui, comme vous, vomissait tant d'horreurs contre Dieu et contre sa religion, ne fut-il pas contraint par la force de la vérité à écrire ces mémorables paroles : « Plus je m'efforce de contempler l'essence infinie de Dieu, moins je la connais ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et je lui dis : Être des êtres, je suis, parce

que tu es, c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. *Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi* : c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse que de me sentir accablé de ta grandeur. » (*Émile*, t. 3, l. 4.)

Parents chrétiens, vous direz donc à vos enfants qu'ils feront le plus digne usage de leur raison en la soumettant sans réserve aux célestes vérités de la foi, et qu'en les croyant fermement elles satisferont pleinement leur esprit et leur cœur.

La foi nous fait connaître un Dieu créateur, souverain maître, souverain arbitre de l'univers et de tout ce qu'il renferme; un Dieu dont l'incompréhensible bonté le fait descendre du ciel pour venir chercher l'homme sur la terre, se faire homme comme lui, afin de pouvoir souffrir et mourir pour le racheter, et lui témoigner ainsi l'immensité de son amour; un Dieu infiniment juste, infiniment saint, qui récompense le fidèle observateur de sa loi d'une éternité de délices, et qui en punit la violation d'une éternité de supplices, donnant ainsi à l'exécution de ses ordres, de ses volontés sacrées une sanction digne de sa majesté suprême, et la plus capable de soutenir l'homme dans une inviolable fidélité. Dans ce petit nombre de vérités à la fois si sublimes et si consolantes, sont renfermées toutes les autres vérités de la foi, elles en découlent comme les ruisseaux de leur source. Ces grandes vérités portent avec elles des caractères qui charment, ravissent, transportent l'esprit humain. Caractère d'immutabilité, jamais elles n'ont changé, elles ne changeront jamais. Dans tous les siècles elles ont été et seront toujours les mêmes. Elles furent ré-

vélées au père du genre humain, le premier homme, et scrupuleusement conservées et transmises de génération en génération sous la loi de nature; elles furent renouvelées, c'est-à-dire données de nouveau sous la loi écrite; elles ont été mises dans tout leur jour sous la loi de grâce, qui, étant la loi de perfection, durera jusqu'à la fin des siècles. Ainsi, ces vérités forment une chaîne qui, par son premier anneau, tient au commencement du monde, traverse les âges et se rattachera, par son dernier anneau, à la fin de ce monde. Les passions des hommes ont pu les obscurcir, mais jamais les effacer, et l'histoire profane nous en montre la croyance chez les peuples corrompus, comme l'histoire sainte chez les peuples fidèles.

Caractère d'infaillibilité. Autrefois, dit saint Paul, Dieu parla aux hommes par ses Prophètes en divers temps et en diverses manières, mais il leur a envoyé depuis son Fils unique qui, possédant comme lui tous les trésors de la science et de la sagesse, les a instruits de toute vérité, leur a enseigné tous les divins mystères, leur a découvert les secrets cachés dans le sein de Dieu même. Il a confirmé ses dogmes sacrés et sa morale sublime par de nombreux et éclatants miracles, opérés sous les yeux d'une foule de témoins, et devant des peuples entiers. Il donne à ses Apôtres le pouvoir de commander comme lui à la nature, en guérissant, d'une parole, les malades; redressant les boiteux, ressuscitant les morts, et faisant une infinité d'autres prodiges qui ont étonné l'univers. Celui qui s'annonce ainsi mérite d'être écouté; à ces traits on reconnaît un Dieu dont l'action et la parole sont : Puissance, Vérité!

Caractère d'universalité. Bien différentes des lois hu-

maines qui doivent varier selon les peuples, les climats, etc. ; les vérités de la foi conviennent à tous les états, à tous les rangs, à toutes les conditions ; elles éclairent tous les hommes, les simples comme les savants, les pauvres comme les riches, les sujets comme les rois ; elles règlent tous les devoirs, commandent toutes les vertus, proscrivent tous les vices ; elles nous montrent, à tous, la route du bonheur, nous offrent les secours pour y marcher, nous donnent l'assurance d'y parvenir, et, selon la profonde pensée de saint Chrysostôme, nous mettent ainsi, comme une ancre ferme, à l'abri des orages, des tempêtes qu'excitent l'orgueil, les ténèbres, les inconséquences de la raison humaine abandonnée à elle-même, *fides in Deo secura anchora est*. O célestes vérités de la foi ! vérités immuables, vérités infaillibles, vérités universelles, pénétrez, pénétrez dans tous les esprits et dans tous les cœurs, et vous les remplirez, vous les satisferez, vous les rendrez heureux ; car, dit encore J.-J. Rousseau : « Quelle félicité plus douce que de se sentir ordonné dans un système où tout est bien ? En proie à la douleur, je la supporte avec patience, en songeant qu'elle est passagère, et qu'elle vient d'un corps qui n'est pas à moi. Si je fais une bonne action sans témoin, je sais qu'elle est vue, et je prends acte pour l'autre vie de ma conduite de celle-ci. En souffrant une injustice, je me dis : l'Être juste qui régit tout saura bien m'en dédommager. Les besoins de mon corps, les misères de ma vie me rendent l'idée de la mort plus supportable. Ce seront autant de liens de moins à rompre quand il faudra tout quitter. »

« Songez que les vrais devoirs de la religion sont

indépendants des institutions des hommes; qu'un cœur juste est le temple de la Divinité; qu'aimer Dieu par-dessus tout, et son prochain comme soi-même, est le sommaire de la loi; qu'il n'y a point de religion qui dispense de la morale; qu'il n'y a de vraiment essentiels que ceux-là; que le culte intérieur est le premier de ces devoirs, *et que sans la foi nulle véritable vertu n'existe* » *(ibidem)*, et par conséquent nul véritable bonheur, que la vertu seule peut donner. Il faut donc toujours en revenir aux vérités de la foi, aux saintes Écritures, surtout à l'Évangile. « Ce divin livre, continue J.-J. Rousseau, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile à quiconque même ne le serait pas, pénètre les cœurs par sa beauté ravissante. Il n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son Auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant... Son divin Auteur, embrassant également tous les hommes dans sa charité sans bornes, est venu lever la barrière qui séparait les nations, et réunir tout le genre humain dans un peuple de frères; *car en toute nation celui qui le craint et qui s'adonne à la justice, lui est agréable.* (*Act. apôt.* 10-35.) Tel est le véritable esprit de l'Évangile. (1re *Lettre de la Montagne*.) Ainsi « par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort. » (*Contrat soc.*, l. 4. chap. 8.)

Jean-Jacques ne pouvait pas exprimer plus clairement

ni plus éloquemment les divins bienfaits des vérités de la foi. Voici cependant un nouveau témoignage qu'il rend à la divinité de Jésus-Christ et de son Évangile, où il paraît s'être surpassé lui-même :

« Je vous avoue que la majesté des Écritures m'étonne ; la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe, qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que Celui dont il fait l'histoire, ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur ! quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie ! quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage, et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fût autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale, d'autres avant lui l'avaient mise en pratique, il ne fit

que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice. Léonidas était mort pour son pays, avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus-Christ avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ?... La mort de Socrate philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus-Christ expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

« Dirons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ? Mon ami, ce n'est point ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ; au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs Juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale, et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (*Émile*, p. 165.) Aussi écrivait-il à M. Vernes, le 25 mars 1758 : « Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi

l'Évangile ; c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres ; quand tous les autres m'ennuient, je prends toujours celui-là avec un nouveau plaisir ; et quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement [1] aux siennes. »

Mais la plus féconde élocution et la plus haute éloquence n'atteindront jamais au degré de louanges que mérite l'Évangile. Apporté du ciel en terre par le *Verbe fait chair*, (*Jean* : 1-14) il est le divin trésor où tous les saints ont puisé leurs lumières, leurs forces, leurs vertus et leur gloire. C'est donc là que les enfants chrétiens puiseront aussi la plénitude de foi qui, les rendant inébranlables dans les combats du Seigneur, les fera paraître avec confiance devant le souverain Juge qui, *aussitôt après* la persécution de l'Antechrist, temps de la grande désolation, viendra [2] rendre à chacun selon ses œuvres. Réunis alors aux vrais enfants de Dieu, aux fidèles serviteurs de Jésus-Christ, à tous les justes, ils s'élèveront ensemble avec une grande hardiesse contre leurs persécuteurs, que ce Juge suprême, armé de toute sa colère, foudroyera et précipitera dans *l'étang de soufre enflammé*. (Voir le cha-

[1] Heureux s'il avait toujours respecté ce saint Évangile et s'il en avait fait la règle de sa conduite ! il n'aurait pas donné dans les déplorables écarts qui ont déshonoré sa vie, et perverti tant d'âmes.

[2] *Or, nul autre que mon Père ne sait ce jour et cette heure, pas même les anges du ciel* (*Matth.*, 24-36). Mais en parlant ainsi, le Sauveur n'annonce pas plus un temps éloigné que quand il disait à ses parents qui le pressaient d'aller à Jérusalem pour opérer, pendant la grande fête des tabernacles, quelques miracles éclatants : *Allez vous autres à cette fête, pour moi, je n'y vais pas...* Il n'y alla pas en effet tout de suite, *et demeura dans la Galilée*, mais il s'y rendit le deuxième ou le troisième jour. (*Jean*, 7-8.)

Quant au Jugement dernier, saint Augustin dit quelque part que si on méditait bien les paroles de Jésus-Christ sur les signes qui précéderont ce terrible jour, on pourrait en approcher à un mois, peut-être même à une semaine près.

pitre 5e *de la Sagesse.*) Ainsi délivrés de leurs ennemis, ils entreront dans la Jérusalem céleste, où ils célèbreront, dans les transports d'une joie inaltérable, l'éternel triomphe de Jésus-Christ, qui les enivrera d'un torrent de délices à jamais. *Torrente voluptatis potabis eos.* (*Ps.* 35-9.)

FIN DE L'APPENDICE.

NOTES

Note 1.

(*a*) *Nous avons parlé des conservateurs* (p. 496).

Ce n'est pas seulement de notre temps que des hommes se sont parés de ce beau titre. Près de quinze siècles se sont écoulés depuis que saint Augustin en a fait mention. Voici comme il peint leurs mœurs et leur langage, au livre II *de la Cité de Dieu*, chapitre 10:

« Qu'importe aux imitateurs des crimes et des débauches de leurs prétendues divinités? qu'importe à ces hommes la corruption et la honte de l'État? (N'est-ce pas là, trait pour trait, les conservateurs sous le règne de Louis-Philippe?) pourvu qu'il soit debout, disent-ils, qu'il soit florissant par la force de ses armées, l'éclat de ses victoires, ou mieux encore par la paix et la sécurité. Ce qui nous importe surtout, c'est que chacun augmente ses richesses pour suffire aux prodigalités journalières, pour réduire le faible à la merci du puissant... Que les peuples applaudissent, non aux ministres de leurs intérêts, mais aux pourvoyeurs de leurs plaisirs, rien de pénible ne soit ordonné, rien d'impur défendu, que les rois ne s'inquiètent pas de la vertu, mais de l'obéissance de leurs sujets... Au reste que chacun puisse, avec qui en sera d'avis, faire ce qui lui plaira; que les courtisannes abondent... qu'on multiplie les palais somptueux, les splendides festins où l'on puisse boire, regorger... Qu'on entende partout le bruit des danses, que les théâtres retentissent des clameurs d'une joie dissolue... Que celui-ci soit ennemi public à qui cette félicité déplaît... Et qu'on tienne pour les vrais dieux ceux qui nous la procurent... Qu'ils fassent seulement qu'elle n'ait rien à craindre ni de la guerre, ni de la peste, ni d'aucun autre desartre. »

Certes, pour reconnaître dans ce portrait nos conservateurs modernes, une longue enquête sur leur conduite n'est pas nécessaire.

NOTE II.

(*b*) *Prenez garde* (*libres-penseurs*) *à une parole profonde que Jésus-Christ adressait à un de ses persécuteurs*... Il est dur de résister à ma volonté, DURUM EST... *Vos devanciers l'ont appris à leurs dépens p.* 498. (Après ces dernières paroles devait se trouver l'indication de cette note.)

Il est une autre parole non moins profonde et encore plus atterrante pour les ennemis de Jésus-Christ. Après s'être nommé *la pierre angulaire* de l'édifice de son Église, ce Dieu sauveur déclare aux prêtres et aux docteurs Juifs qui *la rejetaient* avec outrage, qu'en *tombant sur cette pierre ils se briseraient, et qu'elle les écraserait en tombant sur eux.* (*Matth.* 21, 42-44.) Depuis sa divine naissance dans l'étable de Bethléem jusqu'à nos jours, cette prophétie n'a cessé de s'accomplir. Chaque siècle en fournissant de nombreux exemples, nous n'en pouvons citer qu'une partie, et, pour abréger, nous n'indiquerons point l'histoire où ils se trouvent. Leur authenticité est d'ailleurs bien connue.

Hérode l'*Ascalonite*, roi de la Judée, apprenant qu'un nouveau roi des Juifs, le Messie, était né à Bethléem, envoya des soldats dans cette ville et ses confins, avec ordre de massacrer tous les enfants mâles qui seraient au-dessous de deux ans, et deux ans après cette horrible exécution, l'impie Hérode mourut *rongé de vers.*

Pilate, qui, après avoir rendu hommage à l'innocence de Jésus-Christ, le condamne à mort et le livre à la fureur des Juifs, est dénoncé à l'empereur Caligula, qui l'envoie en exil à Vienne, dans les Gaules, où, l'an 39, il se suicide de désespoir.

Hérode-Antipas, qui avait fait trancher la tête à saint Jean-Baptiste, pour complaire à Hérodiade, femme de son frère, qu'il lui avait ravie, et qui ensuite méprisa et livra aux risées de ses soldats Jésus-Christ au temps de sa Passion, ayant été accusé d'avoir voulu exciter des révoltes en Judée, fut relégué, avec sa concubine Hérodiade, à Lyon, où ils périrent misérablement.

Caligula, dont la barbarie, la férocité, l'impudicité, l'impiété, les extravagances étaient, jusqu'alors, sans exemple, voulut placer sa statue dans le temple de Jérusalem et s'y faire adorer comme un dieu.

Deux ans après, il fut assassiné par Cassius Cherea, tribun des gardes prétoriennes, l'an 41 de Jésus-Christ.

Le roi Hérode-Agrippa suscita une sanglante persécution contre les disciples de Jésus-Christ, et, s'étant rendu à Jérusalem, au temps de la fête de Pâques, fit trancher la tête à l'apôtre saint Jacques, premier évêque de cette ville. Il fit ensuite mettre en prison saint Pierre, qui devait être mis à mort après la fête, mais Dieu le tira miraculeusement des mains de son persécuteur, qui ne tarda pas à éprouver la vengeance divine. De retour à Césarée, pendant qu'il donnait des jeux publics en l'honneur de l'empereur Claude, il prononça un élégant discours qui fit retentir à ses oreilles ces acclamations impies : *Ce n'est point la voix d'un homme, c'est la voix d'un Dieu !* Enivré de ses louanges, il oublia qu'il était né mortel, et à l'instant même il fut déchiré par les plus cruelles douleurs d'entrailles, et mangé par les vers, la septième année de son règne, et la 43me de Jésus-Christ.

On peut voir, page 96 de l'Appendice, la note que nous avons donnée sur les malheurs de la ville de Jérusalem et de toute la nation Juive. Il est impossible de n'y pas reconnaître la main vengeresse de Jésus-Christ, pour tous les outrages et les opprobres dont cette abominable nation l'avait abreuvé.

Néron, couvert de tous les crimes qu'il soit possible de commettre, fut le premier grand persécuteur des chrétiens. Ce scélérat fit mettre le feu aux quatre coins de Rome, et l'incendie, qui dura neuf jours, réduisit en cendre dix quartiers de la ville, puis il accusa les chrétiens de ce crime, et les fit arrêter en masse. Par son ordre les uns furent revêtus de peaux de bêtes et mangés par les chiens, les autres enduits de poix et attachés à des pieux furent brûlés vifs pour servir de flambeaux pendant la nuit. Il prêta ses jardins, dit Tacite, pour ce spectacle, auquel il assista en habits de cocher et monté sur un char comme aux jeux du cirque. Ce monstre, apprenant que le sénat l'avait condamné à être traîné tout nu et fouetté publiquement, ensuite précipité de la roche du Capitole, implora quelqu'un qui, pour lui éviter ce honteux et cruel supplice, lui donnât la mort, et personne ne répondant à son appel, il s'écria dans son désespoir : *Est-il possible que je n'aie ni amis pour défendre ma vie, ni ennemis pour me l'ôter !* Ce cri de rage proféré, il se poignarda dans sa trente-deuxième année, l'an 68 de Jésus-Christ.

Après ce grand criminel de lèse-divinité et de lèse-humanité, viennent Domitien, Adrien, Marc-Aurèle, Commode, Septime-Sévère,

Saturnin et Herminien, Jules-Maximin, Décius, Valérien, Aurelien, Probus et Carin, fauteurs de persécution, Sévère, Maximilien-Hercule, Galère, Dioclétien, Maxence, Licinius, qui tous répandirent à flots le sang des chrétiens, et tous firent une fin évidemment marquée du sceau de la vengeance du ciel.

De ces anciens tyrans altérés du sang chrétien, et exemplairement punis de Dieu, nous ne citerons plus que Maximin-Daïa, le plus impie des persécuteurs. Sa haine contre les disciples de Jésus-Christ était si violente que, ce qui était encore sans exemple, il déclara la guerre en forme aux peuples de la grande Armenie, porta ses armes contre eux, en fit un grand carnage, et précisément parce qu'ils professaient le christianisme. Le châtiment ne se fit pas attendre. Ayant attaqué son collègue Licinius, dont il était jaloux, et complétement battu, il s'enfuit précipitamment jusque dans la ville de Tarse, où bientôt investi par terre et par mer, il prit du poison, après s'être rempli de vin et de viande, qui en rendirent l'effet plus lent et plus affreux. Se sentant brûler les entrailles, il poussait des cris, ou plutôt des hurlements effroyables; il se roulait par terre, la mangeant de rage; il se frappait la tête contre les murailles avec tant de fureur, que ses yeux sortant de leur orbite, il perdit la vue. Rongé de remords, ses terreurs augmentaient sans cesse; il croyait voir Jésus-Christ assis sur son redoutable tribunal pour le juger. Il s'écriait : *Ce n'est pas moi, ce fut malgré moi;* puis il faisait la confession de ses plus grands et plus honteux forfaits, et demandait miséricorde. Au bout de quatre jours, l'an 313, il mourut dans cet état, qui ressemblait à un enfer anticipé. Sa femme, qui avait partagé sa cruauté et son impiété, fut à son tour précipitée dans le fleuve Oronte, où elle s'était fait elle-même un jeu de faire périr un très-grand nombre de vierges et de femmes chrétiennes.

Cette épouvantable mort ne montre-t-elle pas visiblement la *divine pierre angulaire* qui écrase ses ennemis? Voici, dans un autre genre, un exemple qui la rendrait plus visible encore, s'il était possible.

Arius, prêtre d'Alexandrie, en Egypte, était un homme ambitieux et intrigant qui, malgré son attachement au schisme de Melèces, prétendait au siége épiscopal de cette grande ville; à la mort de saint Achillas, son évêque, irrité de ce qu'on lui avait préféré le saint prêtre Alexandre, il résolut de se faire chef de secte. A son air mortifié, grave et modeste, qui imposait au public, il joignait le plus grand talent pour séduire. Il osa nier la divinité de Jésus-Christ, d'abord dans des entretiens particuliers, ensuite publiquement. Dans l'espé-

rance de fermer la bouche à ce blasphémateur, un concile d'environ cent évêques fut promptement assemblé, qui, unanimement, anathématisèrent cette horrible impiété, déposèrent et excommunièrent son auteur. Il n'en devint que plus ardent à la propager. Le mal allant toujours croissant, l'empereur Constantin, de concert avec le pape saint Célestin, convoqua un concile général à Nicée, où la divinité de Jésus-Christ fut solennellement vengée des blasphèmes de l'impie Arius, que l'empereur condamna au bannissement. Mais en adroit hypocrite, il fit parvenir à ce prince une profession de foi qui, paraissant orthodoxe, fit donner ordre à l'évêque de Constantinople de le recevoir à sa communion. Au reçu de cet ordre, le saint évêque, qui connaissait l'astuce et la fourberie de l'hérésiarque, frémit d'horreur. Il engagea les fidèles à persévérer avec lui dans la prière et le jeûne jusqu'au dimanche que les partisans d'Arius avaient choisi pour son entrée solennelle dans l'église. Le samedi, vers le soir, le saint évêque priant toujours, les hérétiques voulant commencer le triomphe de leur chef impie, le promenèrent par la ville, au milieu d'une foule innombrable. Arrivés à la place Constantinienne, d'où l'on apercevait le saint temple où l'hérésiarque devait être reçu le lendemain, il pâlit à la vue de tout le monde, éprouva une soudaine frayeur et de violents remords. Il sentit en même temps un besoin naturel. Il entra dans un des lieux publics et y expira dans les plus cruelles douleurs, en rendant une grande abondance de sang, avec une partie de ses entrailles. Digne fin d'un impie qui, semblable pendant sa vie au perfide Judas, devait lui ressembler dans sa mort. Châtiment effrayant et si évidemment divin, que plusieurs ariens se convertirent.

Nous laissons, parmi les anciens ennemis de Jésus-Christ, des milliers d'exemples d'une fin misérable, et nous passons aux philosophistes du XVIII[e] siècle, qui, jusqu'à nos jours, ont aussi, à leur mort, senti la main de la divine Justice. Nous commençons par leur coryphée Voltaire; nous avons donné un abrégé de sa vie (voir p. 2 à 75), nous rappelons ici quelques circonstances de sa mort affreuse.

Depuis longtemps la capitale lui était interdite. Mais par de hautes et puissantes protections, il y rentra au mois de février 1778. Ses nombreux adeptes furent transportés d'un enthousiasme inexprimable. Il eut hâte d'assister à la représentation d'une de ses tragédies, *Irène*, sa plus mauvaise. Ayant remarqué que les endroits où il outrageait la religion et les mœurs étaient les plus applaudis, il en manifesta une joie vraiment satanique. Dans ce délire impie, il ne pensait pas que dans trois mois Celui qu'il traitait d'*infâme* le citerait à son redoutable

tribunal. Le court intervalle qui le séparait de ce moment suprême, il l'employa, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, à combler la mesure de ses crimes de lèse-majesté divine et humaine, en retouchant son abominable *Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, et ajoutant de nouveaux coups à tous ceux qu'il y avait portés au christianisme, à l'Eglise et à ses ministres, *sans épargner les rois*. C'est là qu'en véritable énergumène, il fait de la religion la cause de tous les désordres, et du sacerdoce l'auteur de tous les crimes qui déshonorent l'humanité! Ne pouvant assouvir sa haine contre cette divine religion, il méditait encore d'autres ouvrages pour achever, prétendait-il, de la détruire, lorsqu'un vomissement de sang, accompagné de faiblesse, vint l'avertir qu'il fallait aller rendre ses comptes au Souverain-Juge.

Le danger augmentant, il demanda M. l'abbé Gauthier, auquel il remit une profession de foi, pour être communiquée au curé de Saint-Sulpice et à l'archevêque de Paris; elle fut trouvée insuffisante et très-suspecte, venant d'un homme qui, en plusieurs circonstances, en avait fait de semblables, avait même communié solennellement, et n'en avait ensuite que plus de haine pour tout ce qui tient à la religion. M. l'abbé Gauthier s'étant représenté, trouva toutes les portes fermées pour lui. Ses adeptes ne permirent plus à aucun prêtre d'approcher de Voltaire, qui donna bientôt les scènes de fureur et de rage, dont ses plus intrépides partisans étaient eux-mêmes effrayés. D'Alembert, Diderot et vingt autres l'entendaient s'écrier tantôt : Jésus-Christ, Jésus-Christ; je suis abandonné de Dieu et des hommes! Dans les angoisses de son désespoir et de ses frayeurs toujours plus vives, il s'agitait avec tant de violence, poussait des cris si déchirants, vomissait des blasphèmes si horribles, que le maréchal de Richelieu, témoin de ce spectacle, fuyait en disant : *En vérité, cela est trop fort, on ne peut y tenir;* et que les médecins, M. Tronchin surtout, qui cherchait à le calmer, avouaient en se retirant, *qu'ils venaient de voir la plus navrante image de la mort d'un impie* (elle arriva le 20 mai 1778). Les fureurs d'Oreste, ajoutait M. Tronchin, ne donnent qu'une bien faible idée de celles de Voltaire.

Ses admirateurs ont voulu nier ces horreurs, mais en vain, les témoignages sont trop nombreux et d'un trop grand poids, pour qu'on en puisse douter. (Voir les *Mémoires sur le Jacobinisme*, les *Helviennes* et les *Circonstances de la vie et de la mort de Voltaire*.)

Jean-Jacques Rousseau, dont nous avons cité les hommages qu'il a rendus à Jésus-Christ, à son Evangile et à sa religion, mais dont nous avons aussi relevé les maximes impies et anarchiques (voir

1re Époque, p. 22.), passa sa vie à se faire des ennemis de tout le monde, à écrire le pour et le contre, à faire de ses ouvrages, surtout de sa *Nouvelle Héloïse*, de l'*Émile*, du *Contrat social* et de ses honteuses *Confessions*, des sources d'erreurs, de corruption, d'impiété... et il termina, le 2 juillet 1778, sa criminelle et misérable carrière par le poison, comme l'a publié Madame de Staël dans ses lettres sur les ouvrages et le caractère de ce cynique et orgueilleux misanthrope.

D'Alembert, dont nous avons signalé l'ignominieuse extraction (1re Epoque, p. 23), fut le plus astucieux et le plus zélé des lieutenants de Voltaire. Après l'avoir secondé de toutes ses forces dans la guerre qu'il fit au Christ pendant la plus grande partie de sa vie, et avoir contribué plus que tous les autres impies à le priver, au terrible moment de la mort, des secours de la religion, vit à son tour, cinq ans après, arriver pour lui l'heure fatale, où, rongé de remords, il demanda un prêtre ; mais ses confrères en impiété qui l'entouraient fermèrent la porte au curé toutes les fois qu'il s'y présenta, et l'un d'eux, Condorcet, dit que s'il ne s'était pas trouvé là, d'Alembert aurait fait le *plongeon*. Il ne le fit point, et, comme Voltaire, il mourut frappé de la main de Dieu, le 29 octobre 1783.

Condorcet, qui s'était vanté d'avoir fait *une bonne œuvre* en empêchant d'Alembert de faire le *plongeon*, était républicain, même avant la République. Les premières étincelles de la révolution enflammèrent tellement son zèle pour les innovations qui commençaient à paraître, qu'il les admettait toutes, présentes et à venir, pourvu qu'elles fussent contre les rois et contre les prêtres. Député à l'Assemblée législative, et ensuite à la Convention, il se rangea du parti des Girondins. Mais après la mort de Louis XVI, cette faction fut renversée par la faction de Robespierre, et vingt-et-un de ses membres portèrent, le 30 octobre 1793, leurs têtes sur l'échafaud. Ceux qu'on ne put arrêter, se cachèrent dans les départements, où ils n'éprouvèrent pas tous le même sort. Isnard, Louvet, Fermon, Lanjuinais et quelques autres expièrent, dans des angoisses et des frayeurs inexprimables, le crime d'avoir contribué à élever, sur les débris du trône et de l'autel, le trône de la tyrannie. On reconnut le cadavre de Rolland sur la route de Paris à Rouen. Buzot et Péthion furent trouvés morts dans un champ près de Bordeaux ; Biroteau, Guadet, Salles et Barbaroux furent découverts dans cette ville et guillotinés.

Les accablantes nouvelles de ces hauts faits arrivaient mystérieusement à Condorcet, caché chez une dame, à Paris, où il put demeurer huit mois, qu'il employa, tout proscrit qu'il était, à composer son

Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, dont il promet la chimérique et indéfinie perfectibilité, qui fera un jour le bonheur de l'espèce humaine! Étant victime actuelle des fureurs révolutionnaires et poursuivi à mort par les plus implacables ennemis des rois et des prêtres, il ose affirmer, c'est à n'y pas croire, que *tout ira bien dans le monde* quand il n'y aura ni rois ni prêtres; et va jusqu'à exiger de la reconnaissance pour la révolution philosophique qui a combattu et détruit la superstition et le despotisme! Le châtiment de son aveugle impiété était à la porte. Forcé de quitter sa retraite, il erra pendant plusieurs jours sans pouvoir se procurer de nourriture : la faim l'ayant fait entrer dans un cabaret, il fut reconnu, arrêté, conduit au Bourg-la-Reine et jeté dans un cachot. Pendant la nuit, il avala le poison qu'il portait sur lui depuis qu'il avait été mis hors la loi, et quand on vint le matin pour l'interroger, on le trouva mort. Ainsi périt, le 28 mars 1794, ce fameux Condorcet dont la haine de la religion, et de toute autorité égalait, si même elle ne surpassait celle de Voltaire. Sous un air flegmatique et sournois, il cachait un caractère si violent et cruel, que ses familiers mêmes l'appelaient *le mouton enragé*.

Le Juge souverain, la pierre angulaire qui venait d'écraser les plus grands coupables de la faction des Girondins, cite bientôt à son tribunal et condamne à être écrasés à leur tour, les plus grands coupables de la faction de Robespierre. Ce monstre, auteur de tous les crimes de la plus grande scélératesse, se doutant à peine de la conspiration formée contre sa féroce tyrannie, monte à la tribune et jette sur l'Assemblée un regard homicide; quel coup de foudre le frappe à l'instant! De toutes parts il entend ces cris foudroyants : A bas le tyran! A bas le tyran! Écumant de rage, il veut parler, et soudain sa voix est étouffée par le même cri mille fois répété : A bas le tyran! Il se sauve à l'Hôtel-de-Ville qu'il trouve rempli de ses satellites. Tous s'offrent à le défendre, mais le jour des vengeances divines était arrivé. Il voit un détachement des troupes de la Convention entrer dans la salle, et il court se blottir dans un coin obscur, où un gendarme l'apercevant lui tira deux coups de pistolet à la tête. Un des coups lui détacha presque en entier la mâchoire inférieure, qu'on fixa en lui passant une bande sous le menton. Transporté au Comité de salut public, il fut étendu sur une table comme un animal immonde, rendant à gros bouillons le sang par les narines et par la bouche. Il donna pendant deux heures ce hideux spectacle à la foule qui se pressait autour de lui pour le maudire. Le lendemain, 10 thermidor (28 juillet 1794), il fut conduit

à l'échafaud avec vingt-deux de ses complices, au nombre desquels était Henriot, le fameux massacreur du 2 septembre. Le concours des spectateurs pour le voir passer était immense. Il y en avait jusque sur les toits, et tous poussaient des cris mêlés de joie, d'indignation et de fureur.

Robespierre, avec le linge ensanglanté qui lui enveloppait la tête, était affreux. La charrette s'étant arrêtée vis-à-vis de la maison qu'il occupait, une femme au-dessus du commun fendit la presse, et saisissant avec vivacité les barreaux de la charrette, elle s'écria en dansant : Monstre vomi par les enfers, ton supplice m'enivre de joie, je n'ai qu'un regret; c'est que tu n'aies pas mille vies, pour jouir du plaisir de te les voir arracher l'une après l'autre. Va, scélérat, descends au tombeau avec les malédictions de toutes les épouses et de toutes les mères de famille. (Papon, t. 6.) Il livra sa tête au bourreau à l'âge de trente-cinq ans. On lui fit cette épitaphe :

Passant, ne pleure pas son sort,
Car s'il vivait, tu serais mort.

Un député de la Convention voyant conduire à l'échafaud ces vingt-trois terroristes, dit : *Ils vont cuver en enfer les torrents de sang qu'ils ont fait couler sur la terre.* Peu de temps après, Joseph Lebon, Carrier et autres fameux scélérats, également liés par l'invisible chaîne de la justice divine, subirent le même sort. Voilà des preuves surabondantes de la vérité de ces paroles, que nous avons citées : Il est dur de résister à mes volontés, *Durum est...* et : « Celui qui se laissera tomber sur cette pierre s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera. » *Qui ceciderit super lapidem istum confringetur; super quem vero ceciderit conteret eum.* Et ailleurs : « Celui qui sème l'iniquité, moissonnera des maux. » *Qui seminat iniquitatem, metet mala.* (Prov. 22-8.) L'expérience de tous les siècles a démontré que la peine, quelquefois cachée, est attachée au péché, comme l'effet à sa cause.

NOTE III.

(c) *Les hommes auront un grand zèle pour les choses saintes, pour entendre la messe, pour fréquenter les Sacrements, pour approcher de la très-sainte Table du Seigneur.* (Appendice, p. 50.)

Il y a dans l'Eglise catholique sept Sacrements qui correspondent à tous les besoins de la vie spirituelle. Nous ne parlerons ici que de

l'Eucharistie et de la Confession, le plus succinctement possible, une simple note ne comportant pas la longueur d'un travail que nous avons fait, il y a plusieurs années, sur cette importante matière. Nous commençons par la Confession, parce qu'elle est ordinairement la préparation à l'Eucharistie, et que c'est le Sacrement contre lequel se révoltent le plus les incrédules.

La Confession, comme aveu du péché pour en obtenir le pardon, est aussi ancienne que le monde. Nous la voyons pratiquée dans le paradis terrestre par nos premiers parents, Adam et Ève, après leur transgression du commandement que Dieu leur avait fait, comme nous l'apprend le plus ancien livre de la Sainte-Écriture, la Genèse. C'est dans ce divin livre, et non dans les rêveries absurdes des prétendus philosophes, comme le reconnaissent tous les écrivains que l'impiété n'aveugle pas, entre autres les auteurs de l'*Histoire universelle* (en 126 vol.) qui ne sont pas suspects de trop de crédulité, qu'on trouve la vérité sur la création de l'univers. C'est là que nous voyons : 1° le tout-puissant Créateur former et élever l'homme au plus haut degré de gloire et de bonheur; 2° L'homme, devenu ingrat envers son bienfaiteur, tomber du faîte de ses grandeurs dans le plus profond abîme; 3° L'infinie bonté du Créateur qui répare le malheur de l'homme par le plus miséricordieux moyen, le simple aveu de son crime. Qui ne sera rempli d'étonnement, de reconnaissance et d'amour, en méditant ces vérités !

1° Quel ravissant spectacle nous offre la formation et l'élévation de l'homme! L'éternel Architecte ayant créé, tiré du néant ce beau ciel, orné de tant de milliers d'astres, d'un si vif éclat; cette terre, couverte d'arbres, de plantes et d'animaux de toutes espèces; ces mers remplies d'innombrables poissons d'une si étonnante variété, vient enfin à son chef-d'œuvre, non plus de sa seule puissance, mais aussi et surtout de son amour. On dirait, quand il s'agit de produire ce chef-d'œuvre, que les trois divines Personnes tiennent conseil, et que ce n'est qu'après s'être recueilli en lui-même, que Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Pour marquer la grandeur à laquelle Dieu destine l'homme, il ne le forme qu'après l'embellissement de tous les êtres de la création, il veut que le monde entier ait toute sa perfection avant de l'y introduire comme dans un palais immense, dans un royaume dont il sera le souverain maître, le roi! Il ne tire pas son corps du néant, comme tous les autres êtres, mais il le forme de la poussière mêlée d'eau qu'il venait de créer; Tertu-

lien nous le représente tout attentif à le former, à en étudier jusqu'aux moindres linéaments, et, par un privilége dont il jouira seul, à le faire tenir droit sur ses pieds, portant sa tête vers le ciel. Voyez, dit le Père d'Argentan (t. I, confér. 15), quelle beauté sur ce visage! quelle majesté sur ce front! quelle vivacité dans ces yeux! quelle grâce sur ces lèvres! quelle douceur dans ce coloris! Et ces dehors si beaux, si flatteurs, sont encore peu de chose, comparés à l'intérieur. L'organisation en est si admirable, que le célèbre médecin de l'empereur Marc-Aurèle, Galien, dit un jour, après avoir expliqué l'anatomie du corps humain : *J'ai offert à l'Éternel un sacrifice plus agréable que le sang des boucs et des taureaux.* Les merveilles qu'un médecin païen découvrait dans cette anatomie l'élevaient jusqu'au Créateur; d'où vient donc tout le contraire dans un si grand nombre de médecins chrétiens? De la perversité de leur cœur, et de l'aveuglement de leur esprit.

Pourtant, ce corps si merveilleux dans son ensemble, n'ayant encore ni vie, ni mouvement, car la matière, par elle-même, n'en est pas susceptible, ne faisait que la moindre partie de l'homme. C'est le divin souffle dont il fut animé, cette âme pur-esprit qui l'élève à un si haut degré de gloire, que saint Augustin, ce génie universel, s'écriait dans les transports de son admiration : « Je ne peux comprendre toutes les richesses du trésor que vous avez mis en moi, Seigneur, en me donnant une âme si parfaite. *Nec ego capio totum quod sum, Domine.* C'est un prodige que vous seul connaissez. Si je le pouvais concevoir, je verrais clairement qu'après vous, mon Dieu, il n'est rien de plus grand, de plus honorable pour moi que mon âme. » (*Conf.*, l. 10, ch. 8.)

C'est en effet par son âme que l'homme connaît, raisonne, délibère, choisit, pénètre les secrets de la nature, se rappelle le passé, entrevoit l'avenir, et fait mille autres opérations, désespérantes pour les matérialistes, mais qui sont une évidente participation aux perfections de Dieu, à son intelligence, à sa science, à sa liberté, à sa spiritualité, à sa sagesse, etc., etc.

Ainsi comblé de dons inestimables, l'homme est mis en possession d'un jardin délicieux que Dieu lui avait préparé, qu'on nomme l'Eden, ou Paradis terrestre. Là, dit saint Augustin, il contemplait avec un œil pur et une lumière profonde les beautés visibles des créatures qui lui représentaient les beautés invisibles du Créateur. Les fruits de ce Paradis terrestre lui offraient une nourriture délicieuse, et ceux de l'arbre de vie l'entretenaient dans une vigueur constante et une jeu-

nesse perpétuelle. Rien ne pouvait altérer la santé de son corps, ni troubler la sérénité de son âme. Il commandait aux oiseaux du ciel, aux poissons de la mer, à tous les animaux de la terre, et il avait un empire absolu sur lui-même, sur toutes les impressions de ses sens, sur toutes les pensées de son esprit, sur tous les mouvements de son cœur. Image vivante de Dieu, il était roi parfait.

En lui, hors de lui, tout contribuait à son bonheur, que partageait Ève, sa compagne. 1° En lui, son âme était si parfaitement soumise à Dieu, son cœur si pénétré de reconnaissance pour ses immenses bienfaits, qu'il trouvait un surcroît de bonheur dans l'observation du commandement de s'abstenir du fruit défendu, parce que, dans les vives lumières dont il était rempli, il voyait clairement la souveraine justice de cette filiale obéissance, qui, en glorifiant Dieu, augmentait à chaque instant ses mérites pour le ciel; 2° Hors de lui, toutes les créatures s'offraient à lui comme à leur maître, leur représentant universel, leur centre, et lui rendaient la parfaite obéissance qu'il rendait lui-même, et en leur nom et en son propre nom, au divin et commun Bienfaiteur. Ainsi, par l'homme tout remontait à sa source, et par là, tout était dans l'ordre, c'est-à-dire dans la paix, car l'ordre, c'est la paix, qui, *venant de Dieu, surpasse toute expression et toute pensée humaine.* (Phili. 4-7.)

Les enfants de cet heureux et puissant souverain, héritant de son innocence, de sa sainteté originelle, seraient nés maîtres du monde comme lui, et comme lui révérés de toutes les créatures, puis, ayant vécu dans la parfaite soumission à la volonté divine, pendant le temps fixé dans sa souveraine sagesse, ils auraient été transportés, tout vivants, dans le ciel, où recueillant les fruits de leur obéissance, ils auraient joui d'une félicité, dont celle qu'ils avaient goûtée sur la terre n'était que l'ombre.

2° L'ange apostat, le démon, que son orgueil avait précipité dans une réprobation éternelle, jaloux des grandeurs de l'homme, entreprit de l'en faire déchoir, en l'entraînant dans sa rébellion. Pour y parvenir, il s'adresse à la femme, et, empruntant la langue du serpent, il lui dit : Pourquoi ne mangez-vous pas du fruit de tous les arbres du Paradis? La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres du Paradis, excepté le fruit de l'arbre qui est au milieu, Dieu nous ayant défendu d'en manger, de *peur* que nous ne mourrions. Hélas! il n'y avait point de *peut-être* dans la sentence que Dieu avait prononcée, et *de peur que* exprime un doute qui est un commencement d'infidélité. Le démon s'en applaudit, et pour assurer sa victoire,

Il ajoute aussitôt du ton le plus tranchant : Non, assurément, vous ne mourrez pas, car Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. A ce langage flatteur, la femme conçoit un vif désir de s'élever à cette connaissance, et ajoutant plutôt foi à la parole du serpent qu'à celle de Dieu, elle prit de ce fruit, en mangea, et, soit qu'Adam survînt lorsqu'elle le mangeait, soit qu'elle lui en portât après en avoir mangé, elle lui en donna, en lui racontant les magnifiques promesses qu'on lui avait faites; ce qu'entendant son mari, il conçut aussi un ardent désir de s'élever au-dessus de ce qu'il était, c'est-à-dire de se rendre semblable à Dieu, indépendant de Dieu, et voyant que ce fruit n'avait point fait mourir son épouse, il crut à sa parole, au mépris de celle de Dieu, et il mangea le fruit qu'elle lui avait donné. L'infidélité, la révolte d'Adam est consommée, et le prophète-roi qui venait de nous le montrer couronné de gloire et d'honneur, nous le montre ensuite dégradé de sa royauté, couvert d'ignominie, descendu au niveau des bêtes et devenu comme elles sans intelligence. Quel crime! hélas! il renferme les trois sources de concupiscence d'où viennent, dit saint Jean, tous les crimes qui déshonorent la terre. Adam et Ève commencent par se corrompre dans leur intérieur en formant, à l'instigation du démon, la volonté de se soustraire à l'autorité de Dieu, prétendant, dit saint Augustin, lui être égaux, et ne dépendre que d'eux-mêmes, *ut sub Deo esse nollent, et pares esse vellent*. Voilà, dans toute sa hideuse nudité, *l'orgueil de la vie.*

De cet orgueil, qui les corrompit au-dedans, sortirent aussitôt, pour les séduire au-dehors, les deux autres branches de la concupiscence; d'abord la concupiscence des yeux, c'est-à-dire une funeste curiosité mêlée d'avarice, qui, les portant à considérer la beauté du fruit défendu et à le juger très-agréable au goût, leur fit convoiter, dans l'abondance des fruits délicieux dont ils étaient rassasiés, ce seul fruit qui ne leur appartenait pas, comme un avare, au milieu de ses trésors, désire avidement les biens qu'il voit et qu'il n'a pas. De cette concupiscence des yeux, il n'y a qu'un pas à la concupiscence de la chair, qui est la sensualité, ou la loi des brutes; elles n'en suivent pas d'autres. Ainsi, en dérobant ce fruit et le mangeant avec une intempérance qui était à la fois l'effet et la punition (1) de leur orgueil, Adam et Ève ont suivi les appétits sensuels des brutes et leur

1 La honte, l'humiliation de la volupté, est le châtiment infligé à l'orgueil, ces deux vices sont inséparables. L'homme orgueilleux est impudique, et réciproquement, l'homme qui se souille par les ordures de l'impudicité, est, soyez-en sûr, dominé par l'orgueil.

sont devenus semblables. *Homo, cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (Ps. 48-21.)

Considérez, dit saint Augustin, trois effets notables du péché d'Adam : la honte, la crainte, et le renversement de la raison. La perte de sa robe d'innocence lui fait sentir la révolte de son corps contre son esprit, et lui ouvrant les yeux sur sa nudité, le couvre de honte ; l'image du châtiment dû à son péché le remplit de crainte ; et sa raison, dont les admirables lumières sont éteintes, est tellement renversée, qu'il croit que l'ombre des arbres où il va se cacher le mettra à couvert de la lumière et de la puissance de l'infinie majesté de Dieu, qui est présent partout et qui voit tout ; ruine incompréhensible, s'écrie le saint docteur, péché ineffable, source de tous les maux qui accablent le genre humain ! *Ruina ineffabilis, et ineffabiliter grande peccatum !*

C'est donc par le péché du premier homme que sa race, l'humanité entière, a été dégradée, viciée dans toutes ses facultés morales, physiques et intellectuelles. Partout et toujours, l'homme en a trouvé la preuve dans ses penchants si opposés, dans cette lutte, cette guerre intestine et incessante de la chair contre l'esprit qui veut opérer le bien, et de l'esprit contre la chair qui porte violemment au mal. Saint Paul, ce grand apôtre, est peut-être celui qui a ressenti plus vivement ces combats de la concupiscence, et qui s'en est exprimé plus énergiquement. Il nous dit (Rom. 7-21-22-23) : « Lorsque je « veux faire le bien, je trouve en moi-même une loi qui s'y oppose, « *parce que le mal, la concupiscence, réside en moi.* Je me plais dans « la loi de Dieu... mais je sens dans les membres de mon corps une « autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me captive « sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps. » C'est cette loi des membres, ou cette concupiscence, que saint Paul nomme ailleurs (II Cor. 12-7) *l'Ange de Satan qui le portait au vice impur.* Dans ces combats continuels qu'il lui fallait livrer, le grand Apôtre s'écrie : *Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? ce sera la grâce de Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

Cependant, au milieu de cette lutte terrible, l'homme trouve encore au fond de son être un germe de grandeur qui, tendant toujours à se développer, le porte incessamment à la recherche de la gloire et du bonheur ; mais comme il les cherche dans les biens sensibles, il sent vivement, quand il les possède, qu'ils ne répondent point à ses désirs, qu'ils laissent un grand vide dans son cœur, et ce cœur forme

de nouveaux désirs, qui, n'étant pas plus satisfaits que les premiers, font son continuel tourment. Ce malaise, ces contrariétés qui sont dans notre nature, n'ont jamais été, et ne seront jamais expliquées par la philosophie humaine; la chute de l'homme, seule, en donne la solution nette et claire. Pascal a dit : « Sans le mystère du péché originel... nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis dans cet abîme, de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. »

Les auteurs de l'*Histoire universelle* (126 vol.) parlant de la position de nos premiers parents dans le Paradis terrestre, de la défense que Dieu leur fit de manger du fruit d'un certain arbre, de la transgression de ce commandement et du châtiment qui en fut la suite, s'expriment ainsi (t. 1er, p. 203.) : « Il est conforme à la saine raison, et très-convenable à l'état d'innocence, que l'obéissance du premier homme ait été éprouvée par une défense semblable à celle dont Moïse fait mention. Dieu ne leur imposait point un précepte moral, parce qu'il n'y avait presque point d'occasions d'en violer aucun. Il fallait donc que ce fut quelque action indifférente, mais qui put devenir bonne ou mauvaise d'après le commandement ou la défense. Et qu'y avait-il de plus naturel et de plus convenable à la condition de nos premiers parents, destinés à passer leur vie dans un jardin de *délices*, que de leur défendre de manger du fruit d'un certain arbre de ce jardin; d'un arbre qui était tout près d'eux, et qui leur fournissait à chaque moment l'occasion de faire éclater leur obéissance? On répond par là à l'objection que la peine infligée à l'homme, à cause de sa désobéissance, était trop sévère relativement à l'offense; car on se trompe en supposant que le bien et le mal dépendent uniquement de la nature de la chose, et non de l'ordre ou de la défense de Dieu. Il y a plus, le crime de nos premiers parents étant une révolte manifeste contre Dieu, accompagnée des circonstances les plus aggravantes, il doit nous paraître si odieux, qu'il est impossible d'imaginer de nos jours un plus grand crime. »

Mais personne n'a répandu de plus vives lumières sur ce dogme que saint Augustin. On dirait qu'il ne laisse rien à désirer. Après avoir représenté l'amour du Créateur, joint à sa puissance dans la formation de l'homme, les bienfaits dont il l'avait comblé, la facile observation du commandement qu'il lui avait fait, il démontre l'énormité de son péché, la souveraine justice de l'arrêt qui le condamne, lui et sa postérité. Voyez, pour ne pas nous répéter, page 475 et suiv., les extraits de la *Cité de Dieu* que nous avons donnés, à l'occasion

des blasphèmes de M. Jacques, sur le sujet qui nous occupe. Dans plusieurs autres de ses ouvrages, le saint Docteur revient souvent à ce dogme fondamental, et se répand en bénédictions pour l'ineffable bonté avec laquelle le Dieu créateur a traité l'homme coupable.

3° Le moyen qu'emploie le Créateur pour réparer le malheur de l'homme.

Pour soulager, ou plutôt pour délivrer l'âme de la douleur accablante qu'y fait naître le triste tableau de la chute de l'homme, il suffirait de bien méditer la dix-septième homélie de saint Chrysostôme, sur la Genèse. Elle remplit douze colonnes in-folio, et, tout entière, elle est employée à célébrer la bonté, la miséricorde, la tendresse, en un mot, l'empressement et l'ardeur de l'infinie charité de Dieu à retirer de l'abîme son chef-d'œuvre, l'homme, qu'il avait aimé jusqu'à le rendre participant de toutes ses divines perfections. Il vient de tomber, et aussitôt, sans aucun retard, le souverain Médecin se présente pour guérir ses blessures. Il l'appelle, non avec l'accent de la colère, mais de la commisération : *Adam, ubi es*, où êtes-vous? et sur sa réponse, que se voyant nu et saisi de crainte, il s'est caché, il l'interroge de nouveau : « D'où avez-vous appris que vous étiez nu, sinon de ce que vous avez mangé du fruit que je vous avais défendu de manger? » Adam répondit : « La femme que vous m'avez donnée pour compagne, m'a donné de ce fruit, et j'en ai mangé. » Il interroge la femme : « Pourquoi avez-vous fait cela? » et la femme répondit : « Le serpent m'a trompée et j'ai mangé *de ce fruit*. » Ainsi Dieu provoque Adam et Ève à faire l'aveu de leur péché, et ils font cet aveu, que saint Chrysostôme appelle du nom propre de *confession*. *Ad peccatorum confessionem provocat*, et il ajoute : Voyez la bonté du Seigneur qui, malgré leurs vaines excuses, se contente de leur déclaration, pour leur ouvrir la porte de ses miséricordes, et voilà la première confession. Dieu même l'a exigée pour pardonner le premier péché commis dans le monde, et depuis six mille ans, il n'a pas pardonné un seul péché dont la confession a été refusée. Ainsi Caïn la refuse en répondant : « Suis-je le gardien de mon frère? » et il reste chargé de tout le poids du meurtre d'Abel. Il en sera toujours de même de tous les hommes qui n'auront pas voulu, sous quelque prétexte que ce soit, confesser leurs péchés.

Dieu, après avoir reçu la confession d'Adam et d'Ève, imposa d'abord une pénitence spéciale à l'un et à l'autre, ensuite une pénitence commune à tous les deux. La femme, remarque saint Chrysostôme, ayant été séduite la première, reçoit aussi la première sa pénitence. Dieu lui dit : « Je multiplierai vos souffrances pendant votre grossesse, vous



enfanterez dans la douleur, vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera. » Il dit ensuite à l'homme : « La terre sera maudite sous votre main; c'est à force de travail que vous en tirerez votre nourriture tous les jours de votre vie. Elle vous produira des épines et des ronces, vous vous nourrirez des herbes de la terre, et vous mangerez votre pain à la sueur de votre front. » Voilà les peines ou les pénitences spéciales. Suit immédiatement la peine commune, qui est la mort, dont Ève avait parlé au serpent, comme nous avons vu. Ils ne moururent pas aussitôt après leur péché, mais le temps qu'ils avaient à vivre ne devait plus être considéré que comme l'espace qui s'écoule entre la condamnation et l'exécution d'un criminel. Dans cette pénible situation, le souvenir de leur bonheur passé et l'attente des innombrables misères qui allaient les envelopper, eux et leur postérité, ne pouvait que produire en eux les plus cuisants regrets, car ne pouvant transmettre que leur propre sort, leurs descendants avaient, comme eux, à subir les maux de la vie et les douleurs de la mort, et en cela il n'y a pas la moindre injustice, puisque nous ne sommes privés que d'un bien auquel nous n'avions aucun droit. (*Hist. univers.*, déjà citée, t. 1er, p. 207.) Nous verrons bientôt que la nature humaine réparée est incomparablement plus élevée en gloire qu'elle ne l'était avant sa dégradation.

Le régime pénitentiaire imposé à l'homme pécheur attaque le mal dans sa racine. L'aveu, l'humble confession fait vomir le mortel poison de l'orgueil, et la mortification, la souffrance volontaire, guérit de la volupté qui renferme, comme nous avons vu, l'avarice, la curiosité, et tout ce qui tient à la corruption. Mais ces remèdes de toute maladie spirituelle n'ont reçu, et ne reçoivent toujours leur efficacité que des mérites du Christ qui, par une miséricorde à jamais adorable, fut promis à l'homme aussitôt après sa chute, comme le Sauveur qui lui rendrait surabondamment tout ce qu'il avait perdu par son péché. Ainsi, à côté des fruits de mort, on entrevoyait des fruits de vie. Comparez, dit saint Chrysostôme, l'arbre de l'Eden avec l'arbre du Calvaire, et pesez les produits de l'un et les produits de l'autre !

On ne peut pas douter qu'Adam ne transmît soigneusement à ses descendants la confession, que Dieu même lui avait imposée, et ses suites salutaires. De leur côté, les patriarches la transmettaient fidèlement de génération en génération, lorsque Dieu, voulant se choisir un peuple particulier, chargea Moïse d'écrire, pour ce peuple spécial, un code de lois qu'il lui dicta, dont la confession faisait partie essentielle, comme on peut le voir au seizième chapitre du *Lévitique*, où est décrite la fête des expiations, à laquelle le grand-prêtre, posant

ses mains sur la tête d'une victime figurative, confessait tous les péchés des enfants d'Israël; mais cette confession générale, faite par le pontife, n'exemptait pas les individus de confesser, chacun en particulier, ses péchés; et dans le cinquième chapitre des *Nombres*, on voit l'obligation de restituer, après la confession d'un péché contre l'injustice. Le libérateur promis avait instruit, par ses prophètes, les Israélites, et leur avait donné l'intelligence des lois qu'ils observaient, et des sacrifices figuratifs qu'ils offraient, car ils attendaient ce divin Libérateur. « Après cela, il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes, *s'étant fait homme lui-même.* » (Baruc, III, 37-38.) Or, dans ces enseignements divins, consignés dans l'Evangile, se trouvent ces solennelles paroles, adressées aux premiers ministres de son Eglise, les Apôtres : « Tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel. Recevez le Saint-Esprit : Ceux dont vous remettrez les péchés, ces péchés leur seront remis : Ceux auxquels vous les retiendrez, ils leur seront retenus. *Accipite Spiritum sanctum; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt* (Joan. 20-23.). Jamais législateur n'a fait connaître plus clairement sa volonté, que Jésus-Christ ne fait connaître par ces paroles qu'il ne pardonnera que les péchés *confessés*, car la distinction entre les cas où ils devront être remis, et les cas où ils devront être retenus, en suppose nécessairement la déclaration préalable. C'est dans cette circonstance que le Dieu sauveur a élevé la confession à la dignité de Sacrement. Mais il est une autre circonstance digne de fixer l'attention de tout l'univers : c'est qu'au moment même de son immolation, Jésus confirma et la nécessité et les bienfaits de la confession. Un des malfaiteurs crucifiés à ses côtés lui demandait, en blasphémant, la délivrance de ses maux corporels, mais sans songer ni à son âme, ni à confesser ses crimes, et ne les ayant pas confessés, Jésus ne lui répondit pas; l'autre, cessant tout-à-coup de blasphémer, rendit hommage à l'innocence de Jésus, lui confessa humblement ses péchés, et lui demanda la vie éternelle. Sur-le-champ Jésus lui donna l'absolution. Ainsi, le premier, qui persistait dans son endurcissement, mourut dans les angoisses du désespoir, et le second, par son sincère et humiliant aveu, obtint son pardon et l'éternel bonheur. On le voit, pour la vie future, la différence est grande entre ceux qui se confessent et ceux qui ne se confessent point. Mais elle est grande encore pour la vie présente!

Il y a plus d'un demi-siècle qu'on délibérait, après la tourmente révolutionnaire, sur le rétablissement de la religion catholique en France; l'orateur du gouvernement, Portalis, fit entendre ces mémo-

rables paroles : *On ne voit pas les crimes que la confession arrête, on voit ceux qu'elle n'arrête pas.*

Nous voyons une famille composée de douze membres, le père, la mère, sept enfants et trois domestiques. Le père veille constamment à ce que tout se passe avec ordre dans sa maison ; chaque jour il fait la prière en commun, se mettant à table (ce que nous avons vu de nos yeux), il bénit les aliments par la prière, il soulage les pauvres selon sa fortune ; ses enfants sont sages et respectueux, ses domestiques sont fidèles et dévoués ; tous remplissent exactement les devoirs de chrétien : ils se confessent, et dans cette maison on ne voit point de crimes, mais on y admire des vertus.

A cent pas de là, dans la même rue, est une autre famille, en nombre égal, mais de mœurs bien différentes. L'impiété, jointe à l'indifférence, est le mobile de tous ceux qui la composent. Ils ne parlent des plus saintes pratiques de l'Eglise, que pour les tourner en dérision ; le blasphème est toujours dans leur bouche, la plus légère aumône n'est jamais dans leurs mains. Les plus mauvais ouvrages de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, etc., les romans les plus sales et les plus irréligieux sont leurs livres favoris ; ils les mettent en pratique : un des enfants a péri misérablement des suites du libertinage ; un autre a tenté de se suicider... Du reste, nulle subordination, le respect et l'obéissance y sont inconnus ; chacun vit à sa guise et maudit quiconque s'oppose à sa volonté. *On voit les crimes que la confession n'arrête pas.*

Eh bien ! supposez deux grandes villes offrant le même contraste, la même opposition de mœurs que ces deux familles, c'est-à-dire dont l'une sera entièrement habitée par de vrais chrétiens qui se confessent et communient, l'autre n'aura que des habitants qui ne rempliront aucun devoir de religion, qui est l'objet de leur haine. Qu'on nous dise laquelle de ces deux cités aurait plus besoin de gendarmes, de sergents de ville, d'huissiers, d'avocats, de juges, de prisons, d'échafaud. La plus opiniâtre mauvaise foi sera bien forcée d'avouer que ce serait cette dernière, où l'ambition, l'égoïsme, l'insubordination, la jalousie, la discorde, la haine, le vol, les procès, les suicides, les empoisonnements, les ivrogneries, les débauches, la fornication, l'impudicité, les adultères, les meurtres... et tous les crimes qui, dit saint Paul (Galat. 5-19), ferment la porte du ciel, seraient à l'ordre du jour dans cette agglomération d'impies.

Dans l'autre cité, au contraire, l'esprit de Dieu aura répandu dans tous les cœurs la charité, source de toutes les vertus : car, dit encore le grand Apôtre, la charité est patiente, douce, bienfaisante ; elle ne

cherche point ses propres intérêts, regarde le bien des autres comme le sien propre, elle ne se pique et ne s'aigrit de rien, ne soupçonne point de mal, ne se réjouit point de l'injustice, mais se réjouit du bien-être de son prochain ; elle est modeste, pure et chaste... Or, la pratique de toutes ces vertus que renferme la charité ferait que tous n'auraient *qu'un cœur et qu'une âme* (*Act.* 4-32), que tous seraient unis, s'aimeraient comme des frères, se rendraient réciproquement tous les services en leur pouvoir; par conséquent, le riche secourrait le pauvre, le pauvre respecterait le riche et lui serait tout dévoué. Au berceau de l'Église les payens mêmes admiraient les chrétiens en s'écriant : Voyez comme ils s'aiment ! De nos jours l'admiration saisirait encore les étrangers qui verraient cette heureuse cité ; à leurs yeux, elle serait un paradis, où la délicieuse paix remplit les cœurs et les inonde d'une félicité ineffable. Entre ces deux cités la différence est donc immense. Or ces faveurs divines sont dues à la confession, à l'humble aveu de ses péchés, car il est écrit : Dieu donne sa grâce aux humbles (*Jacobinisme*, 4-6). La confession est donc éminemment sociale; universellement pratiquée, elle ferait donc ici-bas le bonheur du monde entier, tout en lui assurant la plénitude du bonheur dans le ciel.

En rejetant la confession, les protestants se sont donc rendus bien coupables envers la société ! aussi bon nombre de leurs coreligionnaires des plus distingués en ont exprimé leurs regrets, en faisant le plus juste éloge de ce sacrement. Nous n'en citerons qu'un seul, Leibnitz; il dit : « On ne peut disconvenir que cette institution ne soit digne de la sagesse divine, et assurément rien de plus beau et de plus digne d'éloge dans la religion chrétienne... En effet, la nécessité de se confesser détourne beaucoup d'hommes du péché, elle donne de grandes consolations à ceux qui ont fait des chutes. Aussi je regarde un confesseur pieux, grave et prudent, comme un grand instrument de Dieu pour le salut des âmes ; car ses conseils servent à diriger nos affections, à nous éclairer sur nos défauts, à nous faire éviter les occasions du péché, à restituer ce qui a été enlevé, à réparer les scandales, à dissiper les doutes, à relever l'esprit abattu, enfin à enlever ou à diminuer toutes les maladies de l'âme, et si l'on peut à peine trouver sur la terre quelque chose de plus excellent qu'un ami fidèle, quel bonheur n'est-ce pas d'en trouver un qui soit obligé, par la religion inviolable d'un sacrement divin, à garder la foi et à secourir les âmes. » (*Syst. théolog.*)

Ils sont donc les plus grands ennemis de l'humanité les incrédules, prétendus philosophes, qui ne cessent de faire contre la confession

les objections les plus vaines auxquelles on a cent fois répondu. Mais pourquoi discuter avec la mauvaise foi même? Nous dirons, seulement, avec saint Paul, qu'ils blasphèment ce qu'ils ignorent, car ils parlent de la confession, comme les aveugles de la lumière, sans la connaître, ne l'ayant jamais pratiquée.

Peu de temps avant la révolution de 1789, deux officiers supérieurs allèrent un jour entendre le P. Beauregard, dont tout Paris admirait l'éloquence. Vivement frappés de ce qu'ils avaient entendu, ces officiers se rendirent chez l'éminent prédicateur et lui dirent: « Vous venez de donner à votre nombreux auditoire un éloquent sermon, mais nous avons, sur le sujet que vous avez traité, des difficultés à vous proposer, nous promettez-vous d'y répondre? — Oui sans doute, répondit le P. Beauregard, mais à condition que vous m'accorderez aussi une demande que j'ai à vous faire. — Nous vous le promettons, P. Beauregard. — Foi d'officiers? — Foi d'officiers. » Sur cette réponse, le P. Beauregard introduisit les officiers, chacun dans un cabinet en leur disant: Je vais vous confesser, ensuite je répondrai à vos difficultés. Parole d'officiers était donnée, ils se confessent. Puis le P. Beauregard leur dit: « Messieurs, proposez vos difficultés, je suis tout prêt à les résoudre.— Nous n'en avons plus, P. Beauregard, » et ils se retirèrent pleins de joie d'avoir mis leur conscience en repos. Puissent nos pauvres incrédules ouvrir les yeux à la lumière de la foi, et imiter cet exemple! comme ces officiers, ils goûteront les consolations ineffables d'une bonne confession.

De l'Eucharistie.

L'Eucharistie est le sacrement du corps et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. Il institua ce divin Sacrement la nuit même qui précéda son immolation. Soupant avec ses disciples, auxquels il exprima, en termes enflammés de sa charité immense, son ardent amour pour les hommes, et l'institution qu'il allait faire en était la preuve la plus touchante et la plus convaincante; il changea, par sa toute-puissance, le pain en son corps, qu'il leur donna à manger, et le vin en son sang, qu'il leur donna à boire en leur disant: « Ceci est mon corps donné, livré pour vous; ceci est mon sang qui sera répandu pour vous. » (*Luc.* 22-19.) C'est la première communion eucharistique, et le lendemain ce même corps fut attaché à la croix, et ce même sang répandu sur cette croix pour effacer les péchés du monde. Comme on le voit, Jésus-Christ emploie les substances qui nourrissent le corps, pour

en faire l'aliment de son âme. Cette divine Victime fut promise à l'homme aussitôt après sa chute, comme nous l'avons vu, et ce fut cette promesse qui porta les enfants d'Adam, à commencer par Abel et Caïn, puis, pendant quarante siècles, tous leurs descendents, sans aucune exception, à offrir des sacrifices qui, partout et toujours, figuraient le grand sacrifice du Calvaire et la participation au corps et au sang de la Victime divine. Le sacrifice est donc, comme la confession, aussi ancien que le monde, ayant été en usage chez les premiers habitants de la terre qui connaissaient, adoraient et priaient le vrai Dieu, car l'adoration et la prière étaient toujours jointes au sacrifice, et faisaient ensemble la base du culte divin. Pendant que ces premières traditions étaient religieusement conservées et transmises par les familles patriarcales, jusqu'aux générations qui composèrent le peuple spécial que Moïse conduisait, les autres peuples qui s'en étaient écartés, entraînés par la corruption de leur cœur, en conservaient cependant un souvenir confus, obscur, il est vrai, mais qui se manifestait partout dans le culte qu'ils rendaient à leurs prétendues divinités. Les rites des sacrifices qu'ils leur offraient étaient visiblement imités de ceux que les Juifs observaient d'après l'ordre de Dieu même. Aussi un des savants les plus versés dans la connaissance de l'antiquité religieuse, Pellison, membre de l'Académie française, dit dans son *Traité de l'Eucharistie* : « Il n'est pas douteux parmi nous que toutes les fausses religions ne soient venues de la véritable, et les sacrifices du paganisme, des sacrifices ordonnés aux premiers hommes, dont Abel et Caïn nous font voir l'exemple; sacrifices qui n'étaient que la figure et que l'ombre d'un grand sacrifice, où Dieu se devait lui-même immoler pour nous. Par toute la terre, on mangeait la chair des victimes; dans toutes les nations, le sacrifice qui finissait par là était regardé comme un festin solennel de l'homme avec Dieu : d'où vient que l'on trouve si souvent, dans les anciens poëtes païens, le festin de Jupiter, la viande de Neptune, pour signifier les victimes dont on mangeait après les avoir immolées à ces fausses divinités. Et s'il y avait parmi les Juifs des holocaustes, c'est-à-dire des sacrifices où la victime était entièrement brûlée en l'honneur de Dieu, on les accompagnait de l'offrande d'un gâteau, afin qu'en ces sacrifices mêmes, il y eût à manger pour l'homme. »

Parmi les divers sacrifices offerts par les païens, un des plus significatifs et des plus connus dans l'antiquité était le Taurobole, qui tenait au culte oriental de Mithra, et que les Romains ajoutèrent à tous leurs autres sacrifices, comme ils avaient coutume de faire pour les

divinités des peuples qu'ils soumettaient à leur domination. Ils le transportèrent même dans les Gaules, comme le prouve une inscription trouvée à Lyon en 1704, sur la montagne de Fourvières, et qui fait mention d'un laurobole offert l'an 160 de Jesus-Christ, sous le règne de l'empereur Antonin. C'est Prudence qui nous a transmis une description détaillée de cette dégoûtante cérémonie.

Voici donc comment se faisait ce sacrifice : lorsqu'un individu voulait se purifier, on préparait une grande fosse dans laquelle il descendait. On établissait sur cette fosse un plancher percé de nombreuses ouvertures, sur lequel on amenait un taureau ; on égorgeait cette victime, et son sang tombait comme une pluie à travers les ouvertures sur le pénitent qui le recevait sur toutes les parties de son corps, et alors il se croyait purifié, entièrement régénéré par cet étrange baptême. Mais ce sacrifice devenait plus solennel quand il s'agissait de consacrer un Grand-Prêtre ; alors la victime était couronnée de fleurs, ornée de bandelettes, et ses cornes étaient dorées. Le futur Grand-Prêtre était descendu dans la fosse avec une couronne d'or sur la tête et couvert d'une robe de soie ; dans cet état il recevait le sang de la victime non-seulement sur ses habits, mais encore sur tout son visage, et ouvrait même la bouche pour en arroser sa langue et en avaler ; lorsque le sang de la victime était épuisé, le Grand-Prêtre sortait de la fosse. C'était un horrible spectacle que de le voir ainsi la tête et tous ses habits couverts de sang. Cependant, lorsqu'il paraissait, tout le monde se prosternait avec respect, le regardant comme un homme purifié et tout sanctifié.

Les peuples idolâtres croyaient donc avoir besoin d'être purifiés. Voltaire lui-même a reconnu que cette croyance était universelle ; dans son détestable *Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, il dit : « De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait eu pour but principal *les expiations* ; l'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. » (Chap. 120.) Mais le besoin de clémence et l'expiation supposent nécessairement une faute, par conséquent, l'universalité des sacrifices prouve la croyance universelle au *péché originel*, qui était, avoue encore Voltaire dans un autre endroit (*Quest. sur l'Encyclop.*), le fondement de la théologie de toutes les anciennes nations. Et ces nations, c'est-à-dire tous les peuples, pas un seul excepté, croyaient qu'il fallait du sang pour purifier l'homme ; et, chose bien remarquable, à mesure que les siècles s'écoulaient, et que l'avènement du Rédempteur approchait, ils pressentaient de plus en plus la nécessité d'une victime plus parfaite que toutes celles qu'ils avaient jusque-là immolées, et nonobstant leur soin

extrême à ne les recevoir qu'autant qu'elles n'avaient aucune tache, aucun défaut de conformation, aucune apparence de blessure, ils les jugèrent insuffisantes, et leur substituèrent des victimes humaines. Déplorable erreur, sans doute, mais qui n'était, comme toute autre erreur, que l'abus d'une vérité mal interprétée, mal comprise.

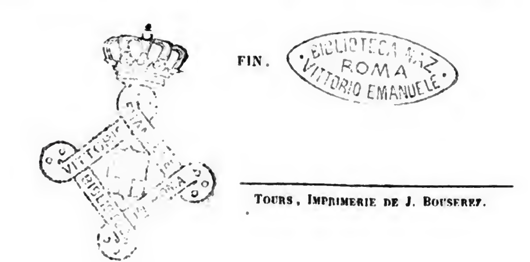
Le monde entier croyait donc d'avance ce que saint Paul disait longtemps après, que *sans l'effusion du sang, point de rémission des péchés* (Hebr. 9-22), *et qu'il est impossible que les péchés soient ôtés par le sang des boucs et des taureaux.* (*ibid.* 10-4). Voilà pourquoi le divin Réparateur, promis dans le paradis terrestre même, le Verbe éternel, le Fils de Dieu, dit à son Père, dans le temps fixé par son infinie sagesse: « Vous n'avez point voulu des sacrifices qu'on vous offre pour le péché; me voici; vous m'avez formé un corps qui, uni à ma divinité, sera une victime digne de votre majesté suprême. » Or, cette union inséparable de la nature divine avec la nature humaine dans la personne du Rédempteur, produit deux effets éternellement adorables. Étant homme-Dieu, il peut souffrir dans son humanité, et, par sa divinité, communiquer à ses souffrances un prix infini, qui satisfait pleinement pour tous les pécheurs passés, présents et à venir; étant Dieu-homme, il se fait notre *frère*, de même nature et de même condition que nous; *primogenitus in multis fratribus.* (*Rom.* 8-29.) Nous sommes les membres de son corps, *membra sumus corporis ejus;* il nous relève, il nous honore, il nous glorifie, selon l'énergique expression de saint Pierre, jusqu'à nous rendre participants de la nature divine, *Divinæ consortes naturæ!* (IIe *Epit.* 1-4.) Expression si hardie, que selon un interprète, il n'y a que le prince des Apôtres qui osât s'en servir, ne se trouvant dans aucun autre endroit des Écritures de l'ancien et du nouveau Testament. Le Verbe divin s'étant ainsi uni à notre nature, l'a fait asseoir sur son trône de gloire où il lui fait rendre les honneurs divins. En considérant cette élévation, saint Chrysostôme s'écrie: On est confondu d'étonnement en pensant que notre chair, élevée au plus haut des cieux, soit adorée par les anges, les archanges et tous les bienheureux esprits qui composent la cour céleste, *stupore plenum est carnem nostram sursum sedere et adorari ab angelis, archangelis...*

Nous avons vu que notre corps était la partie de nous-mêmes la plus humiliante, mais depuis l'incarnation du Verbe, il est tellement ennobli que sous plusieurs rapports il nous met au-dessus des anges. Combien de vertus héroïques l'homme peut-il pratiquer! combien de généreux combats peut-il soutenir! combien de victoires, combien de

couronnes de gloire peut-il remporter par le moyen de son corps, dont les anges ne sont pas capables ? Ces purs esprits ne peuvent pas avoir l'honneur d'imiter le Sauveur dans la mortification de son corps ; ils ne peuvent pas acquérir le mérite du jeûne et de l'abstinence ; ils ne peuvent pas recevoir de plaies, verser leur sang, sanctifier leur vie pour Jésus-Christ... Ce qui portait encore saint Chrysostôme à dire, sans balancer, *qu'il aurait mieux aimé être Pierre souffrant dans les fers pour son Dieu, que d'être l'ange qui vint l'en délivrer.* Il est donc vrai que la nature humaine a été réparée *avec usure*, qu'elle est infiniment plus honorée, plus élevée en gloire par la rédemption qu'elle ne l'était par la création. Mais voici le comble de l'amour du Dieu sauveur pour les hommes. L'usage universel, dans les anciens sacrifices, était la communion, ou participation à la chair des victimes, et cette communion était *regardée comme un festin solennel de l'homme avec Dieu ;* or, ce festin solennel chez les païens, comme celui de l'agneau pascal chez les Juifs, était le symbole de l'Eucharistie, qui en est la réalité. C'est dans ce sacrement, qui accomplit toutes ces figures, que la Victime du Calvaire donne réellement sa chair à manger et son sang à boire. *Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus.* Celui donc qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui, *comme la nourriture demeure en celui qui se l'est incorporée* (*Jean*, 6-56-57). Ainsi chaque fois que nous communions, Jésus-Christ s'incarnant dans chacun de nous, pour purifier et nourrir notre âme, forme entre sa substance et la nôtre une union aussi intime que celle qui existe entre nos corps et les aliments que nous prenons ; union d'une perfection si haute que si, au moment où elle s'opère, les voiles de la foi tombaient, l'âme verrait, face à face, Jésus-Christ, Dieu et homme : elle le verrait de la même vision intuitive que le voient les bienheureux dans le ciel, et cette claire vue de la gloire inénarrable qu'il a *préparée à ceux qui l'aiment*, enflammerait tellement ses désirs et son amour qu'elle briserait la prison de son corps pour s'élancer dans cet océan de délices qui coule du sein de Dieu-même, *ego merces tua magna nimis.* (*Genesis*, 15-1.) *Encore un peu de temps*, et les ombres de la vie présente disparaîtront. Le grand jour de l'éternité approche pour tous les hommes, (voir p. 122) et il arrive à chaque instant pour celui qui meurt. (La mort étant pour lui la fin du monde.) *Il entre dans la maison de son éternité* (*Eccles.*, 12-5). En attendant qu'il arrive pour nous, répondons, par un amour généreux, à l'amour infini que Jésus-Christ nous témoigne, autant qu'il est en son divin pouvoir, puisque, tout-puissant qu'il est, il ne peut nous

donner plus qu'il ne nous donne dans la sainte Eucharistie. *Le Verbe fait chair* y est présent, sans que son union avec la nature humaine ait fait aucun changement à sa personne divine, parce que étant, comme Dieu, éternellement le même, il ne peut éprouver ombre de vicissitude, *apud Deum non est transmutatio; nec vicissitudinis obumbratio.* (*Jacobi* 1-17). La nature humaine, au contraire, par son union avec le Verbe, est réparée, régénérée, et par ses souffrances divinisée, elle acquiert un trésor de grâces et de mérites d'un prix infini; c'est à ce trésor que notre Rédempteur, qui en est la source, veut que nous puissions sans cesse nous enrichir de ses dons. C'est là qu'il nous appelle pour se donner à nous comme *le pain vivant descendu du ciel pour donner la vie au monde* (*Jean*, 6-51), c'est-à-dire, la vie de la grâce sur la terre, et la vie de la gloire dans l'éternel séjour. C'est là que *notre frère aîné*, Jésus-Christ lui-même, qui nous a faits ses cohéritiers, est allé prendre possession de son royaume où il nous attend pour nous couronner, car dans ce royaume céleste tous *ses frères* sont rois. O Dieu sauveur, quel excès d'amour pour nous! si votre bonheur dépendait du nôtre, vous n'en pourriez faire davantage. En sortant de vos mains qui nous avaient formés, vous nous aviez élevés au-dessus de toutes les créatures visibles, mais nous n'avions pas l'honneur d'avoir un Dieu pour frère! Aussi l'Église, dans la plus auguste, la plus sainte de ses actions, le divin Sacrifice qu'elle offre tous les jours sur les saints autels, reconnaît que Dieu a plus élevé l'homme en dignité par la rédemption, qu'il ne l'y avait élevé par la création. *Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, et mirabilius reformasti...* Et nous, enfants de cette Épouse de Jésus-Christ, ne devons-nous pas nous écrier avec le prophète-roi, qui voyait mille ans d'avance toutes les merveilles que le Verbe divin a opérées en faveur des enfants des hommes: *Confiteantur Domino misericordiæ ejus, et mirabilia ejus filiis hominum. Amen.* (*Ps.* 106.)

FIN.



TOURS, IMPRIMERIE DE J. BOUSEREZ.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LES PHILOSOPHES AVANT LA RÉVOLUTION.

SECONDE ÉPOQUE.

LES PHILOSOPHES PENDANT LA RÉVOLUTION.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LES PHILOSOPHES APRÈS LA RÉVOLUTION.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA

Page 54,	ligne 10 de la note,	l'acheteur,	*lisez :* l'armateur.
— 164,	— 5,	oussail,	— poussait.
- 173,	— 18,	Viarm,	— Viarme.
— 315,	— 5,	Louis VIII,	— Louis XVIII.
— 332,	— 5,	Choilin,	— Schonen.
— 173,	— 25,	s'en réserve,	— se réserve.
— 414,	— 15,	Prusse,	— Suisse.
— 489,	— 2,	simullanée conjointe,	— simultanée, conjointe.
— 496,	— 15,	aux exposés,	— à l'exposé.

APPENDICE.

Page 3,	ligne 8,	Beugen,	*lisez :* Bengen.
— 14,	— 14,	c'étaient,	— c'était.
— 14,	— 15,	annonce,	— amorce.
— 31,	— 28,	voulant detruire,	— voulant tout detruire.
— 35,	— 4,	renouvellent,	— renouvelleront.
— 35,	— 14,	XVIII[e] siècle,	— XVII[e] siècle.
— 50,	— 14,	les sens,	— le sens.
— 75,	— 17,	persistent,	— périssent.
— 76,	— 10,	d'analytique,	— analytique.
— 76,	— 23,	serait plus facile,	— serait facile.
— 77,	— 24,	ni l'avalanche surtout,	— ni l'avalanche, ni, surtout.
— 79,	— 4,	pour le secours,	— par le secours.
— 143,	— 1[re] de la note 3,	les hommes,	— les hommes.
— 154,	— 17,	Jacobinisme,	— Jacobi.

